

Faire famille sans faire couple

Comprendre l'hétérogénéisation des parcours familiaux

Pierre-Yves Wauthier



POPULATION, FAMILLE ET SOCIÉTÉ
VOL. 36


PETER LANG

Pierre-Yves Wauthier

Faire famille sans faire couple

Des « mamans faisant un bébé toutes seules » aux « polyamoureux assumés », cet ouvrage ethnoso­ciologique présente trente-cinq parcours de vie atypiques. À leurs manières, ils montrent comment des attributs de la société contemporaine permettent à certaines personnes de décon­ju­galiser cinq fonctions anthropologiques pourtant traditionnellement conjuguées : éprouver un sentiment d'attachement pour autrui, vivre sa sexualité, cohabiter, se reproduire et élever des enfants. L'analyse met en évidence des évolutions idéologiques, économiques et technologiques qui ont contribué à transformer le paysage familial en Europe francophone, incitant l'individu et le théoricien à interroger le sens du couple et de la famille aujourd'hui.

Pierre-Yves Wauthier est sociologue et anthropologue. Il enseigne et contribue aux activités de laboratoires de recherches sociologiques et interdisciplinaires aux Universités de Louvain et de Genève. Il s'intéresse aux mutations idéologiques et technologiques affectant la cohésion et la désagrégation des groupes sociaux et a mené des enquêtes sur des phénomènes émergents liés à l'attachement, la sexualité, le couple et la famille.

Faire famille sans faire couple

Population, Family, and Society Population, Famille et Société

Volume 36

Edited by / Edité par
Michel Oris

Editorial Board / Comité de lecture

Guy Brunet (Démographie historique, Université Lyon II)
Martin Dribe (Economic History, Lund University)
Georg Fertig (Geschichte, Universität Münster)
Vincent Gourdon (Histoire, Université de Paris-Sorbonne)
Matteo Manfredini (Biology and Demography, Università degli Studi di Parma)
Jon Mathieu (Geschichte, Universität Luzern)
Muriel Neven (Histoire, Université de Liège)
Emiko Ochiai (Sociology, Kyoto University)
Diego Ramiro Farinas (Demography, Spanish National Research Council)
Gilbert Ritschard (Econométrie, Université de Genève)
Clémentine Rossier (Démographie, Université de Genève)
Paul Servais (Histoire, Université catholique de Louvain-la-Neuve)
Frans van Poppel (Demography, The Hague)
Philippe Wanner (Démographie, Université de Genève)
Eric D. Widmer (Sociologie, Université de Genève)



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • New York • Oxford • Wien

Pierre-Yves Wauthier

Faire famille sans faire couple

Comprendre l'hétérogénéisation des parcours
familiaux



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ;
les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.ddb.de>>



SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

L'étape de la préresse de cette publication a été soutenue par le
Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Image de couverture : iStock.com/Yura GRIDNEV

ISSN 1660-6043 • ISBN 978-3-0343-4491-3 (Print)
E-ISBN 978-3-0343-4501-9 (E-PDF) • E978-3-0343-4502-6 (EPUB)
• 10.3726/b19554

PETER LANG



Open Access: This work is licensed under a Creative Commons Attribution
CC-BY 4.0 license. To view a copy of this license,
visit <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

© Pierre-Yves Wauthier, 2022
Peter Lang SA
Editions scientifiques internationales
Berne

www.peterlang.com

Remerciements

Plusieurs personnalités ont notablement contribué à la réalisation de la thèse doctorale sur laquelle se base cet ouvrage.

Citons d'abord les Professeurs Jacques Marquet et Éric Widmer. Leur appui solide, leur amitié et nos échanges théoriques ont ouvert les portes matérielles et idéelles qui ont permis la structuration et l'avancée de ce projet, depuis sa phase exploratoire jusqu'à son aboutissement. Les Professeurs Pierre-Joseph Laurent et Jacinthe Mazzocchetti ont nourri ce travail d'apports et d'orientations anthropologiques significatifs. Ils ont également inspiré la posture ethnographique adoptée dans notre investigation. Nous remercions également les Professeurs Christophe Giraud, Michel Oris et Clémentine Rossier pour l'attention critique et constructive portée à ce travail. Leur apport en a indéniablement bonifié la teneur.

L'accomplissement de cette recherche n'aurait pu être mené à bien sans le soutien de plusieurs laboratoires de recherche. Merci aux membres du CIRFaSe, du LaAP et de l'IRS pour leur l'accueil, l'émulation, les échanges et les collaborations.

Merci également à mes familles. Celle du sang et des alliances anciennes : feu mon père dont l'influence percole encore dans ce travail, mon aimante mère dont la discrète présence était comme une veilleuse dans la nuit, mes frères indéfectiblement fraternels. Celle des affinités électives et postmodernes : Brigitte-Géraldine Plyer dont l'appui moral et intellectuel a fait rimer humour et sans détour, intelligence et bienveillance, ainsi que Céline Briclet, Georges Decroly et Marina Vendrame. Merci au Presbytère de Chancy qui a fait de Genève une aventure humaine, artistique et sociologique intense ! Merci aux amis qui sont restés amis malgré les longs mois de silence et d'absence.

Merci aux personnes de terrain que j'ai rencontrées pendant ces années de recherche. En me gratifiant de leur confiance et de leur témoignage, elles m'ont appris la vie et les façons d'aimer. Merci aux défunts Gillet Andrew et PolyPhil qui ont laissé des traces dans cet ouvrage.

La recherche doctorale à l'origine de cet ouvrage a été réalisée avec les contributions du Fonds Spécial de Recherche (FSR-UcLouvain) et de la Fondation Schmidheiny (UNIGE). Cette publication a bénéficié du

soutien du Pôle de recherche national LIVES – Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie (PRN LIVES), financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (numéro de subside : 51NF40-160590). Je remercie le Fonds national suisse de la recherche scientifique de son aide financière.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève et le Fonds William Rappard.

Table des matières

Prolégomènes	11
Chapitre 1 Problématisation	17
Changements sociétaux et mutations du fait familial	17
Éléments ethno-anthropologiques d'interprétation	20
Éléments historiques d'interprétation	29
Éléments démographiques d'interprétation	47
Hétérogénéisation des formes familiales après 1960 en Europe occidentale	58
Diversification des formes d'unions et désunions	59
Accélération du rythme de substitution des partenaires conjugaux	64
Hétérogénéisation des relations intrinsèques et extrinsèques de la famille	69
Outils conceptuels pour penser la famille comme une notion sociohistoriquement située organisatrice de rapports de sexe et de génération	70
La famille comme une construction sociale de la réalité	71
La notion de cycle de la vie familiale	75
La famille comme un mot d'ordre mono-normatif	78
<i>Leitbilder</i> : images mentales de la famille orientant les parcours de vie	82
Faire famille : réaliser un parcours de vie	87
Faire famille : remplir des fonctions	90
Mettre en évidence les conditions sociales idéelles et matérielles de la diversification des formes familiales ?	94
Chapitre 2 Recueils et productions des données	99
Identifier des points d'accès à la diversité : résultats d'enquête exploratoire	101

Première entrée : le « polyamour »	101
Deuxième entrée : « faire un bébé toute seule »	117
Ethnographie et <i>Qualitative Deductive Analysis</i>	120
Circonscription temporelle, géographique et linguistique	121
Objectifs de l'immersion dans l'univers non mono-normatif	122
Modalités d'immersion par l'entrée du polyamour	124
Modalités d'immersion par l'entrée de la monoparentalité par choix	128
Itérations complémentaires entre théorie et empirie	131
Données recueillies sur le terrain	137
Artefacts	138
Indicateurs, informateurs et enquêtés	139
Brefs épisodes biographiques récoltés sur le terrain	140
Données produites auprès d'un échantillon stratégique	141
Sélection de 35 enquêtés	142
Production des données relatives aux enquêtés	147
Positionnalité de l'enquêteur en immersion et en entretien	155
Chapitre 3 Modalités d'analyse et de restitution des résultats	161
Découpage analytique	161
Analyses thématiques comparatives	161
Éléments de clarifications concernant le choix des axes thématiques	165
Anonymisation et conventions d'écriture	168
Chapitre 4 Aspects sociodémographiques de la composition de l'échantillon	171
Niveau d'études	174
Professions	175
Autres ressources et capitaux	177
Chapitre 5 Le parcours illustratif de Sandrine	179

Chapitre 6	Déconjugalisation de la fonction reproductive	201
	Engendrement et intentionnalité	207
	Conceptions des substances et des corps	211
	Vie professionnelle, perceptions des rôles de genre et procréation .	218
	Féminisme : se libérer des hommes pour la fonction reproductive .	232
	Conclusions sur la question de la procréation	235
Chapitre 7	Déconjugalisation de la protection et de la socialisation des enfants	239
	Intervenants humains, institutionnels et technologiques	252
	Repères idéologiques de la déconjugalisation volontaire de la parentalité	256
Chapitre 8	Figures significatives d'attachement et déconjugalisation de l'affection	265
	« Faire couple » : régulateur social de la production de lien d'attachement entre adultes	267
	« L'escalator relationnel »	274
	Libres ensemble : désolidariser la fonction affective des autres fonctions	287
	Pluralisation des liens intimes	295
	Conclusions sur la fonction affective	313
Chapitre 9	Déconjugalisation de l'usage non reproductif du sexe	317
	Une catégorisation des partenariats sexuels	318
	Contexte matériel de l'usage déconjugalisé de la sexualité récréative	324
	Contexte idéal favorisant un usage déconjugalisé de la sexualité récréative	330
	Conclusions sur l'usage récréatif du sexe	354
Chapitre 10	Déconjugalisation de la fonction résidentielle	357
	Approche statique de la composition des groupes résidentiels	360

Labilité des groupes résidentiels	371
Unité et dislocations du bâti résidentiel	382
Conditions idéelles de faisabilité	400
Contraintes structurelles à la déconjugalisation de la fonction résidentielle	403
Conclusions sur les fusions-fissions résidentielles	408
Chapitre 11 Articulations et désarticulations des fonctions	411
Flux de circulation des personnes	411
Articulations à la fonction résidentielle	414
Joindre et disjoindre des trajectoires fonctionnelles	419
Chapitre 12 Propositions pour un modèle de la déconjugalisation du fait familial	425
La famille moderne 3 ?	425
Rémanence du <i>leitbild</i> conjugal	441
Trois régimes de réalisation des cinq fonctions	443
Chapitre 13 Court-circuit dans la transmission du mot d'ordre famille	455
Accélération des transformations sociales	459
Ralentissement de la succession des générations	462
Court-circuit	463
Conclusions générales	471
Table des figures	487
Table des tableaux	489
Bibliographie	491
Références scientifiques	491
Dictionnaires disciplinaires (entrées de)	513
Littérature de terrain	514

Prolégomènes

Cet ouvrage se consacre à l'étude du fait familial et à son articulation au changement social. En soixante ans, dans les pays d'Europe francophones, la famille s'est transformée sur plusieurs plans (Segalen & Martial, 2019). Les façons de faire famille se sont diversifiées (Kellerhals, Troutot, & Lazega, 1993 [1984] ; Widmer, 2010 ; Widmer, Kellerhals, & Lévy, 2004). Le paysage familial se caractérise désormais par sa labilité et sa complexité, en particulier si on l'observe à travers le prisme de la conjugalité (Beck-Gernsheim, 2002a ; Prioux, 2005 ; Singly (de), 2017 ; Théry, 1998). La banalisation progressive des ruptures conjugales, la multiplication des formes d'union (formelles ou informelles, maritales ou cohabitantes contractuelles, homo- ou hétérosexuelles, *living together* ou *living apart*...), et l'augmentation statistique des ménages composés d'un seul adulte, avec ou sans enfants mineurs corésidents, sont autant de phénomènes contribuant à l'hétérogénéisation des configurations familiales. Pour traiter cette question de manière socioanthropologique, nous sommes parti du postulat que ce sont les évolutions de l'organisation économique, politique, religieuse, scientifique et technique (au sens large de ces termes) de la société qui façonnent les pratiques du registre de la parenté, davantage que l'inverse (Godelier, 2004, 2007). Lorsque des éléments de société dont la famille est tributaire changent, les manières de remplir les fonctions attribuées à la famille s'adaptent. Observer l'hétérogénéisation relative du fait familial, c'est soulever un coin du voile de l'évolution de la société, dans ses aspects idéologiques et matériels. Dans ce contexte, nous avons cherché à mettre en évidence les forces sociales à l'œuvre favorisant et limitant la diversification des formes familiales et l'individualisation des parcours conjugaux, en Europe francophone ces dernières décennies. Cet ouvrage présente et discute les résultats de notre investigation théorique et empirique.

Afin de mettre en évidence des forces sociales favorisant et limitant la diversification des formes familiales, nous avons sélectionné un groupe stratégique d'informateurs (Olivier de Sardan, 2008). Il s'agissait de personnes impliquées dans des configurations familiales qui présentaient des caractères hétérogènes et hétérodoxes, en particulier sur l'axe de la

conjugalité. Les situations vécues par ces informateurs représentaient des cas dits « négatifs » (Gilgun, 2014), mobilisés pour leur potentiel à révéler la norme autant que le hors-norme et à mettre en évidence les conditions de faisabilité de leur coexistence au sein d'une même société (Becker, 1963 ; Morin, 1984, 2005 [1990]). Malgré le caractère hétérodoxe saillant des configurations investiguées, leur entrelacement au changement social nous a paru propice à faire émerger les éléments de contexte matériel et immatériel qui contribuent aux bouleversements contemporains du cycle traditionnel de la vie familiale (Duvall, 1977 [1957]). Ces personnes ont été rencontrées au départ d'une immersion au sein de deux terrains ethnographiques inscrits dans le monde contemporain qui nous ont semblé propices à rencontrer de la diversité familiale, en particulier sur l'axe conjugal : les associations d'aide destinées aux « parents solos » et les groupes de soutien aux « polyamoureux ». Ces deux terrains ne constituaient pas notre objet d'étude. Il s'agissait de deux entrées permettant d'aller à la rencontre de personnes qui se sont associées à d'autres pour *faire famille* sans nécessairement *faire couple* ; ce, dans un contexte sociétal (historique) où de multiples aspects de la téléologie de la relation conjugale semblent remis en question. Cet ouvrage n'est donc pas à proprement parler une ethnographie du polyamour ni de la maternité solo volontaire. Il ne s'agit pas ici de produire un état des lieux des relations intimes plurielles, ou de la solo-parentalité assumée, ni de parler au nom de ces figures de la société contemporaine. Les configurations familiales étudiées ne sont pas mobilisées en tant que parangon phénotypique de catégories mais en tant qu'objets qualitatifs, interprétés comme des résultantes de la plasticité contemporaine du fait familial, capables de faire parler la norme et les façons dont le contexte social contemporain peut affecter le fait familial dans le sens d'une diversification limitée. En somme, la sociologie de phénomènes interstitiels développée dans cet ouvrage s'inspire de la sociologie des marges (Becker, 1963 ; Morin, 1984). Elle tente de comprendre l'articulation entre les changements de la famille et ceux de la société en tant que système complexe de structuration des rapports sociaux.

Pour comprendre par quel processus les personnes composant notre groupe stratégique sont arrivées à une diversité de formes familiales, nous nous sommes intéressés à leur parcours de vie (Bengtson & Allen, 1993), en recueillant entre autres leur récit de vie thématique (Bertaux, 2010). À partir de ce corpus, recoupé à un ensemble de données ethnographiques,

nous avons mis en évidence une conjugaison d'éléments macrosociaux qui ont infléchi leur parcours, les menant à des situations diverses. L'analyse comporte donc, d'une part, des aspects descriptifs, détaillant comment ont été réalisées certaines fonctions de la famille dans des situations qui ne reproduisent pas le schéma monogame pérenne cohabitant. Elle se complète, d'autre part, d'éléments explicatifs mettant en évidence ce qui a amené certaines personnes placées dans certaines conditions à réaliser des fonctions de la famille de manières hétérodoxes et hétérogènes. Parmi ces éléments, certains relèvent de l'évolution du monde des idées, des valeurs et des imaginaires familiaux. D'autres concernent le monde matériel, en particulier les technologies relatives au rapport à l'espace-temps et à la reproduction.

Plutôt que de déterminer d'emblée ce qu'est ou n'est pas une famille, dans un contexte d'hétérogénéisation, nous nous sommes penché sur ce que les gens *font* (Morgan, 2011). Nous avons opérationnalisé notre recherche en nous centrant sur les modalités de réalisation d'un ensemble de fonctions sociales. Les fonctions explorées ici sont la reproduction, la protection et la socialisation des enfants, l'attachement entre adultes, la sexualité non reproductive et la résidence. D'un point de vue anthropologique, toute société doit instituer des manières de remplir ces fonctions indispensables à l'existence des individus et des groupes, quels que soient les changements qui traversent cette société ou son contexte à un moment donné. D'un point de vue sociohistorique, ces fonctions ont été traditionnellement et normativement attribuées à la famille conjugale entre les années 1930 et 1970 ; ce modèle de la famille conjugale les remplit en tout ou en partie. Pourtant, depuis les années 1970, le modèle du couple pérenne (biactif ou *male breadwinner*) est ébranlé, au moins en pratique. Il semble qu'un contexte social contribue, voire incite désormais, à déconjugaliser ces fonctions en les réalisant en des temps et de lieux distincts avec différentes personnes ou institutions se substituant au couple. C'est du moins ce qu'ont réalisé les acteurs interrogés. L'étude de leur parcours et de leurs réalisations éclaire à la fois ce que la famille a été, ce qu'elle peut être désormais et de quelles manières pourraient se réaliser ces fonctions à l'avenir.

L'ouvrage se structure selon la séquence académique classique suivante : problématisation (chapitre 1), méthode (chapitre 2 et 3), résultats (chapitres 4–11) et discussions (chapitres 12 et 13). Ainsi, au premier chapitre est exposée la démarche intellectuelle qui nous a conduit à notre

question de recherche et à la manière de l'opérationnaliser. Nous y rappelons différents éléments d'interprétation du fait familial issus de quatre épistèmes : l'anthropologie culturelle et sociale, l'histoire, la démographie et la sociologie. Cette approche interdisciplinaire amène à un décentrement épistémologique qui nous a semblé heuristique et nécessaire dans un contexte de bouleversement du fait familial. Ces précautions théoriques aboutissent à un regard déconstruit sur la famille. Elles autorisent une distanciation analytique qui ne présume pas *ex ante* de ce qu'est ou de ce que n'est pas une famille. De cette façon, nous prenons certaines précautions contre les biais induits par nos propres conceptions de la famille. Nous nous dotons de moyens théoriques pour comprendre ses mutations ainsi que pour appréhender et comparer les manières de faire les plus diverses. Sur cette base théorique pluridisciplinaire s'appuie l'opérationnalisation de la question de recherche exposée en détail au point intitulé : « Mettre en évidence les conditions sociales idéelles et matérielles de la diversification des formes familiales ? ».

Au chapitre 2, nous justifions le choix de nos entrées de terrain. Y sont explicitées les itérations entre empirie et théorie qui ont conduit à la constitution de notre échantillon. Nous y détaillons quelques éléments exploratoires qui ont conduit à des options stratégiques. Nous y indiquons le type de données mobilisées, leur statut interprétatif et notre positionnalité de terrain, auprès des groupes de *self-help* rassemblant des parents solos ou des polyamoureux. Le chapitre 3 pose le cadre analytique du traitement des données et les modalités de restitution des résultats. Cette restitution se déploie sur les chapitres suivants.

Au chapitre 4, nous commentons le résultat du processus d'échantillonnage. Le groupe stratégique constitué est mis en perspective avec des tendances sociodémographiques des dernières décennies qui ont affecté le fait familial. Le chapitre 5 présente le parcours d'une enquêtée de manière détaillée, illustrant la complexité avec laquelle une trajectoire peut diverger des standards tout en restant entrelacée à un contexte social banal. Les chapitres 6 à 10 sont consacrés à une analyse détaillée et systématique des données, fonction par fonction. Le chapitre 11 étudie les enjeux de l'articulation de toutes les fonctions entre elles, auprès des parcours étudiés. Dans ces six chapitres consacrés à nos résultats d'analyse, nous mettons en évidence les aspects matériels et immatériels mobilisés par les enquêtés pour remplir et articuler entre elles ces fonctions de manières hétérodoxes et hétérogènes. D'une part, ces aspects expliquent comment

les parcours singuliers mobilisés dans cette enquête prennent sens et forme dans un corps social. D'autre part, la remontée en généralité par l'approche comparative permet de rassembler un ensemble de conditions de faisabilité et de contraintes à la diversification des formes familiales et à l'individualisation des parcours conjugaux.

Sur base de ces résultats, deux propositions sont développées pour une compréhension de l'hétérogénéisation relative des parcours de vie familiale. Au chapitre 12, nous discutons un modèle de déconjugalisation du fait familial en proposant trois régimes de réalisation des fonctions de la famille. Cette division en trois régimes, du plus conjugal au plus déconjugal, est à la fois inspirée et distincte de la perspective de la succession des familles dites *modernes 1* et *modernes 2* proposée par de Singly (2017). Au chapitre 13, nous défendons l'idée que l'accélération récente des transformations de la société qui façonnent le fait familial est plus rapide que le processus de transmission intergénérationnel du modèle familial conjugal. Cette situation paradoxale contribue selon nous au chevauchement et à la coexistence de différentes manières de concevoir et de remplir des fonctions sociales traditionnellement attribuées à un certain modèle familial, menant à un paysage hétérogène dont les hétérodoxies prennent des directions induites ou autorisées par les évolutions récentes du contexte social dont dépend le fait familial.

En guise de conclusion générale, nous synthétisons les développements de ce travail, nous présentons les questions qu'ils font émerger à leur tour et proposons des pistes d'investigations ultérieures.

Chapitre 1 Problématisation

Changements sociétaux et mutations du fait familial

En s'intéressant à la famille en tant que fait social, l'intuition de Durkheim était que le nombre d'individus qui la compose se réduisait à mesure que le monde auquel les familles étaient connectées se faisait de plus en plus vaste (Durkheim, 1975 [1892]). À la fin du 19^e siècle en France, il voyait décliner un modèle familial traditionnel qu'il appelait « la famille paternelle », au profit d'un autre qu'il caractérisait de « conjugal ». Il décrivait le premier comme étant axé sur la transmission du patrimoine et fondé sur un sentiment d'appartenance à une communauté familiale. Il définissait ce sens du « communisme familial » qui unissait les membres d'une même famille comme « l'identité, la fusion de toutes les consciences au sein d'une même conscience qui l'embrasse » (Durkheim, 1975 [1892], p. 42). Cette « fusion des consciences », ce sentiment d'appartenir à quelque chose de plus grand que soi, garantissait une forme d'assurance-vie à ses membres ; une solidarité de principe unissait ceux qui se pensaient comme appartenant à une même famille, entité insécable préexistante à l'individu, support de son existence et de son identité. Tel que perçu par Durkheim, le déclin progressif de ce sentiment dans la société se faisait au bénéfice d'un autre : celui d'avoir le droit de jouir davantage d'une individualité propre et d'une sphère d'action personnelle¹. Habités de ce sentiment, les fils et les filles s'émancipaient davantage de leur père, et produisaient alors une entité insécable plus petite, anthropologiquement inédite à la connaissance de Durkheim : « la famille conjugale ». Par quel processus le modèle de la « famille conjugale », a-t-il pu se substituer à celui de la « famille paternelle » ? Comment le sentiment individuel s'est-il diffusé dans l'esprit des enfants de leur père au point de supplanter celui du communisme familial, pour finalement en arriver à changer le

1 Notons que c'est à cette même époque que le procès du choix du conjoint donnait davantage de poids à l'opinion des futurs époux, au détriment des intentions de la parentèle et de la communauté locale.

modèle familial d'une société entière ? Durkheim y répond de la manière suivante : « [...] ce qui est plus nouveau encore et plus distinctif de ce type familial [la famille conjugale], c'est l'intervention toujours croissante de l'État dans la vie intérieure de la famille. On peut dire que l'État est devenu un facteur de la vie domestique » (Durkheim, 1975 [1892], p. 38). Durkheim explique qu'à mesure que la vie des individus se voyait tributaire d'une société qui s'organisait d'abord en villages, puis en villes, puis en nations, l'État s'impliquait davantage dans les questions familiales, émancipant d'autant les individus à l'égard de leur parentèle et de leur communauté d'origine². Ces évolutions de l'organisation sociale de la vie collective constituaient selon lui la cause du passage d'une société dont le modèle familial était « paternel » à une société dont le modèle familial se faisait « conjugal ».

En posant les bases du regard sociologique, Durkheim cherchait à comprendre comment les évolutions de l'organisation d'une société affectent les rapports sociaux, jusqu'à la psychologie des individus (nous pensons par exemple à son travail sociologique sur le suicide : Durkheim, 1897). Depuis lors, à notre connaissance, la sociologie de la famille et la sociologie de l'individu n'ont cessé de tâcher de mettre en évidence comment l'organisation des sociétés exerce des forces sociales sur les comportements des individus dans leurs interactions sociales, en ce compris leurs façons de faire famille. Il nous paraît ainsi tautologique d'affirmer que, d'un point de vue sociologique, les évolutions de la société affectent les formes et pratiques des rapports sociaux.

Quelques décennies plus tard aux États-Unis (EUA), Burgess produira une analyse analogue, au terme de travaux plus aboutis, mettant en évidence le passage d'une famille *institution*, à finalité plus instrumentale, centrée sur les intérêts d'une lignée et l'intégration dans la communauté, vers une famille *companionship* à finalité plus expressive, davantage centrée sur les intérêts et l'autonomisation du couple (Burgess, 1926 ; Burgess & Locke, 1960). Depuis leurs travaux, la famille, ou plutôt *le fait familial*, a été traversée par de nombreux bouleversements. Faire famille correspond aujourd'hui à un espace-temps d'interactions interpersonnelles considérées pour une bonne part comme relevant du privé et de l'intime. Mais les interactions à caractère familial sont aussi en prise directe avec la société

2 Cela aliène davantage les familles conjugales à un ensemble social plus vaste que la parentèle ou la communauté locale.

et ses évolutions : les mutations sociales profondes qui concernent autant l'économie, le travail, les espaces urbains, que la culture et les modes de vie, ont des répercussions immédiates sur la vie quotidienne des individus (Segalen & Martial, 2013 ; Singly (de), 1996, 2017), au point de questionner la nature même du fait familial et la définition du concept de famille en sociologie (voir entre autres Bourdieu, 1993 ; Gubrium & Holstein, 1990 ; Morgan, 2011). Nous ne retracerons pas ici l'histoire de l'influence des évolutions macrosociales sur le fait familial qui, même à grands traits, exigerait un travail qui excède le cadre de cet ouvrage. L'important pour asseoir notre problématisation est de montrer, d'une part, que des évolutions historiques affectent *la* famille en tant que notion culturelle ainsi que *les* familles en tant que configurations de trajectoires individuelles entrecroisées accomplissant un ensemble de fonctions. D'autre part, il s'agit de rappeler que la tendance actuelle est à une hétérogénéisation (limitée) des trajectoires et des configurations familiales. Cela conduit à la construction de la question de recherche de la thèse doctorale qui est à l'origine de cet ouvrage : quels sont les facteurs macrosociaux qui favorisent et contraignent la diversification du fait familial en Europe francophone contemporaine ?

Afin d'illustrer que des évolutions macrosociales d'ordre idéal et matériel façonnent le fait familial en tant que pratique et institution, nous développons dans les trois sous-chapitres suivants trois exemples issus de disciplines et d'épistémès différents en sciences sociales : l'anthropologie, l'histoire et la démographie. Ces sauts disciplinaires ont entre autres pour intention de prendre un recul épistémologique que nous avons jugé nécessaire pour saisir le fait familial aujourd'hui, dans une période où il semble sujet à des transformations importantes (Déchaux, 2009 ; Godelier, 2004 ; Segalen & Martial, 2013), caractérisées de *métamorphoses* par certains auteurs (Segalen & Martial, 2013, p. 79), tant elles mettent en cause la définition même de la famille, sa composition et les fonctions qu'elle remplit. Ensuite, une fois effectué ce recul épistémologique, nous poserons quelques jalons sociologiques nous permettant de construire et d'opérationnaliser notre question de recherche.

Éléments ethno-anthropologiques d'interprétation

En 1989, l'ethnologue H. Cai va à la rencontre d'une société qu'il décrit comme étant « sans père ni mari ». Selon son ethnographie (Cai, 1997), les *Na* sont une ethnie d'agriculteurs, localisée en actuelle Chine himalayenne. La résidence *na* réunit en principe plusieurs générations d'apparentés issus d'une même matrilignée. Typiquement, une femme de la génération G0 (nous dirions du « 3^e âge ») habite avec son (ou ses) frère(s) (et parfois sœurs) encore vivants ainsi qu'avec ses enfants (frères et sœurs adultes de la génération suivante G1 ou « 2^e âge ») et avec les enfants (G2 ou « 1^{er} âge ») mis au monde par les filles adultes de la génération G1 de la matrilignée. Autrement dit, la maisonnée *na* accueille typiquement trois générations de femmes accompagnées de leurs frères. Durant toute leur vie, frères et sœurs *na* de la génération G1 partagent donc le même feu et le même pot et élèvent ensemble les enfants des femmes de leur groupe domestique. Si les femmes fertiles de la maisonnée ont des enfants, c'est parce qu'elles ont des rapports sexuels avec les hommes du voisinage qui leur rendent des visites nocturnes (les femmes de la maisonnée disposant de chambres individuelles donnant sur l'extérieur) ; tandis que leurs frères adultes vont, eux, visiter leurs voisines. Ces visites s'opèrent après des négociations diurnes socialement codées entre la femme visitée et l'homme visitant. Ce dernier rentre dormir chez lui (dans la maisonnée de sa matrilignée) au petit matin. Il est socialement attendu que voisins et voisines ne se doivent ni d'exiger l'exclusivité ni d'éprouver de la jalousie (sentiments sujets à plaisanteries et à réprobations sociales). Selon le référentiel ontologique *na*, le sperme est compris comme une substance fertilisante et non fécondante. En termes locaux, « l'herbe pousse là où il pleut » et, en l'absence de pluie, l'herbe ne pousse pas. Au cas où l'analogie aurait besoin d'une explication, la pluie est une métaphore du sperme et la terre celle de l'utérus. Au plus une femme a de rapports sexuels, au plus elle est « arrosée » et cela augmente la probabilité qu'un enfant soit engendré par elle. Selon cette perception de la procréation, la substance masculine n'est pas identifiante ni séminale. La coopération domestique et la prise en charge des enfants ne dépendent nullement de la collaboration d'un géniteur ou d'un donneur de sperme. Dès lors, l'identité de ce que nous appellerions chez nous « le père » n'a pas d'importance et la notion

de mariage n'a pas de congruence³. Il n'existe pas de terme pour désigner « mari » ni pour désigner « père » dans la langue *na*. Il s'agit ainsi d'une société sans père ni mari que l'on désigne classiquement en anthropologie comme matrilineaire et matrilocale (ce qui ne veut pas dire matriarcale) (Cai, 1997).

Le mode de vie *na*, comme toute autre culture, fait société par un ensemble de construits sociaux partagés par des personnes qui occupent un territoire donné et se sentent liées entre elles par des représentations communes. Sur le plan religieux, les *Na* cultivent à la fois une croyance animiste aux origines ancestrales conjointement à l'adhésion ancienne mais plus récente à une forme de bouddhisme tibétain. Les différents niveaux de pouvoir et de responsabilités sont répartis de manière complexe. Lorsqu'une ou plusieurs personnes rencontrent une difficulté, elles s'adressent à une autorité domestique (le chef masculin de la maisonnée étant en charge des affaires extérieures et la cheffe féminine en charge des affaires intérieures), religieuse (prêtre bouddhiste ou chamane) ou encore préfectorale ou cantonale (ces dernières étant désormais sous l'égide de l'administration chinoise), selon la nature du problème. Sur le plan économique, les *Na* combinent agriculture, artisanat et commerce ; l'entité économique élémentaire étant la maisonnée. Ceux qui sont nés de la même femme se considèrent apparentés et partagent en principe la même maisonnée ; ils sont économiquement solidaires. Les *Na* disposent de leur propre système d'écriture, d'une propre mode vestimentaire et d'un style architectural distinct des autres ethnies de Chine.

Dans une communication personnelle⁴ en 2014, le Professeur H. Cai⁵ nous a informé de la situation actuelle des *Na* en comparaison à celle qu'il

3 Lorsqu'un groupe domestique *na* vient à manquer de membres masculins ou féminins, à cause du hasard des naissances et des décès, il arrive que des personnes du sexe faisant défaut à une maisonnée soient transférées depuis une autre maisonnée où ce même sexe est surnuméraire. Ce transfert peut être perçu comme une forme d'« alliance ». Néanmoins, une fois rattachés à une même maisonnée, les cohabitants ne peuvent avoir de rapports sexuels. Pour cette raison (entre autres), cette « alliance » nous paraît dès lors davantage semblable à une adoption qu'à un mariage.

4 Publiés en langue chinoise, les textes de H. Cai sur ces questions ne sont pas traduits en français.

5 Alors directeur du Centre pour les études anthropologiques et folkloriques de l'Université de Pékin, auteur de « Une société sans père ni mari. Les *Na* de Chine », 1997, ouvrage issu de sa thèse de doctorat à l'Université de Paris X-Nanterre.

a pu constater durant sa période d'observation participante entre 1989 et 1992. En près de 25 ans, la société *na* a été traversée par de nombreux bouleversements sociaux dont certains étaient déjà entamés à l'époque de son enquête de terrain. L'influence institutionnelle des divers niveaux administratifs chinois s'est maintenue voire renforcée, appliquant des systèmes de recensement, de taxation et d'aide aux personnes et aux ménages fondés sur une logique monogame et patrilinéaire (héritage culturel *han*, ethnie dominante et majoritaire en Chine). Pour obtenir un poste de fonctionnaire de l'administration chinoise, il est souhaitable d'être marié (au moins au regard du registre d'état civil). Le système scolaire chinois obligatoire dispense des cours de biologie expliquant aux jeunes *na* la reproduction humaine telle qu'elle est comprise par la science moderne. Des autocars de touristes chinois et étrangers visitent la région, attirés entre autres par la particularité de la régulation sexuelle propre à la culture *na*, logeant dans des hôtels récents construits à leur intention et exposant du même coup les *Na* à des logiques économiques et à des conceptions du monde qui leur étaient étrangères. De nouveaux emplois apparaissent, augmentant l'usage de l'argent dans les transactions, important la notion de salariat, et offrant aux employés l'éventualité de s'autonomiser de la maisonnée. La télévision s'invite dans les ménages, diffusant essentiellement des programmes chinois dont les scénarios sont peu compatibles avec la perception *na* du monde. Ainsi, par le truchement progressif de dispositifs de scolarisation, d'administration, d'autonomisation financière de la personne, de développements touristiques, d'exposition intense à des références culturelles monogames, les *Na* prennent conscience de leur particularisme avec acuité. Le couple, l'amour conjugal, la jalousie, l'envie de fonder une famille à deux avec un emploi stable à la ville deviennent des notions « branchées » qui animent désormais la jeunesse *na*. D'autres, plus nostalgiques, se replient dans des zones plus montagneuses, moins accessibles aux touristes, moins soumises à l'administration et moins connectées aux médias de masse, pour y vivre plus à leur guise.

Le mode de vie coutumier *na* est un exemple de la diversité des manières possibles d'articuler des composantes de la parenté⁶ (entre elles et avec les autres composantes de la vie sociale : économiques, politiques et religieuses) inventées par les sociétés humaines. Les évolutions récentes

6 En particulier ici la filiation, l'alliance, la résidence, la régulation de l'usage du sexe, les conceptions et croyances sur la procréation et les termes de parenté.

de ce mode de vie illustrent comment des transformations des pratiques et représentations sociales liées à d'autres domaines de la vie sociale que celui de la parenté peuvent néanmoins fondamentalement en affecter les pratiques. De nombreuses études ethnologiques récentes, s'intéressant à d'autres sociétés du globe, ont montré quantité de mutations analogues où des ensembles de pratiques et de logiques de parenté coutumières locales, décrits au 19^e et au 20^e siècle, se retrouvent affectés par des changements sociaux exogènes importants, souvent liés à la colonisation et à la globalisation.

Godelier, spécialiste de la société *Baruya* (en Nouvelle-Guinée), a montré comment l'importation plus ou moins contrainte de l'administration coloniale britannique (puis celle du gouvernement néo-guinéen), la conversion progressive aux religions chrétiennes (luthérienne dans les premiers temps de la colonisation et néo-pentecôtiste plus récemment), la scolarisation des enfants, le travail salarié, l'économie de marché, l'introduction de l'argent, la monétarisation des échanges et la mobilité géographique professionnelle des jeunes adultes ont radicalement perturbé les rapports de sexe, de genre et de génération et continuent d'affecter les comportements de parenté et la composition de la parentèle (Godelier, 2004, pp. 78–79). Les travaux de Mazzocchetti (2010) sur le bouleversement du mariage coutumier à Ouagadougou au début des années 2000, ainsi que ceux de Laurent (2018) concernant l'éclatement géographique de la famille cap-verdienne dans les années 2010, montrent la façon dont des changements de contexte économique et administratif, relatifs à la globalisation, influencent les stratégies conjugales et familiales des groupes locaux. À la lecture de ces travaux, la génération des jeunes adultes semble jouer un rôle pivot dans ces mutations des pratiques de parenté. En fonction de leur contexte *micro* (la position dans la fratrie, des rôles sociaux particuliers qui leur ont été attribués. . .) ou *meso* (la proximité d'une entreprise, d'une école, de missionnaires nouvellement implantés, ou la proximité d'un centre urbain. . .) certains jeunes adultes sont amenés à faire des choix différents de ceux opérés par leurs parents lorsqu'ils avaient le même âge. Jeunes et vieux se retrouvent tous baignés dans un nouveau système économique, politique et religieux qui s'impose à eux en occupant l'espace, le temps et les esprits et qui s'immisce dans les interactions. Aucun individu n'évoluant dans un vide social, des choix non coutumiers opérés par un jeune adulte (parce qu'ils lui paraissent plus adaptés à l'impact local de la globalisation par exemple) peuvent

(in)-directement engager des bouleversements pour sa fratrie, ses parents, ses (futurs) enfants, son voisinage ou sa communauté villageoise. Un cas particulier après l'autre, des personnes impliquées dans des familles, des groupes de parenté, des clans ou des villages adoptent bon an mal an des façons exogènes, syncrétiques ou hybrides de faire famille dans une négociation permanente entre un contexte économique, social, ou même environnemental (lorsque des sociétés d'exploitation minière ou forestière façonnent durablement le paysage, par exemple) en mutation, d'une part, tout en étant aux prises avec l'attachement à une coutume reçue en héritage de personnes à l'égard desquelles ils partagent (ou ont partagé) un sentiment de dette et d'attachement, d'autre part. Ainsi, confrontées à des changements de société (idéels et matériels), *des* familles s'adaptent, les unes après les autres ; puis, peu à peu, une conception nouvelle de *la* famille remplace d'anciennes traditions.

Face à la diversité et à la plasticité des formes familiales et des principes ordonnant les pratiques du domaine de la parenté, la discipline anthropologique a été amenée à redéfinir le champ de la parenté ainsi que celui de la famille et à réévaluer la place que cette dernière occupe dans l'organisation des sociétés. Dans les années 1970 et 1980, des travaux en sciences sociales mettent en évidence l'aporie relative de la comparaison de systèmes de parenté détachés de leur contexte et l'ethnocentrisme aveuglant des grilles ethno-analytiques de l'époque (Needham, 1971 ; Schneider, 1984). La représentation occidentale de la « famille nucléaire » apparaît comme une fiction sociale qui représente un modèle qui fait non seulement figure d'exception en ethnologie mais qui correspond en outre à une expérience de moins en moins majoritaire aux États-Unis d'Amérique (EUA) et en Europe à partir des années 1960 (Gubrium & Holstein, 1990). En effet, il ressort de la grande diversité culturelle ethnographiée à ce jour que ni le lien mère-enfant, ni le couple pérenne, ni le couple parental hétérosexuel vivant durablement sous le même toit (partageant quotidiennement et quasi exclusivement « le même pot et le même feu ») avec leur progéniture ne sont des phénomènes universellement rencontrés qui seraient biologiquement imposés par la condition humaine. Il apparaît en revanche que ce sont des *construits sociaux* qui instituent les rapports domestiques, les rapports de genre, les rapports intergénérationnels ainsi que l'attribution des rôles et des responsabilités à l'égard de la progéniture (Héritier, 2007) et que ces construits sociaux s'articulent à d'autres relevant

du domaine religieux, politique ou économique, aux sens larges de ces termes (Godelier, 2004). Bien que l'usage du sexe de certaines sociétés puissent paraître relativement permissif au regard de certains occidentaux, il n'est cependant pas davantage de société humaine qui ne régle l'usage du sexe en se fondant sur des représentations culturelles (Godelier, 2004 ; 2007, ch. 4). Confronté à l'énorme diversité des construits sociaux qui fabriquent les rapports de sexe, de genre, de génération, Sahlins conclut à son tour que sont parents (dans le sens d'apparenté [*French translation for kin*]) ceux qui participent intrinsèquement à l'existence l'un de l'autre, ceux qui se sentent membres l'un et l'autre d'une même entité qui leur paraît vitale, ceux qui émotionnellement et symboliquement vivent la vie et la mort de l'un de l'autre (Sahlins, 2013, p. ix). Ce qui crée ce sentiment de « mutualité d'existence » [*mutuality of being*], cette impression d'appartenir à un même corps (social), ce sont selon lui aussi des construits sociaux (et non du biologique), rappelant ainsi la culturalité du fait familial et de la parenté. Il suggère donc de s'intéresser aux vecteurs sociologiques et aux registres culturels de cette mutualité d'existence qui se renforcent ou se contrecarrent, notamment à travers le partage de nourriture, la procréation, la cohabitation, la mémoire, l'occupation de l'espace. . . (Sahlins, 2013).

Godelier propose pour sa part de redéfinir les contours du champ de la parenté comme un domaine de recherche comprenant six composantes (Godelier, 2004) : l'alliance, la filiation, la résidence, la conception des enfants, la régulation de l'usage du sexe et les terminologies (de parenté) desquels, en bonne méthode, il s'agit de mettre au jour les logiques et les principes idéels ainsi que les contraintes matérielles qui organisent leur mise en œuvre et leur articulation au reste de la vie sociale. Dans toute société, ces composantes s'articulent entre elles pour *faire système* (plus qu'être des systèmes) et s'articulent aux composantes économiques, politiques et religieuses de la vie sociale en se fondant aussi sur des principes socialement construits selon des représentations locales (Godelier, 2004, pp. 90–94). « Tous ces principes prescrivant aux individus ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire, et souvent ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire, sont la source de "valeurs", positives ou négatives attachées aux actions des individus et des groupes et aux rapports sociaux que leurs actions engendrent. Principes et valeurs sont des réalités *idéelles* qui ne sont en rien un épiphénomène des rapports de parenté, mais une

des conditions mêmes de leur production »⁷ (Godelier, 2004, p. 93). Ces principes relèvent de la culture, c'est-à-dire de « l'ensemble des représentations et des principes qui organisent consciemment les différents domaines de la vie sociale, ainsi que les valeurs attachées à ces manières d'agir et de penser. On voit donc qu'une culture relève d'abord de l'idéal, mais qu'elle n'existe vraiment que lorsque les éléments idéels – principes, représentations, valeurs – qui la composent sont associés concrètement à des pratiques sociales et matérielles auxquels ils donnent sens » (Godelier, 2007, p. 96). Dans cette perspective, Godelier conçoit la société comme un groupe de personnes partageant une culture sur un territoire. Ainsi, selon lui, nulle société n'a jamais été fondée sur la famille ; faire famille dans une société, c'est au contraire reproduire l'ordre social de cette société (Godelier, 2007, ch. 2), les pratiques de parenté agissant comme une courroie de transmission de l'ordre social d'une génération à l'autre. Les familles, en tant que lieu de socialisation primaire des enfants, en tant que groupes qui assument la production de la plupart des moyens de subsistance des individus et en tant que cadre habituel de leur consommation, constituent une mise en pratique de l'ensemble des principes qui instituent culturellement les façons de remplir les fonctions de la parenté ; et elles sont à la fois le lieu de sa reproduction biologique (Godelier, 2004, p. 90).

Pour mieux comprendre la part idéale de la culture dans le domaine de la famille, il faut comprendre ce qu'est la part idéale de la culture. Cela implique une courte clarification. La sphère idéale de la culture relève de la pensée humaine et de ce qui est imaginé par elle. Godelier classe l'imaginé en trois types de pensées distinctes (Godelier, 2015).

- L'imaginé logico-déductif correspond à la manipulation abstraite de réalités mesurables quantifiables et empiriquement répétées et vérifiables ; elles constituent ensemble le *su*. Si nous savons disposer de 6 pommes et que nous envisageons d'en donner 2, nous savons qu'il nous en restera 4. C'est ce qu'il appelle l'imaginé « réel ».
- L'imaginé « sur-réel » correspond à ce qui est cru sans pouvoir le vérifier ; par exemple on croit que Dieu existe et qu'il sait ce qu'il fait, même si ses intentions nous échappent lorsque nous sommes confrontés à l'adversité ou à l'imprévisible. Ainsi, l'imaginé sur-réel ne correspond pas à une réalité quantifiable empiriquement répétée et vérifiable ; on

7 Les guillemets et l'italique sont de Godelier.

y croit parce qu'il répond à des questions auxquelles l'imaginé logico-déductif développé par la même société ne parvient pas à répondre.

- L'imaginé imaginaire correspond à l'activité « fictionnelle » de la pensée qui ne correspond ni à ce qui est cru ni à ce qui est su, tel que le petit chaperon rouge ou la Fée Clochette ; personne ne croit qu'ils existent vraiment, ils sont imaginaires et on ne fonde pas des principes de régulation sociale ni des valeurs sur leur base.

En d'autres termes, la différence entre l'imaginé imaginaire et l'imaginé sur-réel est que le second est indispensable aux rapports sociaux économiques, politiques, religieux et de parenté, car ils donnent des réponses à des questions existentielles et identitaires indispensables à la vie sociale ; en particulier là où le logico-déductif n'a pas pu apporter de réponses satisfaisantes⁸ pour l'organisation de la vie sociale. Il s'agit de distinctions importantes concernant le domaine de la famille et de la parenté, également en Europe contemporaine. À titre illustratif, rappelons que la part sur-réelle des représentations sociales concernant l'engendrement des humains (par exemple l'intervention divine de l'addition d'une âme comme condition d'existence d'une personne) se voit progressivement supplantée par (ou conjuguée à) de nouvelles représentations logico-déductives fournies par les sciences du vivant. Cela n'est évidemment pas sans conséquence sur *les* familles en tant que pratiques et configurations aujourd'hui ni sur *la* famille en tant que notion culturelle légitime et légitimée. Cet exemple de laïcisation de la pensée rappelle que les principes idéologiques qui ont conduit aux développements de la biologie et de la génétique ne relevaient pas du domaine de la parenté. Mais les progrès de la biologie ont fini par affecter le domaine de la parenté. Un autre exemple nous semble être celui de l'adhésion à la conviction romantique que le choc amoureux – expression traduisant le terme italien *innamoramento* mobilisé par Alberoni (1993 [1979]) – est le signe identificateur d'une figure faisant office de Prince charmant avec lequel s'installer durablement et que cette rencontre amoureusement connotée est la promesse d'une vie heureuse (Kaufmann,

8 D'un certain point de vue, l'ambition des sciences modernes est de produire peu à peu des réponses logico-déductives à des questions auxquelles l'imaginé sur-réel avait répondu jusqu'ici. L'observation macroscopique et microscopique de la nature aboutit souvent à des réponses qui paraissent contre-intuitives ou difficiles à appréhender par l'esprit humain et qui amènent d'autres questions.

1999 ; Singly (de), 2017). Lorsque cette représentation passe du statut de *cru* (imaginé sur-réel) au statut d'imaginé imaginaire, advient « l'amour réaliste » dans lequel la relation se construit prudemment au fil de négociations et d'engagements progressif mais non définitifs (Giraud, 2017), engageant d'autres façons de se projeter dans l'avenir en tant que famille. Nous y reviendrons.

Le mode de vie intime et domestique *na* s'inscrit dans le cadre d'une société agraire, cultivant un syncrétisme animisto-bouddhiste. Le fait qu'existent d'autres sociétés répondant à des critères politico-religieux et économiques semblables qui ne sont pas sans père ni mari, fait penser à H. Cai que le *cru* et le *su* mobilisés pour régir la vie économique ou politique de la société *na* ne doivent pas nécessairement être les mêmes que ceux qui régissent les fonctions de la parenté, mais ils doivent être *compatibles*.

« Les diverses variables d'une culture ou les divers systèmes de croyances [c'est-à-dire des représentations ordonnant les rapports économiques, politiques, religieuses ou de parenté] se traduisent respectivement par différents groupes de propositions séparés les uns des autres en dépit de certaines interconnexions éventuelles. Le changement ou la transformation d'une variable ne suscitera pas nécessairement celui de l'autre. Cet ensemble complexe n'est donc pas nécessairement cohérent. Ses éléments constitutifs ne se conforment pas forcément à une même logique culturelle, et entre eux il n'existe pas non plus nécessairement de rapport de type causal. Mais, par le principe de l'ordre [c'est-à-dire qu'il faut un certain niveau de consonance cognitive collective pour faire société], ses parties sont et doivent même être mutuellement compatibles. Puisque chaque système (celui de la parenté, celui de la religion, celui de la politique, celui de l'économie) forme un ensemble de forces structurantes de croyances [représentations auxquelles on adhère collectivement], la société est très souvent, sinon toujours, commandée par plusieurs mécanismes, et non pas régie par un unique fonctionnement général » (Cai, 2008, pp. 183–184)⁹.

En d'autres termes, les référents idéels des différents domaines de la vie sociale peuvent être distincts mais ne doivent pas s'annihiler l'un l'autre. Leurs superpositions rappellent que leurs frontières sont poreuses étant donné la nature holiste de la vie sociale humaine. Ainsi, chez nous, les valeurs et représentations qui instituent les rapports de parenté, la distribution genrée des rôles domestiques, la régulation de la sexualité ou la

9 Les crochets sont de nous.

compréhension de l'engendrement des enfants ne doivent pas nécessairement être les mêmes que ceux qui fondent nos systèmes démocratiques, nos valeurs morales, nos principes philosophiques chrétiens ou humanistes ainsi que notre économie capitaliste, mais elles doivent être compatibles. En résumé, la famille est, au moins dans les sociétés de petite taille dites claniques ou tribales, le lieu principal d'intégration des construits sociaux qui régulent le domaine de la parenté. C'est principalement en naissant et grandissant dans une famille qu'on intègre les construits sociaux qui nous permettent de comprendre ce qu'est une famille et qui nous permettent de reproduire le fait familial à notre tour. Lorsque des construits sociaux et des pratiques relevant de l'économique, du politique ou du religieux (et non seulement de la parenté) d'une civilisation influente sont importés dans de petites sociétés, cela peut radicalement en affecter les usages de parenté. Dès lors, on comprend d'une part que la famille n'est pas le seul lieu de socialisation où s'intègre la compréhension culturellement située de la notion de famille et que, d'autre part, *faire famille* ne se suffit pas à lui-même mais se trouve articulé à des aspects idéologiques (politico-religieux) et économiques de la société.

Éléments historiques d'interprétation

Un avantage épistémologique saillant de l'ethnologie aura été d'appréhender certains phénomènes, anciens ou récents, concernant le fait familial, à travers un ethnocentrisme autocritique (davantage que par une émancipation complète de l'ethnocentrisme : Singleton, 2004). Une autre discipline, l'histoire, permet aussi ce décentrement en mettant en évidence la diversité synchronique des types de groupes domestiques à une époque donnée, la labilité de la composition de ces ménages, et les évolutions diachroniques des domaines religieux, politiques et économiques, mais aussi géoclimatiques et biologiques (voir par exemple à ce sujet Le Roy Ladurie, 1974), qui, en Europe occidentale, ont pu durablement ou massivement affecter *les* familles en tant que configurations de trajectoires individuelles entrecroisées et *la* famille en tant que modèle ou notion, propre à un groupe ou une société, fondée sur des principes, croyances et représentations culturelles.

« Si étudier les autres [cultures] revient à placer les sociétés occidentales dans le continuum des sociétés humaines, étudier celles du passé

permet de comprendre comment et pourquoi notre façon de faire famille a changé, comment et pourquoi notre famille est fille de son époque (Burguière, Klapisch-Zuber, Segalen, & Zonabend, 1994 [1986]) »¹⁰.

Peu de perspectives historiques généralisantes sont incontestées et peu d'historiens les conçoivent comme incontestables (Oris & Alter, 2008). C'est avec la plus grande prudence qu'il faut tirer des conclusions sur un passé au sujet duquel on dispose en principe de moins de données disponibles que sur le présent. Il est une chose que l'on peut affirmer sans risque, néanmoins : le développement des études historiques sur le fait familial a mis en évidence que la famille est une chose changeante. Sur un territoire donné, des tendances fortes et plus ou moins homéostatiques se sont succédé et ont marqué les époques. « Si toute l'histoire est mouvement, il est toutefois des périodes historiques cristallisées auxquelles on peut référer tel type d'organisation familiale : familles paysannes des sociétés agraires, familles bourgeoises du premier capitalisme marchand, familles prolétariennes de la grande industrialisation » (Segalen & Martial, 2013, p. 15). Au sein d'une époque, d'une région et d'une classe données, la labilité des formes familiales se manifeste en outre à travers une variété de façons de faire démontrant certaines plasticités et diversités synchroniques.

Pour comprendre les évolutions des normes et stratégies familiales, il y a profit à s'intéresser à certaines périodes charnières de l'histoire dans les domaines écologiques, démographiques, économiques, sociaux et culturels ; celles-ci ayant pour vertu de mettre en évidence les piliers de l'organisation des systèmes familiaux (Boudjaaba & Arrizabalaga, 2015). Nous mobilisons ci-dessous l'exemple de l'industrialisation de l'Europe occidentale et de la diffusion corollaire d'un modèle bourgeois de la famille à travers toutes les classes sociales. Nous verrons comment ce long processus a d'abord affecté *des* familles pour ensuite modifier durablement le sens de *la* famille en tant que représentation culturelle. Si nous prenons le temps d'opérer ce détour par l'histoire, c'est parce que nous pensons que c'est précisément ce qui est à l'œuvre aujourd'hui : des parcours familiaux sont affectés par des mutations sociales qui impactent du même coup le sens commun de ce qu'est *la* famille.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons reprendre à grands traits quelques caractéristiques de l'homogénéité et de l'hétérogénéité du

10 In Segalen & Martial (2013, pp. 38–39).

fait familial à l'aube de l'industrialisation en Europe occidentale. Ensuite, nous détaillerons la mutation du fait familial dans la France rurale du 19^e siècle. Puis, nous verrons les aspects urbains de ces développements, avant de conclure sur quelques éléments épistémologiques utiles à notre recherche.

Entre le 16^e et le 18^e siècle, le paysage de la famille en Europe présente une certaine diversité. « L'organisation technique du travail, la ségrégation sexuelle plus ou moins poussée des espaces, la charge de la représentation sociale de la maisonnée, le système de dévolution des biens, l'héritage culturel ancien des civilisations germaniques et latines se combinent dans chaque société et un modèle régional particulier s'élabore » (Segalen, 1980, p. 183). Au moins deux piliers matériels et idéels de l'organisation sociale structurent alors le fait familial des différentes régions d'Europe : une économie avant tout agraire et des réglementations imposées par l'Église (Goody, 2001 [2000], pp. 171–205). La vaste majorité des personnes (plus de 80 % de la population) vivait en milieu rural. Les centres urbains étaient loin d'égaliser les proportions qu'on leur connaît aujourd'hui (Garden & Le Bras, 1998 [1955]). Vers 1700, Paris est le deuxième grand centre urbain d'Europe après Londres et compte environ 500 000 habitants (Boutier, Dyonet, & Cailly, 1992, pp. 129–130). Bruxelles à la même époque en a environ 80 000 (*ibid.*) et Genève environ 16 000 (Perrenoud, 1979, pp. 8–9). En tant qu'agent spirituel de l'époque, l'Église consacre les mariages faisant des conjoints une seule chair (*una caro*), et institue les usages licites du sexe. En tant qu'agent économique, l'Église (catholique) participe à la régulation des héritages et des alliances ; elle possède de vastes étendues de terres cultivables ; elle absorbe une quantité importante de main-d'œuvre ; elle accueille les indigents dans des hospices ou fait œuvre de charité (Goody, 2001 [2000]).

À la même période, la natalité est importante, avec un taux brut estimé à 40 ‰, soit près du quadruple du taux actuel. Toutefois, la mortalité infantile et enfantine est importante également. Seulement un enfant sur deux atteint l'âge adulte. L'espérance de vie moyenne est alors de l'ordre de 30 ans. Différents systèmes familiaux coexistent à l'époque en Europe et en France (Le Roy Ladurie, 1972). Les enfants ne naissent et ne grandissent pas tous dans les mêmes conditions, selon leur classe ou selon les usages culturels de leur région.

À l'adolescence, certains enfants restent dans le foyer pour contribuer à la force de travail du ménage si celui-ci peut les accueillir, les nourrir

et les loger. Mais on estime qu'environ la moitié des enfants quittent leur foyer d'origine (Goody, 2001 [2000], p. 97). Ils trouvent du travail, un logis et un couvert ailleurs : ils se font engager comme ouvrier agricole ou domestique, comme mercenaire (pour les garçons) ou ils intègrent des ordres religieux, par exemple. Tous les enfants adultes n'ont pas accès au mariage et tous n'y aspirent d'ailleurs peut-être pas (Engelen & Kok, 2003). L'âge moyen au mariage oscille (selon les régions et les périodes étudiées) entre 26 et 30 ans pour les hommes et 23 et 27 ans pour les femmes. Se marier à cet âge dans une société où l'espérance de vie est relativement courte permet aux conjoints de profiter rapidement de la dévolution des moyens de production attribués aux chefs de ménage. À l'échelle de la société, ce principe est également un moyen de réguler les naissances de façon à ne pas dépasser la capacité de production. C'est le système ouest-européen dit du « mariage tardif » (Hajnal, 1965). Une dizaine d'années peut s'écouler entre le moment où le jeune quitte le foyer et celui où il se marie et prend la tête d'un ménage à son tour. Les sociétés de l'époque comptent donc un nombre important de célibataires (Goody, 2001 [2000], p. 171) : des jeunes en attente de se marier, d'autres qui resteront célibataires, ou quelques rares veufs et mères abandonnées vivant seuls (nous abordons la question du béguinage *infra*).

Le mariage correspond alors à l'accession à une sexualité reproductive légitime, à un moyen de production et à un espace domestique propre. Lorsque deux jeunes se marient, c'est parce qu'ils ont pu acquérir un pécule suffisant pendant leur jeunesse et/ou qu'ils ont reçu un héritage de leurs parents. Le choix du conjoint se fonde sur des logiques endogames, privilégiant la parentèle éloignée et/ou des membres de communautés locales ou voisines dont chaque partie peut tirer profit, tenant compte dans une certaine mesure des inclinations des époux. Dans certaines régions, un poids plus important est accordé à des logiques lignagères (à inflexion patrilinéaire), dans d'autres à des logiques plus égalitaires et conjugales. La pratique de la dot¹¹ rend impératif d'éviter les mésalliances

11 La pratique de la dot jouait un rôle central dans la structuration des formes familiales. Outre son importance dans le choix du conjoint, la dot participait, après le mariage, à équilibrer les rapports de force entre les époux, l'épouse étant dotée d'un capital souvent indispensable au ménage. La dot constituait également une forme d'assurance-vie complémentaire pour la veuve après le décès du mari (Goody, 2001 [2000], pp. 127-144).

(l'hétérogamie sociale), aussi bien pour les filles que pour les fils. Posséder un patrimoine à transmettre, des terres, un commerce, une petite entreprise (qui fait souvent travailler toute la famille) influence non seulement les logiques matrimoniales mais aussi la composition des ménages. En principe, chaque couple marié est à la base de la constitution d'un ménage. Vivant à deux avec leurs enfants, ils forment un ménage « simple », selon la nomenclature de Laslett (1972). En fonction de leur capacité de production, du rythme des naissances, des décès et des alliances, ces ménages simples peuvent devenir « complexes », lorsqu'ils accueillent des ascendants ou des collatéraux, ou « multiples », lorsqu'ils accueillent au moins un autre couple dont l'un des membres est un collatéral du couple en charge du ménage (*ibid.*).

Les parcours de vie de l'époque sont sensiblement plus courts qu'aujourd'hui. Interrompue par la mort d'un des deux conjoints (en couche ou en conséquence de la malnutrition, de la maladie ou d'un accident de travail), la vie des couples est bien courte elle aussi, étant donné le mariage tardif. En fonction de l'âge du veuf ou de la veuve et de sa capacité à diriger un ménage, il ou elle est remarié·e, toujours sous le regard de la communauté et selon les logiques sociales, économiques et de parentèle propres à sa région et à sa classe. Dans certains cas, les veuves et veufs rejoignent un ordre religieux. Dans d'autres, ils cèdent la gestion du ménage au couple formé par leur fils aîné et leur bru (ou à celui formé par leur fille et leur gendre s'ils n'ont pas de fils) en l'échange d'une part des revenus de l'exploitation, du couvert et du gîte sur place ou à proximité. Nous distinguons donc trois types de trajectoires résidentielles possibles : (1) naître, grandir et vieillir dans le ménage où on est né (ce qui arrive si on est marié ou ouvrier de son propre père ou frère chef de ménage) ; (2) naître, grandir puis quitter le domicile parental, sans retour (le plus souvent célibataire si on est un garçon, célibataire ou mariée si on est une fille) ; (3) naître, grandir, partir ailleurs, puis se marier et s'établir (là où on a grandi ou ailleurs). Nous distinguons en outre quatre types de « parcours matrimoniaux » possibles : le célibat définitif ; le célibat suivi d'un mariage tardif ; le célibat suivi d'un mariage tardif puis d'un remariage ; le célibat suivi d'un mariage tardif puis d'un veuvage sans remariage (ce que peut se permettre des veuves suffisamment nanties ou les veufs et veuves qui rejoignent des ordres religieux).

La cohésion de la famille et de la parentèle se manifeste incontestablement dans la défense du nom, du patrimoine et des formes multiples

d'entraide. Les ménages ruraux de l'époque, a fortiori s'ils sont simples (selon la typologie de Laslett), s'inscrivent en outre dans des communautés soudées par des liens d'interdépendance le plus souvent étroits. À de nombreux égards, l'appartenance à la communauté transcende l'appartenance à une famille. Au sein d'une communauté, les rapports sociaux qui lient les personnes qui appartiennent à une même classe d'âge ou au même genre (sexe) peuvent compléter ou concurrencer ceux qui lient les membres d'une même famille. Les jeunes gens sont inscrits dans des confréries religieuses ou des groupes de travail collectif genrés ; garçons, ils sont souvent chargés de faire le guet en troupe, sur les murailles de la ville ou aux abords du village. Ces différentes compagnies, indispensables à la vie sociale, se réunissent, établissent des chefs et des règlements, s'échangent des informations et des services ; ils interviennent plus que comme de simples témoins dans la vie des ménages, les naissances, les mariages et les décès. . . La maison, souvent composée d'une seule pièce destinée à ses habitants humains¹², semble être davantage un dortoir qu'un lieu où l'on vit ; l'essentiel se situant dans la vie sociale et communautaire (Servais, 2000, pp. 31–33).

Progressivement, ce modèle traditionnel va se dissoudre dans la modernité, à travers l'embourgeoisement des mentalités, la sécularisation de la société, la montée en puissance des États et des institutions publiques, un renversement du ratio entre la population urbaine et la population rurale ainsi que des progrès techno-scientifiques liés à la santé et à la mécanisation de l'économie.

Suivant Segalen (1980), dans la France rurale le procès d'industrialisation s'étale de la Révolution (française) aux années 1945–1950. Vers la fin du 18^e et durant le 19^e siècle, un réchauffement du climat et le perfectionnement de techniques agronomiques, obstétriques et sanitaires entraînent une amélioration relative des conditions de vie. La mortalité, en particulier celle des enfants, commence à être contrôlée. C'est une période durant laquelle il y a place pour des stratégies familiales, notamment des stratégies d'ascension sociale. Il s'agit de logiques d'accès à la propriété, d'agrandissement des terres et de transmission évitant le morcellement. Ces stratégies resserrent les liens entre famille et exploitation et soudent davantage les familles.

12 Le bétail se trouve souvent dans la pièce juste à côté, avec une ouverture béante pour profiter de la chaleur animale.

Ce processus engendre à l'époque un paysage diversifié de conditions paysannes. Certains paysans disposent du droit d'usage de terres de petite taille, qu'ils exploitent pour leur consommation propre. D'autres sont propriétaires de terres plus vastes et peuvent consacrer une part de leur production à la vente. Des métayers disposent du droit d'exploiter une terre en l'échange d'un dû payé au propriétaire. D'autres encore possèdent un petit lopin en propre et complètent leurs revenus en obtenant le droit d'exploiter des terres plus vastes dont ils ne sont pas propriétaires. Ce tableau de la vie économique rurale compte en outre des artisans, forgerons, meuniers, tisserands, potiers. . . la plupart ont un niveau de vie comparable à celui des journaliers, dans leur pauvreté et l'organisation de leur ménage. Certains ménages cumulent production agricole et artisanat. Il convient aussi d'ajouter à ce panorama succinct des conditions sociotechnique de la vie rurale du 19^e siècle la collectivisation de plusieurs activités qui exigent la participation de la communauté et l'entraide du voisinage : vendanges, moissons, production coopérative, mise en commun de la fonction de berger (transhumance et pâturage des bêtes) . . .

L'allongement de la durée moyenne de vie, la relative sécurité économique de l'époque et les logiques d'héritage incitent peu à peu à une réduction des naissances. Témoins depuis leur plus tendre enfance de la reproduction du bétail, les maris qui souhaitent réduire leur nombre d'enfants pratiquent le *coitus interruptus*, contrairement aux injonctions de l'Église (Segalen, 1980, pp. 160–161).

Au 19^e siècle, le mariage ne signifie pas nécessairement l'entrée dans l'âge adulte et l'accès à un moyen de production. Les contrats de mariage ne font souvent que régler des situations temporaires et des arrangements fonciers. On observe ainsi une baisse de l'âge moyen au mariage. De la période 1826–1830 à la période 1901–1905, celui-ci passera de 28,4 ans à 26,2 ans pour les hommes et de 25,8 ans à 23,1 ans pour les femmes (Roussel, 1975, p. 44). Avec la baisse de la mortalité, les unions durent également plus longtemps. Entre 1861 et 1865, on estime la longévité des couples à une durée moyenne de 28,5 ans ; soit une moyenne proche du 18^e siècle. La durée des unions va progressivement atteindre, entre 1960 et 1964, une moyenne de 42 ans et 4 mois (*idem*, p. 307). En cas de décès, le remariage des veuves et veufs était la règle, du moins jusqu'au départ massif des femmes vers la ville (*cf. infra*). Ni hommes ni femmes ne pouvaient envisager de se retrouver seuls à la tête d'une exploitation. « On observe [. . .] au long du 19^e siècle, encore de forts pourcentages de mariages qui

sont rompus par le décès de l'un des deux conjoints, et suivis de remariages rapides, continuant de créer des familles à demi-frères et sœurs, compliquant les relations entre membres de la maisonnée, en instaurant des rapports d'alliance entre les générations souvent marquées par une tension que notre terminologie de la parenté ne sait pas traiter » (Segalen, 1980, p. 18).

L'implication des futurs mariés dans le choix du conjoint semble varier de région en région. L'existence du maraîchinage vendéen et du *kiltgang* alpin atteste de modalités autorisant une certaine autonomie et des expérimentations pré-nuptiales à caractère sexuel, laissant aux jeunes l'occasion de faire connaissance aussi sur ce plan, avant d'imposer un choix à leur parent. De telles licences ne concernent néanmoins pas toutes les régions. Segalen (1980, p. 27) suggère une hypothèse intéressante pour expliquer cette disparité : « Les sociétés hiérarchisées qui ont une organisation sociale de classe à défendre seraient beaucoup plus sévères vis-à-vis des relations libres entre jeunes que d'autres, organisées sur une base égalitaire, dont l'ordre social ne serait pas mis en danger par une union qu'il faudrait précipiter en raison d'une grossesse future ». Ajoutons que là où les conventions sociales sont intériorisées, il y a sans doute souvent accord entre le sentiment amoureux et les attentes sociales (Bozon & Héran, 2006). Soulignons également que dans de petites communautés rurales, où la mobilité des jeunes est réduite à la locomotion pédestre et animale, où le regard de la communauté est omniprésent, et où le mariage est une question économique de survie individuelle et collective, le choix du conjoint se restreint à un petit nombre de partenaires envisageables (sans commune mesure avec les conditions d'interconnectivité et de motilité que nous connaissons aujourd'hui en zones urbaines et périurbaines).

Au 19^e siècle, davantage que faire partie d'un couple, les époux font encore partie des groupes masculin et féminin qui constituent le cadre fondamental des relations sociales. Segalen (*op. cit.*, ch. 2) interroge la pertinence de la notion même de couple pour décrire et comprendre la vie familiale paysanne. Le binôme, marié par la communauté, est avant tout une entité de reproduction économique, religieuse et politique qui se fonde dans un village. Même la sexualité des individus (mariés et non mariés) est contrôlée par la communauté. Ce contrôle se manifeste par la délation des voisins, les charivaris et l'intervention d'autorités ecclésiastiques ou civiles dans les conflits ou les égarements. Dans l'espace domestique, le couple ne dispose pas de pièce qui lui serait réservée. La chambre à

coucher est une invention bourgeoise qui s'imposera tardivement dans le monde rural au cours du 20^e siècle. Toute la maisonnée dort, mange et se réchauffe dans la même pièce ; cela concerne souvent aussi les ménages complexes et multiples. Les espaces de couchage se délimitent par des tentures. La sexualité ne se déroule d'ailleurs pas nécessairement dans cette pièce (le grenier et la grange constituent des espaces de sieste privilégiés). Au quotidien, la plupart des tâches ne s'effectuent pas à deux mais sont réparties selon des logiques de genre. Par exemple, les deux conjoints s'occupent du bétail, l'épouse soignant préférentiellement les volailles et le mari les bovins. Dans l'espace public, les activités sociales sont bien souvent ségréguées. Aux tables de banquets et aux célébrations festives, on n'assoit pas les convives par couple, mais bien par genre. Lors des moissons, on ne travaille pas en couple, mais bien en groupe de voisins solidaires : aux hommes la fauche et aux femmes le ramassage des gerbes. Les temps et les lieux de vie sont donc difficilement conjugués dans le sens où nous pourrions l'entendre aujourd'hui.

Toutefois, malgré un substrat d'assignation genrée des rôles, la répartition des tâches productives liées à l'exploitation entre les conjoints se fonde aussi sur des logiques d'interchangeabilité, de coopération et de complémentarité en contraste avec le modèle bourgeois qui va s'imposer. Certes, les hommes se rendent davantage au champ et les femmes s'occupent davantage de l'espace domestique et de la basse-cour. Mais afin de pallier les absences prolongées, la maladie ou le décès, maris et femmes préfèrent échanger leurs savoirs nécessaires à la survie du ménage. Un ensemble de tâches comme la panification ou le tissage peuvent être pratiquées par l'une comme par l'autre. Tous les deux peuvent potentiellement soigner le bétail, fabriquer le fromage. . . La vie quotidienne des paysannes ne se cantonne pas du tout à l'espace domestique. Les occasions de travailler à l'extérieur sont nombreuses. C'est la femme qui se charge de la vente des produits de la ferme au marché hebdomadaire ; c'est elle aussi qui se rend au puits ou au four à pain communal. Les grandes lessives sont l'occasion de sociabilités féminines où les épouses apprennent de la bouche d'autres femmes tout ce que leur mari a fait, entre autres nouvelles et commérages concernant la communauté ou venant de la ville. À l'échelle du ménage, la contribution économique de chaque conjoint apparaît équilibrée. Les tâches et la distribution des rôles sont complémentaires, solidaires et étroitement imbriquées. « On est loin d'une femme dépendante et infériorisée », écrit Segalen (1980, p. 167).

À la veille de Première Guerre mondiale, la production agricole est toujours tributaire d'une main-d'œuvre importante. En cas de crise ou de difficultés, les seuls recours sont les proches (parents et voisins). Point de recours possible vers l'État et la société. La Première Guerre mondiale constituera un premier grand choc pour les familles paysannes avec le départ souvent sans retour d'un nombre massif de jeunes hommes. Les femmes maintiendront l'exploitation, sans surprise (puisque la plupart des tâches étaient interchangeable ou réalisées en collaboration avec transmission de savoirs entre conjoints). La première vague de mécanisation ne remettra pas fondamentalement en cause l'organisation traditionnelle, car une main-d'œuvre nombreuse restera nécessaire et les grands travaux nécessiteront encore d'être accomplis par les réseaux d'entraide traditionnels. En revanche, l'émigration vers la ville et les colonies commence à s'intensifier, amplifiée par la mécanisation des moyens de transport.

Dans l'entre-deux-guerres, l'écart entre le statut de la femme urbaine et celui de la femme rurale est grand. Le marché hebdomadaire, qui constituait pour les paysannes l'occasion de fréquenter le monde urbain, participera probablement à stimuler l'exode des jeunes femmes et des veuves vers la ville. Selon Segalen (1980, p. 163), « c'est peut-être là qu'il faut chercher la cause profonde des changements observés vers la fin du 19^e siècle dans la famille rurale, du départ des filles vers les villes, encouragées par leurs mères qui connaissaient l'existence d'un autre mode de vie que le leur ». Segalen s'interroge (*op. cit.*, p. 188), en citant une observatrice de l'époque (Keranflech-Kernezne, 1933, p. 22) : « Quant aux jeunes filles *“sans un coin à elle, partageant souvent leur lit avec une servante ou une jeune sœur [...] servant autant comme valet de ferme que servante, sans gage”*, comment s'étonner qu'elles soient attirées par la ville, préférant à cet esclavage un travail d'usine et un intérieur avec le confort “moderne”, et refusent d'épouser un homme dans l'[agri]culture ? ». Le départ progressif des jeunes femmes du village entraîne un célibat masculin important (Bourdieu, 1962, 2002). Une meilleure éducation et scolarité favorisant l'ouverture vers l'extérieur, c'est le fils le moins doué qui reste à la ferme. Dans les régions agricoles où les revenus des exploitations sont les plus bas et où le taux de scolarisation des filles sont plus élevés, on observe un plus haut taux de célibat masculin (Jégouzo, 1972). Si bien qu'au sein de certains ménages, la succession n'est plus assurée. La finalité même du ménage-exploitation, transmettre un patrimoine de subsistance à la

génération suivante, perd de son sens. Certains jeunes hommes abandonnent l'exploitation pour gagner la ville à leur tour. L'importance de cet exode finit par ébranler les solidarités villageoises. Les couples qui restent attachés à la terre se replient sur eux-mêmes.

L'industrialisation des procès de production agricole après la Deuxième Guerre mondiale achèvera de déstructurer le modèle familial paysan du 19^e siècle. Le bâti devient inadapté à la mécanisation de la production qui exige des transformations et des investissements. Le logis se cloisonne en des sections distinctes pour chaque usage domestique, suivant une logique bourgeoise triple de désir de parade, d'intimité et de confort. La cuisine se sépare de la salle à manger et s'équipe d'un four permettant de cuire le pain à domicile. Une « belle pièce » se destine à recevoir les visiteurs. Des chambres à coucher se séparent de la pièce de vie et permettent au couple de s'isoler des autres occupants. Une buanderie s'équipe d'une machine à lessiver le linge. Plus tard, une salle de bain se substituera à la cruche et à la bassine dans les chambres.

Les tâches et les rôles se redéfinissent eux aussi en calque du modèle bourgeois. Disposant de son propre four et de sa propre lessiveuse, l'épouse a moins d'occasions de sociabilités féminines à l'extérieur. Les camions des grossistes et des coopératives d'achat venant récolter les produits de la ferme rendent inutile le déplacement ancien de l'épouse au marché hebdomadaire. Le mari dirige les restructurations, adaptations et rénovations incessantes, exigeant des connaissances techniques à mettre continuellement à jour. L'épouse est de moins en moins coopératrice dans les activités de production, sinon pour des tâches répétitives cadencées par la machine. En l'absence des autres adultes (frères, sœurs, père, mère ou ouvriers), personne ne peut veiller sur les jeunes enfants lorsqu'un travail productif à l'extérieur du logis l'exige. Les rythmes et horaires de la production mécanisée ne sont pas congruents avec les horaires scolaires. On ne peut plus déposer le bébé à l'ombre d'un arbre lorsqu'on s'affaire au champ. Il y a concurrence directe entre le travail sur l'exploitation et les soins aux enfants. Au bout de 150 ans d'industrialisation des pratiques économiques, d'embourgeoisement des esprits et d'attrait pour la ville, dans le monde rural disparaissent la coopération des conjoints dans les tâches productrices et la répartition complémentaire des tâches rémunératrices. L'épouse se voit dépouillée de son rôle de productrice et cloisonnée davantage dans des tâches domestiques. Disparaissent également les solidarités villageoises, au profit de l'enfermement dans le binôme conjugal.

La famille est au service de l'exploitation et non plus l'inverse (Segalen, 1980, ch. 7).

Tel a été l'effet combiné de l'industrialisation sociotechnique et de l'embourgeoisement idéal de la paysannerie. Parallèlement, en ville, la situation évolue de manière bien différente. Entre 1800 et 1960, le monde urbain des sociétés européennes voit le développement des commerces, des activités manufacturières, des services (artistes, prêteurs. . .) et des professions libérales (médecins, hommes de loi, architectes. . .). La classe bourgeoise, citadine, enregistre une expansion notable, à la fois démographiquement et culturellement. « Le grand changement dû au développement de l'économie et des connaissances a été l'expansion considérable de la classe moyenne, dont les normes en matière de vie familiale ont pris une importance majeure dans la société, à proportion de la puissance de cette classe. C'était elle qui avait le contrôle du système de communication par lequel ces normes pouvaient être diffusées vers d'autres groupes sociaux » (Goody, 2001 [2000], p. 174). Parmi ces classes aisées, le modèle familial dominant correspondait à un mari pourvoyeur et une épouse non dédiée à la production de revenus, un nombre limité d'enfants sur lesquels on investit, une intimité et une individualité valorisées, un logement cossu et fonctionnel.

Avant de décrire par quel processus ce modèle familial bourgeois va percoler puis s'imposer dans toutes les couches sociales, soulignons l'émergence d'une contre-culture urbaine et prolétaire de la famille. Bien avant la mécanisation de la production agricole, l'industrialisation d'un ensemble de produits métalliques, verriers, céramiques et textiles permet une production de masse que le travail à domicile de l'ère proto-industrielle ne peut plus concurrencer. Les artisans ruraux s'orientent vers les villes et les usines pour trouver un emploi. Métayers et petits exploitants agricoles victimes du rachat de leurs terres suivent le même mouvement migratoire. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, des crises économiques affectant en particulier l'industrie textile, mais aussi l'agriculture, renforcent la migration vers les centres urbains et les bassins miniers et sidérurgiques. En France, la proportion de la population totale qui habite en ville dépasse les 50 % dès 1931 (Molinier, 1977, p. 80). Sur le plan du fait familial, cet afflux de pauvres en ville va avoir au moins quatre conséquences.

En comparaison à la vie en milieu rural, où la parentèle et la communauté villageoise sont présentes et impliquées dans les affaires individuelles, conjugales et familiales, vivre en ville, c'est jouir d'une autonomie

et d'une intimité supérieures (Segalen, 1980). Disposant de leurs propres revenus, les jeunes hommes et femmes peuvent alors choisir plus librement leur conjoint, a fortiori s'ils ne peuvent espérer de patrimoine en héritage de leurs parents et si ces derniers vivent éloignés d'eux (étant restés à la campagne). En ville, la densité de la population étant plus importante, on choisit son conjoint parmi un plus grand nombre de personnes qu'en zone rurale. L'anonymat urbain et l'isolement relativement supérieur du logement urbain (*cf. infra*) exposent à certains dangers. Les violences familiales y ont peut-être trouvé un terrain plus propice à leur développement au sein du couple et de ménages nucléaires cloisonnés où règne alors « l'individualisme affectif » (Goody, 2001 [2000], p. 201).

Parmi les classes populaires urbaines, on officialise moins les unions. Il est ainsi plus aisé de les défaire. Le conjoint n'est plus nécessairement le compagnon de toute une vie (Seccombe, 1993). L'Église ayant perdu une part du pouvoir qu'elle exerçait sur les familles (subséquemment à la Révolution française, entre autres), les affaires de divorce ne relèvent plus du droit ecclésiastique, mais du droit civil. En outre, le droit civil n'affecte que la classe moyenne ; « la classe ouvrière connaissait depuis longtemps la séparation *de facto* des conjoints ou la désertion des pères. [. . .] Souvent, [les jeunes issus des classes les plus pauvres] hésitai[en]t beaucoup devant le caractère officiel du mariage, et, si l'union libre a toujours été pratiquée, elle devient beaucoup plus fréquente dans le monde ouvrier du premier 19^e siècle : elle limitait les dépenses et évitait l'engagement permanent. La dissolution du mariage religieux n'était accessible qu'aux riches et aux puissants, alors que l'union libre pouvait s'interrompre de façon très informelle » (Goody, 2001 [2000], p. 195).

À l'instar de la paysannerie, mais contrairement aux usages bourgeois, le couple de parents prolétaires est biactif. « En ville, à l'usine, les débuts du capitalisme, et particulièrement du capitalisme textile, ont sérieusement désorganisé la famille en mettant les femmes à l'usine et secondairement les enfants. La faiblesse des salaires masculins exigeait le travail de tous » (Segalen & Martial, 2013, p. 64).

Contrairement à la tendance paysanne et aux usages bourgeois, la nouvelle classe ouvrière urbaine et industrielle fait davantage d'enfants ; ces derniers sont perçus comme des sources de revenus complémentaires. Les employeurs embauchent volontiers des enfants rémunérés à moindre coût, mais dont le revenu est souvent indispensable pour les parents, ce qui encourage la natalité des plus pauvres. Certains employeurs iront jusqu'à

créer leur propre école à proximité du site de production, pour une scolarisation à temps partiel. Les usines embauchent parfois des familles entières ; cela rend ces familles dépendantes de l'employeur et donc plus dociles.

À partir du début du 20^e siècle, le modèle familial bourgeois va progressivement gagner la classe ouvrière à travers plusieurs biais. L'un des plus importants d'entre eux est la généralisation de la scolarisation des enfants, comme agent de primosocialisation. Aux commandes de l'appareil d'État, la bourgeoisie institue les contenus des programmes d'éducation et véhicule des messages *top-down*. La scolarisation engendre des générations d'hommes et de femmes mieux formés et un peu mieux salariés. Les femmes vont investir les emplois de bureau requis par l'industrie et les services publics ou encore exercer des fonctions d'institutrice ou d'infirmière, au moins jusqu'à leur mariage. Capitaux scolaires et économiques facilitent les unions hypergames (du point de vue de l'épouse ou des parents de l'épouse). Ce contexte autorise des logiques familiales pensées sur le long terme. En retardant les naissances, les femmes peuvent accumuler un pécule et s'assurer de meilleures conditions de vie. En faisant moins d'enfants, elles peuvent soigner davantage l'éducation de ces derniers et/ou poursuivre une carrière à temps partiel. L'enfant, perçu antérieurement comme « utile », devient « précieux » (Praz, 2005). Cela entraîne une baisse importante de la fécondité, avant même la banalisation du préservatif masculin, les classes populaires urbaines pratiquant aussi le *coitus interruptus* (McLaren, 1983, pp. 22–23). Cette tendance au déclin des naissances à la campagne comme en ville perdurera jusqu'aux années 1970, à l'exception du *baby-boom* d'après-guerre.

Un deuxième vecteur de la diffusion du modèle bourgeois dans la classe ouvrière est le salariat. En attribuant les salaires, les employeurs instituent le *male breadwinner*. Le salaire que perçoivent alors les femmes ouvrières est plus élevé que celui des enfants mais reste bas, car les employeurs le considèrent comme un complément à celui de leur mari. En outre, alors qu'en zone rurale les femmes étaient précédemment davantage économiquement impliquées, notamment dans la commercialisation, l'intensification de l'industrie entraîne aussi l'augmentation du capital requis pour monter une affaire. Cela entrave l'acquisition ou la location des moyens de production par les petits producteurs et par écho réduit la présence des femmes. Elles se retrouvent orientées vers les tâches liées à la sphère privée (soin aux enfants et entretien de l'espace domestique), les responsabilités familiales non rémunératrices et la gestion de la consommation du ménage ;

la contribution masculine s'orientant, elle, davantage vers des tâches de production rémunératrices effectuées à l'extérieur du domicile. « Conséquence de cette évolution, l'idée que l'homme devait à lui seul gagner de quoi faire vivre la famille, ignorée au 18^e siècle, sauf dans les classes supérieures, passe au premier plan avec les hauts salaires des ouvriers les plus qualifiés, la disparition d'une bonne partie du travail "traditionnel" des femmes, le discours syndical sur le sujet et les idées victoriennees sur le rôle de la femme. Nombreuses sont les femmes qui sont alors promues (ou reléguées) aux seules tâches domestiques, et se consacrent avant tout à l'éducation des enfants » (Goody, 2001 [2000], pp. 184–185). De fait, si au début du 20^e siècle, les conditions familiales de l'ouvrier en ville sont aussi diverses que sa situation sur le marché de l'emploi, une nette corrélation existe entre le niveau de salaire et le degré de « familialisation » de l'ouvrier. Meilleur est le salaire, plus stables sont les conditions de travail, et plus « rangé » apparaît l'ouvrier (Segalen & Martial, 2013, p. 62).

La diffusion du modèle familial bourgeois parmi les classes populaires se réalise également à travers le découpage de l'espace par la classe dominante. Fin du 19^e siècle, lorsque le migrant quitte son village pour trouver un emploi en ville, bien souvent célibataire, il se retrouve pensionnaire chez d'anciens membres du village d'origine ou de sa parentèle. Pour la famille hôte, c'est un moyen d'abonder un budget précaire. Les apparentés, ou « pays », aidaient également le nouvel arrivant à trouver un emploi. Mais face à l'afflux de prolétaires en ville, l'offre de logement est rapidement dépassée. Pour y répondre, « [des] promoteurs privés édifient à la hâte des logements où s'entassent des familles dont la plus grande partie des ressources passent dans le loyer » (Segalen & Martial, 2013, p. 63). Ensuite, des employeurs plus ou moins philanthropes ou paternalistes ont développé des initiatives de logements ouvriers comme les coronas ou les familistères ; ce qui était également une manière de fidéliser les ouvriers et d'accroître leur productivité. Ce nouveau bâti domestique est en outre une façon pour la classe bourgeoise d'imposer ou de faire percoler dans la classe ouvrière son modèle de l'entité familiale : nucléaire, intimiste, cloisonnée et fonctionnelle (Servais, 2000, pp. 81–87). Par contraste avec la vie paysanne antérieure au 20^e siècle, la dissociation fréquente du lieu de vie et du lieu de travail en ville participe aussi à marquer plus nettement la distinction entre sphère privée et sphère publique (Ariès et al., 1987).

Dans les années 1940 et 1950, la majorité de la classe ouvrière avait intégré les normes éthiques de la classe bourgeoise. Sociohistoriquement,

le modèle qui se dégage alors répond à une morale laïcisée, mais toujours empreinte de judéo-christianisme et de paternalisme. Il s'inscrit dans une économie capitaliste et industrielle. Il garde quelques traces de la contre-culture prolétaire : la disparition de la dot, davantage de liberté dans le choix du conjoint (et peut-être la possibilité de dissoudre l'union avant la mort du conjoint qui s'exprimera davantage à partir des années 1960). Il s'incarne par la constitution d'une famille nucléaire vivant durablement dans un logis, composé d'espaces de vie cloisonnés et fonctionnels, éloigné du site de production, souvent en zone pavillonnaire ou périurbaine. L'injonction à pourvoir pèse sur les épaules des pères ; les injonctions à une « bonne tenue du ménage » et à la « bonne maternité » pèsent sur celles des mères. La charge (morale et financière) d'être de « bons parents » tend à réduire le nombre d'enfants au sein d'une classe ouvrière qui se « moyennise » (Rusterholz, 2017). Dans les années 1950 et 1960 en Europe, l'adoption de ce modèle par les femmes des classes ouvrières et paysannes s'inscrit dans un processus de distinction sociale. Pour celles issues des milieux populaires particulièrement, ne pas travailler constitue un privilège par rapport à leurs propres mères. C'est aussi un moyen de se rapprocher des femmes des classes moyennes et supérieures. Aspirer à être femme au foyer participait ainsi d'un phénomène d'ascension sociale.

Le processus d'industrialisation des sociétés d'Europe occidentale s'est ainsi étalé sur environ deux siècles. Au niveau des familles, il n'est alors pas question de rupture radicale, mais plutôt de variables qui évoluent avec le temps et qui affectent les trajectoires familiales différemment selon leur contexte. Par exemple, la comparaison de stratégies familiales dans une municipalité rurale et deux bourgades aux prises avec les effets de la mécanisation soudaine de l'industrie textile au 19^e siècle dans la région liégeoise en Belgique a mis en évidence les résistances et la force des logiques familiales malgré les pressions économiques (Oris & Alter, 2008). Au fil d'adaptations, de bricolages et de résistances aux niveaux *micro* des familles et *meso* des spécificités régionales, les différents modèles familiaux et résidentiels répandus en Europe occidentale évoluent pourtant (Oris, 2003). À une échelle de temps long, des logiques et principes qui présidaient au fait familial ont finalement changé sous l'influence de phénomènes macrosociaux qui s'étendent sur plusieurs générations, faisant passer le fait familial de configurations résidentielles diverses répondant à des logiques essentiellement chrétiennes et agraires à un modèle normatif dominant de la famille, répandu dans les esprits et dans les pratiques, dans toutes les strates de la

société. C'est à cette époque que Durkheim puis Burgess observent une autonomisation du couple à l'égard de la parentèle et de la communauté, ainsi que l'augmentation de l'intervention de l'État dans les affaires familiales. L'importance croissante de ce dernier se traduira par un phénomène d'institutionnalisation des parcours de vie (Kohli, 2007).

Pour tenter une synthèse de l'apport épistémologique de l'histoire sur le fait familial, comme nous l'avons fait plus haut avec l'anthropologie, soulignons d'abord que dans ses essais comparatifs des « systèmes familiaux » l'histoire semble autant aux prises avec la définition de la notion de famille que l'anthropologie, face à la diversité et à la labilité du phénomène. Du 16^e au 19^e siècle, l'Europe occidentale était habitée par différentes formes familiales qui exerçaient différentes fonctions et se caractérisaient par différentes attitudes à l'égard des relations familiales (Anderson, 1980). On a vu avec l'exemple de la paysannerie que les notions telles que « couple » et « famille » sont, à divers égards, solubles dans le social, l'économique, le politique et le religieux. Si bien que lorsque des changements importants affectent ces secteurs de la vie sociale, les rapports de genre et de génération (en ce compris la répartition des tâches et des biens), la composition des ménages, les activités exercées par ces derniers, ainsi que le découpage et l'aménagement de leur espace domestique s'en trouvent affectés. Ces changements sont tels qu'ils forcent l'historien à opérationnaliser ses recherches sur « la famille » ou sur « le couple » selon les données empiriques disponibles en se distanciant, avec un succès variable, de ses propres conceptions pour mieux saisir le passé. Les référentiels linguistiques et analytiques du présent constituent potentiellement des pièges à la compréhension des logiques sociales passées qui ne s'avèrent pas toujours superposables à celles d'aujourd'hui.

Certains chercheurs ont ainsi abordé le fait familial sous l'angle de la résidence (Laslett & Wall, 1972). La vie des groupes résidentiels est un processus marqué par des aspects sociaux, économiques et culturels pouvant varier d'une région ou d'une classe sociale à l'autre ; mais c'est aussi un phénomène temporel marqué par une dynamique de fusions et fissions, au gré des *cycles de la vie familiale*. Mariage, naissance, départ des enfants, décès ne sont pas les seuls facteurs : conjonctures démographiques (forte mortalité propre aux périodes de guerre, de famine ou d'épidémie par exemple), pauvreté ou richesse de la famille, querelles intrafamiliales, hébergement temporaire du conjoint d'un enfant qui vient de se marier mais n'a pas pu encore quitter la maison. . . sont autant

d'exemples montrant que même là où il existe un modèle dominant, toutes sortes de situations s'observent en pratique (Segalen & Martial, 2013, pp. 45–46). Il apparaît donc également opportun de s'intéresser non seulement aux cycles de la vie familiale, mais aussi à la spécificité et à l'hétérogénéité des *parcours* et des trajectoires de vie familiale.

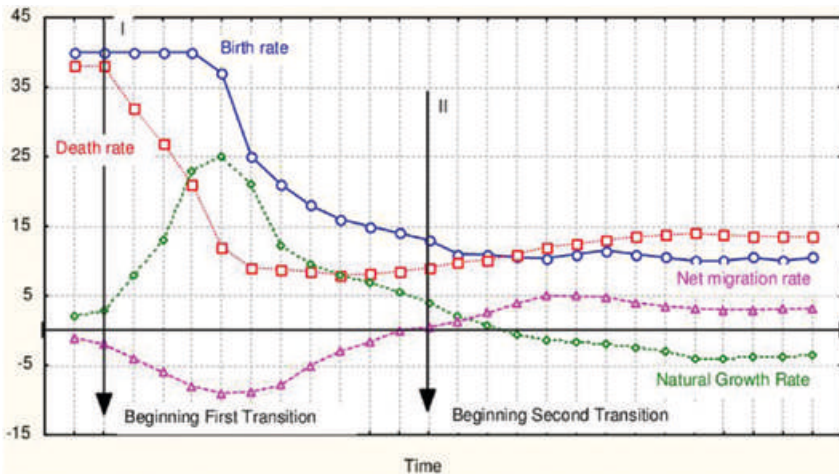
D'autres chercheurs ont abordé l'histoire de la famille sous l'angle de la transmission du patrimoine (et de l'évolution des coutumes et du droit), d'autres encore à travers la natalité, les modalités de choix du conjoint, la sexualité ou l'enfance. Comparant diverses périodes de l'histoire ou diverses aires géographiques, pour chacune de ces questions la recherche historique met en évidence des similitudes, des différences notables et des particularismes remarquables en raison de conditions et de réalités écologiques, démographiques, économiques, sociales et culturelles (Boudjaaba & Arrizabalaga, 2015). Le poids des règles et des coutumes est important, bien qu'il faille également en considérer les usages et les contournements, à l'épreuve de stratégies familiales et individuelles de coresidence, de transmission d'héritage ou d'alliance, notamment. Une variété de travaux historiques (par exemple Chiva & Goy, 1981, 1986 ; Oris & Alter, 2008) ont démontré la flexibilité des systèmes familiaux : la capacité des familles à utiliser les lois et à adapter leurs pratiques pour assurer leur reproduction sociale, économique et culturelle en toute légalité. Dans les faits, les évolutions du fait familial en Europe s'étalent sur des siècles dans un enchevêtrement complexe de ruptures et de continuités s'exprimant avec une intensité et à une vitesse variables selon les régions, les classes ou les situations singulières de certaines personnes et familles amenées à faire des choix nouveaux dans un contexte changeant.

« Les familles n'obéissaient pas à des lois coutumières fixées une fois pour toutes et à des règles immuables. [Elles] se pliaient certes à des codes, mais elles évaluaient surtout toutes les possibilités et situations à leur disposition avant d'élaborer les stratégies relatives à la transmission du patrimoine [. . .]. Rien n'était laissé au hasard, mais rien non plus n'était automatique. Les décisions émanaient de choix familiaux et individuels et étaient le fruit de discussions et de concessions entre les différents membres ; ces décisions étaient ainsi évaluées et adaptées aux réalités économiques du moment, aux objectifs collectifs des familles et aux intérêts individuels de chacun des membres. [. . .] Demeuraient cependant des “principes implicites” (Bourdieu, 2002) et des “régularités matrimoniales” (Segalen, 1977, 1984, 1985), qui évoluaient dans le temps et que les familles consciemment et sciemment adaptaient à leurs réalités pour protéger les intérêts de la maison, de la famille et des individus » (Boudjaaba & Arrizabalaga, 2015).

Éléments démographiques d'interprétation

De « régularités matrimoniales » et de « principes » moteurs de tendances relatives au fait familial, il en est justement question dans ce que la plupart des démographes ont appelé les première et seconde *transitions démographiques* (Lesthaeghe & van de Kaa, 1986). Ces transitions (indiquées I et II sur la Figure 1) correspondent à des périodes d'évolutions rapides et massives de la mortalité, de la fécondité et de la migration des populations des pays occidentaux¹³. Nous les qualifions ici de « rapides » parce qu'elles indiquent des changements d'attitudes culturelles qui affectent la taille de la population des pays concernés en environ une soixantaine d'années pour la première (s'étalant donc environ sur trois générations¹⁴ pour l'époque) et environ une trentaine pour la seconde (soit un peu plus d'une génération pour cette autre époque), en Europe (van de Kaa, 1999).

Figure 1. Modèle de la première et seconde transitions démographiques (van de Kaa, 1999)



13 D'autres populations seront par la suite traversées par ces mêmes transitions.

14 Par « génération », nous entendons l'écart d'âge moyen entre les parents et leurs enfants. Cet écart d'âge s'est allongé entre la première et la seconde transition.

Avant de nous concentrer davantage sur ladite seconde transition, attardons-nous brièvement sur la première qui nous relie au contenu du sous-chapitre précédent relatif aux éléments historiques d'interprétation. La première transition se caractérise par la réduction du taux de mortalité et l'allongement de la longévité moyenne de la population, suivis d'une diminution du taux de natalité et une émigration importante une à deux générations plus tard. En Europe occidentale, cette première transition (TI), indiquée par la flèche I sur la Figure 1, s'est produite au 19^e siècle. Elle s'y est opérée à des rythmes et amplitudes différents dans les différents pays, mais les tendances y sont toujours les mêmes¹⁵. Avant TI, les femmes qui le peuvent font plus d'enfants qu'après (ces derniers représentant une force de travail pour les familles) ; les jeunes hommes prennent le temps d'acquérir un petit pécule avant de se marier ou de cohabiter, les classes populaires se mariant moins, alors ; l'espérance de vie des femmes et des hommes est plus courte. À partir du point de bascule TI, l'espérance de vie est de plus en plus longue, grâce à l'amélioration des conditions de vie des masses et une culture dite hygiéniste. Les jeunes gens se marient davantage que leurs parents et aïeuls ; et ils se marient plus jeunes que ces derniers. Le nombre d'enfants par famille se limite progressivement à deux enfants par femme en moyenne, conséquemment à un effort et une intention des gens le plus souvent mariés de réduire leur fécondité ; et ce, alors même que le contraceptif masculin ne connaissait pas encore son succès actuel.

“Ariès [. . .] argued that the improvement in contraceptive means and methods was secondary; decisive was the change that had occurred in people's minds, since that determined their usage” (van de Kaa, 2002, p. 6).

Abordons à présent ce que les démographes van de Kaa & Lesthaeghe ont appelé « la seconde transition démographique » (Lesthaeghe & van de Kaa, 1986 ; van de Kaa, 1987). Il s'agit d'un deuxième point de bascule (TII) qui semble marquer le passage vers un nouvel état démographique (voir la flèche II sur la Figure 1). Ce dernier se caractérise par une stabilisation du taux de mortalité à un niveau faible (relativement à TI) et une

15 Le graphe est à prendre comme un motif qui se répète plus ou moins égal à lui-même, décalé de quelques années selon le pays concerné. Nous pensons que c'est la raison pour laquelle le graphe de van de Kaa n'a pas de valeurs spécifiques indiquées en abscisse.

natalité inférieure au renouvellement de la population (soit, moins de deux enfants par femme). À terme, il en résulte une population vieillissante (c'est-à-dire un renversement de la « pyramide des âges ») et un déclin lent mais continu de la population de ces pays, compensé par une immigration supérieure à l'émigration. À partir de TII, la période est marquée par la diffusion importante parmi la population d'un plein contrôle de leur fécondité, d'une faible motivation à engendrer plus d'un ou deux enfants (par femme) et de l'intention de remettre à plus tard la procréation de l'enfant ou du premier enfant (typiquement vers 29 ans aujourd'hui pour les femmes). Il restait à mettre en évidence ce qui a induit ces nouveaux comportements avec une force telle que cela a remarquablement affecté les courbes démographiques.

Ce passage vers cette nouvelle situation démographique a été remarqué dans les années 1980 (Lesthaeghe & van de Kaa, 1986 ; van de Kaa, 1987) en Belgique et aux Pays-Bas ; soit plus d'une décennie après TII. Lesthaeghe et van de Kaa ont ensuite observé que le même phénomène affectait tous les pays d'Europe occidentale à partir des années 1960, bien qu'à des rythmes différents et à une amplitude différente, partant du nord de l'Europe pour ensuite se produire dans le Sud puis l'Est européens. Leurs hypothèses explicatives ont été abondamment discutées, controversées et nuancées entre-temps¹⁶. Avant de résumer ci-dessous les caractéristiques observables et les causes inférées de la « seconde transition démographique » comparées à celles de la première, telles que mises en évidence par les deux démographes (Lesthaeghe, 2010, 2011 ; van de Kaa, 2002), précisons d'emblée que cette seconde transition ne semble que peu démographique, à proprement parler, puisqu'elle concerne la nuptialité davantage que la fécondité, la mortalité ou la migration. Quoi qu'il en soit, les auteurs, y compris ceux qui s'opposent au concept de seconde transition démographique ou à ce qui cause les taux de fécondités étonnement bas (inférieurs au seuil nécessaire au renouvellement de la société), reconnaissent que sont à l'œuvre des changements culturels, d'ordres idéels et matériels, qui modifient massivement les comportements directement ou indirectement liés à la fécondité, la mortalité ou la migration.

16 Dans ce débat, il est entre autres question d'invalider l'universalité de cette seconde transition démographique. Son universalité n'est pas notre préoccupation ; l'important pour nous est qu'elle concerne indubitablement les pays concernés par notre aire géographique d'investigation et l'Europe en général.

La première transition démographique s'accompagnait d'une augmentation du taux de mariage. Les gens se mariaient davantage et se mariaient plus jeunes. Par contraste, après la seconde transition, c'est-à-dire à partir du milieu des années 1960 pour les pays de l'Ouest européen, le rapport au mariage s'inverse : on se marie de moins en moins, et de plus en plus tard. Les jeunes adultes quittent également plus tardivement le foyer parental. On vit en outre plus souvent et plus longtemps seul, après la seconde transition. Une des causes expliquant ce phénomène est l'allongement de la durée de la scolarisation et des études des jeunes hommes et femmes.

Une deuxième distinction entre la première et la seconde transition démographique concerne l'inversion de la divortialité. Subséquemment à la première transition, le taux de divortialité est faible : les lois encadrant le divorce sont restrictives ; la diffusion du modèle bourgeois et contre-révolutionnaire de la famille s'amplifie parmi une classe moyenne en augmentation numérique et parmi la classe prolétaire. Ainsi, alors que la première transition se caractérise par davantage de mariages, la seconde se caractérise par davantage de divorces. Cette augmentation du taux de divorce postérieure à TII s'explique entre autres par une autonomisation (financière) accrue des individus (désormais aussi plus instruits que leurs parents et grands-parents) vis-à-vis de leur conjoint (mais pas nécessairement vis-à-vis de la société) et par des lois facilitatrices.

Une troisième distinction entre la première et la seconde transition démographique concerne cette fois l'inversion des taux de remariage. Après la première transition, le décès du conjoint (veuvage) et les rares divorces sont habituellement suivis d'un remariage. Tandis qu'à partir de TII, on se remarie de moins en moins suite à la disparition du conjoint (cette dernière advenant habituellement bien plus tard dans le parcours de vie, étant donné l'allongement de l'espérance de vie) et on se remarie de moins en moins après un divorce (pourtant de plus en plus fréquent). Ces phénomènes sont interprétés comme le signe de la diffusion d'une perception différente de l'institution matrimoniale.

Une quatrième distinction concerne l'inversion du rapport à la fécondité. Après la première transition, la vaste majorité des naissances a lieu dans le mariage (à l'exception des périodes de guerre et de crise économique). Les époux font peu d'enfants et ils les font au début de leur carrière maritale, tâchant de restreindre leur fécondité ensuite. Des ratés des méthodes contraceptives d'alors participent à limiter la baisse de la

fécondité. Par contraste, après la seconde transition, on fait de moins en moins d'enfants et on les fait de plus en plus hors mariage. Une des causes de la réduction de la fécondité des femmes est le contrôle accru dont elles disposent grâce à l'invention et à la banalisation des contraceptifs chimiques à forte et à faible dose, des dispositifs contraceptifs intra-utérins, de la médicalisation de l'avortement et de législations favorables. Une autre cause est imputée à ladite « Révolution Sexuelle » des années 1960 qui s'opposait fortement à l'idée que l'usage du sexe devait être confiné aux relations intramaritales et à visée essentiellement reproductive. Une troisième cause de la réduction de la fécondité postérieure à TII est celle de la (deuxième) révolution féministe du genre et la forte revendication au droit des femmes à disposer de leur propre corps concernant la maternité (Lesthaeghe, 2010, pp. 214–217).

On le voit, cette seconde transition correspond à une transition du rapport à la conjugalité et à la nuptialité bien davantage qu'à une transition spécifiquement démographique. L'évolution du taux de fécondité est une conséquence d'évolutions dans le rapport à la sexualité, dans les rapports de genre, et aux dynamiques d'individuation résultant en une fragilisation du mariage.

Pour Lesthaeghe (2010, 2011) et van de Kaa (2002), c'est dans les changements culturels, c'est-à-dire la diffusion et l'adhésion massive à de nouvelles idées et représentations sociales, les changements économiques et les développements technologiques, concernant la mort, la maladie, la naissance, les rapports conjugaux et le rapport aux enfants, qu'il faut chercher les causes de ces transitions démographiques. Ils arguent que la première transition démographique en France et dans d'autres régions d'Europe occidentale faisait partie intégrante d'un développement sociétal dans lequel la croissance économique favorisait les aspirations matérielles et l'amélioration des conditions de vie. Les préoccupations sociales de la période s'étalant environ de 1860 à 1960 concernaient principalement l'augmentation du revenu des ménages, l'amélioration des conditions de travail et de logement, l'élévation du niveau de santé publique et de l'espérance de vie, l'investissement dans le capital humain à travers l'enseignement et l'instruction, la constitution d'un filet de sécurité par l'élaboration graduelle de systèmes de sécurité sociale. En Europe, écrit Lesthaeghe, ces objectifs sociétaux étaient partagés et soutenus par toutes les factions politiques et religieuses dont les idéologies étaient entretenues, appuyées et diffusées par des partis, des syndicats des organes de médias et des

services d'entraide sociale, formant ensemble des réseaux soit religieux (catholiques ou protestants), soit politiques (libéraux ou socialistes). Le pilier religieux sacralisait la maternité et valorisait la famille conjugale aimante y voyant un rempart contre l'immoralité, l'athéisme et les pathologies sociales de la société industrielle. Le pilier sociolibéral voyait également dans le modèle de la famille conjugale à la fois un bastion contre les maladies sociales du 19^e siècle et la base d'un nouvel ordre social fondé sur des principes humanistes. Tous les courants idéologiques dominants considéraient donc la famille (dans l'acception bourgeoise du terme) comme la pierre angulaire de la société. Une division des tâches familiales clairement genrée ne pouvait que mieux servir l'élévation à la fois morale et matérielle des citoyens et de la société. Aux maris les fonctions de pourvoyeurs de moyens de subsistance ; aux épouses celles de pourvoyeuses de soins et la responsabilité de la qualité de la vie familiale. Pour que cette vision se réalise, les revenus du mari devaient être suffisamment élevés afin que l'épouse puisse se consacrer entièrement au ménage (Lesthaeghe, 2010, p. 218). Cela signifie que les courants idéologiques dominants, en ce compris ceux des partis socialistes, ont contribué à l'embourgeoisement de la classe ouvrière à travers la diffusion du modèle familial du couple M. Gagnepain & M^{me} Àlamaison. En somme, il était attendu que toutes les classes sociales adhèrent à un unique modèle familial fondé sur une suite solidement établie de phases ponctuant les parcours individuels : pour les jeunes gens, pas de mariage sans pécule ou sans perspective financière, et pas de procréation hors mariage.

La seconde transition démographique, en revanche, se fonde sur d'autres logiques sociales et culturelles, relatives à une société plus prospère et dans laquelle les citoyens sont moins préoccupés par la sécurité et la subsistance (qu'au cours des périodes de guerres et de crises qui ont précédé). Une fois cette sécurité et cette subsistance assurées par des emplois à long terme, des systèmes de sécurité sociale et l'État-providence, davantage de place et de moyens sont laissés à l'individu pour se centrer sur ses réalisations personnelles, ses choix de vie, sa reconnaissance sociale. Ces mêmes caractéristiques affectent d'autres domaines de la vie sociale que la nuptialité et la fécondité ou la migration ; c'est pour cela que Lesthaeghe et van de Kaa envisagent ce qu'ils ont baptisé « la seconde transition démographique » comme le résultat d'une transition culturelle liée à une large variété d'indicateurs empiriques de changements idéels (Surkyn & Lesthaeghe, 2004 ; van de Kaa, 2002). Les deux démographes trouvent chez

Inglehart (1997) une définition de cette transition culturelle ; il s'agit du passage d'une culture antérieure décrite comme matérialiste et moderne (dont la première transition démographique est une conséquence) à une culture contemporaine postmatérialiste et postmoderne (dont une conséquence serait la seconde transition démographique).

“We argue that the shift from ‘materialism’ to ‘post-materialism’ as defined by Inglehart, gave a good indication as to the direction in which the explanation of the second demographic transition should be sought. For the shift to post-materialism accentuated the growing importance of anti-establishment orientations and of individual and social emancipation. The second transition, so it appears to us, was grounded in an ideology of self-development or self-fulfilment” (van de Kaa, 2002, p. 25).

Dans une tentative d'opérationnalisation du postmodernisme, van de Kaa propose d'abord de le comprendre comme une vision du monde (traduit en allemand par les concepts de *Weltanschauung* ou *Zeitgeist*) propre à une époque donnée, qui succède à celle du monde moderne et s'en distingue par différentes évolutions. Les aspects idéels de la vision postmoderne du monde s'accompagnent d'un contexte tangible propre au postmodernisme offrant par exemple aux citoyens des pays concernés un degré inégalé de sécurité économique, un haut standard de vie, la possibilité d'élire ceux qui les gouvernent, etc. Autant de concepts quantifiables dont la mesure s'avère présenter des corrélations avec des comportements relatifs au fait familial : là où cette situation culturelle postmoderne s'installe s'opère la seconde transition démographique (van de Kaa, 2002).

Les questions de croissance ou de décroissance des populations sur les territoires outrepassent notre sujet ; précisons néanmoins que pour van de Kaa les causes de l'allongement de l'espérance de vie et les motifs migratoires sont probablement les mêmes que ceux du déclin du mariage et de la baisse de la fécondité, à savoir la quête culturellement légitimée d'un plus grand bonheur individuel articulée aux possibilités économiques et technologiques héritées de la culture moderne et développées ensuite par la culture postmoderne. Sur le plan de la mortalité, la culture postmoderne se traduit par des pratiques de vie individuelles plus saines socialement intégrées (alimentation équilibrée, pratiques sportives, contrôles médicaux réguliers) allongeant l'espérance de vie. Sur le plan migratoire, l'Europe de l'Ouest semble promettre un plus grand bonheur aux yeux des immigrants issus de régions où la seconde transition démographique n'a pas encore eu lieu. Sur le plan de la nuptialité, la culture postmoderne se

traduit par l'idée que l'union conjugale n'est pas indispensable à un plus grand bonheur (une perception peut-être acquise dans la douleur par les divorcés et leurs enfants, précisons-nous) et que se limiter à engendrer 2, 1 ou 0 enfant(s) correspond à de meilleures possibilités de réalisations personnelles, en particulier lorsqu'il s'agit de combiner le désir d'enfant aux nécessités de la responsabilité parentale et à l'épanouissement par la carrière professionnelle (ou par l'engagement associatif) (van de Kaa, 2002).

Il faut, pour compléter ce tableau avec davantage de précautions intellectuelles, mentionner les quatre points suivants. Premièrement, durant la seconde moitié du 20^e siècle, l'implication croissante des femmes sur le marché du travail et l'augmentation de leur niveau d'études sont liées à l'éphémérité des unions et à l'affaiblissement de la fécondité, en Europe ainsi qu'aux EUA (A. Cherlin & Furstenberg, 1983).

Deuxièmement, à partir des années 1990, les évolutions macroéconomiques et macrosociologiques liées à la globalisation et à la libéralisation du marché ont créé une nouvelle période marquée par de nouvelles difficultés de transition vers l'âge adulte. Les employeurs européens se sont montrés plus réticents à offrir des emplois stables aux jeunes, en particulier les moins diplômés. En conséquence, les jeunes retardent engagements matrimoniaux, mises en ménage et parentalité (Blossfeld, Klijzing, Mills, & Kurz, 2005 ; Mills & Blossfeld, 2003).

Troisièmement, depuis le début des années 2000, il semble que la catégorie des jeunes femmes et hommes disposant d'un plus haut niveau de diplôme ait tendance à constituer des unions maritales qui présentent une plus faible probabilité de divorce. Ces couples ont entre autres caractéristiques d'être biactifs et de répartir les tâches domestiques de manière plus égalitaires en termes de genre (Billari & Kohler, 2004 ; A. J. Cherlin, 2016 ; Esping-Andersen & Billari, 2015 ; Goldscheider, Bernhardt, & Lappegard, 2015). En guise d'explication, Esping-Andersen & Billari (2015) ainsi que Goldscheider et al. (2015) distinguent l'action de deux phases importantes de l'évolution des rapports de genre dans les sociétés occidentales à partir des années 1960. La première moitié de la révolution du genre agit dans le sens d'une égalité accrue sur le marché du travail, dans l'espace public, l'arène politique, etc. Dans les pays où les personnes de genre différent sont traitées de manière davantage égalitaire dans la sphère publique (par exemple, par la mise en œuvre de politiques publiques favorisant l'égalité salariale ou l'accès des femmes au travail

salarié), on observe une baisse de la nuptialité, une hausse de la divortialité et une baisse de la fécondité. La seconde moitié de la révolution du genre agit dans le sens d'une égalité accrue dans la sphère privée de la répartition des tâches domestiques et parentales ; ce qui se traduit, par exemple, par la mise en œuvre de politiques publiques favorisant le congé paternel ou par l'investissement des pères dans les tâches parentales et domestiques. Cette deuxième phase semblerait davantage à l'œuvre dans les pays du nord de l'Europe et y serait associée à une légère tendance à la pérennisation des unions (ou du moins à la formalisation accrue des unions passant plus facilement du contrat de cohabitation au contrat de mariage) ainsi qu'à une légère augmentation de la fécondité ; la pérennisation de l'union favorisant l'engendrement du second enfant, au niveau micro. Cette tendance serait associée au niveau d'instruction. Les individus diplômés se marient davantage et, s'ils sont plus égalitaires dans la répartition des tâches, feraient davantage d'enfants. Ces tendances ont du moins pu être observées entre 2002 et 2012, dans les pays anglophones et les pays scandinaves (Esping-Andersen & Billari, 2015 ; Goldscheider et al., 2015). La situation concernant les pays européens au régime social intermédiaire, comme la Belgique, la France, le Luxembourg ou la Suisse ne permet pas d'y mettre en évidence de tels liens. La diffusion et l'adoption de valeurs égalitaires auprès des jeunes ne semblent pas une condition suffisante pour établir une hypothétique nouvelle homéostasie d'un modèle familial fondé sur un couple biactif et égalitaire dans ses rapports de genre (dans et hors de la maison), même parmi les plus diplômés (A. J. Cherlin, 2016).

Quatrièmement, la pertinence de l'appellation « postmoderne » et de l'hypothétique opposition entre société moderne et société postmoderne, et corollairement entre un modèle familial moderne et un modèle familial postmoderne, fait débat. Certains auteurs ne nient pas qu'il existe bien des différences entre les deux périodes concernant le fait familial mais considèrent en revanche qu'il n'est pas de distinction radicale à opérer : les comportements observables ces cinquante dernières années résultant des évolutions matérielles et immatérielles ayant démarré au 19^e siècle. Par exemple, Fr. de Singly préfère distinguer « la famille de la première modernité » de « la famille de la seconde modernité », arguant que les caractéristiques de cette dernière sont des développements de la première, c'est-à-dire la même culture composée des mêmes idées mais poussées plus loin dans ses pratiques (Singly (de), 2017). Le passage d'une figure à

l'autre, amorcé au milieu du 20^e siècle, « traduit un approfondissement des principes de l'individualisation et de transformation des liens, plus qu'un bouleversement » (Singly (de), 2017, p. 21). À l'évidence, la « seconde transition démographique » repose sur la première ; les conceptions et pratiques relatives au fait familial contemporain n'auraient pu advenir sans les conceptions et pratiques antérieures aux années 1960. Néanmoins, « modernité » ou « modernisation » ne sont-ils pas des concepts fuyants ? « À s'en tenir à la lettre, ce qui est moderne ne cesse d'évoluer avec le temps, et la fixation d'un début et d'une fin (le passage au postmodernisme, par exemple) est parfaitement arbitraire, à moins de lui définir des attributs spécifiques » (Goody, 2001 [2000], p. 210). C'est sans doute pour cela que Lesthaeghe et van de Kaa présentent l'ère moderne et l'ère postmoderne comme ayant des attributs culturels idéels et matériels spécifiques et distincts. Elles correspondent à deux périodes animées par des visions du monde largement diffusées et répandues qui se différencient à de nombreux égards. Il nous semble que modernisme et postmodernisme correspondent à leurs yeux à des cultures, telles que définies par Godelier¹⁷. Ces deux cultures présentent des caractéristiques politiques, religieuses et économiques tangibles, opérationnalisables en termes de recherches, faites de pratiques sociales et matérielles mesurables et animées par des logiques sociales distinctes qui concernent ou affectent le fait familial en lui donnant un sens différent et induisant des pratiques corollaires.

C'est pour cela que l'exemple démographique mobilisé nous intéresse. Pour Lesthaeghe et van de Kaa, ne voir dans « la seconde transition démographique » qu'une simple continuation de la première revient à ignorer la magnitude du contraste entre l'une et l'autre ainsi que l'ampleur des implications sociétales de la seconde transition démographique sur les générations à venir. En d'autres termes, cela revient à refuser de voir l'histoire à l'œuvre (Lesthaeghe, 2010). Car, soulignent-ils, entre la période 1860–1960 et la période postérieure aux années 1960, en Europe occidentale,

17 Pour rappel, une culture correspond à « l'ensemble des représentations et des principes qui organisent consciemment les différents domaines de la vie sociale, ainsi que les valeurs attachées à ces manières d'agir et de penser. [Une] culture relève d'abord de l'idéal, mais [...] elle n'existe vraiment que lorsque les éléments idéels – principes, représentations, valeurs – qui la composent sont associés concrètement à des pratiques sociales et matérielles auxquels ils donnent sens » (Godelier, 2007, p. 96).

les tendances de la nuptialité s'inversent : la pratique du mariage concernait de plus en plus de gens qui se mariaient de plus en plus tôt au cours de la première, tandis qu'on tend à se marier de plus en plus tard, voire pas du tout au cours de la seconde. Les tendances relatives à la fécondité s'inversent également : au cours de la première période, le mariage était associé à l'enfantement, on cherchait à faire des enfants tôt dans sa vie puis à limiter le nombre de naissances ensuite ; au cours de la seconde, les naissances ne sont plus associées au mariage, la fécondité est contrôlée dès le début de la période de fécondité du couple de manière à retarder d'éventuelles naissances. Ces inversions sont le résultat de « *logiques sociales* »¹⁸ distinctes et s'appuient sur des politiques publiques différentes (Lesthaeghe, 2010). Au cours de la première période, les préoccupations étaient plutôt matérielles : améliorer les revenus, la santé, l'éducation, les conditions de vie, la sécurité sociale ; et il était attendu que toutes les classes sociales adhèrent à un seul modèle familial : celui de M. Gagnepain & M^{me} Àlamaison, entre autres garants de l'accomplissement de ces préoccupations. La seconde période est caractérisée non seulement par un contexte économique différent (développement du secteur tertiaire, plan Marshall, généralisation de l'accès des femmes au travail rémunéré), la laïcisation accrue de la société, mais aussi par des préoccupations plus individualistes, l'autonomie de la personne, la réalisation et l'épanouissement de soi, perceptibles à la fois dans les comportements des individus et dans les institutions, dont le droit. Ladite « Révolution Sexuelle » était surtout une révolution culturelle affectant à la fois la philosophie, la religion, l'art, les médias, la politique, le travail, les rapports de genre, d'âge et non seulement les rapports de sexe ou le rapport à la sexualité (Deliège, 2018). Selon la perspective de Godelier (2007, ch. 4), la régulation de l'usage du sexe au sein d'une société est davantage tributaire du courant philosophique, religieux, politique, économique et artistico-médiatique qui animent la société que l'inverse.

Ce que Lesthaeghe et van de Kaa ont baptisé « seconde transition démographique » n'est pas la fin de l'histoire sociodémographique des évolutions du fait familial. De 1989 à 2020, de grands événements ont marqué les sociétés au point d'impacter les comportements des jeunes et des moins jeunes. L'argumentaire des deux démographes doit être nuancé à la lumière des évolutions récentes de la société. Toutefois, ils mettent

18 En français dans le texte anglais.

à nos yeux en évidence que des phénomènes macrosociaux orientent les comportements microsociaux et les parcours familiaux dans des directions spécifiques, ce en quoi ils ne semblent pas contredits par les autres démographiques.

*

Nourri de ces trois différentes approches, anthropologique, historique et démographique, émerge un pilier épistémologique de cette recherche : des évolutions culturelles et macrosociales de la société, de types idéal et matériel, relevant des sphères religieuses, politiques et/ou économiques (au sens large de ces termes), affectent *les* familles en tant que configurations et en tant que parcours de vie entrecroisés, d'une part, et elles modifient *la* famille en tant que modèle et en tant qu'image ou notion socialement construite servant de référentiel idéal aux acteurs personnels et institutionnels religieux, politiques, économiques et familiaux, d'autre part. En d'autres termes, « les formes de la famille et les normes qui la régissent, les comportements qu'elle abrite, sont l'objet de métamorphoses qui sont à l'image des transformations du monde social » (Segalen & Martial, 2013, p. 80). Suivant cette perspective théorique, de quelles transformations du monde social l'hétérogénéisation de la famille est-elle la marque ?

Hétérogénéisation des formes familiales après 1960 en Europe occidentale

Les sous-chapitres précédents ont montré que la famille, sa signification en tant que notion, les fonctions qu'elle remplit, sa composition et ses manières de faire sont tributaires des évolutions d'une multiplicité d'éléments macrosociaux organisant la société.

Dans ce sous-chapitre-ci, nous récapitulons un ensemble de travaux sociologiques qui montre que la tendance actuelle concernant les manières de faire famille va dans le sens d'une diversification. En outre, des indices suggèrent que cette diversification s'accélère ; c'est un point sur lequel nous reviendrons en discussion, au chapitre 13.

Plusieurs travaux sociologiques d'envergure produisent un tableau des évolutions récentes de la famille et des adaptations méthodologiques et épistémologiques de la sociologie en réponse aux mutations de la famille (Déchaux, 2009 ; Kellerhals & Widmer, 2005 ; Segalen & Martial, 2013 ;

Singly (de), 2017). Pour qualifier les bouleversements qui ont affecté la famille au cours des décennies qui suivent les années 1970, certains sociologues parlent du passage de la *nuclear family* à la *unclear family* (Segalen & Martial, 2013, p. 129 ; Simpson, 1994). Les dernières évolutions du fait familial font statistiquement ressembler ce dernier à un réseau d'affinités géographiquement épars, de moins en moins superposable à la parentèle ou à un couple avec enfant réunis durablement sous un même toit (Bonvalet, 2003 ; Déchaux, 2001 ; Widmer, 2010). La superposition de la notion de « ménage » à celle de « famille nucléaire » perd la congruence qu'elle a pu avoir dans les années 1930 à 1960, face au développement des catégories réalisées (Buisson & Lapinte, 2013) alternatives aux unions formelles (mariages et contrats de cohabitation solidaire) : à savoir, les dé-cohabitations formelles (divorces) et informelles (ruptures), les recompositions familiales réunissant un parent avec un autre adulte avec ou sans enfants, les couples *living apart together* (Régnier-Loilier, Beaujouan, & Villeneuve-Gokalp, 2009), les non-couples *living together apart*. Des évolutions du droit et de la morale reconnaissent aux couples de même sexe le droit à établir des contrats de mariage ou de cohabitation ainsi que le droit d'être légitimement responsables d'enfants ; d'autres évolutions juridiques et morales vont dans le sens d'une légitimation accrue (avec des nuances nationales et sociales) de l'assistance médicale à la procréation, de la procréation médicalement assistée, des *childfree*, etc. Pour penser certaines combinaisons familiales réalisées aujourd'hui, il faudrait « construire toute une terminologie de parenté absolument sans précédent ethnologique, brouillant toutes les oppositions structurales que les analyses componentielles de la parenté ont l'habitude de dégager » (Bourdieu, 1993).

Diversification des formes d'unions et désunions

Si le paysage de la famille se diversifie dernièrement en faisant émerger les catégories que nous venons d'évoquer ci-dessus, c'est essentiellement à travers le statut conjugal des parents.

Des années 1930 aux années 1970, il n'existait globalement qu'une seule façon de fonder une famille : le mariage (Segalen & Martial, 2013, p. 88). L'amour et l'union légale étaient perçus comme complémentaires. L'attirance personnelle était la seule justification du mariage, même si elle faisait bon ménage avec l'homogamie – des déterminants socioculturels

et géographiques agissant ensemble sur le choix du conjoint (Girard, 2012 [1964]). Subséquemment à un lent processus d'intégration d'un nouveau sentiment de soi au sein de la famille et du couple, à l'émergence de l'amour comme justification du couple et à la montée de l'intimité familiale, les modèles bourgeois et ouvrier du 19^e siècle ont, semble-t-il, « fusionné dans un modèle unique *centré autour de la conjugalité*¹⁹ : c'est ce que l'on qualifie de mariage "traditionnel" inscrit dans une société codifiée, aux contours sociologiques bien marqués » (Segalen & Martial, 2013, p. 89).

Mais « à partir des années 1970, une transformation d'ampleur vient bouleverser ce modèle que l'on explique par la combinaison d'un ensemble de facteurs économiques, culturels et sociaux » (Segalen & Martial, 2013, p. 89). Cette décennie marque ainsi un pivot entre une période de *mariages d'amour* et une période *d'amour sans mariage*, voyant une augmentation notable des unions informelles et des divorces. Le primat du sentiment amoureux semble alors se retourner contre l'institution du mariage. À partir des années 1990, plusieurs figures majeures de la sociologie européenne ont mis en évidence le couplage entre la décohésion des couples dans les sociétés ouest-européennes et un état général d'incertitude sur les plans socioéconomiques. Bauman qualifie désormais de *liquides* ces sociétés où les liens entre les hommes et les femmes sont marqués par l'impermanence banalisée, où le monde des services est caractérisé par sa privatisation dans un marché sans cesse fluctuant (Bauman, 2006 [2005]), et où les pratiques sociales semblent perpétuellement examinées et remodelées dans des démarches réflexives, individuelles et collectives, à la lumière de nouvelles informations les concernant (Beck, Giddens, & Lash, 1994).

Ce changement culturel se lit aussi dans les comportements sexuels. Au cours de cette même période charnière, l'âge moyen des femmes au premier rapport sexuel diminue, passant d'environ 21,3 ans pour les femmes nées entre-deux-guerres à 18,1 ans pour celles nées à partir des années 1960 (Bozon, 1993). Le mariage traditionnel servait autrefois aux jeunes femmes à s'installer dans la vie. Il perd de son utilité pour elles au fur et à mesure qu'elles acquièrent de l'autonomie dans la sexualité, la maternité et le travail.

19 C'est nous qui soulignons.

« Le mariage apparaît de plus en plus comme une simple formalité, une “commodité sociale”, le mariage à l’essai semblerait une pratique raisonnable, et l’union libre serait vue comme une bonne chose : la rupture serait envisagée dès la fondation de l’union, comme le meilleur moyen de préserver l’amour et l’autonomie des époux. [. . .] Les exigences de l’amour seraient-elles devenues incompatibles avec le mariage (Commaïlle, 1982 ; Roussel, 1989) ? Ce nouvel amour a deux caractéristiques : il est absolu et comme voué à l’éphémère. Le refus du mariage est alors le refus de soumettre la relation de couple à d’autres forces que celles des sentiments. L’amour est essentiellement de l’ordre du privé, dans lequel l’ingérence de l’État apparaît insupportable. Les attentes qui pèsent sur le couple sont multiples : affectives, sexuelles, matérielles. Elles ne laissent pas de place à la transaction, ce qui explique aussi bien le nombre de divorces que de ruptures des unions libres. À la notion de couple fusionnel des années 1960 dont le projet était inscrit dans la durée, se substituerait le choix du temporaire » (Segalen & Martial, 2013, p. 89).

Cependant, l’éphémère ne concerne pas tous les couples. Cherchant à comprendre ce qui renforce ou réduit la pérennité des couples des années 1980 et 1990, Fr. de Singly et J.-Cl. Kaufmann insistent sur le rôle de l’interaction conjugale dans la construction de soi, notamment à travers la validation de l’identité individuelle par le partenaire de couple (Kaufmann, 1992, 1999 ; Singly (de), 1996, 2000). Ces hypothèses des années 1980 et 1990 sont nuancées aujourd’hui. On se marie deux fois moins en France en 2014 qu’en 1960 (INSEE, 2015) et on se marie plus tard dans son parcours de vie (vers 30 ans, au lieu de 23 ans en 1960, en moyenne). Mais on se marie encore et une partie du déclin du mariage est compensée par des contrats et des pactes légaux de cohabitation. Au début du 21^e siècle, la diffusion du non-mariage est telle que cette pratique est acceptée par les générations aînées. Le mariage n’est plus l’institution fondatrice du couple ; néanmoins, le couple, marié ou non, reste l’horizon des désirs de la très grande majorité des jeunes.

Dans un premier temps, l’augmentation des cohabitations hors mariage a été interprétée à la fin du 20^e siècle comme l’émergence d’un besoin d’une phase d’expérimentation destinée à tester le couple avant une union plus formelle et pouvant le prémunir contre un futur divorce. La relative instabilité économique des années 1990 et 2000 caractérisée par une difficulté d’accès au marché de l’emploi pourrait en partie expliquer le report d’une part des mariages (Mills & Blossfeld, 2003). Cependant, on observait aussi de forts taux d’unions libres dans certaines catégories professionnelles pourtant plus protégées, comme les fonctionnaires (Segalen

& Martial, 2013, p. 93). Le démariage, c'est-à-dire la relative désuétude du mariage et l'éphémérité des unions, semble davantage la résultante d'un bouleversement culturel attribuant un nouveau sens, une nouvelle intention, au couple et à la conjugalité (Héritier, 2005).

« Généralement, les individus dans notre société ne divorcent pas parce que le mariage a perdu pour eux de l'importance, mais parce qu'il est devenu tellement important qu'ils ne peuvent tolérer moins que le succès complet de l'engagement matrimonial qu'ils ont consacré avec cet individu en particulier » (Berger & Kellner, 1964, p. 20). Ce que Berger & Kellner écrivaient en 1964 concernant le divorce des couples mariés est peut-être transposable aujourd'hui à la séparation des couples informels ou celle des cohabitants formels. Pour de Singly, ce qui crée à la fois l'instabilité et l'éventuelle pérennité du couple, c'est *la croyance en l'amour* ; c'est-à-dire que c'est un sentiment d'amour réciproque qui donne sens à la (pérennisation de la) relation conjugale, conjugué à la capacité de la relation à mettre en évidence la singularité de la personne choisie, donnant à cette dernière la capacité d'exister davantage autrement qu'à travers des interactions conjugales formelles, conventionnelles, socialement attendues (Singly (de), 2000, 2017). Selon Battagliola (1988), les jeunes femmes se sont emparées du concubinage comme moyen de préserver leur position dans les rapports entre les sexes : en refusant ou repoussant le statut que leur assignaient dans ces rapports le mariage et la maternité. C'est essentiellement parmi les jeunes femmes que l'on rencontre les oppositions idéologiques les plus fortes vis-à-vis du mariage et qu'est envisagée la possibilité d'avoir un enfant hors mariage. Le phénomène s'observe également aux EUA (Hertz, 2006).

On assiste ainsi à un nouveau rapport à la conjugalité dont une conséquence quantitativement visible est la multiplication des formes conjugales. Nous pensons d'abord aux couples mariés, aux couples corésidents sous contrat de cohabitation (Pacs) et aux couples informels corésidents. À l'intérieur de ce groupe, Widmer et al. (2006 ; 2003) identifient cinq types d'interactions conjugales (bastion, compagnonnage, cocon, parallèle et association), plus ou moins propices aux conflits selon le degré d'autonomie des conjoints.

D'autres types de catégorisations se dessinent. Citons en particulier celle des couples dits *living apart together*. Il s'agit de binômes d'adultes qui se pensent « ensemble », mais ne partagent pourtant pas le même ménage : tantôt parce que le couple est récent ou « à l'essai », tantôt parce

que les individus qui composent le binôme préfèrent compartimenter la vie affective et la vie résidentielle (Giraud, 2020 ; Régnier-Loilier, 2019a ; Régnier-Loilier et al., 2009 ; Roseneil, 2006).

Citons ensuite les *living together apart*. Cette catégorie correspond aux personnes qui vivent ensemble, mais ne se pensent pas ou ne se disent pas « ensemble ». Parmi ces dernières, distinguons plusieurs cas de figure : (a) ceux qui vivent en colocation et (b) des couples souvent civilement mariés qui, par désamour par exemple, voudraient divorcer ou se séparer, mais continuent à partager leur résidence tout en menant des vies (sexo-affectives) parallèles pour éviter une circulation pendulaire à leurs enfants ou par faute de moyens fonciers permettant de vivre dans deux foyers distincts (Martin, Cherlin, & Cross-Barnet, 2011).

Nous pensons enfin à deux catégories de parents solos : ceux vivant avec leur/s enfant/s à temps plein, d'une part, et les autres vivant avec leur/s enfant/s en garde partagée, d'autre part. Ces deux situations engagent des perspectives différentes quant à la vie conjugale. Les parents qui appartiennent à la seconde catégorie disposent de davantage de temps pour reconstruire et entretenir une vie sexuelle et affective loin du regard des enfants. Cette situation offre des conditions propices à dissocier, dans l'espace et le temps, la vie sexo-affective de la vie parentale (Roseneil, 2006 ; Smart, 2007).

Ainsi, ce sont essentiellement autour des variations concernant le couple que s'organisent les différentes formes réalisées de famille. Ce sont les statuts de couple, formel ou informel, cohabitant ou non cohabitant, rompu ou pérenne qui font les catégories familiales observées que sont les familles nucléaire, monoparentale, recomposée, de couple *living apart together*, de non-couples *living together apart*, etc.

Mariages en baisse, divorces en hausse (Eurostat, 2017), unions libres placées sur un pied d'égalité légale en ce qui concerne les enfants (Théry, 1998) et recompositions familiales contribuent à la constitution d'un paysage complexe, fragile et instable. Le désir de faire couple constitue la norme. L'engagement dans l'union est fondé sur l'espoir de sa pérennité ; les couples actuels de parents sous-estiment d'ailleurs le risque de leur séparation et y sont économiquement peu préparés (Bourreau-Dubois & Doriat-Duban, 2016). Pourtant, un nombre croissant de trajectoires conjugales sont désormais marquées par une succession de ruptures et de remises en couple (Segalen & Martial, 2013, p. 113). Cela nous amène à souligner l'importance de l'accélération du rythme de substitution des

partenaires de couple sur les trajectoires familiales (au niveau *micro*) et sur le paysage des formes familiales (au niveau *macro*).

Accélération du rythme de substitution des partenaires conjugaux

La diversification des manières de faire couple s'accompagne d'un autre phénomène diachronique que nous explicitons ci-dessous. Il s'agit de l'accélération du rythme moyen de la substitution des partenaires de couple au fil des cohortes. L'idée est qu'au plus on est né tard dans le siècle, au plus s'élève la probabilité d'accumuler des partenaires successifs. La formation de couples concerne des partenaires de tranche de vie et non plus des partenaires de vie.

L'intuition de cette accélération nous est apparue à la suite d'une investigation concernant la formation de couples. Cette investigation ethnographique mobilisait l'usage du dispositif de rencontre appelé *speed dating*, en 2009–2010 à Bruxelles (Wauthier, 2015) pour saisir ce que sa notoriété et la participation à une telle pratique nous indiquaient, pourquoi cette chose a-t-elle été inventée et ce qu'elle nous dit du contexte culturel de son invention. Le speed dating était (et reste) un dispositif systématique de rencontres entre inconnus à la recherche d'un partenaire de couple. Durant un speed dating, sept femmes rencontrent sept hommes pendant chacun sept minutes (7-7-7). À l'issue de ces rencontres, les participants remettent un bulletin à l'organisateur ; ils y indiquent le ou les participant·e·s du sexe opposé qu'ils souhaitent revoir. L'organisateur échange les coordonnées personnelles de contact entre cooptés éventuels. Ceux qui se sont réciproquement choisis peuvent alors se revoir et faire connaissance à leur guise.

Le speed dating a été inventé à Los Angeles durant l'hiver 1998–99. Le concept s'est rapidement répandu dans les grands centres urbains des régions postmodernes du monde. Parmi le paysage des modalités de rencontre et de formation du couple en usage entre les années 2000 et 2010, le speed dating était relativement célèbre, mais il n'était pratiqué que par un petit nombre d'utilisateurs à une fréquence relativement faible (par rapport aux dispositifs de rencontre qui le supplanteront). Toutefois, le concept répondait à une demande croissante en contexte urbain postmoderne : offrir des situations propices pour rencontrer des inconnus en vue de nouer, après une séparation, une nouvelle relation sexoaffective (espérée

pérenne). La réponse à cette demande s'est vue pleinement réalisée ensuite avec l'avènement des sites de rencontre en ligne (Bergström, 2019).

Notre enquête en speed dating consistait en une démarche ethnosociologique, ancrée dans la réalité des prestataires et clients de ce dispositif. Elle s'est déployée en trois volets : une immersion en observation participante (Becker, 1998, trad. fr. 2002 ; Gilgun, 2014 ; Olivier de Sardan, 2008), l'analyse d'un objet littéraire de terrain dans lequel les inventeurs du concept expliquent leurs intentions (Deyo & Deyo, 2002) et la récolte de récits de vie de participants (Bertaux, 2010). L'ethnographie mettait en évidence les facteurs sociétaux qui ont mené à l'invention du speed dating, à sa propagation et à sa fréquentation par certaines catégories de personnes. Dans une moindre mesure, nous avons également interrogé les causes de la diffusion rapide du concept dans les grands centres urbains du monde (en ce compris les centres urbains d'Asie extrême-orientale) ainsi que les conséquences sociales de l'usage du dispositif pour les participants.

L'un des résultats de cette investigation est que l'invention du speed dating, et le fait d'y participer, prenaient sens, aux yeux des acteurs, dans un contexte où il s'avérait difficile d'entretenir une relation de couple pérenne. Les informateurs les plus âgés (40–55 ans) racontaient être là, en speed dating, après avoir rompu une relation de longue durée. Les plus jeunes (25–35 ans) semblaient avoir vécu une ou plusieurs relations, longues de plusieurs mois ou plusieurs années, parfois cohabitantes, sans parvenir à trouver « la bonne personne, pour une relation qui dure ». La rupture d'au moins une relation significative antérieure était le dénominateur commun des usagers. Les relations conjugales relatées par les jeunes usagers semblaient typiquement plus courtes que celle des utilisateurs aînés. En outre, les organisateurs qui mettaient sur pied des séances de speed dating destinées à des tranches d'âges différentes trouvaient davantage de clients pour leurs speed datings destinés aux plus jeunes (25–35 ans). Les récits de vie des utilisateurs recoupés aux données des organisateurs suggéraient, entre autres, que les générations les plus récentes pourraient être davantage exposées à l'accumulation de relations successives. En outre, les informateurs nous avaient souvent confié mobiliser plusieurs dispositifs de rencontre, en espérant ainsi multiplier les chances de trouver la bonne personne. Les exigences élevées à l'égard de la relation et l'impression d'abondance qu'offrait le marché du célibat incitaient paradoxalement l'utilisateur à revenir en speed dating (ou à retourner vers un site de rencontre en ligne) dès qu'une relation ne correspondait plus aux attentes.

Cette accélération nous semblait pouvoir être généralisable au-delà de la population fréquentant le speed dating, à partir d'une série de déductions logiques, croisant les informations quantitatives et qualitatives dont nous disposions à l'époque (concernant l'émergence de nouveaux dispositifs de formation des couples, la pérennité des unions formelles et informelles et les séparations formelles et informelles) qui donnaient sens à l'émergence et à la diffusion d'un tel phénomène urbain. On savait en 2010 qu'avant de s'installer en binôme pour former un ménage, les jeunes adultes avaient en moyenne accumulé plus d'expériences de relations sexuelles et sentimentales éphémères que les personnes appartenant aux générations de leurs parents et de leurs grands-parents (Bajos & Bozon 2008). Dans *Concubin, concubine*, Chalvon-Demersay (1983) mettait en évidence les hésitations des jeunes à présenter leur partenaire de couple comme un membre de la famille. La sociologue soulignait également une préférence pour des termes tels que « mon compagnon, ma compagne » ou « le père ou la mère de mes enfants » plutôt que « mari » et « femme », pour désigner le partenaire de couple, y compris chez des couples mariés ou ayant des enfants. Chalvon-Demersay y voyait un signe de la fragilité croissante du lien conjugal. Nous savions également qu'avant de se mettre en ménage, la période pendant laquelle les binômes se disent « en couple » ou « ensemble » s'allongeait (Bozon & Héran, 2006). En outre, nos observations de terrain en 2009–10 suggéraient que l'hésitation à présenter le partenaire à la famille et l'hésitation à emménager avec le partenaire ne concernaient pas que les jeunes professionnellement actifs. Elle concernait également les divorcés et séparés plus âgés. Les ruptures conjugales avaient déjà acquis une certaine normalité ; les individus savaient que leur couple risquait de s'arrêter et que la rupture était socialement moins stigmatisée (Beck-Gernsheim, 2002b ; Giddens, 1992).

Depuis lors, l'offre des services de rencontre s'est diversifiée. Elle affiche en outre une croissance explosive. En France en 2012, on parlait de millions d'utilisateurs de sites de rencontre (Lardelier, 2014), soit entre 16 % et 34 % des 18–65 ans de la population française en 2014, selon les estimations (Bergström, 2016). Or le speed dating et les sites de rencontre en ligne, au lieu de favoriser la rencontre de « la bonne personne : celle qui va rester cette fois », participaient, selon nos observations et le récit des enquêtés, à l'éphémérité des unions qu'elles produisent (Wauthier, 2014, 2015). Il résultait de l'ensemble de ces indices que nous pouvions raisonnablement inférer une tendance à l'accélération de la rotation des

partenaires. En d'autres termes, nous postulons que, en moyenne, les personnes nées en 1930 produiraient au cours de leur vie moins d'unions conjugales que les personnes nées en 1950 qui en produiraient elles-mêmes moins encore que les personnes nées en 1970, qui en produiraient elles-mêmes moins encore que les personnes nées en 1990. C'est-à-dire que le métaphénomène qui transparait derrière ces phénomènes était que les cohortes successives seraient enclines à produire de plus en plus d'unions de plus en plus courtes. Pour le vérifier, il fallait un travail à la fois quantitatif et longitudinal.

Selon les résultats de l'enquête EPIC (INED-INSEE, 2013–2014) sur les parcours individuels et conjugaux réalisés depuis lors, « l'expérience de plusieurs relations est de plus en plus fréquente au fil des générations » (Rault & Régnier-Loilier, 2015). Alors que seulement 9 % des répondants de sexe féminin et 5 % des répondants de sexe masculin nés en 1948–1952 se sont mis en couple la première fois avec une personne ayant elle-même déjà vécu en couple, c'est le cas de plus d'un quart des femmes et des hommes des générations plus récentes (1978–1982). Le fait d'avoir vécu en couple au moins deux fois à l'âge de 30 ans était exceptionnel pour les générations nées en 1948–1952 (5 % des femmes et 3 % des hommes) et est devenu plus fréquent au fil des générations, le phénomène concernant 19 % des femmes et 16 % des hommes nés entre 1978 et 1982. À quarante ans, le fait d'avoir connu deux unions cohabitantes est encore plus habituel et concerne 26 % des femmes et 23 % des hommes nés en 1978–1982, contre respectivement 12 % et 11 % de la génération 1948–1952.

« Le fait d'avoir déclaré plus d'une relation amoureuse importante (cohabitante ou non) à 25 ans est très minoritaire chez les personnes nées dans les années 1950 (6 % des femmes et 9 % des hommes nés en 1948–1952), avoir déclaré trois relations étant exceptionnel [. . .]. Le phénomène est en revanche bien plus fréquent pour les plus jeunes générations (36 % des femmes et 29 % des hommes nés entre 1978 et 1982 ont vécu au moins deux relations à cet âge) » (Rault & Régnier-Loilier, 2015).

D'autres travaux indiquent en outre que les unions matrimoniales durent moins longtemps qu'avant ; les unions informelles durent moins longtemps encore que les unions formelles (Vanderschelden, 2006) ; les secondes ou troisièmes unions formelles durent également moins longtemps que le premier mariage (Beaujouan, 2015 ; Costemalle, 2015 ; Favez, Widmer, Doan, & Tissot, 2015 ; Régnier-Loilier, 2019a, 2019b ; Wu & Schimmele,

2005). En bref, on assiste, au moins en France, à une augmentation du nombre moyen de « relations amoureuses » dans les trajectoires individuelles. En outre, la proportion de personnes formant un ménage composé d'un seul adulte n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960, en zones rurales comme en milieu urbain (Daguet, 2017) ; ce qui nous incite à envisager que le développement du *living apart together* soit en lien avec cette accélération.

L'accélération de la substitution des partenaires de couple nous semble prendre une importance épistémologique. Pour la recherche sociologique, tant que la création d'une famille s'envisage nécessairement à travers la création d'un couple liminaire destiné à durer il est opportun de mobiliser un concept comme le « choix du conjoint » (Girard, 2012 [1964]) ou « la formation du couple » (Bozon & Héran, 2006). Une fois que l'on prend acte que la fréquence de substitution des partenaires conjugaux s'accélère, il convient de considérer cette accélération comme un fait social. Il ne s'agit plus d'un événement ponctuant une seule fois un parcours de vie, mais d'une succession de rencontres plus ou moins engagées dans différentes fonctions familiales qui ponctuent itérativement des parcours de vie entrecoupés de périodes plus ou moins longues de « célibat » ou de non-couple ou de relations aux statuts informels. Ainsi, il convient de s'interroger sur les fonctions sociales du couple aujourd'hui, a fortiori lorsque la définition de la famille correspond à un réseau d'affinités géographiquement éparés. En outre, s'interroger sur les causes (ou les conséquences) de la « crise de la nuptialité » ou de la « baisse du taux de mariage », par exemple, ne revient pas au même que s'interroger sur les causes (ou les conséquences) de l'accélération de la substitution des partenaires, au fil des cohortes. Dans cette perspective, il est peut-être opportun de construire des questions de recherche autrement. Si nos contemporains s'allient par unions matrimoniales moins fréquemment et moins longtemps qu'il y a deux ou trois générations, nous posons l'hypothèse que c'est parce que le sens et la nécessité de l'alliance traditionnelle ont changé, au point peut-être d'interroger la pertinence de la notion même d'alliance dans le cadre des sociétés contemporaines, d'Europe occidentale. Car une des conditions qui permettent de reconnaître en anthropologie qu'une alliance est bien une alliance, c'est sa reconnaissance sociale ou son contrat formel (selon la définition reprise par Godelier, 2004). Or, comme le souligne de Singly (2017), depuis la seconde modernité au moins, c'est l'interaction qui fait le couple, davantage que des contrats formels ou des conceptions légales.

En bref, l'hétérogénéisation et accélération nous paraissent être des tendances marquantes du fait familial. Ce qui s'hétérogénéise, c'est le paysage des parcours individuels, des configurations familiales, des modes relationnels, des modes résidentiels, des modes procréatifs/contraceptifs, des possibilités contractuelles. . . Ce qui s'accélère, c'est la vitesse à laquelle semble évoluer non seulement le rythme de substitution des conjoints, mais également les composantes de fait familial sujettes aux changements sociaux.

« Au fil de ces quarante années, j'ai vu la famille changer et les regards qui l'étudient se multiplier en se diversifiant. [. . .] Rédigée entre 1979 et 1980, la première édition [de *Sociologie de la famille*] s'inscrivait encore dans le contexte des Trente Glorieuses qui pourtant avaient pris fin ; l'édition rédigée en 2012–13 montre les effets de la crise sur l'institution. [Entre l'édition de 1981 et celle de 2019], des révisions plus ou moins substantielles ont été imposées par les transformations de la famille qui, loin de s'arrêter, ne font que s'accélérer. Il est temps de poser un regard neuf sur une institution à bien des égards en devenir » (Segalen & Martial, 2019, p. 5).

Hétérogénéisation des relations intrinsèques et extrinsèques de la famille

Il paraît à présent ambitieux de produire *une* sociologie de la famille – comme a pu tenter de le faire T. Parsons dans les années 1950, par exemple (Parsons & Bales, 1956) – tant le fait familial est divers, complexe et entrelacé à un ensemble mouvant de lois, à un contexte économique à la fois diversifié, global et incertain ainsi que, sans doute, à la coexistence de conceptions diverses et concurrentes de *la* famille. Il semble désormais nécessaire de produire *des* sociologies concernant une variété d'éléments qui concernent *en principe* la famille (le ménage, l'intimité, la vie privée, l'affection, le *care*, la conjugalité, la parentalité, la solidarité, le don, la sexualité, la reproduction. . .). C'est ce à quoi se sont attelées la plupart des recherches depuis les années 1980.

Parmi eux, certains travaux ont interrogé les évolutions des manières d'interagir entre membres d'une même famille (e. g. Kellerhals et al., 1993 [1984] ; Singly (de), 1996 ; Smart, 2007 ; Widmer, 2010). D'autres travaux sont penchés davantage sur les évolutions des interactions entre la famille (tout ou partie de ses membres actant pour le tout) et des composantes de son environnement social, telles que l'État, les proches, le marché, des

institutions. . . (e. g. Esping-Andersen, 1990 ; Finch, 2007 ; Glucksmann, 2005 ; Kohli, 2007). Ces différentes approches, nourries par les éléments ethnologiques, historiques et sociologiques présentés plus haut, nous invitent à considérer la famille comme un phénomène qui se réalise à travers deux types de relations, *intrinsèques* et *extrinsèques*, qui font d'elle une entité sociale à la fois distincte du reste de la société et imbriquée dans celui-ci. Les interactions familiales sont entrelacées à un contexte culturel, technologique, économique, juridique, normatif, religieux (ou laïque). Ce contexte fabrique les familles au moins autant que ses interactions intrinsèques. On peut donc aborder la question de l'hétérogénéisation du fait familial à la fois comme une manifestation de la diversification des manières d'interagir entre membres d'une même famille et comme une diversification de leurs interactions extrinsèques.

Outils conceptuels pour penser la famille comme une notion sociohistoriquement située organisatrice de rapports de sexe et de génération

C'est à partir de travaux de nos prédécesseurs que nous composons ci-dessous un arsenal conceptuel nous mettant en position de concevoir la famille comme une notion sociohistoriquement située, organisatrice de rapports de sexe et de génération.

« L'idée du caractère fondateur du lien familial remontant à l'état de nature ou à un premier état de la vie sociale s'enracine dans des croyances très anciennes [. . .] relayées à partir du 16^e siècle par la rhétorique politique, principalement en France où les Édits royaux répètent à l'envi que "les familles sont les séminaires des nations". Cette idée a été fortement reformulée au 19^e siècle où la famille devient la nouvelle religion d'un monde "désenchanté". Toutes les grandes doctrines du 19^e siècle, des plus conservatrices aux plus révolutionnaires, ont mis en avant la famille pour prophétiser ou pour préconiser sa disparition. Cette sanctification et plus encore cette sanctuarisation de la famille qui se manifeste au 19^e siècle par la multiplication des gestes commémoratifs (anniversaires, fête de Noël, photos de famille) imprègnent encore largement les conceptions actuelles. C'est ce qui explique que la famille conserve autant la cote dans les sondages à la différence de toutes les autres institutions (Nation, Église, partis, armée, etc.), toutes fortement dévaluées » (Burguière, 2015).

Les *European Values Studies* (EVS), entreprises tous les neuf ans depuis 1981, confirment en effet avec régularité la position première de la famille comme valeur des Européens (Bréchon, 2009 ; Voyé, 2014). Pourtant, cette notion de famille semble sujette à un trouble (Bourdieu, 1993 ; Morgan, 2011 ; Sarcinelli, Duysens, & Razy, 2020 ; Simpson, 1994 ; Turner, 2005 ; Widmer, 2010). Quel sens les Européens de l'Ouest attribuent-ils à la famille au juste lorsqu'ils répondent que la famille est ce qui compte le plus à leurs yeux ? Les références qu'ils font à *la* famille en tant que notion sont-elles superposables à leurs trajectoires et configurations familiales ? La diversité des catégories familiales réalisées invite à envisager que plusieurs visions de la famille coexistent. Des frictions manifestent ces perspectives divergentes dans l'espace public. Pour permettre le débat et l'action publics, il nous semble indispensable d'identifier ces différentes formes familiales, de les nommer et de comprendre avec quelle organisation sociale (sur les plans politique, religieux et économique) ces visions s'articulent.

Pour comprendre un fait protéiforme, il s'agit de poser un cadre théorique et méthodologique heuristique. Les éléments d'interprétation anthropologiques, historiques et démographiques exposés ci-dessus vont contribuer à opérationnaliser notre question de recherche. Pour étayer ce panorama conceptuel, des éléments épistémologiques et théoriques propres à la sociologie permettent d'envisager la famille comme une notion relativement plastique et tributaire d'autres domaines de la vie sociale dans sa mise en œuvre et dans sa signification.

La famille comme une construction sociale de la réalité

Si un sentiment d'appartenance à un groupe appelé « famille » induit certains types d'interactions, mais que ce sentiment d'appartenance est sujet à modification à travers des évolutions sociales au point que la définition de la famille change et que les types d'interactions qui la caractérisent changent également, une question s'impose : qu'est-ce qu'une famille ? Un des apports de la sociologie du 20^e siècle qui nous paraît majeur concernant le fait familial aura été de le considérer comme un fait *socialement construit*.

Affirmer qu'un phénomène ou une institution X est socialement construit signifie :

- que X n'est pas naturel, inévitable, qu'il aurait pu être différent ou ne pas exister dans une autre configuration sociale ou historique ;
- mais que X est généralement tenu pour naturel, acquis, stable, ou défini une fois pour toutes (Loriol, 2012, p. 8).

Parce que des (groupes d')individus ont construit une certaine notion de la famille avant nous, au fil de l'histoire, la famille telle qu'elle est comprise aujourd'hui dans le sens commun semble inhérente à la nature des choses. En même temps, elle apparaît à présent sujette à une remise en question et ses évolutions s'observent dans la relative diversification des pratiques.

L'idée de construit social, telle que développée par Berger et Luckmann, se centre sur le monde de la vie quotidienne. Celui-ci est perçu par l'individu qui y entre en relation comme certain, sensé et intersubjectif. C'est-à-dire, respectivement, que l'individu ne doute en principe pas de la réalité du monde de sa vie quotidienne, il comprend ce qui s'y passe et il partage cette compréhension avec d'autres individus (Berger & Luckmann, 1986 [1966]). La connaissance de ce monde se base sur des schémas de pensée (ou « typifications ») partagés qui permettent de prévoir un certain type de comportements.

Envisager la famille comme un construit social signifie aussi que la famille est marquée par une « routinisation » : elle tend à se perpétuer et à se spécialiser dans un système de rôles (qui ne se réinventent pas tous les jours, mais qui sont intégrés par tout un chacun). Berger et Luckmann nomment ce processus « institutionnalisation », entendu comme une « typification réciproque d'actions habituelles » (Berger & Luckmann, 1986 [1966], p. 78). Les interactions familiales de la vie quotidienne sont ainsi objectivées et dotées de sens par le langage (nommer la famille, c'est déjà légitimer son existence et lui attribuer une réalité), par le cru et le su populaire, religieux et scientifique, ainsi que par des récits fictionnels, qui fournissent ensemble une explication générale de la famille.

« La définition dominante, légitime, de la famille normale (définition qui peut être explicite, comme dans le droit, ou implicite, comme, par exemple, dans les questionnaires de l'INED ou de l'INSEE consacrés à la famille) repose sur une constellation de mots : maison, maisonnée, *house*, *home*, *household*, qui, sous apparence de la décrire, construit en fait la réalité sociale. Selon cette définition, la famille est un ensemble d'individus apparentés liés entre eux soit par l'alliance (le mariage), soit par la filiation, soit, plus exceptionnellement, par l'adoption (parenté), et vivant sous un même toit (cohabitation) » (Bourdieu, 1993).

En d'autres termes, cette perspective suggère que la conception dominante de la famille fait de celle-ci la résultante d'une union conjugale au sein d'un logement pour y engendrer (ou adopter) puis y élever des enfants. Cette perspective suggère également que cette conception de la famille est socialement construite et dès lors sujette à évolutions historiques. C'est à travers la socialisation, dans un contexte culturel donné, que se réalise l'apprentissage et la consolidation des construits sociaux. La légitimation de la famille s'incorpore au cours de l'enfance essentiellement. La socialisation primaire est aboutie lorsque l'enfant généralise les attentes de ses proches (il se comporte avec sa maman comme s'il était le fils de sa maman ou il se comporte avec son frère comme si ce dernier et lui-même étaient tous deux des frères) et les étend à l'ensemble de la société (en se comportant différemment avec les personnes selon leur place dans la famille ou selon qu'ils soient apparentés ou non). En principe, une fois socialisé, l'enfant (re)produira à son tour la construction sociale du monde qui l'entoure en collaboration avec les autres personnes, à travers la socialisation dite secondaire, dans un processus sans fin de (re)production sociale de la réalité. La famille est ainsi un principe de construction de la réalité sociale, inculqué dans l'esprit de chacun par un travail de socialisation opéré dans un univers qui est lui-même réellement organisé selon une division en familles.

Toutefois, et c'est important, une spécificité de la famille est d'être une construction sociale de la réalité destinée à intégrer des construits sociaux, dont celui de la famille. Autrement dit, la famille est le lieu privilégié de la reproduction sociale articulant à la fois la reproduction (biologique) des membres de la société et la reproduction (sociale) des construits sociaux qui permettent de reproduire les membres de la société (et un ensemble d'autres construits sociaux).

On peut sans contradiction dire à la fois que la famille est une fiction sociale sans autre fondement que la construction sociale de la famille et que la famille existe réellement, en tant qu'elle est collectivement reconnue. Si la famille n'est qu'un mot, écrit Bourdieu, c'est un « *mot d'ordre* ». Il ajoute :

« c'est un principe de vision et de division commun, un *nomos*, que nous avons tous dans l'esprit [. . .]. Ce principe de construction est un des éléments constitutifs de notre *habitus*, une structure mentale qui, ayant été inculquée dans tous les cerveaux socialisés d'une certaine façon, est à la fois individuelle et collective ; c'est une loi tacite (*nomos*) de la perception et de la pratique qui est

au fondement du consensus sur le sens du monde social (et du mot de famille en particulier), au fondement du sens commun. C'est dire que les prénotions du sens commun et les *folk categories* de la sociologie spontanée, qu'il faut, en bonne méthode, mettre d'abord en question, peuvent, comme ici, être bien fondées parce qu'elles contribuent à faire la réalité qu'elles évoquent. Quand il s'agit du monde social, les mots font les choses, parce qu'ils font le consensus sur l'existence et le sens des choses, le sens commun, la *doxa* acceptée par tous comme allant de soi²⁰ » (Bourdieu, 1993).

Deux questions émergent, dès lors. Premièrement, de quoi la famille est-elle le mot d'ordre ? Deuxièmement, étant donné la diversification contemporaine des parcours et des configurations familiales, ce mot d'ordre est-il en train de changer, signifiant que ce qui allait de soi irait désormais de moins en moins de soi ? Rappelons que dans la mesure où la famille n'a jamais été le fondement d'aucune société (Godelier, 2007), mais qu'elle est en revanche une production socialement construite sensible aux mutations idéologiques (politico-religieuses), économiques, technologiques (et aussi environnementales), lorsque la famille change, c'est qu'une (r)évolution culturelle est en cours. Cette seconde question induit donc une sous-question : au cas où le mot d'ordre famille est en train de changer, quels éléments sociétaux contribuent à ce changement ?

Nous tenterons de répondre à ces questions à travers notre enquête, à l'aide d'itérations entre terrain et littérature. Mais on peut d'emblée répondre partiellement à la première. De quoi la famille est-elle le *mot d'ordre* ? Pour cerner au mieux ce principe de construction sociale, immanent à tous les individus ainsi qu'à tous les *habitus* (Bourdieu, 1993), nous mobilisons ci-dessous cinq notions sociologiques : le *cycle de la vie familiale*, l'*hétéro-mono-normativité*, le *leitbild*, le *parcours de vie* et les

20 [Cette note de bas de page est de P. Bourdieu] Pour faire mesurer la force de cette évidence partagée, il faudrait rapporter ici le témoignage de ces femmes que nous avons interrogées récemment, au cours d'une enquête sur la souffrance sociale, et qui ne sont pas en règle avec la norme tacite imposant, de manière de plus en plus impérative à mesure qu'on avance en âge, d'être marié et d'avoir des enfants, et qui disent les pressions sociales qui sont exercées sur elles pour les appeler à rentrer dans l'ordre, à « se ranger », à trouver un conjoint et faire des enfants (par exemple, les tracasseries et les problèmes associés au statut de femme seule, à l'occasion des réceptions ou des dîners, ou la difficulté de se faire prendre complètement au sérieux, en tant qu'être social incomplet, inachevé et comme mutilé).

fonctions de la famille. Cette démarche théorique a pour but de faciliter l'opérationnalisation de notre recherche.

La notion de cycle de la vie familiale

Le concept opératoire de cycle de la vie familiale (*family life cycle*) s'applique entre autres à suivre les phases de fusion-fission des groupes domestiques ainsi que les types d'interactions entre ces membres, en particulier en relation à l'âge des enfants ou à leur présence ou absence du foyer.

C'est dans le contexte américain des années 1950 que la sociologue américaine E. Duvall a développé ce concept (Duvall, 1977 [1957]). La séquence analytique qu'elle a conçue correspond à la succession de huit étapes qui suivent la sortie du jeune célibataire de son foyer d'origine et qui ponctuent en principe un parcours de vie familiale standard :

1) Le jeune couple marié (sans enfant) s'installe dans un foyer domestique (néolocalité).

Ensuite, un ou plusieurs nouveau-nés apparaissent au foyer impliquant des aménagements domestiques nécessaires à leur accueil et à leur prise en charge. Ces besoins et les interactions conjugales et parentales évoluent selon les tranches d'âge des enfants (étapes 2 à 6) :

2) La famille se compose du couple parental et d'au moins un enfant de 0 à 30 mois ;

3) La famille se compose du couple parental et d'enfants d'âge préscolaire, le plus âgé ayant entre 2 ans et demi et 6 ans ;

4) La famille se compose du couple parental et des enfants d'âge scolaire, le plus âgé ayant entre 6 et 13 ans ;

5) La famille se compose du couple parental et des adolescents, le plus âgé ayant entre 13 et 20 ans ;

6) Les enfants quittent progressivement le foyer parental, du premier au dernier.

Arrive ensuite, une période dite du « nid vide » (étapes 7 à 8) :

7) Le couple de parents continue à occuper le foyer que les enfants ont désormais quitté et continuent à produire eux-mêmes leurs ressources jusqu'à l'âge de la retraite ;

8) à partir de la retraite, le couple vieillissant occupe le foyer jusqu'à la mort des deux conjoints, impliquant d'autres dynamiques et de nouvelles formes de dépendances à l'égard de leurs enfants et de la société.

Comme le souligne Segalen & Martial (2013, p. 57), ce type de concept composé d'une succession d'étapes normatives, convenait à l'analyse des groupes domestiques dans des contextes de relative stabilité sociale. Au fil du développement du démariage, des divorces, de la monoparentalité, des recompositions familiales et du *living apart together* concomitants à cette période plus récente, la perspective du cycle de la vie familiale a perdu en opérationnalité sociologique.

Le concept du *family life cycle* reste néanmoins en usage parmi les professionnels et les chercheurs en psychologie s'intéressant aux crises émergeant dans le passage d'une étape à une autre (Bradley & Pauzé, 2008 ; Dupont, 2018 ; Kapinus & Johnson, 2003). La psychologie n'ignore pas les développements de la sociologie ni de la société. Au contraire, nous voyons dans cette rémanence le signe que des individus, des couples et des institutions restent attachés à cette vision, malgré les évolutions culturelles que traversent nos sociétés. Comme le soulignait Goode (1963), la « famille conjugale » est à la fois une catégorie, un idéal type, quantitativement réalisée par une majorité de familles dans les sociétés industrielles et, pour les acteurs, une sorte de norme, un modèle de comportement. Ce modèle faisait pleinement sens en 1963 ; de nombreuses personnes et institutions existant en 1963 participent encore à la vie de la société et de familles aujourd'hui ; et la plupart des parents d'enfants âgés entre 0 et 20 ans ont très probablement été socialisés par des parents transportant cette image convenue du cycle de la vie familiale. Nous n'affirmons pas ici que les parents qui ont socialisé les adultes d'aujourd'hui appliquaient systématiquement le cycle formalisé par Duvall. Nous affirmons seulement que cette perception de la vie de famille leur paraissait normale et construisait leur réalité sociale, d'une part, et que c'est habités de l'idée que cette séquence correspond au parcours normal qu'ils ont élevé leurs enfants, d'autre part.

En outre, un des avantages de la notion de *family life cycle* est de situer les individus dans des chaînes de filiation et d'alliance ; la notion permet de conceptualiser la famille comme un processus spatial et temporel, qui articule des composantes dynamiques. Le cycle de la vie familiale est un phénomène spatial parce qu'il conçoit la famille comme quelque chose de localisé autour d'un foyer : « un nid » constitué selon une logique néolocale qui réunit deux jeunes personnes issues de familles distinctes

tout en les éloignant de leur famille d'origine. Selon cette conception, c'est par rapport à un foyer parental qu'on s'éloigne et c'est pour produire un foyer parental qu'on se rapproche, ce qui met en évidence un implicite normatif qui contraste, entre autres, avec le *living apart together*.

Sur cette dynamique du temps long d'un cycle complet, qui inscrit les générations successives dans des lieux distincts, se superpose une dynamique de temps plus courts correspondant aux étapes constitutives du cycle. Initialement, un des intérêts sociologiques du découpage de Duvall était d'inviter à penser les adaptations que les différentes étapes imposent aux dynamiques relationnelles *intrinsèques* de la famille. À chaque transition du cycle correspond un réajustement des dynamiques entre les membres de la famille ; et c'est encore souvent comme cela que la notion est mobilisée en psychologie. En outre, le découpage séquentiel de Duvall invite également à interroger l'impact des relations *extrinsèques* de la famille, à chaque transition. On interrogera ainsi les différentes relations qu'entretiennent les familles avec l'environnement social dont elle dépend (par exemple, les proches, le droit, la religion, la morale, l'assistance publique, le commerce, le travail, la médecine et les sciences biomédicales, les réseaux techniques de déplacements de personnes, de biens et d'informations. . .) et qui contribue à donner sens et forme à chacune des étapes du cycle. Ainsi, chaque étape du cycle nécessite des réajustements intrinsèques tributaires des interactions extrinsèques qui lient la famille à son environnement.

Tentons à présent d'interroger le cycle de la vie familiale, à l'aune du constructivisme social. Le travail de Duvall formalise le mot d'ordre famille en une série d'étapes. Il met en évidence ce que le *nomos* famille ordonnait en 1950. Lorsqu'on conçoit la famille comme une construction sociale de la réalité, et lorsqu'on conçoit ce *nomos* comme instituant un processus dynamique d'étapes successives de relations intrinsèques et extrinsèques, on peut mettre en évidence de manière relativement précise de quel contexte social et culturel le fait familial est tributaire. En mettant en évidence les éléments sociétaux qui ont donné sens et forme à cette manière de concevoir la famille dans les années 1950, on comprend que lorsque ces éléments se modifient, il s'agit que s'adaptent des manières d'opérer certaines étapes voire que tout le cycle soit remis en cause.

La famille comme un mot d'ordre mono-normatif

Duvall a baptisé son concept analytique « cycle de la vie *familiale* ». Toutefois, la séquence nous semble davantage correspondre aux stades attendus de la vie *conjugale*, dont la période de parentalité n'est qu'une phase rassemblant quelques-unes des étapes du cycle. Le mariage, la néo-localité, la naissance (puis la croissance et le départ) des enfants, le « nid vide » et le vieillissement des conjoints nous paraissent autant d'étapes et de circonstances qui arrivent au *couple* ; ce dernier passant normativement par une phase de « famille nucléaire ». Le modèle duvallien prend la formation d'un couple comme condition implicite de la famille. Il prend aussi comme implicite le fait que ce couple se destine spontanément et en principe à cohabiter jusqu'au décès des conjoints et à faire des enfants entre-temps. De fait, « [des années 1930] jusque dans les années 1970, il n'exist[e] qu'une seule façon de fonder une famille : le mariage » (Segalen & Martial, 2013, p. 88). Et le mariage se confond alors le plus souvent avec l'entrée dans l'âge adulte. Or, instruit par l'anthropologie, nous savons que se loger, élever des enfants ou vieillir ne sont pas des choses qui doivent nécessairement se réaliser en couple. L'idée que cela se réalise selon une logique de couple est un implicite culturellement situé qui est donc potentiellement sujet à des évolutions historiques dans des secteurs de la vie sociale dont son existence et ses interactions sont tributaires.

Comme on l'a vu plus haut, les étapes successives de la formation du couple, du mariage, de la mise en ménage et des naissances s'étalent aujourd'hui sur une plus longue période du parcours de vie des individus qu'à l'époque de Duvall. Le mariage et la procréation deviennent sujets à réflexions (inter)personnelles ; le premier en particulier semble normativement moins indispensable aujourd'hui qu'hier et lorsqu'il advient, ce n'est plus nécessairement à l'étape prévue par Duvall. De la fin des années 1960 aux années 2010, les trajectoires familiales sont aussi marquées par une facilitation, une augmentation, voire une accélération des séparations et de la scission des groupes domestiques, ainsi que par une augmentation de la monoparentalité. Les aides et interventions de l'État destinées aux familles sont plus importantes encore que durant les décennies qui précèdent. Elles protègent aussi davantage les solos. La laïcisation du fait conjugal continue sa progression (alors que l'Église avait fortement contribué à la fabrication de la notion de couple monogame pérenne pendant les 1 000 ans précédents, au moins).

Pourtant, la notion de couple, en tant que principe ordonnant la vie sociale, semble toujours bien présente dans les représentations culturelles et dans les pratiques observables (Roseneil, Crowhurst, Hellesund, Santos, & Stoilova, 2020). Depuis les années 1970, les séparations d'un premier conjoint sont habituellement suivies d'une remise en couple, corésident ou non, formel ou non, parce que le monde social semble lui-même subdivisé en couples, malgré le démariage. Par contraste avec le grand nombre de célibataires de l'époque antérieure à la révolution industrielle ou avec le contexte du peuple *na* où l'idée d'un couple pérenne n'a pas de sens, on comprend que c'est à travers l'application du mot d'ordre couple que la personne seule ou séparée est invitée à réaliser un ensemble de nécessités sociales. C'est à travers la formation d'un couple que se résout en principe un ensemble de nécessités humaines telles que le besoin de compagnie, de division du travail domestique, de logement, de partage de ressources (Wauthier, 2015). Faire couple donne accès à une sexualité (reproductive et non reproductive) socialement perçue comme plus légitime et souhaitable. En somme, pour l'individu, réaliser le mot d'ordre couple répond à un ensemble d'attentes sociales et donne accès à certains droits et avantages sociaux (Goody, 2001 [2000], p. 238). Cette persistance du mot d'ordre couple malgré la relative éphémérité des unions, et le fait qu'il soit implicitement attendu de faire couple dans un grand nombre de rapports sociaux qui vont au-delà des relations intrinsèques de la famille, invitent à penser la notion de *mono-normativité*.

La conceptualisation de la mono-normativité s'inscrit dans la continuité des études féministes et des études *queers*. À partir des années 1970, les études féministes se sont particulièrement intéressées à l'organisation genrée des interactions conjugales, parentales et domestiques. Leurs approches, souvent ancrées dans la vie quotidienne, ont non seulement cherché à prendre la mesure des nouveautés et des permanences, mais elles ont surtout mis en évidence l'articulation entre les causes et les conséquences des distinctions de genre dans les comportements familiaux. Une fois reconnus le double service effectué par les épouses (l'un sur le marché du travail rémunéré, l'autre, après les heures « ouvrables » dans la sphère domestique), le travail émotionnel et relationnel qu'elles accomplissent au sein de la famille, l'exploitation économique dont elles y font l'objet, ainsi que la violence domestique qu'elles y subissent, le schéma familial monogame hétérosexuel se révèle un mode de vie néfaste pour les femmes qui, de surcroît, reproduit la position privilégiée de la gent masculine au sein

des sociétés occidentales. À l'aune des quarante dernières années d'études féministes, le mariage et la famille conjugale apparaissent comme un lieu d'exploitation des femmes, au service du capitalisme et du patriarcat. Selon cette perspective, si les femmes continuent spontanément à faire don de leur travail (domestique) c'est parce qu'elles souscrivent à l'idéologie du familialisme (nucléaire, bourgeois) ou vivent inconsciemment sous son emprise (Barrett & McIntosh, 1982 ; Bourdieu, 1998 ; Delphy, 1981, 2009 [1998] ; Michel, 1978 ; Oakley, 1974 ; Peterson, 2017 ; Smart, 2006 ; Tabet, 2004)²¹.

Le modèle du couple pérenne M. Gagneplusquelle & M^{me} Doubleservice apparaît non seulement comme quelque chose qui peut être changé si on a la volonté politique de le faire, mais également comme une réalisation néfaste pour une catégorie de la population (les femmes). Cette approche incite à faire l'économie du terme « famille » comme concept analytique opératoire, au profit du terme « ménage » ; ce dernier semblant moins chargé de conceptions naturalisantes ou essentialisantes concernant les rôles attachés aux genres, à l'affection, à l'attention, aux tâches de soin et aux relations hétérosexuelles. Mais cette substitution n'a jamais vraiment eu lieu. Pendant qu'hommes et femmes divorcent massivement, surtout à l'initiative des femmes suggère de Singly (2011), et que les couples informels sont statistiquement moins pérennes que les couples mariés (Régnier-Loilier, 2019b), la séparation induit de fait un morcellement de l'espace et un réaménagement du territoire des familles (Déchaux, 2001), questionnant à leur tour la notion de ménage. C'est-à-dire qu'en même temps que les fonctions sociales en principe comblées par l'application du mot d'ordre famille trouvent des modes d'applications divers, la résidence se disloque.

Si elles critiquent les inégalités sous-jacentes à un certain modèle du couple, les revendications féministes et les études féministes de cette période ne remettent pas directement en cause le couple. Elles discutent surtout l'inégalité des rapports de genre au sein du couple. C'est un point sur lequel les études *queers* vont contribuer de manière importante.

21 À titre d'objet de terrain, le manifeste féministe satirique intitulé « *I Want a Wife* (Brady, 1971) illustre avec acuité les bénéfices non réciproques qu'une femme fournit à un homme lorsqu'elle endosse le rôle attendu d'épouse. L'auteure souhaiterait volontiers une épouse, elle aussi.

À partir des années 1990, la revendication de certains homosexuels à accéder à l'union maritale formelle et à la responsabilité parentale, en binôme, apparaît progressivement sur la scène publique. Cette revendication questionne à son tour la distribution genrée et sexuée des rôles familiaux. Des études *queers* et la communauté LGBT mettent alors en évidence l'hétéro-normativité de la société, en ce compris l'hétéro-normativité de la sphère familiale dans ses pratiques et dans ses principes (Warner, 1991). Les signes extérieurs de la vie intime, comme s'afficher publiquement comme un couple, porter une alliance, se tenir par la main en rue, se rendre à deux à des événements mondains, cohabiter, élever des enfants, sont arbitrés par des implicites normatifs conjugaux et hétérosexuels (Berlant & Warner, 1998) qui donnent dans une certaine mesure droit de cité (Plummer, 2003).

Dans la continuité de ces travaux, d'autres études mettent en évidence la norme monogame (que nous traduisons par *le mot d'ordre couple*) comme régulateur de pratiques intimes et publiques. Par analogie au concept d'hétéro-normativité, le néologisme mono-normativité décrit le système de représentations, d'institutions et d'orientations pratiques qui paraissent socialement cohérentes et privilégiées, faisant de la monogamie une construction sociale de la réalité. Le concept, mobilisé depuis lors par les *non-monogamous studies*, annonce une analyse critique des privilèges propres aux couples (J. Haritaworn, C.-J. Lin, & C. Klesse Eds., 2006 ; Klesse, 2018), vis-à-vis de ceux qui ne font pas couple ou ne se conforment pas à ce qui est normativement attendu de la part d'un couple. Il permet de mettre en évidence les forces sociales qui rendent la non-monogamie (c'est-à-dire les comportements intimes, domestiques, sexoaffectifs qui impliqueraient plus d'un partenaire ou qui n'en impliqueraient aucun) difficilement praticable, dangereuse, illégale ou socialement intenable, a fortiori lorsqu'elle est socialement visible. Kean (2015) met en évidence une liste non exhaustive d'une cinquantaine de manifestations de la mono-normativité dans la vie sociale courante, allant de l'idée répandue de « la bonne personne » (*one true love*) ; à la célébration de la « St-Valentin » ; en passant par un ensemble d'avantages commerciaux (cadeaux, tickets, voyages. . .) souvent conçus « pour deux personnes », etc. Dans ce contexte, être célibataire, c'est être perçu comme une personne à qui il manque quelqu'un. Les proches d'un.e célibataire s'inquiètent typiquement de son état a priori perçu comme plus pénible que la vie en couple. D'autres personnes se méfient du célibataire

et le conçoivent comme une menace potentielle pour leur propre couple ou comme quelqu'un d'instable à qui on confierait moins facilement un poste à responsabilité dans une entreprise, par exemple (Wauthier, 2015, chapitre 6). Cette injonction normative à faire couple fait de la monogamie un mot d'ordre et rend ses manifestations socialement appropriées (Pieper & Bauer, 2014 ; Ritchie & Barker, 2006 ; Schippers, 2016).

Leitbilder : images mentales de la famille orientant les parcours de vie

Depuis les années 1960, le fait familial a été sujet à des modifications importantes qui auraient semblé inattendues cinquante ans plus tôt, tant le modèle familial de la première modernité – une famille nucléaire aimante fondée par un couple monogame pérenne avec un nombre réduit d'enfants (environ deux) dans l'éducation desquels les parents s'investissent davantage – semblait, aux yeux de ses acteurs, l'aboutissement naturel d'une évolution civilisationnelle (Goody, 2001 [2000]). Comme le pensent plusieurs auteurs, on aurait pu s'attendre, avec les évolutions culturelles de la seconde ou postmodernité, à des modifications plus radicales que celles observées par la sociologie jusqu'ici (Bourdieu, 1993 ; Lück, Diabaté, & Ruckdeschel, 2016).

« Les nouvelles formes de liens familiaux qui s'inventent sous nos yeux rappellent que cette famille que nous sommes portés à considérer comme naturelle [...] est une invention historiquement récente (comme le montrent notamment les travaux d'Ariès [1960] et d'Anderson [1980] sur la genèse du privé ou de Shorter [1975] sur l'invention du sentiment familial) et peut-être vouée à une rapide disparition » (Bourdieu, 1993).

Cependant, les comportements familiaux observables aujourd'hui affichent aussi beaucoup de continuité vis-à-vis de ceux observables parmi les générations précédentes. En Allemagne, Lück *et al.* (2016) se demandent donc pourquoi on rencontre à la fois du changement et de la continuité dans le fait familial. Pour répondre à cette question, le groupe de chercheurs a mobilisé et opérationnalisé le concept de *leitbild* (*leitbilder*, au pluriel). Ce germanisme signifie littéralement image-guide. Il traduit la notion de représentation mentale faisant office de point de repère idéal orientant les comportements. Le *leitbild* a donc une vertu téléologique. Il agit comme un principe directeur, dans un domaine particulier

de la vie sociale ou dans une entreprise (Haan, 2002). C'est une icône de ce qui est légitime ou de ce qu'il serait souhaitable d'atteindre. Les *leitbilder* sont reproduits et renforcés à travers des expériences personnelles, des interactions sociales et l'exposition aux médias (Lück et al., 2016).

Pfau-Effinger (2004) s'intéresse aux rapports de genre et de génération dans le domaine familial. Elle mobilise la notion de *leitbilder* comme des modèles culturels. Il s'agit de conceptions prédominantes dans une société donnée informant des manières idoines de répartir les tâches dans la famille (en fait, au sein du couple). Ce sont des référents idéels et des segments thématiques du sens commun indiquant comment se comporter dans certaines situations sociales. Les dimensions qui intéressent Pfau-Effinger (2004) en particulier sont les suivantes.

- a) Comment la société se représente-t-elle les domaines d'activité qui devraient être préférentiellement attribués aux femmes et aux hommes ? La répartition des tâches devrait-elle être symétrique ou complémentaire ?
- b) La société valorise-t-elle ces domaines de la vie sociale (travail domestique, travail en entreprise, etc.) de manière égalitaire ou hiérarchique ?
- c) Quels sont les modèles valorisés concernant le rapport aux enfants, la maternité et la paternité ?
- d) Comment se structurent les rapports de dépendance entre hommes et femmes (valorisation de l'autonomie ; dépendance mutuelle ; dépendance unilatérale. . .) ?

La sociologue distingue parmi les populations d'Europe de l'Ouest cinq groupes caractérisés par le fait qu'ils adhèrent à des représentations différentes de la famille. Le premier groupe conçoit la famille comme une entité économique dans laquelle mari et femme travaillent ensemble aux mêmes occupations (couples d'agriculteurs ou d'artisans) ; ils sont mutuellement dépendants dans leur activité rémunératrice, même si des tâches peuvent être préférentiellement attribuées à l'un ou à l'autre. Le deuxième groupe rassemble les personnes qui envisagent la famille comme une entité composée d'une épouse au foyer, mariée à un homme gagne-pain travaillant habituellement en dehors de l'espace domestique. Le troisième groupe envisage la famille comme une entité composée d'une épouse travaillant à temps partiel, mariée à un homme gagne-pain. Le quatrième groupe a une conception de la famille dans laquelle les deux parents sont

pareillement investis dans des activités rémunérées à temps plein et où la prise en charge des enfants est externalisée. Le cinquième groupe envisage la famille comme un couple biactif qui se répartit paritairement la prise en charge des enfants et les tâches domestiques.

Pfau-Effinger souligne que le *leitbild* du mari gagne-pain (celui du deuxième groupe, ci-dessus) correspond à une conception historiquement ancrée dans la classe bourgeoise. La sociologue ajoute que c'est la capacité d'un groupe social à imposer son *leitbild*, à le diffuser et à en asseoir la légitimité ou la désirabilité qui permet à un *leitbild* plutôt qu'un autre de dominer les usages et d'orienter les comportements, au détriment d'autres *leitbilder* rendus structurellement plus difficiles à mettre en œuvre. De plus, certaines conditions matérielles de faisabilité propre à une société ou à un groupe social vont amplifier la mise en œuvre collective d'un *leitbild* plutôt qu'un autre. Par exemple, le *leitbild* du mari gagne-pain nécessite une certaine prospérité économique (une société ou une classe dans laquelle les revenus d'un seul conjoint peuvent suffire à combler tous les besoins matériels de la famille) et un certain partage des richesses à travers des interventions d'État.

Par souci de précision, Lück *et al.* (2016), affinent le concept. Ils distinguent trois niveaux de *leitbilder* qui concernent la famille :

1. des représentations idéales de la famille partagées par certaines catégories d'individus (*leitbilder* micro)
2. des représentations idéales de la famille partagées par des acteurs régionaux ou des collectivités (*leitbilder* méso)
3. des représentations idéales de la famille qui animent les institutions publiques, le législateur et les prestataires nationaux de services aux familles (*leitbilder* macro)

Lück *et al.* (2016) ont conduit une enquête en 2012 auprès de jeunes adultes résidents en Allemagne âgés de 29 à 40 ans, âge typique de la parentalité (c'est-à-dire l'âge auquel les sociologues s'attendent à ce que les individus se trouvent confrontés aux étapes 2 à 5 du cycle formalisé par Duvall). L'étude met en évidence une confrontation entre l'image de la famille à laquelle les jeunes aspirent (*leitbilder* micro) et la vision de la famille qui, croient-ils, guide les institutions dans leur manière d'organiser la vie sociale (*leitbilder* macro). Le *leitbild* micro de la famille qui prédomine parmi leur échantillon représentatif de jeunes parents (n = 5 000) est

différent du *leitbild* macro des logiques institutionnelles qui structurent l'organisation sociale dans le domaine de la famille. Ce décalage entre la vision de la famille souhaitée par la majorité des 29–40 ans et la vision qui motive l'organisation du contexte méso et macrosocial conduit la plupart des jeunes parents interrogés à renoncer ou à échouer à mettre en œuvre la vie familiale qui leur paraît pourtant souhaitable et juste, en particulier concernant les rapports de genre au sein du couple parental.

Selon les résultats de l'analyse, il apparaît que les personnes interrogées ont majoritairement la conviction que la responsabilité d'un père est de réduire son temps de travail rémunéré et de s'impliquer activement dans le soin aux enfants ; ce *leitbild* micro se marque davantage auprès des hommes sans enfants de leur échantillon. Mais la majorité des répondants ressentent que le *leitbild* macro de la société allemande envisage majoritairement le rôle de père comme celui d'une personne devant gagner suffisamment d'argent pour subvenir à lui seul aux besoins de sa famille et qu'il n'est pas dans sa nature d'être un homme au foyer. En outre, les répondants ont majoritairement la conviction que la mère devrait être activement impliquée sur le marché du travail rémunéré pour être autonome et qu'elle devrait pouvoir disposer de temps l'après-midi pour s'occuper des enfants (*leitbild* micro). Or la majorité des personnes interrogées ressentent que la société allemande envisage plutôt le rôle de mère de la même façon, mais avec un renforcement de son rôle au foyer (*leitbild* macro).

La confrontation entre ce que ces jeunes parents ou futurs parents pensent qu'il serait idéal de faire, d'une part, et ce que la société leur permet de faire à travers les structures existantes, d'autre part, conduit à une série de conflits réflexifs et d'hésitations au niveau micro des parcours de vie et des interactions conjugales. Selon Lück *et al.*, l'inadéquation entre le *leitbild* micro qui anime un nombre important de leurs répondants et le *leitbild* macro qui a orienté la structuration actuelle de la société allemande conduit certains répondants à remettre à plus tard leur projet d'enfant. La minorité de jeunes parents qui adhèrent au *leitbild* macro, soit environ 10 % des répondants, a significativement plus de chance de vivre dans une configuration familiale de type mari gagne-pain. Tandis que les autres vivent statistiquement moins souvent selon le *leitbild* auquel ils adhèrent (le plus souvent un *leitbild* correspondant à un couple biactif et paritaire dans la vie domestique et la prise en charge des enfants). Par exemple, dans une société structurée par un *leitbild* macro qui donne sens à l'absence de congé de paternité et valorise davantage le salaire masculin,

il est plus difficile pour ceux qui sont animés par le modèle biactif égalitaire de réaliser leur idéal familial. C'est-à-dire qu'il s'avère plus compliqué pour un individu de mettre en œuvre un *leitbild* dans un monde social ou tout est déjà pensé pour un autre *leitbild*, parce que ni les individus ni les familles ne vivent indépendamment du monde social, lui-même préalablement organisé pour certains comportements.

Sans nécessairement souscrire à l'entièreté du travail de Pfau-Effinger (2004) et à celui de Lück *et al.* (2016), la notion de *leitbild* nous permet de conceptualiser les représentations qui valorisent (ou dévalorisent) certains comportements dans certains domaines de la vie sociale, de manière plus précise que les notions de cru et de su (l'imaginé réel et sur-réel ; Godelier, 2015), d'implicite normatif (Bourdieu, 1993) ou de construction sociale de la réalité (Berger & Luckmann, 1986 [1966]). Premièrement, le cru et le su contribuent indéniablement à constituer des imaginaires familiaux, mais ils ne sont pas nécessairement des *leitbilder*. Tel que nous l'envisageons et le comprenons, les registres du cru et du su sont à la racine des intentions des acteurs et des visualisations mentales de ce qui leur paraît souhaitable. Alors que l'image-guide (*leitbild*) agit comme un projet. Par exemple, si on demande à une jeune femme qui souhaite avoir des enfants dans quel contexte elle souhaiterait le faire et le vivre (avec qui, où, comment), elle va probablement esquisser un *leitbild*, c'est-à-dire le portrait d'une famille qui lui paraît idéale (ce qui ne veut pas dire « normale »). Si on lui demande ensuite pourquoi elle pense que c'est comme cela qu'il faudrait le faire, nous atteignons le registre de valeurs fondamentales et le registre du cru et du su qui justifient la projection mentale et assoient sa cohérence cognitive. Ainsi, le cru et le su justifient le *leitbild*, mais ils ne sont pas le *leitbild*.

Deuxièmement, nous distinguerons dans ce travail la notion de *leitbild* de celle de norme. Cette dernière présente un caractère polysémique. Premièrement, une norme fait tantôt référence à des pratiques récurrentes observables, mesurables et filmables dans leur matérialité (par exemple, des « catégories réalisées » statistiquement significatives. . .), tantôt à des règles, des lois, des *nomos*, des « principes directeurs » formels ou informels, explicites ou implicites qui sont de l'ordre de l'idéal. En revanche, la notion de *leitbild* indique explicitement que le propos concerne une conception idéelle. Les travaux de Pfau-Effinger et de Lück *et al.* montrent que tous les *leitbilder* n'ont pas le même caractère normatif.

Deuxièmement, dans certains cas, la notion de norme est mobilisée pour distinguer ce qui est conforme de ce qui est déviant, indiquant le caractère convenable de quelque chose. À nouveau, il nous paraîtrait audacieux de sous-entendre que certains *leitbilder* identifiés par Pfau-Effinger ou par Lück *et al.* sont déviants ou non convenables. En bref, des *leitbilder* peuvent s'imposer comme des normes. Mais tous les *leitbilder* ne sont pas nécessairement des normes ni toutes les normes des *leitbilder*.

La notion de *leitbild* autorise aussi des clarifications à l'égard de la notion de « mot d'ordre ». Bien que pour Bourdieu le mot d'ordre « famille » présente un caractère implicite, l'expression laisse penser qu'il s'agit d'une injonction dure, une pression sociale exercée sur les acteurs qui irait dans un seul sens *top-down*. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, il nous a semblé que c'est parfois de cela qu'il s'agissait sur le terrain. Mais avec la notion de *leitbild*, nous pouvons produire une analyse plus fine des imaginaires et des implicites du domaine de la famille qui, bien que socialement construit, ne font pas nécessairement norme ou « loi tacite du sens commun » (Bourdieu, 1993). Ainsi, nous parlerons de *leitbilder* lorsque cette notion sera plus congruente et explicite que celle de mot d'ordre ou de norme.

Pour toutes ces raisons, la notion de *leitbild* nous permet de traiter le registre idéal des rapports sociaux avec un outil conceptuel qui intègre les apports épistémologiques de l'anthropologie, de la sociologie et de l'histoire traitant spécifiquement d'un certain type de référentiel idéal.

La perspective des *leitbilder* nous permet de concevoir le cycle de la vie familiale de Duvall comme un *leitbild* représentant le parcours idéal d'une famille qui s'est imposé dans les années 1950. D'une certaine façon, ce *leitbild* constitue encore une sorte de mesure étalon du fait familial. Mais, au regard des évolutions récentes du fait familial, on peut concevoir (a) que différents *leitbilder* coexistent à différents niveaux de la société, (b) que différentes catégories de personnes aspirent à différents modèles familiaux et (c) que certains modèlent plutôt que d'autres s'imposent dans des entités extrinsèques du fait familial.

Faire famille : réaliser un parcours de vie

La notion de *leitbild* permet de penser sociologiquement ce à quoi se destine une famille dans l'esprit d'un acteur. Inversement, la notion de

parcours de vie familial (*family life course*) permet de penser sociologiquement les parcours réalisés et non les parcours imaginés ou souhaités. En outre, contrairement au concept de cycle de la vie familiale, celui du parcours de vie familiale s'intéresse aux ruptures avec les traditions qui se lisent dans les parcours individuels confrontés à un contexte de bouleversements. Mobilisée à l'origine pour comprendre l'impact des divers phénomènes que l'on regroupe sous le terme d'*industrialisation* sur les trajectoires familiales des individus (Elder, 1974 ; T. H. e. Hareven, 1978 ; Kohli, 2009 [1986] ; Kohli & Meyer, 1986), cette perspective permet de mettre en évidence l'articulation entre des changements sociaux historiques et les trajectoires individuelles. Elle s'intéresse en particulier aux phases transitionnelles des parcours de vie (entrées dans l'âge adulte, naissances, migrations, décès, entrée ou sortie du marché du travail, accidents. . .). Elle permet de porter un regard analytique sur les questions de transmission et de reproduction des modes de vie d'une génération à l'autre (Bengtson & Allen, 1993 ; Sapin, Spini, & Widmer, 2007). « L'interaction entre des individus et l'unité familiale au cours du temps et dans le cadre de conditions historiques changeantes est l'essence même de l'approche par le *life course* » (T. H. Hareven, 1987, p. xi).

Ainsi, l'approche comparative des parcours de vie permet de mettre en évidence l'influence du contexte sociétal sur les trajectoires individuelles. Elle visibilise des effets de cohorte, ainsi que des effets d'âge, de genre, de classe ou encore des effets géographiques sur l'orientation que prennent les parcours de vie par rapport à un événement historique donné. Prenons par exemple le cas de la chute du mur de Berlin. L'événement va orienter le parcours de vie d'une personne de manière différente selon qu'elle vivait à l'est ou à l'ouest du mur ; c'est l'effet géographique. Vivre cet événement lorsqu'on est en âge d'entrer dans la vie active ou au seuil de la retraite va également avoir un impact différent sur les parcours de vie ; c'est l'effet d'âge. Certains sont nés avant la chute du mur, ont vécu une partie de leur vie dans une ville divisée et ont rencontré leur conjoint dans la moitié de la ville qui leur était accessible. D'autres sont nés après la chute du mur et ont fait des rencontres dans un tout autre contexte menant vers d'autres perspectives conjugales ; c'est l'effet de cohorte. Vivre une vie de femme ou une vie d'homme a sans doute pris un caractère différent avant ou après la chute du mur (ou selon qu'on vivait à l'est ou à l'ouest du mur) ; c'est l'effet de genre. Lorsqu'on est haut fonctionnaire ou petit ouvrier, la chute du mur de Berlin va aussi influencer le parcours de vie

de manière différente ; c'est l'effet de classe. Ainsi, un événement donné va orienter les parcours de vie vers une situation en rupture avec une tradition, mais au départ du contexte socioéconomique duquel est issu l'individu. Il en va de même pour toute sorte d'événements à caractère historique, du plus tragique (comme la Première Guerre mondiale) au plus banal (comme l'introduction des postes de radio dans les foyers, ou la banalisation des automobiles. . .).

La perspective du parcours de vie considère le point de vue de l'individu dans ses rapports avec son groupe domestique, sa parentèle et d'autres acteurs sociaux. Outre ses qualités heuristiques susmentionnées, elle nous paraît en cohérence avec le sens de l'évolution individualiste de la société contemporaine (Martucelli, 2006 ; Segalen & Martial, 2013, p. 57). C'est une des raisons pour laquelle nous mobiliserons cette approche.

Nous pouvons croiser l'approche par parcours de vie à celle des notions précédentes. La socialisation d'un individu à un *leitbild* plutôt qu'à un autre va avoir un impact sur son parcours. La trajectoire réalisée sera donc aussi comprise comme la confrontation entre le *leitbild* que la personne souhaite mettre en œuvre et le *leitbild* des acteurs sociaux qui organisent les entités sociales extrinsèques des familles. On peut aussi comparer les *leitbilder* de personnes appartenant à des cohortes différentes et mettre en évidence des évolutions dans les manières de se projeter en famille, selon les cohortes et évaluer l'influence de tel ou tel événement historique.

On peut en outre superposer la perspective du cycle de la vie familiale à celle du parcours de vie. Premièrement, on peut mobiliser le cycle de la vie familiale comme un étalon à partir duquel une perspective comparative mettra en évidence les points de divergence des parcours observés à l'égard du cycle de Duvall mobilisé comme un modèle normatif. On pourra alors constater à quel point le découpage du cycle reste ou non pertinent ou si au contraire il s'agit de compléter ce découpage d'autres étapes devenues importantes, telles que la rupture conjugale, l'entrée sur le marché du travail, etc. Deuxièmement, pour un parcours donné on pourra interroger l'influence du contexte sociohistorique sur le déroulement des étapes extraites de la théorie du cycle de la vie familiale. De cette manière, on met en évidence comment des événements sociétaux a priori extérieurs au fait familial marquent différemment le parcours de différentes catégories de personnes à des moments charnières de leur existence : le départ du foyer parental pour emménager ailleurs, la rencontre avec un partenaire, l'arrivée du premier enfant, l'éducation des enfants, puis leur départ du

foyer, le vieillissement des parents. . . Ainsi, on verra comment la grande histoire contribue à modifier la petite histoire *des* familles et fait évoluer la notion de famille.

Faire famille : remplir des fonctions

Le cadre normatif posé par le cycle de Duvall, vu comme un mot d'ordre, permet de mettre en évidence que le mot famille est une construction sociale qui (co)ordonne des fonctions de la vie sociale : emménager dans un foyer, engendrer des enfants, les élever puis continuer à vivre à deux après leur départ. Mais sont-ce bien les seules fonctions que remplissent les mots d'ordre *couple* et *famille* ?

Il ressort de plus d'un siècle de sociologie de la famille un ensemble de contributions importantes relatives aux fonctions de la famille (dont Burgess, 1926 ; Coser, 1964 ; Durkheim, 1975 [1888] ; MacIver, 1937).

« Quelles que soient les métamorphoses de la [. . .] famille, elle assume des fonctions qui permettent à l'individu biologique de devenir un être social [. . .] » (Segalen & Martial, 2013, p. 180).

Quelles que soient les configurations mises en œuvre, *les* familles remplissent des fonctions, pour les individus (Singly (de), 1996, 2017), pour les groupes familiaux (Goode, 1963 ; Kellerhals et al., 1993 [1984] ; Parsons & Bales, 1956 ; Singly (de), 1996 ; Widmer et al., 2004) et pour les sociétés (Durkheim, 1975 [1892] ; Godelier, 2004, 2007 ; Goode, 1963 ; Parsons & Bales, 1956). Il n'existe néanmoins pas de consensus sociologique définissant de quelles fonctions il s'agit. Certaines fonctions semblent d'ailleurs plus saillantes que d'autres selon qu'on s'intéresse aux relations intrinsèques de la famille ou à ses relations extrinsèques.

Selon D. Morgan (2011), étant donné la diversification contemporaine des manières de faire familles, en termes de configuration (réseau), de déco-habitation (espace familial), d'orientation sexuelle (homoparentalité), de rôles de genre, de modalité procréative (procréation médicalement assistée et gestation pour autrui), sont des familles ceux qui se pensent, se disent et *font* famille. Cette perspective souligne une fois encore que la famille remplit bien certaines fonctions. Être parent ou être conjoint fait quelque chose. Mais Morgan ne nous indique toujours pas ce que fait une

famille. Paradoxalement, l'approche constructiviste nous informe davantage sur les fonctions de la famille. Répondre à des mots d'ordre ou tenter d'orienter son parcours de vie en direction d'un *leitbild* sert à quelque chose, c'est savoir que faire dans telle ou telle circonstance, face à telle ou telle nécessité sociale.

Quelle que soit la configuration familiale réalisée, peut-on imaginer un ensemble d'invariants autour desquels se mettent en place différents modes opératoires qui font fonction de famille, sans nécessairement être une famille au sens normatif, mais toujours en rapport avec un univers social ? En vue d'établir une liste d'invariants, nous pouvons nous inspirer du cadre conceptuel interdisciplinaire que nous venons de présenter pour cadrer notre propos et opérationnaliser notre recherche.

Premièrement, la notion de famille change. Elle varie d'une culture à l'autre, d'une période de l'histoire à l'autre et d'une catégorie sociale à l'autre. Les théories exposées jusqu'ici nous permettent de concevoir qu'une idée dominante du couple et de la famille ont structuré la vie sociale d'une bonne part du 20^e siècle.

On sait également que la famille se transforme en un fait social hétérogène, presque liquide ou soluble dans l'hypermodernité, pour reprendre un vocable baumanien. Afin de ne pas présumer *ex ante* de ce que nous allons trouver sur un terrain hétérogène aux compositions labiles, les fonctions sociales sur lesquelles il nous semble le plus solide de centrer notre attention en période de métamorphoses de la famille conjugale sont celles qui paraissent nécessaires à toute société, étant donné la condition humaine. Dans l'opérationnalisation de notre analyse, nous prendrons donc un recul anthropologique, ce dernier épistème ayant investigué un domaine, celui de la parenté, en tenant compte du fait que la famille n'est qu'un mot et que les mots organisent des manières de concevoir des réponses sociales à des nécessités anthropologiques. C'est-à-dire que, dans la mesure où nous comprenons les leçons de l'ethnologie comparée et de l'histoire, il est une série de fonctions auxquelles il est indispensable que toute société humaine lointaine, passée ou présente, trouve des solutions fondées sur des construits sociaux, quelle qu'y soit la définition de la famille. En recoupant et synthétisant les travaux d'anthropologie fondamentale de Cai (2008), Godelier (2004) Goody (2001 [2000]), Héritier (2005, 2007, 2019 [1981]) et Sahlins (2013) sur les fonctions sociales relevant du domaine de la parenté, nous avons pu composer la liste suivante :

1. Engendrer des nouveau-nés (procréer) ;
2. Protéger la progéniture ;
3. Socialiser, transmettre et reproduire l'ordre social ;
4. Se loger, s'abriter et se réunir en foyers ;
5. S'attacher à des figures significatives et vivre des liens d'affection et de *care* entre pairs (et non seulement à l'égard d'un ou plusieurs enfants) ;
6. Réguler l'usage du sexe (reproductif et non reproductif) ;
7. Partager des ressources relatives aux cinq fonctions précédentes ;
8. Distribuer des tâches relatives aux cinq mêmes fonctions ;
9. Produire un système d'identification permettant de savoir qui est qui en relation aux autres dans la réalisation de ces fonctions ;
10. Produire une explication collectivement admise concernant la fabrique des êtres humains.

Les cinq premiers items sont des choses que l'on fait (le quoi) relatives à l'existence des individus. Ces choses marquent significativement les parcours de tous les individus. Les items 6 à 9 sont ou indiquent des modes opératoires pour parvenir à remplir les cinq premiers (le comment). Ils marquent davantage la vie quotidienne. Le dixième item est une unité de sens, socle idéal sur lequel reposent les logiques instituant les autres items (le pourquoi).

Chacune de ces dix nécessités est induite par la condition humaine et exige du social et du culturel pour y répondre, à savoir : l'implication d'autres personnes et institutions ainsi que des moyens idéels (représentations, valeurs, règles, langages. . .) et matériels (physionomie humaine, technologies, outils modifiant l'environnement. . .).

Dans la mesure où nous avons bien compris les leçons de l'histoire et de la sociologie concernant les sociétés d'Europe occidentale, ces nécessités sociales rencontraient des solutions pratiques diverses au 19^e siècle. Des conceptions paysanne, prolétaire et bourgeoise de la famille ont coexisté. Ces trois manières d'envisager la réalisation de ces nécessités sociales étaient ancrées dans une conception historiquement chrétienne et relativement paternaliste de la famille. Des années 1860 jusqu'aux années 1960 environ, à mesure d'évolutions complexes et relativement rapides de la société (impliquant l'urbanisation, la sécularisation, la scolarisation et

l'industrialisation), ces trois conceptions se sont progressivement fondues en une seule, portant des marques prépondérantes de la conception bourgeoise. Cette conception normative de la famille a dominé les esprits et les pratiques des années trente aux années soixante, environ, et constitue probablement encore aujourd'hui un repère idéal important pour les personnes impliquées dans des familles.

Au cours de la première moitié du 20^e siècle, la notion normative de la famille indiquait comment répondre aux dix items mentionnés ci-dessus, de manière socialement légitime et congruente. Elle indiquait à chaque individu, en principe, avec qui engendrer et protéger la progéniture (l'époux) ; à qui transmettre et qui socialiser (la progéniture mise au monde par l'épouse) ; avec qui se loger et composer un foyer (avec son conjoint et les enfants engendrés ensemble), qui sont les partenaires affectifs significatifs (mon conjoint et mes enfants) ; « papa », « maman », « les enfants » et d'autres termes d'adresse ou de référence (tels que « patron », « voisin », « tante », « parrain ». . .) indiquent qui est qui et comment se comporter avec eux, entre autres en fonction de leur degré de proximité à la famille. Les ressources et les tâches de la vie quotidienne se distribuent en principe entre membres de la famille conjugale (si elles sont prestées par un non-membre de la famille, elles sont alors rémunérées). Le partenaire sexuel légitime est le conjoint. Les enfants s'engendrent par le fait qu'une personne de sexe masculin éjacule dans le sexe d'une femme (d'où l'importance accordée à la fidélité-exclusivité entre époux afin de continuer à savoir qui est qui dans l'ordre social familial, d'où aussi l'importance du *coitus interruptus* pour ceux qui souhaitaient réduire le nombre de leurs enfants).

En procédant de la sorte, les individus contribuent à réaliser un ensemble de fonctions sociales et ils reproduisent quelque chose qui ressemble au cycle de la vie familiale formalisé par Duvall. Or, des années 1970 à nos jours, les manières de remplir ces fonctions ont changé, allant dans le sens de plus de diversité. Qu'est-ce qui a récemment affecté le mot d'ordre et qu'est-ce qui oriente, ou rend possible, les nouvelles pratiques observables aujourd'hui ? Pour contribuer à répondre à cette question, nous étudierons une variété de manières de remplir ces fonctions (avec une focale sur les 6 premiers items), toutes situées dans le monde francophone européen contemporain (entre 2014 et 2018).

Mettre en évidence les conditions sociales idéelles et matérielles de la diversification des formes familiales ?

Nous avons vu qu'il existe d'un côté des approches sociologiques de la famille qui sont construites selon une conception dominante de la famille (par exemple le modèle de Duvall). Il existe d'un autre côté des travaux qui mettent en évidence, par des investigations ethnographiques ou des enquêtes par questionnaire, qu'il y a bien des représentations socialement construites du fait familial, que celles-ci indiquent des rôles genrés spécifiques, qu'elles sont hétéro-normées et mono-normées et qu'elles sont fortement inspirées du modèle bourgeois de la 1^{re} modernité du *male breadwinner*.

Nous savons par ailleurs que la rupture conjugale reste quelque chose d'important et de marquant pour l'individu et son parcours de vie, mais qu'elle a acquis un caractère ordinaire dans le paysage des trajectoires de vie (Beaujouan, 2015 ; Beck-Gernsheim, 2002b ; Giddens, 1992 ; Régnier-Loilier, 2019b). Si bien que lorsque Giraud (2017) enquête auprès de jeunes étudiantes urbaines, en France, il constate qu'elles envisagent désormais que leur couple ne durera pas nécessairement et que la rupture est devenue dans leur esprit un fait social courant. L'impermanence des relations conjugales devient une expérience constitutive des parcours de vie. Néanmoins, les gens continuent d'emménager quelque part, de s'attacher à d'autres adultes, de vivre leur sexualité, d'engendrer des enfants, de les protéger et de les socialiser, qu'ils fassent couple ou non et que celui-ci soit bref ou pérenne.

Nous avons en outre expliqué que le fait familial évolue au fil des bouleversements de la société. L'industrialisation a transformé des modèles paysans prémodernes en un modèle bourgeois et conjugalisé. La « famille nucléaire », c'est-à-dire le couple composé d'un homme marié à une femme (d'environ un à deux ans sa cadette, de classe sociale identique ou légèrement inférieure et disposant de moindres revenus), vivant durablement sous un même toit pour y élever entre un et trois enfants qu'ils ont conçus ensemble a été, dans la plupart des pays occidentaux, une expérience vécue par une vaste majorité d'individus jusqu'aux années 1960. Cinquante ans plus tard, l'accomplissement du cycle de la vie familiale tel que formalisé par Duvall (1977 [1957]) se rencontre encore, mais dans des proportions statistiquement moindres. Depuis les années 1970,

le fait familial s'est diversifié, à la fois dans sa mise en œuvre et dans les manières de se le représenter. Le parcours standard d'une mise en couple pérenne et d'une parentalité sous le même toit jusqu'au départ des enfants est désormais une expérience à situer dans un panorama enrichi d'autres expériences observables et quantitativement significatives : les familles composées de parents divorcés (selon plusieurs combinaisons possibles), les couples vivant ensemble sans être mariés, les familles monoparentales, les couples mariés vivant séparés, les couples de même sexe, les célibataires de longue durée, les *childless*, les *childfree*, etc.

À partir des apports conceptuels de nos prédécesseurs, dans les domaines de l'anthropologie, de l'histoire, de la démographie et de la sociologie, nous tâcherons de mettre en évidence des forces sociales favorisant et contraignant cette diversification.

Pour y parvenir, il s'agit d'opérationnaliser la question. Comment mettre en évidence les conditions idéelles et matérielles de la diversification du fait familial, sans nous contraindre nous-même à une définition *ex ante* de ce qu'est ou n'est pas une famille ? Plutôt que d'interroger la diversification des formes familiales de front, recensant et mesurant la représentativité de différentes catégories et testant des liens avec des déterminants sociodémographiques envisagés *ex ante*, nous avons mené une investigation de terrain destinée à (a) interroger des processus conduisant à des façons alternatives de remplir certaines fonctions (remplies en principe en appliquant le mot d'ordre traditionnel), en tentant (b) de mettre en évidence des éléments contribuant à la compréhension de la diversification du paysage de la « famille », par comparaisons et remontées en généralités.

Ce qui nous intéresse, c'est d'identifier quels sont les éléments de contexte qui diminuent la pertinence du mot d'ordre ou l'impossibilité de parvenir à le mettre en œuvre, contribuant ainsi à l'hétérogénéisation des manières de faire. Attentif aux moments de divergence de différents parcours de vie, on mettra en évidence les éléments de contexte sociétaux impliqués. On gagnera en outre à sélectionner des parcours les plus propices à faire émerger ces éléments contribuant à la divergence. Selon quels critères théoriques sélectionner de potentielles situations « familiales » qui pourraient nous aider à mettre en évidence les conditions sociales idéelles et matérielles de l'hétérogénéisation des formes familiales ?

Un système en crise fait émerger à la fois des formes de résistances et des formes de créativité (Morin, 1984, pp. 139–153). Les périodes de crise

ont au moins pour vertu sociologique de rendre visibles les piliers de l'organisation du système (*ibid.*). Des phénomènes émergents se présentent en réponse à la conjonction d'une certaine organisation de la société et des difficultés que cette société traverse. Des *outsiders* donnent à lire, en creux, à la fois les fondements du modèle social en crise et les causes de la crise (Becker, 1963 ; Gilgun, 2014 ; Morin, 1984 ; Olivier de Sardan, 2008).

Face à la multiplication des manières de faire famille, il faut identifier les parcours les plus susceptibles de rendre saillantes les causes ou les conditions de la diversification. Ci-dessous, nous décrivons les critères de sélection des parcours que nous avons mis en œuvre. Ces critères devraient être suffisamment larges pour ne pas présumer de ce qu'est ou n'est pas une famille ; nous suivons ici les recommandations de Bourdieu (1993) et tirons les leçons de l'histoire et l'ethnologie. Mais ces critères doivent être suffisamment restrictifs pour permettre de structurer une analyse ethnosociologique susceptible de mettre en évidence des forces sociales à l'œuvre dans la remise en cause du modèle du couple pérenne et dans la constitution de formes alternatives, éventuellement « post-rupture » ou « non mono-normées ». Voici d'abord des critères théoriques qui circonscrivent le champ d'investigation. Nous reviendrons avec davantage de précisions empiriques dans le prochain chapitre où est détaillé le procès de sélection des cas, résultant d'itérations entre des constructions théoriques et une démarche exploratoire ancrée dans une immersion de terrain.

Premièrement, nous avons choisi d'investiguer des parcours impliquant l'engendrement d'enfants. Certes, la fécondité contemporaine est faible (vis-à-vis du seuil de renouvellement de la société et vis-à-vis des taux antérieurs aux années 1960) ; et, si on se réfère à une part des approches envisagées par D. Morgan (2011), des personnes dans des configurations *childless* ou *childfree* (Debest, 2015 ; Gotman, 2017a ; Iverson, Lindsay, & MacInnis, 2020) font aussi famille. Mais la procréation et la socialisation primaire mettent en branle *le soubassement à la fois biologique et social des rapports de parenté* ; c'est-à-dire des individus des deux sexes appartenant à des générations différentes qui se succèdent et s'enchaînent les unes aux autres, dans le procès de reproduction de la vie humaine, et qui sont liés entre eux par la place que leur attribue leur société (Godelier, 2004, p. 117). L'accouplement sexuel et les soins donnés aux enfants ont été et restent des choses essentielles pour l'immense majorité de l'humanité. Qu'il s'agisse de sociétés d'ailleurs ou du passé,

les soins à donner aux enfants nécessitent une certaine solidarité entre adultes qui se traduit par une distribution de tâches et un partage de ressources (Goody, 2001 [2000], p. 13). L'enfantement biologique implique le social, car il implique la contribution (sexuelle, éducative. . .) d'autres adultes et d'institutions. Il situe les personnes dans des rapports de sexe et de génération. Engendrer et socialiser des enfants se situe au cœur et au croisement de la reproduction biologique et sociale de la société. Ainsi, le premier critère de sélection des situations étudiées est que des enfants y naissent et y soient élevés.

Deuxièmement, les parcours interrogés devraient se situer dans le contexte social des pays d'Europe occidentale (l'Europe dite des « 15 » et la Suisse), parce que cette zone est traversée par les tendances communes qui nous intéressent. C'est une condition relativement facile à remplir dans la mesure où, en principe, toutes les configurations familiales issues de ces sociétés sont engendrées par ces sociétés, y compris les configurations qui y sont les plus hétérodoxes (Becker, 1963). Cette condition exclut toutefois les parcours menant à des configurations composées sur base de modèles « importés » de sociétés qui, par exemple, n'auraient pas encore été traversées par la seconde transition démographique. Nous limiter aux mutations endogènes ne signifie pas que les cultures européennes soient hermétiques aux influences culturelles extérieures ; mais pour comprendre comment les modèles familiaux occidentaux changent dans une direction inédite et relative à l'évolution de leur propre culture (et non sous l'influence d'une plus grande puissance culturelle à l'instar des *Na* ou des *Baruya*) nous ne nous intéresserons pas aux tentatives d'applications locales de modèles familiaux exogènes aux sociétés occidentales. D'autres travaux s'intéressent aux familles transnationales (par exemple, Baldassar & Merla, 2014) et aux familles immigrées (par exemple, Beauchemin, Hamel, & Simon, 2010).

Troisièmement, ces parcours endogènes avec enfants devraient présenter un caractère historiquement inédit dans la mesure où ils sembleraient non traditionnels²², ou afficheraient des caractéristiques neuves pouvant ainsi témoigner d'un changement social, ou auraient un potentiel à mettre en évidence l'histoire en action. Évaluer le caractère novateur ne

22 Lorsque nous écrivons « traditionnels », nous ne parlons pas du passé historique, tel qu'il a pu réellement se produire. Nous parlons d'une interprétation présente de ce qu'il est normal de faire, en vertu d'une perception normative du passé récent.

se fera pas qu'à l'aune de leur hétérogénéité vis-à-vis du cycle traditionnel de la vie familiale et de la mono-normativité. Puisque c'est la banalisation de la rupture qui semble le phénomène qui engendre les autres catégories familiales réalisées (à l'exception de l'homoparentalité et de certains cas dits de « fille-mère »), les parcours investigués devraient être symptomatiques de l'ère de la banalisation des séparations conjugales au point peut-être de mettre en œuvre une alternative à la mono-normativité ; un peu à l'instar des constructions familiales LGBTIQ+ qui se dégagent de l'hétéro-normativité.

Les parcours investigués devraient également être symptomatiques de l'ère du décloisonnement des composantes généalogique, biologique et domestique de la parentalité (Marquet, 2010).

Ils devraient en outre avoir mené à des façons alternatives de répondre à toutes ou au moins plusieurs des fonctions traditionnellement attribuées à la famille, tout en s'intégrant à la vie sociale contemporaine (cela exclut donc également les sectes du champ de notre investigation).

Dans l'hypothèse où nous pourrions effectivement rencontrer des personnes au parcours répondant à un ou plusieurs critères mentionnés ci-dessus, quelle configuration « familiale » mettent-elles en œuvre pour remplir les différentes fonctions listées plus haut ? Quelles conditions sociales matérielles et idéelles ont contribué à orienter leur parcours conjugal et familial ? Une fois ces éléments mis en évidence, que nous enseigne la variété des cas enquêtés sur les conditions de faisabilité de la diversification des formes familiales ? Peut-on identifier des limites culturelles, idéelles ou matérielles, de la diversification contemporaine des formes familiales ?

Chapitre 2 Recueils et productions des données

Malgré les systèmes institués qui impliquent qu'un ensemble cohérent de pratiques de parenté fassent sous-système dans un environnement social, économique, politique et religieux donné, il est toujours possible, dans toute société (y compris les plus petites), que certains individus, placés dans des conditions particulières, composent ou se trouvent impliqués dans des configurations familiales hors norme, divergeant des usages traditionnels (Boudjaaba & Arrizabalaga, 2015 ; Godelier, 2004, pp. 93–94). Néanmoins, ces configurations hors norme ne se situent pas hors société. Elles nous informent au contraire de l'amplitude des possibles à l'intérieur de cette société.

La sociologie en général (depuis l'avènement du structuralisme au moins) invite à systématiquement penser une situation par rapport aux autres possibles du paysage dans lequel elle s'inscrit. Les personnes impliquées dans des configurations familiales hors norme constituent donc une source d'information privilégiée informant justement du sens porté par les normes et des façons dont il est structurellement possible de les moduler à l'échelle des parcours individuels. Faire quelque chose d'une certaine façon et non d'une autre, c'est toujours ne pas la faire comme d'autres la font ; et ce même si l'acteur ne cherche pas nécessairement à se distinguer. Ainsi, pour comprendre ce que fait quelqu'un qui fait quelque chose, il faut comprendre qu'il ne fait pas autre chose, mais toujours en relation avec son environnement. C'est pour cette raison que pour comprendre la diversification des formes familiales, nous postulons que l'étude de parcours de vie menant à diverses façons hétérodoxes de remplir les fonctions de la famille présente une capacité à mettre en évidence des facteurs sociologiques de la diversification ; a fortiori lorsqu'une variété de parcours montre des conditions de faisabilité communes. En outre, en observant le type de difficultés sociologiques que les acteurs de ces situations hétérodoxes rencontrent en se confrontant à la norme, et en prenant connaissance d'autres manières de remplir les fonctions de la famille pratiquées dans d'autres contextes sociaux exogènes (du passé ou d'ailleurs), l'analyste se met en capacité de saisir des contraintes à la diversification que le contexte social impose aux acteurs.

Notre tâche méthodologique est donc plurielle. Il s'agit de nous donner les moyens (a) d'aller à la rencontre de différents parcours menant à des manières hétérodoxes et variées entre elles de remplir les fonctions de la famille, (b) de présenter l'étendue de la diversité observée et (c) de mettre en évidence les éléments matériels et immatériels qui sont intervenus dans les parcours investigués et les configurations réalisées. Pour y parvenir, sans souhaiter ni pouvoir présumer *ex ante* des variables en jeu dans des situations peu explorées en sociologie, nous avons opté pour une démarche qualitative, ethnosociologique (Bertaux, 2010), où plus que de l'induction pure, nous avons opéré des allers-retours entre les théories et les observations empiriques selon une approche appelée *Qualitative Deductive Analysis* (Gilgun, 2014).

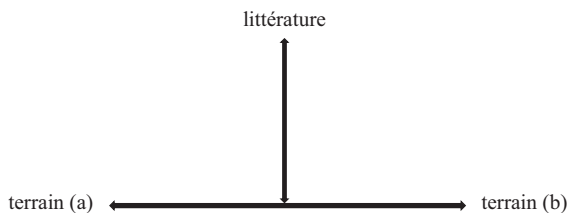
L'ensemble de cette démarche d'investigation de terrain s'est déployé en trois temps : exploration, immersion, interviews. Cette chronologie avait pour objectif d'obtenir des données aux *statuts interprétatifs* différents (Olivier de Sardan, 2008) : distinguant les données *récoltées* (lors d'observations participantes en ligne, par exemple) de données *produites* par le chercheur (lors de la soumission à un entretien systématique). D'une part, le temps d'immersion favorise l'accès aux informateurs, améliore la compréhension de leurs actions et facilite le *recueil* d'expressions spontanées d'acteurs de terrain. D'autre part, l'accumulation et la compréhension des données *récoltées*, donne une valeur interprétative supérieure aux données *produites* ensuite (c'est-à-dire les expressions d'acteurs de terrain suscitées ou provoquées par notre intervention) grâce aux recoupements qu'elles rendent possibles et à une connaissance du terrain rendue sensible par l'observation participante, les contacts fréquents avec les acteurs et l'immersion réalisée en prenant connaissance des productions littéraires, iconographiques et audio-visuelles mobilisées par les acteurs (Olivier de Sardan, 2008).

Au premier point de ce Chapitre 2, ci-dessous, nous décrivons le parcours exploratoire qui nous a conduit à identifier deux mondes associatifs qui ont constitué chacun des entrées donnant accès à des personnes impliquées dans des parcours faisant famille en marge de la notion de couple pérenne exclusif (puisque c'est essentiellement la mise en tension du couple, comme notion traditionnellement fondatrice d'une famille qui, depuis les années 1970, crée la diversification des formes familiales catégorisées par la sociodémographie). Ensuite, nous précisons les contours spatio-temporels et linguistiques de notre champ d'investigation ainsi que

le procédé de récolte de données dans la phase immersive de l'enquête. Puis, nous précisons la nature des données récoltées (observations, artefacts, brefs récits de vie spontanés) et les différents statuts des informateurs. Par la suite, nous expliquons les modalités de production extensive de données auprès d'un échantillon stratégique de 35 enquêtés, concernant leur configuration familiale et leur parcours de vie. Enfin, nous détaillons quelques éléments concernant notre positionnalité de chercheur sur le terrain.

Identifier des points d'accès à la diversité : résultats d'enquête exploratoire

Afin d'aller à la rencontre de configurations remplissant les fonctions de la famille de manières diverses et répondant à nos critères (*cf. supra*), nous avons d'abord procédé à une enquête exploratoire basée sur deux séries d'itérations. L'une, abstraite, allait de la littérature au terrain et du terrain à la littérature, mettant cette dernière à l'épreuve de ce que nous pouvions observer par nous-même ; l'autre, concrète, consistait en une série d'allées-venues et de triangulations entre différents terrains susceptibles de contredire nos hypothèses (Olivier de Sardan, 2008).



Première entrée : le « polyamour »

Avant notre enquête, nous étions informé, à travers la littérature scientifique (e.g. Beck-Gernsheim, 2002a ; Déchaux, 2009 ; Segalen & Martial, 2013 ; Servais, 2014 ; Singly (de), 2007, 2011) et l'observation de notre entourage personnel, de l'existence des catégories réalisées que sont les familles conjugales basées sur des couples pérennes, les familles monoparentales

subséquentes aux séparations et aux décès, les familles recomposées et les familles basées sur des couples homosexuels. Nous connaissions aussi la tendance à la baisse des taux de mariage et celle, à la hausse, des taux de divorce, dans les pays d'Europe occidentale ; ce, au travers des publications statistiques d'Eurostat et de centres recensements et d'études statistiques (INED, OFS, Statbel . . .). Nous connaissions la tendance à la hausse des unions informelles et des taux de naissance hors mariage ainsi que l'augmentation du *Living Apart Together* et du *Living Together Apart* (Régnier-Loilier et al., 2009). Nous suspicions aussi déjà une tendance à l'accélération de la rotation des partenaires de (tranches de) vie, quantitativement démontrée plus tard en France, durant la présente investigation. Nous pensions qu'il s'agissait là d'autant de faits sociaux, à étudier comme tels. Si ces comportements semblent de prime abord découler de décisions individuelles et d'inclinations personnelles, lorsque des choix individuels deviennent des tendances collectives, le sociologue peut raisonnablement envisager que des forces sociales sont à l'œuvre, même si celles-ci peuvent éventuellement échapper à la conscience de l'individu. Nous pensions que ces catégories familiales correspondaient à des tendances croissantes, et de surcroît supranationales, identifiées à partir des années 1970, en Europe occidentale. Nous suspicions qu'avant d'être repérées et catégorisées par des sociologues ou des démographes, c'est à bas bruits que ces tendances ont démarré²³, à travers des parcours « pionniers », discrets (dans le sens de peu visibles), réalisant ce qui devient plus tard une catégorie de famille, rendue possible par des changements macrosociaux. Ce que nous connaissions moins, en revanche, était l'étendue de la diversité des configurations et parcours familiaux que nous nous apprêtions à trouver sur le terrain.

La route qui nous a mené à la rencontre d'informateurs-acteurs dont le parcours nous a aidé à mettre en évidence des forces sociales impliquées dans la diversification des formes familiales a débuté par une prise de recul à l'égard de la théorie sociologique et de nos observations personnelles. Il s'est agi de nous extraire momentanément de notre propre environnement social et théorique en procédant, outre la revue de l'état de l'art,

23 Comme l'écrit Dekeuwer-Défossez, au sujet de la fréquence croissante des couples informels à partir des années 1970 (et des problèmes juridiques que peuvent poser leurs séparations et leurs recompositions informelles concernant les droits et devoirs des adultes à l'égard des enfants) « c'est à bas bruit et sans loi que les couples ont pris la liberté de vivre ensemble sans se marier » (Dekeuwer-Défossez, 2004, p. 76).

à une revue de presse généraliste journalière ou hebdomadaire concernant les thématiques du couple, de la famille et de la sexualité. Cette revue semi-aléatoire concernait tout type de publications à grand tirage, disponible en version papier ou en version électronique. Nous avons ainsi pris connaissance d'une autre forme familiale que nous ignorions alors, résumée par le titre suivant : « Polyamour : j'ai deux amours et nous faisons des enfants » (Lescure, 2011)²⁴. Notre première réaction à la lecture de cet article de presse fut de considérer que de telles configurations, si tant est qu'elles existent bel et bien, remettent en question le principe de la formation d'un couple liminaire à la fondation d'une famille. Ce qui les ferait a priori entrer dans notre champ de recherche. La seconde fut de penser que confronter un lectorat à cette notion ne signifie certainement pas que chaque lecteur changera d'attitude à l'égard de ses propres choix de vie. En revanche, cela signifie que chaque lecteur se trouve exposé à un mode de vie auquel il n'avait peut-être pas pensé et qui va peu ou prou percoler dans son esprit et lui faire prendre conscience qu'en faisant ce qu'il fait, il ne fait pas autre chose ; le plaçant malgré lui dans une posture réflexive à l'égard de son propre parcours. Nous avons donc pensé que de telles publications participent à la remise en question individuelle de la norme par l'exposition aux médias. Ce phénomène a déjà été mis en évidence au sujet de la sexualité des Français (Bajos & Bozon 2008). Il a en outre été souligné par Beck et Giddens (Beck et al., 1994) pour d'autres aspects de la vie que la sexualité. Et cet article nous suggérait que le phénomène réflexif semblait se conjuguer aussi dans le domaine familial. Ainsi, à la fois le témoignage des interviewés et la publication de l'article nous paraissaient des indices du changement social à l'œuvre. Un autre article de presse « Ni libertin ni infidèle, le polyamour fait des ravages » (Camille, 2008) laissait entendre qu'il pouvait s'agir d'une nouvelle tendance relationnelle, « à la mode » ou « branchée », d'une part, et que le polyamour serait une notion à ne pas confondre avec des marges connues de la monogamie traditionnelle que sont « l'infidélité » et « le libertinage », d'autre part.

Nous avons donc cherché à évaluer la pertinence d'un tel terrain d'investigation et à rationaliser notre intuition sociologique. Premièrement, connaissant les distorsions de perspectives induites par la presse, il nous fallait valider l'existence de telles configurations. Pouvions-nous

24 Les publications non scientifiques, traitées comme des objets de terrain, sont rassemblées dans une liste bibliographique distincte en fin d'ouvrage.

rencontrer nous-même des « polyamoureux » qui ont des enfants ? Deuxièmement, il fallait nous donner les moyens de distinguer une situation originale ou exceptionnelle, d'une possible tendance. Pour cela, nous devons découvrir plusieurs situations semblables et vérifier l'hypothèse que le développement de telles configurations « polyamoureuses » se reproduisait ailleurs, dans plusieurs régions d'Europe francophone à la fois, ou au sein de groupes sociaux qui partageraient une même (sous-)culture ou qui revendiqueraient une certaine légitimité au sein de la société.

Pour ce faire, le premier pas sur le terrain a été de visiter les sites web référencés dans les articles de presse française évoquant le polyamour : <https://polyamour.info/> et <http://www.polyamour.be>. Ces sites web se présentent comme des vitrines du polyamour en tant que mode relationnel intime. L'internaute trouve sur ces pages des compilations de témoignages, d'articles de presse, des fichiers audio et vidéos, des références d'ouvrages abordant la thématique des amours plurielles, ouvertes et assumées (philosophie, histoire, psychologie, développement personnel, sexologie, ethnologie, fictions, récits de vie. . .), des annonces pour des événements culturels relatifs à un certain « esprit du polyamour » (lire : une éthique des relations intimes), éventuellement des listes de services d'aide (thérapeutes, avocats. . .) dits « *poly-friendly* » ou « poly-tolérant » dans le jargon polyamoureux, ainsi que des forums de discussions thématiques fréquentés par des centaines²⁵ d'utilisateurs membres de ces « communautés virtuelles »²⁶.

Sur la page d'accueil du site belge, était annoncée une conférence intitulée « Signification sociale, religieuse et politique du couple monogame »²⁷, organisée par une association de fait de polyamoureux bruxellois à laquelle « Le Festival des Libertés »²⁸ donnait alors une tribune.

25 Ces sites web affichent depuis lors (en 2020) des milliers d'utilisateurs.

26 Les guillemets indiquent que nous interrogeons le fait que les inscriptions et la participation à des forums de discussion fassent « communauté » au sens strict du terme. Nous soulignons en outre le fait que la « virtualité » des rapports sociaux en ligne est toute relative ; car elles induisent des comportements bien réels dans le monde présentiel.

27 Audio disponible sur http://polyamour.be/e107_plugins/download/download.php?action=view&id=30 (dernière consultation 23 août 2019).

28 Manifestation culturelle (proposant conférences, débat, films, concerts, pièces de théâtre, expositions, etc.) organisée par l'association « Bruxelles laïque » agissant « [. . .] pour la construction et la consolidation d'une société qui repose notamment sur la liberté de conscience et d'expression, la lutte contre toute forme d'extrémisme

Notre premier pas en immersion dans le monde polyamoureux « géographiquement situé »²⁹ (et non plus « en ligne ») a été de participer à cette conférence-débat. En voici un bref rapport.

L'oratrice invitée de la conférence, née dans les années 1950, mère de deux enfants alors adolescents, était journaliste de profession et auteure de romans, notamment érotiques. Elle entretenait des relations sexoaffectives avec plusieurs hommes, avec le consentement de chacun, depuis les années 1970. Elle est devenue, un peu malgré elle, une des principales auteures du polyamour, avec la publication de ses livres de non-fictions « Aimer plusieurs hommes » (Simpère, 2004 [2002]), et « Guide des amours plurielles. Pour une écologie amoureuse » (Simpère, 2009)³⁰, ainsi que par ses nombreuses interventions dans des médias nationaux en France. Elle a inventé le terme de « lutinage » : un art d'apprendre à aimer au pluriel qui est aussi, disait-elle, une invitation à s'aimer soi-même³¹. Elle résidait avec son époux en périphérie d'un grand centre urbain de France. Elle se qualifiait elle-même de « lutine » (préférant ce terme à l'import anglo-saxon « *polyamory* »), se donnant la liberté, *en consensus avec ses partenaires*, de cultiver des relations affectives et sexualisées avec plusieurs hommes (dont son mari, qui cultivait lui-même d'autres relations). Cette non-exclusivité mutuellement consentie avait été négociée entre les deux futurs époux dès les débuts de leur relation, avant leur mariage. La naissance des deux enfants (aujourd'hui adultes) a correspondu à une période marquée par une perte momentanée d'intérêt pour les relations à caractère sentimental et érotique, mais pas nécessairement à une rupture de contact intellectuel et affectif avec ses « amis-amants ». Des années plus tard, lorsque ses moyens financiers le lui ont permis, elle

et de dogmatisme, l'impartialité de l'État, la primauté de l'intérêt général, la justice sociale, la promotion d'une société d'information, de connaissance et de progrès. Le respect de la vie privée. La reconnaissance de la diversité des identités, des opinions et des choix de vie. L'universalité des libertés et des droits fondamentaux. L'exercice libre de la pensée critique » (source : www.festivaldeslibertes.be, dernière consultation 12 février 2018).

29 L'expression « géographiquement situé » est utilisée dans ce texte pour exprimer l'inverse de « en ligne ».

30 Épuisé, l'ouvrage a été réédité en 2019 dans une version revue et augmentée.

31 Parfois présentée comme « la papesse du polyamour », Fr. Simpère n'était pourtant à la tête d'aucun « mouvement » et elle n'était pas à l'initiative de l'invention ni de la propagation du terme « polyamour » qui a progressivement gagné en popularité à travers les médias à grande audience et les réseaux sociaux.

a acquis un petit pied-à-terre, dans la même commune que le foyer qu'elle partageait avec son mari et ses enfants, afin de se donner les moyens spatiaux de cultiver sa solitude et d'y recevoir les personnes qu'elle souhaitait en dehors du foyer, à l'abri du regard des voisins, tout en restant proche de chez elle³².

En introduction à la conférence, l'oratrice a annoncé souhaiter laisser un maximum de place aux interventions du public. Elle a ensuite brossé un rapide portrait du concept de polyamour, situant ses racines dans la mouvance anarchiste et libertaire de la fin du 19^e siècle, et retraçant son histoire dans un contexte de changement progressif des mentalités en Occident. Elle a aussi défendu la nécessité de ce qu'elle a appelé une « écologie des relations », sorte de paradigme sexoaffectif alternatif à celui de la monogamie (dépeignant cette norme conjugale comme aussi adverse pour la nature organique des relations humaines que l'est la monoculture en agronomie), en cherchant à inclure (plutôt qu'à exclure ou cacher) toutes les personnes impliquées dans des configurations plurielles. Son éthique polyamoureuse s'accompagnait ainsi d'une conception du rapport à l'autre qui se veut égalitaire, peu importe que l'on soit un homme ou une femme (les hommes pouvant sinon se satisfaire du « double-standard » normatif qui valorise les « dons Juans », mais dénigre les « filles faciles »). Cette éthique vise également à tenir compte du contexte et des besoins de chacun (en termes de liberté et de réassurance, par exemple) dans les négociations interpersonnelles. Au bout d'une vingtaine de minutes, la présentation a été suivie d'un échange avec le public, au cours duquel ce n'a notablement plus été l'oratrice invitée qui parlait le plus. La conférence a viré à la table ronde, où échanges de témoignages (avec ou sans question) ont été adressés à l'assemblée.

Le public était composé de plus d'une trentaine de représentants des deux sexes (comptage *in situ*, fluctuant selon les retardataires et les départs anticipés) et d'une tranche d'âge s'étalant d'environ 25 à 70 ans (évaluation à vue). Notre estimation grossière des tenues vestimentaires, des signes extérieurs de catégories culturelles et socioprofessionnelles, des accents et des traits physiques, ainsi que le contenu des témoignages, nous ont laissé penser que nous étions en présence d'une assemblée composée de personnes issues de plusieurs origines sociales (personnes sans

32 Source : communication personnelle de l'oratrice, obtenue en observation participante.

emploi, artistes, intellectuels, mais aussi travailleurs salariés et indépendants actifs et peut-être retraités pour certains) et de plusieurs origines culturelles (immigrants de première génération provenant d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique subsaharienne). Nous pensons que si ces personnes se trouvaient rassemblées là, étant donné la relative confidentialité de l'événement, c'était soit parce qu'elles fréquentaient déjà le site www.polyamour.be (comme visiteurs occasionnels ou membres actifs de ses forums de discussions), soit parce qu'elles avaient eu connaissance de la conférence à travers le programme du Festival des Libertés, dont le rayonnement se limite aux athées de la région bruxelloise.

Les questions soulevées pendant la conférence-débat ont concerné entre autres :

- *Pourquoi le droit au mariage – pointé comme une institution religieuse et fiscale – est-il une revendication des gays et lesbiennes alors que le mariage pourrait être aboli en tant que phénomène aliénant produisant des inégalités de traitement et de droit entre les mariés et les non-mariés, ce qui résoudrait du même coup la question dite du « mariage pour tous » ?*
- *Le polyamour, n'est-ce pas pour les bourgeois [lire les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures] ?*
- *Pourquoi est-ce que l'adultère est presque bien vu comparé au polyamour ?*
- *Que dire aux enfants, comment les élever en étant polyamoureux ?*³³

Au cours de la conférence, notre intérêt a également été éveillé par les conjectures (semi-)instruites que les participants ont produites (du moins, ceux qui prenaient la parole) et mobilisées pour justifier leurs choix de vie. Par exemple, l'un a affirmé que selon des ouvrages qu'il avait consultés, les peuples celtes et des peuples « premiers » laissaient davantage de libertés aux femmes d'user de leur corps et de leurs biens que la société contemporaine. Un autre participant a ajouté qu'à son avis, 2 000 ans de judéo-christianisme avaient contraint notre liberté sexuelle pour des raisons absurdes ou fallacieuses et finalement oppressantes. Une autre

33 Source : notes d'observations directes. Un enregistrement audio de la conférence est disponible sur http://polyamour.be/e107_plugins/download/download.php?action=view&id=30 (dernière consultation 12 février 2019).

participante encore explique que les causes de l'échec statistiquement massif des couples sont à trouver dans l'ennui, la monotonie et la contrainte à l'exclusivité sexuelle et sentimentale ainsi que dans l'interdiction « d'ouvrir le couple » pour lui donner une chance de perdurer. Nous avons constaté ensuite que certains participants décrivaient eux-mêmes leurs configurations sexoaffectives non seulement par opposition au concept de monogamie, mais aussi à celui de polygamie ; cette dernière catégorie étant jugée « pire » que la première lorsqu'il s'agit de l'accaparement patriarcal de plusieurs femmes par un seul homme, où, finalement, les femmes sont une fois encore privées de leur liberté et aliénées à un homme. Plusieurs participants ont identifié la formation d'un couple pérenne, exclusif et de préférence marié comme une situation explicitement et implicitement attendue dans leurs rapports formels avec les institutions ainsi que dans leurs échanges informels avec leur entourage (familles, amis, relations de travail), mais par rapport à laquelle ils se sentaient profondément mal à l'aise. Pour eux, défendre les valeurs du polyamour était une question de bien-être personnel, voire de salut public. . .

Parmi les témoignages de l'assemblée, certains laissaient entendre que des personnes étaient effectivement impliquées dans des configurations familiales complexes, impliquant plus de deux adultes et diverses formes de (dé)cohabitations. Les discours laissaient penser que des référents idéologiques (composés d'une valorisation de l'égalité, de la liberté, de la laïcité, du droit à l'épanouissement personnel, et à l'usage de son corps ainsi que de références féministes, écologistes et anticapitalistes) motivaient consciemment leur attitude alternative face à la conjugalité, l'usage du sexe, la famille et la résidence. Cet état d'esprit justifiait jusqu'à la structure même de l'événement. Celui-ci se déroulait au cœur d'un programme d'activités culturelles laïques. Il était organisé davantage comme une table ronde avec un invité spécial que comme une conférence suivie d'un temps de question-réponse. L'enregistrement audio de l'événement était rendu disponible en ligne, en *copyleft*³⁴. Pour toutes ces raisons, nous avons donc souhaité en savoir davantage et mesurer la possibilité d'obtenir des témoignages et de rendre visite à de tels foyers.

34 À l'inverse du *copyright*, le *copyleft* stipule que celui qui redistribue une œuvre, avec ou sans modification, doit aussi transmettre la liberté de la copier et de la modifier. Le *copyleft* garantit cette liberté à tous les utilisateurs.

Alors que nous nous étions contenté jusque-là de consulter des informations en ligne et d'écouter passivement les échanges de cet événement, l'étape suivante de l'immersion a eu pour intention de rencontrer et de parler personnellement avec des polyamoureux. Nous nous sommes donc rendu une première fois à une réunion mensuelle de *self-help* poly-amoureux appelées « café-poly ». Ces réunions se déroulaient dans la cafeteria de la Maison Arc-en-ciel, siège de l'association faîtière LGBTIQ+ belge. Ce soir-là, le lieu, sans musique, s'est rempli d'une trentaine de personnes. Directement identifié par les habitués comme étant nous-même « un nouveau », il nous a été demandé de nous présenter. Nous avons expliqué que nous étions socioanthropologue, que nous venions de terminer une enquête concernant le speed dating et la quête du conjoint qui mettait en évidence une difficulté sociétale apparemment croissante à former un couple pérenne. L'un d'eux nous a alors tapé sur l'épaule et dit en prenant un ton paternaliste et moqueur : « Toi, tu cherches encore la bonne personne ! ». Les autres participants ont éclaté de rire³⁵. La plaisanterie (et d'autres commentaires qui suivront) nous enseignait que nous venions de quitter un terrain (celui du speed dating) où la quête de « la bonne personne, celle qui va rester cette fois. . . » était un drame parce que la formation d'un couple semblait constituer la seule possibilité d'entretenir des relations sexoaffectives durables offrant réconfort moral, sens à l'existence, statut et intégration sociale pour les informateurs (et la possibilité de se projeter comme le membre d'une famille pour ceux qui avaient moins de 45 ans), et que nous entrions sur un autre terrain où cette quête de « la bonne personne, celle qui va rester » était une blague parce que ces acteurs-ci considéraient que ceux qui cherchent « encore » à produire du couple monogame pérenne n'ont rien compris au sens et à la réalité de la vie et se font du mal pour rien. Pour comprendre la plaisanterie et parvenir à rire avec eux, il fallait avoir intégré une phrase qui s'avéra emblématique auprès de la plupart des cas que nous avons rencontrés ensuite : « Le couple ? J'ai essayé, ça ne marche pas. . . ». Cette idée que l'on puisse engendrer du *non-couple* à l'issue de tentatives infructueuses (mais non moins réflexives) d'application d'une injonction implicite et socialement intégrée à produire du couple nous a paru faire un lien inattendu, mais non moins sensé, avec les phénomènes de monogamies successives et

35 Source : notes d'observation participante en réunion de *self-help* polyamoureux, Bruxelles, 2012.

l'accélération de la rotation des partenaires de vie, explorés précédemment.

Ces premiers contacts avec le terrain nous ont suggéré que nous étions face à une population qui questionne la mono-normativité, non seulement sur les plans affectif et sexuel, mais aussi, dans certains cas, sur les plans résidentiel et parental, en rupture avec la tradition de la famille conjugale. Poursuivant notre mise à l'épreuve de la pertinence de ce terrain de recherche et de l'éventuelle capacité des configurations polyamoureuses à témoigner d'un possible lien entre des changements sociaux et la diversification des configurations familiales, nous avons procédé à une succession d'épisodes d'observations participantes exploratoires, complétée par une revue de la littérature savante et grise concernant le polyamour et la question de la pluralisation des formes familiales. Afin de tester la récurrence des discours et des attitudes des personnes rencontrées en « café-poly » en Belgique, nous avons participé à 18 de ces réunions mensuelles de *self-help* polyamoureux en 2012 et 2013 à Bruxelles. Au cours de ces rassemblements, nous n'avons pas réalisé d'entretien ni soumis quiconque à un questionnaire. Parce que l'espace de *self-help* est justement destiné à ce que ses participants puissent enfin trouver un havre de parole où s'exprimer à l'écart des porteurs de la norme, dont le sociologue pourrait légitimement être suspecté d'en être. En revanche, nous avons adopté une stratégie récurrente de l'entretien ethnographique « visant à créer autant que possible et au bénéfice de l'enquête, une situation d'écoute telle que l'informateur [. . .] puisse disposer d'une réelle liberté de propos » (Olivier de Sardan, 2008, pp. 58–59) : nous avons eu des *conversations* (*ibid.*). C'est-à-dire que nous avons dialogué, tantôt en binôme tantôt en groupe, sans enregistreur et sans nécessairement mener l'entretien, avec des dizaines d'informateurs impliqués dans une diversité de configurations familiales et (non-)conjugales. Nous rédigeons ensuite des notes d'observation participante reprenant nos impressions, nos réflexions et des bribes de conversations entendues. Nous avons complété cette accumulation d'expériences conversationnelles avec le recueil et l'écoute de l'intégralité des témoignages audio et vidéos disponibles sur les deux sites web³⁶.

Afin d'expliquer leurs propres situations, ces personnes utilisaient des expressions et catégories vernaculaires telles que « nous sommes en couples ouverts » ; « je suis un anarchiste relationnel : pour moi, chaque

36 Cf. <https://polyamour.info> et <http://www.polyamour.be>.

personne est différente et [la nature de] la relation que j'entretiens avec chacune d'elle est différente » ; « j'ai plusieurs ami-oureux (ou amoureux) » ; « aimer, c'est laisser l'autre libre de s'épanouir comme il l'entend, même avec d'autres que moi » ; « moi, je dis directement aux personnes que je rencontre [à qui je plais] que je vois [fréquente intimement] plusieurs personnes » ; « je suis solo-poly » ; « je me considère comme un célibataire joyeux » ; « j'ai des amitiés colorées, aussi » ; « je vis avec deux autres personnes » ; « j'aime plusieurs personnes : depuis toute petite, je suis née comme ça » ; « j'aime plusieurs hommes. Mon mari, lui est plutôt libertin. Mais moi, je préfère la relation au sexe. . . » ; « je viens d'avoir un enfant avec mon premier compagnon ; mon second amoureux est le parrain. Nous avons décidé [à trois] d'en faire un deuxième avec mon second compagnon ; pour l'instant, il [le second] habite à deux pas de la maison, mais nous cherchons un lieu où emménager à trois avec les deux enfants » ; « [ego = une mère] si c'était à refaire, j'aurais fait mes enfants avec mon meilleur ami gay et j'aurais vécu mes amours ailleurs [sans les impliquer dans la parentalité], ça aurait été plus simple, je crois » ; « depuis que mon mari est décédé [ou que nous avons divorcé], le couple exclusif ça ne m'intéresse plus ; j'ai repris contact avec d'anciens amis, je vois plusieurs hommes et ils sont au courant », certains ajoutent parfois « j'aimerais bien rencontrer quelqu'un d'un peu plus spécial avec qui construire quelque chose à deux, mais pas dans l'exclusivité ».

L'artefact de terrain ci-dessous (Figure 2), récolté en 2016 sur un forum numérique de discussion centré sur le polyamour (et fréquenté par des personnes qu'on retrouve en « café-poly » en France), illustre une diversité de configurations relationnelles sexoaffectives possibles au regard des conceptions véhiculées dans la sphère polyamoureuse. Nous renverrons plusieurs fois vers cette figure au cours de la présentation de nos résultats d'analyse. Plus qu'une pratique, ou une configuration conjugale ou familiale, le polyamour nous est alors apparu comme un terme fédérateur rassemblant des personnes au parcours sexoaffectif plus ou moins réflexif, ponctué de rencontres marquantes, autour de valeurs et de représentations partagées (qui orientent aussi leur parcours de vie³⁷) et qui cherchent dans des groupes de discussion une identité commune, de la compréhension, des partages d'expériences, des conseils et du réconfort,

37 Cf. <http://www.polyamour.be/news.php?extend.119> (dernière consultation 12 février 2019).

loin de la stigmatisation des porteurs de la norme, un peu à l'instar des associations LGBTIQ+.

Sur cette planche de bande dessinée, la forme de représentation des personnages et le choix des prénoms sont destinés, selon un informateur polyamoureux, à gommer les genres et les sexes de façon à inclure les personnes entretenant des relations avec des personnes de même sexe, de sexe différent ou des deux sexes, et incluant les personnes de sexe ou de genre indifférenciés ou en transition. Soulignons également l'usage du mot « relation » sans distinction fonctionnelle (sexuelle, affective. . .) destiné à inclure les personnes dites aromantiques ou asexuelles.

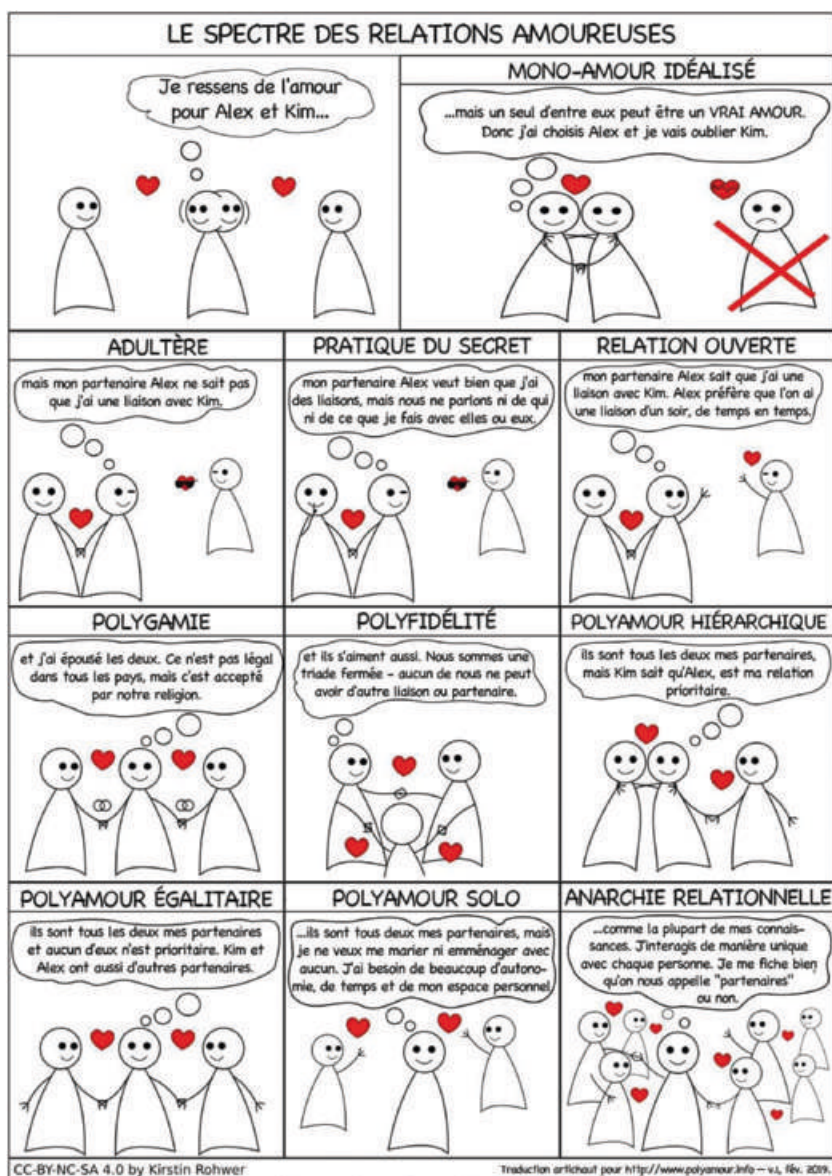
En consultant la littérature « grise » évoquée par les informateurs et leurs ressources bibliographiques affichées en ligne, nous avons pris acte des valeurs et représentations défendues par l'auteure oratrice de la conférence et celles présentées par les fragments de discours philosophiques, éthiques et moraux présentés sur les sites web concernant le polyamour³⁸, comme le pacte existentialiste et féministe des *amours contingentes* défendues par le couple qu'on appellerait aujourd'hui « ouvert » ou « fissionnel »³⁹ de J-P. Sartre & S. de Beauvoir ; ou encore l'hypothèse de l'intellectuel français J. Attali suggérant que l'avènement de la culture du *networking* et de l'organisation plane *peer-to-peer* (en opposition à la culture verticale et hiérarchique d'un *management* plus traditionnel) de la sphère du travail percolerait dans le domaine du couple vers quelque chose qu'il appelle *netloving* (Attali, 2007) ; ou encore l'appel à l'épanouissement personnel dans la sphère intime par le psychologue suisse Yves-Alexandre Thalmann dans son ouvrage « Vertus du polyamour » (Thalmann, 2006).

Parallèlement, toujours soucieux de sonder le potentiel d'un tel terrain d'investigation, nous avons consulté la production scientifique le concernant. En 2014, l'épaisseur de la littérature scientifique francophone concernant ce sujet était (et reste) quasi nulle. Notons toutefois la notion de « couple fissionnel », conceptualisée par Chaumier (2004) plus ou moins concomitamment à des publications populaires au sujet du développement personnel par l'entretien d'amours plurielles consenties par le conjoint, comme par exemple les livres à grand tirage de Salomon (2003)

38 Sources : <http://www.polyamour.be> ; <https://www.polyamour.info> ; <http://www.amours.pl> (dernières consultations : mars 2021).

39 Catégorie proposée par Chaumier (2004).

Figure 2 Artefact de terrain polyamoureux représentant une de leurs perceptions de la diversité des configurations intimes possibles (Source : groupe Facebook polyamour 2016 – mise à jour en février 2019 sur le site <https://polyamour.info>)



et de Simpère (2004 [2002]), mais antérieurement à l'avènement du terme vernaculaire « polyamour » dans la presse ou sur la Toile francophone. La notion de Chaumier n'a néanmoins pas fait d'émules à ce jour. Bien qu'elle ait été pertinente pour décrire le comportement de certaines personnes placées dans des contextes conjugaux spécifiques à l'œuvre à la fin des années 1990 et encore aujourd'hui, l'expression nous semble insuffisante pour décrire ce qui est représenté sur l'artefact de la Figure 2 ci-dessus qui correspond relativement bien à la diversité des témoignages entendus sur le terrain.

Un autre concept mobilisé par la littérature sociologique francophone est celui de « pluripartenariat sexuel », notamment mobilisé par Combessie (Combessie, 2008, 2010, 2013). Ce dernier procède à un important travail de catégorisation des manières de gérer les formes de pluripartenariats sexuels (cachées et/ou négociées), en particulier celles entreprises par des femmes qui se situent pourtant dans un contexte où la « *doxa* [conjugale] dominante invite à porter haut le partage : partage d'orgasmes en matière de sexualité, partage d'informations en matière de relations [et] invite à s'astreindre à l'exclusivité sexuelle tant que dure une relation (Segalen, 2008). En cas contraire, le cloisonnement des informations est de rigueur » (Combessie, 2013).

Au vu de nos observations, nous ne pouvions néanmoins considérer toutes les situations dites « polyamoureuses » rencontrées sur le terrain comme des couples fissionnels ou des pluripartenariats sexuels. Cela nous semblait nous contraindre à approcher la conjugalité ou la sexualité en l'articulant trop peu aux autres fonctions de la famille qui nous intéressent ici et qu'anthropologues, historiens et sociologues des questions de parenté considèrent aussi comme un ensemble de fonctions sociales qui s'articulent nécessairement entre elles. Or ce sont justement les facteurs de transformation de ces articulations qui nous intéressent. Raisons pour lesquelles nous nous sommes focalisé sur des situations qui impliquent aussi de la parentalité et sur des situations qui se (re)présentent éventuellement comme des familles.

La littérature savante anglo-saxonne semble en revanche avoir porté davantage d'attentions au *polyamory*. Soucieux de distinguer les pratiques sexoaffectives polytropes⁴⁰ cachées (d'un partenaire de couple officiel ou

40 Nous utilisons le terme « polytrope » en référence à Godelier qui caractérise la sexualité-désir des humains comme fondamentalement polymorphe (pouvant prendre plusieurs formes) et polytrope (pouvant s'orienter vers n'importe quel objet

historique) des pratiques polytropes négociées (avec le partenaire de couple officiel ou historique), certains chercheurs ont conceptualisé la notion de *consensual non monogamies* (M. Barker & D. Langdridge, 2010 ; M. Barker & D. Langdridge Eds., 2010 ; Klesse, 2006). La notion englobe des pratiques diverses telles que le « polyamour », le « libertinage », « l'échangisme », le mariage « open » ou « l'anarchie relationnelle », par exemple⁴¹. Le concept de *consensual non monogamies* regroupe ces différentes catégories en opposant cet ensemble à une monogamie dite « fidèle », c'est-à-dire à la fois pérenne et exclusive (fut-elle sérieuse). Le concept de *consensual non monogamy* permet également d'opérer une série de distinguo, non seulement entre le polyamour et la monogamie à « cachotterie » ou à « tromperie », mais aussi entre les amours concomitantes et les monogamies successives (recompositions de couple après rupture) ou la polygamie.

Précédemment à l'invention de ce concept analytique, ou outre sa mobilisation, plusieurs chercheurs anglo-saxons ont acté et décrit des situations de vie dans lesquelles des personnes s'identifient elles-mêmes comme *polyamorous*. Sur le plan de l'usage du sexe et des rapports de genre les *polyamorous persons* se disaient enclines à autoriser pour elles-mêmes et pour leur(s) partenaire(s) des relations sexoaffectives avec plus d'une personne sous réserve d'une série de conditions telle que la négociation préalable avec toutes les parties, la transparence par la communication systématique des activités ou la prophylaxie par exemple, mettant en évidence une éthique relationnelle qui dépasse et qui rend inadéquat le cadre normatif de la monogamie traditionnelle dans le chef de l'acteur polyamoureux (J. Haritaworn, C.-J. Lin, & C. Klesse, 2006). D'autres chercheurs se sont intéressés à la parentalité en contexte polyamoureux ; des enfants naissent et/ou grandissent dans certaines configurations sexoaffectives consensuellement non monogames ; ces configurations se considèrent comme des (poly)familles et vivent dans certains cas sous le même toit (Pallotta-Chiarolli, 2006 ; Sheff, 2014). Concernant l'organisation de la résidence, des *polyamorous persons* ré-aménagent, transforment ou détournent un bâti conventionnel de façon à le faire correspondre à leur

de désir) et initialement asociale, mais toujours contrainte, canalisée et construite par un ensemble de construits sociaux (Godelier, 2004, pp. 481–506).

41 Notons que les expressions originales en anglais ne sont pas complètement transposables à ces termes français.

configuration non monogame (Andersson, 2007). Sur le plan de la terminologie, l'exercice du polyamour trouble la distinction entre le cercle des adultes sexualisables⁴² et le cercle d'amis ou de corésidents ; les acteurs du polyamour inventent des termes d'adresse ou de référence⁴³ qu'ils considèrent plus adéquats pour décrire la nature des relations significatives qu'ils entretiennent (Ritchie & Barker, 2006)⁴⁴. Certains chercheurs se sont également focalisés sur les dimensions genrées (Sheff, 2005, 2006), intersectionnelles (Noël, 2006), juridiques (Black, 2006), théologiques (Goss, 2004) ou philosophiques (Heckert, 2010) du *polyamory* anglo-saxon. Il résulte de cette documentation que le phénomène polyamour présentait bien, sur le terrain anglophone du moins, une série d'aspects sociologiques intéressants pour notre propos, notamment concernant plusieurs composantes du domaine de la parenté et des fonctions de la famille.

Nous avons donc investigué davantage ce terrain afin d'y rencontrer des personnes pouvant nous informer d'un parcours impliquant la conception d'enfant, la parentalité et les tâches habituellement dévolues à la famille conjugale. Mais nous avons en outre recherché une seconde entrée vers des cas « négatifs » (propres à questionner nos hypothèses) qui montreraient non seulement autre chose que la *doxa*, mais montreraient aussi ce que le polyamour ne fait pas en matière de fonctions de la famille mais que d'autres font. De cette manière, nous nous donnions les

42 C'est-à-dire, potentiellement, mais non systématiquement sexualisées.

43 Le terme d'adresse (t. a.) est le terme utilisé par une personne pour s'adresser à une autre (par exemple « Chérie, est-ce que tu peux m'aider, s'il te plaît » où « chérie » est le terme d'adresse). Le terme de référence (t. r.) est le terme utilisé pour identifier cette personne à un tiers et indiquer généralement un statut relatif (par exemple : « Bonjour, laissez-moi vous présenter mon épouse » où « épouse » est le terme de référence). Ainsi, lorsque Monsieur s'adresse à son *épouse* (t. r.) il dit par exemple « chérie » (terme d'adresse correspondant au terme de référence). Il en va de même pour de nombreux autres binômes terminologiques comme *père* (t. r.) et « papa » (t. a. correspondant), ou encore *mon frère* (t. r.) et « Philippe » (prénom du frère et t. a. correspondant).

44 Nous avons parallèlement constaté en entretien avec des acteurs d'une famille polyamoureuse que cela a un impact sur les termes utilisés par l'enfant à l'égard des adultes qui l'entourent : dans ce cas, l'enfant appelait sa mère maman, mais était laissé libre d'appeler ses *caregivers* masculins corésidents et partenaires sexoaffectifs de sa mère comme il le choisissait ; l'enfant alors âgé de quatre ans, utilisait parfois le prénom, parfois « papa » pour s'adresser eux.

moyens d'étendre davantage la diversité des configurations à investiguer pour composer ainsi un panel le plus diversifié possible de modalités remplissant les fonctions de la famille.

Deuxième entrée : « faire un bébé toute seule »

L'analyse ethnosociologique qualitative passe avantagement par la triangulation, croisant des points de vue différents qui nourrissent les hypothèses. Il ne s'agissait donc pas seulement de vérifier ou de recouper des informations concernant les configurations et les parcours des personnes rencontrées sur le terrain du polyamour (bien qu'ils présentent entre eux une certaine diversité). Il s'agissait surtout de bâtir une stratégie de recherche en s'appuyant sur la quête de différences significatives au sein d'une même société (Olivier de Sardan, 2008). Notre but était donc de chercher des configurations et des discours contrastés et de faire de l'hétérogénéité des propos et des pratiques un objet d'étude.

Notre veille de la presse, d'une part, ainsi que nos lectures scientifiques, d'autre part, se sont donc poursuivies concernant le sujet général de la diversification des formes familiales et de l'individualisation des parcours familiaux et conjugaux. Nous avons ainsi été exposé à des articles de presse évoquant le parcours de « femmes faisant des bébés toutes seules » ainsi qu'au concept de « mère célibataire par choix » (Gomez, 2013 ; Hertz, 2006 ; Mannis, 1999). L'expression « *Mother by choice, single by chance* » (Hertz, 2006), souligne que « faire un bébé toute seule » constitue un choix très relatif, advenant à l'issue d'un parcours où, là encore, l'idée que « Le couple ? J'ai essayé, ça ne marche pas. . . » trouve une certaine congruence, quoique l'expression prenne alors une tonalité différente menant à des configurations différentes.

Aux EUA au début des années 2000, les femmes de classe moyenne interrogées par Hertz se sentaient *coincées*⁴⁵ entre le mot d'ordre malmené mais résilient du mariage-d'abord-maternité-ensuite, d'une part, et les possibilités d'expériences d'indépendance et d'épanouissement personnel au travail accrues en comparaison à la génération de leur mère, d'autre part. Hertz explique qu'à partir des années 1970 (période à laquelle plus de la moitié des femmes interrogées par Hertz avaient atteint l'âge de

45 C'est Hertz qui insiste sur ce mot à plusieurs reprises dans son ouvrage (Hertz, 2006).

la majorité), les femmes ont cessé d'arborer des bagues de fiançailles à la fin de leurs études et ont commencé à brandir des diplômes, les galvanisant en tant qu'agents de changements dans la société. Les femmes disposaient ainsi d'une gamme plus étendue de possibilités de se donner une identité et une fonction dans la société. Le mariage aurait ainsi perdu en importance à leurs yeux. Leurs attentes à l'égard de cette institution se seraient transformées à mesure que le besoin d'un homme assurant la sécurité économique et la stabilité du ménage diminuait ; ne restant que la version idéalisée du mariage pour l'amour (Hertz, 2006, pp. 3–4). Les répondantes de Hertz se sont retrouvées, au fil de leur vingtaine, puis de leur trentaine, confrontées à des carrières professionnelles exigeantes et un manque de candidats jugés idoines sur le marché matrimonial. Elles étaient traversées par un conflit intérieur entre leur quête d'indépendance et leur quête d'une vie intime épanouissante. Certaines craignaient qu'un mariage les accule à une position sociale aliénante telle que cela avait été le cas, à leurs yeux, pour leur propre mère. D'autres se sont impliquées dans une relation de couple de longue durée, mais leur partenaire ne semblait finalement pas partager leur désir d'enfant. Se sentant dans l'incapacité de répondre positivement aux attentes sociales les incitant à se marier, pour une ou plusieurs de ces raisons, elles ont néanmoins voulu tout mettre en œuvre pour parvenir à la maternité. Obtenant du sperme offert par un ami, pris à un inconnu rencontré furtivement, ou encore acquis auprès d'une banque, les personnes se trouvant sur une telle trajectoire suscitaient l'engendrement d'un nouvel être humain par l'intermédiaire d'un rapport sexuel pénétrant, par une injection artisanale ou plus généralement aujourd'hui par assistance médicale à la procréation. D'autres ont adopté un enfant. Arrivées à un certain point de leur parcours de vie, leur logique semblait a priori de faire famille *quitte à se passer d'un conjoint* (Gomez, 2013 ; Hertz, 2006) ou bien *réalisant qu'un conjoint n'est pas nécessaire à la création d'une famille* (Hertz, 2006, pp. 40–43).

Ainsi ces femmes se trouvaient-elles, autrement que certaines configurations rencontrées sur le terrain polyamoureux, impliquées dans des trajectoires familiales qui les ont amenées à dissocier les fonctions procréatives et parentales des fonctions sexorécréatives, affectives, identitaires et résidentielles traditionnellement associées à la constitution d'un couple. Elles s'émancipaient du mot d'ordre mariage-d'abord-maternité-ensuite et inventaient « la nouvelle famille américaine », suggère Hertz, constituée d'un noyau élémentaire de parenté composé d'une mère et de

sa progéniture ; leur autonomie économique couplée à leurs possibilités de se fournir en gamètes mâles rendant obsolète l'idée que l'union conjugale constitue l'obligation critique et fondatrice de la famille.

Toujours en mode exploratoire, nous avons tenté de recouper la littérature scientifique avec des observations tangibles de terrain. Des travaux académiques attestaient de l'existence de cas similaires en France (Gomez, 2013) et au Luxembourg (Trauden, 2015). Une connaissance personnelle, journaliste de profession, nous a transmis le dossier de son enquête sur cette question (constitué en réponse à une commande d'un magazine féminin, en 2015) rassemblant des témoignages de « femmes ayant fait un bébé toutes seules » en Belgique et en France. Par bouche-à-oreille au départ de notre réseau personnel, nous avons pu faire la connaissance d'une femme ayant décidé d'engendrer un enfant avec le sperme d'un ami et d'élever seule cet enfant. Nous avons obtenu un entretien auprès d'un responsable d'une clinique de fertilité à Bruxelles qui nous a confirmé qu'une part de sa patientèle était effectivement composée de femmes désireuses de procréer sans faire couple avec un homme et que cette situation ne concernait pas que des femmes en couple homosexuel ni d'ailleurs des personnes résidant nécessairement en Belgique (des non résidentes venant y profiter d'un cadre juridique et médical plus favorable que dans de nombreux autres pays européens).

*

Postulant d'une part que des situations de monoparentalité et de polyamour remplissent et articulent plusieurs fonctions de la famille à la fois, de manières diverses et hétérodoxes, et actant d'autre part, à travers une littérature scientifique anglo-saxonne recoupée par des observations et entretiens sur le terrain francophone européen, qu'elles se situent non pas hors société (dans une communauté autarcique ou dans une secte, par exemple), mais concerne au contraire des personnes évoluant dans un contexte « normalement socialisé » (au cœur de nos villes, sur le même marché de l'emploi que leurs voisins, soumis à la même administration des États, utilisant les mêmes services aux personnes. . .), nous nous sommes fixé comme objectif de comprendre quels éléments sociétaux matériels et immatériels ont orienté le parcours de certaines de ces personnes qui, placées dans certains contextes, développent des configurations familiales hétérodoxes par leur caractère non monogame.

Cette première phase exploratoire, faite d'itérations entre la théorie et des coups de sonde empiriques, a permis d'identifier deux entrées

ethnographiques : le polyamour et la solo-parentalité par choix. Ces deux entrées présentaient à première vue un potentiel à nous conduire vers des situations faisant famille de manières hétérodoxes et hétérogènes. Avant de trouver des personnes dans de telles situations, il nous fallait nous donner les moyens d'aller à leur rencontre et de les comprendre le plus rigoureusement possible. Nous avons donc exploré ethnographiquement ces deux entrées.

Ethnographie et *Qualitative Deductive Analysis*

Pour l'analyste, comprendre les processus sociaux peu explorés qui amènent certaines personnes, placées dans certains contextes, à agir de certaines manières plutôt qu'une autre passe dans un premier temps par un travail de confrontation à l'altérité de terrain. Méthodologiquement, cela se traduit typiquement par un travail d'immersion, d'observation participante, de description ainsi que par le recueil des explications des acteurs au sujet de leur propre situation, le recueil d'objets (artefacts) qui sont porteurs de sens pour les acteurs, la production de données cartographiques et démographiques (Gilgun, 2014 ; Olivier de Sardan, 2008). Le travail d'analyse des données consiste ensuite à infirmer ou confirmer des hypothèses théoriquement et empiriquement construites, à l'épreuve de cas « négatifs », qui présentent un contraste heuristique par leur caractère singulier ou marginal (Gilgun, 2014). Grâce à la mise en rapport de cas particuliers, par la recherche de récurrences d'un parcours de vie à l'autre et la mise en concepts et en hypothèses de ces récurrences, on remonte du particulier au général (Bertaux, 2010, pp. 24–25). L'observation de récurrences et de contradictions mène à des interprétations plausibles, nourries et vérifiées par des itérations entre le terrain et la réflexion théorique. Il s'agit donc de s'intéresser non à la sociologie d'un cas particulier considéré, mais bien aux processus sociaux qui se situent à l'arrière-plan de tous les cas. En discernant des récurrences d'arrière-plan, on met à l'épreuve les hypothèses et on construit un modèle saturé (*i.e.* qui résiste à la variété) expliquant comment des personnes en arrivent à se trouver dans des situations familiales variées, situées dans le paysage contemporain du fait familial. On met de la sorte en évidence les caractéristiques structurelles de ces situations ainsi que les logiques d'action qui s'y développent en

réponse à ces situations. Cette perspective comparative fait émerger des hypothèses nouvelles, fondées sur des faits, qui seront discutées en regard des théories préexistantes. Tel a été constitué notre projet de recherche à la fin de notre période exploratoire.

À partir d'octobre 2014, nous avons opérationnalisé notre question de recherche et circonscrit un terrain thématique à double entrée menant vers une variété de configurations hétérodoxes. Il restait à circonscrire son cadre géographique et linguistique, la méthode de récolte de données et la constitution d'un échantillon stratégique.

Circonscription temporelle, géographique et linguistique

Notre immersion avait débuté sur un mode exploratoire, destiné à construire le projet de recherche, par quelques contacts avec le terrain en Belgique, en rencontrant des acteurs, en rassemblant des informations disponibles sur la Toile, en consultant des ouvrages littéraires, des programmes radiophoniques ou des vidéos réalisées ou mobilisées par les informateurs. L'immersion s'est poursuivie et amplifiée de 2014 à 2016, à la fois par de l'observation participante en ligne hebdomadaire et par la participation mensuelle à des manifestations géographiquement situées dans une zone que nous avons étendue à l'Europe, mais circonscrite à la francophonie.

Les raisons de cette circonscription géographique sont les suivantes. La tendance à la diversification des configurations et pratiques familiales concerne, à des degrés divers, tous les pays de la zone européenne occidentale. Une des raisons pour lesquelles nous nous intéressons à ces deux entrées est que les deux phénomènes semblent affecter tous les pays conjointement concernés par la diversification des formes familiales, l'individualisation des parcours conjugaux et les tendances de nuptialité, divortialité et de fécondité propres aux pays qui ont été traversés par ladite seconde transition démographique. En étendant notre investigation à plusieurs pays, nous nous donnions aussi les moyens de distinguer des situations qui seraient particulières à un cadre national de celles rendues possibles par des facteurs transnationaux.

D'autre part, les « polyamoureux » ou « les femmes qui font un bébé toutes seules » présentent des trajectoires familiales et conjugales statistiquement marginales ; et leur situation s'avère relativement stigmatisée par

leur entourage. Elles sont donc rares et font habituellement peu de publicité de leur situation. Aller à leur rencontre exige un temps long, plus long sans doute que la plupart des recherches doctorales empiriques en sociologie qui tableraient sur des données récoltées par autrui, dans le cadre de travaux d'équipe par exemple. Une partie de ce temps a été consacré à une série de précautions destinées à accroître la possibilité d'obtenir des entretiens compréhensifs sur des questions d'autant plus privées qu'elles peuvent être sources de stigmatisations. Ce processus est passé par une période d'immersion non seulement destinée à comprendre le monde associatif qui les concerne, mais également à y constituer un réseau d'informateurs et d'indicateurs primaires accordant leur confiance à notre projet au point de nous recommander auprès d'informateurs secondaires privilégiés plus tard dans le cadre de la recherche. En outre, étant donné que l'immersion nécessite présence sur place et dialogues avec les acteurs, il nous a semblé nécessaire de limiter géographiquement et linguistiquement notre investigation.

Afin de faciliter la compréhension fine de l'altérité des informateurs ainsi que la tâche analytique qui s'en suit, le corpus s'est limité à des données discursives en français. Mobiliser une autre langue aurait limité la capacité à saisir la pensée de l'informateur ou aurait ralenti un processus d'immersion et d'analyse relativement complexe d'emblée.

Objectifs de l'immersion dans l'univers non mono-normatif

Rendre compte du point de vue de l'acteur est une des finalités de la méthode ethnographique (Malinowski, 1963 [1922], p. 81 ; Weber, 1971 [1921], pp. 4–19). Cela nécessite un effort d'empathie et d'imprégnation particulier (Olivier de Sardan, 2008, ch. 5 ; Wauthier, 2020). Nous avons expliqué qu'avant l'étude exploratoire nous ne connaissions personnellement pas de proches impliqués dans des configurations non monogames (solo ou poly assumées). Nous avons certes entendu parler de « femmes faisant des bébés toutes seules », mais jamais du « polyamour ». Perçu à juste titre comme un *outsider* par les acteurs des champs de la monoparentalité et du polyamour, il fallait trouver des moyens de produire un contexte propice à faire émerger et révéler de l'intime (c'est-à-dire des informations qui relèvent habituellement du confidentiel, du personnel et du privé), avant d'en retirer les éléments structurels. Cela signifie

qu'il nous fallait (a) nous familiariser avec les réalités de ces familles et (b) constituer un réseau d'informateurs enclins à nous livrer les détails de leur parcours.

Le premier objectif de l'immersion était donc de saisir l'altérité des préoccupations et des expériences de ces configurations des poly-amoureux et des parents solos par choix. Pour y parvenir nous avons opéré des itérations entre deux postures ethnographiques distinctes : l'une proximale, en allant au contact d'acteurs de terrain de première main, et l'autre distale en prenant connaissance des informations qu'ils produisent sur le web ou que l'on produit à leur sujet dans les médias ou les discours scientifiques. Les modalités de ces immersions sont détaillées aux points suivants (*infra*).

Outre ce premier effort de familiarisation avec le sujet, le deuxième objectif de l'immersion était de multiplier les contacts et de générer un réseau d'informateurs à partir des sphères d'activités relatives au polyamour et à la monoparentalité. Il s'agissait de présenter le projet de recherche à une audience spécifique, gagner la confiance des figures centrales du monde associatif et enfin constituer un réseau d'indicateurs par bouche-à-oreille, parce que seulement certaines configurations rencontrées dans ces univers associatifs concernaient notre recherche. Bien que les situations des premiers informateurs rencontrés étaient intéressantes, il s'agissait aussi, pour des raisons de validité méthodologique, de nous émanciper des informateurs privilégiés (experts, leaders, référents, auteurs et organisateurs) rencontrés en phase exploratoire pour recruter ensuite d'autres informateurs qui deviendraient des narrateurs de leur propre parcours de vie et qui ne sont pas nécessairement des porte-parole ou des figures de proue du monde associatif. Une autre raison poussant à investiguer au-delà des groupes de paroles et des associations d'entraide tient au type d'acteurs rencontrés dans les groupes de *self-help*. Une part significative des participants à ces groupes se sont souvent avérés traverser une phase transitionnelle de leur parcours familial et non des personnes bien établies dans leur configuration et qui l'assument pleinement (ces dernières ressentant moins le besoin de fréquenter ce type de groupe).

En outre, une présence répétée sur le terrain constituait un moyen de maintenir le contact avec autant d'informateurs que possible et de tenir à jour nos données au fil du temps dans un contexte qui s'est avéré relativement labile sur le plan des configurations familiales et conjugales.

Modalités d'immersion par l'entrée du polyamour

Afin de remplir ces objectifs, l'immersion a pris plusieurs formes. Dans la sphère polyamoureuse numérique, les internautes disposent fréquemment de comptes-profil sous pseudonymes leur permettant d'interagir à leur guise avec des personnes qui en principe partagent des expériences similaires, loin du jugement de leurs collègues, amis, voisins, parents et autres proches qui pourraient exprimer de l'hostilité à l'égard de leurs aspirations et de leur mode de vie. De nombreux membres de ces groupes se connaissent ainsi d'abord par leur pseudonyme électronique et continuent parfois à s'appeler par ce pseudonyme durant les rassemblements géographiquement situés. Nous avons donc nous aussi façonné un avatar électronique dédié au projet de recherche, distinct de nos profils en ligne personnels. De cette manière, nous avons à notre tour investi le terrain numérique, préservant notre réseau social personnel des échanges électroniques que nous avons avec les acteurs du terrain, et *vice versa*. La constitution de l'avatar de recherche s'est traduite par la production d'un compte Facebook et Messenger, d'un compte Skype, d'un compte de courrier électronique et de plusieurs comptes d'utilisateurs sur des sites web 2.0 (ce dernier type de sites nécessitant la création d'un compte-utilisateur pour profiter de plateformes d'échange, modalités impossibles sur le Web 1.0). Tous ces comptes se rapportent à un unique pseudonyme. Les sites web 2.0 sur lesquels nous avons mobilisé notre avatar étaient les suivants :

- <http://www.polyamour.be>
- <https://polyamour.info/>

Les groupes de discussion Facebook, dont certains sont « fermés » ou « secrets » (*i.e.* nécessitant d'être membre pour pouvoir consulter les échanges et y participer) et non « publics »⁴⁶, étaient les suivants :

46 Depuis 2014 au moins, Facebook permet la création de trois types de groupes : public, fermé et secret. Tous les utilisateurs de Facebook peuvent rejoindre un groupe public et y interagir. Ce que chacun y poste est potentiellement visible par les « amis Facebook » de l'utilisateur, même si ceux-ci ne font pas partie du groupe. Sur un groupe fermé, en revanche, l'accès et la participation sont soumis à une sollicitation d'inscription auprès d'administrateurs du groupe. Ce que chacun poste dans un groupe fermé n'est visible que par les membres du même groupe et ne

- *Polyamour* [pour la France]
- *Polyamour Belgique*
- *Polyamour Suisse* [devenu entre-temps *polyamour romandie*]
- *Papotes polyamoureuses*
- *Polyamour et parentalité*
- ainsi que trois autres groupes secrets.

Notre observation participante sur les réseaux sociaux consistait en plusieurs visites hebdomadaires sur les groupes de discussion entre 2014 et 2016 ainsi qu'en l'usage de messageries et du mur Facebook de notre avatar. Sur les groupes de discussion, nous avons suivi des conversations entre membres du groupe de manière passive. Nous avons en outre participé activement à des discussions collectives ; nous avons sollicité ou posté des commentaires, des questions, des liens internet et des fichiers numériques présentant une pertinence relative à notre question de recherche. Nous avons interagi de personne à personne à l'aide des services de messagerie intégrés. Le mur Facebook de notre avatar a été mobilisé comme compilateur d'artefacts numériques (Facebook offre des modalités d'enregistrement et de tri des publications). Nous y avons partagé presque exclusivement des artefacts numériques en français, glanés sur les groupes de paroles ou le fil d'accueil de Facebook, présentant une pertinence relative à notre question de recherche. Au moment d'écrire ces lignes, l'avatar comptait 175 amis Facebook. Ces amis-Facebook répondaient à plusieurs conditions : il s'agissait presque exclusivement de personnes rencontrées sur le terrain géographiquement situé (en présentiel) préalablement à l'ajout dans la liste d'amis. Nous n'avons pas accepté de demande d'ajout d'amis de personnes que nous n'avions jamais rencontrées antérieurement sur le terrain non numérique. Tous les amis Facebook de notre avatar connaissaient notre statut de chercheur. Et ce statut

peut électroniquement être partagé hors du groupe. Un groupe secret fonctionne comme un groupe fermé, mais il est en outre invisible aux yeux des utilisateurs de Facebook, sauf par les membres du groupe secret lui-même. Une recherche par le nom du groupe par exemple ne donnera aucun résultat, ni dans Facebook ni via aucun moteur de recherche. Il faut donc être invité par un membre pour rejoindre un groupe secret. N'importe quel utilisateur de Facebook dispose des possibilités de créer un groupe public, fermé ou secret.

était rappelé sur notre profil⁴⁷. Le nombre d'amis Facebook de notre avatar est donc inférieur au nombre de personnes que nous avons rencontrées sur le terrain durant notre phase d'immersion et d'observation participante. Ce nombre indique à minima la quantité de personnes avec lesquelles nous avons eu une conversation géographiquement située au sujet de notre recherche et de leur situation de vie conjugale et familiale.

Outre les groupes de discussion, nous avons également consulté des pages web (sans *log in*) telles que :

- <http://amours.pl/>
- <https://lamouravecplusieursa.com/tag/relationship-escalator/>
- <https://questionsdecomposent.wordpress.com/category/polyamour/>
- <https://lesfessesdelacremiere.wordpress.com/>
- <https://anarchamory.wordpress.com>

et sur Facebook :

- *Maman, pourquoi as-tu plusieurs amoureux ?*
- *Polyfamilles*

Nous avons trouvé ces pages internet par l'intermédiaire de nos indicateurs (rencontrés dans les groupes de paroles, en présentiel) qui les consultaient eux-mêmes ou suscitaient des conversations et des débats à partir de publications provenant de ces sites, voire nourrissaient eux-mêmes ces sites et ces blogues, dont ils étaient les concepteurs, auteurs, contributeurs ou modérateurs.

Notre présence en ligne assidue et progressivement participative nous a enseigné les codes et le jargon propres au polyamour francophone⁴⁸. La méthode nous a permis également d'identifier les personnalités les plus impliquées, les plus actives en termes de production d'informations en ligne, les plus charismatiques, les plus sollicitées ou les plus citées en

47 En 2018, suite à des sollicitations « d'amitié-facebook » multiples de la part de chercheurs, étudiants et journalistes que nous n'avons pas rencontrés sur le terrain, nous avons retiré cette mention de présentation.

48 Voir à ce sujet les glossaires polyamoureux proposés en ligne. <https://hypatiafronospace.com/glossaire-vocabulaire-polyamoureux/> et <https://polyamour.info/lexique/> (dernières consultations, septembre 2019).

exemple. Elle a permis aussi de nous faire une place légitime parmi les groupes de parole en ligne et d'être tenu informé d'une variété de rassemblements : conférences, débats, activités culturelles, groupes de parole et d'entraide auxquels nous avons occasionnellement participé (selon leur situation géographique, les disponibilités horaires et la pertinence estimée pour notre sujet). À force de fréquentations et de recommandations, nous avons été invité à rejoindre des événements réservés à des cercles plus restreints soumis à invitations personnelles. Il s'agissait tantôt d'activités thématiques d'échange de paroles et de *self-help* entre adultes choisis ou triés par un ou plusieurs organisateurs, tantôt d'activités à caractère familial, telles que retraites champêtres, pique-niques, *garden-parties* ou soirées dînatoires destinées soit à discuter de situations particulières ou, plus simplement à célébrer le plaisir de se retrouver « entre soi » et à faire connaissance avec des internautes qui fréquentent les mêmes débats en ligne. Entre 2013 et 2017, nous avons ainsi pris part à 64 rassemblements (dont deux anniversaires et un enterrement) à Anvers (1), Avignon (2), Bruxelles (36), Dijon (1), Lausanne (1), Lille (3), Mons (4), Ottignies (6), Paris (5), Toulouse (1), Montpellier (1), Strasbourg (1). Le nombre sensiblement supérieur d'événements à Bruxelles tient d'abord au fait que c'est là qu'a commencé notre recherche ; ce nombre tient compte de nos participations en phase exploratoire.

Durant la période de notre enquête, des rassemblements « poly » réguliers mensuels n'étaient organisés que dans les villes de Bruxelles, Lille, Lyon et Paris (entre-temps, Lausanne, Montpellier et Strasbourg sont venues s'ajouter à cette liste ; ailleurs, à notre connaissance, les événements sont occasionnels). En quittant Bruxelles, nous avons aussi cherché à évaluer la représentativité de ce que nous y rencontrions en comparaison à ce qui se faisait ailleurs (en nombre, en âge, en genre, en catégorie socioprofessionnelle de participants, en problématiques abordées, en modalités de réunions. . .). Il ressort de cette comparaison que les manières dont se déroulent les activités de *self-help* et le public qui les fréquente sont, selon nos observations directes, fortement déterminées par l'âge et la personnalité des organisateurs et non seulement par la thématique. Par exemple, l'initiateur d'activités régulières qui serait trentenaire et *vegan* aura tendance à rassembler davantage de polyamoureux trentenaires et *vegan* que dans un autre groupe organisé par exemple par un quadragénaire athée (qui verra son activité fréquentée davantage par des quadragénaires athées que dans les autres groupes), etc. Cette

tendance se remarque également sur les groupes Facebook : les personnes qui créent le groupe attirent davantage d'adhérents du même âge et d'attitudes similaires.

Au niveau international, nous n'étions pas le seul chercheur à mobiliser la sphère du polyamour pour la recherche. Notre travail d'immersion s'est matérialisé aussi par la mise à profit de la recherche scientifique produite par des *insiders* d'autres pays : en lisant leurs publications scientifiques, d'une part, et en participant à des événements scientifiques, focalisés sur les nouvelles formes d'intimités et les non-monogamies, d'autre part. Citons en particulier *The International Conference on the Future of Monogamy and Nonmonogamy* (à Berkeley en 2014 ; annuelle depuis 2011) et la *Non-Monogamies and Contemporary Intimacies Conference* (à Lisbonne en 2015 puis à Vienne en 2017)⁴⁹, événements internationaux qui rassemblent chaque année plus d'une centaine de chercheurs et activistes du monde entier. Ces colloques ont offert une tribune importante aux intervenants issus de l'action sociale et du terrain lui-même, un nombre non négligeable de ces recherches étant menées par des chercheurs personnellement impliqués dans de telles configurations.

Modalités d'immersion par l'entrée de la monoparentalité par choix

Bien que nécessaire à la production d'un réseau et à l'amélioration de notre capacité à interpréter nos données, la compréhension du polyamour n'était pas la finalité de notre recherche. La sphère d'activité de la monoparentalité constituait notre second point d'entrée à partir duquel nous avons généré un réseau d'informateurs alternatif au réseau polyamoureux. Là aussi, l'immersion a permis d'accroître notre compréhension d'un terrain auquel nous connaissions préalablement peu de choses.

L'immersion dans l'univers des « femmes qui font des bébés toutes seules » s'est avérée à la fois plus difficile et moins conséquente que celle opérée dans l'univers polyamoureux. Cela s'explique par des conditions d'accès moins tangibles dans le monde associatif. Premièrement, les « femmes qui font des bébés toutes seules » n'ont, à notre connaissance, pas constitué d'associations propres à leurs spécificités comme ont pu le

49 Nous avons présenté une contribution lors des colloques de Berkeley en 2014 et de Lisbonne en 2015.

faire les polyamoureux. Ces derniers semblent bien plus actifs en ligne et ont, du reste, un agenda politique et des revendications qu'ils font occasionnellement valoir sur certaines tribunes (aux défilés de la *Pride LGBTQ+*, par exemple). Tandis que les « femmes qui font des bébés toutes seules » ne semblent pas se réunir en groupe d'actions ou de *self-help*.

Une première raison supposée de l'absence de groupes de *self-help* spécifiques est qu'à stigmatisation égale, une femme seule avec un enfant passe plus inaperçue en contexte mondain qu'un trio amoureux ; elles auraient donc peut-être moins besoin d'une tribune pour faire valoir leur configuration. Une seconde raison envisagée est le fait qu'elles se trouvent en principe seules pour assumer toutes les tâches parentales et domestiques ainsi que la quête de revenus suffisants ; leur réseau d'entraide se limitant aux personnes impliquées dans leur faire famille (ami, voisin, nounou ou parentèle héritée). Les « femmes qui font des bébés toutes seules » ne sont pas le premier public cible des associations monoparentales ; nous le montrerons dans l'analyse. En outre, les cliniques de fertilité contactées ont refusé de divulguer leur carnet d'adresses de patientes. Nous aurions pu mettre une annonce dans leur salle d'attente, néanmoins les personnes exposées à l'annonce auraient été alors celles dont le bébé est en projet et non celles qui l'ont fait. En bref, selon notre expérience de terrain, le parcours des « femmes qui ont fait des bébés toutes seules » se réalise à plus bas bruit encore que ceux des polyamoureux. En l'absence de lieu spécifique à leur rencontre, nous nous sommes tourné vers les associations d'aide aux parents solo. Nous avons ainsi consulté plusieurs vitrines web du monde associatif belge, français et suisse lié à la monoparentalité dont :

- <https://www.mere-celibataire.fr> (en France)
- <https://www.solomaispasseul.com/> (en Belgique)
- <https://svamv.ch/fr/> (AFM Genève)
- ainsi que les pages Facebook des mêmes associations.

Nous avons pris contacts avec les gestionnaires ou fondateurs de ces associations et avons obtenu trois entretiens (d'environ une heure chacun) concernant les raisons d'être de ces associations et les rapports qu'elles entretiennent à l'égard des mères célibataires par choix, deux en Belgique et une autre en Suisse. Par l'intermédiaire de ces associations, un appel à témoignage (*cf.* Figure 3) fut diffusé à travers leurs *newsletters*, leurs

lieux d'affichage, leurs sites web et leur réseau d'associations partenaires, appelant des femmes ayant fait un bébé toutes seules à témoigner de leur parcours de vie.

Figure 3 Appel à témoignage de « femmes ayant fait un bébé toutes seules »

Faire famille sans faire couple
Faire un bébé tout.e seul.e

~ Appel à témoignages ~

Il existe aujourd'hui différentes façons de faire une famille.

Dans le cadre d'une étude en sciences sociales (socioanthropologie), nous recherchons des personnes correspondant au profil suivant:

- Être parent d'au moins un enfant ou être impliqué dans la prise en charge ou la procréation d'au moins un enfant (co-parents, tuteurs, géniteurs...)
- Habiter volontairement sans partenaire de couple
- Être prêt.e à consacrer plusieurs heures à témoigner en français de son parcours et de ses conditions de vie

Anonymat et confidentialité garantis.

Si vous correspondez à ce profil, vous pouvez aider la recherche et participer à une meilleure compréhension de la famille aujourd'hui.

Contacts:
pierre-yves.wauthier@uclouvain.be
pierre-yves.wauthier@etu.unige.ch
Tel: +32 10 47 42 56

Le temps d'immersion nécessaire pour atteindre la saturation des profils était d'autant plus long que ce que nous recherchions était l'hétérogénéité. La participation en ligne et aux événements géographiquement situés a perduré tant que nous rencontrions quelque chose de neuf, en termes de configuration familiale, de catégorie socioprofessionnelle ou de logique sous-jacente. Bien entendu, ce temps s'allonge de la durée nécessaire pour gagner la confiance des acteurs sur un terrain inconnu du chercheur et qui relève de questions socialement perçues comme intimes. Ce temps d'immersion a été plus long pour le terrain du polyamour que pour

celui de la solomaternité par choix, entre autres à cause de la diversité des configurations que le premier terrain a peu à peu dévoilée.

À un certain point de notre immersion, nos deux terrains d'entrée, qui s'opposent à de nombreux égards, se sont toutefois croisés. Premièrement, nous avons rencontré des femmes qui ont fait un bébé « toutes seules » et cultivaient des relations plurielles ouvertes et assumées par ailleurs. Deuxièmement, des informateurs issus des deux entrées nous ont présenté le même artefact : *www.co-parent.fr*, version francophone du site web 2.0 européen *www.coparent.com*. Il s'agit d'une plateforme d'offres et de demandes de sperme, d'ovocyte et de partenaire(s) éducatif(s). Ce service en ligne propose en outre une série d'informations pratiques destinées aux futurs coparents ainsi que des conseils d'orientations légales et médicales, concernant la procréation et la parentalité. La plateforme se destine à mettre en contact toute personne souhaitant s'investir dans la procréation sans la parentalité éducative, ou dans la parentalité sans la procréation, ainsi que toutes les combinaisons possibles avec ou sans cohabitation : seule, à deux ou, implicitement, à plus de deux. Une des raisons d'être de la plateforme mise en avant par les concepteurs du site web est la possibilité de devenir parents « sans s'aimer ni vivre ensemble »⁵⁰. Replacée dans son contexte, l'expression signifie que s'aimer ou résider à deux adultes peuvent être vécus comme des contraintes ou des expériences dont se passer pourrait avantageusement servir le projet d'enfantement. La plateforme affirme mettre en contact plus de 100 000 personnes inscrites (dans le monde). Dans la continuité des principes de notre immersion, nous avons également créé un compte sous le pseudonyme de notre avatar, afin d'accéder aux annonces et d'y publier notre appel à témoin. Les responsables de *coparents.com* n'ont jamais répondu à nos sollicitations répétées de collaboration. Néanmoins, deux de nos informateurs enquêtés ont mobilisé cette plateforme au fil de leur parcours familial (nous y reviendrons aussi dans la présentation des résultats d'analyse).

Itérations complémentaires entre théorie et empirie

L'immersion destinée à comprendre l'univers subjectif de nos informateurs est également passée par d'autres voies que l'observation participante

50 Source : <https://www.co-parents.fr/> (dernière consultation le 11 septembre 2018).

dans les milieux fréquentés par les polyamoureux et les parents solos. Ces voies, parfois indiquées par les informateurs de nos deux entrées, ont été empruntées non pour comprendre ce qu'ils faisaient, mais aussi ce qu'ils ne faisaient pas mais que d'autres font, ont fait ou ont essayé de faire. Ainsi avons-nous pris connaissance de travaux sociologiques, anthropologiques et historiques sur les organisations sociales (non) monogames, nous informant de l'existence d'une série de tentatives collectives, alternatives au mot d'ordre famille pour néanmoins résider, s'allier, réguler l'usage du sexe, engendrer/élever des enfants et transmettre (des valeurs matérielles ou immatérielles).

Un premier exemple historique est celui de l'invention du béguinage. Celui-ci était aussi une façon d'offrir aux femmes célibataires et aux veuves, parfois accompagnées d'enfants (catégories très représentées à partir du 12^e siècle, là où un nombre important d'hommes partaient en Croisades), un moyen de subsister en formant entre elles des communautés relativement libérées (pour l'époque) ou chacune disposait d'un logement individuel (Helvétius, 1993 ; Simons, 2003 ; Vranken, 2018). Les béguines formaient des microcommunautés autonomes, intégrées à la vie sociale à travers un ensemble d'activités et de commerces de services, pratiquant l'artisanat, des fonctions de préceptrice ou de sage-femme, par exemple. Non assujetties à proprement parler à un ordre religieux, elles ne devaient néanmoins leur existence qu'à l'aval de l'Église, veillant à l'ordre social de l'époque. Elles se devaient donc en principe d'adopter un mode de vie socialement irréprochable et d'offrir un service à la communauté justifiant leur existence. Elles constituaient ainsi des « non-familles » comme l'écrit Goody (2001 [2000], p. 171). Cette façon de vivre sans faire couple, où naissaient (ou étaient adoptés) parfois des enfants qu'on éduquait, a aujourd'hui disparu. Cependant, des associations de femmes s'en inspirent aujourd'hui pour concevoir des logements associatifs réservés aux femmes seules, âgées ou avec enfants à charge (Vranken, 2018).

Un autre exemple, jamais matérialisé mais souvent discuté, est celui du projet du proto-sociologue français Ch. Fourier (1772–1837) qui imaginait des communautés appelées phalanges. Chaque phalange se composerait de 1620 individus des deux sexes, solidaires en production et consommation, subsistant grâce à une économie essentiellement agraire. Un phalanstère (lieu de vie d'une phalange), dont les proportions prévues étaient supérieures au Palais de Versailles, serait équipé de bains collectifs, d'un théâtre, d'un service de crèches, d'un lavoir, d'une cuisine

collective, d'une école. . . Pour Fourier, le mariage de son époque correspondait à un asservissement des femmes, à une répartition inique des tâches à l'intérieur des ménages, à l'accaparement égoïste de ressources (par ménage) et à une contrainte des passions néfaste à terme même aux couples qui s'aiment. Il jugeait les frustrations qu'engendrait l'institution du mariage comme nuisible à tous : conjoints et non conjoints. L'institution Révolutionnaire du divorce en 1793 revenait, à ses yeux, à une demi-mesure vouée à échouer à rendre la société plus « harmonieuse ». Dans la pensée de Fourier, le progrès social ne peut passer que par une politique des passions. Repenser l'organisation économique de la société ne peut se faire qu'en repensant conjointement l'expression libre des passions et en considérant les deux sexes comme égaux en droit (Bozon 2005 ; Fourier, 1967 [1816]). Fourier n'a jamais rencontré de mécènes prêts à financer son projet de phalanstère⁵¹.

Entre-temps, la plupart des expérimentations collectives libertaires des années 1970 (dont certaines se sont inspirées des thèses de Fourier⁵²), ont périclité ou, si elles subsistent encore comme Longo Maï, ont progressivement laissé de côté « l'amour libre » et la collectivisation de la prise en charge des enfants⁵³. Aucun collectif francophone européen où la prise en charge des enfants s'organiserait sans la notion de couple pérenne n'a pu être identifié par nous entre 2014 et 2018. Néanmoins, le bouche-à-oreille et la vigilance en ligne ont porté à notre connaissance l'existence d'une communauté germanophone, conçue à partir de la fin des années 1950 et qui persiste encore aujourd'hui, où « l'amour libre » se cultive de concert avec une prise en charge partiellement collectivisée des enfants et une refonte de l'organisation économique (énergie, agriculture, commerce de

51 L'entrepreneur français Godin s'en est toutefois inspiré pour la construction de ses Familistères, gardant l'idée de collectivisation des ressources, de la crèche, de l'école et d'une proto-pension de retraite, mais oblitérant la liberté sentimentale et sexuelle, jugeant les mentalités de son époque (les années 1830) non préparées. Il substitue donc l'habitat individuel prévu par Fourier à des appartements familiaux de sa conception, offrant, grâce à la coopération des travailleurs, un confort sinon uniquement accessible aux familles bourgeoises.

52 L'intégrale des textes que Fourier a rédigés sur l'amour n'est parue pour la première fois qu'en 1967, soit plus d'un siècle après leur rédaction (Fourier, 1967 [1816]).

53 Source : Nouel, E., 1999, *Longo Maï une communauté agricole*. http://www.habitat-autrement.org/05.eco-village/05_eco.htm ; dernière consultation le 6 mars 2019. L'information a été recoupée auprès de deux hommes et une femme, âgés de 43, 26 et 24 ans ayant vécu dans une des implantations de Longo Maï entre 2006 et 2017.

services. . .), des processus décisionnels et du découpage de l'espace. Cette communauté s'appelle aujourd'hui ZEGG⁵⁴ et se situe en Allemagne. À la fin des années 1990, le groupe a fondé une communauté sœur appelée Tamera, au Portugal⁵⁵. Les deux implantations comptent ensemble environ 250 membres permanents (environ 300 selon leur comptage), de tous âges et des deux sexes. À ces résidents permanents s'ajoute une grande quantité de visiteurs qui y séjournent pour des stages et des formations diverses (pouvant ainsi doubler ou tripler l'occupation de leur site en été). Un séjour d'observation participante de quelques jours a été effectué sur chacun des deux sites. La documentation qu'ils fournissent en ligne concernant leur histoire, leur idéologie et leurs activités a été compilée et analysée, préalablement à la visite *in situ*. Lors de ces séjours, quelques heures d'interviews enregistrées nous ont été accordées (en anglais) par trois acteurs-clés de ces collectifs au sujet de leur histoire, de leur idéologie, de leur organisation sociale, politique et spirituelle, économique, résidentielle, sexuelle et au sujet de la prise en charge des enfants vivants dans la communauté. Ces deux communautés mériteraient sans doute en elles-mêmes une ethnographie approfondie. Mais cela n'est pas l'objet de ce travail. Et n'étant pas d'expression française, elles sortaient du cadre spécifique de cette recherche. Toutefois, ces visites se sont avérées heuristiques à plus d'un titre. Elles ont autorisé une distanciation analytique dans le processus de montée en généralité et de l'identification des limites de la diversification des formes familiales observables aujourd'hui. D'une certaine façon, ces deux collectifs ont servi de contre-groupe contrôle dans notre quête de cas « négatifs » testant les hypothèses et permettant d'évaluer jusqu'où nos informateurs auraient pu aller s'ils avaient voulu moduler plus loin encore les façons d'exercer les fonctions de la famille et pourquoi ils ne l'ont pas fait.

À travers notre veille de la presse et des conversations auprès de connaissances personnelles, nous avons aussi obtenu des données de seconde main concernant des situations qui n'avaient que peu ou prou à voir avec les mondes associatifs du polyamour ou de la monoparentalité, mais qui faisaient néanmoins famille sans faire couple (ni communauté). Notons en particulier le récit d'un agent responsable d'un service d'aide aux sans-abri en Belgique. Ce dernier a témoigné en entretien de

54 <https://www.zegg.de/de/> (dernière consultation, 6 mars 2019).

55 <https://www.tamera.org> (dernière consultation, 6 mars 2019).

l'existence, au sein de la petite population de quelques dizaines d'individus en situation de grande précarité dont il avait la charge, de personnes entretenant entre elles des liens de solidarité affectivement et sexuellement investis, formant ce que nous pourrions appeler des configurations non monogames consensuelles. Malheureusement, l'agent ne nous a pas fourni les moyens de rencontrer ces personnes nous-même, malgré nos demandes répétées. Nous avons donc dû nous contenter de son témoignage. Ajoutons également le cas singulier de S. Regnier, dit « le polygame de Marcinelle »⁵⁶, découvert par voie de presse. Il s'agit d'un homme belge faisant famille avec trois femmes (tous de culture autochtone) : son épouse formelle, une voisine concubine ainsi que la sœur de son épouse. Cette dernière explique au journaliste qu'elle ne trouvait pas de mari mais souhaitait également faire des enfants ; elle a donc emménagé avec le trio. Ces trois femmes ont mis au monde 31 enfants. La famille de 35 vivait répartie sur deux foyers séparés de quelques centaines de mètres ; l'un au domicile de monsieur et l'autre au domicile de sa concubine et voisine. Les quatre adultes collaboraient de façon apparemment solidaire dans les tâches domestiques et le soin à tous les enfants avec l'assistance des aînés des enfants ; ils prenaient leurs repas ensemble ; à l'heure du coucher, les enfants étaient répartis sur les deux foyers par tranches d'âge et distinction de sexe, optimisant les espaces disponibles sur les deux logements. L'homme était propriétaire d'une des maisons acquise et remboursée à l'époque où il travaillait encore. Chômeur depuis lors, ils subsistaient ensemble essentiellement grâce à des allocations sociales. Concernant ce cas, nous disposons de trois reportages télévisés (totalisant 40 minutes d'entretiens montés) et de cinq articles de presse. En raison d'une longue et pénible maladie affectant le père décédé en 2017, nous n'avons pas nous-même réalisé d'entretien approfondi.

Ces deux derniers cas représentent sans doute des situations sociales que nous catégoriserions d'*interstitielles*. Ils ne s'inscrivent pas dans des tendances internationales comme le « polyamour » ou faire un « bébé toute seule ». Mais ils ont néanmoins éveillé notre intérêt ; d'une part, parce qu'ils donnent à réfléchir les conditions de diversification des formes

56 Cf. entre autres <https://www.rtl.be/info/regions/hainaut/serge-le-celebre-papa-de-31-enfants-est-decede-a-marcinelle-958698.aspx> (dernière consultation, avril 2019) ; et https://www.20min.ch/ro/news/faits_divers/story/Ce-papa-belge-laisse-31-orphelins-derriere-lui-24999172 (dernière consultation, avril 2019).

familiales et, d'autre part, parce qu'ils font comprendre qu'en comparaison à ces dernières situations, la monoparentalité par choix et le polyamour constituent des tendances (et non des cas ou des anecdotes). Pour soutenir davantage cette affirmation, le nombre de publications scientifiques publiées chaque année mobilisant le concept de *Polyamory* augmente et a été multiplié par un facteur 15 en vingt ans, de 1999 à 2019. Le sujet, d'abord évoqué dans des revues thématiques centrées sur les *lesbian, queer* et *feminist studies* au début des années 2000, fait désormais aussi l'objet de publications dans des revues disciplinaires, touchant tous les champs des sciences humaines et sociales. Le concept de *Single Mother by Choice* apparaît 5,7 fois plus fréquemment en 2019 qu'en 1999. Pour relativiser ces propos, rappelons néanmoins que le nombre annuel de publications scientifiques augmentent, au fur et à mesure des décennies. À titre de comparaison, *Family* a fait l'objet de seulement deux fois plus de publications en 1999 qu'en 2019 (informations calculées sur base du moteur de recherches *scholar.google.com*).

Outre le monde scientifique, la notion de polyamour se popularise. Le terme a fait son entrée dans l'édition 2021 du Petit Larousse et du Petit Robert (parues en juin 2020)⁵⁷. Les occurrences du mot augmentent dans les journaux, y compris dans les tirages généralistes de dimension internationale. Ci-dessous, nous reproduisons l'évolution de la fréquence du terme dans les journaux *Libération* et *Le Monde*, du premier janvier 1999 au 31 décembre 2019⁵⁸.

57 Sources : <https://www.lerobert.com/mots-nouveaux-petit-robert.html> (dernière consultation, décembre 2020).

58 Sources : <https://www.liberation.fr/recherche/?q=polyamour> et https://www.lemonde.fr/recherche/?search_keywords=polyamour&start_at=01%2F01%2F1999&end_at=08%2F12%2F2019&search_sort=relevance_desc (dernières consultations, décembre 2020).

Tableau 1 Occurrences du terme “polyamour” dans *Libération* et dans *Le Monde* (1999–2019)

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	<i>Occurrences dans Libération</i>	<i>Occurrences dans Le Monde</i>
1999	0	0
2000	0	0
2001	0	0
2002	0	0
2003	0	0
2004	0	0
2005	0	0
2006	0	0
2007	0	0
2008	0	0
2009	0	0
2010	2	1
2011	2	0
2012	0	2
2013	4	0
2014	4	0
2015	4	0
2016	1	4
2017	7	4
2018	10	8
2019	4	7

Dans ces journaux, les trois dernières années comptabilisent davantage d’apparitions du mot que les dix-sept années précédentes réunies.

Données recueillies sur le terrain

Grâce à l’ensemble des démarches d’immersion et d’observations participantes, nous avons acquis une connaissance étendue du terrain non monogame en Europe francophone : ce qu’il est et ce qu’il n’est pas, qualitativement parlant. À partir de 2017, nous avons mis progressivement fin à nos participations géographiquement situées et avons limité la participation en ligne à un mode de veille et de maintien de contact avec certains

informateurs. Ces démarches immersives ont donné lieu au recueil de différents types de données. Nous les décrivons ci-dessous avant de détailler les modalités d'entretiens systématiques opérées auprès de 35 enquêtés (*infra*).

Artefacts

Ont été accumulés plus d'une centaine de pages manuscrites de notes d'observation et de conversations de terrain (innombrables), quelques huit heures d'enregistrement audio de personnalités clés du terrain, une certaine épaisseur épistolaire par courriel et clavardage (non quantifiable), ainsi qu'une liste d'objets porteurs de sens dont les 41 heures d'émissions radiophoniques produites par des polyamoureux, 106 illustrations réalisées ou partagées par les acteurs de terrains (dont 27 photos prises par les acteurs de terrains, 6 diagrammes de réseau relationnel appelés par les acteurs « érogrammes », des mêmes internet⁵⁹, des productions artistiques picturales, 4 plans d'architecte de réaménagement résidentiel) et 57 coupures de presse évoquant « le polyamour » ou « les femmes qui font un bébé toutes seules ».

Cela constitue en soi un corpus important d'objets ethnographiques. Mais cette période d'immersion a aussi été le moyen principal par lequel nous avons constitué un réseau étendu d'indicateurs et d'informateurs primaires et secondaires, présentant une diversité qualitative des parcours de vie et des configurations familiales.

59 Le même est une notion originellement inventée par le biologiste R. Dawkins. Ce dernier postule que le même est à la culture ce que le gène est à la nature. Il s'agit d'un élément cognitif ou culturel (comportemental, langagier, iconographique, etc.) rémanent et reconnaissable, transmis d'un individu à un autre par imitation. Dans le langage courant, le « même » ou « même internet » est un élément culturel (expression textuelle, image, vidéo, phénomène) qui est propagé de façon virale sur le Web ainsi que sur les réseaux sociaux et qui fait l'objet de divers détournements et réinterprétations, souvent humoristiques.

Indicateurs, informateurs et enquêtés

Comme explicité plus haut, le monde associatif du polyamour et celui de la monoparentalité ont été investis comme deux entrées privilégiées vers des configurations familiales considérées comme stratégiques pour cette recherche : diversifiées entre elles et vis-à-vis de la *doxa*. L'immersion a permis de comprendre les codes et les enjeux sociaux de ces milieux. Elle a été l'occasion de rencontrer plusieurs centaines de personnes (dont nous ignorions l'existence avant l'enquête) constituant un vaste réseau d'indicateurs, d'informateurs et d'enquêtés : trois termes qui exigent quelques précisions.

Nous entendons par « indicateurs » des personnes liées au terrain, le plus souvent rencontrées en observation participante, qui ont contribué à diffuser notre appel à témoignage ou nous ont orienté vers des personnes potentiellement intéressantes pour l'enquête, ou qui nous ont présenté des artefacts que nous ne connaissions pas encore, ou qui nous ont informé de l'existence d'événements ou de sites internet dédiés, ou qui nous ont appris la signification d'un terme de jargon, etc., mais dont la situation personnelle n'a pas fait l'objet d'une enquête approfondie et à propos desquels nous connaissons peu de choses au sujet de leur contexte social et de leur parcours.

Nous appelons « informateurs » des personnes qui nous ont raconté leur parcours, partagé leurs joies et tribulations, évoqué leur configuration et auprès desquelles nous avons *recueilli* des données sans que leur parcours fasse l'objet d'une enquête approfondie (pour des raisons explicitées *infra*). Des informateurs ont aussi parfois agi comme des indicateurs. Indicateurs et informateurs étaient des personnes rencontrées en observation participante qui ont ainsi contribué à étendre notre réseau vers des informateurs secondaires (indirects, mais non moins importants) évoluant au-delà du monde associatif et que nous n'aurions pas pu atteindre en nous limitant à nos propres rencontres en observation participante parmi les groupes de *self-help* ou le monde associatif.

Enfin, nous appelons « enquêté » un informateur que nous avons rencontré en observation participante ou par l'intermédiaire d'un indicateur, dont le parcours a fait l'objet d'une enquête approfondie, chez qui nous nous sommes rendu personnellement et avec lequel nous avons *produit* des données selon un protocole systématique détaillé *infra*.

Grâce à l'ensemble de notre démarche d'immersion, nous disposons finalement de 100 épisodes biographiques limités produits spontanément par les acteurs de terrain par écrit ou sur support audio. Ces récits de vie partiels, condensés et spontanés ont été complétés de 35 récits de vie détaillés enregistrés par nous et obtenus auprès d'enquêtés soumis à un canevas d'entretien systématique. Ci-dessous, nous décrivons d'abord la nature des 100 épisodes biographiques puis les modalités d'investigation approfondie auprès des 35 enquêtés et leur mode de sélection.

Brefs épisodes biographiques récoltés sur le terrain

Parmi le réseau constitué en immersion, certains informateurs ont confié des éléments biographiques relatifs à leur cadre de vie et à leur passage d'une configuration familiale ou conjugale à une autre. C'est le cas par exemple de l'oratrice de la conférence, mentionnée plus haut. Ces données, recueillies en observation participante, ont parfois été produites oralement (puis ont fait l'objet de prises de notes) ou occasionnellement écrites spontanément à notre attention ; mais le plus souvent, elles ont été rédigées à l'attention des groupes de paroles en ligne où il est d'usage que les nouveaux venus se présentent en décrivant leur cadre de vie lorsqu'ils confient une tribulation qui implique de resituer leur contexte pour être compris par les autres (c'est le cas, par exemple, sur les groupes Facebook intitulés *Polyamour et parentalité* et le groupe secret *Polyfamilles et nouveaux modèles familiaux*). À ces brefs récits de parcours de vie, s'ajoutent les épisodes biographiques existant sur support audio ou vidéo produits par et pour des organes de média à large ou faible audience, dont 41 numéros de l'émission radiophonique mensuelle « Polyplaisir des utopies » diffusée entre 2008 et 2018 sur Radio Campus (une chaîne radio de l'Université libre de Bruxelles), invitant chaque mois un polyamoureux à raconter son expérience de vie pendant une heure⁶⁰.

60 « Polyplaisir des utopies » était une émission conçue et animée par le fondateur du site <http://www.polyamour.be>. Les 41 numéros du programme de radiodiffusion sont disponibles sur le site sous forme de fichiers audio *podcast* (dernière consultation : 28 août 2019).

Au total, nous disposons du récit spontané rédigé de 47 internautes, de 41 témoignages audio radiodiffusés, de 7 portraits diffusés par des médias à large audience, de 5 récits oraux d'environ une heure chacun, transcrits a posteriori dans un cahier de terrain. « De telles séquences de vie constituent des données précieuses parce qu'utilisables à divers niveaux : comme corpus primaire soumis à l'analyse comparative, comme éléments d'études de cas, ou comme exemples illustratifs ou démonstratifs dans le texte final » (Olivier de Sardan, 2008, p. 56). Quantitativement, l'ensemble de ces récits permet également au chercheur d'obtenir une vue d'ensemble à la fois de l'homogénéité et de l'hétérogénéité de ces parcours. Qualitativement, il permet de saisir des lignes directrices, des concepts et des enjeux récurrents du terrain en vue de conduire des entretiens approfondis ultérieurs.

Données produites auprès d'un échantillon stratégique

Toutes les manœuvres d'investigation précitées nous ont permis de prendre connaissance de la richesse qualitative de ces terrains et d'enjeux sociaux et anthropologiques qui les traversent. Les données obtenues en immersion étaient des données *récoltées*. Elles ont contribué à la qualité des données *produites* ensuite, en entretiens approfondis et lors d'observations à domicile. Grâce au travail d'immersion, nous avons été reçu par les futurs enquêtés comme une personne dont la volonté empathique de comprendre leur situation faisait sens pour eux, et comme une personne s'étant donné les moyens d'acquérir les codes nécessaires pour traduire les questions qu'il se pose concernant une problématique spécifique en questions et attitudes conversationnelles ayant une pertinence dans l'univers subjectif de ses interlocuteurs, en cours d'entretiens compréhensifs (Olivier de Sardan, 2008). Ainsi, outre la récolte de brefs témoignages sur le terrain associatif, 35 parcours ont fait l'objet d'une investigation fouillée. Ce sous-chapitre est consacré à leur mode de production. Nous détaillons ci-dessous le processus de sélection des enquêtés et le type de données que nous avons produit auprès d'eux. Ces dernières constituent le corpus principal mobilisé dans l'analyse.

Sélection de 35 enquêtés

Comme énoncé en introduction, notre objectif est d'étudier les causes de la diversification des formes familiales à travers la recherche de cas hétérogènes, se situant en creux de la norme : des cas « négatifs » (Gilgun, 2014) qui par triangulation offrent les moyens de contredire ou de renforcer nos hypothèses. Pour comprendre les parcours qui mènent à des situations familiales diversifiées (entre elles et vis-à-vis de la *doxa*) au point de s'émanciper du mot d'ordre de la formation d'un couple monogame liminaire à la production d'une famille, nous avons tâché d'interroger en détail le parcours de vie d'une série d'enquêtés, espérant y trouver des éléments sociologiques, éventuellement communs à tous les cas, qui seraient impliqués dans les *points de divergence* de leur parcours, c'est-à-dire des moments où des leviers ont été activés, ou des pressions subies, orientant la trajectoire familiale et conjugale de la personne dans une direction divergeant à un ou plusieurs égards du mot d'ordre traditionnel, implicite normatif qu'ils ont pourtant intégré. Ainsi, pendant et après notre période d'immersion, soit entre 2015 et 2017, nous avons procédé à une sélection de cas que nous avons soumis à une enquête approfondie basée entre autres sur la récolte d'un récit de vie, contextualisant une série d'événements et détaillant le processus de leur articulation (Bertaux, 2010).

Suivant la catégorisation proposée par Olivier de Sardan (2008), nous avons choisi d'appeler les informateurs interrogés en détail au sujet de leur parcours des *enquêtés* plutôt que des *informateurs privilégiés*. Cette dernière notion pourrait suggérer que nos informateurs seraient à considérer comme des experts, des érudits ou des initiés renommés sur lesquels nous baserions pour produire de la représentativité. Or nos enquêtés sont des personnes consultées au sujet de leur expérience personnelle⁶¹. C'est de leur propre vécu dont ils sont experts. Ils ne s'expriment pas au nom d'un groupe qu'ils représenteraient. Et nous ne tirerons pas de certains parcours une quelconque représentativité. Nous tirerons de la diversité de leurs trajectoires et configurations une image de la diversité du paysage familial rendu possible, et à la fois contraint, par le contexte social contemporain.

61 Raison pour laquelle nous avons exclu du groupe stratégique des personnalités comme le fondateur du site www.polyamour.be ou l'auteur du « Guide des amours plurielles ».

Grâce à notre période d'immersion, indicateurs et informateurs nous ont conduit vers plusieurs enquêtés qui ont produit pour nous un ensemble étendu de données, répondant à un protocole systématique. La production de ces données auprès d'un enquêté potentiel était toujours précédée d'au moins une prise de contact préliminaire (par téléphone ou en milieu associatif) au cours de laquelle nous avons (a) présenté et clarifié notre projet et nos intentions de recherche, (b) évalué la pertinence de la situation de l'éventuel enquêté pour notre projet, (c) répondu aux questions et conditions de l'enquêté et (d) défini le cadre spatiotemporel de l'entretien.

La sélection des 35 enquêtés est la résultante d'un ensemble d'opérations. La première a consisté en un tri éliminatoire à défaut. Parmi le réseau de personnes rencontrées pendant la période d'immersion, certains informateurs répondaient certes à nos critères, mais n'ont pas fait l'objet d'une enquête approfondie pour au moins une des raisons suivantes : soit parce qu'ils avaient déjà livré leur récit aux médias, ou à d'autres auteurs, et ont exprimé une lassitude à l'égard des entretiens passés ; soit parce qu'ils ne pouvaient pas y consacrer plus de temps que celui partagé lors de notre première rencontre ; soit parce qu'ils négociaient une contrepartie à la livraison d'informations (de l'argent ou un droit de regard sur l'écriture de la thèse, par exemple) que nous nous sommes interdit de fournir pour des raisons éthiques et méthodologiques.

Mû par la quête de cas dits « négatifs » et hétérogènes, nous avons cherché à constituer notre groupe d'enquêtés, selon une logique de *maximum variation sampling* (D. Cohen & Crabtree, 2006 ; Given, 2008 ; Patton, 2002). Cette stratégie de sélection cible un nombre minimal de cas, de contextes ou de situations, présentant un maximum d'hétérogénéité pertinente pour la question de recherche. En bref, nous avons cherché à diversifier (a) les voies d'entrées (mondes associatifs du polyamour et de la monoparentalité) donnant accès à des informateurs, (b) les configurations (réseaux de personnes significatives) mises en œuvre par les enquêtés pour collaborer dans les différentes fonctions attribuées à la famille et (c) les contextes sociaux des enquêtés. La seconde opération de tri parmi les informateurs était donc qualitative. Nous avons cherché à rencontrer des personnes impliquées dans des configurations ou des parcours qui présentaient des caractéristiques divergentes de ce que nous avons déjà exploré, afin de diversifier autant que possible les configurations investiguées. Ainsi, certains informateurs ont été écartés d'investigations plus approfondies parce que l'entretien préliminaire présentait une situation

qui nous semblait redondante par rapport à celles que nous avons déjà investiguées.

Nous avons veillé également à ce que nos enquêtés présentent une certaine variété sociodémographique concernant des catégories telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession et la situation géographique (dans les limites des rencontres opérées en immersion en Europe occidentale francophone). Commentons d'abord la question géographique. Au cours de notre phase exploratoire, nous avons constaté que l'apparition de personnes « polyamoureuses » et des femmes « faisant un bébé toutes seules » semblaient, dans une certaine mesure, ignorer les frontières politiques. Ces phénomènes existaient visiblement dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest depuis au moins une décennie pour le polyamour et deux voire trois décennies pour les femmes faisant des bébés toutes seules⁶². Afin de saisir les conditions de faisabilité communes à toutes ces régions (mais aussi éventuellement afin d'en saisir les singularités législatives, urbaines, économiques. . .), il s'agissait d'obtenir des données dans différents pays et de les comparer. Néanmoins, comme mentionné plus haut, le corpus s'est limité à des données discursives en une seule langue maîtrisée par l'enquêteur, afin de faciliter la tâche analytique. Le *pool* d'enquêtés s'est donc limité à des personnes d'expression française ayant réalisé la majeure partie de leur parcours de vie sur l'aire francophone européenne, soit en Belgique francophone (16), en France (15), au Luxembourg (1) et en Suisse romande (3). Ils ont été interrogés sur leur lieu de vie entre 2015 et 2017. L'un d'entre eux a été interrogé à Berlin, puisque c'est là qu'il résidait depuis 2 ans alors qu'il vivait en France lorsque nous l'avons rencontré durant la phase exploratoire de cette recherche. D'autres ont migré durant leur parcours de vie ou sont les enfants de migrants de générations antérieures. D'autres encore ont la nationalité d'un de ces quatre pays francophones, mais résident actuellement dans l'un des trois autres. Ainsi les informateurs n'ont pas nécessairement la nationalité du pays dans lequel ils ont été interviewés. En soi, cela constitue déjà un indice du contexte de mobilité dans lequel s'inscrivent les parcours des informateurs.

62 Faute de travaux de recensement, nous prenons ici la chanson populaire de J.-J. Goldman intitulée « Elle a fait un bébé toute seule », sortie en 1987, comme trace empirique de la réalisation de cette configuration dans les années 1980 en Europe francophone.

Les interactions sociales significatives, les décisions et les accidents qui jalonnent le parcours des enquêtés se déroulent en relation à un contexte spécifique, en un lieu et un temps donné, dont il convient d'être capable d'explicitier les caractéristiques historiques pour saisir de manière plus précise le sens du parcours et des interactions (Bengtson & Allen, 1993 ; Sapin et al., 2007). Cela ne signifie bien entendu pas que toutes les personnes d'une même cohorte vont dessiner les mêmes trajectoires de vie. Mais cela implique que des personnes nées dans la même période vont faire face à des contraintes sociales, économiques et culturelles similaires, différentes de celles auxquelles doivent faire face des personnes nées à une autre période. Avoir eu 20 ans en 1968 ou en 2001, c'est vivre l'entrée dans l'âge adulte dans des contextes qui donneront un sens différent à cette expérience et éventuellement des orientations différentes aux trajectoires subséquentes. Les trajectoires familiales non monogames des enquêtés et l'état de leur configuration familiale à certains âges de la vie ne sont peut-être pas mus par les mêmes logiques, selon leur cohorte de naissance. Nonobstant la temporalité historique, certains événements personnels (comme le décès d'un conjoint, ou la perte d'un emploi) vont également avoir des implications différentes selon l'âge auquel la personne y est confrontée (Elder, 1974, 1994). Faire l'expérience d'un divorce ou négocier une relation conjugale non exclusive avec un conjoint à 28 ans n'a potentiellement pas la même signification ni les mêmes conséquences individuelles qu'à 48 ans. Afin de nous donner les moyens de vérifier des hypothèses et de distinguer les effets de cohortes des effets de parcours sur la monoparentalité choisie ou le polyamour, par exemple, notre *pool* d'enquêtés présente une diversité d'âges. L'aînée des personnes enquêtées est née en 1941, la cadette en 1990.

Étant donné qu'hommes et femmes ne sont pas égaux face à la procréation ni à la tradition genrée de la distribution des tâches et des ressources familiales, il nous a semblé essentiel de nous informer auprès d'enquêtés des deux sexes. Une répartition équilibrée des sexes nous semblait appropriée pour cette recherche. Dans les faits, treize informateurs sont des hommes, les vingt-trois autres sont des femmes. Cette disproportion est due à plusieurs raisons qui apparaîtront de manière explicite au fil de l'analyse. Nous les aborderons au cours des prochains chapitres. Citons d'emblée un premier élément : l'inégalité physiologique entre les hommes et les femmes à l'égard de la procréation (Héritier, 2005, 2007 ; Hertz, 2006).

Concernant les statuts civils, les niveaux d'études et les professions, nous avons également cherché la variété pour nous donner des moyens de tester différentes hypothèses constituées au fil de l'investigation. Tous les statuts civils maritaux sont représentés parmi notre échantillon d'enquêté. Ces statuts ont pu varier au fil du parcours de chaque enquêté. Nous verrons que les statuts civils ne présagent pas nécessairement de la configuration et de l'implémentation familiale réelle de nos enquêtés et informateurs.

Nous avons cherché aussi à varier le niveau d'instruction des enquêtés. Le niveau d'instruction le plus bas parmi nos enquêtés correspond à Bac-1 (et à Bac-3 parmi nos informateurs dont nous disposons du niveau d'études), en équivalent français. Les plus élevés correspondent au diplôme de doctorat (Bac+8) et de médecine (Bac+10). Un éventail de métiers et de statuts professionnels sont également présents parmi notre échantillon. Sur le plan des ressources financières, l'enquêté économiquement le plus précaire est allocataire social depuis plusieurs années, le plus aisé gravite depuis sa naissance parmi l'élite économique d'un des pays de notre aire géographique.

Au chapitre 4, le Tableau 3 reprendra différentes caractéristiques des 35 enquêtés. Sur base de ce tableau, des éléments sociodémographiques saillants seront mis en évidence et commentés.

Pour résumer le procès de constitution de notre échantillon, nous avons choisi une première entrée, « le polyamour », qui constituait une catégorie « négative » vis-à-vis des catégories familiales fondées sur l'intention d'un couple pérenne exclusif (*doxa*) ; puis une autre, « la solo-parentalité par choix », négative à la fois vis-à-vis de notre première entrée et de la *doxa*. De ces deux entrées nous avons fait des terrains d'investigation ethnographique. Au départ des réseaux constitué sur ces terrains, nous avons cherché des cas « négatifs » entre eux, permettant à chaque niveau de mettre en évidence ce qu'ils font que les autres ne font pas. La méthode nous permet de montrer que malgré la diversification actuelle des formes familiales, l'individualisation des parcours et la diversité de nos cas, tout n'est pas possible en termes de configurations familiales. Il existe des contraintes sociales qui font que nous ne pourrions nous comporter ni comme des *Na* de Chine ni comme des béguines de l'ère préindustrielle, par exemple. À la poursuite d'hétérogénéité, nous avons rencontré des éléments sociologiques contemporains matériels ou immatériels qui contraignent les expressions possibles des

fonctions de la parenté, *hic et nunc*. Le fait familial, bien que souvent et à juste titre présenté comme le lieu de l'intime et du privé, du moins depuis le 19^e siècle (Ariès et al., 1987), est fondamentalement socialement institué et assujéti aux fluctuations de l'environnement (Jamieson, 1998 ; Morgan, 2011 ; Oris, 2003 ; Segalen & Martial, 2013 ; Servais, 2014 ; Smart, 2007 ; Widmer & Jallinoja, 2008).

Production des données relatives aux enquêtes

Afin de mettre à l'épreuve nos hypothèses induites en observation participante et au fil des entretiens, et afin de mettre en évidence de manière plus précise les facteurs sociologiques impliqués dans la diversification des modes de mise en œuvre des fonctions de la parenté, nous nous sommes enquis d'une série d'informations de manière systématique, auprès des enquêtés.

L'entretien réalisé au domicile de l'enquêté était divisé en sept parties, dont la principale était celle du récit de vie que nous avons augmentée d'un ensemble d'autres questions permettant de recouper des informations ou de les compléter.

Premièrement, nous avons soumis l'enquêté à un bref questionnaire sociodémographique recensant les éléments suivants : localité (adresse et coordonnées de contact), année de naissance, sexe, statut civil, niveau d'études, matière du diplôme, profession, fourchette de revenus, ainsi que le nombre, le nom, l'année de naissance, le sexe et le lieu de résidence des enfants dont ils ont la charge (ainsi que le niveau d'études et la profession de ces derniers s'ils sont adultes). Nous avons également invité l'enquêté à nous fournir les mêmes données concernant son ou ses parents s'il en a⁶³.

Le deuxième volet consistait à soumettre à l'enquêté deux questions concernant sa *configuration familiale*, selon la *Family Network Method* (FNM) de Widmer (2010). La première question, « Pourriez-vous écrire la liste des noms des personnes de votre famille qui sont significatives pour vous aujourd'hui et qui ont joué un rôle positif ou négatif ces trois dernières années ? », est un générateur de noms listant les membres de ce que l'enquêté considère comme sa famille. La seconde, « Pourriez-vous

63 Un de nos informateurs a été privé de ses parents depuis son plus jeune âge et a été élevé par le biais d'institutions publiques dédiées aux orphelins.

me décrire brièvement votre famille ? » est une invitation à présenter sa famille avec ses propres mots et selon la modalité de son choix (texte, dessin, génogramme. . .). Nous avons ainsi obtenu une liste égo-centrée de ce que les enquêtés considéraient être leur *configuration familiale* au temps *t* de l'entretien, ainsi qu'une description subjective de leur famille.

Ensuite, nous sommes passé à un mode d'entretien plus compréhensif pour le troisième et le quatrième volets. La question théorique que nous nous posions était celle des facteurs macrosociaux éventuellement impliqués dans la diversification des modalités pratiques de la parenté et la diversification des formes familiales. C'est une question spécifique au chercheur, à sa discipline et à son langage. En entretien, il s'agissait donc de transformer les questions que nous nous posions en des questions posées qui feraient directement sens pour les enquêtés et auraient une pertinence dans leur contexte spécifique. Étant confronté à un terrain peu connu de nous-même *ab initio* et peu investigué par les sciences sociales en général, nous avons souhaité, comme exprimé plus haut, mettre l'enquêté dans une situation dans laquelle il puisse disposer d'une réelle liberté de propos et ne se sente pas en situation d'interrogatoire ou coincé par le choix des termes de questions trop spécifiques. Nous nous sommes donc éloigné de la passation d'un questionnaire et du coefficient élevé d'artificialité et de directivité que cela comprend. Nous nous sommes mis dans une position dans laquelle nous pouvions adapter notre formulation au cas par cas (mobilisant par exemple du jargon polyamoureux) ou éventuellement poser des questions que nous n'aurions pu prévoir. Nous avons donc opté pour une politique d'entretien que Olivier de Sardan (2008) appelle un « canevas d'entretien » qu'il définit par opposition à l'usage d'un « guide d'entretien » qui serait composé d'une série de questions établies à l'avance. Le canevas que nous avons adopté se compose de deux questions ouvertes et de la série de thématiques correspondant aux fonctions de la famille qui nous préoccupaient (*cf. supra* « *Faire famille : remplir des fonctions* »). À l'aide de ce canevas décrit ci-dessous, nous avons poursuivi nos entretiens sur un mode respectant la dynamique propre à une conversation. Ce mode admet les détours, les digressions, les hésitations et les contradictions de l'interlocuteur et nous invite à redoubler d'attention lorsque l'enquêté est confus ou « hors sujet » (*ibid.* pp. 59–61). Il ne s'agit pas seulement de mettre l'enquêté « à l'aise » ; il s'agit aussi d'une posture épistémologique, faisant du moment d'entretien un lieu privilégié

de production de modèles interprétatifs issus du terrain pouvant être testés pendant la conversation au fur et à mesure que jaillissent certains propos, énoncés ou informations. Cela implique, d'une part, de se donner les moyens de pratiquer un effort d'empathie et d'écoute active et, d'autre part, de rester sur le qui-vive interprétatif et sociologique (Bertaux, 2010 ; Olivier de Sardan, 2008).

C'est sur ce mode compréhensif que nous avons d'abord invité l'enquêté à nous expliquer en détail comment se déroulait sa vie quotidienne à l'époque de l'entretien. C'est le troisième volet de l'entretien. Lorsque l'enquêté éprouvait des difficultés à répondre à notre interrogation, nous lui avons demandé de nous raconter une semaine type. Nous avons veillé à stimuler des informations relatives à l'organisation du temps et de l'espace concernant les personnes que l'enquêté jugeait significatives et les rapports qu'ils entretenaient entre eux à l'égard de la résidence, de l'usage du sexe, du soin aux enfants, de la production et du partage des ressources ainsi que de la répartition des tâches de la vie quotidienne. Nous pouvions ainsi obtenir un descriptif détaillé, nous permettant d'avoir une estimation des distances qui séparent les personnes jugées significatives par *ego*, du temps qu'ils passent ensemble et du type de relation qu'ils entretiennent entre eux. Cette conversation sur les modalités de leur *faire famille*, réalisée *in situ*, avait plusieurs objectifs. Premièrement, il s'agissait de constater de visu (puisque les entretiens avaient lieu à domicile) ce qui avait été annoncé lors de l'entretien préliminaire (par téléphone ou sur le terrain associatif) et qui nous avait incité à les ajouter à notre liste d'enquêtés, à savoir leur manière hétérodoxe de remplir les fonctions de la famille. Deuxièmement, il s'agissait d'acter leur description sur support audio (retranscrite ensuite). En répondant à cette question, ils fournissaient des informations synchroniques concernant les relations intrinsèques à ce qui tenait lieu de cellule familiale, mais également sur les relations extrinsèques que l'enquêté ou sa configuration d'autrui significatifs entretiennent avec l'environnement social (institutions, marché du travail, voisinage, parentèle héritée. . .). À travers cette question nous obtenions typiquement des informations sur le *comment* (avec quel support matériel) et le *avec qui* (avec quelles personnes ou institutions). C'est une tâche à laquelle nous avons typiquement consacré une demi-heure ; alors que les deux volets précédents de l'entretien approfondi prenaient ensemble environ un quart d'heure.

La description de leur façon de faire famille au moment de l'entretien constitue le point d'arrivée de leur parcours de vie familial. Obtenir des données sur ce parcours a été l'objet du volet suivant de l'entretien.

Pour rappel, le concept de parcours familial (*family life course*) en sciences sociales s'applique à saisir l'effet que des bouleversements sociaux peuvent opérer sur les trajectoires des individus (Bengtson & Allen, 1993 ; T. H. Hareven, 1987 ; Sapin et al., 2007). Ce concept adopte le point de vue de l'individu dans ses rapports avec son environnement significatif. L'objectif de l'étude des parcours de vie est de saisir les logiques qui structurent leur trajectoire, d'appréhender le contexte social dans lequel elles s'ancrent et de comprendre les interactions qui lient les vies les unes aux autres. En ce sens, la mobilisation du concept nous paraît heuristique pour notre question de recherche.

Il existe plusieurs manières d'obtenir des informations sur le parcours d'individus. Certains travaux sociologiques procèdent de manière longitudinale en recueillant ou produisant des données systématiques à intervalles réguliers auprès d'individus spécifiques suivis parfois pendant des décennies. D'autres travaux historiques procèdent par exemple à partir d'archives pour reconstituer des parcours anciens. Ici, nous avons procédé par la production de récits de vie en entretien à domicile.

Lors de ce type d'entretien, l'informateur se raconte diachroniquement. Le récit identitaire se compose d'un répertoire de représentations qui habite l'univers cognitif de la personne. Ce répertoire se constitue au cours de l'âge préscolaire d'abord, puis au fil de développements ultérieurs de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte. Dans une certaine mesure, les individus créent eux-mêmes cette imagerie, « mais la nature de ce qui est produit dépend fortement du matériel à disposition dans l'environnement social et culturel et des expériences vécues » (Sapin et al., 2007). Le récit de vie est l'occasion de faire émerger le système de représentation qui permet à *ego* d'interpréter le monde et les événements de la vie. Il articule l'expression de motivations fondamentales à une série de références idéologiques constituant un ensemble de croyances organisées fonctionnant comme un cadre pour l'identité (Bertaux, 2010 ; Sapin et al., 2007). L'analyse des récits de vie est donc l'occasion de mettre en lumière les systèmes de représentations qui permettent à la personne qui se raconte d'interpréter les événements et les référents idéologiques qui motivent ses réactions.

En outre, les récits de vie sont l'occasion de mettre en évidence ce qui fait *épreuve* (Martucelli, 2006) dans la vie de la personne, d'en faire émerger le cadre sociologique qui structure sa vie, les institutions qui ont marqué les étapes de sa vie (le droit, l'administration, le marché du travail, les normes familiales, l'instruction scolaire. . .) et l'influence de la position structurelle qu'elle occupe dans la société. Un parcours spécifique produit des conséquences particulières mettant les personnes dans des rôles pour lesquels ils présentaient des prédispositions singulières, ces dernières étant néanmoins toujours existantes par leurs intrications à leur environnement social.

En entretien, nous avons veillé à ce que les récits des parcours de vie abordent la question des naissances auxquelles l'enquêté a (ou pense avoir) contribué, son parcours parental, son parcours résidentiel, son parcours affectif et sentimental, ainsi que sa carrière sexuelle. Donner à l'enquêté l'occasion de s'exprimer longuement sur son parcours de vie est une des manières possibles de lui permettre (ainsi qu'à l'analyste) de mettre les informations en contexte et de leur donner ainsi davantage de sens et une valeur ajoutée explicative en articulant lui-même les événements selon des critères qui lui paraissent pertinents.

En pratique, après nous être fait une idée claire de la façon dont s'articule la vie quotidienne de l'enquêté, au volet précédent, nous lui avons demandé comment il en est arrivé à cette situation. Concrètement, la récolte du récit de vie a été stimulée par la question suivante : « Comment en êtes-vous arrivé à [descriptif bref de la configuration actuelle telle que "faire un bébé toute seule" ou "faire une famille polyamoureuse"] ? ». L'intention était d'obtenir des informations diachroniques permettant de mettre en évidence des facteurs sociologiques impliqués dans le fait que leur parcours s'est écarté des standards de la *doxa*, faisant contribuer l'enquêté à la tendance à la diversification des configurations « familiales » et à l'individualisation des parcours « conjugaux ». Le discours produit par cette question permettait d'obtenir des réponses non seulement sur les évolutions du *comment* et du *avec qui*, mais également sur le *pourquoi* et *par quel processus* (suite à quel enchaînement de circonstances), permettant de dégager des contraintes ou des conditions de faisabilité matérielles ou immatérielles qui ont affecté l'orientation du parcours.

Pour ce faire, nous avons d'abord laissé les enquêtés libres de démarquer le récit de leur parcours au moment de leur vie qui leur semblait le plus pertinent pour expliquer leur situation actuelle ; la question « comment

cela a-t-il commencé ? » induisant en principe une réponse démarrant par « Tout cela a commencé quand. . . [événement perçu comme charnière par le répondant] ». S'en suivait alors le récit de leur parcours jusqu'à la création de leur configuration actuelle. Les narrateurs opérant régulièrement des analepses et prolepses, nous les avons interrompus lorsque nous ne les comprenions pas ou lorsque l'enchaînement des événements nous semblait flou. Nous récapitulions plusieurs fois la succession des articulations entre lieu de résidence, emploi et partenaires sexuels, affectifs et coparentaux.

Ce quatrième volet de l'entretien approfondi est le plus important en termes de durée et sans doute le plus significatif en termes de compréhension sociologique de leur configuration. Pour cette tâche, nous avons typiquement consacré une à plusieurs heures par enquêté. Chaque récit du parcours de vie a été enregistré sur support audio et retranscrit dans sa totalité (sauf déchets). Pendant l'entretien, des mots clés, des thématiques ou des extraits de discours ont été notés en regard du temps indiqué par l'enregistreur (*time code*), de manière à faciliter le traitement par la suite et à pouvoir en quelques pages de notes (typiquement une petite dizaine de pages manuscrites par entretien), reconstituer un aperçu du parcours et retrouver les passages enregistrés. Tous les récits de vie des enquêtés ont été retranscrits.

Après ce double volet compréhensif (la question synchronique et la question diachronique), concernant le présent et le passé de l'enquêté, nous sommes repassé à un mode d'entretien de type questionnaire, pour les volets suivants.

Pour le cinquième volet, nous avons soumis un tableau sociodémographique à l'enquêté (*cf.* spécimen au Tableau 2). Sur chaque ligne de la première colonne de ce tableau, nous avons inscrit au fil de l'entretien compréhensif le nom de chaque nouvelle personne citée. Autrement dit, pendant que l'enquêté décrivait sa situation actuelle et racontait son parcours, nous avons ajouté une ligne au tableau à chaque fois que nous entendions un nouveau nom de personne. Ce tableau comprenait ensuite une colonne pour le terme de référence, la localité, l'année de naissance, le sexe, le statut civil, l'année de la première rencontre, le niveau d'études, la matière du diplôme, la profession et, si possible, une fourchette de revenus, relatifs à chaque personnage de leur récit de vie. Nous avons donc complété les données de ce tableau avec l'enquêté. Les termes d'adresse et de référence nous donnaient des indices concernant le système d'identification permettant de savoir qui est qui en relation à *ego* et parfois en

Tableau 2 Outil de récolte de données sociodémographiques en entretien approfondi

T. adresse	T. Ref.	Age	sex	Et. Civil	CP	Date 1 ^{re} renc	Niv Etud	Prof	Tx Occup	Rev. Brut	CSP père	CSP mère

relation aux autres. Par exemple, imaginant une enquêtée nous parlant de « Michel » avec lequel elle a conçu un enfant, lorsqu'elle mentionne Michel pour la première fois dans son discours, nous indiquons *Michel* sur une ligne de la première colonne du tableau. Puis, après le recueil du récit de vie, en vue de remplir notre tableau, nous demandons à l'enquêtée comment est-ce qu'elle nous présenterait Michel si nous étions dans une conversation mondaine en disant « bonjour, je te présente Michel, mon, ma, le, la... ? » (modalité utilisée en entretien pour obtenir un terme de référence). L'enquêtée pouvait par exemple répondre « le père de mes enfants » ce qui indiquait à la fois une partie de l'identité de Michel par rapport à l'enquêtée, mais aussi par rapport à ses enfants (ainsi que par rapport à d'autres personnes non impliquées dans les relations *Michel-mère* et *Michel-enfants*, le propre des termes de référence étant aussi d'informer les personnes extérieures à une relation de la nature de cette relation).

Par ailleurs, les représentations culturelles expliquant la conception des enfants constituent selon Godelier (2004, 2007) une composante essentielle de la parenté portant en elle des éléments explicatifs majeurs au sujet des logiques des autres composantes. Étant donné que cette représentation affecte les rapports de sexe, de genre, de génération et l'identité sociale de la personne, engageant chaque porteur de la même représentation dans un rapport ontologique à soi et au monde qui est socialement construit, et étant donné que les rapports de sexe, de genre, de génération et d'identité qui composent le fait familial sont justement en jeu aujourd'hui, il nous a semblé important d'obtenir des informations explicites à ce sujet aussi. Le sixième volet de l'entretien consistait donc à demander à l'enquêtés de nous expliquer comment on fabrique (fait) des enfants. Chaque réponse a été enregistrée sur support audio et retranscrite.

Avant de mettre un terme à l'entretien, nous avons demandé à l'enquêtée de nous faire une visite commentée des pièces de son habitation ; nous expliquant à quoi et à qui servent les différents espaces de la maison. Cette visite a le plus souvent été enregistrée sur support audio ; sinon, elle a été suivie de prises de notes d'observations juste après la rencontre. C'est le septième et dernier volet de l'entretien.

En résumé, pour chacun des 35 enquêtés, les entretiens ont généré de trois à six heures de données audio enregistrées dans leur lieu de vie. La durée de l'entretien dépendait premièrement de l'âge de la personne : au plus elle était âgée, au plus son récit de vie était long. La durée de l'entretien dépendait aussi de la configuration familiale de l'enquêté. Au plus

cette configuration se distinguait de la norme, ou au plus elle était dense, labile ou complexe, au plus elle nécessitait d'explicitations. Cela allongeait d'autant l'entretien. L'entièreté du protocole s'est parfois répartie en plusieurs visites lorsque l'informateur en exprimait la demande : situation fréquente auprès des seniors de notre échantillon.

Rappelons enfin que chacun de ces entretiens a été effectué au domicile de l'enquêté. Sur place, nous ne nous sommes pas contenté de poser des questions à l'enquêté. Nous avons rencontré certains cohabitants ou des personnes significatives de passage avec lesquels nous avons pu avoir des conversations informelles. Nous avons observé le cadre de vie (la taille de la maison ; la végétation, soustrayant le foyer au regard du voisinage, par exemple ; la densité démographique environnantes ; le caractère urbain ou rural contribuant différemment à l'anonymat. . .), le type de littérature qui constituait leur bibliothèque (s'ils en avaient une), le type d'équipement dont ils disposaient, etc. Ces éléments d'informations ont parfois été mobilisés pour formuler des questions de relance. Ils ont également fait l'objet de notes d'observation jointes au dossier de l'enquêté.

La phase antérieure d'immersion, le questionnaire sociodémographique et les observations *in situ* permettaient entre autres de recouper des informations du récit de vie et de relancer l'informateur concernant la chronologie des faits de son parcours affectif, sexuel, procréatif, résidentiel, améliorant d'autant l'interprétation des données. Parmi les 35 enquêtés, 18 étaient également actifs sur les sites web 2.0 et les groupes Facebook fréquentés par notre avatar. Ils y commentaient et partageaient des informations, ce qui nous a permis de recouper des informations et d'observer l'éventuelle congruence entre leur discours à domicile produit en entretien et leurs discours en ligne en forum ou sur leur mur Facebook.

Positionnalité de l'enquêteur en immersion et en entretien

Notre quotidien d'ethnographe dans nos interactions en ligne ou lors de rassemblements était composé de petits échanges et de microajustements permanents qui relèvent de « *tricks of the trades* » pour reprendre l'expression de Becker (1998, trad. fr. 2002), « d'habiletés interactionnelles ou de ruses situationnelles » (Cefai, 2003, p. 592), acquises au fil de l'expérience, notamment aussi sur le terrain du speed dating (Wauthier, 2015,

2020). C'est un processus au cours duquel nous avons appris à connaître notre terrain (en commettant parfois aussi des maladresses) et au cours duquel le terrain a appris à nous connaître. L'exercice d'immersion quotidienne, banale et discrète, dont l'immersion décrite dans les sous-sections ci-dessus a fait l'objet, n'est pas plus modélisable, racontable ou explicitable pour cet exercice ethnographique ci que pour la plupart des enquêtes de terrain. Mais il est décisif, à la fois pour les données obtenues et, indirectement, pour la capacité à en produire une analyse.

La méthode ethnographique présente certaines propriétés heuristiques et aussi des dangers pluriels, au stade de la récolte des données et à celui de l'écriture. De manière générale, le degré d'implication du chercheur n'est pas nécessairement à la mesure de la qualité ethnographique et sociographique. Un écueil de l'immersion et de l'observation participante est qu'à force de tenter de se fondre dans le terrain on finisse par se confondre à lui. Cette situation placerait éventuellement l'ethnographe dans l'incapacité de se distancier pour produire un regard sociologique. Un autre piège ethnographique est celui de la mise en scène de soi dans le travail d'écriture, au nom du récit de l'expérience personnelle, mais au détriment parfois de la distanciation analytique (Olivier de Sardan, 2008, ch. 5). Une des manières d'éviter ces obstacles correspond à la restitution de la méthode employée. Cette restitution fait indubitablement partie du cahier de charge du processus scientifique. Outre ce qui a déjà été explicité ci-dessus, il convient de préciser quelques éléments complémentaires concernant notre posture sur le terrain.

Pour cette enquête, nous avons pris plusieurs mesures destinées à nous approcher au plus près de l'empirie et des réalités de terrain tout en nous donnant les moyens de garder une distance sociologique, pour aboutir finalement à un dispositif méthodologique qui s'est adapté à la fois aux conditions de la recherche et à ses objectifs (mettre en évidence des éléments idéels et matériels sociétaux impliqués dans l'hétérogénéisation du fait familial et non produire une ethnographie descriptive de réalités quotidiennes du polyamour ou de la solomaternité par choix). En d'autres termes, sur le terrain et en entretien, nous avons rencontré des *personnes*. En revanche, une fois clôturée notre enquête de terrain, nous avons analysé non pas des personnes mais des *données*, triées, comparées, codées, annotées, recoupées. Ce processus de distanciation intellectuelle nous a paru un processus indispensable pour distinguer les données des personnes et ne pas amalgamer nos affects à notre analyse.

Il est des personnalités qu'on aime et d'autres qu'on apprécie moins. Il est des informations qu'on aurait envie de privilégier parce qu'un effort particulier a été nécessaire pour les obtenir. La mise à distance géographique à partir de 2017 (par la cessation de la fréquentation du terrain au profit d'un enfermement au bureau ou en bibliothèque), le processus de découpage analytique, le processus d'anonymisation nous ont paru à la fois nécessaires et heuristiques.

Le terrain du polyamour peut exercer une forme de fascination au regard du profane. Intellectuellement intrigant, le phénomène présente *ex ante* un potentiel fantasmagorique, stimulant l'imagination. Ce sentiment s'évanouit après une période d'accoutumance et un contact régulier à l'écoute des tribulations de ses acteurs. « Faire un bébé toute seule » est également un phénomène potentiellement fascinant. Si nous avons été une femme, il aurait peut-être exercé sur nous un attrait. En tant qu'homme, il aurait pu par exemple susciter le sentiment d'être dérobé du pouvoir de donner la vie et de transmettre des biens matériels et immatériels. En tant que socioanthropologue, ce que nous n'avons cessé d'être sur le terrain, même dans les moments de détente informelle partagée où cette fonction peut être en mode de veille, notre perspective a été que les gens font ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent. Ce qui nous intéressait était le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils subissent et l'imbrication de faits sociétaux dans leurs démarches et dans leurs conditions. Être instruit par l'histoire et l'ethnologie offre une capacité intellectuelle de détachement qui autorise à ne pas trop s'émouvoir de la confrontation à l'altérité. Cette capacité de distanciation favorise en outre l'effort d'empathie nécessaire à la compréhension de parcours de vie singuliers : une fois dégagé de la surprise, l'esprit est disposé à commencer à écouter l'autre et à se donner des moyens de saisir l'altérité.

Ouvrir une seconde porte d'entrée à notre investigation de terrain signifiait aussi nous donner l'occasion de nous défaire d'un potentiel attachement à la première. Cela favorisait à nouveau l'empathie au détriment de la sympathie (ou de l'antipathie). La manœuvre a été l'occasion de nous prémunir d'une implication éventuellement trop forte à laquelle invite souvent la pratique de l'observation participante ; a fortiori à l'égard d'un terrain qui a voulu voir en nous un porte-voix, l'occasion de valider scientifiquement un discours ou celle d'accroître la visibilité de certaines situations ou d'asseoir la légitimité d'une pratique, en ce compris « faire un bébé toute seule ».

Une autre façon de nous distancier à velléité heuristique a été de chercher à produire des récits de vie auprès d'enquêtés situés au-delà du cercle de ceux rencontrés sur le terrain associatif. Celle-ci nous a permis de comparer le discours d'un enquêté côtoyé en observation participante avec celui d'un enquêté dans une situation analogue qui ne nous connaissait pas ou qui nous connaissait moins. Le contraste nourrissait le qui-vive sociologique de l'ethnographe en entretien. En outre, la méthode permettait de mettre davantage sur un pied d'égalité les personnes rencontrées via l'entrée polyamoureuse et celles rencontrées par l'entrée de la monoparentalité. En effet, cette dernière entrée se caractérise plutôt par des services d'orientation et d'information sur les droits et les aides institutionnelles ou des services d'assistance à la personne (permanences psycho-médico-sociales, services de crèche. . .) et finalement moins par des activités de rencontres et des rassemblements informels orientés vers l'appui entre pairs qui auraient été plus propices à l'observation participante sur site. Comparer deux récits en ignorant par quelle entrée on les a obtenus est aussi intéressant que de les comparer en connaissant leur biais d'entrée.

L'arrivée d'un homme blanc, d'âge moyen et plutôt instruit se présentant comme un socioanthropologue, dans un groupe de parole ou au domicile d'un enquêté ou d'une enquêtée, peut susciter à son tour une certaine fascination ou une méfiance. L'intensité et l'orientation de ce sentiment ont varié au cas par cas. À l'évidence, le regard que Jean, septuagénaire, Master en philosophie et réalisateur, portait sur notre personne ou notre comportement d'enquêteur était différent de celui de Laura, vingtenaire, Bac 2 professionnalisant. Les données obtenues en sont inévitablement biaisées. On ne connaît pas de moyen formel de se prémunir de cet effet. Une chose importante à nos yeux était d'en être conscient lors des entretiens et d'adopter notre posture interactionnelle en vue de faire émerger des données pertinentes. Une première façon de gérer ce biais, outre les microajustements en cours d'entretien, a été de communiquer avant la visite (le plus souvent par téléphone) ce que nous allions faire et pourquoi. De cette manière, nous tirions une éventuelle charge émotionnelle vers davantage d'indifférence à l'égard de notre personne, afin que l'enquêté et nous nous centrons sur le projet. Le temps long de l'entretien jouait également en notre faveur. Une fois que l'on dépasse la première heure d'entretien, des temps de pause sont nécessaires. L'interlocuteur s'accoutume à notre présence, à notre travail et à notre posture d'écoute. Un lien de

confiance s'installe et des couches plus profondes d'intimité se révèlent. Les questions de relance ou les demandes de compléments d'information destinées à comprendre l'enchaînement des faits ont finalement mené l'interlocuteur à se dévoiler davantage. Dans tous les cas, le résultat de notre démarche a été un entretien long et profond, fait de partages de souvenirs et d'émotions, peu importe le vouvoiement ou le tutoiement, l'écart d'âge, de sexe ou de statut. Nous finissions par faire quelque chose ensemble qui avait davantage trait à l'échange d'expériences humaines qu'à la passation froide d'un questionnaire. Le fait d'avoir été renseigné par une connaissance et de connaître notre sujet à travers nos différentes modalités d'immersion antérieures nous a aussi permis d'aller en profondeur, même avec des personnes que nous rencontrions en présentiel pour la première fois.

Nous avons ainsi mobilisé plusieurs stratégies positionnelles, proches et distancées, avec l'espoir que, davantage que se cumuler, les biais inhérents à ces postures se compenseraient. Les données *produites* en entretien (c'est-à-dire contextualisées et étendues, mais biaisées par le rapport enquêteur-enquêté) ont pu acquérir un statut interprétatif supérieur par le fait qu'elles se retrouvaient confrontées à des données *recueillies* en immersion (parcellaires, mais empiriquement plus ancrées puisque déjà présentes et non provoquées par l'ethnographe). Le statut interprétatif des données se trouvait non seulement augmenté par la possibilité de recoupements, mais aussi par exemple, par le fait que nous gagnions en sympathie lorsque l'enquêté mobilisait un jargon dont il n'avait pas à nous expliquer la signification ou lorsqu'il racontait un épisode qui produit habituellement un jugement normatif (stigmatisation, pitié, surprise. . .), mais qui chez nous produisait un sentiment visible de compréhension étant donné notre exposition antérieure à des situations similaires. La connaissance du terrain (l'accumulation des rencontres, des conversations, des sympathies, des lectures de témoignages, des interactions en ligne) a facilité les entretiens même avec les enquêtés rencontrés par l'intermédiaire d'indicateurs.

*

Pour récapituler, la période de récolte de données s'est concentrée entre octobre 2014 et décembre 2017 en Europe occidentale en langue française. En immersion et en observation participante (en ce compris la phase exploratoire antérieure à octobre 2014), nous avons participé aux activités suivantes :

- ☞ 65 rassemblements (privés ou publics) géographiquement situés ;
- ☞ 12 groupes de discussion sur Facebook et site web 2.0, en ligne.

Nous avons consulté plus d'une centaine de témoignages sur support audio et vidéo, articles et blogs, dont :

- ☞ 47 brefs récits de vie rédigés en ligne par des internautes à l'adresse de groupes de *self-help* ;
- ☞ 41 récits de vie d'une heure chacun, enregistrés pour un programme de radiodiffusion, disponibles en *podcast* ;
- ☞ 7 portraits diffusés dans des médias à large audience ;
- ☞ 5 récits oraux produits spontanément à notre attention par des acteurs de terrain dont nous avons tiré des notes manuscrites complétées par des échanges épistolaires avec l'informateur.

Nous avons interviewé et interrogé à domicile 35 enquêtés, produisant avec eux 3 à 6 heures d'enregistrement audio au sujet des points suivants :

- ☞ Quel est leur profil sociodémographique ;
- ☞ Qui sont les membres significatifs de leur famille ;
- ☞ Comment décrivent-ils leur famille ;
- ☞ Comment remplissent-ils les fonctions quotidiennes de la famille aujourd'hui : semaine type ;
- ☞ Comment en sont-ils arrivés à cette configuration fonctionnelle : récit de vie thématique ;
- ☞ Comment fabrique-t-on des enfants ;
- ☞ Comment est aménagé leur espace de vie.

Les chapitres qui suivent sont dédiés à la présentation des résultats de l'analyse de ces données.

Chapitre 3 Modalités d'analyse et de restitution des résultats

Découpage analytique

Analyses thématiques comparatives

Après une phase d'exploration, puis une phase de recueil de données, nous avons procédé à une analyse dont l'objectif est de mettre en évidence les conditions de faisabilité de l'hétérogénéisation des manières de faire familiales. Face à l'inédit, nous avons préféré une créativité opérationnelle permettant de répondre à nos interrogations tout en tenant compte de la diversité empiriquement observée. Les choix analytiques opérés ont été mus par trois facteurs : leur congruence socioanthropologique, en regard de ce qui a été exposé au chapitre 1 ; leur congruence sociétale, face aux transformations récentes du fait familial ; et leur faisabilité analytique, tenant compte des données obtenues sur le terrain.

Comme l'illustre schématiquement la Figure 4, notre enquête a commencé par une phase exploratoire investiguant deux entrées qualitatives : celle des groupes d'entraide polyamoureux et celle des associations et services destinés aux parents solos. Au cours de cette période, nous avons rencontré environ 250 informateurs lors d'activités en présentiel, auxquels s'ajoutent les centaines d'internautes actifs sur les groupes en ligne que nous avons fréquentés. Ce terrain à double entrée nous a conduit à une sélection de 35 enquêtés, aux parcours familiaux hétérodoxes et hétérogènes, choisis selon une logique de *maximum variation sampling*. Le dispositif d'enquête a permis de recueillir et de produire un ensemble de données ethnographiques, composés de récits de vie, d'observations directes, de réponse à des questionnaires et d'objets porteurs de sens échangés sur la Toile ou lors des rassemblements en présentiel.

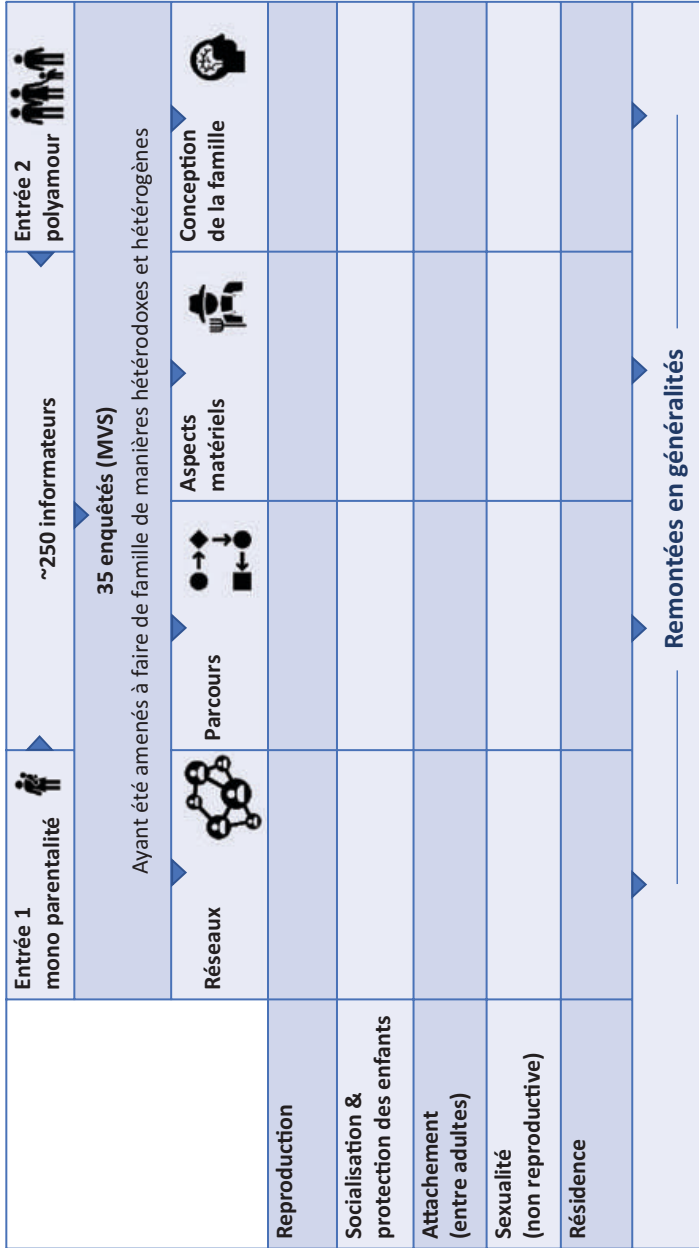
L'essentiel de l'analyse repose sur le processus suivant. Pour chaque enquêté, ces données ont été codées selon cinq thématiques au sujet desquelles nous avons repéré des manières de faire : les modalités réalisées de reproduction humaine, les modalités réalisées de socialisation et de

protection des enfants, les modalités réalisées d'attachement entre adultes significatifs, les modalités réalisées de gestion de la sexualité non reproductive et les modalités réalisées de résidence. Ces cinq thématiques correspondent aux six premières fonctions que remplit en principe la famille, parmi les dix items listés au chapitre 1 : la reproduction (1), la protection et la socialisation des enfants (2 et 3), la production de liens d'attachement significatifs entre adultes (4), la sexualité non reproductive (récréative) (5) et enfin, la résidence (6). Dans la présentation des résultats qui se déploient sur les chapitres suivants, les aspects liés à la répartition genrée des tâches et des ressources (7 et 8), aux rapports économiques et à la fonction identitaire (9) sont traités de manière transversale (mais non systématique). Il y a du genre, de l'identitaire et de l'économique impliqués dans la reproduction, la prise en charge des enfants, la sexualité, l'attachement entre pairs et la résidence, ainsi que dans les rapports sociaux non familiaux ; c'est une des raisons pour lesquelles ces trois dernières thématiques ne constituent pas des axes centraux de l'analyse.

Pour chaque enquêté et pour chaque thématique, nous avons identifié quel réseau de personnes et d'institutions a été mobilisé. Puis, nous avons retracé le parcours de vie de chaque enquêté pour chaque fonction, identifiant des moments de divergence à l'égard de la *doxa* familiale. Nous avons ensuite identifié quels éléments matériels saillants ont été mobilisés pour réaliser chaque fonction par chaque informateur, soit dans les moments charnières de son parcours de vie, soit dans la vie quotidienne lorsque les enfants dont il avait la charge étaient mineurs. Puis, dans les discours de chaque enquêté, nous avons identifié quelles représentations mentales expliquaient et justifiaient les modalités de réalisation de chaque fonction pour chaque acteur.

Enfin, procédant selon une logique comparative, nous avons observé des récurrences autorisant des remontées en généralités mettant en évidence des conditions de faisabilités qui autorisent et à la fois contraignent l'hétérogénéité dans les manières de remplir ces fonctions, observables ces dernières années en Europe francophone.

Figure 4 Structuration générale de la recherche



Tous les enquêtés et de nombreux informateurs présentaient des manières diverses de « faire famille ». Cela signifie que chaque cas rencontré est illustratif de ce qu'il a été possible de faire dans un contexte donné ; il permet de mettre en évidence certaines contraintes ou certaines conditions de faisabilité. La variété des cas permet de mettre en évidence un ensemble de conditions de faisabilité récurrentes impliquées dans la canalisation ou la promotion de la diversification. Ainsi, étant donné la nature du processus de recrutement des enquêtés, chaque cas est illustratif de divergences possibles (et non représentatif de la diversification). Mais, pris dans leur ensemble, ils ont une valeur explicative de la tendance à la diversification des formes familiales, au moins partiellement. Du moins, elles nous informent de tendances qui se dessinent à bas bruit. Ces tendances ne sont pas nécessairement un horizon du paysage de la famille. Elles indiquent seulement ce qui se passe aujourd'hui et elles informent d'un cadre plus général sur le contexte potentiellement lié à des tendances plus marquées du paysage de la famille (relatives à la divortialité, à la fécondité, ou au succès relatif des unions informelles, par exemple).

Avant de présenter les résultats de notre analyse, les deux prochains chapitres offrent une vue d'ensemble sur nos données. Le premier présente les 35 enquêtés de manière transversale, au chapitre 4. Sur base d'un tableau sociodémographique, nous mettons en perspective quelques généralités socioéconomiques relatives à l'échantillon. Dans le chapitre 5, nous présentons longitudinalement le parcours détaillé d'une enquêtée. Ce récit illustratif, mais non représentatif, ancre des données générales dans du vécu. Ensuite, les chapitres 6 à 10 sont consacrés à l'analyse systématique de la mise en œuvre des cinq fonctions, à travers des tableaux comparatifs commentés, du verbatim, des descriptions thématiques d'observations de terrain (à domicile, en ligne ou en rassemblement de *self-help*), des remontées en généralités par comparaisons et la démonstration de liens entre un comportement (ou une configuration) fonctionnel(le) et des conditions matérielles et immatérielles de faisabilité. L'analyse des 35 cas est occasionnellement nourrie de l'apport comparatif de réalisations d'autres informateurs ou d'autres cas connus de la littérature. Dans la vie réelle, ces fonctions ne se vivent pas nécessairement de manières compartimentées. Elles s'articulent le plus souvent les unes aux autres formant des systèmes complexes et dynamiques, évoluant au fil des parcours de vie. Le chapitre 11 se consacre donc aux processus par lesquelles ces fonctions s'articulent entre elles.

Éléments de clarifications concernant le choix des axes thématiques

La nature des liens conjugaux ainsi que les rapports que les adultes (affins) entretiennent entre eux revêtent une importance particulière dans la diversification des formes familiales. La notion de (non-)couple semble aujourd'hui prioritairement et consciemment davantage connotée émotionnellement et sexuellement qu'économiquement (Singly (de), 2017 ; Turner, 2005). C'est par amour qu'on forme un couple, davantage que pour des raisons économiques ; du moins est-ce ainsi que cela semble vécu et énoncé par les acteurs de l'ère postmoderne, malgré des récurrences socioprofessionnelles homogames, voire légèrement hypergames pour les femmes (Bozon & Héran, 2006). Certains travaux mobilisent volontiers la question de l'amour comme axe d'analyse (Beck-Gernsheim, 2002a ; Beck-Gernsheim & Beck, 1995 ; Berger & Kellner, 1964 ; Giddens, 1992 ; Giraud, 2017 ; Kaufmann, 1999 ; Luhmann, 1992 [1982] ; Marquet & Janssen, 2010 ; Roussel, 1989 ; Singly (de), 1996, 2000), tandis que d'autres se concentrent davantage sur d'autres dimensions (Déchaux, 2001, 2003, 2009 ; Kellerhals, Languin, Perrin, & Wirth, 1985 ; Kellerhals et al., 1993 [1984] ; Widmer, 2004 ; Widmer et al., 2004). Sur notre terrain, l'amour et le désamour occupaient une place importante. Toutefois, la notion nous a paru problématique d'un point de vue opérationnel. Premièrement, « l'amour » et « l'amour conjugal » sont des termes polysémiques dans le langage courant. La notion d'amour peut faire référence à une variété de sentiments et de gestes se déployant du désir sexuel à la charité, en passant par le sentiment amoureux, l'amitié, le support moral, le sacrifice ou encore l'amour filial. Il s'agit là de choses distinctes dont les enjeux sociaux et interpersonnels ne sont bien souvent pas comparables entre eux. En outre, ces choses peuvent se vivre conjointement ou distinctement à l'égard d'une seule ou de plusieurs personnes. De surcroît, les acteurs de terrain ont attribué à ce terme des significations et des dimensions variées qui outrepassent les conceptions hétéro-mono-normatives de la notion. Ainsi, afin de nous donner les moyens de saisir ce qui se passe sur notre terrain, il nous a paru nécessaire de nous dégager de l'ethnocentrisme des notions « amour » et « relation de couple ». Ce faisant, nous devons nous limiter à un nombre restreint de notions mobilisables et les clarifier davantage. Nous avons donc tâché dans notre traitement analytique de distinguer l'axe de la *sexualité non reproductive* de celui de l'*attachement affectif*. De cette manière, d'une part, nous nous dégageons

de la polysémie de la notion d'amour et, d'autre part, nous nous donnons les moyens d'opérationnaliser notre analyse en tenant compte des réalités de terrain et des situations hétérodoxes que nous avons rencontrées.

Sexualité et attachement comportent tous deux des aspects liés à la reconnaissance (en tant que besoin identitaire comblé par du social) avec, d'une part, la validation d'autrui comme partenaire sexuel et, d'autre part, la validation d'autrui comme partenaire émotionnel privilégié et figure rassurante ; ces validations étant porteuses de sens. Ces deux types de relations jouent donc un rôle important dans la construction de l'identité individuelle. Mais elles jouent également d'autres rôles sociaux essentiels dans l'existence, liés à la régulation sociale des distances interpersonnelles, à la distinction privé/public, à l'échange et au don, à la cohésion des groupes, aux rapports de pouvoir et à la sécurité personnelle et collective. En ces sens, l'étude sociologique de la sexualité est abondamment documentée, en association ou en dissociation avec les questions de conjugalité (Bozon, 1993, 2014 ; Combessie, 2008 ; Fassin, 2005 ; Giami, 2002 ; Giddens, 1992 ; Marquet, 2014 ; Picq & Brenot, 2009 ; Welzer-Lang, 2004, 2018). La notion d'attachement, en revanche, nous paraît bien davantage explorée en psychologie qu'en sciences sociales. Le sentiment d'attachement traduit la perception du partenaire comme une figure rassurante dont on va rechercher la proximité en cas de situation angoissante et à partir de laquelle on va explorer le monde en situation de quiétude. Non seulement la survie du nouveau-né humain passe nécessairement par la production de tels liens (que le bébé rencontre habituellement dans la famille), mais il en va de même pour la vie des adultes (Bowlby, 2011 [1969] ; Delage, 2013 ; Hammarlund, Forslund, & Granqvist, 2019 ; Tort, 2000). Non seulement « la théorie de l'attachement considère que la propension à établir des liens affectifs forts avec des personnes particulières est une composante de la nature humaine » (Bourguignon, 2000, p. 70), mais la production de liens d'attachement nous paraît au cœur de la production du social, de la parenté et de la famille (Bowlby, 2011 [1969] ; Delage, 2013 ; A. Guédeney & Darnaudéry, 2015 ; Rimé, 2009). Cela donne un fondement anthropologique au phénomène. En complémentarité avec les approches psychologiques, nous pensons et envisageons ici la production de tels liens comme un fait sujet à un processus de construction sociale de la réalité qui unit des enfants à des *caregivers* ainsi que des adultes à d'autres adultes (Ainsworth, 1991 [1985] ; Delage, 2013 ; N. Guédeney & Tereno,

2015 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Mintz, Tereno, & Guédénéy, 2015) et des adultes à des institutions (N. Guédénéy, 2015). Cet axe fonctionnel trouve ainsi toute sa place dans notre analyse sociologique qui cherche à distinguer des construits sociaux contribuant à organiser des fonctions nécessaires à la vie humaine (celle-ci étant toujours sociale). À l'instar de la sexualité, la production de liens d'attachement se fonde elle aussi sur des affects sociohistoriquement situés. Nonobstant les développements de la théorie dans le champ psychothérapeutique, la définition de la notion d'attachement proposée par Bowlby (2011 [1969]) et Ainsworth (1991 [1985]) nous semble à la fois superposable à celle de *mutuality of being* (Sahlins, 2013) et plus précise qu'elle (cf. Chapitre 8).

Comme exposé en introduction, dans le domaine de la famille, c'est essentiellement sur l'axe de l'alliance et de la conjugalité que se situent nos préoccupations. Parmi les évolutions récentes du fait familial, l'axe de la filiation reste relativement stable en comparaison à celui de l'alliance (Godelier, 2004 ; Théry, 1998). Les données recueillies concernent assez peu les questions de *filiation*, ni dans le sens anthropologique ni dans le sens juridique du terme ; l'analyse ne se centrera donc pas sur cette question. Les données recueillies et produites n'ont pas directement concerné les questions de germanité ni des fraternités fragilisées ou inventées par les recompositions de ménages et cohabitations. D'autres auteurs ont traité cette question dans le cas des familles recomposées (e. g. Martial, 2003 ; Poittevin, 2006 ; Widmer, 2008).

L'approche compréhensive comporte une part essentielle d'induction. Les descriptions des enquêtés au sujet de leurs réalités et de leur parcours, produites sur base de nos questions ouvertes, ont spontanément conduit à des réponses n'évoquant pas prioritairement les aspects financiers, le rapport au travail ou la mutualisation du coût de la vie (Fusulier & Marquet, 2007 ; Gojard, Gramain, & Weber, 2003 ; Henchoz, 2008). Outre le fait que les enquêtés et les informateurs aient assez peu parlé d'argent (en ligne, en présentiel ou en interview semi-directif), il nous a paru socialement importun de questionner en détail des enquêtés, déjà généreux en temps et en investissement personnel, à la fois sur leur vie sexoaffective (sujette à stigmatisation) et sur les échanges d'argent entre partenaires. Enfin, dans la mesure où les femmes qui font des enfants toutes seules n'ont, en principe, pas de partenaire financier solidaire privilégié dans les domaines de la parentalité ou du logement, elles rendent a priori caduque une analyse comparative des logiques de circulation de l'argent et de

mutualisation du coût de la vie au sein de la famille, en comparaison aux relations plurielles.

Pour toutes ces raisons anthropologiques, sociétales et opérationnelles, c'est sur la réalisation des cinq thématiques fonctionnelles précitées que nous centrerons notre analyse. Nous sommes conscient que le travail pourrait être étendu au-delà de celles-ci, mais également convaincu qu'elles apporteront un éclairage pouvant nourrir un débat heuristique sur les transformations récentes du fait familial.

Anonymisation et conventions d'écriture

La restitution des résultats qui suit mobilise le récit de situations à caractère intime. Un ensemble de mesures ont été prises pour préserver l'anonymat des enquêtés et celui des personnes impliquées dans leur récit.

La protection de l'anonymat des informateurs a constitué une préoccupation importante tout au long du processus de recherche et d'écriture. En conséquence, aucun nom propre original ne figure dans le présent document. Cela se traduit en pratique par l'adoption de plusieurs stratégies appliquées aux noms de personnes et aux noms de lieux. Le nom de chaque enquêté et de chaque informateur mobilisé dans l'analyse a été remplacé par un prénom d'emprunt. Afin de préserver davantage l'anonymat des enquêtés et des personnes impliquées dans leur témoignage, nous avons occasionnellement modifié certains détails de la vie de certains acteurs, sans toutefois nuire à la représentation sociologique de la part de leur réalité qui concerne notre analyse. Les noms des personnes significativement impliquées dans la vie des enquêtés et informateurs mobilisés ont été remplacés par une lettre précédée d'un Δ s'il s'agit d'une personne de sexe masculin, d'un \circ s'il s'agit d'une personne de sexe féminin ou d'un \square s'il s'agit d'une personne dont le sexe n'a pas de pertinence pour *ego* (ou pour le propos)⁶⁴. Dans la plupart des cas, la mention du sexe des

64 Nous avons rencontré des personnes transgenres et intersexes au cours de notre immersion. Cette condition genrée ou sexuée ne concerne toutefois aucun de nos enquêtés.

enfants a été effacée : des expressions telles que « la fille de » ou « le fils de » ont été remplacées par des expressions telles que « l'enfant de » ou « les enfants de. . . et de. . . »

Lorsque des artefacts affichant des noms de personne ou des visages sont représentés dans ce document, les noms et les visages ont été masqués. Cela s'applique en particulier aux documents recueillis sur la Toile.

Les noms de lieux ont été remplacés par des expressions telles que « sa ville d'origine », « une autre ville », « grand centre urbain », « zone périurbaine », « agglomération », « bourgade voisine », etc. Dans certains cas, il est fait mention d'une estimation de la densité de la population de certaines villes, afin de préserver le propos sociologique. Dans la mesure du possible, nous avons évité de mentionner le pays concerné ou de faire allusion à des expressions ou situations typiquement régionales telles que « canton », « province » ou « département ». Les mentions de certains pays ou de certains personnages publics ont été préservées lorsque le propos sociologique l'exigeait.

Chapitre 4 Aspects sociodémographiques de la composition de l'échantillon

Ce chapitre récapitule et commente les données sociodémographiques des 35 enquêtés.

Sur le Tableau 3 ci-dessous, la première colonne (**Réf**) contient le pseudonyme utilisé dans le corps de texte lorsque nous faisons référence à l'enquêté. La deuxième colonne (**Bias**) informe de la voie par laquelle nous sommes parvenu à l'enquêté, avant l'entretien approfondi à domicile. P signifie que nous avons rencontré l'enquêté au moins une fois en observation participante lors d'un événement relatif au monde du polyamour. S signifie que nous avons rencontré l'enquêté à travers notre appel à témoignage diffusé sur les réseaux de la soloparentalité. Bp signifie que nous avons rencontré l'enquêté par l'intermédiaire d'un indicateur rencontré en observation participante lors d'un événement polyamoureux. P, S et Bp ne catégorisent pas la situation familiale de la personne. Toutes les personnes rencontrées dans les cercles polyamoureux ne s'identifient pas nécessairement au polyamour. Certains indicateurs rencontrés sur le terrain polyamoureux nous ont mis en contact avec des personnes qui « ont fait un bébé toutes seules ». Les terrains de la soloparentalité et du polyamour ont été des voies d'accès vers une diversité de situations. C'est cette diversité qui nous intéresse et non le monde de la soloparentalité ni celui du polyamour. Nous avons trouvé davantage de diversité à travers le biais du polyamour que celui de la soloparentalité. La troisième colonne (**Nais**) indique l'année de naissance de l'enquêté. La quatrième (**Sx**) indique le sexe⁶⁵ de l'enquêté : F signifie que la personne est une femme ; M signifie que la personne est un homme. La cinquième (**Rés**) indique le pays de résidence principale de l'enquêté. Nous avons estimé cette information plus intéressante et plus anonyme que la nationalité de l'enquêté ; Be signifie Belgique, Fr signifie France, Lu signifie

65 Tenant compte de possibles cas intersexués, pour cet item, F signifie précisément « personne à vagin » et M « personne à pénis ». Aucun enquêté ne s'est présenté comme intersexué.

Luxembourg et CH signifie Suisse. La sixième colonne (**Inst**) indique le niveau de diplôme le plus élevé obtenu par la personne (en équivalent « Bologne »). Par exemple, 0 correspond à l'accomplissement réussi des études secondaires (bac ou maturité), -1 signifie que l'enquêté a terminé son parcours scolaire un an avant l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire non professionnalisant, +5 correspond à un diplôme de Master 2, +8 correspond à un doctorat et +10 à un diplôme de médecine avec spécialisation. La septième colonne (**Prof**) indique la profession (à temps plein sauf mention) exercée par l'enquêté durant la part la plus significative de sa carrière, telle que perçue au moment de l'entretien. La huitième colonne (**SC**) indique le statut civil de l'enquêté : C signifie célibataire (seul ou en union informelle), ^PC signifie célibataire anciennement sous contrat de cohabitation légale (Pacs), M signifie marié, M^d signifie en cours de divorce, D signifie divorcé, P signifie sous contrat de cohabitation légale (Pacs, etc.), V signifie veuf. La neuvième colonne (**Eft**) indique le nombre d'enfants légaux de l'enquêté. Le chiffre ne tient pas compte des parentalités sociales ou biologiques. 1_g signifie que l'enfant est en gestation au moment de l'entretien ; ^f0 correspond à l'enquêté qui était le fils adulte (et sans enfant) que nous avons interrogé au sujet de ses parents vivant en « ménage à trois ». La dixième colonne (**Prof père**) indique la profession du père de l'enquêté (PL = profession libérale). La onzième et dernière colonne (**Prof mère**) indique la profession de la mère de l'enquêté (FF = femme au foyer).

Tableau 3 Liste anonymisée des enquêtés (légende infra)

Réf	Bias	Nais	Sx	Res	Inst	Profession	SC	Eft	Prof père	Prof mère
Jean	Bp	1941	M	Be	+4	Réalisateur	C	3	PL (textile)	FF
Michel	P	1945	M	Be	+5	PL (agro-alim)	D	2*	Industriel	FF
Martine	Bp	1953	F	CH	+4	Artiste	V	1	Enseignant	FF
Alain	P	1953	M	Fr	+5	Artisan (bijou)	M	1	Comptable	Institutrice
Patrick	Bp	1954	M	Be	+2	Photographe	M	^f 0	Artiste	Cadre infirmier
Marie	P	1956	F	Fr	+8	Enseignante	V	2	Cadre Sup	FF
Françoise	P	1957	F	Be	-1	Artiste	D	1	Cadre Sup	Peintre
Brigitte	P	1959	F	Fr	+8	Archéologue	M	2	Ingénieur	Institutrice
Philippe	Bp	1962	M	Be	+4	PL (paramédic)	D	3	n.a.**	n.a.**
Catherine	P	1962	F	Fr	-1	Ouvrière spéc.	M	2	PL(construction)	FF
Pascal	P	1963	M	Fr	+5	Pharmacien	M	2	Notaire	FF

Réf	Bias	Nais	Sx	Res	Inst	Profession	SC	Eft	Prof père	Prof mère
Sylvie	P	1964	F	Fr	+8	Cadre	C	1	Ingénieur	Aide compta
Isabelle	S	1966	F	Be	+4	Enseignante	C	1	Technicien	Coiffeuse
Valérie	P	1969	F	Fr	+3	Gérante gde distr	M	2	PL commerçant	Thérapeute
Laurence	P	1969	F	Be	+3	Thérapeute	M	1	Employé	Employée
Stéphane	Bp	1971	M	Be	+4	Enseignant	D	1	Enseignant	Infirmière
Christelle	Bp	1972	F	Fr	+4	Comptable	C	1	Enseignant	Enseignante
Karine	S	1972	F	Be	+5	Thérapeute	M ^d	2	PL	Ass. soc.
Stéphanie	Bp	1973	F	Lu	+10	Pédiatre	D	1	PL	FF
Sandrine	P	1973	F	Be	+3	Infirmière	P	2	Géologue	Institutrice
Virginie	S	1973	F	Be	+5	Architecte	C	3	Informaticien	Institutrice
Sophie	S	1973	F	Be	+8	Consultante	C	1	Pédiatre	Sculptrice
Céline	S	1975	F	Be	+4	Cadre moyen	C	1	Employé indus	Secrétaire
Sébastien	P	1976	M	Fr	+4	Allocataire soc.	C	1	Cadre Sup	Enseignante
David	P	1976	M	Fr	+5	Fonctionnaire	C	2	Enseignant	Enseignante
Nathalie	P	1977	F	Fr	+4	Institutrice	P	2	Facteur	Comptable
Delphine	Bp	1977	F	Fr	+3	Infirmière	M ^d	2	Vendeur	Secrétaire
Nicolas	P	1977	M	Fr	+8	Biologiste	^v C	1	Éducateur	Infirmière
Frédéric	P	1978	M	Be	+2	Commerçant	M	2	Commerçant	Commerçante
Laetitia	S	1978	F	CH	+3	Puéricultrice	C	1	Comptable	Secrétaire
Sabrina	P	1979	F	Fr	+4	Journaliste	C	1	Cadre	Documentaliste
Aurélie	S	1979	F	CH	0	Couturière	C	1	Éducateur	Commerçante
Émilie	P	1980	F	Be	+4	Metteur en scène	C	1 _g	Consultant	Divers
Alexandre	P	1982	M	Fr	+5	PL (immobilier)	C	1	Agriculteur	FF
Élodie	Bp	1983	F	Fr	+5	Architecte	C	1	Cadre Sup	Fonctionnaire
Laura	Bp	1990	F	Be	+2	Ass. informatiq	C	1	Cadre moyen	Infirmière

* Michel a reconnu un enfant adulte après test de paternité.

** orphelin (n'a jamais connu ses parents).

La composition de l'échantillon présente des aspects marquants concernant plusieurs variables sociodémographiques.

Niveau d'études

Selon l'enquête emploi de l'INSEE (2017), 46 % de la population française âgée de plus de 25 ans en 2016 avait un diplôme supérieur à Bac 0, proportion qui inclut les 18 % pourvu d'un diplôme supérieur à Bac +2. En Suisse la même année, 41,2 % de la population âgée de plus de 25 ans avait un diplôme supérieur à la Maturité, dont les 27 % de diplômés de Hautes écoles ou d'Universités (OFS, 2019). En Belgique en 2016, 29,9 % de la population âgée de plus de 25 ans avait un diplôme de l'enseignement supérieur (Statbel, 2016). Malgré des nuances dans l'organisation des structures nationales d'enseignement et les manières de comptabiliser les diplômés, on comprend que nous sommes en présence d'un groupe d'enquêtés plus diplômés que la moyenne.

Pour rappel, notre échantillon ne se veut pas représentatif des populations rencontrées sur le terrain de soloparentalité ni du polyamour. C'est à partir de ces groupes que nous avons appelé à des témoignages et avons recruté un ensemble de répondants, selon le protocole décrit au chapitre 2. Il faut noter un possible biais général dans la composition de notre échantillon lié au rapport enquêteur-enquêté. Malgré nos efforts d'immersion, l'adoption de modes vestimentaires et de jargon proches du terrain, il est peut-être plus aisé pour un enquêté de se confier à une personne de niveau d'instruction proche.

Depuis les années 1970, le niveau d'instruction des populations d'Europe francophone a fortement augmenté, sous l'impulsion de politiques publiques nationales et européennes et sous l'impulsion de certaines catégories de parents. L'accès à des diplômes supérieurs se banalise à mesure que les cohortes sont récentes. L'écart entre le niveau d'instruction des filles et des garçons s'est aplani voire est désormais à la faveur des filles. « Au cours des dernières décennies, ce pourcentage de personnes peu qualifiées a baissé tant chez les hommes que chez les femmes pour passer sous la barre des 40 %. Chez les deux sexes, ce recul s'est traduit par une hausse du nombre de personnes moyennement et hautement qualifiées. La progression la plus significative est à mettre à l'actif des femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. » (Statbel, 2016).

Il était donc de plus en plus probable de rencontrer des diplômés du supérieur à mesure que nous prospectons des enquêtés jeunes. Donc, notre échantillon tend à être « élitiste » pour les aînés, dont le niveau

de diplôme est sensiblement supérieur à la moyenne de leurs contemporains, mais pas nécessairement pour les plus jeunes de notre échantillon qui ont un niveau de diplôme plus proche de la moyenne de leur contemporain, surtout tenant compte du fait que la plupart de nos enquêtés sont des femmes.

Avoir eu 20 ans en pleine « révolution sexuelle » n'est pas propice aux mêmes expériences sexoaffectives qu'avoir eu 20 ans durant « les années SIDA ». Quelles que soient les expérimentations de jeunesse, nous postulons que l'arrivée du premier enfant inscrit le néoparent dans des logiques familiales transgénérationnelles, des solidarités entre pairs et un rapport aux institutions qui agissent aussi comme des rappels de la norme⁶⁶. Parmi les personnes nées avant 1970, une des raisons probables pour lesquelles il nous a été plus aisé de rencontrer des personnes diplômées que non diplômées est qu'ils disposaient d'un contexte spécifique qui leur a permis de « tenir leur position » face à l'expérience normative de la parentalité, au fil des années. De ce contexte favorable, le niveau de diplôme est peut-être un indicateur du type de capitaux (culturel, humain, migratoire, financier. . .) dont ils disposaient. Ils étaient aussi « aidés » par la tendance croissante synchronique au démariage, affectant davantage les couples biactifs et les femmes diplômées (Desrosières, 1978 ; Segalen & Martial, 2019, pp. 103–116).

Professions

En termes de profession, l'échantillon frappe à plusieurs égards. Premièrement, considérons la profession des parents des enquêtés. Cette variable a montré son importance dans les processus de formation des couples dans la seconde moitié du 20^e siècle (Bozon & Héran, 2006). On remarque que les enquêtés nés avant 1970 ont plus fréquemment une mère au foyer que les enquêtés les plus jeunes. On constate également que lorsque ces mères ont un emploi, il est souvent de catégorie inférieure à celle du père de l'enquêté. Cela rappelle la prédominance du *male bread winner* et le

66 Le parcours de plusieurs enquêtés et d'un nombre important d'informateurs est d'ailleurs jalonné de périodes hétéro-mono-normées et de tentatives de mise en application de la norme conjugale.

modèle bourgeois de la famille de l'époque. Ensuite, pour les parents des enquêtés les plus jeunes, c'est le couple de parents biactifs qui semble se banaliser (nous ne disposons pas du détail de la carrière des parents des enquêtés et des épisodes d'occupations à temps plein ou à temps partiel du père ou de la mère, sauf lorsque cela a été mentionné dans le récit de vie). On observe également que l'écart de statut professionnel entre les parents des enquêtés s'amenuise avec le temps. Le statut professionnel des parents des enquêtés les plus jeunes baisse en comparaison avec le statut professionnel des parents des enquêtés les plus vieux. Cela pourrait laisser sous-entendre une moyennisation ou un abaissement progressif de l'origine sociale des personnes concernées par nos entrées ou par la déconjugalisation du fait familial. Cette tendance nous paraît en outre analogue à celle des divorces qui ont en moyenne d'abord affecté les personnes issues d'une catégorie sociale supérieure (depuis les débuts du divorce par consentement mutuel), pour s'étendre ensuite vers les catégories inférieures. Il faut toutefois rester prudent, étant donné la taille de l'échantillon et les logiques qualitatives qui l'ont constitué.

Deuxièmement, l'échantillon d'enquêtés frappe par les catégories socioprofessionnelles absentes. En observation participante, nous n'avons que très rarement pu identifier des ouvriers non qualifiés, ou des ouvriers qualifiés du secteur de l'industrie, par exemple. Il en a été de même pour le secteur paysan (ouvrier ou propriétaire). Pour la plupart, et pour autant que nous ayons pu en juger *in situ* et en ligne, ceux qui fréquentent les terrains relatifs à nos deux entrées étaient principalement des travailleurs urbains du secteur tertiaire. Ils nous ont semblé souvent impliqués professionnellement dans les secteurs associatif et non marchand : les médias et la culture (journalistes, auteurs, artistes, techniciens et artisans de l'audiovisuel ou du spectacle. . .), dans le secteur social et (para)médical (infirmiers, médecins, thérapies non conventionnelles. . .), scientifique (chercheurs ou employés d'universités ou de laboratoires) et la fonction publique ; ou ils occupaient des postes de cadres moyens de grandes entreprises ou étaient de petits indépendants (commerçants, artisans).

Malgré les apparences, certains étaient sans emploi, venaient de perdre leur emploi ou venaient d'en retrouver un. Notre échantillon se compose en effet aussi d'une proportion d'intellectuels précaires (Moureau, 2007), d'intermittents du spectacle ou, faute de trouver un emploi stable, tentent une carrière de coach de vie ou de psychothérapeute

(quitte à réaliser des prestations « au noir » pour compléter des prestations sociales).

À partir des années 1980, l'insécurité de l'emploi et l'instabilité des parcours professionnels augmentent par rapport aux années précédentes. Ce phénomène complique ou retarde l'entrée dans l'âge la vie active, l'autonomisation résidentielle ou la parentalité (Mills & Blossfeld, 2003). Dans notre échantillon, parmi ceux qui sont nés avant 1970, quatre enquêtés sur quinze ont évoqué des débuts de carrière difficiles « nous n'avions rien » ou des passages à vide liés à une perte d'emploi ou une rupture. Parmi tout notre échantillon, huit enquêtés sur trente-cinq nous ont semblé en situation incertaine (allocataires sociaux. . .) et menacés par la précarité (mères seules, avec emploi précaire ou irrégulier vivant dans une habitation à loyer modéré, exprimant des inquiétudes pour l'avenir, de la fatigue et la nécessité d'opérer des sacrifices financiers), sans pour autant souhaiter être en couple cohabitant.

Autres ressources et capitaux

Comme le montreront différents éléments de l'analyse, il faut pouvoir se donner les moyens de vivre hors norme. Ces moyens ont parfois été financiers ou fonciers. Il faut noter que sur ce plan, la situation des Genevois n'est pas identique à celle d'habitants d'une province wallonne, par exemple ; les deux zones étant très contrastées en ce qui concerne l'accès au logement. Mais nous verrons que dans les deux cas, des polyamoureux ou des parents solos par choix trouvent les moyens de se loger, même s'ils mobilisent parfois des solidarités publiques ou privées, un réseau, de la chance ou de la débrouillardise pour y parvenir.

Des capacités relationnelles à communiquer ses émotions et ses besoins ainsi qu'à entretenir un réseau d'amis ont joué également, comme nous le verrons au fil de l'analyse. Celle-ci montrera également des capacités psychologiques et réflexives parfois nécessaires pour tenir sa position hors norme dans un contexte normatif qui ne va pas nécessairement dans le sens de leurs aspirations.

Enfin, l'analyse mettra également en évidence que réaliser ces configurations et ces parcours inhabituels a été rendu possible en disposant de

moyens techniques banals mais pas toujours accessibles à tous. Pour faire appel aux services de l'AFM⁶⁷ de Genève ou pour entretenir une relation sexoaffective avec un non-cohabitant, il faut un téléphone, une connexion à l'Internet ou les moyens d'emprunter des transports en commun, par exemple.

Ainsi, il ne faut pas lire dans ce tableau que les situations de monoparentalité par choix ou les relations plurielles ouvertes et assumées impliquent d'être particulièrement dotés en capitaux financiers. D'ailleurs, les personnes appartenant à la catégorie sociale la plus riche en capitaux financiers sont souvent prises dans des logiques sociales qui pèsent lourdement sur leurs pratiques conjugales et leur parcours familiaux n'allant pas dans les directions empruntées par nos enquêtés. Étant donné ce que nous avons vu et entendu nous-même, en observation directe, il nous paraît inapproprié d'affirmer qu'élever un bébé toute seule par choix, ou vivre des relations sexoaffectives plurielles, correspondent nécessairement à une position sociale privilégiée. Ce qui joue davantage, nous a-t-il semblé, est la capacité à cultiver un réseau et à s'en autonomiser à la fois, jouant sur la distance et le lien. C'est une faculté qui ne se lit pas toujours nettement à travers des indicateurs tels que la profession, le diplôme et le genre.

67 Association des Familles Monoparentales, membre de la Fédération suisse des familles monoparentales. www.svamv.ch (dernière consultation : 26 avril 2020).

Chapitre 5 Le parcours illustratif de Sandrine

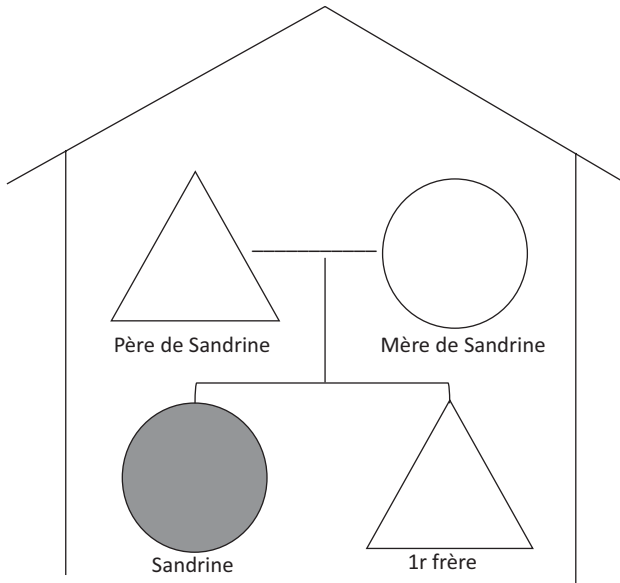
Ce chapitre retrace en détail le parcours de vie d'une enquêtée. Il a pour vertu de présenter le type de données qualitatives dont nous disposons et de mettre en avant une série d'enjeux sociologiques relatifs à l'hétérogénéisation du fait familial.

Nous avons rencontré Sandrine en observation participante lors de réunions de *self-help* polyamoureux, au cours de notre investigation exploratoire. Nous avons entretenu avec elle des contacts répétés pendant plus de quatre ans. Cela s'est traduit par des conversations suivies, en ligne, lors de réunions de *self-help* et lors d'activités sociales auxquelles elle nous a proposé de nous joindre. C'est en apprenant à connaître son parcours et ses conditions de vie, ainsi qu'en rencontrant des personnes significatives de sa vie intime et personnelle, que Sandrine nous a donné à voir l'importance de croiser les concepts opératoires de parcours, de fonctions et de configurations si nous voulions comprendre la diversification contemporaine des manières de faire famille. La vie familiale de Sandrine présentait en effet des aspects complexes : à la fois synchroniques, en manifestant des variations sur plusieurs plans vis-à-vis du modèle du couple traditionnel et, diachroniques, en perturbant le cycle standard de la vie familiale. Et ce, alors que le modèle du couple monogame pérenne et le cycle conventionnel de la vie familiale constituaient encore pourtant des images-guides (*leitbilder*) socialement validées et dominantes lorsqu'elle est née et en calque desquelles elle a été socialisée. À sa façon, Sandrine se jouait des usages traditionnels sur plusieurs fonctions de la famille à la fois (procréatif, parental, affectif, sexorécréatif et résidentiel), non pas en vivant en marge de la société, mais bien en appuyant sa vie familiale sur un contexte social matériel et immatériel banal. D'informatrice auprès de laquelle nous recueillions des données exploratoires, Sandrine est devenue en 2015 la première enquêtée de cette recherche avec laquelle nous

avons coproduit des données systématiques. Voici résumés son parcours et son mode de vie « familial »⁶⁸ d'alors.

Sandrine naît au début des années 1970 d'une première union informelle composée par ses parents étudiant alors dans le cycle supérieur (universitaire et haute école). La famille vit grâce à des aides institutionnelles (dont la bourse doctorale de son père) et des solidarités familiales. Trois ans plus tard naît son premier frère (cf. Figure 5).

Figure 5 Premier ménage dans lequel a grandi Sandrine de 0 à 6 ans



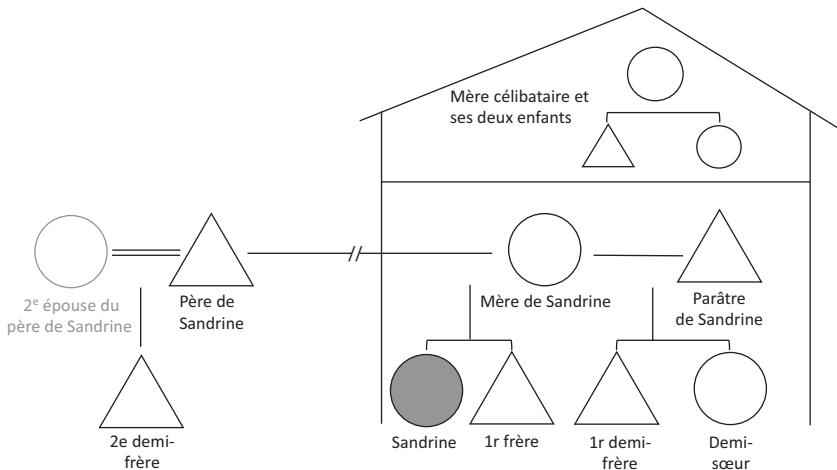
Lorsque Sandrine a environ 6 ans, son père obtient un poste à l'étranger à la suite de son cursus doctoral. Dans un premier temps, sa mère reste au pays avec Sandrine et son petit frère. Ses parents rompent finalement leur relation conjugale. Quelques mois plus tard, sa mère recompose un ménage avec un ami du père de Sandrine. Bien que jamais mariée, la mère

68 Les guillemets indiquent que la notion de famille est remise en question à la fois subjectivement par Sandrine et sociologiquement par la diversification des formes familiales.

de Sandrine (aujourd'hui cadre moyen de la fonction publique retraitée) vit toujours en concubinage avec cet homme. Par convention d'écriture, nous appellerons cet homme le « parâtre de Sandrine », d'une part, parce que « beau-père » est polysémique et, d'autre part, parce que cela nous permettra d'exprimer en trois mots qu'il s'agit de la figure paternelle sociale principale de Sandrine qui a vécu avec elle de l'âge de 7 à 17 ans, qu'il vit toujours avec sa mère aujourd'hui, que Sandrine l'appelle par son prénom, qu'elle le présente comme « le compagnon de ma mère » et qu'elle ne le confond pas avec son « vrai père » biologique, légal et partiellement social avec lequel elle entretient toujours des contacts occasionnels et qu'elle présente comme « mon père ». De cette seconde union informelle entre la mère et le parâtre de Sandrine naissent deux autres enfants, demi-frère et demi-sœur de Sandrine.

De 1985 à 1991, Sandrine vit entourée de deux de ses frères, sa sœur, sa mère (enseignante) et son parâtre (petit indépendant) dans une maison appartenant à ce dernier. Ce logement est une grande maison bourgeoise à quatre étages (comme on en construisait en zone urbaine au début du 20^e siècle), située dans une ville universitaire. Un étage de cette demeure est mis en location pour compléter le budget du ménage et est alors occupé par une mère célibataire y vivant avec ses deux enfants. Cette évolution est représentée ci-dessous à la Figure 6.

Figure 6 Ménage dans lequel a grandi Sandrine de ses 12 à ses 17 ans.



Au cours de cette période, Sandrine vit deux épisodes de socialisation importants qui concernent son intégration du mot d'ordre *couple*, du principe de ce dernier et de sa téléologie. Les extraits qui vont suivre sont issus de la réponse de Sandrine à « comment tout cela a-t-il commencé ? ». Nous soulignons les éléments qui mettent en évidence la socialisation primaire et secondaire à l'acquisition d'un *leitbild* dominant (la *doxa*) et la confrontation entre ce *leitbild* dominant et le *leitbild* de Sandrine (ce à quoi Sandrine aspirait ou ce qu'elle considérait comme légitime).

J'ai le souvenir, vers mes 10–12 ans, d'avoir été en colo [colonie de vacances] en [région alpine] pour un truc de ski. J'ai le souvenir de m'être cachée derrière les cyprès parce qu'il y avait plusieurs garçons qui voulaient m'embrasser sur la bouche. J'étais contente. En fait, ils faisaient la queue pour m'embrasser [rire]. Et moi ça ne me posait pas de problème, je n'avais pas de choix à faire. Il y avait trois-quatre garçons qui faisaient la file indienne pour me faire un bisou et j'ai fait un bisou à chacun, j'étais toute contente !

[. . .] Vers mes 12 ans, on a déménagé à [ville à $d_{pop} \geq 5k_{habitants}/km^2$]⁶⁹. [La mère et le parâtre de Sandrine emménagent alors dans la maison de la *Figure 6*]. Et à mes 14 ans, j'ai fait une fête pour mon anniversaire, chez moi. On avait une maison de maître avec un grand rez-de-chaussée. [. . .] j'avais dit aux gens d'amener tous leurs amis. L'invitation était ouverte à tous. Et il s'avère qu'il y avait un petit Eurasien de 14 ans qui était *trop mignon*⁷⁰. Et j'ai commencé à “sortir avec lui” : à lui rouler des pelles, voilà. . . des trucs d'amourettes. Puis à minuit, son père est venu le chercher. Et moi je me suis dit : “ah, mais, non, zut, c'est mon anniversaire ! Ce n'est pas cool !”. Du coup, comme mon petit chéri eurasiens était parti, j'ai continué à draguer et je suis sortie avec son meilleur ami, d'environ minuit à 2 heures du matin. Le lendemain – parce que moi je n'avais pas très bien compris qu'ils étaient amis, en plus, et je n'avais pas du tout la sensation d'avoir fait quelque chose de mal – ils sont revenus vers moi tous les deux en disant : “écoute, heu. . . voilà, nous on ne veut pas se taper dessus pour toi ; on t'aime bien tous les deux ; on a envie de rester avec toi, mais maintenant, il faut que tu choisisses”. Mais je dis “ben, ce n'est pas possible ! Je ne peux pas choisir ! Je vous connais depuis seulement deux heures chacun ! Je ne sais pas moi. . . je ne sais pas ce qui me convient le mieux ; je ne peux pas choisir ; je vous aime bien tous les deux”. Et, donc, ils m'ont dit “bon ben OK, on va te donner un mois pour choisir. Pendant un mois, tu vas pouvoir nous voir séparément pour te faire une idée et nous connaître. Puis au

69 Ville dont la densité de la population est supérieure ou égale à cinq mille habitants par kilomètre carré.

70 Lorsque c'est l'informateur qui met l'emphase, nous marquons l'italique. Lorsque nous voulons attirer davantage l'attention du lecteur, nous soulignons dans le texte.

bout d'un mois, tu pourras choisir". [. . .] J'ai trouvé ça perturbant. Au départ, je n'ai pas très bien compris pourquoi ils voulaient ça. Puis avec le temps, je me suis dit : "bon, ben, oui. . . apparemment c'est comme ça : si c'est une histoire d'une soirée, c'est possible d'en avoir deux ; mais pour une relation qui dure, il faut choisir". Mais par contre, la plus grande difficulté, c'était QUI choisir ? ! Impossible pour moi. Mais *vraiment* impossible. . . Et donc je les ai vus pendant un mois, chacun l'un et l'autre. . . Et, voilà, ils ne se tapaient pas dessus ; ils patientaient et tout. Au bout d'un mois, ils sont revenus et ils m'ont dit : "Voilà, maintenant, il faut choisir !". Et moi je leur ai dit "eh ben, non, je ne sais pas choisir. . . ça ne va pas, je ne sais pas du tout comment faire. Effectivement, vous êtes différents, c'est vrai. Il y en a un plus timide, l'autre plus dominant ; un qui aime des trucs comme-ci et l'autre comme ça. Mais je vous jure les gars, ce n'est pas contre vous, ce n'est pas pour avoir le beurre et l'argent du beurre, mais je ne peux pas choisir, ce n'est pas possible". Du coup, il y en a un des deux qui a dit "OK, ça va, je laisse ma place". Donc, il y en a un des deux qui m'a quittée. Ça m'a rendue un peu triste. Je me suis dit : "bon, ben . . . voilà [c'est comme ça]". Et donc, j'ai continué [ma relation] avec l'autre. . .

Au cours de cet épisode, Sandrine intègre, en se confrontant au référentiel de ses pairs concernant des choses relatives à « sortir avec », « se rouler des pelles » et « des trucs d'amourettes », qu'elle doit choisir celui qu'elle préfère après une période d'essai. La relation choisie durera quelques semaines ou quelques mois.

Ensuite, lorsque Sandrine est âgée de 17 ans, toute la famille quitte la maison pour aller s'installer en zone périurbaine, à l'exception d'elle-même et des locataires de l'étage. Sandrine termine alors ses études secondaires dans un établissement scolaire à proximité et est sur le point de commencer des études supérieures dans cette même ville, l'année qui suit. Sa mère et son parâtre lui laissent donc le droit d'usage d'une chambre et de la salle de séjour. Les chambres rendues disponibles par le départ de sa mère, de son parâtre, de son frère, de son demi-frère et de sa demi-sœur sont louées à des étudiants qui cohabitent ainsi avec Sandrine, payant un loyer à ses parents. Trois ans plus tard, le petit frère de Sandrine la rejoint pour occuper lui aussi une chambre de la colocation avec sa compagne. En 1996, Sandrine termine son cycle d'études et quitte cette maison. De 1996 à 1999, elle complète sa formation par une série de stages et d'expériences professionnelles de courtes durées dans son propre pays et dans d'autres intra et extraeuropéens. Cette période d'instabilité professionnelle correspond à un épisode de forte mobilité résidentielle pour Sandrine : se logeant, habituellement moins d'un an, dans une succession de logements partagés au gré des missions et contrats à durée déterminée qui l'occupent

alors. Au cours de ses études et de cette période de voyages formateurs, elle fait une succession de rencontres sexuellement et/ou affectivement investies. Celles-ci sont envisagées *ex ante* comme la formation du couple monogame pérenne, mais presque toutes s'avèrent éphémères et souvent objets de cachotteries. Parmi ces partenaires intimes, elle garde contact encore aujourd'hui avec un homme, que l'on identifiera ici par le signe Δz ⁷¹, qui est lui-même un voyageur investi dans sa propre carrière professionnelle composée d'une succession de missions à l'étranger. Après son odyssée professionnelle et formatrice, Sandrine rentre dans sa ville natale en 2000. Elle emménage seule en appartement, à l'occasion de son premier emploi pérenne en milieu hospitalier (sous contrat à durée indéterminée). Δz la rejoint parfois dans son appartement lorsqu'il n'est pas en mission à l'étranger, mais ce dernier ne s'ancrera finalement jamais dans la région.

Après [l'épisode des deux amis qui voulaient que je choisisse] j'ai été très normée, très "dans le truc" [dans le moule] : il fallait être monogame. Et . . . voilà. Je suis tombée amoureuse d'autres gars. . . À 18 ans, je suis tombée amoureuse d'un garçon [Δz] avec qui on s'est fiancés. Ça a un peu merdé. Il y a des trucs qui n'allaient pas. Je l'ai trompé une fois ou deux dans des soirées. . . sans lui dire. Et au bout de quatre ans [de relation], ça n'a pas fonctionné. D'abord, il avait des valeurs qui ne correspondaient pas aux miennes : il valorisait l'argent. En plus moi, j'avais besoin de voyager, découvrir, faire des trucs, alors que lui il était très casanier. . . Donc, du coup, on s'est séparés. J'ai eu plein d'autres histoires après, sauf que. . . cet homme-là, je l'ai toujours aimé ! Tout au long des années, on s'est retrouvés, parce qu'on avait des amis communs, entre autres, et on se retrouvait dans des fêtes. . . Pendant toutes ces années, on s'est retrouvés plein de fois et à chaque fois on retombait dans les bras l'un de l'autre. On était très attirés sexuellement et on était très amoureux et donc cette histoire avec Δz a duré 20 ans. Elle a traversé tous mes couples, en secret ; jamais personne n'a su. Je le voyais [environ] deux fois par an. . . pas beaucoup. Parfois on se prenait un week-end à Venise, trois jours. . . On a été dans trois ou quatre villes européennes ensemble, on s'est trouvé des plans pour mentir à nos amoureux principaux. . . Mais on s'aimait quoi ! Ça a duré 20 ans [Sandrine a 42 ans au moment de l'entretien] ; avec des phases où il me quittait, où je le quittais, où on revenait. . . Voilà. L'amour de ma vie ! Mais impossible de concevoir de vivre avec lui puisqu'on avait toujours des valeurs de vie qui ne correspondaient pas. L'argent, principalement. C'était quelqu'un

71 Dans le texte les Δ indiquent des hommes et les \circ indiquent des femmes. Les \square indiquent des personnes dont le sexe n'est pas nécessaire à la compréhension du propos.

qui courait après l'argent. L'argent pour lui n'était pas un moyen d'arriver à quelque chose ; c'était vraiment un but. Et moi, c'est quelque chose qui me donnait des haut-le-cœur. Ce n'est pas une valeur que j'[apprécie].

Et donc, voilà j'ai rencontré des amoureux [entre ses 18 et ses 38 ans]. À chaque fois j'ai cru que c'était le Prince charmant. Et à chaque fois ça a foiré, parce que. . . ce n'était jamais le Prince charmant vu qu'il n'était jamais parfait, ou que je n'étais jamais parfaite. Donc souvent, c'est moi qui partais. J'ai trompé aussi. . . pas souvent, mais régulièrement. Ça me donnait un sentiment de liberté, mais en même temps de culpabilité. Donc c'était très dur. Je n'envisageais pas du tout que ça puisse être possible de vivre comme une polyamoureuse [Sandrine ignorait cette notion à l'époque et ne connaissait personne qui la vivait ouvertement]. Je n'envisageais pas du tout que quelqu'un puisse accepter cela de moi. Je n'avais même jamais envisagé comment moi je l'accepterais d'autres [partenaires], non plus. . . Même si je ne me sentais pas jalouse. Avec le temps, je me rends compte que je n'ai jamais vraiment été jalouse. Au contraire, quand j'étais dans une soirée et que je voyais toutes les filles qui regardaient mon mec, j'étais plutôt fière ! Je trouvais que j'avais trop la classe [rire]. Bref, j'ai eu plein d'amoureux : une vraie monogame successive. Je sortais avec ces garçons pendant trois, quatre, cinq ans. C'était de vraies histoires qui tenaient ; avec de beaux projets comme fonder une association, acheter une maison ou un terrain, partir en voyage. . . Je m'investissais.

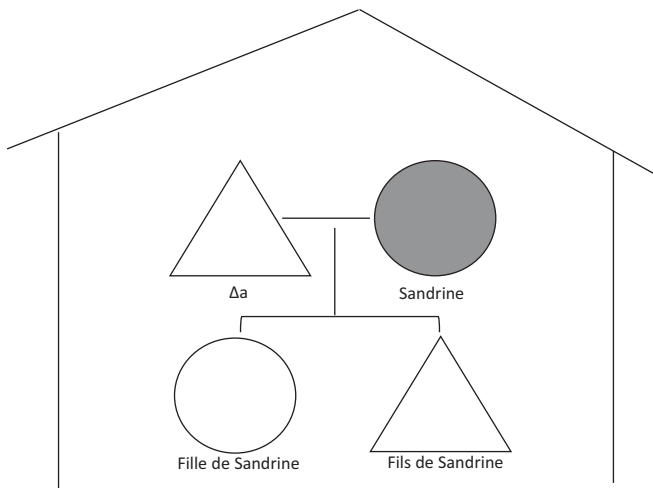
À travers ces deux extraits, nous prenons connaissance d'éléments de sens intégrés par Sandrine qui structurent sa perception de la réalité conjugale. S'il y a des relations sexoaffectives synchroniques, elles se vivent en principe dans le mensonge. Aimer passionnément ne signifie ni désirer vivre avec cette personne ni partager ses valeurs. La bonne personne correspond idéalement au Prince charmant, mais celui-ci est impossible à trouver. Vivre des relations sexoaffectives synchroniques et annoncées est de l'ordre de l'impensé, de l'inacceptable ou du tabou. Une vraie histoire est une histoire dans laquelle on s'investit, rappelant les relations « sérieuses » des informatrices de Giraud (2017). Cette expérience nous rappelle également les discours des speed dateurs de Wauthier (2015) et leur quête assidue de la bonne personne.

Entre ses 26 et ses 31 ans, Sandrine vit seule en appartement et travaille à temps plein, tout en poursuivant des formations professionnelles à horaire décalé. Elle gagne un revenu proche du revenu moyen de son pays. Elle fréquente un milieu artistique et culturel pendant ses heures de loisir. Elle y retrouve régulièrement un grand nombre de jeunes créatifs rassemblés par la même passion. Parmi eux, Da est un ami qu'elle trouve drôle et attachant et dont elle reconnaît et admire la qualité des œuvres.

Bien que peu érotisée au départ, leur relation est l'objet d'une complicité croissante. Ils tissent un lien affectif qui fait progressivement d'eux des partenaires de couple. L'activité d'artiste de Δa était peu rémunératrice ; il occupait quasi gratuitement un sous-sol, dans la même ville. Par souci d'économie, Sandrine s'installe chez lui en 2004. En 2005, enceinte de son premier enfant, Sandrine est réglementairement écartée de son poste de travail en milieu hospitalier puis prend un congé de maternité⁷².

En 2006, Sandrine et Δa acquièrent ensemble une maison à rénover en zone périurbaine bon marché, contractant du même coup un emprunt hypothécaire ensemble. En 2007 naît son second enfant (cf. la configuration résidentielle de cette période, représentée à la Figure 7). Sandrine et Δa ne parvenant pas à procréer par les voies habituelles, les deux enfants de Sandrine sont engendrés par assistance médicale à la procréation (AMP), avec ses propres ovocytes et des spermatozoïdes de Δa.

Figure 7 Ménage formé par Sandrine et Δa, lorsqu'elle a entre 31 et 35 ans.



72 Dans le secteur médical de son pays, le personnel enceint est systématiquement écarté de son lieu de travail afin d'éviter que le fœtus soit exposé à des éléments nuisibles à son développement normal, inhérents aux métiers de la santé. Pendant cette période ainsi que pendant le congé de maternité standard (applicable aux autres professions dans son pays), l'employée reçoit une rémunération équivalente à 80 % du revenu qu'elle recevait avant d'être enceinte.

En 2008, Sandrine reprend le travail, cette fois dans le secteur de l'enseignement aux métiers de la santé dont les horaires sont mieux adaptés aux besoins des enfants et de la parentalité que ceux des services à pause des soins infirmiers. Parallèlement, Sandrine et Δa constatent progressivement que leurs attentes en matière de sexualité divergent. Mais l'entente mutuelle est toujours présente sur d'autres plans et ils se donnent les moyens de préserver leur famille conjugale en consultant ensemble un sexologue. Plusieurs pistes psychotechniques sont explorées, en vain. Sous la supervision du sexologue, ils décident de s'autoriser à mobiliser d'autres partenaires sexuels, chacun de leur côté, en vue de maintenir leur couple et leur ménage.

J'ai quand même tenté le truc [lire appliquer le mot d'ordre *famille conjugale*] à fond, avec Δa ! Parce que j'ai eu des enfants avec lui et parce que je voulais rester avec mes enfants aussi [100 % du temps et non à mi-temps]. Je l'aimais pour un tas de choses, mais la sexualité n'allait plus du tout. Du coup, au bout d'un temps, on s'est dit "OK". On a été voir un sexologue. On a essayé de réparer ça. Ça n'a pas marché. Et, du coup, on s'est donné le droit d'aller chercher du sexe ailleurs. Mais juste du sexe.

Comme on le verra plus tard dans le chapitre 8 dédié à la déconjugalisation de la vie affective, « Tenter le truc à fond » correspond à « emprunter l'escalator relationnel » : expression vernaculaire signifiant suivre les étapes normatives et attendues du cycle standard de la vie familiale. À travers un processus de validation engageant trois personnes, Sandrine & Δa imaginent avec le sexologue un *leitbild*⁷³ de la famille semblable au modèle orthodoxe à l'exception de l'exclusivité sexuelle. Sandrine poursuit au sujet de la quête de partenaires strictement sexuels :

On a tenté ça, mais en fait on est tombés amoureux chacun du partenaire sexuel qu'on avait trouvé. On était vraiment parti dans l'idée de "juste du sexe", mais voilà. . .

Le partenaire sexuel auquel Sandrine fait référence dans l'extrait ci-dessus est Δb , rencontré par l'intermédiaire de la plateforme en ligne

73 Pour rappel, le *leitbild* est une représentation d'un idéal de vie. Dans ce cas-ci, la représentation de Sandrine ne fait pas norme, mais elle se fonde sur des valeurs ordinairement véhiculées dans la société telles que l'honnêteté et l'épanouissement de la personne.

www.gleeden.com dédiée aux rencontres extra-conjugales. Démarrant sur des intentions érotiques, la relation sexorécréative qui lie Sandrine et Δb se trouve rapidement conjuguée à de l'affection mutuelle. Lors de conversations de clarifications et de mises au point avec Δb, Sandrine lui explique son propre contexte : son affection sincère à l'égard de Δa, les enfants qu'ils ont ensemble et leur emprunt foncier. Elle signifie à Δb qu'elle n'a pas l'intention de perdre le lien fort (bien que déssexualisé) qui la lie à Δa. Δb explique en réponse qu'il ne conçoit pas que Sandrine abandonne une relation pour une autre. Pour lui, il est tout à fait concevable que Sandrine aime plusieurs hommes. À ses yeux, l'amour ne se traduit pas nécessairement par exclusivité, appartenance mutuelle, ni privation de libertés. Cette façon d'envisager les relations intimes résonne positivement dans le cœur de Sandrine. Elle épouse alors l'espoir de vivre auprès de Δa et leurs enfants, tout en cultivant une relation investie sexoaffectivement avec Δb qui continuerait à vivre dans son propre logement situé dans une bourgade voisine. Ainsi, Sandrine et Δb ont validé ensemble un nouveau *leitbild* qu'elle va tenter de faire valider par Δa.

[. . .] j'ai profité du moment où Δa était amoureux de quelqu'un d'autre pour lui annoncer que moi aussi j'étais amoureuse de quelqu'un d'autre. Mais je n'ai pas du tout dit cela dans l'optique de rompre la relation. . . . En fait, je n'avais pas envisagé de vivre en tant que polyamoureuse parce que je ne connaissais pas ce mot. Je n'avais pas l'idée que c'était possible. Mais en même temps, quand Δa m'a dit qu'on se séparait, je n'avais pas de solution [alternative à lui proposer]. Mais ce qu'il me proposait, qui semble logique dans la culture actuelle ici, ça me semblait un non-sens. Oui, ça me semblait un non-sens. Mais comme il ne m'a pas laissé le choix, je suis partie. Il n'y avait pas d'enthousiasme de sa part de créer quelque chose de nouveau, une alternative à ça. C'était "ou on reste ensemble, on est monogame et à la limite on est libertins et on baise ailleurs, point ; ou on se sépare [car] si les sentiments rentrent en jeu, il est hors de question qu'on continue ne fût-ce qu'une relation de colocataire (puisque'il faut dire qu'on a essayé ça aussi, à un moment)". Et je suis partie. . . [dit-elle d'un air dépité]. Δa ne voulait rien entendre. À chaque fois que je voulais lui dire quelque chose et qu'il savait de quoi il s'agissait, il ne voulait pas entamer la conversation, il disait "non, on ne parle pas de ça, on ne parle pas de ça !" Quand, au bout de plusieurs mois de relation avec Δa et Δb à la fois, j'ai enfin annoncé à Δa que j'avais un autre amoureux, il m'a répondu directement : « OK, on se quitte » [Sandrine sourit, attribuant rétrospectivement un caractère humoristiquement absurde à la situation]. Je suis restée [bouche bée], parce qu'on avait construit : on avait acheté une maison, on avait des enfants et je ne pensais pas que de dire "je suis amoureuse d'un autre homme" ça voulait dire "on se quitte" ! [. . .] je n'ai pas vraiment eu le choix. J'ai eu la sensation de me faire [jeter], en fait.

Ainsi, les représentations de l'amour et de la conjugalité qui habitent l'esprit de Sandrine et de Δa sont différentes. Ce dernier conçoit, lui, que l'amour d'affection soit exclusif. Apprenant que Sandrine est amoureuse de ce qui ne devait rester qu'un *sex-date*⁷⁴ à ses yeux, Δa décide, conformément à la conception sociale du couple et de la famille qu'il a intériorisée, de mettre un terme à la relation qui l'unissait à Sandrine.

En 2009, Sandrine, dépitée, rejoint Δb . Ce dernier occupe alors un poste d'opérateur technique dans une petite entreprise du secteur informatique. Ils louent ensemble une petite maison permettant d'accueillir les enfants de Sandrine. Cette nouvelle localisation éloigne un peu Sandrine de l'école de ses enfants sans toutefois l'éloigner de son travail. En 2011, Sandrine et Δb font construire une nouvelle maison achetée ensemble à l'aide d'un crédit hypothécaire. Ce nouveau logement les rapproche de l'école fréquentée par les enfants de Sandrine ainsi que du lieu où réside toujours Δa , où logent leurs enfants une semaine sur deux. La nouvelle maison de Sandrine & Δb , l'école des enfants et la résidence de Δa forment un triangle dont il faut moins de dix minutes pour rallier un des points à un autre (cf. Figure 9). De leur côté, Sandrine et Δb divisent l'espace intérieur de leur nouvelle maison dès sa conception, de façon à ce que Sandrine, Δb , la fille de Sandrine et le fils de Sandrine puissent y disposer chacun d'une chambre. En outre, Sandrine et Δb y aménagent chacun une pièce de travail à usage personnel : un bureau pour lui et un atelier pour elle. Par mesure d'économie sur les travaux de construction, Sandrine et Δb se passent de cave, de grenier et du parachèvement. Entre-temps, Sandrine et Δb signent ensemble un contrat de cohabitation légale / pacte de solidarité (Sandrine et Δa ne se sont jamais mariés et n'ont jamais signé un tel contrat). Par ailleurs, Sandrine se débarrasse de son premier emprunt en convainquant Δa de lui racheter sa part (nous y reviendrons). À partir de 2012, Sandrine et Δb mettent une chambre de leur maison à disposition sur www.workaway.com. Il s'agit d'une plateforme numérique d'offres et de demandes de logements proposés par des particuliers en échange de services à domicile par les occupants, à travers laquelle logeurs et logés se recrutent mutuellement. Ceux qui y demandent un logement sont le plus souvent de jeunes travailleurs étrangers qui cherchent une expérience linguistique et professionnelle dans le pays du logeur. Sandrine et Δb

74 Un partenaire sexuel occasionnel rencontré via une application de rencontre en ligne.

proposent d'héberger gratuitement une personne en l'échange de menus travaux de parachèvement dans la maison, d'aide dans les tâches ménagères ou dans la garde ou le soin aux enfants de Sandrine. Les *workaways* qui logent chez elle sont tantôt des étudiants au pair, tantôt de jeunes travailleurs du sud de l'Europe cherchant un emploi temporaire dans une zone de l'UE sensiblement plus rémunératrice que celle d'où ils viennent. Ils cohabitent avec Sandrine et Δb pour des périodes allant typiquement de quelques semaines à quelques mois. Certains *workaways* sont revenus plusieurs fois chez eux. Entre-temps, la relation qu'entretient Δb et Sandrine tend à se conjuguer de plus en plus sur le mode d'une tendre amitié cohabitante et de moins en moins sur un mode érotique. C'est à cette période que Sandrine rencontre Δy, à travers ses activités culturelles. Sandrine et Δy éprouvent alors réciproquement un choc amoureux⁷⁵, fait d'un sentiment puissant d'attraction mutuelle et du désir intense de cultiver une relation sexualisée et affectivement investie.

Lorsque [j'ai annoncé à Δb que j'éprouvais quelque chose de très fort pour Δy] j'ai eu très très peur. Δb m'a répondu : *“Mais, souviens-toi, tu m'as dit au début de notre relation [...] que tu avais envie de vivre toute ta vie avec moi, mais que tu n'imaginais pas ne plus pouvoir tomber amoureuse, embrasser un autre garçon, avoir une relation sexuelle avec quelqu'un d'autre. . . et que la vie c'était long ! [...] Et moi j'ai bien intégré ça ; et malgré qu'on ait été trois ans monogames, sans regarder ailleurs parce qu'on n'en avait pas besoin, ça ne me surprend pas que tu me dises ça maintenant et donc je suis prêt à ça. Et qui plus est, depuis que je suis tout petit, ça me semble absurde cette idée de relation fermée où on n'a plus le droit de rien. où on appartient à l'autre”*. Lorsque Δb m'a dit ça, j'ai eu une réaction très monogame : je lui ai dit *“Quoi ? ! Tu veux me quitter ? T'as quelqu'un d'autre ? C'est pour ça que t'acceptes que moi j'aie quelqu'un d'autre ?”*. Il m'a dit *“Ben non, pas du tout”*. Et donc il était déjà totalement convaincu ! Même si, lui, à cette époque-là, quand je lui ai annoncé, il n'avait pas du tout envie d'aller voir ailleurs.

Les gens auxquels j'ai annoncé petit à petit [que je voyais d'autres hommes que Δb] m'ont dit “Oui, mais ce n'est pas équivalent [lire : juste, équilibré] parce que Δb, lui, il n'a personne d'autre ; ce n'est pas normal ; tu profites ; t'es une salope”, quoi. . . Et j'ai essayé de leur expliquer que Δb et moi on parlait tous

75 La langue française paraît dépourvue pour décrire cet état transitoire en un seul terme. « Chute en amour » semble d'usage au Québec. L'expression choisie ici « le choc amoureux » est inspirée de la traduction française du terme italien *innamoramento* mobilisé par Alberoni (1993 [1979]).

les jours depuis au moins un an, un an et demi, des limites, de l'équilibre, de l'égalité. . . Et Δb, lui, m'a convaincue que ses besoins c'était, entre autres, la solitude et que je lui apportais ça en allant voir ailleurs. Il était très content que quelqu'un [d'autre] puisse m'aimer et s'occuper de moi : il y avait des moments où lui n'avait pas spécialement envie de s'occuper de moi. Donc, en fait, quelque part, je lui offrais quelque chose aussi. Ça m'a déculpabilisée. Donc il était *prêt* [pour assumer, vivre et laisser l'autre vivre des relations plurielles] !

Ainsi, Sandrine redécouvre que l'univers émotionnel et cognitif de Δb est compatible et favorable à ce qu'elle entretienne des relations plurielles. Néanmoins, Δy est en couple avec une autre personne. Il ne trouve pas le courage d'annoncer à sa partenaire les sentiments qu'il éprouve à l'égard de Sandrine. Cette dernière explique que Δy supporte difficilement la pression et la culpabilité causée par la pratique du mensonge et de la double-vie. Il décide unilatéralement de ne plus revoir Sandrine, finalement. Bouleversée, Sandrine se rend chez le médecin.

Un jour [peu après la rupture avec Δy], je vais voir ma médecin généraliste (homéopathe et naturopathe). Elle me dit : "ça n'a pas l'air d'aller" alors que je viens pour une petite maladie [banale]. Et je lui dis : "non, je ne me sens pas très bien : je vis un deuil". Et elle me dit : "ah ? Quelqu'un est mort ? Je suis désolée. . .". Et je lui fais : "non, personne n'est mort. . . mais j'ai perdu quelqu'un à qui je tiens beaucoup et que je ne reverrai pas. . . enfin pas dans les mêmes circonstances". Et là, elle me dit : "vous êtes polyamoureuse". Moi, je n'avais jamais entendu ce mot-là de ma vie. Je lui dis : "Quoi ?". Je ne comprends pas comment elle a réussi à faire le lien entre un deuil et un deuxième amour ! Elle connaît ma situation avec Δb, puisqu'elle le suit comme patient aussi. Et donc elle m'explique. Et je lui dis : "oui, effectivement, c'est bien un amoureux que j'ai perdu". Donc, elle me dit : "je vais vous envoyer un TFE⁷⁶ d'une amie psychologue. . . c'est une sexologue qui a fait un travail sur le polyamour ; je vous l'envoie, comme ça vous pourrez le lire". Je reçois le document qui, au final, n'est pas très centré [sur le] "polyamour", mais plutôt sur une ouverture de la sexualité à d'autres, comme une technique pour retrouver de la sexualité dans son couple de base. Soit. Ça m'interpelle un peu, mais sans plus. Quelques semaines plus tard, dans un de mes rendez-vous [obtenu grâce à un site de rencontres adultères], je rencontre un mec plus âgé qui physiquement ne me plaît pas du tout, mais avec qui je m'entends très très bien. Pendant notre soirée, je lui raconte mes histoires et il me dit : "Tu es polyamoureuse, c'est évident". Et là, il me parle de livres, il me parle de

76 Travail de fin d'études (TFE).

Françoise Simpère⁷⁷, de Thalmann⁷⁸ et de la communauté poly [en ligne et en réunion de *self-help*]. . .

– [L'enquêteur reformule] C'est un rencard *Gleeden*⁷⁹ qui n'a pas terminé en rapport sexuel, mais en conversation sur le polyamour, c'est bien ça ?

– [Sandrine] Oui. Je lui avais dit que moi je voulais le garder comme ami. Mais lui ne voulait pas. Il avait décidé que soit on couchait ensemble et on avait une relation basée sur le sexe, soit il ne voulait plus me voir. Et donc j'ai dit : "ben alors on ne se voit plus, tant pis". Mais, moi, je trouvais cela dommage parce que j'avais enfin découvert quelqu'un qui comprenait ce que je vivais. C'était la première fois que je rencontrais un polyamoureux, en fait. Parce que lui se définissait comme ça. Il avait déjà été aux cafés-poly. . . Et puis il me dit : "va voir les livres de Françoise Simpère et le site polyamour.info ou polyamour.be !". Donc le lendemain ou le soir même, je me connecte sur le site [au printemps 2012]. Je vois la « charte du polyamour »⁸⁰ qui apparaissait sur la page d'accueil. Et là, je lis ça. Et là, gros-méga-choc ! Je pleure de soulagement, de bonheur et ça me retourne la tête ! Et je me dis : « Mais, p****n ! Donc, il y a moyen de vivre ce que je suis *profondément*. . . mais de manière noble, droite et juste ! ». Et là, je me dis : « ça y est, c'est bon, j'ai trouvé mon truc ! ». C'est comme si tout d'un coup, il y avait un bouchon qui avait explosé et. . . [sourir] Je ressens un soulagement et une émotion extrêmement forte, quoi ! Et donc, sur le site, je regarde directement les [dates de] rencontres poly [lire : les réunions de *self-help* polyamoureux] ; puisque finalement, le forum [en ligne] ne m'intéresse pas tant que ça. Moi, je voulais vite rencontrer des gens. Et je vois qu'il y a un café-poly⁸¹. Et dès que c'est possible, je continue à voir les gens. Et puis, ça ne me suffit pas. Du coup, je regarde sur Facebook. Je me rends compte qu'il y a des groupes [des groupes Facebook dédiés au polyamour et aux polyamoureux]. Et là, petit à petit, je me connecte à des gens qui sont plus loin : des Parisiens, des gens [d'autres régions de France], des gens qui sont assez actifs dans le milieu [polyamoureux] et qui organisent des fêtes ou des

77 Fr. Simpère est l'oratrice et auteure rencontrée en immersion sur le terrain polyamoureux.

78 Y-A. Thalmann est Docteur en Physique et psychothérapeute en Suisse. Il est l'auteur de « Vertus du Polyamour », paru aux éditions Jouvence en 2006.

79 Site de rencontre en ligne spécialisé dans l'adultère.

80 La charte du polyamour est un document reprenant les valeurs qui définissent l'éthique de vie polyamoureuse. Il a été corédigé par un ensemble d'utilisateurs du forum du site www.polyamour.be (dernière consultation, mars 2021).

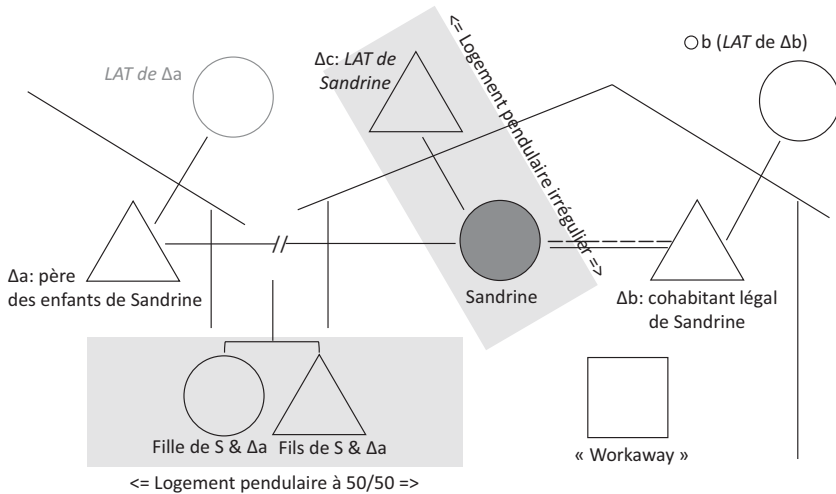
81 Le « café-poly » est un format de rassemblement de polyamoureux, habituellement ouvert au public. Il s'agit le plus souvent de *cafés-débats-sans-conférence*, découpés en moments plus ou moins formels, basés sur l'échange d'expériences et la co-construction de savoir en mode *self-help*.

événements. Et très vite, j'essaie de prendre contact avec les gens. D'un coup, la communauté devient tellement plus grande ! Et comme je suis quelqu'un qui bouge beaucoup, je vais voir tous ces gens-là. Je commence à faire des liens entre tous ces gens, à faire des rencontres amoureuses parmi ces gens-là. Et c'est l'époque aussi [où] j'ai lu beaucoup de trucs, j'ai regardé beaucoup de choses, de vidéo sur le sujet qu'il y avait sur le site [polyamour.info ou polyamour.be]...

C'est ainsi que Sandrine découvre le terme « polyamour » et une communauté de gens géographiquement épars, qui vivent des situations analogues à la sienne, et qui, s'ils n'étaient pas rassemblés en ligne, resteraient invisibles à ses yeux dans l'espace public. Le nouveau terme et les échanges avec ces nouvelles personnes lui permettent d'opérer un travail cognitif de reconceptualisation de ses relations, de leur attribuer un nouveau sens et une nouvelle légitimité.

En 2013, dans le cadre de ses activités culturelles, Sandrine fait une autre rencontre qui prendra une importance sexoaffective particulière et réciproque : Δc (agent de sécurité intérimaire). Ce dernier, conjointement à Δb , mais contrairement à Δa et Δy , ne conçoit pas qu'une relation sexoaffective soit nécessairement exclusive. Lorsque Sandrine lui exprime à la fois son désir de pérennisation du lien avec lui et sa situation actuelle avec Δb et Δa , Δc accepte de poursuivre la relation sur un mode non exclusif, pour elle comme pour lui (ainsi que pour Δb). Démarrant de manière passionnelle et sexuellement intense, la relation entre Δc et Sandrine se pérennise dans une forme d'attachement, construit au fil d'escapades culturelles et de projets de vacances à deux, tenant compte de l'agenda des enfants et de l'agenda professionnel de Δa et Δb . Entre-temps, Δa (le père des enfants de Sandrine) semble vivre une relation sentimentale naissante de son côté, et Δb fait une rencontre sexoaffectivement significative (avec une personne de sexe féminin que nous symboliserons par la mention $O b$) à travers les forums de conversation polyamoureux. À la Figure 8, nous illustrons la configuration domestique, sexoaffective et parentale de Sandrine.

Figure 8 Une représentation du ménage de Sandrine entre 2013 et 2015. Les enfants alternent entre le logement de Δa et celui de Sandrine. Sandrine se rend habituellement chez Δc lorsqu'elle n'a pas les enfants. Δb entretient une relation à distance.

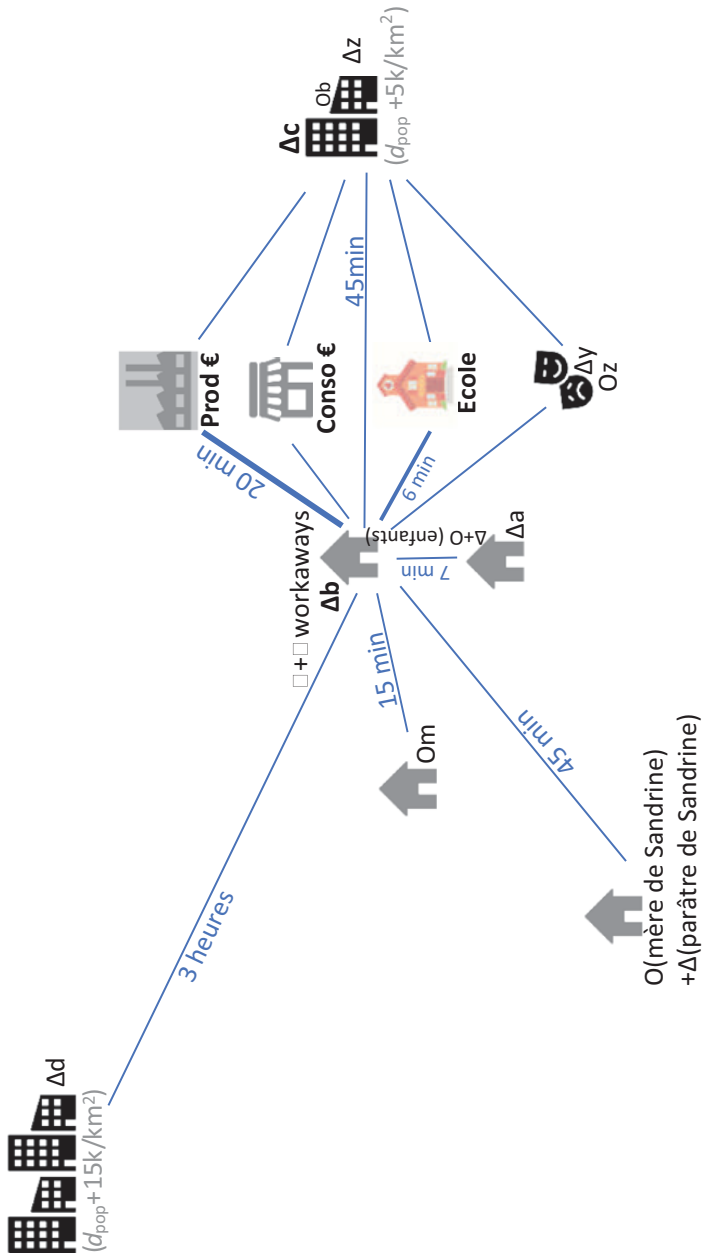


Depuis la séparation de Δa et Sandrine, les enfants logent de part et d'autre selon une répartition du temps à 50 %, convenue à l'amiable entre les deux parents. Lorsque Sandrine « n'a pas les enfants », c'est-à-dire lorsque ses deux enfants logent et sont pris en charge par leur père biologique, social et légal Δa (ou lorsqu'ils se trouvent sous la surveillance d'un autre adulte de confiance), elle rejoint habituellement Δc pour passer quelques jours et nuits d'affilée chez lui. Lorsque c'est au tour de Sandrine de prendre en charge les enfants et que Δc et Sandrine souhaitent se voir (ce qui arrive occasionnellement) alors, Δc se rend chez Sandrine & Δb . Un peu moins d'une heure de trajet sépare le foyer de Δc de celui de Δb . Cette situation se pérennise jusqu'à l'époque de notre entretien en 2015 (cf. Figure 8). Ces dernières informations sont issues de la réponse

à la description de sa vie quotidienne aujourd'hui⁸². Afin de saisir l'étendue de son espace familial, nous avons indiqué sur une carte, avec l'aide de Sandrine, les lieux où elle rencontre ces personnes ainsi que son lieu de travail, les zones où elle se réapprovisionne habituellement pour sa consommation de vivres et de biens domestiques. Afin de rendre cette carte anonyme, en voici une reproduction schématique (cf. Figure 9). Conscient qu'habiter Vesoul n'a pas la même signification sociologique qu'habiter Paris, nous avons choisi d'indiquer la densité de la population des centres urbains (symbolisés par le pictogramme de buildings à étages) concernés par l'environnement de Sandrine ($d_{pop} \geq 15 \text{ k/km}^2$ signifie que la densité de la population y est supérieure à quinze mille habitants par kilomètre carré).

82 Ces informations ont été en partie recoupées par des conversations informelles avec d'autres membres de sa configuration familiale ainsi que par des observations directes et en ligne.

Figure 9 Trajets réguliers de Sandrine vers des personnes et institutions significativement impliquées dans les fonctions de la famille. Au plus le trait est épais, au plus le trajet tend à être quotidien ; au plus le trait est fin, au plus le trajet tend à être mensuel.



Les pictogrammes de maison représentent des résidences en milieu périurbain. À l'époque de l'entretien, sur une période d'un mois, Sandrine se rendait typiquement seize jours ouvrables sur son lieu de travail, le plus souvent au départ de chez Δb , parfois de chez Δc . Sur cette même période, elle amenait ses enfants à l'école et allait les rechercher une dizaine de fois (étant donné l'alternance de la garde des enfants avec Δa), habituellement au départ de chez Δb également, occasionnellement en allant ou revenant de chez Δc . Elle faisait des courses au moins une fois par semaine, soit au départ de chez Δb , soit de chez Δc . Elle rejoignait au moins une fois par mois des camarades réunis pour des activités culturelles sur des sites symbolisés par les masques de théâtre. Il arrivait qu'elle s'y rende avec Δc ou Δa et qu'elle y retrouve Δy et Δz qui fréquentaient tous un loisir commun. Sandrine se rendait deux à trois fois par mois chez Δc où elle passait habituellement quelques nuits et jours ; de là, elle pouvait se rendre à ses activités professionnelles, culturelles ou encore aller directement chercher les enfants à l'école avant de retourner chez Δb , par exemple. Elle se rendait de temps en temps chez son amie Δm (ou Δm se rendait chez Δb , nous y reviendrons). Environ une fois par mois ou moins, Sandrine se rendait chez sa mère. À cette même fréquence, elle rejoignait Δd : une relation sexoaffective géographiquement distante d'environ trois heures de trajet, rencontrée par l'intermédiaire des forums de discussion poly-amoureux en ligne. Sandrine utilisait préférentiellement sa voiture pour les déplacements professionnels, scolaires et de loisir ainsi que pour se rendre chez son amie Δm et chez sa mère. Elle utilisait préférentiellement le train pour se rendre en ville chez Δc ou Δd (parfois aussi une plateforme de covoiturage pour se rendre chez Δd). Afin de rester en contact avec toutes ces personnes, de nourrir le lien d'affection et le sentiment de complicité entre adultes avec Δb , Δc , Δd , Δm et sa mère, et afin d'organiser la logistique (concernant les courses et les enfants avec Δa) et ses loisirs avec les personnes impliquées, Sandrine mobilisait, outre des moyens de transport mécanique, des réseaux de téléphonie et d'internet, fixes et mobiles, partageant par ce biais, des conversations orales des échanges textuels, des photos, des annonces sur les réseaux sociaux, ainsi que des informations de planification sur une plateforme d'agenda partagé en ligne⁸³, etc.

83 Voir : <https://www.commentcamarche.net/faq/9700-l-agenda-partage>, pour de plus amples informations concernant les principes de l'agenda partagé (dernière consultation : 10 septembre 2019).

En résumé, avec Sandrine, nous sommes face à une personne de classe moyenne (à inflexion inférieure), qui côtoie d'autres personnes du même type de milieu. Diplômée d'un bachelors en soin infirmier, augmenté de quelques brevets certifiants, elle accumule des petites expériences professionnelles pour se stabiliser finalement vers la trentaine, ce qui n'est pas sans nous rappeler l'impact de la fluidification du marché du travail sur l'entrée dans l'âge adulte, depuis les années 1990 (Blossfeld et al., 2005 ; Mills & Blossfeld, 2003). Séparée et mère de deux enfants, elle a un parcours professionnel discontinu que la maternité a interrompu deux fois. Ouverte au monde et à l'expérimentation culturelle, mais pas à l'abri de tensions psychologiques importantes, elle nous paraît vivre une vie « en flux tendu », entre le désir de s'épanouir sur les plans sexoaffectif, culturel et professionnel et les nécessités de la vie professionnelle, parentale et domestique. Ce flux tendu est soutenu, d'une part, par des technologies numériques, mécaniques et biomédicales et, d'autre part, par des réseaux d'amitiés et de solidarités. C'est un contexte, somme toute, banal qui, à maints égards, nous évoque la relation pure de Giddens (1992), la société du risque (Beck, 2001 [1986]), l'impermanence des liens (Bauman, 2003), une obligation à être réflexif (Beck et al., 1994) et l'exposition à une multiplicité de normes et de recommandations en matière sexuelle (Bajos & Bozon 2008). Ce contexte ordinaire donne pourtant lieu à un parcours singulier dans sa manière de réaliser et de conjuguer des fonctions de la famille. Cette situation pourrait être prise pour un « cas », l'expression d'une marginalité ou d'une particularité rare, si elle n'était accompagnée d'une diversité d'autres situations qui se développent à bas bruit dans le même contexte macrosocial, pour produire un ensemble de parcours qui s'orientent vers des configurations hétérodoxes.

Informé de ce parcours illustratif et de son aboutissement (en 2015), tentons une analyse fonctionnelle comparative, nourrie des différences et des ressemblances que présentent les situations des autres enquêtés. Dans les chapitres qui suivent, pour chacune des fonctions sociales abordées, nous ferons de brefs liens avec ce témoignage-ci. Nous poursuivrons par la présentation de synthèses thématiques de la situation des trente-quatre autres enquêtés ainsi que de celle de quelques autres informateurs dont la situation est pertinente pour le sujet et complémentaire. Puis nous concluons par une catégorisation analytique des disparités et une remontée en généralité, mettant en évidence des récurrences, idéelles et matérielles, parmi la diversité. L'objectif de l'analyse qui va suivre est de répondre

à cette double question : par quels processus ou dans quelles conditions des fonctions traditionnellement attribuées à la famille trouvent-elles des mises en œuvre diversifiées ? Et peut-on mettre en évidence des contraintes macrosociales qui limiteraient cette diversification ? Par ailleurs, dans les limites de notre échantillonnage, les chapitres qui suivent donnent un aperçu empiriquement ancré et relativement détaillé des possibles diversifications.

Chapitre 6 Déconjugalisation de la fonction reproductive

Dans ce chapitre, nous analysons les enjeux et modes reproductifs de nos enquêtés. Nous abordons la question du contrôle, à travers une analyse de l'intentionnalité procréatrice et de la temporalité de sa mise en œuvre sur le parcours de vie. Nous mettons ensuite en évidence l'importance des représentations attachées aux corps et aux substances procréatrices, ainsi qu'à l'enchâssement de ces représentations à d'autres représentations liées au genre. Nous évoquons enfin des aspects liés à l'autonomisation relative des femmes dans la procréation.

L'engendrement des enfants de Sandrine s'est opéré *avant* que son parcours ne bifurque vers la configuration non-mono-normée actuelle. La conception des enfants s'est opérée à une époque où elle tâchait de mettre en œuvre les premières étapes successives du cycle standard de la famille. Dans le cas de Sandrine et Δa , le processus naturel d'engendrement s'étant avéré infructueux, ils ont décidé de faire appel à une institution fournissant un service d'assistance médicale à la procréation pour réaliser leur projet d'enfants avec leurs propres gamètes. La naissance des enfants est donc le fruit d'une intention réfléchie à deux : un projet suivi d'un « travail procréatif » (expression tirée de Mathieu, 2017). En entretien, Sandrine n'a pas exprimé *pourquoi* elle a fait des enfants⁸⁴. En revanche, on remarque que le profil de sa trajectoire procréative (quand, comment et avec qui cela se passe) est cohérent aux usages culturellement perçus comme opportuns dans la société de Sandrine : il répond positivement à la construction sociale de la réalité, au point de faire appel à des technologies développées par les sciences du vivant pour y correspondre. À l'instar de Sandrine, huit des trente-cinq enquêtés (identifiés par le signe ‡ dans le Tableau 4) ont démarré leur parcours procréatif en s'inscrivant d'abord

84 Nous verrons à travers le récit d'autres enquêtés que lorsque l'engendrement a été vécu comme une décision *ex ante*, l'explication donnée est que cela correspondait à une pulsion, un désir puissant, qui ne demande pas d'explication rationnelle dans le chef de l'acteur : c'était là, c'était fort et c'était obsessionnel sur du long terme.

dans la logique du cycle traditionnel de la vie familiale, faisant des enfants après la formation d'un couple hétéro-mono-normé. Comme nous allons le voir, d'autres enquêtés ont en revanche engendré des enfants alors que leur parcours avait précédemment bifurqué des voies traditionnelles du cycle de la vie familiale. Ils sont entrés dans la parentalité sans associer cette pratique à la notion de couple, ou à celle de couple exclusif ou à celle de couple pérenne. Dans certains cas, c'est le contexte de l'engendrement lui-même qui constitue le moment pivot faisant bifurquer la trajectoire de l'enquête vers une situation hétérodoxe. Le Tableau 4 résume le mode opératoire des 35 enquêtés (**Réf** indique le pseudonyme de l'enquêté ou de l'informateur ; **Nais** indique son année de naissance).

Tableau 4 Modes procréatifs mentionnés par les enquêtés et quatre informateurs

Réf	Nais	Mode procréatif*
Jean	1941	Conçoit 3 enfants avec 3 femmes différentes au fil d'un parcours sexuel polytrope ^a (riche en partenaires). Le premier enfant a été conçu par inadvertance, le deuxième avec intention non communiquée à Jean de la part de la partenaire sexuelle féminine et le troisième avec intention mutuelle de donner la vie. Son parcours est également marqué par un 4 ^e enfant mort-né et par au moins 2 IVG** (concernant des partenaires différentes).
Michel	1945	Conçoit 2 enfants avec son épouse Oa (en couple ouvert) ; puis un 3 ^e avec une amie commune : Ob (pendant son mariage avec Oa et avec le consentement de cette dernière). Michel et Oa divorcent lorsque leur aîné a environ 15 ans. Michel conçoit un 4 ^e enfant avec Oc, partenaire d'un couple qui s'avérera éphémère, malgré l'intention initiale de Michel.
Martine	1953	Conçoit 1 enfant en ayant des rapports sexuels avec plusieurs hommes auxquels elle annonce son projet de faire un enfant dont le père biologique serait indéterminé. Entre-temps, son enfant, une fois majeur, fait réaliser un test de paternité (auprès de pères potentiels indiqués par Martine, malgré ses réticences) pour découvrir l'identité de son père biologique. Ce dernier reconnaîtra légalement sa paternité après les résultats.
Alain	1953	Conçoit un enfant avec une compagne en <i>living apart together</i> (plus tard en relations plurielles).
Patrick	1954	Est conçu par ses parents légaux (ces derniers vivent en « ménage à trois »). Lui-même ne fera pas d'enfant, bien que vivant en couple marié aujourd'hui.

Réf	Nais	Mode procréatif*
Marie	1956	Entretient 2 relations sexoaffectives parallèles et consensuelles (« amour libre ») lorsqu'elle est étudiante : l'une en <i>living apart together</i> avec Δa et l'autre en cohabitant avec Δb. Elle décide d'avoir un enfant avec Δa, en parle à Δa et à Δb, reçoit leur accord (sous conditions), arrête la pilule et conçoit son 1 ^{er} enfant. Après ses études (doctorat), elle quitte le pays avec Δb et engendre un 2 ^d enfant avec lui.
Françoise	1957	Conçoit 1 enfant avec 1 homme au cours d'une relation sexoaffectif qui s'avère éphémère (un an). ‡
Brigitte	1959	Vit en couple ouvert ; se marie en 1986 pour raisons administratives. Son mari lui exprime 1 an plus tard son désir d'enfant. Ils s'y essaient pendant plus d'un an, sans succès ni recours à l'AMP** (peu commune à l'époque). Elle croit finalement être stérile. Elle a des rapports sexuels sans contraceptif avec un autre homme lors d'un voyage d'affaire. Elle tombe enceinte sans certitude sur la paternité de ce 1 ^{er} enfant. Conçoit un 2 ^e enfant, 3 ans plus tard avec son époux.
Philippe	1962	Conçoit 2 enfants avec son épouse. ‡
Catherine	1962	Conçoit 1 premier enfant par « imprudence de jeunesse » ; emménage avec le père biologique ; puis fuit la relation perçue comme instable. Conçoit un 2 ^e enfant, 7 ans plus tard avec un autre homme ; fuit à nouveau cette relation perçue comme dangereuse. ‡
Pascal	1963	Ne conçoit aucun enfant (élève les enfants d'une autre femme).
Sylvie	1964	En couple informel, elle procède à une IVG** (à 31 ans) percevant son partenaire comme inadéquat pour la paternité (c'est-à-dire, selon elle, moralement, physiquement et financièrement dépendant). Enceinte une seconde fois à 36 ans, elle décide de garder l'enfant (qu'elle élève finalement seule).
Isabelle	1966	Interrompt volontairement une grossesse induite par un partenaire amoureux qui ne souhaitait pas d'enfant. Plus tard, à 39 ans, alors qu'elle change de dispositif contraceptif, elle conçoit accidentellement un enfant avec un autre partenaire, <i>living apart together</i> , dans un contexte de proto-rupture avec celui-ci. Elle prend conscience de sa grossesse après la rupture et décide de garder l'enfant.
Valérie	1969	Conçoit 2 enfants avec deux hommes différents ; le premier en début de vingtaine, en suivant les étapes du cycle traditionnel de la famille conjugale ; le deuxième, 19 ans plus tard, avec un partenaire cohabitant dans une configuration de pluripartenariat sexoaffectif consensuel.
Laurence	1969	Conçoit 1 enfant avec son compagnon. ‡

(à suivre)

Réf	Nais	Mode procréatif*
Stéphane	1971	Conçoit 1 enfant avec son épouse. ‡
Christelle	1972	Conçoit 1 enfant avec un partenaire informel (relation interrompue par le décès du père biologique de l'enfant, 3 ans plus tard).
Karine	1972	Conçoit 2 enfants avec son époux. ‡
Stéphanie	1973	Mariée pendant 5 ans, désir mutuel d'enfant infructueux. Ils se séparent. Elle conçoit ensuite un enfant par IAD**.
Sandrine	1973	Conçoit 2 enfants avec son conjoint informel par FIV**.‡
Virginie	1973	Conçoit (à 36 ans) 2 jumelles par IAD** puis, 4 ans plus tard, un 3 ^e enfant avec le sperme d'un donneur différent (le sperme du 1 ^{er} donneur étant devenu entre-temps indisponible sur le marché).
Sophie	1973	Conçoit (à 39 ans) 1 enfant avec un homme homosexuel rencontré sur la plateforme www.co-parents.fr .
Céline	1975	A essayé d'avoir un enfant avec son ancien partenaire (10 ans de relation). Après la séparation (à 36 ans), elle se sent capable d'assumer seule la parentalité et conçoit un enfant par IAD**.
Sébastien	1976	Conçoit un enfant avec une de ses relations sexuelles informelles simultanées consensuelles non-cohabitante ; elle désirait un enfant depuis longtemps, lui pouvait alors s'envisager père à temps partiel avec elle.
David	1976	Désire et conçoit 2 enfants avec son épouse. ‡
Nathalie	1977	Conçoit 2 enfants avec 2 hommes différents en relations plurielles.
Delphine	1977	Conçoit 2 enfants avec son conjoint.
Nicolas	1977	Conçoit 1 enfant avec une partenaire informelle en relations plurielles.
Frédéric	1978	Conçoit 3 enfants avec son épouse. ‡
Laetitia	1978	Après une succession de couples informels, seule, inspirée par un couple d'amies lesbiennes, elle conçoit 1 enfant par IAD** à l'étranger.
Sabrina	1979	Vit en trio amoureux avec Δa cohabitante et Δb vivant seul dans le voisinage. Sabrina conçoit 1 premier enfant avec Δa, dont Δb est le parrain. Ils envisagent un 2 ^e enfant dont Δb serait le père biologique et Δa le parrain (donc, inversant les rôles masculins pour le 2 ^e enfant).
Aurélie	1979	Conçoit un enfant lors d'un rapport sexuel avec son compagnon. Ils se séparent avant qu'elle s'aperçoive de sa grossesse.
Émilie	1980	Cohabite avec un ex-partenaire sexuel affectif, Δa, et avec le compagnon de ce dernier, Δb (Δa et Δb sont donc en couple gay). Elle conçoit un enfant avec le sperme de Δb (tentatives artisanales infructueuses, puis FIV** aboutie) et fait reconnaître la paternité légale par Δa (puis par Δb).
Alexandre	1982	Conçoit un enfant avec une de ses compagnes informelles.
Élodie	1983	Conçoit un enfant avec un de ses compagnons informels.

Réf	Nais	Mode procréatif*
Laura	1990	Conçoit un enfant lors d'un rapport sexuel occasionnel avec une connaissance.
À titre informatif, voici en outre les cas d'autres informateurs :		
I01		Homme de 41 ans en 2014, cadre moyen du secteur de la défense, vit en couple gay, fournit son sperme à une femme en couple lesbien avec l'intention d'élever l'enfant à 4 parents (les parents biologiques sont les parents légaux).
I02		Femme de 39 ans 2016, employée du secteur public, célibataire, achète du sperme en ligne à une banque danoise (sur catalogue) et procède par IAD**.
I03		Femme de 42 ans en 2014, cadre d'une ONG, ne souhaite pas vivre avec un homme, a engendré 2 enfants (3 et 5 ans en 2014) conçus en secret avec un ami de longue date marié à une autre femme et père de 2 enfants (avec son épouse). La conception s'est réalisée par des rapports sexuels répétés en période fertile (I03 et son ami n'ont jamais envisagé de rompre le mariage qui unit ce dernier à son épouse ; raison pour laquelle ils cultivent le secret).
S. Regnier		Dit « le polygame de Marcinelle », homme de 58 ans en 2017, père de 31 enfants conçus avec trois femmes cohabitantes.

*sauf mention contraire, l'engendrement à lieu à la suite d'une éjaculation masculine intravaginale

** IVG : interruption volontaire de grossesse

AMP : assistance médicale à la procréation

IAD : insémination artificielle avec donneur anonyme

FIV : fécondation *in vitro*

a Nous reprenons ici l'expression de Godelier (2004).

Tous les enquêtés ne présentent pas une originalité dans leur mode opératoire procréatif ni dans leurs représentations idéelles du fait procréatif. Mais ils présentent ensemble une diversité qui, combinée au type de données compréhensives dont nous disposons, nous semble propice à l'identification de causes ou conditions macrosociales de la diversification des perceptions et des usages de la procréation ; soit par la mise en évidence de récurrence, soit en écoutant le répondant nous informer de liens entre les aspects hétérodoxes de leur parcours et les éléments macrosociaux qui ont affecté la direction de leur trajectoire.

La première observation que nous tirons de cette liste est d'une part que, sur le terrain, l'association entre formation du couple et fonction reproductive (♣) n'est pas systématique. La reproduction s'envisage, la plupart des fois, dissociée de la formation d'un couple, brisant l'association culturellement dominante *encouplement* ⇔ *enfantement*. Certains

enquêtés engendrent des nouveau-nés au début de leur parcours de vie adulte, dans le cadre de l'application du cycle traditionnel de la vie familiale ; Frédéric, Nicolas, Sandrine, Karine, Stéphane, Laurence, Catherine, Philippe, Françoise forment d'abord un couple envisagé comme pérenne, cohabitant et parental. D'autres enfantent en s'écartant d'emblée des usages convenus dès le début de leur parcours de vie adulte. D'autres encore enfantent plus tardivement, après avoir pris des dispositions relatives aux autres fonctions de la famille (résidence, attachement à d'autres adultes significatifs, sexualité récréative. . . *cf. infra*) parfois divergentes des usages standards. Pour ceux qui ont plusieurs enfants, il s'agit parfois de la combinaison d'un début de parcours standard pour l'engendrement du ou des premiers enfants puis d'une situation familiale hétérodoxe pour le ou les derniers enfants (comme Valérie et Marie, par exemple).

La deuxième observation est que parmi les enquêtés qui ont dissocié reproduction et formation d'un couple, nous n'observons pas une mais plusieurs alternatives. Au cours de l'ère de la première modernité, le principe dominant était *mariage* → *enfantement* ; si une grossesse advenait anticipativement, les acteurs pouvaient préserver l'ordre social en réalisant l'association dans l'autre sens *mariage* ← *enfantement*. Aujourd'hui, cette logique a cédé du terrain à d'autres. Depuis les années 1970, le nombre de naissances hors mariage n'a cessé de croître pour égaler celui des naissances dans le mariage, dans des pays comme la France et la Belgique. Bien souvent, c'est une logique *encouplement informel* ⇔ *enfantement* qui prend le pas sur celle du mariage. Mais parmi les enquêtés, rompre la séquence *encouplement* → *enfantement* ne se traduit pas par son inversion ; négocier avec l'environnement social matériel et immatériel a rencontré une variété de voies.

Notre protocole méthodologique ne permet pas d'identifier des tendances préférentielles marquées, parmi ces alternatives. En revanche, il permet d'en présenter un certain nombre et d'établir qu'elles sont la résultante sociale de combinaisons de données biologiques et de données culturelles matérielles et immatérielles, technologiques et idéologiques. Voici une suite d'exemples illustrant les conditions de faisabilité matérielle et les représentations (*leitbilder* socialement construits, même s'ils ne sont pas dominants) mobilisées qui permettent d'interpréter les directions empruntées consciemment par les enquêtés. Nous reprenons donc ci-dessous des données entendues en entretien et/ou directement observées sur place.

Engendrement et intentionnalité

Sur un plan idéal, au regard des hommes et des femmes du terrain, il existe au moins deux façons de se reproduire : l'une avec l'intention de donner la vie et l'autre sans intention de la donner. Parfois, cette intentionnalité n'est pas partagée par l'un des deux partenaires de l'engendrement, comme dans le cas de Jean et de Laura, respectivement aîné et cadette de notre échantillon. En outre, là où l'avortement est envisageable, les femmes disposent d'un temps de réflexion *ex post*, pour faire de l'inattendu un projet ; les hommes disposent également de ce temps mais sont davantage tributaires de la décision de l'éventuelle future mère. Comme nous allons le voir, l'exemple de Laura illustre à la fois que (a) la procréation peut s'envisager distinctement de la formation d'un couple dans son esprit ; (a') cette perception de la situation entre en conflit avec les conceptions partagées par plusieurs membres de son entourage significatif ; (b) elle dispose d'un pouvoir et d'une temporalité décisionnels qui échappent à son partenaire. Ce dernier phénomène ayant déjà été souligné par Hertz (2006) au sujet des mères célibataires, aux EUA au début des années 2000.

Quatre ans avant l'entretien, Laura était âgée de 22 ans. Elle était étudiante et vivait chez ses parents. Elle a décrit cette année-là comme « un passage à vide » au cours duquel elle traversait des expériences négatives, à la maison, dans ses études et sur le plan sentimental, vis-à-vis desquelles elle a exprimé se sentir dans une impasse. Elle jugeait sa relation avec son compagnon Δa insatisfaisante et pénible, la caractérisant de « fusion étouffante ». Elle a expliqué en outre que sa mère exerçait sur elle une certaine pression morale dans l'espoir que Laura s'implique davantage dans les tâches familiales, qu'elle continue sa relation de couple avec Δa (l'un des hommes mentionnés dans le discours de Laura) et qu'elle persévère dans ses études qu'elle a pourtant abandonnées quelques mois plus tard. « J'avais l'impression de ne plus pouvoir exister pour moi-même », a-t-elle ajouté en référence aux pressions de Δa et de sa mère. Deux mois plus tard, lors d'une soirée festive et arrosée, une connaissance de loisir Δb lui propose de l'héberger ce soir-là chez lui. Elle accepte. Ils ont un rapport sexuel. Elle réalise être enceinte, dix semaines plus tard. Selon la loi de son pays de résidence, il restait à Laura deux semaines pour éventuellement interrompre volontairement sa grossesse. Elle consulte alors sa

meilleure amie, sa mère, son père et une psychothérapeute ; puis décide unilatéralement de poursuivre la gestation :

À aucun moment l'avortement ne m'est apparu comme une solution. Dès le départ, dès que j'ai su que le bébé était là, je savais que j'allais faire avec.
[Laura, extrait du récit de vie]

Elle a complété la justification de sa décision expliquant qu'après l'abandon de ses études et la rupture de sa relation avec Δa , interrompre la grossesse lui semblait être « un abandon de plus ». « Je me serais sentie coupable de ne pas avoir trouvé de solution », dit-elle, faisant référence à « son passage à vide » précédant l'engendrement du futur bébé. Sa proto-décision de garder l'enfant s'est trouvée renforcée par des conversations avec sa meilleure amie, « catholique pratiquante » a-t-elle précisé. Mais elle s'opposait à l'avis de sa mère qui, bien que catholique pratiquante elle aussi, aurait préféré que sa fille avorte et fasse couple avec son premier compagnon Δa .

Au-delà de la douzième semaine (limite temporelle d'une IVG non pénalisée), elle informe le cogéniteur Δb . Celui-ci exprime d'abord violemment qu'il ne veut pas de cet enfant, qu'il renonce à en être le père et qu'il aurait souhaité un avortement. Quelques jours plus tard, Δb revient sur sa position et propose à Laura de fonder « une famille normale ».

Il m'a dit : « il faut qu'on s'installe ensemble pour lui [le futur bébé] offrir une famille normale ». Et je lui ai répondu « Ha ? ! On a déjà fait une bêtise ensemble. Tu proposes qu'on pousse les choses encore plus loin ? ! Ce ne serait pas une famille normale ça ! Peu importe la façon dont on fait les choses ».
[Laura]

L'extrait implique qu'en principe des rôles et des identités socialement construites (un « père » et une « mère ») sont spontanément attribués à certaines personnes, lorsque l'engendrement d'un nouvel humain est en cours. Comme le dit Christelle, une autre enquêtée rencontrée par le biais du terrain polyamoureux : « lorsqu'un enfant naît, naissent un père et une mère ». Le discours de Laura témoigne néanmoins de deux *leitbilder* de « la famille normale » en compétition : l'un, porté par Δb et la mère de Laura, indique que la procréation fait en principe la famille conjugale et l'autre, porté par Laura, indique implicitement que c'est un autre principe qui devrait faire la famille et que la mise en œuvre du *leitbild* porté par Δb et la mère de Laura serait une erreur.

Si l'intention de Laura de « garder l'enfant » s'est construite pendant les premières semaines de la gestation, faisant dès lors consciemment famille sans faire couple, une autre enquêtée, Marie, explique pour sa part que la formation d'un couple exclusif n'est pas une condition nécessaire non plus pour procéder intentionnellement à la conception d'un enfant.

Un jour [alors que j'étais étudiante, au début des années 1970], j'ai connu celui qui allait être mon mari Δa pendant longtemps. J'avais alors deux autres relations [Δb et Δc], mais j'en avais assez de jouer à cache-cache, de courir après le temps pour être présente dans les relations. Je leur ai donc clairement expliqué la situation, séparément ; et Δc a renoncé à maintenir des liens. Mon futur mari Δa m'a demandé si j'étais d'accord pour vivre avec lui et quelques semaines plus tard nous avons emménagé dans un appartement assez petit [. . .]. Mes deux relations [l'une avec Δa et l'autre avec Δb] se portaient plutôt bien même s'il y avait parfois des discussions du genre « tu passes plus de temps avec lui qu'avec moi », en bref des conneries. J'allais deux ou trois jours par semaine chez Δb tout en vivant avec Δa. En disant « deux ou trois jours par semaine chez Δb » je veux dire que j'y passais aussi les nuits *of course*. [Je faisais avec Δb] ce que Δa n'aimait pas faire : aller voir des expos, avoir des discussions d'étudiants dont Δa se foutait complètement. . . Bref, je répartissais les activités en fonction de mes goûts et des leurs tout en ayant des relations sexuelles tant avec l'un qu'avec l'autre. J'étais fort occupée entre mes deux relations et mes études. Au mois de janvier de l'année 197X, j'ai décidé d'avoir un enfant de Δb. Il a fallu informer les deux parties avant d'arrêter la pilule. [. . .] J'ai longtemps cherché d'où m'était venu ce désir d'avoir un enfant alors que j'étais très jeune : la mort de mon père, l'instabilité de ma mère. . . ? Encore aujourd'hui je n'en sais rien. À cela s'ajoutait le désir d'avoir un enfant dans un cadre très spécial puisque ce n'était pas avec l'homme avec qui je vivais. Je me suis même demandé si je ne cherchais pas [subconsciemment] le refus des deux parties. Bref, je suis encore incapable d'envisager la moindre réponse cohérente, mais il devait y avoir une bonne dose d'inconscience. [. . .] Il y a bien sûr eu des discussions sur l'avenir même de l'enfant. Qui allait l'élever, l'éduquer sur quelles bases. Pourquoi avoir un enfant maintenant et pas plus tard ? Je pense que nous avons refait le monde de l'éducation, du rôle des parents, plusieurs fois. Ma seule prétention était de réussir à faire de mon enfant un être capable de réfléchir par lui-même, de refuser les cadres qui ne lui conviendraient pas et qui se sache aimé et soutenu. La question de la transmission du patrimoine a été vaguement soulevée, mais ne posait de problème à personne puisque nous n'avions rien. Δb trouvait cela génial, mais ne voulait pas de charge d'enfant. Par contre, il a demandé à ce qu'au moment où je le pense opportun, je parle de lui à l'enfant. Δa était plus

réticent, essentiellement par peur de voir notre relation capoter. Il a fallu parlementer et rassurer. [Marie]

Contrairement à Laura, Marie voulait un enfant, avant de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'engendrement. À l'instar des enquêtées qui ont procédé à un travail procréatif conscient et volontaire (plutôt qu'à une gestion d'aléas reproductifs), Marie ne parvient pas à fournir une justification explicite. Dans son cas, la décision de faire un enfant a été réfléchie longuement, à trois, avant d'interrompre sa contraception chimique.

L'usage du contraceptif indique une préoccupation pour le contrôle de sa fécondité. Le drame causé par la surprise dans le cas de Laura souligne cette préoccupation. Sandrine aussi a mentionné une interruption volontaire de grossesse dans son parcours. Cette mention est également apparue dans le récit de vie de douze enquêtés (concernant soit l'enquêtée elle-même soit une partenaire de l'enquêté). Nous avons entendu des cas d'avortements artisanaux, concernant des situations antérieures aux années 1990. Parfois, l'intervention médicale s'est déroulée dans un pays différent que celui de résidence de l'enquêté. En tout état de cause, tous nos enquêtés et de nombreux informateurs ont mentionné à un moment ou l'autre de leur récit une préoccupation pour la procréation ou pour se prémunir d'un engendrement. Ce faisant, ils ont mobilisé un ensemble de moyens techniques et institutionnels, que nous rassemblons ici sous l'appellation *technologies procréatives* et *technologies contraceptives* ; cet arsenal technologique se compose d'un côté de l'appareil d'assistance médicale destiné à la procréation et de l'autre de l'appareil médical destiné à l'interruption de grossesse, ainsi que d'une pharmacopée et des moyens physico-chimiques tels que le préservatif masculin, la pilule contraceptive (contraception chimique à faible dose), la pilule dite du lendemain (contraception chimique à forte dose), stérilets (dispositifs intra-utérins), l'observation de son propre cycle ou des méthodes combinées. Au sein des réunions et sur les sites de *self-help* relatif au polyamour, la question de la prophylaxie et du contrôle de la fécondité est souvent abordée. Le discours dominant est que cette question devrait être discutée avec tous les partenaires avec lesquels *ego* a au moins une relation sexuelle, voire avec toutes les personnes avec lesquelles ses partenaires sexuels ont eue aussi des rapports sexualisés. Mais, un point important ici est que tous les enquêtés (polyamoureux ou non) disposent d'une panoplie technologique, de sources d'informations et de moyens d'action et de mobilisation

d'institutions dont ne disposaient pas ou beaucoup plus rarement leurs parents et grands-parents, dont ils ont pourtant hérité des schémas familiaux. D'une part, les enquêtés ont intégré les normes de leurs parents, d'autre part, les dispositifs procréatifs et contraceptifs, croisés à d'autres ambitions que celle de ressembler à leurs parents permettent aux enquêtés de prendre des libertés à l'égard des *leitbilder* dominants. Cette divergence demande néanmoins des ajustements cognitifs qui passent par des interactions interpersonnelles avec des partenaires significatifs et les personnes collaborant (ou ne collaborant justement pas, contrairement à ce qui serait attendu) au geste procréatif. Ces ajustements cognitifs sont l'occasion de mettre en évidence la prégnance des *leitbilder* hérités (des parents et de la génération de ces derniers).

Conceptions des substances et des corps

Nous avons vu ci-dessus qu'il existe sur le terrain plusieurs niveaux d'intentionnalité. Distinguons à présent trois niveaux de matérialité qui s'articulent à l'intentionnalité : l'intervention du corps d'autres personnes, la mobilisation d'outils et la mobilisation d'institutions. Plusieurs cas de figure se sont présentés sur le terrain. Abordons d'abord les façons dont les enquêtées (et des informatrices) ont fait intervenir le corps d'hommes. Elles ont pu procéder avec le sperme d'un homme connu d'elles et considéré comme un potentiel partenaire parental pérenne (c'est le cas de Sabrina et celui d'Élodie, par exemple) ; ou avec le sperme d'un homme connu considéré, au moins à un moment donné, comme un fournisseur de sperme (cette situation correspond au cas d'I03 sur le Tableau 4, et au partenaire d'engendrement non coparental de Marie pour son premier enfant) ; ou avec une institution fournissant du sperme produit par un homme inconnu (par exemple, Laetitia, Stéphanie ou Céline) ; ou avec le sperme de plusieurs hommes connus considérés comme des partenaires parentaux potentiels (par exemple, Nathalie et Valérie) ; ou avec le sperme de plusieurs hommes connus considérés, au moins à un moment donné, comme des fournisseurs de sperme, mais pas comme des partenaires parentaux (par exemple, Martine) ; ou avec une institution fournissant du sperme issu de plusieurs hommes inconnus (par exemple, Virginie) ; ou avec une combinaison de deux de ces trois dernières possibilités (par

exemple, Marie). Considérons à présent les façons dont les enquêtés (et des informateurs) masculins ont fait intervenir le corps de femmes. Pour certains d'entre eux, la procréation s'est opérée avec une femme connue considérée comme une partenaire parentale potentielle pérenne (par exemple, Sébastien) ; pour d'autres, ce fut avec une femme connue sans se considérer eux-mêmes comme futur partenaire parental (cas de I03 ou de Michel pour son 3^e enfant) ; ou avec une femme inconnue ou peu connue considérée (au moins) comme une partenaire sexuelle occasionnelle (ce qui fut le cas par exemple de Jean pour son 1^{er} et 2^e enfant, ou celui du Δb de Laura, ci-dessus). Nous n'avons pas rencontré sur le terrain de cas d'hommes seuls ou en relation(s) exclusivement homosexuelle(s) ayant mobilisés les services d'une « mère porteuse » ; nous n'avons pas non plus rencontré sur le terrain d'indicateurs ayant spontanément mentionné une personne de leur entourage vivant cette situation. Mais nous savons qu'il existe des situations procréatives impliquant la gestation pour autrui (avec ou sans don d'ovocyte) (Delaisi de Parseval & Collard, 2007 ; Mathieu & Ruault, 2017 ; Segalen, 2017). Sur le plan de l'outillage, des seringues ont été utilisées par certaines informatrices et enquêtées (Émilie et Sophie) pour s'injecter du sperme par voie vaginale. Sur le plan institutionnel, des banques de sperme (avec possibilité d'achat en ligne et de livraison en clinique ou à domicile), des cliniques de fertilité ainsi que la plateforme www.co-parents.fr facilitant la rencontre et la sélection de partenaires procréatifs ont parfois été mobilisées dans le processus procréatif des enquêtés. La seringue est un objet banal en vente libre en pharmacie. La consultation d'informations sur la Toile et l'achat en ligne sont également des choses aisément accessibles et désormais ordinaires.

L'insémination dite « artisanale » en jargon LGB, également appelée « au pied du lit », consiste à recevoir une seringue remplie du sperme d'un « ami » donneur masculin et de s'injecter soi-même le contenu (ou avec l'aide d'une compagne lesbienne, par exemple, selon la charge symbolique désirée par l'inséminée-inséminante solo ou le couple lesbien) en introduisant la seringue dans le vagin. Cette méthode est utilisée entre personnes de sexe différent désirant agir ensemble dans un acte de procréation, mais n'éprouvant pas le désir de « faire l'amour » ensemble. D'abord développé dans la sphère LGB, ce mode opératoire semble sur le terrain avoir percolé auprès des femmes hétérosexuelles célibataires (ou en trio, nous y reviendrons avec le cas d'Émilie). Ces informations proviennent du croisement de récits obtenus auprès d'informateurs homosexuels (dont la rencontre a été

facilité en immersion dans la sphère du *self-help* polyamoureux), d'une part, et de femmes hétérosexuelles célibataires (dont la rencontre a été facilitée en immersion dans la sphère du *self-help* monoparental), d'autre part. Ces dernières ne cherchent pas à concevoir en achetant du sperme sur catalogue (contrairement à I02, mentionnée au Tableau 4, employée du secteur public et propriétaire d'un appartement)⁸⁵. Elles valorisent au contraire des informations du registre du sensible (absente des fiches de donneurs disponibles sur catalogue). Elles jugent préférable de rencontrer elles-mêmes des hommes dont elles peuvent évaluer l'aspect physique, de visu, et les performances cognitives à travers des conversations. Elles profitent de ces rencontres pour évaluer intuitivement la probabilité que le donneur masculin potentiel n'intervienne pas pédagogiquement dans le futur de l'enfant. Les moyens de transport mécaniques jouent un rôle important dans ce processus. La distance géographique entre le donneur et la receveuse peut jouer un rôle favorable dans le choix de cette procédure ; les receveuses étant rassurées par la distance géographique tenant le géniteur potentiel à distance. Mais, sachant que ce genre de procédure engage souvent une ou plusieurs rencontres préalables et souvent plusieurs essais d'insémination, une trop grande distance peut conduire à écarter certains donneurs potentiels. Une receveuse de la classe moyenne qui souhaite éviter un donneur de sa propre ville choisira un donneur se trouvant à une distance (en voiture, en train ou en avion) suffisamment lointaine pour décourager le donneur de s'investir et suffisamment proche pour rendre envisageables quelques allers-retours pour le projet. Les hommes choisis comme donneurs de sperme procèdent souvent à un test de dépistage de certaines maladies (en particulier vénériennes) aujourd'hui facile et bon marché. Ces examens médicaux sont spontanément proposés par le donneur ou réalisés à la demande de la future mère. On trouve sur la Toile des offres et des demandes, entre autres la plateforme dédiée susmentionnée www.co-parents.fr.

Ce qui a permis aux informateurs et enquêtés d'opérer ces distinguos conceptuels et opérationnels tient dans l'explication collectivement admise concernant l'engendrement. Ci-dessous, Marie nous explique comme on fabrique des êtres humains (dernière question de notre protocole de production de données).

85 Voir par exemple ce site web affichant un panel de donneurs <https://dk.cryosinternational.com/donor-search> (dernière consultation : 15 septembre 2019).

– Sexuellement ou en labo, la conception n'est pas des plus compliquées. J'adore l'expression « elle est tombée enceinte » [dit-elle avec le sourire]. La suite est beaucoup plus complexe ! [Marie fait ensuite référence à Sartre et adopte une position existentialiste].

L'intérêt de cet extrait tient plus dans ce qu'il ne dit pas que dans ce qu'il dit explicitement. Pour le comprendre, il faut avoir intégré les représentations suivantes : les conditions nécessaires mais non suffisantes pour engendrer un nouveau-né sont qu'un spermatozoïde soit placé dans un ovocyte et que l'ensemble soit placé dans l'utérus d'une femme adulte. Pour parvenir à ces conditions, Marie envisage deux possibilités : (1) l'éjaculation intravaginale est la voie qu'elle appelle « sexuellement » et (2) la clinique de fertilité (ou le laboratoire de recherche) qu'elle appelle « en labo ». La façon dont Marie formule sa réponse induit que ces trois représentations sont implicitement tenues pour sues de tous et qu'elles relèvent du sens commun⁸⁶. Si bien que, du point de vue des répondants, « même un enquêteur en sociologie sait ça ! ». La banalisation de ces représentations tenues pour sues se voit également à travers le récit de Laetitia. Contrairement à Marie et Laura, Laetitia pensait sincèrement que son épanouissement personnel serait en principe rencontré par la réalisation d'une conception dominante de la famille : la famille conjugale et son cycle de vie standard. Antérieurement à l'engendrement de son enfant, son parcours conjugal était animé par le *leitbild* hétéro-mono-normé de la quête de « la bonne personne », mais elle a expliqué « ne pas avoir eu de chance en amour ». Laetitia raconte alors comment elle en est venue à « faire un bébé toute seule » :

Alors faire ce choix c'était, je pense, il y a deux ans et demi, trois ans, peut-être [soit vers l'âge de 36 ans]. J'ai deux amies [lesbiennes, précisera-t-elle plus tard] qui vivent en [région de France]. J'étais là en vacances. Ça faisait trois ou quatre ans que j'étais célibataire... enfin que ma dernière relation s'était terminée. Et puis on discutait et je leur parlais de mes vacances, où je

86 Nous parlons ici de représentations et non de faits car, d'une part, selon notre perspective constructiviste et cognitiviste, ce sont des représentations mentales qui engendrent des comportements sociaux. D'autre part, selon une perspective biologique, l'interprétation détaillée des observations biologiques de l'engendrement est toujours sujette à recherches et à discussions scientifiques allant au-delà des représentations de la production de la vie enseignées aux adolescents dans l'enseignement secondaire et répandues par les médias à large audience, entre 1965 et 2000.

partais seule en vacances en Asie et tout ça. . . Il y en avait une des deux qui était impressionnée que je parte seule. Et puis, je lui expliquais que ce n'était pas une question d'avoir envie de faire les choses seules, mais étant seule je n'allais pas rester ici et m'empêcher d'être en vacances et de vivre des trucs sympas parce que j'étais seule – mais bien sûr je préfère être accompagnée. Puis un peu après, on a parlé de mes amours, des hommes que je rencontrais, mais que ça ne donnait rien en termes de couple. Et là, elle m'a dit « Ben pourquoi tu ne fais pas un bébé ? ». Et moi très naturellement [je leur répons] « bah parce que je suis seule ». Puis là, elle me dit « bah t'as qu'à le faire toute seule ! ». Puis j'étais là. . . [bouche bée] « Tu me dis quoi là ? » [et l'amie répond sur le ton de l'évidence] « bah comme tes vacances, quoi ! ». Voilà, elle a fait le lien avec les vacances où je ne m'empêchais pas de vivre mes rêves parce que j'étais seule. Puis c'est vrai qu'elle savait que j'avais envie d'enfant a priori.

Donc au début, ça m'a surpris et puis on a un peu discuté et du coup ça a fait un peu son chemin dans ma tête. Puis la semaine d'après j'avais mon rendez-vous annuel gynécologique. Puis dans ma tête, trois jours avant je me disais « ah bah je vais demander à mon gynéco ce qu'il en pense, ce qu'il en penserait ». Puis en fait, quand j'étais dans la salle d'attente j'ai un peu regardé les forums des femmes qui avaient seules des enfants : donc sur les aides médicales et autres pour avoir des enfants. . . Et puis une fois que je me suis retrouvée devant mon gynéco, je ne lui ai pas demandé ce qu'il en pensait, je lui ai juste demandé s'il accepterait de me suivre si je faisais cette démarche ou si je devais trouver un autre gynéco.

Pourquoi ses deux amies lesbiennes lui proposent-elles de faire un bébé toute seule, comme s'il s'agissait d'une évidence ? La raison explicite dans l'extrait est que puisqu'elle part en vacances seule, elle pourrait tout aussi bien faire un bébé seule ; les deux étant perçus comme « des rêves » c'est-à-dire, ici, des choses dont on attend un plus grand bonheur et un sentiment de satisfaction. Mais, entre prendre des vacances et faire un bébé, l'enjeu, la durée, l'amplitude et l'intensité de l'engagement ne sont pas les mêmes. Et rien ne nous permet de penser que ni l'enquêtée ni ses deux amies ne sont des personnes qui confondraient l'enjeu d'un acte procréatif avec l'enjeu de vacances. Nous posons au contraire que si cela semble plus une évidence aux deux amies qu'à notre enquêtée, c'est parce qu'elles sont lesbiennes. C'est-à-dire qu'elles ont déjà effectué le travail cognitif nécessaire pour s'émanciper du modèle hétéro-mono-normé ; ce que visiblement Laetitia n'avait pas encore fait avant d'en parler avec elles puisque, pour Laetitia, jusqu'à cette conversation, il faut faire couple pour faire des enfants et faire des enfants correspond à faire couple. Or, aux yeux de ses amies lesbiennes, il ne faut pas nécessairement un homme pour faire

famille et il n'y a pas de raisons que les femmes hétérosexuelles n'aient pas elles aussi accès à la possibilité d'engendrer en se passant de la présence pérenne d'un homme, comme les lesbiennes le font déjà (un droit péniblement acquis, face aux poids des normes et représentations héritées des générations précédentes).

À l'instar de Laetitia, de nombreuses autres informatrices et enquêtées ne connaissaient ou n'envisageaient au début de leur parcours d'autre image-guide de la famille que le *leitbild* dominant. Elles se sont efforcées de suivre le parcours que ce dernier indique, sans toutefois y parvenir : arrivées en milieu de trentaine, malgré leurs intentions conformes à la norme, elles ne sont pas parvenues à engendrer au moins un enfant avec un partenaire de couple. À l'approche de la quarantaine, souvent conjointement à un événement majeur (décès d'un proche, maladie, perte d'emploi ou insatisfaction professionnelle), elles ont procédé à des réajustements cognitifs nécessaires pour redonner de la cohérence à leur parcours. Opérant des choix divergeant de l'image-guide qui fonde la construction sociale de la réalité de personnes significatives de leur entourage, elles ont besoin d'un récit compatible à leur système de représentations concernant la famille, au risque de se trouver dans l'incapacité de produire de la consonance cognitive (Festinger, 1957). Dans cette entreprise, les acteurs sont parfois aidés par des amis (le couple de lesbiennes, dans l'exemple de Laetitia) ou par les médias de masse diffusant ou soulignant des éléments de sens mobilisables pour faire comprendre et accepter qu'ils pourraient très bien accomplir leur projet procréatif sans conjoint, comme le site *www.co-parent.fr* ou encore le reportage réalisé par une connaissance pour un magazine féminin à grand tirage (évoqué dans le chapitre 2).

Il est un autre cas qui illustre que pour parvenir à vivre le fait que la formation d'un couple exclusif n'est pas une condition nécessaire pour procéder intentionnellement à la conception d'un enfant, il faut parfois se jouer du droit et des conceptions dominantes concernant les substances procréatives. En 2013, Émilie (33 ans, travailleuse du secteur des arts et du spectacle) vit dans un appartement en colocation. Elle entretient des relations sexoaffectives plurielles, dont une particulièrement significative depuis environ un an avec un homme Δc. Ce dernier est père d'un enfant d'une union précédente ; il vit dans une autre métropole européenne située à environ 700 kilomètres de l'appartement d'Émilie où elle se rend aussi parfois pour raisons professionnelles. Entre-temps, ses colocataires déménagent et des places se libèrent dans l'appartement d'Émilie. Elle est

alors rejointe par son ex-compagnon Δa (avec qui elle a eu une relation significative de plusieurs années durant la vingtaine) qui est à présent en couple avec un autre homme, Δb. Émilie, envisage de concevoir un enfant mais ne souhaite surtout pas l'élever seule. La manière qui lui paraît la plus rassurante est de proposer au couple gay formé par Δa & Δb de faire un enfant à trois. Ils considèrent le projet ensemble et ont des échanges répétés sur le sujet pendant plusieurs mois. Finalement, ils adoptent le plan suivant : Δb fournit le sperme, Δa épouse Émilie après la naissance, Δa et Émilie divorcent rapidement ensuite et Δb introduit une demande de reconnaissance en paternité ainsi qu'une requête d'adoption simple. C'est là une forme d'ingénierie légale, prévue et réfléchie par le trio avec l'aide d'un juriste spécialiste de la famille consulté avant la mise en œuvre de l'engendrement, destinée à engager la responsabilité paternelle des deux hommes à parts quasi équivalentes. Cette ingénierie biolégale présente deux avantages : elle sécurise Émilie qui s'assure de la coopération solidaire de deux hommes ; elle sécurise Δa et Δb dans l'idée qu'au regard de la loi ils disposent tous les deux de droits et de devoirs vis-à-vis de l'enfant. Émilie fait ensuite plusieurs essais infructueux d'insémination dite « artisanale » (avec une seringue), puis plusieurs essais infructueux par insémination médicalement assistée pour finalement être enceinte grâce à une fécondation *in vitro*. Ces manœuvres d'engendrement ont systématiquement été opérées avec le sperme de Δb. Pendant toute cette période, Émilie continue à fréquenter Δc avec lequel elle a des rapports sexuels récréatifs pour lesquels l'usage attentif et précautionneux du préservatif masculin est rendu obligatoire en cas de pratiques impliquant la pénétration intravaginale du pénis. Pendant cette même période, Δb entretenant des rapports sexorécréatifs avec Δa, et Δa & Δb ayant eux aussi convenu la non-exclusivité sexuelle entre eux, sont tenus à une stricte observance de la même règle prophylactique convenue entre eux tous, afin de protéger Émilie et le futur bébé. Il faut ajouter que Δb doit se rendre régulièrement dans plusieurs villes d'Europe de l'Ouest pour raisons professionnelles ; et étant donné la contrainte procréative des cycles d'ovulation d'Émilie, celle-ci a quelques fois été amenée à rejoindre Δb dans la ville dans laquelle il se trouvait pour procéder aux tentatives d'engendrement. Δc (le partenaire sexoaffectif principal d'Émilie), conscient de l'importance de l'enjeu et soucieux d'apporter un support moral présentiel, a accompagné Émilie lors de ces week-ends procréatifs. Pour l'occasion, Émilie & Δc ont fait de ces contraintes procréatives des *city-trips* de loisirs conjugaux.

Entre-temps, Δa, Δb et Émilie acquièrent à trois une maison divisible en trois sections privatives. Cette divisibilité permet de rassurer le trio en autorisant une possibilité de repli en logements privatifs (à proximité de l'enfant), dans l'hypothèse d'une future séparation du couple gay avant que l'enfant soit en âge de quitter le foyer. La divisibilité de la maison devrait prochainement offrir un revenu d'appoint, par la mise en location d'une section (le trio vivant sur deux étages). Émilie ajoute également que l'étage mis en location donne également la possibilité d'accueillir les grands-parents pour des séjours plus ou moins courts, ces grands-parents étant au nombre de six et vivent presque tous à plus de 150 kilomètres de la ville de résidence du trio.

Ce dernier témoignage montre à quel point le processus d'engendrement met en branle un vaste éventail d'éléments matériels et immatériels, non seulement intrinsèques à la procréation (seringues, cliniques de fécondité, préservatifs. . .) mais également extrinsèques : des technologies de déplacement, des technologies de communication, l'immobilier, le droit, la vie professionnelle, les loisirs. . . Pour clarifier la situation socioéconomique de ce trio parental précisons qu'il ne s'agit pas de cadres supérieurs d'entreprises multinationales voyageant en classe affaires se logeant dans des simili-Hiltons lors de leurs déplacements professionnels. Il s'agit plutôt de personnes dont les projets professionnels dépendent de subsides éphémères ; leurs « voyages d'affaires » s'apparentent à des tournées ; ils se déplacent en vols à bas prix et ils font l'acquisition d'un logement là où il est encore possible de le faire à trois, dans un quartier traversé par les premières phases de sa gentrification (Glass, 1964).

Vie professionnelle, perceptions des rôles de genre et procréation

La déconjugalisation de la fonction reproductive s'articule à des éléments macrosociaux idéels et matériels. Comme l'ont laissé pressentir quelques extraits ci-dessus, la déconjugalisation de la fonction reproductive a des implications dans son articulation aux autres fonctions de la famille.

Travailler (passer du temps à générer des revenus dont tout ou une part importante sera consacrée à la famille), se rendre au travail, ramener

du travail à la maison ou encore travailler au service du ménage sans générer de revenus sont autant d'activités familiales qui invitent à réfléchir la famille à travers le prisme de l'organisation du travail comme phénomène social total (Glucksmann, 1995, 2005). À titre d'exemples, voici quelques cas résumés, permettant de saisir l'articulation entre la déconjugalisation de la fonction reproductive et les modes économiques de subsistance des familles. Nous abordons en particulier les façons qu'ont certains acteurs d'envisager la procréation tenant compte de leur intégration au milieu du travail (ou l'accès à des ressources privées ou publiques). Continuons le récit de Laetitia ; nous aborderons ensuite celui de Sébastien, puis celui de Sophie.

Après son premier réajustement cognitif (induit par la conversation avec ses copines lesbiennes), Laetitia (employée dans le secteur du soin à la petite enfance) envisage les façons de gérer les aspects pratiques de la vie pendant le processus d'engendrement et postérieurement à la naissance. Considérant la réalité de son environnement matériel économique, elle entame la mise en œuvre de quelques précautions stratégiques :

[. . .] Et puis une fois que je me suis retrouvée devant mon gynéco, je ne lui ai pas demandé ce qu'il en pensait, je lui ai juste demandé s'il accepterait de me suivre si je faisais cette démarche ou si je devais trouver un autre gynéco.

[. . .] Après ça s'est plus mis en place dans ma tête. Je me suis bien renseignée. Et. . . eum. . . et mon but c'était de regarder comment mettre en place, comment organiser ma vie pour que ce soit quelque chose de réaliste avec un bébé. Et pas juste faire un bébé toute seule puisque j'avais envie de mater. Mais vraiment pouvoir dire : si je le fais seule il faut que je puisse l'assumer financièrement seule et aussi en termes de temps, d'organisation, etc. Voilà. Donc, dans ce sens-là j'ai regardé pour changer de lieu de travail [emploi], une fois, deux fois, trois fois, jusqu'à ce que je trouve quelque chose qui convenait. Et en fait, j'ai trouvé ce qu'il convenait, [. . .] deux jours avant de partir en vacances pour me faire inséminer. J'avais déjà pris la décision et les rendez-vous, mais. . . voilà j'avais un peu mis en place les choses.

Parce qu'à l'époque où j'ai pris la décision de faire un bébé toute seule, je travaillais dans une institution [où] j'étais responsable. Donc j'étais à temps partiel, mais on fait toujours beaucoup plus d'heures. On venait d'être rattaché à un groupe où j'avais une responsable que je n'avais pas avant qui me mettait pas mal de pression. Jusqu'au jour où tout d'un coup je me suis dit "oh je ne serai jamais capable d'élever mon enfant toute seule" et je me suis rendue compte que je perdais beaucoup de confiance. J'étais peut-être dans un début de *burn-out*. Et du coup, là, je me suis dit "non non là ça ne va pas" : si à cause

de mes liens avec ma chef je commence à me dire que je ne pourrai jamais élever un enfant alors que ça faisait déjà 6–8 mois que j’avais ce projet et que j’y réfléchissais, que je me renseignais. . . ! Donc du coup, je me suis dit “là il faut que je parte de cet endroit”. Et j’ai trouvé un autre endroit. Parce que la petite enfance, à [ville de Suisse], comme personne diplômée c’est assez facile de trouver des lieux de travail. Ils sont en manque de personnel. Donc j’ai trouvé un autre endroit en tant qu’éducatrice [cette fois] : pour ne plus avoir un poste à responsabilité, pour pouvoir me dévouer à mon enfant quand j’allais en avoir un et prendre le temps pour lui. [. . .] J’ai été engagée deux jours avant de partir en Espagne pour me faire inséminer.

D’autres enquêtés ont pris d’autres formes de précautions stratégiques avant d’accomplir la fonction reproductive de manière hétérodoxe, anticipant certains problèmes. Pour prendre un point de vue masculin, voici un extrait dans lequel Sébastien (allocataire social, vivant seul, au moment de l’entretien) explique le contexte de l’engendrement de son enfant. Celui-ci s’est réalisé avec une femme Od⁸⁷ qui, à l’instar de Sébastien, ne concevait pas la *doxa* du couple exclusif comme quelque chose de souhaitable pour elle-même. Autrement dit, à l’époque de leur rencontre, Od entretenait des relations sexoaffectives plurielles. Elle ne se projetait pas dans l’avenir en couple exclusif et Sébastien non plus. Ils habitaient à des adresses différentes à l’époque de l’engendrement et n’ont jamais cohabité ensuite. Avant l’engendrement, ils se côtoyaient intimement, ils savaient que l’autre côtoyait également d’autres partenaires intimes et ils s’étaient tous les deux mis d’accord pour continuer à se fréquenter dans ce contexte. Sébastien explique :

Donc voilà [avant l’engendrement], on a compris Od et moi qu’on n’était pas exclusifs. [. . .] On n’était pas jaloux. Et on a continué.

L’idée d’enfant, ça s’est fait en deux fois. Comme je disais, elle était un peu plus âgée que moi [soit, 40 ans à l’époque de l’engendrement]. Et même si on avait toujours eu des rapports protégés, par ailleurs elle se pensait stérile. À l’époque on était ensemble. Mais elle jouait de temps en temps avec l’idée d’adopter. Au même moment, elle avait un autre homme dans sa vie. Et il s’est trouvé que, de un, elle était enceinte. . . ce qui n’était pas facilement prévisible ! [De deux], on ne savait pas trop de qui, parce qu’a priori, tout le

87 La lettre *d* indique que la constellation sexoaffective de Sébastien au moment de l’entretien et à l’époque précédant l’engendrement se composait et se compose toujours d’une variété de personnes.

monde se protégeait, dans l'histoire. Tout le monde portait des préservatifs. [...] Donc voilà... Elle est tombée enceinte... et m**** ? ! On ne savait pas quoi ! Je lui dis "écoute, je ne sais pas où on va. Mais s'il doit y avoir un père, c'est faisable pour moi". Parce qu'elle, elle, est autonome, parce que... plein de choses. [Car] moi, je me donnais peu de chance de construire un foyer classique.

Contrairement à Laetitia, Sébastien envisage difficilement qu'un enfant (ou que son enfant) puisse se concevoir seul ou qu'il soit approprié pour lui d'élever un enfant seul. Au contraire, dans sa perspective spontanée un enfant signifie deux parents. S'il devait être l'un de ces deux parents, il lui faudrait se sentir prêt et il lui faudrait sentir sa partenaire procréative comme une personne prête également à assumer la parentalité selon ses critères. Ceux-ci ne lui paraissaient pas évidents puisqu'il les percevait comme hors norme. Pour nous aider à comprendre pourquoi il ressentait le besoin de préciser que cela lui paraît « faisable » avec Od et non avec une autre femme (par exemple, Ox), Sébastien précise son cheminement opérant une analepse.

Je ressentais une sorte de claustrophobie à l'idée du couple classique. Parler d'enfant avec une ex [Ox], ça m'avait fait peur [...] Je n'étais pas sûr d'être en accord avec les valeurs que je pensais qu'Ox transmettrait. Je craignais qu'émotionnellement je ne comprendrais pas forcément ce qui se passerait dans sa façon d'être maman, etc. Sa façon émotionnelle de réagir ce n'est pas ce que j'aurais souhaité à *mon* enfant. [Tandis que] avec Od, je me reconnais-sais plus dans ses valeurs. Et j'ai reconnu chez elle une autonomie. Je savais que, dans le pire des cas, si jamais je n'étais pas là du tout, ça pouvait se faire quand même. Ça posait une espèce de condition qui faisait que là, je pouvais m'envisager en père. Parce que j'avais peur de porter un certain nombre de responsabilités que je n'étais pas vraiment sûr de pouvoir assumer. [...] Je pense que c'était trop d'engagement à donner quand, moi-même, je n'étais pas sûr de moi. Avec Od, cette incertitude-là était compensée par ses propres solidités : par sa façon de vivre avant moi, en général – je savais qu'elle avait un métier assez stable – par sa façon de concevoir la vie, les gens qui pouvaient appuyer, ses (in)dépendances, etc... tout ça fonctionnait.

Une des conditions pour que Sébastien puisse s'envisager comme père était de ne pas avoir à endosser le rôle du pourvoyeur (unique ou principal) de ressources financières qu'il n'était pas certain de pouvoir tenir à terme. Sébastien poursuit en nous faisant comprendre que, bien que concevant spontanément que l'engendrement fait un père et une mère et que cela implique des rôles parentaux, son *leitbild* de la famille (ce vers quoi il se

projetée) n'est pas conforme à ce qu'il se représente comme la *doxa*. Se projeter lui-même en tant que parent lui semblait réalisable avec Od parce qu'elle répondait à des critères spécifiques (qui ne sont ni une relation fondée sur un départ passionné, ni une relation sexoaffective exclusive, ni l'assignation au père du rôle de *breadwinner*).

Et par ailleurs, je me reconnaissais dans [l]es valeurs [d'Od], ses façons de réagir émotionnellement. . . à ce moment-là en tout cas beaucoup. Donc c'était possible. Et moi, je me disais « pourquoi pas la paternité ? ». Mais je ne me voyais pas le faire dans des cadres très classiques. Je ne voulais pas la petite maison, le chien, tout ça. . . Je ne voulais pas que ma vie se range trop facilement. Ce n'était pas ça que je me souhaitais. Et en même temps, je me sentais capable malgré tout d'avoir une solidité, une fiabilité ; alors que j'ai un sens pratique sous-développé ! Malgré tout, je m'étais dit que, dans un rapport de parentalité, d'amour à donner, je pouvais le faire, tout bêtement. Mais dans toutes les circonstances. . . Dans les circonstances habituelles, ça ne cadrerait pas pour moi. Donc [la parentalité avec Od], c'était une possibilité à ce moment-là. Et j'avais l'impression de faire quelque chose de bien aussi pour Od. Je voyais qu'elle, elle avait des aspirations à ça [devenir maman]. Ses idées d'adoption, etc. Et en fait, ça a été une fausse couche ! Mais du coup, le sujet avait été posé. Alors je lui ai dit : « écoute, tu veux être maman ». Et elle ne me demandait rien. Elle me disait que tout ce que j'apporterais serait forcément du plus. C'est un discours qui m'a beaucoup sécurisé. Et je me sentais capable de cet équilibre-là : un truc où je serais présent, où je donnerais de moi dans la mesure de mes possibilités [. . .]. Je ne suis pas très doué pour avoir de la perspective ou pour me projeter loin. Mais, s'appuyer sur qui j'étais à l'époque, pour ça, je pouvais. Donc, on a conçu [prénom de l'enfant qui a 10 ans au moment de l'entretien].

Sébastien enchaîne en expliquant que ce qu'il ressent comme le rôle traditionnel du père le met mal à l'aise, mais qu'en revanche il ressent qu'Od a une conception compatible avec la sienne de son possible investissement dans la paternité : un rôle davantage affectueux et présentiel que « pourvoyeur principal » ou « assurance-vie ».

Il se trouve qu'au moment de la fécondation, j'avais un boulot ! Je me suis retrouvé dans une situation beaucoup plus précaire après. Dans mon raisonnement ce n'était pas gênant pour moi continuer à être père et tout ça. Par contre, j'ai caché à tout le monde – à mon père et à tout le monde du coup – que j'avais un enfant, pendant quatre ans ! Oui ! J'avais une conviction sur ma capacité affective émotionnelle à le faire [être parent]. Par contre, c'était ma conviction et j'étais beaucoup moins à l'aise à me représenter, à montrer, par rapport aux valeurs de ma famille. . . à leur dire « ce que je suis en train de faire est sensé ». Ce n'est pas du tout comme ça que ça aurait été pris. Ça n'allait pas ! [Aux yeux

de ma famille et en particulier de mon père] j'étais fragilisé : j'étais infoutu de faire le truc. Et de l'autre côté, Od n'était pas particulièrement demandeuse de cette heu. . . normalisation familiale ? (je ne sais pas comment te dire ça). Et ce n'était pas le sujet entre nous, de toute façon. Par contre, j'avais déjà décidé dans les mêmes 9 mois de grossesse que [prénom de l'enfant] porterait mon nom. . . enfin que [prénom de l'enfant] porterait aussi mon nom. Mais j'ai une trouille monstre de la réaction de mon père. Ce n'est pas une question de violence. Mais on ne se comprend déjà pas bien sur plein de choses que. . . je ne voulais pas en rajouter sur un sujet qui m'aurait vachement fait mal si on m'avait dit « t'es trop con ». En fait, la façon dont moi, je me le raconte, c'est que je me suis prouvé à moi-même qu'il y avait une continuité dans ce que je faisais, que j'étais vraiment un père et un papa. Et que j'étais là, assez souvent, assez longtemps, assez de moments pour dire « ben oui, c'est une histoire qu'on peut raconter [à mon père] ». L'histoire existait assez. Elle se racontait elle-même et par ailleurs, mes décisions se sont maintenues. Donc voilà ! [rire]

– [l'enquêteur] Qu'est-ce que tu veux dire par « un père et un papa » ?

– Ben, justement, dans ces conditions-là, le prologue, l'histoire de [prénom de l'enfant], la notion de paternité n'est pas que biologique seulement. Étant donné qu'on n'a pas un foyer commun, oui, tu peux être un « père, voilà, c'est marqué, c'est un état civil », mais ce n'est pas une identité émotionnelle pour toi ou pour l'enfant, pour autant.

– Concernant la peur d'annoncer l'arrivée de l'enfant à ton père ou à ta famille, est-ce que tu pourrais m'expliquer davantage ce que tu craignais ?

– Il y a une question de valeurs sur les projections, il y a une question de liens affectifs. Mon père comme beaucoup de gens de cette génération. . . Enfin, tu vois la chanson de Souchon « les papas des bébés sont nuls », ça ne te dit rien ? [. . .] « Les papas des bébés sont nuls, c'est pour ça que dans la nuit tous les bébés hurlent ». C'est-à-dire qu'il raconte un père qui travaille trop : « bisou pressé, baiser vite fait ». Et mon père il est à fond là-dedans, c'est quelqu'un qui a assuré sa. . . sa réussite matérielle, sociale. Avec énormément de, enfin. Ce qu'il y a c'est qu'on peut faire ça très bien et avoir aussi des liens affectifs très prononcés. Mon père n'a pas forcément su se lier avec nous, moi et mon frère. Euh, et du coup déjà, alors bon comment dire. Ma mère était morte quelques années avant que je rencontre Od, trois ans, quatre⁸⁸.

88 Nous voyons ici un rappel supplémentaire du lien récurrent, observable à travers les récits, de liens entre événements majeurs dans le parcours de vie et points de divergence (par rapport aux trajectoires standards) : ici, la décision de procréer s'articule entre autres au décès de la mère de Sébastien et l'approche de la quarantaine pour Od.

Donc j'avais, en famille il me manquait. . . [Mon père] n'était pas quelqu'un dont l'amour me paraissait. . . rassurant. Alors qu'il l'est en termes de responsabilités. C'est quelqu'un qui m'a appuyé financièrement, qui ne m'a jamais fait de coups pendables. Je n'ai pas une histoire horrible à raconter avec mon père, il n'y a rien. Mais il était manquant, quoi. Et par ailleurs, il a une conception de lui-même, de la réussite, de ce qu'est être une personne bien, où je reconnais des choses morales qui m'intéressent et d'autres où je trouve que c'est. . . S'il n'a pas su se relier avec moi, ça manque un petit peu de fond, donc du coup je suis vachement en opposition avec certaines de ses façons d'être. Il est très sportif. Il est dur au labeur. Et en plus, non seulement il bosse beaucoup, mais en plus il bosse bien ! C'est-à-dire qu'il arrive à obtenir pas mal de résultats, ça l'intéresse. Il fonctionne par défi aussi souvent, des choses comme ça. Et il a résolu des questions de rapports de forces, il s'est donné confiance en faisant des choses *réussies*. Moi, je me suis construit avec du complexe. Et du coup je pense que je. . . Je me suis euh. Je pense qu'en plus il avait un besoin de. . . *normes* – ce n'est pas le mot, mais euh. . . – [de] choses qui sont [de l'ordre] de la représentation sociale. Je ne voudrais pas résumer mon père à ça, je résume en quoi je m'oppose à lui ; ce n'est pas la même chose. Du coup, je n'ai pas fait tout pour être contraire, ce n'est pas la question. Mais ce que je faisais, ouais je n'aurais pas, je ne pouvais pas, je ne peux pas avoir son appui. Je ne l'ai pas eu sur beaucoup de choses là-dessus. Ce n'est pas facile à expliquer c'est vraiment une question de, je te dis je n'avais pas de boulot c'est vraiment ça qui a déterminé. De ce point de vue-là, il me manquait une médaille pour lui dire « écoute, ne t'inquiète pas, ce n'est pas forcément une. . . [un problème la paternité sans boulot et polyamoureuse] », non. À ce moment-là, dans ses grilles de lecture, ça faisait beaucoup de raisons de s'inquiéter et de juger l'histoire. . . [Hésitation] sentimentale qui était en train de se faire. Voilà. [. . .] Ce n'est pas tout à fait vrai pour tout le monde, mais, je le sais, de son côté de la famille, c'est une famille du Nord. Ils ne sont pas tous marqués catholiques en pratique, mais culturellement un peu. Il y a des conformismes du Nord qui sont forts. Enfin « du Nord », n'importe hein ; tu les trouves toujours [un peu partout]. Mais ils [les conformismes] s'appuient de façons différentes. Je pense que lui-même voulait – enfin voulait – plutôt *appartient* à ce système-là⁸⁹. Il est, voilà. Il ne m'a pas éduqué comme ça malheureusement. Enfin malheureusement. . . En fait, tout le reste de sa famille est resté dans le Nord. Et des boulots stables, des choses simples, voilà. Lui il a été un petit peu plus euh aventurier, aventureux. Donc on a beaucoup déménagé avec lui, il a quitté des jobs, alors qu'il avait des bonnes places assurées, par pur, comment dire,

89 Ici, nous voyons une marque, récurrente dans les discours, de la prise de distance réflexive par l'enquête à l'égard de *leitbilder* dominants qui animent le rapport au monde de personnes significatives de son entourage, nous y reviendrons en abordant d'autres fonctions et d'autres témoignages.

par volonté personnelle. C'est-à-dire qu'il ne voulait pas rester casé dans certains trucs, lui non plus, et euh. . . comment. Et puis, même dans la façon dont mes parents m'ont éduqué, on avait fait un gentil scepticisme face à la religion. Un peu de. . . Je pense que cette histoire-là m'a, comment dire. Ma mère ne se retrouvait pas dans la famille de mon père : elle n'y a jamais été à l'aise. Et je pense que du coup ils se sont racontés une façon d'être tous les deux, un peu euh. . . d'indépendance, d'une identité un petit peu excentrique. Pas tant que ça, finalement. Mais [. . .] avec toute l'époque soixante-huitarde, il y a quelques idées qui infusaient à ce moment-là. Et donc il y avait des petites choses qui s'inscrivaient dans cette histoire-là. Il y a un mélange à la fois de, pas d'excentrique ce n'est pas du tout le mot, mais de sortir un peu du moule. Mais en même temps, il y avait une part d'élitisme un peu. Voilà. Très sociable, hein. Il y avait un peu de sous. Il y avait une éducation intéressante culturellement. Il y avait une fierté de ça. Bon ce n'était pas grave, mais ça a construit un orgueil de la différence pour moi, que lui n'a pas eu. Enfin qu'il a créé dans d'autres circonstances et avec d'autres moules, et euh voilà. Donc je n'ai pas été éduqué comme lui, je pense. [. . .] Et donc cette histoire-là [ma paternité], ben. . . oui je n'arrivais pas à, je ne suis pas arrivé à raconter mon histoire *correctement* en [lui] disant « aie confiance ». Parce que justement aie confiance c'est quelque chose que j'aurais toujours voulu demander à mon père. Donc j'avais l'impression d'ajouter exprès des mauvaises raisons [de ne pas me faire confiance]. Et que lui il a un sens, pour le coup, *énorme* des responsabilités. C'est quelqu'un de, mais ce n'est pas rigide, c'est là, pour le coup, c'est là où ça exprime vachement son altruisme, qui euh. . . J'en ai fait autre chose moi, mais du coup je sais que je ne rentrais pas là-dedans. C'est-à-dire que [. . .] il est resté avec de très grosses difficultés de couple avec ma mère. Je pense qu'il est resté – c'est quelque chose aussi qui fait partie de mes difficultés – mais il est resté par sens des responsabilités aussi. On n'abandonne pas ce qu'on a construit, on n'abandonne pas quelqu'un à qui on a promis quelque chose. Il y a de l'amour aussi, mais pas au sens romantique du terme, bon ils étaient intimes mais euh. . . Je pense qu'il s'était donné des *devoirs*. Il a un sens du devoir, il le fait bien. Je vais dire par exemple. . . [. . .] il a acheté l'appart de ma grand-mère maternelle pour qu'elle puisse continuer à vivre dedans. Alors que, à la base, pour plein de raisons ma grand-mère et lui pourraient être plutôt fâchés. Il a une fidélité à ce qu'il fait là-dessus, qui est assez, enfin qui est une valeur dans laquelle je me reconnais un peu. Mais qui est une exigence. . . envers laquelle [à hauteur de laquelle] je n'arrive pas à répondre. [. . .] Enfin, à ce moment-là, je pensais que *son sens des responsabilités*, je ne pouvais y correspondre. Je n'avais pas de boulot, je n'ai aucun sens pratique, je ne sais pas cuisiner. Je me nourris, mais je ne cuisine pas. Euh, je n'ai pas des ambitions énormes dans plein de choses qui font que je m'étais dit ben, dans ce rôle-là il ne va pas comprendre et je vais être rejeté. Voilà, je ne voulais pas.

Ainsi, premièrement, Sébastien s'assure que les conditions nécessaires pour envisager personnellement la paternité sont réunies : (a) l'autonomie financière et le capital social de Od vus comme des ressources suffisantes au cas où il ne pourrait pas subvenir ; (b) la possibilité d'être vu comme un « père et un papa » (à la fois par Od et par son propre père) même dans le cas où il s'avérerait défaillant en tant que *breadwinner* ; (c) la possibilité de pérenniser sa propre liberté sexoaffective non exclusive et la possibilité de s'isoler.

Soulignons également dans ce témoignage une confrontation entre plusieurs interprétations du sens des responsabilités paternelles et différentes perceptions de l'identité-fonction de père qui s'entrechoquent. Ces perceptions nous semblent toutes socialement construites.

On voit également à l'œuvre dans l'extrait une transition culturelle qui s'effectue sur trois générations, entre la transmission des *leitbilder* de la paternité, décrits comme « catholiques », faits de « conformismes du Nord », simples, stables, assurés, et d'une attitude « responsable, face au sens du devoir », pour la génération des grands-parents de Sébastien ; puis la même, mais augmentée d'une note de désir d'émancipation ou d'épanouissement personnel (à condition d'accomplir tous ses devoirs par ailleurs), pour la génération des parents de Sébastien ; ces derniers semblent avoir intégré davantage d'individualisme, invitant la personne à se démarquer en particulier à travers la valorisation d'une culture du défi, de la compétition et du dépassement de soi pour la génération du père, adulte parent des années 1980 et 1990, et une prise de distance à l'égard de la religion ; puis vient la génération suivante avec Sébastien qui porte toujours un sens du devoir (accompagné, semble-t-il, d'une promesse d'échec face à l'exigence de réussite), qui s'invite à se démarquer en partie des usages de son père en centrant la paternité sur un rôle présentiel et affectif davantage qu'économique, laissant de côté la réalisation de soi par le dépassement et le défi.

On lit dans l'extrait que Sébastien fait siennes certaines des conceptions de son père, en même temps que l'enfant se conçoit ; adhérant à certains sous-*leitbilder* thématiques de la famille et en rejetant d'autres. L'imagerie biologique (se projeter comme géniteur) engage ainsi directement le social, avant même la naissance de l'enfant. Mais il est aussi frappant que sa vision affectueuse et égalitairement, voire inversement, genrée des rôles de père et de mère ne lui paraît pas être « la norme » (davantage représentée à ses yeux par les actions de son père), alors

qu'elle se rapproche de la vision d'une majorité des répondants de Lück *et al.* (2016) et d'une conception suédoise de la parentalité parmi les jeunes parents diplômés de la première moitié des années 2010 (Esping-Andersen & Billari, 2015 ; Goldscheider *et al.*, 2015). Tout se passe comme si, malgré une transmission intergénérationnelle de *leitbilder* familiaux qui se modifient de génération en génération, le *leitbild* égalitaire de Sébastien et Od ou le *leitbild* égalitaire de la génération des jeunes parents (29–40 ans) ne parvenait pas à s'imposer bien que socialement construit lui aussi.

Considérons à présent un troisième cas. La situation de Sophie combine à la fois des aspects de la situation de Laura et d'autres de la situation de Sébastien. À l'instar de Laura, elle présente une trajectoire sentimentale composée d'une succession de relations conjugales longues et courtes qui l'amène à l'approche de la quarantaine sans conjoint et habitée d'une préoccupation pour les aspects financiers d'une éventuelle vie de mère, sans homme. Comme nous allons le voir, Sophie véhicule un *leitbild* du rôle du père comme une personne à la fois pourvoyeuse d'un cadre économiquement sécuritaire et affectivement proche de l'enfant. Ces deux éléments vont la conduire à une solution différente de celle de Laura et de celle de Sébastien : se passer d'un partenariat sexoaffectif, sans se passer d'un père biologique et social. Voici des détails de son parcours. Vers l'âge de 29 ans, elle met un terme à une relation conjugale longue d'environ deux ans (qui succède à une autre ayant duré environ cinq ans, pendant ses études). Elle vit à l'époque à l'étranger. Elle s'y était rendue pour un contrat postdoctoral, puis a décidé de rester sur place, saisissant une opportunité d'emploi en entreprise. Elle ne ressent à l'époque pas l'envie de fonder une famille tout de suite. Cela lui semble d'ailleurs financièrement impossible sans dépendre d'un homme. Elle vit l'idée de devoir dépendre d'un homme pour fonder une famille comme une perspective angoissante. Premièrement parce que ses deux expériences de couple à long terme n'ont pas conduit à une situation qui lui paraissait convenable pour elle-même. Deuxièmement, parce qu'elle ne souhaite pas ressembler à sa mère ; elle porte en effet un jugement négatif sur la relation de ses parents (qui dure encore à l'heure de l'entretien) jugeant que sa mère est mariée à un homme qui n'est pas à la hauteur des qualités de cette dernière et qui est émotionnellement maladroit à son égard. Lorsque Sophie se projette dans l'avenir en s'imaginant avec un enfant et un homme dont elle ne souhaite pas dépendre, elle réalise

l'importance de disposer d'un logement dont elle serait propriétaire, peu importe sa situation conjugale ; elle disposerait ainsi d'une solution de repli qui lui donnerait le sentiment d'être avec un homme parce qu'elle apprécie sa compagnie et non parce qu'elle dépend de lui, étant donné sa condition de mère. Cette condition de propriétaire implique une certaine autonomie financière. Cela la motive à favoriser davantage sa carrière au cours de la trentaine, au détriment d'une vie de mère ou d'épouse. Son contexte professionnel étant en outre exigeant, l'entreprise mettant une pression importante sur les employés, elle se désinvestit progressivement de sa vie privée au profit du travail et de l'accumulation de fonds. L'entrée dans la trentaine correspond donc à la sortie d'une succession de déceptions sexoaffectives et au désir d'accumuler suffisamment de ressources pour ne pas dépendre d'un homme. Elle entre ainsi dans une période professionnellement très investie (elle a détaillé qu'elle travaillait alors « 70 heures par semaine » dans un secteur qu'elle a décrit comme « très compétitif »). Elle vit néanmoins difficilement sa solitude. Elle finira par être licenciée par son employeur à l'âge de 35 ans. Elle se retrouve alors célibataire sans emploi. Elle « repart à zéro », dit-elle, inquiète pour son avenir. Elle se tourne vers une carrière d'indépendante dont les revenus s'avèrent finalement confortables, mais irréguliers, au gré des missions en entreprise. Parallèlement, elle fait un usage plus intensif (« beaucoup », dit-elle) de sites de rencontre qu'elle utilisait occasionnellement depuis 1999, cherchant alors à s'imposer un rythme d'une rencontre toutes les deux semaines ; espérant trouver le personnage idéal ou, à défaut, pallier momentanément la solitude. Mais, convoitée par des hommes mariés, repoussée pour la première fois par des hommes célibataires, ou encore confrontée à des hommes plus intéressés par des relations sexuelles que par une relation « à construire », dit-elle, elle passe de déception en déception et finit par faire aveu d'impuissance. Elle se résout progressivement à faire le deuil de la rencontre avec « le bon » partenaire : celui qui lui paraît idoine pour fonder une famille, qui est subjectivement ressenti comme se situant à la hauteur de son propre niveau à elle et « qui a l'intention de s'engager », dit-elle, dans un couple pérenne, corésident et coparental⁹⁰. Approchant de la quarantaine, le désir d'enfant se fait

90 Cf. Bozon & Héran, 2006 au sujet de l'homogamie et Wauthier 2015 au sujet de l'évolution récente des fonctions sociales de la formation du couple.

progressivement plus pressant que le désir de trouver un partenaire⁹¹. Elle investit les possibilités d'engendrer et élever un (voire deux) enfant(s) seule. Après avoir envisagé une variété de possibilités (acquisition de sperme auprès d'une banque danoise⁹², sperme offert par un ami. . .), une conversation avec une amie la confronte à la question de l'identité du père et du récit à raconter à l'enfant. Elle écarte donc ces possibilités. Elle réalise qu'elle préfère pour son enfant un père identifiable, d'une part, et qui serait présent durant la croissance de l'enfant, d'autre part. Elle justifie ces préférences à la fois pour le côté pratique, financier et présentiel de la paternité et pour que son enfant connaisse son père, considérant l'absence d'un père ou qu'un doute ou secret sur son identité pourrait être dommageable pour la psychologie de l'enfant. Elle mobilise dès lors la plateforme *www.co-parents.fr*. Après avoir parcouru de nombreuses annonces et profils et après quelques échanges à distance avec quelques candidats, elle fait la connaissance d'un homme marié, vivant en couple homosexuel, né en 1980, détenteur d'un diplôme de Master en droit et cadre moyen de la fonction publique. Sophie et lui s'assurent, à travers des échanges et entrevues répétés, de la compatibilité de leurs intentions de coparentalité et de leurs visions de l'avenir. Puis, ils décident ensemble d'engendrer un enfant (usant de ladite « insémination artisanale »). En prenant la décision d'engendrer un enfant avec cet homme, Sophie dit se sentir libérée du stress et de l'urgence de rencontrer quelqu'un. Elle est alors âgée de 39 ans. Elle explique ci-dessous comment elle a été amenée à choisir l'option de la coparentalité (biologique, légale et sociale) sans la conjugalité sexoaffective ni résidentielle :

À un moment donné, l'envie d'enfant a dépassé l'envie d'avoir un partenaire. . . enfin surtout le ras-le-bol de choses qui ne marchaient pas [succession de relations sexoaffectives décevantes avec des hommes]. [. . .] Je suis passée par beaucoup de stades de réflexion. Je me suis dit « tiens, qu'est-ce que

91 Cf. (Hertz, 2006) pour l'analyse de situations analogues, aux EUA au début des années 2000.

92 Les banques de sperme danoises offrent la possibilité aux donneurs de sperme de laisser ou non l'enfant connaître leur identité, une fois atteint l'âge de sa majorité ; tandis que les banques d'autres pays comme l'Espagne, l'Allemagne ou la Belgique n'offrent pas cette possibilité, le législateur de ces pays imposant une anonymisation complète et pérenne des fournisseurs des banques à l'égard des receveuses (le corps médical se réservant un droit d'accès au dossier médical du donneur au cas où cela s'avérerait nécessaire pour soigner certaines maladies de l'enfant à l'avenir).

je vais faire ? » Je me suis dit que ça pourrait aussi être intéressant de créer une communauté de mamans, je n'étais pas du tout contre l'idée que si une autre maman fait un enfant seule, eh ben, de l'élever ensemble. Parce que c'est un challenge ! Tout à fait seule, ce n'est pas évident. Ça me faisait un peu peur. Parce que, bon, il y a toute la responsabilité : on est responsable matériellement, physiquement, émotionnellement. [...] je travaillais environ 70 heures par semaine. Mes parents m'avaient dit qu'ils ne pourraient pas m'aider. Je gagnais à l'époque [1,33 fois le salaire moyen de son pays de résidence], avec la crèche, la nounou et tout ça, ça me semblait compliqué. . . même si je sais qu'il y en a qui vivent avec moins que ça. Après, je me suis lancée comme indépendante. J'avais plus le temps, mais c'était plus risqué aussi : il faut trouver des clients, stabiliser une clientèle, etc.

Après avoir évoqué comme freins à la procréation l'incertitude financière, d'une part, et le fait de ne pas pouvoir compter sur l'appui de ses propres parents, d'autre part, elle ajoute :

– Et puis l'autre aspect c'est que je n'ai pas réussi à rencontrer l'homme que j'aime et qui m'aime et avec qui on a envie de faire des enfants.

– [L'enquêteur] Ça aurait été bien ça ?

– Ben, écoute, oui, oui, ça aurait été bien.

– [L'enquêteur] Ça aurait été mieux ?

– Écoute aujourd'hui, je ne peux pas te dire oui, parce que j'ai [nom de l'enfant] et que c'est le petit garçon le plus magnifique au monde. Donc, non. Mais tu m'aurais posé la question avant que je ne tombe enceinte de lui, je t'aurais répondu oui, évidemment. C'est. . . L'objectif n'était pas nécessairement de fonder cette famille atypique. Mais, cela dit, aujourd'hui je la porte un petit peu comme un badge d'honneur [cette famille] ! Je suis vraiment contente de l'avoir fait. Je suis fière de moi d'avoir pu surmonter cet obstacle. . . Parce que j'en vois beaucoup autour de moi des femmes un peu plus âgées que moi qui sont un peu aigries parce qu'elles n'ont pas pu avoir d'enfant. Elles viennent parfois me voir et me disent « moi aussi j'y ai pensé, je ne l'ai pas fait et aujourd'hui je le regrette ». Je suis fière aussi parce que quand on voit le nombre de divorces qu'il y a dans la société, la réalité c'est que, déjà, la plupart des parents élèvent déjà leurs enfants en coparentalité. Sauf qu'ils le font avec une base qui est un peu. . . plus difficile que la nôtre, parce qu'il y a tout ce poids du couple raté. Et au fond, peut-être que demain, ce que j'ai fait, ce sera la norme. Peut-être que demain on vivra avec des parents d'un autre côté et puis les histoires d'amour de l'autre.

Plus tard dans la discussion :

– [L'enquêteur] Comment se passent les relations avec les voisins et le staff de l'école, par exemple ?

– [Mon parcours vers la maternité] je trouve que c'est une belle histoire. Je ne suis pas gênée. Et si tu as un problème avec les homosexuels, he ben c'est *ton* problème. Et, c'est très étonnant, mais les gens sont plus choqués par le côté réfléchi : par le fait que le papa soit un ami homosexuel que j'ai choisi. Si j'étais tombée enceinte en boîte de nuit et que j'avais décidé de garder l'enfant, ça, ce n'est pas du tout choquant. Mais le fait d'aller trouver un papa et de faire ça de façon planifiée, réfléchie, etc. ça choque parfois les gens. Je trouve cela très étonnant. Parce que je me dis fondamentalement que j'ai fait un choix pour le mieux pour mon enfant. Et les gens auraient trouvé plus naturel que je couche juste avec un mec comme ça ? ! Tout ce côté réfléchi et planifié surprend parfois.

On remarque premièrement dans son témoignage que sa conception initiale du contexte propice à l'engendrement (ou *leitbild* d'engendrement) semble se composer des éléments de sens suivants. Il s'agit d'abord idéalement de rencontrer un homme vis-à-vis duquel elle ne serait pas financièrement dépendante ; qui soit à la hauteur de ce qu'elle valorise à son propre sujet (essentiellement, le niveau d'études, la source de revenus et le niveau culturel) ; qui dispose de certaines qualités relationnelles et communicationnelles dont visiblement son propre père n'était pas suffisamment pourvu à ses yeux à l'égard de sa mère. Il s'agit en creux de ne pas ressembler à sa mère et de se départir du *leitbild* traditionnel des épouses dépendantes de leurs maris au point de nuire à l'épanouissement personnel des premières. Deuxièmement, on constate qu'elle considère que correspondre à cette norme fait *épreuve* (« un obstacle à surmonter », dit-elle), dans le sens accordé à ce terme par Martucelli (2006). Troisièmement, ne parvenant pas à concrétiser ses propres aspirations, elle procède à un réajustement cognitif et dessine un nouveau *leitbild*, hétérodoxe. L'horloge biologique avançant, elle envisage une série de possibilités de modalité d'engendrement et de vie parentale. Elle adopte une attitude réflexive en quête d'une solution adaptée pour construire une alternative cognitivement cohérente à un ensemble de représentations sociales. Par exemple, à ses yeux, le divorce est une expérience habituellement négative et de plus en plus fréquente ; ou encore, le bien-être de l'enfant et ses conditions d'existence importent davantage que la qualité de la relation sexoaffective entretenue entre partenaires de couple. Il importe également

pour Sophie que son enfant ait un père dont il connaisse l'identité et qu'il puisse côtoyer régulièrement. Cela écarte d'emblée à ses yeux l'éventualité d'un donneur de sperme anonyme ou secret. Quatrièmement, on constate également dans son parcours comment l'instabilité moyenne des couples se conjugue à l'instabilité moyenne du marché de l'emploi pour retarder l'âge au premier enfant. Sophie pense d'ailleurs que nombreuses sont les femmes qui ne font pas d'enfants pour ces raisons. Enfin, cinquièmement, on constate dans le récit de Sophie qu'elle trouve étrange la réaction des gens qui considèrent davantage choquant de faire des choix réfléchis et rationnels au sujet de la conception et de l'avenir de l'enfant que de faire un enfant avec un inconnu rencontré dans une boîte de nuit. Ainsi, elle comprend que des conceptions communément répandues s'opposent aux siennes. Dans son univers cognitif, la valorisation de l'épanouissement personnel, le droit à vivre sa propre sexualité (peu importe que celle-ci soit homosexuelle), la valorisation du choix rationnel et de l'attitude réflexive à l'égard de traditions qui pourraient s'avérer nuisibles pour le bien-être de l'enfant ou pour l'épanouissement du parent (ou des femmes) sont positivement connotées et s'opposent à un groupe de représentations négativement connotées non précisées dans son discours, mais associées à l'idée qu'un enfant est une chose qui arrive avec un homme (hétérosexuel), peu importe que l'enfantement se passe de manière réfléchie ou non.

Féminisme : se libérer des hommes pour la fonction reproductive

Sophie, évoquée ci-dessus, accorde de l'importance à son émancipation financière, souhaitant ne pas avoir à dépendre d'un homme pour élever un enfant. Elle ne mobilise pas explicitement le terme « féminisme » dans son discours. Aucune informatrice n'a mentionné que le développement de la pilule contraceptive (certes, mise au point par un homme : le Dr Gregory Pincus en 1956) a été financé par une femme, Katherine McCormick, et suscité notamment par l'activiste féministe du contrôle des naissances Margaret Sanger. Cette dernière est à l'origine de l'ouverture de la première clinique destinée au contrôle des naissances des EUA en 1916. Elle a fondé en 1921 *The American Birth Control League* qui deviendra en 1942 *Planned Parenthood*, équivalent états-unien du planning familial

(Katz, 2001). Elle-même influencée par l'activiste anarcho-féministe Emma Goldman, une des préoccupations de Sanger était « *the right of every woman to be "absolute mistress of her own body."* » (Katz, 2001, p. 234). Ainsi, d'un certain point de vue, toutes les femmes (et tous les hommes) qui bénéficient des avantages technologiques qui permettent le contrôle des naissances, profitent des progrès institués par ces personnalités féministes de la première moitié du 20^e siècle. Le fait que ces pratiques soient entrées dans les usages communs ne donne plus l'impression aux usagers contemporains des moyens de contraceptions féminins de faire œuvre féministe.

Plusieurs informatrices en revanche assument clairement une position féministe (à la fois dans le champ de la parentalité solo et du polyamour). Citons par exemple le cas de Martine dont les intentions d'émancipation à l'égard des hommes prennent une part importante dans l'engendrement de son enfant. Au début des années 1970, Martine perçoit le couple (hétérosexuel) comme une contrainte. Elle désire néanmoins concevoir un enfant qu'elle envisage d'élever seule. Elle sait qu'elle aura besoin pour cela d'un homme qui se départit de cette connexion socialement construite entre engendrement et perceptions dominantes de la paternité. Elle explique alors son projet à plusieurs hommes de son entourage (issus des groupes d'intellectuels, d'artistes et d'étudiants anarchistes, écologistes et progressistes qu'elle fréquentait alors). Elle a ainsi des rapports sexuels avec plusieurs d'entre eux sur une période relativement courte, de manière à être elle-même incertaine de l'identité de l'homme duquel provient le gamète impliqué dans l'engendrement de son enfant. Une fois enceinte, ce nouveau statut lui permet d'obtenir une bourse subsidiant ses études ; cela lui permet ensuite de louer une chambre dans une maison communautaire féministe non mixte occupée entre autres par d'autres jeunes mères célibataires. Grâce au stratagème procréatif, à sa bourse d'études et à la colocation solidaire de jeunes mères solos, Martine parvient à s'émanciper non seulement du mot d'ordre couple, mais également de la dépendance, indésirable à ses yeux, qui la liait à son père ou à d'autres hommes qui se destineraient à faire d'elle une épouse. Un an et demi plus tard, elle migre vers un autre pays européen pour rejoindre une communauté de vie alternative. Trois ans après, elle quitte déçue l'expérience communautaire, mais ne retournera jamais dans son pays d'origine. Lorsque l'enfant atteint l'âge de la majorité et souhaite connaître l'identité de son géniteur masculin, les sciences du vivant et de la génétique ont fait des

avancées importantes et des entreprises privées proposent de mettre cette expertise au service de consommateurs individuels ou institutionnels. À la demande répétée de son enfant, Martine lui indique finalement trois géniteurs probables. Un examen génétique identifie un de ces hommes avec une probabilité de paternité biologique s'élevant à plus de 99 %. Ce dernier reconnaît alors officiellement l'enfant qui porte à présent son nom de famille. Martine a vécu cette situation comme une réussite et un échec, à la fois. C'est une réussite parce qu'elle est finalement parvenue, non sans difficultés matérielles et psychosociales, à élever seule un enfant. C'est un échec parce qu'il y a finalement une reconnaissance sociale établie de la paternité, ce qui nie en quelque sorte le travail d'une vie : le projet émancipateur de Martine. Il y a de multiples façons d'interpréter cette situation d'un point de vue socioanthropologique. L'une d'entre elles est de souligner que les forces de socialisation à l'œuvre au cours de la croissance de l'enfant ont été supérieures aux efforts de Martine pour que son enfant se passe de l'idée d'un père. Pour rappel, les enfants *nas* ne sont pas préoccupés par l'identité d'un père ni par le concept de paternité, nous rappelant qu'il s'agit d'une construction sociale. Mais le vain effort de Martine nous rappelle aussi que les forces sociales à l'œuvre dans la socialisation des enfants dépassent le strict cadre des interactions parents-enfants et, a fortiori, les intentions du ou des parents. Les exemples de Laetitia, Sébastien et Sophie, ci-dessus, montrent également que ces forces sociales ne portent pas un message univoque lorsqu'il s'agit de définir le rôle ou l'identité d'un père ou d'une mère ou encore la façon de concevoir les enfants, ce qui, à notre avis, n'est pas sans conséquence sur la diversification des formes familiales ; nous y reviendrons dans la discussion, au chapitre 12.

Entre 2013 et 2015, dans d'autres villes de notre aire géographique, Laura (23 ans à la naissance de l'enfant, *cf. supra*) et Aurélie (36 ans, *cf. infra*) constatent leur grossesse respective à la suite d'un rapport sexuel involontairement procréatif. Les premières semaines de grossesse sont mises à profit pour envisager leur propre maternité et faire de leur situation un projet de leur vie. Pour Laura, le parcours parental qui s'ensuit se réalise *avec* le géniteur, mais sans faire couple ; son partenaire d'un soir s'étant finalement engagé dans la reconnaissance administrative et la prise en charge de l'enfant à temps partiel, Laura et le père biolégal de son enfant ayant emménagé dans deux bourgades voisines entre-temps. En revanche, pour Aurélie, le parcours parental qui s'ensuit se réalise *sans*

le géniteur ; son compagnon éphémère ayant refusé de devenir père et la relation sentimentale s'étant rompue avant le terme de la grossesse. Aurélie assume donc seule et de bon gré la responsabilité et la prise en charge de l'enfant. Bien que le cas d'Aurélie puisse faire penser à un abandon ou à un « père défaillant », elle explique plutôt qu'elle n'aurait de toute façon pas voulu du père biologique comme père social de l'enfant et elle affirmera hors micro qu'au fond, avoir un enfant seule est ce qu'elle a toujours désiré. Ainsi, la banalisation des technologies procréatives et contraceptives (et des idées féministes que ces technologies et services transportent), d'une part, ainsi que la nature gestationnelle de l'organe génital féminin d'autre part, participent dans une certaine mesure à tenir à bonne distance le partenaire masculin connu ou inconnu de la vie postnatale, augmentant d'autant la possibilité de déconjugaliser la fonction procréative.

Conclusions sur la question de la procréation

En comparaison à la première modernité (1860–1960), une chose fondamentale a changé : le contrôle accru des femmes de leur propre fécondité. On attribue souvent ce phénomène à la banalisation de la pilule contraceptive et des dispositifs intra-utérins (DIU), que nos informatrices utilisent d'ailleurs à leur guise (combiné ou non à l'usage du préservatif masculin). Il faut, nous semble-t-il, ajouter d'autres causes à cette situation : les législations favorables à l'avortement (qui se passe désormais dans un contexte médicalement favorable aux femmes), l'éducation systématique des adolescents à la biologie de l'engendrement à travers l'instruction scolaire obligatoire, l'autonomisation financière des femmes (accès au marché du travail et possibilité d'accumuler et dépenser de l'argent pour elles-mêmes à travers un compte en banque personnel) et des prestations publiques (planning familial) destinées à accroître le contrôle de leur propre fécondité. À partir des années 1970, le contrôle de la fécondité des femmes se trouve plus que jamais entre leurs propres mains (Hertz, 2006 ; Segalen & Martial, 2013 ; Servais, 2014). Cet état de fait change immanquablement l'équilibre entre le poids (social et biotechnologique) de l'implication masculine et celui de l'implication féminine à l'égard de la procréation. Il s'agit là de constatations banales et documentées en sociologie de la famille. Le point sur lequel nous souhaitons insister au regard

des données de terrain, c'est que ces éléments participent à la déconjugalisation de la fonction reproductive, à bas bruit le plus souvent, et que cette déconjugalisation possible de la fonction reproductive participe à réduire la solidité et la cohérence cognitive du *leitbild* dominant de la famille, à mesure que ces moyens de contrôle sont répandus, faciles d'accès, discutés entre pairs, communiqués dans les médias, etc. Sur ce terrain-ci au moins, les conceptions concernant la procréation permettent aux acteurs d'opérer un *distinguo* entre la conjugalité et la procréation. La diversité de ces situations reproductives et le fait que la fonction reproductive de la formation d'un couple perde son caractère d'évidence prennent davantage d'intérêt dans leur conjugaison à d'autres fonctions qui peuvent elles aussi être déconjugalisées comme nous le verrons dans les sections qui suivent.

En somme, on constate sur le terrain que la diversification des modalités relatives à la fonction procréative est liée à un ensemble de représentations et de convictions concernant la fabrication des humains et les rôles socialement construits qu'elle engage. Pour les enquêtés, la mise en œuvre de la fonction procréative apparaît dépendante de la capacité à adopter une posture critique et réflexive à l'égard de ce qui est tenu pour su ou allant de soi dans ce domaine. On s'aperçoit, à l'écoute des enquêtés et de certains informateurs, que l'engendrement fait intervenir des valeurs relevant tantôt du « catholicisme », du « sens du devoir », de « la fidélité » tantôt du « féminisme », de l'« individualisme », de la « liberté ». Ces valeurs justifient des projets qui sont imaginés au départ de connaissances et de représentations au sujet de la biologie de l'engendrement ; ces projets se pensant parfois conjointement à des conséquences spontanées de la sexualité récréative. La cohabitation de valeurs et représentations divergentes questionne les rôles traditionnels parentaux (genrés ou dé-genrés). Ensemble, ces logiques, perçues comme traditionnelles ou novatrices, contribuent ou incitent à la déconjugalisation de la fonction procréative ; si bien que des personnes qui engendrent ensemble un enfant ne sont pas nécessairement habitées par les mêmes *leitbilder* de la procréation. Les récits des parcours procréatifs font apparaître un écart entre les représentations et *leitbilder* dominants et leurs variantes produites par des acteurs qui mobilisent des éléments de sens socialement construits, eux aussi. Le fait de ne pas adhérer aux mêmes *leitbilder* sur une chose aussi socialement engageante que la procréation favorise l'émergence de conflits, ou du moins une nécessité d'opérer des réajustements cognitifs entre intervenants. La confrontation idéale peut prendre forme non seulement avec le

ou les partenaires procréatifs, mais aussi dans les interactions familiales, de voisinages, intergénérationnelles, institutionnelles et professionnelles, concernant la procréation. Parmi les gens de la même génération, voire de la même classe sociale, différents *leitbilder* coexistent et se font parfois concurrence, en termes de légitimité.

On constate également que la question de l'engendrement dans le contexte contemporain s'articule à un ensemble de dispositifs procréatifs et contraceptifs matériels. Ces dispositifs sont, pour la plupart, accessibles au plus grand nombre et promus par le corps médical et des organes de santé publique. Certains dispositifs sont interdits dans certains pays⁹³. Mais les résidents de ces pays, forts d'une liberté de mouvement mécaniquement et administrativement accrue ces vingt dernières années, se rendent relativement aisément dans des pays voisins afin de contourner ces interdictions (pour une IVG ou une PMA, par exemple). Parmi nos enquêtés et nos informateurs, des Suisses et des Français se sont récemment rendus en Belgique, au Luxembourg ou en Espagne, à cet effet ; une Belge s'est aussi rendue en Angleterre dans les années 1970 pour une IVG. Effectuer ces voyages n'est pas que l'occasion de bénéficier d'un cadre sanitaire de niveau médical pour procéder à des gestes procréatifs ou abortifs ; il s'agit aussi d'alibis pour opérer discrètement, à l'insu de certaines personnes de l'entourage (collègues et voisins, typiquement), sous prétexte de vacances, de voyages d'études ou de déplacements professionnels. On constate en outre que les trajectoires procréatives des acteurs font également intervenir des technologies et des usages répandus qui n'ont a priori pas été inventés pour avoir un impact sur cette question : la seringue, les technologies numériques d'informations et de communication, les réseaux ferroviaires, routiers et aériens, etc.

In fine, un ensemble de technologies et d'institutions directement pensées pour le domaine de la fécondité (préservatifs masculins, contraceptifs féminins hormonaux et DIU, test HIV, procréation médicalement assistée, cliniques de fertilité, interruptions volontaires de grossesse médicalisée, des dispositifs législatifs, l'instabilité du marché de l'emploi,

93 Au moment où nous écrivons ces lignes, l'appareil législatif français vient d'autoriser l'accès à la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, y compris les femmes seules et les femmes en couple lesbien, s'alignant sur des positions juridiques que la Belgique et le Luxembourg avaient prises environ une décennie plus tôt.

des aides publiques à la parentalité. . .), un ensemble de technologies pensées pour autre chose que la procréation (TIC, vols à bas prix. . .), ainsi qu'un ensemble de représentations socialement construites, répandues et parfois concurrentes (visions traditionnelles de la famille, religion, sens du devoir, sens des responsabilités parentales, conception affective du rôle du père, autonomie financière de la mère, féminisme, épanouissement personnel, recherche de l'homme idéal et du contexte idéal pour élever l'enfant, pulsion inexplicable et persistante de se reproduire, perception de l'homme présent au quotidien comme élément superfétatoire, voire négatif, à l'engendrement) favorisent ensemble l'apparition de parcours de vie où la fonction procréative se trouve déconjugalisée, le plus souvent volontairement, consciemment, de gré ou de manière assumée par soi-même et un ensemble de personnes significatives.

Chapitre 7 Déconjugalisation de la protection et de la socialisation des enfants

Après avoir porté notre attention sur la question de la procréation, nous nous centrons dans ce chapitre sur la fonction de protection et de socialisation des enfants. Nous passerons en revue les spécificités de la prise en charge des enfants mise en œuvre par notre échantillon. Une fois encore, notre analyse portera sur des aspects matériels impliqués dans la réalisation de cette fonction : intervenants humains, technologiques et institutionnels. Elle portera ensuite sur la mise en évidence d'aspects idéels : notions, concepts et *leitbilder* variés portés par les enquêtés et quelques informateurs, éventuellement en conflit avec une certaine *doxa*.

Ce chapitre n'a pas comme préoccupation d'évaluer la « qualité » des pratiques de parentalité. D'autres travaux ont mis en évidence que la qualité des relations que les parents *caregivers* entretiennent entre eux et avec leur environnement social (apaisée ou conflictuelle, anxiogène ou réconfortante) contribuent au bien-être, à l'équilibre psychologique et aux capacités développementales de l'enfant davantage que l'orientation sexuelle des parents, le mode procréatif ou la configuration domestique mise en œuvre par ces derniers (c'est-à-dire le nombre d'adultes cohabitants à temps plein ou à temps partiel avec les enfants) (Black, 2006 ; P. Cohen, 2014 ; Golombok, 2000 ; Knight et al., 2017 ; Pallotta-Chiarolli, 2006 ; Sheff, 2014 ; Wise, 2003).

“The findings of these reviews reflect a broader consensus within the fields of family studies and psychology. It is family processes (e.g. parenting quality, parental wellbeing, the quality of and satisfaction with relationships within the family), rather than family structures (e.g. the number, gender, sexuality or cohabitation arrangements of parents), that make a more meaningful difference to children's wellbeing and positive development” (Knight et al., 2017)

Pour rappel, l'objectif de cette recherche-ci est la mise en évidence des aspects sociologiques de la diversification des formes familiales et non l'évaluation de la pertinence ou de la qualité des relations parents-enfants. Notre question est développée dans ce chapitre à travers le prisme

des modalités de nos enquêtes au sujet de leur façon d'assurer la protection et la socialisation des enfants dont ils ont la charge.

Pour commencer, voici davantage d'explications concernant le cas de Sandrine que l'on peut désormais aisément contextualiser dans sa complexité. Comme évoqué dans le compte-rendu de son témoignage, les enfants de Sandrine se trouvaient protégés et socialisés, à l'époque de notre entretien, grâce à l'intervention de différentes personnes, dispositifs et institutions. Parmi les personnes que nous avons pu identifier sur le terrain et dans les discours, Δa , le père biologique, légal et social des enfants de Sandrine prend lui-même leurs enfants en charge la moitié du temps, depuis la séparation de Sandrine et Δa . Pour Sandrine, cela s'est traduit par une réduction d'une partie des tâches parentales (par exemple, la lessive des vêtements des enfants, la préparation de leurs repas ou l'assistance dans les travaux scolaires s'en est trouvée réduite). Les informations dont nous disposons au sujet de la vie domestique et sexoaffective de Δa sont lacunaires. Mais nous savons de Sandrine qu'il vit seul. La séparation s'est donc peut-être traduite pour lui par un investissement supérieur dans ce type de tâche⁹⁴. Rappelons que la Figure 8 illustre entre autres le mouvement pendulaire des enfants et que la Figure 9 représente les trajets réguliers de Sandrine, situant entre autres l'école des enfants.

D'autres personnes que Δa et Sandrine sont investis dans la protection et la socialisation des enfants de Sandrine, en particulier depuis leur séparation et plus encore depuis sa découverte de la communauté polyamoureuse. Centrons-nous d'abord sur Δb , partenaire corésident de Sandrine. Bien qu'il s'investisse moins que Δa et que Sandrine en termes d'interactions pédagogiques et ludiques et d'investissement dans les tâches parentales, il est néanmoins présent dans le quotidien des enfants (lorsque les enfants sont chez lui) : il leur fait à manger, il offre des cadeaux aux anniversaires, il garde les enfants lorsque Sandrine sort, etc.⁹⁵. Δb finance aussi une part significative du logement des enfants de Sandrine. C'est-à-dire que, dans la mesure où il est propriétaire (en remboursement d'emprunt)

94 Nous ne disposons pas d'informations sur la façon dont Δa gère les tâches ménagères chez lui. Nous supposons que le départ de Sandrine a fait apparaître le travail « invisible » accompli par elle par le passé, soit parce qu'il a dû l'accomplir lui-même ou demander à une ou plusieurs autres personnes de la faire (typiquement, une femme de ménage rémunérée, une grand-mère. . .).

95 Nous tenons ces informations de Sandrine.

de la moitié de la maison que Sandrine et lui ont fait construire, et dans la mesure où cette maison héberge à mi-temps les enfants de Sandrine, Δb finance un quart de la structure d'hébergement des enfants engendrés par Sandrine et Δa (et dont eux seuls sont reconnus légalement responsables). Ensuite, Sandrine mentionne Om : une amie rencontrée dans les groupes de *self-help* polyamoureux. Om est en incapacité de travail pour maladie chronique. Elle vit en ménage monoparental (à garde partagée). Elle habite à moins de vingt minutes de trajet de chez Δb & Sandrine. Om et Sandrine s'entraident en gardant régulièrement les enfants l'une de l'autre. Leurs enfants se connaissent, se sentent proches et s'entendent très bien (*dixit* Sandrine, information recoupée auprès d' Om). Sandrine et Om ont indiqué à leurs enfants respectifs de considérer Om et Sandrine comme des figures d'autorité équivalentes. Enfin, nous avons constaté en observation directe au domicile de Sandrine un troisième intervenant à la présence duquel les enfants semblaient accoutumés et à l'égard duquel ils interagissaient en confiance : Δc , partenaire sexoaffectif principal, mais non cohabitant de Sandrine. Celui-ci a interagi sous nos yeux avec les enfants de Sandrine de manière ludique et attentionnée, en les aidant à faire des devoirs ou en mettant la table avec eux ou pour eux, par exemple. Au sujet de « l'aide à la parentalité » que Sandrine reçoit de la part de ses partenaires sexoaffectifs, Sandrine dit ceci en se référant d'abord à Δc :

[C'est] pour m'aider moi, pas pour les enfants [en eux-mêmes]. Quand j'ai un trop plein, lorsque je fais à manger et qu'en même temps j'ai trop de trucs, il [Δc] s'occupe un peu d'eux. Il a même une fois été les conduire à l'école, un jour où je devais partir. Du coup, il participe quand même. Il m'aide quand j'ai des questions pédagogiques, Δd . . . Enfin, tous les trois m'aident [Δb , Δc et Δd]. Δc se sent forcé de faire attention aux enfants, je crois, même si au fil du temps il a acquis une certaine tendresse. [Sandrine]

Δd est un autre amoureux de Sandrine. Il travaille dans le secteur de la jeunesse et aime le contact avec les enfants. Il vit à plusieurs centaines de kilomètres de chez Sandrine. Néanmoins, il a séjourné quelques jours chez elle à une ou deux reprises sur l'année.

Sur base des échanges personnels que nous avons eus avec Δc , recoupsés par le témoignage de Sandrine, nous avons perçu Δc comme une personne *childfree* (Debest, 2012 ; Gotman, 2017b ; Gotman & Lemarchant, 2017), c'est-à-dire une personne qui n'a pas d'enfants et ne souhaite pas en avoir. Il précise (lors d'une conversation en ligne bilatérale) :

Je n'ai jamais voulu cette responsabilité [avoir des enfants]. Je tiens trop à ma liberté. Avoir un enfant est une énorme responsabilité qu'il ne faut pas prendre à la légère et je ne me suis jamais senti prêt. Et puis il faut une structure [la famille ou autre] autour des enfants à laquelle je ne me suis pas senti prêt d'adhérer. [Ac de Sandrine, extrait de communication personnelle en clavardage]

Outre ces hommes et femmes qui gravitent régulièrement autour de Sandrine et qui contribuent aux fonctions de protection et socialisation des enfants, il faut mentionner certains *workaways* dont une des conditions d'hébergement était de contribuer à garder les enfants. Enfin, la mère de Sandrine garde occasionnellement les enfants de Sandrine ; mais, 45 minutes de trajet séparant les deux résidences, il est logiquement plus contraignant pour Sandrine d'aller les y déposer et les y rechercher dans la même soirée, par exemple, que de faire appel à Δb , Om ou le *workaway* ; d'autant que ce type de problème ne se pose que lorsque c'est au tour de Sandrine de garder les enfants, vis-à-vis de Δa . Ainsi, à partir de la séparation de leurs parents, les enfants de Sandrine ne sont pas passés d'une famille conjugale à une famille recomposée, ni à deux familles monoparentales. Ils circulent au contraire dans un réseau protecteur et socialisant composé d'une variété de personnes qui gravitent autour d'eux parce que ces dernières sont liées à différents niveaux à Sandrine et à Δa (dont nous ignorons qui il fréquente précisément qui s'impliquerait dans des fonctions parentales). D'un point de vue égocentré, ce réseau de protection et de socialisation constitue un support qui permet à Sandrine de libérer du temps et de l'énergie pour rendre possible son investissement dans sa vie culturelle et ses relations sexoaffectives plurielles. Sachant par exemple qu'elle partage les mêmes activités culturelles que Δa , il arrive qu'ils souhaitent tous les deux être libérés aux mêmes dates ; elle peut alors compter sur un réseau d'appoint gratuit qui se compose de personnes vivant à domicile ou proche de son domicile (Δb , Om , un *workaway*) et de sa mère (à condition de se rendre jusque chez elle). Ce réseau est également une contrainte, car il exige de tenir compte dans les négociations d'un ensemble plus vaste de personnes impliquées chacune dans un ensemble de contraintes personnelles. Néanmoins, sur le terrain, il nous paraît que Sandrine ne dispose de pas moins d'aide, pour à la fois s'occuper des enfants et disposer de temps pour elle-même, que si elle était en situation de couple monogame pérenne cohabitante.

Pour être réalisable, ce réseau d'intervenants dans les fonctions de socialisation et de protection des enfants repose sur un ensemble

d'éléments idéels socialement construits (bien que pas nécessairement dominants dans le domaine de la parentalité) et d'éléments matériels largement répandus dans la société contemporaine. Parmi les éléments matériels, le réseau de protection et de socialisation des enfants de Sandrine repose sur un ensemble d'institutions et de réalisations matérielles, d'outils et de technologies, dont certains n'ont pas spécifiquement été inventés pour la prise en charge des enfants. Abordons premièrement la question du bâti résidentiel et de son articulation à l'organisation publique de l'instruction des enfants, d'une part, et à la conception dominante de ce que devrait être une relation conjugale, d'autre part. On se souvient que Sandrine a exprimé qu'elle aurait préféré partager en permanence le foyer de ses enfants plutôt que se retrouver dans un système de garde alternée qui la prive de la présence de ses enfants une semaine sur deux, dans son cas. Selon la perspective de Sandrine, éprouver un sentiment d'attachement significatif à l'égard d'une personne (investie dans des activités sexorécréatives) en plus de Δa ne signifiait pas nécessairement rompre le lien résidentiel et parental qui l'unissait à Δa . C'est ce dernier qui, animé par une compréhension sociale dominante de la situation, a insisté pour que la rupture de l'exclusivité affective se traduise par une dislocation des membres du couple (au sens latin de *dislocare* : sortir de sa place habituelle). La logique de Δa a été un argument que Sandrine a d'ailleurs fait valoir au moment de convaincre Δa de racheter sa part de l'emprunt hypothécaire qu'ils avaient contracté à deux lorsqu'ils ont emménagé ensemble en zone périurbaine à l'époque de l'engendrement des enfants. À ses yeux à elle, on peut aimer plusieurs hommes sans disloquer le ménage ; Δa était libre d'aimer plusieurs femmes tout en continuant leur cohabitation. À choisir, aujourd'hui, elle préférerait « vivre en tribu », dit-elle, c'est-à-dire vivre dans une maison où les adultes sont libres d'aimer qui ils veulent et où chacun serait solidaire. Donc dans l'esprit de Sandrine, la logique dislocative de Δa leur coûte plus cher que sa logique « polyamoureuse » et « tribale ». Nous ignorons dans quelle mesure Δa a pu entendre l'argument puisque ce dernier nécessite un réajustement cognitif qui remet en question des années de socialisation, mais il a finalement racheté la part de Sandrine (probablement en négociant avec la banque un allongement de la durée du remboursement de l'emprunt). Le dédoublement des foyers a mené à un déploiement spatio-temporel de la fonction parentale, avec une circulation essentiellement triangulaire des enfants entre le foyer de Δa , leur école et le foyer de Sandrine. Nous avons vu que ce déploiement

spatio-temporel constituait une contrainte importante pour Sandrine qui a souhaité que le terrain à bâtir qu'elle a ensuite acquis avec Δb se situe dans le voisinage du foyer de Δa et de l'école fréquentée par leurs enfants (cf. Figure 9). C'est une école publique que fréquentent les enfants de Sandrine. L'établissement scolaire accompli, comme pour la plupart des autres enfants des pays de notre aire géographique d'investigation, une part considérable de leur instruction, de leur protection et de leur socialisation. C'est donc aussi cette part de la défamilialisation des sociétés européennes (Esping-Andersen, 1990) – c'est-à-dire la part de l'instruction des enfants prise en charge par l'État – qui participe à structurer les pratiques et la configuration parentales de Sandrine. D'autres options éducatives auraient pu être prises (comme le *home schooling*⁹⁶, l'enseignement privé ou l'internat). Ces options n'ont pas été évoquées dans le discours de Sandrine, mais elles l'ont été auprès d'autres enquêtés. Il nous semble par ailleurs raisonnable d'inférer, au regard des usages habituels et dominants de ses concitoyens, que la solution de scolarisation à l'école publique était la plus banale, la plus facilement réalisable, la meilleure-marché, la plus économe en termes de réajustements cognitifs normatifs, et la plus aisément négociable avec Δa .

À cette articulation entre le bâti résidentiel, la scolarisation et les représentations idéelles de la famille, il faut ajouter un élément matériel macrosocial supplémentaire qui structure et agence ces éléments entre eux. Le logement, l'alimentation, l'encadrement, la protection et l'instruction des enfants par leurs deux parents et les adultes qui les accompagnent dans cette tâche impliquent que les sites résidentiels et pédagogiques distants les uns des autres soient articulés à un réseau de voies de communication nécessitant le plus souvent l'usage d'une automobile (parfois de transports en commun, plus rarement de deux-roues). Chez Sandrine, nous avons en outre constaté d'autres éléments matériels également quotidiennement impliqués dans la protection ou la socialisation des enfants. Au-delà d'activités ludiques basées sur des jouets et des interfaces de jeu, les enfants de Sandrine (à l'instar du plus grand nombre) sont également consommateurs de programmes audiovisuels disponibles sur la Toile ou à la télévision. Afin de coordonner sa circulation (et celle de ses enfants lorsqu'ils dépendent d'elle) avec l'emploi du temps de Δa , Δb et Δc , Sandrine partage avec ces derniers un agenda numérique en ligne de

96 Cf. définition reprise en regard du signe * au bas du Tableau 5.

type *Google Agenda*. À ces technologies d'information et de communication (TIC), s'ajoutent bien entendu l'usage quotidien de la téléphonie et de différents services de messagerie (SMS, courriel et clavardage. . .), indispensables à l'organisation spatio-temporelle et à la coordination des différentes personnes impliquées dans ces fonctions de protection et socialisation des enfants aujourd'hui. Ainsi, c'est dans un enchevêtrement complexe de personnes, d'institutions et de technologies de mobilité et de communication que Sandrine opère le découpage du temps et de l'espace dédiés à cette fonction.

Abordons à présent la question des conditions idéelles nécessaires à l'accomplissement de la fonction de protection et de socialisation des enfants qui est mise en œuvre par et autour de Sandrine. La première de ces conditions est que les relations sexoaffectives plurielles de Sandrine soient tolérées et communiquées en transparence parmi les acteurs (domestiques) de la socialisation et de la protection des enfants. On a vu entre-temps avec l'exemple de Sophie que la communication de l'état déconjugalisé des fonctions parentales peut être perçue comme problématique par des acteurs sociaux de la protection et de la socialisation des enfants tels que les enseignants ou les services de protection de la jeunesse, par exemple. L'enjeu, ici, est donc de choisir ce qu'on dit et à qui on le dit, selon ce qu'on perçoit du *leitbild* familial de la personne ou de l'institution à laquelle on s'adresse et la nécessité pour ceux-ci d'être tenus au courant d'éléments intimes hétérodoxes de la vie l'intéressé. Lorsque Sandrine demande à Δb ou à son amie Om de garder les enfants le temps d'une nuit passée en amoureux avec Δc parce qu'ils souhaitent partager ensemble un événement culturel spécifique (par exemple, aller écouter un concert d'un artiste auquel elle tient beaucoup et qui est de passage exceptionnel dans la ville de Δc), alors que c'est pourtant au tour de Sandrine de garder les enfants (vis-à-vis de Δa) ; il s'agit que Δb et Om adhèrent eux-mêmes à la mentalité non exclusive du polyamour et il s'agit aussi pour eux d'avoir la certitude que lorsque leur tour viendra, ils pourront eux aussi demander à Sandrine d'assurer elle-même la garde de ses propres enfants ou de celui d' Om , lorsque Δb ou Om voudront sortir (avec un amoureux ou une amoureuse, par exemple), selon une logique de don et contre-don contribuant à la cohésion du réseau de Sandrine (Mauss, 1923–1924). La mère de Sandrine est informée et tolère la situation, bien qu'elle ne pourrait la vivre pour elle-même, nous explique-t-elle. Les enfants de Sandrine et Δa sont également au courant que « maman a plusieurs amoureux » (les

enfants étant tenus informés de la configuration affective de leur mère au fil des questions qu'ils se posent à leurs âges). Ils ont conscience que la situation de leur mère n'est pas habituelle, mais semblent considérer que la pluralité des relations sentimentales peut être quelque chose de positif (au moins pour le bien-être de leur mère). Pour l'instant, ils ont 8 et 11 ans ; l'un se projette dans un avenir polyamoureux, l'autre pas. Une troisième condition rendant cette configuration de *caregivers* possible est que des personnes comme Δb et Δc comprennent et adhèrent à la notion de l'intérêt supérieur des enfants et à l'idée que la prise en charge des enfants repose prioritairement sur leurs géniteurs, du moins ceux qui sont reconnus par la loi, mais pas uniquement sur eux, ni même uniquement sur des membres de la parentèle. Cette conviction s'exprime par exemple dans les actes de Δc (qui est le plus idéalement *childfree*, le plus géographiquement distant et le moins qualitativement et quantitativement impliqué des *caregivers*) observés *in situ* et corroborés par son verbatim déjà exposé ci-dessus :

Avoir un enfant est une énorme responsabilité qu'il ne faut pas prendre à la légère.

En somme, adhérer à l'idée que les géniteurs sont en principe les premiers responsables des enfants, mais aussi au concept de l'intérêt supérieur des enfants, incite à contribuer ponctuellement à leur protection lorsqu'on est soi-même lié à un des deux parents (légaux) par des mémoires positives partagées, des épreuves traversées ensemble ou en même temps, une dynamique de dons et contre-dons, et/ou un sentiment d'appartenance à une communauté spécifique. C'est-à-dire que pour qu'un tel réseau soit mis en œuvre, il s'agit que ceux qui en font partie partagent un ensemble de convictions produisant un sentiment de mutualité d'existence (Sahlins, 2013), en d'autres termes : un sentiment d'attachement. Il nous a semblé sur le terrain qu'au plus ce sentiment est intense, au plus les intervenants auront tendance à contribuer gratuitement spontanément à la protection et à la socialisation des enfants de Sandrine. Dans son cas, ce sentiment se compose de mémoires partagées positives, de l'adhésion commune aux valeurs du polyamour (dont la transition a été psychologiquement significative pour Sandrine); cela engendre un sentiment de complicité et de communauté et le partage de difficultés analogues (telle que la situation de « mère séparée » qui unit Om et Sandrine). Ainsi, Δb , Δc , Om ou la mère de Sandrine seront enclins à contribuer spontanément au bien-être des enfants de Sandrine, tandis que les *workaways* seront rétribués (en nature)

pour le faire ; les mémoires positives se construisant récemment avec ces derniers et le sentiment de mutualité d'existence tenant essentiellement à l'accueil domestique et au partage de la fonction résidentielle. Ainsi, nous avons observé des interactions ou entendu des discours qui nous permettent de constater différents niveaux de « gratuité » (dans la prestation de soin aux enfants) s'articulant sur différentes convictions ou sentiments partagés.

À nouveau, le cas de Sandrine est illustratif du potentiel de diversification que porte en lui l'environnement social matériel et immatériel des sociétés francophones d'Europe de l'Ouest. Le Tableau 5 ci-dessous récapitule brièvement les modes de protection et socialisation des enfants mis en œuvre par les 35 enquêtés ; cette description se centre principalement sur le réseau de personnes impliquées, montrant comment cette fonction se déconjugalise sur le terrain. Les éléments présentés se basent soit sur des éléments de récit du parcours de vie de l'enquêté, soit sur la réponse à la question « pouvez-vous me décrire comment se déroule votre quotidien (une semaine type) », soit sur des observations *in situ*, soit sur des témoignages spontanés en ligne, soit, le plus souvent, sur un recoupement de l'ensemble de ces données.

Tableau 5 Spécificités de la prise en charge des enfants rencontrés sur le terrain

Réf	Nais	Mode de prise en charge des enfants
Jean	1941	Son 1 ^{er} enfant, bien que légalement reconnu par lui, est pris en charge à 100 % par la mère (selon la volonté de celle-ci qui formera moins d'1 an après la naissance un couple pérenne avec un autre homme, dans un habitat groupé). 16 ans plus tard, Jean élève en garde partagée un 2 ^e enfant conçu involontairement avec une autre femme (à laquelle il offre un appartement, en plus de la garde partagée). Vers ses 50 ans, à la naissance de son 3 ^e enfant (né d'une 3 ^e femme qui lui posa comme ultimatum qu'il lui fasse un enfant « sinon [elle le] quitte »), il bénéficie d'un plan de licenciement de son employeur (retraite anticipée) et se consacre à son 3 ^e enfant comme père au foyer (la mère de ce troisième enfant le quitte quelques années plus tard puis décède). Depuis que des enfants logent chez lui, et que la mère du 3 ^e l'a quitté, Jean n'a jamais cohabité avec un·e adulte. Il assume finalement seul une partie ou l'intégralité de la prise en charge de 2 de ses 3 enfants.

(à suivre)

Réf	Nais	Mode de prise en charge des enfants
Michel	1945	Élève avec son épouse deux de ses enfants. Après leur séparation, il engendre un 3 ^e enfant avec une autre femme qui le quittera plus tard. Il élève finalement 3 de ses enfants en garde partagée.
Martine	1953	Élève seule son enfant. Alors que l'enfant n'est pas encore en âge scolaire, elle passe environ deux ans dans une communauté semblable à ZEGG (cf: ci-dessous au bas du tableau), puis, elle tente brièvement une mise en ménage avec un homme (époux Δz) ayant déjà un enfant d'un autre lit (ni la communauté, ni Δz ne sont perçus par l'enfant de Martine comme des référents parentaux), puis elle continue seule à assumer la protection et la socialisation de son enfant.
Alain	1953	Partage l'éducation de son fils en trio avec sa compagne et la compagne de sa compagne.
Patrick	1954	Est élevé par trois adultes cohabitants (son père biologique et légal ; sa mère biologique et légale ; la concubine de son père agissant comme nounou envers Patrick). Patrick, bien que marié aujourd'hui, n'élève pas d'enfant.
Marie	1956	A conçu un enfant avec Δa, lorsqu'elle vivait en trio amoureux avec Δa et Δb durant ses études. Après son doctorat, elle quitte la ville universitaire où reste Δa. Elle part, avec l'enfant en bas âge et Δb, rejoindre les parents de ce dernier dans son pays d'origine (limitrophe de la France) où ils bénéficient du soutien de la parentèle de Δb. Ensuite, Marie et Δb s'expatrient pour raisons professionnelles. Ils font un 2 ^e enfant. Ils élèvent les deux enfants à deux.
Françoise	1957	Élève seule son enfant avec des interventions quantitativement négligeables du père légal et biologique. Elle est ensuite rejointe par un autre homme et élève ses enfants (d'un autre lit), se chargeant du <i>home schooling</i> * de l'un d'entre eux pendant une période de déscolarisation.
Brigitte	1959	Expatriée pour raison professionnelle, elle élève seule 2 enfants de deux lits différents avec l'aide de solidarités de voisinage et d'une femme de ménage à demeure. Son mari (père légal des deux enfants) est resté au pays.
Philippe	1962	Élève 2 enfants avec son épouse cohabitante d'abord ; puis en garde partagée après leur divorce.
Catherine	1962	Élève 2 enfants de deux unions précédentes différentes avec l'aide d'un 3 ^e conjoint actuel cohabitait.
Pascal	1963	Élève puis adopte les enfants de sa compagne cohabitante
Sylvie	1964	Élève seule son enfant.
Isabelle	1966	Élève seule son enfant avec l'implication informelle d'un homme marié qui vit chez elle 3 jours par semaine et dont elle est « la maîtresse ».

Réf	Nais	Mode de prise en charge des enfants
Valérie	1969	Élève un premier enfant en garde partagée avec 1 cogéniteur ex-conjoint non-cohabitant et un deuxième avec 1 cogéniteur cohabitant actuel (en relations polyamoureuses)
Laurence	1969	Assume la prise en charge de son enfant et pratique le <i>home schooling*</i> en garde partagée avec le père légal et biologique de l'enfant (non-cohabitant). En relations polyamoureuses, elle reçoit l'appoint d'un de ses partenaires qui a cohabité avec eux pendant quelques années. À partir de ses 14 ans, l'enfant refuse de continuer à se rendre chez son père biologique.
Stéphane	1971	Partage la garde de son enfant avec son ex-épouse. Ils habitent le même immeuble, l'enfant change d'étage selon le tour de garde
Christelle	1972	Élève seule son enfant (le partenaire informel cogéniteur est décédé 3 ans après la naissance). Une étudiante loue une chambre chez elle et garde occasionnellement l'enfant. Les grands-parents habitent la même ville.
Karine	1972	Élève deux enfants en garde alternée avec le cogéniteur ex-conjoint, non-cohabitant. Elle se solidarise avec ses voisins de l'habitat groupé pour l'encadrement des enfants
Stéphanie	1973	Élève seule son enfant engendré par IAD, elle cultive 3 trois partenariats sexoaffectif <i>living apart together</i> , à l'époque de l'entretien, l'un des trois passe plusieurs jours par mois chez Stéphanie et s'investit dans la prise en charge quotidienne de l'enfant.
Sandrine	1973	Garde alternée avec le père non cohabitant, biologique et légal, de ses deux enfants. En collaborations avec des partenaires sexoaffectifs cohabitants et non cohabitants de Sandrine ainsi qu'une au pair <i>workaway</i> .
Virginie	1973	Élève seule 3 enfants avec aides ponctuelles régulières de voisins du même immeuble et d'amis vivant dans ses environs (la crèche est située dans l'immeuble d'en face et l'école à 10 minutes à vélo).
Sophie	1973	Partage la coparentalité à parts égales avec un ami gay, cogéniteur, non-cohabitant.
Céline	1975	Élève seule son enfant, avec la participation du partenaire sexoaffectif (postérieur à l'engendrement par IAD), qui est lui-même parent divorcé et vit dans une autre ville.
Sébastien	1976	Prend part à la socialisation et à la protection de l'enfant qu'il a engendré avec Od en allant les rejoindre chez elle 2 jours et 2 nuits par semaine. Il vit seul dans un 40 m ² et ne dispose pas des moyens d'accueillir son enfant chez lui.
David	1976	Élève 2 enfants avec son épouse cohabitante.

(à suivre)

Réf	Nais	Mode de prise en charge des enfants
Nathalie	1977	Élève chez elle 2 enfants issus de deux pères biologiques différents. L'un voit son enfant quelques jours par an. L'autre cohabite avec Nathalie une semaine sur deux et est le père social principal des deux enfants. D'autres figures masculines fréquentent la maison.
Delphine	1977	Partage la charge parentale de 4 enfants en compagnie de Δa et ○b. 2 de ces enfants ont été engendrés par Δa et Delphine ; 2 autres par ○b (lors d'une précédente union de cette dernière avec un tiers). Δa a une relation sexoaffective avec Delphine et avec ○b. Δa, ○b et Delphine habitent ensemble avec les 4 enfants.
Nicolas	1977	Détient seul la responsabilité parentale (légale) de son enfant mais partage le temps de garde avec la génitrice non-cohabitante.
Frédéric	1978	Élève deux enfants avec son épouse (sous le même toit).
Laetitia	1978	Élève seule son enfant.
Sabrina	1979	Élève son enfant avec le géniteur Δa et avec Δb, voisin, parrain de l'enfant et second partenaire sexoaffectif de Sabrina (un projet d'enfant engendré par Δb et Sabrina et de cohabitation à trois adultes + enfants est à l'étude).
Aurélie	1979	Élève seule son enfant.
Émilie	1980	Trois parents légaux élèvent ensemble un enfant.
Alexandre	1982	Partage la responsabilité parentale avec la cogénitrice cohabitante.
Élodie	1983	Partage la responsabilité parentale avec le cogéniteur cohabitant.
Laura	1990	Partage la responsabilité parentale avec le cogéniteur non-cohabitant (ils n'ont jamais été en couple).
À titre complémentaire et comparatif, ajoutons également le cas des informateurs suivants :		
I01		Homme de 41 ans en 2014, cadre de la fonction publique, vit en couple gay. Il élève son enfant avec son compagnon, en garde alternée avec une femme en couple lesbien, cogénitrice de l'enfant (les parents biologiques correspondent aux parents légaux).
I04		Fonde en 1991 une petite communauté rurale avec une dizaine d'adultes, dont un homme avec qui elle fera deux enfants. Le groupe communalisait l'éducation des enfants et pratiquait le <i>home schooling</i> *. Au bout d'une quinzaine d'années, la communauté se dissout. Ses enfants adolescents fréquentent depuis une école publique ; I04 reste sur place et partage la garde des enfants avec le père qui a emménagé en ville.

Réf	Nais	Mode de prise en charge des enfants
ZEGG & Tamera		Les deux communautés communalisent la prise en charge des enfants de leurs sociétaires (en particulier la crèche et le jardin d'enfant). Les enfants de ZEGG fréquentent en général l'école du village voisin. Tamera propose à ses sociétaires en outre une sorte de <i>home schooling</i> * collectivisé et est en passe de faire accréditer sa propre école primaire. ZEGG et Tamera prennent en charge l'éveil des enfants et adolescents à toute une série de métiers pratiqués sur place (agronomie, transformation de la nourriture, production d'énergie, couture, menuiserie. . .) ainsi qu'aux réalités du vivre ensemble de la communauté à travers l'apprentissage de modes de communication interpersonnelle, de prise de décision collective, de gestion du désir et de la sexualité. Dans toutes ces matières politiques, économiques et sociales, ZEGG et Tamera ont mis en œuvre leurs propres institutions de « recherches et développements » ; les adultes ne font pas que transmettre, ils cherchent aussi à développer leur savoir et apprennent à apprendre, considérant que leur projet sociétaire est une expérimentation sociale permanente en perpétuelle réflexion et perfectionnement.

* Ledit *home schooling*, appelé également instruction à domicile ou instruction en famille, consiste en principe à instruire ses enfants soi-même à la maison. Dans les pays de notre aire géographique, l'instruction est obligatoire mais pas l'inscription dans un établissement scolaire. Tous les enquêtés habitaient en milieux urbains ou périurbains, ils vivaient tous à proximité d'établissements scolaires publics. Le *home schooling* résultait d'un choix parental destiné à « préserver » l'enfant de l'institution scolaire.

Lorsqu'on compare ce qui est décrit dans le Tableau 5 au sujet de Sandrine à tout ce que nous en avons déjà décrit par ailleurs, on comprend que les descriptions ci-dessus sont très synthétiques et échouent à donner un aperçu représentatif de la complexité de la configuration ou du parcours parental mis en place par l'enquêté pour protéger et socialiser ses (ou des) enfants. Le tableau a pour fonction essentielle de montrer que nous avons rencontré sur le terrain une certaine diversité dans l'application de cette fonction. Soulignons d'emblée les cas de Martine et de Virginie qui n'ont pas fait intervenir de partenaire procréatif, ni sexoaffectif, ni résidentiel dans la prise en charge des enfants, depuis la naissance de ces derniers. Soulignons aussi les cas d'Alain ou d'Émilie qui assument en trio d'adultes la fonction de protection et de socialisation quotidienne de l'enfant depuis la naissance de l'enfant. Dans l'ensemble, les *caregivers* (non professionnels) impliqués dans la fonction de protection et socialisation des enfants auprès des enquêtés étaient tantôt des parents biologiques de l'enfant,

tantôt des parents légaux de l'enfant, tantôt ni l'un ni l'autre, tantôt des personnes cohabitantes, tantôt non-cohabitantes, tantôt cohabitantes à temps partiel. Cela signifie au moins douze possibilités de statuts (biologique : oui ou non ; légal : oui ou non ; cohabitant : oui ou non ou à temps partiel), qu'il faut multiplier par le nombre de personnes impliquées avec l'enquêté dans la protection et la socialisation des mêmes enfants : soit, au moins Δ_a , Δ_b , Δ_c et Δ_m pour ce qui concerne les personnes s'impliquant aux côtés de Sandrine dans la prise en charge de ses enfants. La compréhension de l'accomplissement de cette fonction se complexifie davantage lorsqu'on prend en considération les acteurs institutionnels et commerciaux, comme nous allons le voir ci-dessous.

Intervenants humains, institutionnels et technologiques

La fonction de socialisation et de protection de la progéniture se déroule sur une temporalité bien plus étendue que la fonction reproductive (abordée au chapitre précédent). Nous entendons par-là que même lorsque l'engendrement se traduit par un travail procréatif s'étalant sur plusieurs mois voire plusieurs années, la protection et la socialisation des enfants occidentaux contemporains s'étalent, elles, sur environ deux décennies. Or, sur ce laps de temps, et contrairement au cycle standard de la vie familiale, la trajectoire parentale des enquêtés a été marquée soit par des modifications de leur configuration sexoaffective au fil de rencontres et de ruptures, soit par une réorientation (désirée ou subie) de leur carrière professionnelle, soit par des mouvements de fusions ou de fissions de leur groupe résidentiel, soit par un déménagement, soit par le développement de leur accès à des technologies (de communication, de transport, par exemple), soit par des évolutions du cadre juridique réglementant le fait familial dans leur pays, soit par plusieurs de ces éléments combinés. Conjointement ou séparément, ces évolutions contribuent à façonner des trajectoires plastiques, perméables à des aléas extrinsèques au fait familial qui mettent à l'épreuve la réalisation du cycle normatif de la vie familiale. En outre, les besoins des enfants évoluent au fil de leur croissance, ce qui peut complexifier davantage certains parcours et configurations mises en œuvre.

Afin de faciliter la mise en évidence de la diversité des modes de coopérations rencontrés sur le terrain pour cette fonction, nous avons procédé

à une analyse comparant les configurations de protection et socialisation des enfants lorsque ces derniers étaient en âge scolaire, puisque certains enquêtés ont des enfants désormais adultes et autonomes. Les cas d'Élodie, Émilie, Alexandre et Laetitia ont fait figure d'exceptions puisque leurs enfants n'avaient pas encore atteint l'âge scolaire, au moment de l'entretien. Ils ont toutefois été pris en compte dans la comparaison ; car si la socialisation de leur(s) enfant(s) est moins poussée, le soin et la protection prennent en revanche une importance majeure à cette période et nécessitent aussi la coopération d'un ensemble de personnes qui s'étend souvent au-delà du binôme. Dans notre analyse, nous avons distingué les intervenants gratuits⁹⁷ des intervenants rétribués (directement en argent, en biens ou en services) et nous avons distingué les intervenants cohabitants des non cohabitants. Parmi les intervenants gratuits, nous avons distingué quatre catégories : les coparents biologiques, les coparents légaux, les intervenants cohabitants non consanguins (figures significatives d'aide ou d'autorité parentale gratuite à domicile ou coparents sociaux) et les intervenants publics. Parmi les intervenants payants, nous avons rassemblé les acteurs du soin à l'enfance et du gardiennage pour la fonction de protection et les acteurs parascolaires privés pour la socialisation (en ce compris les mouvements de jeunesse : scoutisme, « jardin robinson », etc.). Parmi les enquêtés, nous n'avons pas repéré d'intervenants rétribués non cohabitants qui soient spécifiques à nos enquêtés (la participation à un mouvement de jeunesse ou l'inscription à un cours de piano par exemple n'étant pas, nous semble-t-il, une spécificité des enquêtés). Ci-dessous, nous reprenons neuf cas, illustrant la diversité des configurations mises en œuvre, en regard du modèle standard de la famille conjugale (en 2^e ligne du tableau). Pour clarifier la présentation, le Tableau 6 reprend uniquement les acteurs gratuits et les acteurs cohabitants.

Auprès de chaque enquêté, la composition du groupe investi dans la protection et la socialisation des enfants en dehors des heures scolaires ne se superpose pas nécessairement au couple de parents biologiques et/ou légaux. C'est-à-dire que dans plusieurs cas ce n'est pas un couple parental qui assume la part principale de ces fonctions, ce sont d'autres personnes qui s'associent à l'enquêté. Ces situations résultent tantôt d'événements marquants plus ou moins subis par l'enquêté et impliquant de réajuster la

97 Par gratuité, non entendons ici prestation non marchande. Des théoriciens du don y verront un don à rétribution différée, d'autres y verront de la transmission.

trajectoire prévue par le cycle traditionnel de la vie familiale (Sandrine et Karine, par exemple, pallient les conséquences de la séparation du couple), tantôt de projets conçus dès le départ selon une vision hétérodoxe, non binomiale de la prise en charge des enfants (cas d'Émilie, dont le projet était de s'entourer de deux partenaires parentaux supplémentaires ; ou cas de Virginie, dont le projet initial était de se passer d'un partenaire coparental). Notons que Sophie, dont on se rappelle qu'elle a conçu un enfant avec un coparent gay non-cohabitant, n'apparaît pas sur le tableau parce que dans son cas, ce sont bien les deux parents biologiques et légaux qui prennent en charge l'éducation et la protection de l'enfant. Donc, bien que son travail procréatif soit hétérodoxe, le groupe prenant en charge la fonction parentale ne l'est pas, selon notre angle d'approche.

L'articulation fonctionnelle entre famille conjugale, État et marché du travail dans les années 1950 présentée par Parsons (1956) et par Goode (1963) est plus que jamais obsolète sur ce terrain-ci, entre autres parce que le contexte social économique et politique des familles a subi des évolutions importantes (A. Cherlin, 2012). En s'impliquant davantage, les intervenants extrinsèques à la famille conjugale participent à rendre possibles les configurations déconjugalisées des enquêtés. En d'autres termes, les enquêtés et la plupart de leurs concitoyens mobilisent bien plus qu'un partenaire pour socialiser et protéger leurs enfants ; parce que cela est rendu possible ou obligatoire par le contexte social. Que les partenaires procréatifs soient tous les deux impliqués ou non dans les fonctions de protection et de socialisation des enfants, d'autres personnes, institutions et technologies sont de toute façon très souvent impliquées dans la réalisation de ces fonctions. Pour la plupart des enquêtés, comme pour la plupart des résidents de l'aire géographique et de la période considérée, le staff enseignant compose aussi l'environnement humain significatif investi dans cette fonction. De plus, la contribution de l'État ne s'arrête pas à la scolarisation puisqu'il intervient aussi à travers des prestations financières (allocations familiales. . .) et des prestations de service (soins et contrôles médicaux obligatoires, crèches, conseils parentaux. . .). Le secteur privé offre également un ensemble de prestations dans le domaine de l'enfance, de la puériculture, de l'éducation, des loisirs, de la spiritualité, etc. Enfin, pour Sandrine comme pour les autres, les fonctions de protection et de socialisation impliquent l'usage de moyens de transport mécaniques.

Tableau 6 Une variété de configurations d'acteurs (gratuits et/ou cohabitants) de la protection et socialisation des enfants

Participent à la protection et à la socialisation des enfants	Parent biologique	Parent légal	Figures significatives d'aide ou d'autorité parentale gratuite à domicile	Intervenants publics	Intervenants à domicile rémunérés (secteur privé)
Selon le modèle de la « famille conjugale »	Couple monogame	Couple monogame	-	école et allocations	Nounou éventuelle ^a
Jean	○a, ○b, ○c	○a, ○b, ○c	-	école, allocations	n.c.*
Martine	-	-	-	école, allocations	n.c.*
Alain	○a	○a	○a et ○b	école, allocations	n.c.*
Marie	△a, △b	△b	Occasionnellement des membres de la parentèle de △b (au bas âge du 1 ^{er} enfant)	école	n.c.*
Laurence (à partir des 14 ans de son enfant)	-	-	△b	- (<i>Home schooling</i>)	n.c.*
Karine	△a	△a	○voisine, ○amie, △voisin	Crèche, école, allocations	-
Sandrine	△a	△a	△b (amoureux cohabitant), ○m (amie des environs), △c (amoureux d'une autre ville), grand-mère (vivant dans une autre ville)	Crèche, école, allocations	workaways
Virginie	-	-	Voisins du même immeuble dont les enfants fréquentent la même école ; Amis vivants dans la même commune	Crèche, école, allocations	Baby-sitter
Émilie	△b	△a	△b, △a (couple gay cohabitant coparent)	Crèche, école, allocations	n.c.*

*n.c. signifie « non communiqué »

- signifie « n'intervient pas du tout (ou pas de manière significative) »

a La gouvernante, intervenante ancienne du milieu bourgeois, semble aujourd'hui tombée en désuétude, y compris parmi la classe moyenne supérieure. Nous y voyons un signe que même parmi les classes supérieures, la prise en charge des enfants a tendance à se centrer sur des intervenants gratuits.

Pour les enquêtés ayant donné naissance à des enfants à partir des années 2000, les TIC contribuent à la cohésion et la coopération des adultes et des institutions impliqués (Marquet & Janssen, 2012). Le contexte institutionnel et l'équipement de mobilité et de communication des sociétés d'Europe occidentale qui permettent aux parents divorcés de protéger et de socialiser leurs enfants rend également possibles d'autres configurations que le couple parental cohabitant ou séparé. Parce que, dans nos sociétés, les fonctions de protection et de socialisation des enfants excèdent le cadre de la parentalité. C'est-à-dire que la conception monogame de la parentalité présente un cadre plus restrictif que celui de la socialisation et protection de la progéniture, ces dernières engagent en fait des intervenants personnels et institutionnels significatifs qui débordent largement le cadre du couple. En d'autres termes, bien que le droit des quatre pays de notre zone d'intérêt institue la responsabilité parentale à une paire de parents légaux (du moins en principe), tous les parents, y compris ceux de notre échantillon, évoluent déjà dans un système complexe et partiellement défamilialisé (Esping-Andersen, 1990) de la protection et de la socialisation des enfants. Des enquêtés de notre échantillon ajoutent des nuances à ce panorama en termes de configurations de *caregivers* ou de solidarités entre adultes.

Repères idéologiques de la déconjugalisation volontaire de la parentalité

Les supports matériels et institutionnels de la déconjugalisation de la fonction de protection et socialisation des enfants constituent des conditions nécessaires, mais pas toujours suffisantes pour expliquer les mises en œuvre des enquêtés. La fonction de protection et de socialisation des enfants fait l'objet d'une attitude réflexive récurrente auprès des enquêtés. À titre d'exemple, nous reprenons ci-dessous des éléments de discours de Karine, Jean et Émilie. Karine est née en 1972. Au moment de l'interview, ses enfants étaient en âge de scolarisation primaire. Elle était séparée de son mari depuis quatre ans ; une procédure de divorce était en cours et elle avait négocié à l'amiable une garde partagée à 50 % en attendant une décision plus favorable du juge. En quittant son mari, elle a rejoint un habitat groupé rassemblant cinq autres ménages. Elle y louait à bas

prix un espace équipé de manière autonome (avec salle de bain et cuisine privative) et une chambre pour ses enfants qu'elle a cloisonnée en deux sous-sections. Par mesure d'économie, elle dormait sur un divan modulable dit « clic-clac » dans le salon. Elle se disait par ailleurs ouverte aux amours plurielles et trouvait des occasions d'entretenir une vie sexoaffective lorsque venait la semaine pendant laquelle elle n'avait pas les enfants. Mais ce n'est pas le centre de son propos concernant la déconjugalisation de la fonction de protection et de socialisation des enfants. Elle explique :

Il y a la famille telle que je l'imagine : telle que j'aimerais que ce soit, mais qui n'est pas là, qui n'existe pas en tant que telle ici. [Puis], il y a la famille telle qu'elle est : c'est la fameuse famille nucléaire « papa, maman et les enfants », qui est très biologique : « j'ai mis un spermatozoïde dans ton ovule et nous avons procréé un petit être ensemble qui nous appartient puisque c'est *ton* ovule et c'est *mon* spermatozoïde ». Alors que pour moi, la famille dans l'idéal, ça n'a rien à voir avec de la biologie. Ça devrait être plus un... réseau. C'est difficile de trouver les mots exacts. Par exemple, Ov [une voisine du même habitat groupé qui a aussi deux enfants environ du même âge, qui est aussi arrivée là après une séparation et qui est devenue une amie de Karine], pour moi, c'est la famille ; alors qu'au niveau biologique, on n'a rien en commun. Mais la proximité qu'on a établie dans la manière d'élever les enfants, etc. fait que pour moi, ça, c'est une vraie famille. C'est [d'une part] les adultes responsables, référents, qui donnent les règles [aux enfants], mais aussi à qui tu peux t'adresser, en cas de souci, quand tu te poses des questions, vers qui tu peux te tourner. Pour les adultes, par rapport aux enfants, c'est la même chose : [la famille] ce sont ceux [les enfants] par rapport auxquels tu t'investis dans la relation, tu t'ouvres à eux, etc. Pour moi ça devrait être ça la famille. Quand je vivais dans le nord du [pays d'Afrique de l'Ouest], les familles là-bas c'est énorme parce que la famille, ça peut être le voisin, etc. Ils ont une notion plus collective. Lorsque les femmes travaillent ensemble, se retrouvent ensemble, c'est deux femmes qui s'occupent des enfants, elles se relayent régulièrement. Alors, il y a des affinités qui se créent. Mais tous les adultes sont référents (vis-à-vis de tous les enfants) et la famille finalement c'est vers qui l'enfant va se tourner et les adultes avec lesquels ils créent des liens d'attachement sécurés et constructifs. . . . Et pas imposé par la sublime loi de la biologie. Pour moi ça n'a aucun sens de limiter une famille à la biologie. C'est un conditionnement [de penser comme ça]. Je vois des gens qui souffrent à cause de ça. Mais ça va très loin, en justice, le droit civil est axé là-dessus. Si un des deux parents s'est barré pendant 15 ans, s'il veut récupérer (une part) de la garde de son enfant, on va le lui permettre, même si l'enfant ne veut pas. Parce que le biologique prévaut sur tout. . . C'est hallucinant ! [. . .] Ce n'est pas que le biologique n'a pas d'importance, mais c'est que ça ne doit pas tout conditionner. S'il y a une toxicité quelconque dans le noyau nucléaire, c'est moins destructeur [si la famille ne se limite pas qu'à ça] parce que la famille c'est beaucoup plus

large que ça, c'est beaucoup plus. Pour moi le souci ce n'est pas que le père ou la mère ne fassent pas partie de la famille, mais c'est que ça se limite à ça. C'est ça le problème. Je suis pour une vision beaucoup plus large de la famille. [Karine, digressant au sujet de la notion de famille après avoir été soumise à la question : « Pourriez-vous me décrire brièvement votre famille ? »]

Cet extrait met en évidence le conflit entre ce que Karine perçoit comme le *leitbild* dominant de la fonction de protection et de socialisation des enfants (la *doxa*) et son propre *leitbild* : c'est-à-dire un *leitbild* fondé sur l'entente réciproque entre personnes présentes, peu importe que le lien entre l'enfant et le *caregiver* se double d'un lien de nature biologique ou peu importe que ses *caregivers* soient liés entre eux par la sexualité. Le *leitbild* promu par Karine lui paraît plus sain, plus juste et plus légitime (lire moral, nonobstant l'appareil législatif) pour elle-même et pour ses enfants⁹⁸. Le discours de Karine exprime un sentiment d'oppression exercé sur elle, et sur d'autres victimes qu'elle connaît, par un système instituant une vision dominante : « papa, maman et les enfants biologiques ». Cette vision est le fruit d'un conditionnement, dit-elle (donc déconditionnable à ses yeux) qui, s'il présente un potentiel « destructeur » devrait pouvoir être remplacé par « la famille telle que je l'imagine : telle que j'aimerais que ce soit, mais qui n'est pas là, [. .] » une famille « élargie », un réseau d'adultes « présents », « vers qui l'enfant va se tourner » pour créer « des liens d'attachement sécurés et constructifs » et vers qui le parent peut se tourner à son tour « en cas de soucis » ou d'interrogations. Comme dans le cas de Sandrine, l'intérêt supérieur de l'enfant et la sécurité de l'individu adulte (voire leur bien-être et leur épanouissement personnel) priment sur l'application du *leitbild* traditionnel de la composition familiale. C'est lorsque ces valeurs (l'intérêt supérieur de l'enfant et l'épanouissement personnel de l'adulte) sont perçues par les enquêtés comme supérieures à l'importance de l'application du *leitbild* dominant de la famille que la fonction de socialisation et de protection des enfants peut s'émanciper de la notion de couple et de celle du cycle standard de la vie familiale.

98 D'un point de vue sociologique (et non juridique ou psychologique), en dépit de la possible incompatibilité de caractère entre les conjoints, le divorce que traversent Karine et O_v avec leur mari respectif pourrait être la conséquence d'un conflit entre un *leitbild* de la famille porté par les pères et validé socialement, d'une part, et des valeurs qu'elles jugent plus importantes, d'autre part.

Le parcours de Jean (né en 1941) est également marqué par une attitude réflexive importante. Ce qu'il appelle aujourd'hui « une perte de repère de l'Occident » le préoccupe depuis l'adolescence, y compris dans le champ de la famille et du couple :

Je doutais de tout, à commencer par les relations que j'ai pu avoir avec les femmes. Le mariage, ça, c'était exclu, de toute façon. . . La volupté, c'est éphémère. On bâtit des merveilles là-dessus, mais ce n'est pas tout à fait exact, hein ! Oui, je doutais de tout. C'est pour cela que je n'ai pas voulu m'engager avec quelque femme que ce soit. Je savais bien que c'était illusoire.

Bien que doutant de la validité du couple comme forme de vie épanouissante, il s'agit néanmoins à ses yeux d'assumer ce qu'il perçoit comme ses responsabilités tout en respectant son propre désir de liberté, d'autonomie de pensée et son individualité.

Pour moi [reconnaître l'enfant], c'est un acte de loyauté. Si on l'a fait, on en est responsable. Commencer sa vie avec un reniement, c'est une difficulté qu'on ne peut pas leur faire porter.

Commentant par ailleurs son aversion « pour la structure aliénante du mariage », dit-il, et la nécessité de « se défaire des mensonges du paraître et des conventions sociales », il ajoute :

Les affinités devraient se faire *librement* et pas contraint par des structures. Quoique j'accorde une certaine valeur aux liens de sang – je n'ai pas encore été assez loin dans le nettoyage [. . .] – je me sens victime de l'amour que j'éprouve pour mes enfants. [. . .] Aimer quelqu'un c'est accorder à l'objet de son amour un pouvoir sur soi ; et il est tentant pour l'autre de se servir de ce pouvoir. J'ai bien conscience que mes filles utilisent ce pouvoir.

Nous comprenons de son discours qu'il vit la tension entre (être) aimer et être libre à travers l'amour filial également. Sa façon de résoudre cette tension a été de protéger et assurer la socialisation de ses enfants autant qu'il a pu, sans néanmoins renier son désir d'autonomie résidentiel et de liberté sexoaffective.

Émilie (né en 1980) est artiste professionnelle. On s'en souvient, elle vit en « trio familial » avec un couple gay (Δa et Δb). Ils sont réunis par une relation de coparentalité, de cohabitation, d'amitié quasi fraternelle (sexualisée par le passé entre Émilie et Δa et sexualisée aujourd'hui entre Δa et Δb ; Émilie cultivant une relation sexoaffective en *living apart*

together, par ailleurs). L'art, pour eux, n'a pas une valeur décorative. Sa fonction performative se veut fondamentalement politique. L'œuvre est un acte de propagande au service de valeurs qu'ils défendent et de questions qui se posent à leurs yeux dans la société aujourd'hui. Outre leur travail artistique professionnel, il est question pour eux de faire de leur famille non seulement l'occasion de donner la vie, mais aussi de remettre en question le *leitbild* dominant et ses traductions juridiques et de souligner par la même occasion ce qu'ils perçoivent comme ses absurdités. Elle explique :

– Ce qui est important dans notre trio c'est la question de l'équilibre. Comment arriver à trouver l'équilibre pour que ce ne soit pas un 2+1, un d'un côté et deux de l'autre, mais bien *trois*. Et la première décision qui a été prise a été de faire en sorte de répartir les responsabilités. [. . .] En plus, ça nous fait rire ce genre de chose. C'est un peu comme si on redistribuait des mesures légales [attribuant des droits à certaines personnes et pas à d'autres] qui ne sont pas forcément en faveur de notre projet. C'est comme si on arrivait à trouver des trucs [astuces] pour les tourner à notre faveur. Et c'est vrai que ça a tendance à nous faire rire. [. . .] Concrètement, on biaise. On fait reconnaître l'enfant par une personne tout en ayant quelqu'un d'autre qui donne son sperme. C'est-à-dire que la paternité est divisée. Or, dans le cadre légal [du pays où nous résidons], il n'y a pas la possibilité de le faire.

– [l'enquêteur demande perplexe] Ça vous fait rire parce que ça vous donne l'impression d'être des « pirates » ?

– [Émilie répond] Voilà ! Exactement ! [Émilie rit sur un ton espiègle]

– Pourquoi est-ce que ça vous excite d'être des pirates du droit familial ?

– Il faudrait demander aux garçons leurs raisons, mais moi, ça me fait rire parce que j'ai un tempérament un peu provocateur, j'aime bien remettre en question ; j'aime bien ne pas accepter forcément les règles, les normes, ce genre de choses. Et aussi parce que, le modèle familial, c'est quand même quelque chose – je m'en rends compte de plus en plus – qui nous correspond assez profondément, et en même temps c'est quelque chose qui n'est pas prévu, qui n'existe pas. Ça nous plaît de pouvoir le *construire*.

– Qu'est-ce que vous entendez par « modèle familial » ?

– « Le modèle familial », c'est-à-dire, le fait que, finalement, on envisage la famille comme étant *au-dessus* de la relation. C'est-à-dire, voilà : nous, notre projet [. . .] ce n'est pas forcément « d'être amoureux et de passer toute notre vie ensemble parce qu'on est amoureux les uns des autres » ; c'est avoir

vraiment envie ensemble de fonder une famille : d'éduquer et d'élever un enfant selon nos valeurs, nos rêves. . . Voilà, mettre ça un peu *au-dessus* de la relation amoureuse qui, selon nous trois, peut être plus *fluctuante*, aussi. Donc, c'est choisir la stabilité, mais à un autre endroit [que dans la relation de couple].

– Pourquoi est-ce que vous avez décidé de placer d'emblée votre projet familial dans une section de votre vie disjointe ou parallèle de votre vie amoureuse ?

– Ben, parce que mes relations amoureuses n'ont jamais été assez stables pour réussir à avoir un enfant [répond-elle, sur le ton de l'évidence]. C'est très concret. [. . .] Et mon envie d'avoir un enfant a toujours été là et était forte. Donc à un moment donné je me suis dit : « bon ben, il faut faire des choix aussi ». Et aussi parce que j'ai toujours eu envie d'une stabilité. Moi, j'ai envie d'une *famille* : des gens qui sont *là*. Enfin, ils peuvent partir, faire d'autres choses. . . mais avec des gens avec lesquels il y a une entente, un respect, toutes ces choses qui ne sont pas forcément le cas dans énormément de familles qui se déchirent. C'est toujours quelque chose dont je n'ai pas voulu. Ma mère et mon beau-père se sont toujours énormément disputés. J'ai toujours vu qu'entre eux, il n'y avait pas ça. C'est sûr que ce n'est pas quelque chose que j'ai envie de reproduire.

Ici encore, le couple pérenne fondé sur le lien sexoaffectif est perçu comme trop instable aujourd'hui, et peu enviable en référence à ses parents, pour en tenir compte dans la réalisation de la fonction de protection et de socialisation de l'enfant ou pour en faire un pilier de son organisation.

Il nous semble à travers ces témoignages que nos enquêtés se comportent comme si les idées portées par des penseurs de la famille comme Ronald Laing et de David Cooper, dans les années 1960–1970, avaient percolé depuis lors dans la société (Cooper, 1971 ; Laing, 1971 ; Laing & Esterson, 1964). La famille (au sens traditionnel que le terme prenait dans les années 1960) était alors dénoncée par les auteurs comme le lieu de la fabrique de la plupart des traumatismes individuels, où le « je » enfant se construisait et était socialisé sur des fondements idéels trompeurs et des règles insidieuses ; elle était vue comme une institution dont il semblait salutaire de pouvoir se libérer. Selon la perception de la famille de la plupart des enquêtés, s'émanciper de la norme du *papa, maman et les enfants* devient une nécessité existentielle, à la fois pour le parent et pour ce que ce dernier perçoit des besoins de l'enfant. Pour Karine, Jean et Émilie, il s'agit de déconjugaliser la fonction de protection et socialisation des enfants, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'épanouissement

personnel des adultes. Pour remplir la fonction, ils substituent les liens conjugaux et familiaux traditionnels par du lien que nous appellerions simili-familial : c'est-à-dire du lien qu'ils nomment « aimant », un rapport mutuel de support affectif et moral, débarrassé de la part perçue comme insécure, destructrice ou ontologiquement néfaste qui peut être attachée à leur perception de la famille traditionnelle.

En outre, depuis Laing et Cooper, la pérennité des couples s'est considérablement affaiblie. La reconstruction de liens simili-familiaux ne se passe pas nécessairement avec un partenaire sexuel exclusif ni avec une figure d'attachement adulte exclusive. Le concept de la formation du couple sur base amoureuse est perçu comme une chimère, ou quelque chose dont il faut se méfier, d'instable, éventuellement impropre à la protection et à la socialisation sereines des enfants. Dans leur contexte, la réciprocité entre adultes nécessaire à l'exercice de la protection et de la socialisation des enfants se constitue non plus sur des notions comme le sang (l'hérédité), le sens du devoir, ou la sacralité d'un lien amoureux. Elle se fonde sur des mémoires positives partagées, l'adhésion à des valeurs communes et une dissociation envisageable entre le domaine de la vie conjugale et celui de la parentalité. La coopération non marchande entre adultes destinée à accomplir les tâches de socialisation et de protection des enfants peut ainsi se fonder sur des liens de voisinages, d'amitiés ou des formes de « sororités de circonstance ». Des personnes se trouvant dans des situations comparables semblent enclines à se porter mutuellement assistance, d'autant plus si leurs valeurs éducatives leur semblent compatibles, à l'instar de Sandrine & Om ou de Karine & Ov qui se retrouvent à traverser ensemble les tribulations propres aux « mères séparées ».

De plus, il s'agit pour les enquêtés de composer avec la part de leur environnement humain dont les interactions familiales sont davantage mues par une perception sociale dominante, historique, de la réalité (parentèle, école, ex-conjoint. . .). On a vu par exemple Sandrine composer avec les univers cognitifs « monogames » de Δa et de sa mère, d'une part, et celui « polyamoureux » de Δb , Δc et Om , d'autre part ; ou on a vu Karine composer avec ses voisins ouverts à une notion étendue et plastique de la famille, d'une part, et avec celle établie dans le droit et l'esprit de son futur ex-mari, d'autre part. Nous avons vu Émilie user d'ingénierie biolégale pour que le droit protège sa situation alors qu'il s'appuyait sur un *leitbild* différent du sien. Et nous avons vu Sophie affirmer la légitimité de sa position face au « qu'en-dira-t-on ». Ainsi, lorsqu'il s'agit de protéger

et de socialiser leurs enfants, le parcours des enquêtés est fait d'une tension entre des injonctions normatives invitant à faire couple et à réaliser le modèle hétéro-mono-normé de la famille, d'une part, et de l'aspiration à répondre positivement à des valeurs et représentations concurrentes, d'autre part.

Chapitre 8 Figures significatives d'attachement et déconjugalisation de l'affection

Comme vu aux deux chapitres précédents, le *leitbild* dominant qui a orienté et institué la façon de faire des enfants ainsi que le *leitbild* dominant qui a orienté et institué la façon de les prendre en charge, jusqu'ici, indiquent qu'*en principe* la formation d'un couple précède l'accomplissement de la fonction procréative ou parentale. Ces *leitbilder* instituent la séquence suivante *encouplement* \rightarrow *enfantement* \rightarrow *protection & socialisation*. Ils impliquent également qu'*idéalement* le couple à former se pérennisera pendant le processus de réalisation des fonctions. Dans ce chapitre, nous aborderons donc un agent transversal de cette séquence : la production d'un sentiment d'attachement auprès d'une ou plusieurs figures significatives de partage d'affection : des référents adultes de même génération dont la disparition provoquerait une détresse émotionnelle (Bourguignon, 2000 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Mintz et al., 2015 ; Sahlins, 2013).

Avant de procéder à l'analyse, voici quelques points de clarification au sujet de ce que nous entendons par la fonction affective traditionnellement remplie par la famille conjugale. Nous postulons ici que l'entrée dans l'âge adulte ne correspond pas uniquement à une capacité à se reproduire et à prendre en charge des enfants mais également à produire des liens affectifs forts avec d'autres adultes que ses propres parents, se traduisant par un sentiment d'attachement.

La production de tel lien est identifiée par la théorie de l'attachement comme une nécessité propre à la condition humaine, ayant des composantes biologiques et psychologiques, éthologiques et systémiques (Bowlby, 2011 [1969]). En ce sens, nous créons ici un pont avec ces domaines des sciences de l'homme. Nous postulons que la production de tels liens est sujette à des constructions sociales culturellement situées et animées par un substrat idéal composé de valeurs et de représentations, dont des images-guides (validées socialement sur des plans macrosociaux, mésosociaux ou interindividuels) qui orientent les comportements. En ce sens nous entendons compléter la tradition psychologique et biologique de la théorie de l'attachement pour en apporter une dimension nouvelle.

Instruit par Simmel (1991 [1894]), Burgess (1926), Parsons (1956) et Goode (1963), puis plus tard par une école sociologique francophone de la conjugalité (Kaufmann, 1993 ; Kellerhals et al., 1993 [1984] ; Singly (de), 1996 ; Widmer et al., 2004), nous actons l'importance du couple familial comme lieu normativement principal d'échanges affectifs et émotionnels entre adultes et de la forge de liens d'attachement significatifs.

Nous tenons également compte de travaux anglo-saxons plus récents que ceux précités. Certains auteurs soulignent que la production de liens affectifs forts entre adultes de même génération n'est pas toujours superposable à la notion de couple, soit parce qu'elle déborde du couple à travers la parentèle étendue par exemple, soit parce que des liens d'amitié d'intensité variable s'additionnent de diverses manières au couple ou se passent de la notion de couple pour s'exprimer et donnent aussi parfois aux acteurs de ces liens l'impression de « faire famille », soulignant une fois encore la plasticité et la polysémie du terme famille ainsi que l'importance des échanges affectifs dans la conception générale de la famille (Jamieson, 1998 ; Morgan, 2011 ; Roseneil, 2005 ; Smart, 2007). Ces interactions participent à la production de *lien(s) d'attachement significatifs et rassurants* entre adultes (Ainsworth, 1991 [1985] ; N. Guédénéy & Guédénéy, 2015). Notre perspective est qu'il est humainement nécessaire que les adultes constituent des groupes et des sous-groupes de personnes qui se reconnaissent entre elles comme rattachées les unes aux autres dans une intention commune (échanger des affects, se reproduire, résider. . .). Pour remplir certaines fonctions et pour se sentir appartenir à ce groupe, ils doivent ressentir un sentiment de mutualité d'existence, fondé sur des représentations communes, des objectifs communs, des mémoires collectives, des émotions partagées, à travers lesquelles ils se reconnaissent entre eux comme des partenaires privilégiés et vivent ensemble (Sahlins, 2013). Le partage du secret et d'éléments potentiellement vulnérabilisants (Jamieson, 1998) contribuent à renforcer ce sentiment d'attachement.

La perspective idéale ci-dessus souligne l'importance de la construction sociale de la réalité dans l'établissement et l'entretien de liens d'attachement significatifs. On peut également porter un regard sur l'importance que prennent certains aspects matériels de la culture sur de tels liens. Selon la théorie bowlbyenne, quatre éléments caractérisent la figure significative d'attachement (Ainsworth, 1991 [1985] ; Hammarlund et al., 2019 ; Tancredy & Fraley, 2006) :

- On *recherche sa proximité* physique : c'est-à-dire que sa présence est affectivement positivement connotée, en particulier dans les moments émotionnellement chargés ;
- S'en *séparer nous angoisse* : c'est-à-dire que (l'idée de) l'éloignement ou (l'idée) de la disparition d'un autrui significatif est source d'affects négatifs ;
- On la perçoit comme un *havre de paix* : c'est-à-dire que la ou les figures significatives d'attachement représentent une source ou un lieu d'assistance et de réconfort ;
- On la perçoit comme une *base sûre* : c'est-à-dire que la ou les figures significatives d'attachement représentent un point de départ sécurisé à partir duquel l'individu peut explorer le monde et interagir avec lui.

Le lien d'attachement est donc un rapport à l'espace qui se traduit par une dynamique itérative. La personne qui est considérée comme une figure d'attachement est une personne de laquelle on s'éloigne et vers laquelle on revient. En ce sens, on peut envisager que les conditions matérielles d'une société affectent les dynamiques d'attachement. L'introduction de technologies de déplacement et de télécommunication par exemple pourrait influencer les manières de produire et d'entretenir un lien d'attachement et, *in fine*, de le concevoir et de lui donner du sens.

Les sous-chapitres qui suivent se consacrent aux *leitbilder* de l'attachement affectif rencontrés sur le terrain et aux manières pratiques de produire et d'entretenir de tels liens entre adultes.

« Faire couple » : régulateur social de la production de lien d'attachement entre adultes

Comme l'a exprimé en entretien en 2016 la directrice d'une association d'aide aux familles monoparentales, les circuits d'aide aux parents solos sont habituellement mus par un implicite : « une mère célibataire est souvent perçue [par ces services] comme une personne à laquelle il manque quelqu'un » (attendu que ce quelqu'un soit un homme aimant, cohabitant, coéducateur, économiquement solidaire, et pourvoyeur de fonds au moins égal, sinon principal, voire exclusif du ménage), alors qu'elle constate que les services de son association sont pourtant, minoritairement, mais de

plus en plus, sollicités par des mères célibataires qui ne souhaitent pas nécessairement (re)faire couple. Raison pour laquelle elle nous a suggéré de rencontrer par exemple l'enquêtée Aurélie qui lui semblait correspondre à ce nouveau type de mères qui demandent de l'aide parce qu'elles sont mères et non une aide « en attendant d'avoir trouvé un autre homme ». L'injonction implicite à faire couple (dans son acception affective) pour faire famille se marque parmi le monde de la parentalité solo au point d'inspirer à des entrepreneurs la création de services commerciaux destinés à promouvoir la remise en couple des parents « solos » et la recomposition familiale. Par exemple, le site *www.parentsolo.ch* :

Parentsolo.ch est un site communautaire qui répond aux problématiques de la monoparentalité et se consacre à un segment de la population aux attentes différentes et ayant moins de temps ou d'opportunités pour rencontrer sa tendre moitié. [. . .] Face à un nombre considérable de mamans solos, il est important de penser également aux papas solos ainsi qu'aux parents qui ont la garde partagée de leur(s) enfant(s). Parentsolo.ch s'adresse donc aux parents célibataires, séparés, divorcés ou encore veufs, qui souhaitent se lancer dans une nouvelle histoire d'amour. Les adultes cherchant l'âme sœur tout en ayant des responsabilités éducatives et des emplois du temps rythmés par leurs bambins ont donc besoin de moyens novateurs et sûrs afin de faire des rencontres sérieuses⁹⁹.

Ainsi, *parentsolo.ch* illustre à son tour la prédominance du *leitbild former couple*. Selon leur perspective, qu'ils perçoivent comme la perspective normale, refaire couple est une problématique majeure du segment de la population constituant le cœur de cible de *parentsolo.ch* : les parents séparés et divorcés. Les expressions « âme sœur » et « tendre moitié » rappellent implicitement l'incomplétude socialement construite du solo. Les « bambins » et « les responsabilités éducatives » imposent un emploi du temps dont le rythme est perçu comme une contrainte à la formation d'un nouveau couple (en tant qu'entité affective). À cette contrainte temporelle pallient des « moyens novateurs » (ici, une plateforme numérique) lorsque le parent solo se sent à nouveau prêt à « se lancer dans une nouvelle histoire d'amour ». « Se lancer » exprime une notion de risque, d'autant plus vive que le message s'adresse ici à des personnes qui ont traversé une séparation conjugale et qui ont expérimenté parfois à grands frais la

99 Source : <https://www.parentsolo.ch/index.php?app=contenu&id=2&lang=fr> (dernière consultation : avril 2019).

pénibilité de la conjugalité et de la vie en solo. Tel que l'extrait l'indique en termes vernaculaires, la téléologie de « l'histoire d'amour » est « la rencontre sérieuse ». De la façon dont il est formulé, le discours de *parent-solo.ch* implique également que le partenaire prévu soit un homme si le demandeur est une femme ou une femme si le demandeur est un homme. Cela semble également rappeler que, dans le contexte culturel contemporain, faire couple n'est pas qu'une affaire d'affinité élective se traduisant par une sororité d'âme ou de tendres attentions. Par définition, les usagers du site ont déjà des enfants. Il ne s'agit donc pas de pallier l'urgence d'en faire (contrairement à d'autres sites de rencontre en ligne). La reformation d'un couple « sérieux » se destine à l'expression d'un sentiment d'affection implicitement lié à une exclusivité à la fois sexuelle, puis idéalement résidentielle (nous reviendrons sur la question de la sexualité au prochain chapitre et sur celle de la résidence au chapitre 10)

Nous voyons aussi dans cet extrait, ainsi que dans le témoignage de la responsable de l'association de parents solos évoqué plus haut, qu'en principe il est socialement attendu de produire un lien d'attachement conjugal, même lorsqu'on est déjà parent et que l'enfant a déjà deux *caregivers* vivants séparément et affectivement désinvestis entre eux ; ce qui peut par ailleurs poser des problèmes de cohésion (Favez et al., 2015). Ainsi, au même titre qu'il existe un *travail* procréatif pour ceux qui se destinent à rassembler toutes les conditions biologiques et sociales nécessaires à une naissance (Mathieu & Ruault, 2017), nous identifions un *travail* affectif de (re)formation d'un couple pour ceux qui se destinent à une relation « sérieuse », expression hétéro-mono-normée de la production d'un lien d'attachement légitime.

En détaillant quelques éléments de notre démarche d'immersion exploratoire en terrain polyamoureux, et en déployant le parcours de Sandrine, nous avons vu que les personnes impliquées dans des configurations non monogames de la fonction sexoaffective troublent souvent la distinction vernaculaire contemporaine entre ami et amant, entre partenaire de couple et partenaire sexuel, entre corésident et figure d'attachement. . . La reconnaissance sociale de ces liens d'intimité et d'affection par les pairs, la parentèle et les institutions s'est avérée sur le terrain constituer un enjeu important.

Afin de donner un aperçu de la diversité des configurations d'attachement affectif entre adultes rencontrés sur le terrain, le Tableau 7 reprend un bref descriptif de la situation affective de chaque enquêté au moment

de l'entretien, ajoutant parfois quelques éléments concernant leur parcours. Pour compléter ce tableau, nous nous sommes basé sur la liste des personnes significatives identifiées à travers le questionnaire *FNM* ainsi que sur leur description de leur vie quotidienne et de leur parcours de vie, lorsque les enquêtés faisaient le récit d'interactions impliquant des figures significatives adultes émotionnellement investies. Nous avons tenu compte de partenaires significatifs d'attachement de long terme, sans tenir compte du fait qu'il s'agisse de liens sexualisés ou non ; car c'est ce qu'ont fait plusieurs acteurs de terrain. Des relations affectives significatives intimes et durables ont été parfois, jamais ou souvent sexualisées, selon le cas ; la sexualisation de la relation a évolué au fil des années ; elle dépendait aussi des préférences sexuelles des acteurs.

Une des difficultés à traiter ce point est que nous vivons, contrairement aux *Na* par exemple, dans une société qui associe volontiers *partenaire significatif d'attachement* avec *partenaire sexuel*. Il n'est pas interdit aux *Na* d'éprouver un sentiment d'attachement à l'égard d'une personne qui n'habite pas leur maisonnée. Mais il est socialement réprimé d'exiger l'exclusivité de ce lien. Si on se remémore la distinction qu'opèrent les libertins et les polyamoureux, tel que nous avons compris leurs messages en immersion, les premiers s'interdisent de s'attacher à leurs partenaires sexuels extraconjugaux. Inversement, les seconds privilégient le pluri-partenariat affectif au pluripartenariat sexuel ; la sexualité est, dans la perspective polyamoureuse, perçue non comme une activité distincte de l'attachement, mais davantage comme sa traduction corporelle, occasionnelle et facultative. Selon le principe libertin, on peut avoir des rapports sexuels avec la seule personne qu'on aime ainsi qu'avec une diversité de personnes qu'on ne peut pas aimer. Selon le principe polyamoureux, on peut éprouver du désir pour une personne qu'on aime ou pour une personne qu'on n'aime pas d'affection et passer à l'acte lorsque le désir s'exprime de manière conjointement spontanée. En principe, le polyamoureux ne dit pas qu'il est « en relation » avec un partenaire sexuel ; il affirme qu'il est « en relation » lorsque la personne en question est bien un partenaire affectif. C'est le côté affectif qui institue la relation. Pour reprendre Thalman, auteur de « Vertus du polyamour » (2006), l'enjeu du polyamour n'est pas la sexualité. L'enjeu est davantage de vivre avec l'idée qu'*ego* n'est pas le pourvoyeur exclusif d'émotions et de mémoires positives d'autrui et vice versa. En des termes plus proches de l'auteur, le problème polyamoureux n'est pas qu'une personne pour laquelle on éprouve du désir

éprouve elle aussi du désir pour quelqu'un d'autre. Le problème est qu'une personne avec laquelle on souhaiterait passer du temps libre souhaite (ou préfère) passer du temps libre avec quelqu'un d'autre. Étant donné que beaucoup de nos informateurs cultivent des relations sexoaffectives plurielles, leur petit réseau de partenaires affectifs significatifs comporte souvent des partenaires sexualisés, mais pas nécessairement. Ainsi, bien que la liste ci-dessous comporte des partenaires affectifs qui s'avèrent parfois aussi être sexualisés, il s'agit davantage d'une liste de confidents, de complices, de *partners in crime*, et de personnes-ressources mobilisées en cas de détresse émotionnelle ou, inversement, des personnes de même génération dont la disparition provoquerait une détresse émotionnelle (N. Guédeney & Guédeney, 2015).

Comme nous allons le constater, c'est aussi en constituant des réseaux affectifs non conjugaux que les enquêtés parviennent à remplir les autres fonctions de la famille, sans réaliser une famille conjugale. Une fois remplie la fonction affective, la formation d'un couple paraît subjectivement moins nécessaire.

Tableau 7 Éléments saillants des configurations affectives des enquêtés

Réf	Nais	Modes de réalisation de la fonction affective*
Jean	1941	A cultivé des relations sexoaffectives significatives avec au moins six femmes qui ont balisé son parcours, avec lesquelles il garde encore aujourd'hui des contacts et qui restent des référents affectifs. Il cultive actuellement deux relations affectives simultanées, ces relations sont sexualisées, mais il accorde aujourd'hui moins d'importance à la sexualité que par le passé.
Michel	1945	A vécu en relation libre avant, pendant et après la période pendant laquelle il était marié à la mère de ses deux premiers enfants. Il cultive aujourd'hui une relation avec une partenaire significative d'attachement cohabitante.
Martine	1953	Est tombé amoureux d'au moins un homme et une femme au fil de son parcours. Mais elle n'a jamais voulu vivre en couple avec un homme. Elle apprécie les moments intimes partagés qu'elle a cultivés avec plusieurs autrui significatifs. Mais elle préfère la solitude (c'est-à-dire qu'elle préfère éloigner les figures intimes significatives de son lieu de résidence). Elle a gardé toute sa vie contact avec un de ses enseignants du secondaire qui a agi comme figure pygmalion.
Alain	1953	A cultivé et cultive encore des moments intimes partagés avec plusieurs figures d'attachement significatives, dont au moins une dans sa ville et une autre dans une ville située à plus de 2h de trajet.

Réf	Nais	Modes de réalisation de la fonction affective*
Patrick	1954	A été élevé dans un « ménage à trois » : son père et sa mère (bio-légaux) entretenaient un lien d'attachement significatif avec une troisième adulte cohabitant avec eux. Patrick a lui-même entretenu un lien d'attachement significatif avec cette troisième personne, agissant aussi comme nounou de Patrick.
Marie	1956	A entretenu des liens d'attachement significatifs avec son mari et d'autres partenaires avant, pendant et après la conception de ses enfants. Plusieurs déménagements et mouvements migratoires professionnels ont marqué significativement le parcours du couple dans le sens d'un resserrement monogame de la vie affective. Elle cultive aujourd'hui 2 amitiés significatives non sexualisées et distantes chacune de plusieurs centaines de kilomètres.
Françoise	1957	Vit en couple ouvert et <i>living apart together</i> avec un partenaire principal et un partenaire secondaire.
Brigitte	1959	A cultivé des relations longues affectivement investies avec plusieurs hommes à la fois au fil de son parcours, aujourd'hui pleinement assumées.
Philippe	1962	Depuis son divorce, il cultive des relations intimes négociées d'emblée comme non exclusives avec plusieurs femmes (non-cohabitantes et parfois en couple).
Catherine	1962	Vit en couple ouvert et cultive au moins deux autres relations affectives à distance.
Pascal	1963	Vit en couple ouvert et cultive au moins une autre relation à distance.
Sylvie	1964	Cultive deux relations affectives significatives avec un homme et une femme non-cohabitants.
Isabelle	1966	Cultive une relation affective significative avec un partenaire vivant 3 jours et 2 nuits par semaine chez elle et le reste du temps auprès de son épouse qui ignore (ou feint d'ignorer) la relation de son mari avec Isabelle.
Valérie	1969	Cultive 3 relations affectives significatives avec 3 hommes différents, l'un partageant la même maison, un autre vivant dans la même ville et un 3 ^e dans une autre ville.
Laurence	1969	Vit seule, cultive deux relations affectives significatives dont l'une ressentie comme principale avec un compagnon qui a vécu auprès d'elle mais vit aujourd'hui à 5min à pied (entre autres pour préserver la relation affective).
Stéphane	1971	Vit une relation affective principale avec une partenaire vivant hors de chez lui, en mode couple libre.
Christelle	1972	Cultive une relation affectivement significative avec un homme marié et cherche une autre relation libre.
Karine	1972	Cultive deux relations affectives significatives avec deux voisins (un homme vivant seul et une femme vivant seule) et une troisième avec une amie à distance.

Réf	Nais	Modes de réalisation de la fonction affective*
Stéphanie	1973	Cultive trois relations affectives significatives avec trois hommes différents, situés dans trois villes différentes de la sienne.
Sandrine	1973	Cultive au moins trois relations affectives significatives avec un homme cohabitant, un homme non-cohabitant et une femme non cohabitante.
Virginie	1973	Vit seule, ses partenaires significatifs en affection sont 2 amis proches, un frère et un ami situé dans une autre ville.
Sophie	1973	Cultive une relation significative d'affection avec un ami gay dans la même ville, un voisin, et une amie dans la même ville.
Céline	1975	Cultive une relation affective avec un autrui significatif non-cohabitant.
Sébastien	1976	Cultive plusieurs relations affectives avec plusieurs autrui significatifs non-cohabitants.
David	1976	Cultive une relation affective avec son épouse cohabitante et une autre avec un autrui significatif non-cohabitant.
Nathalie	1977	Cultive 3 relations affectives avec 3 autrui significatifs alternativement cohabitants.
Delphine	1977	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs cohabitants.
Nicolas	1977	Cultive plusieurs relations affectives avec plusieurs autrui significatifs non-cohabitants.
Frédéric	1978	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs cohabitants.
Laetitia	1978	Cultive une relation affective avec un autrui significatif non-cohabitant.
Sabrina	1979	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs dont l'un est cohabitant et l'autre vit dans le même quartier.
Aurélie	1979	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs non-cohabitants.
Émilie	1980	Cultive 3 relations affectives avec 3 autrui significatifs dont la principale vit à environ 700km, la 2° est cohabitante et la 3° dans un autre quartier de la même ville.
Alexandre	1982	Cultive 3 relations affectives avec 3 autrui significatifs dont l'une est cohabitante, l'autre dans le même quartier et la troisième dans une autre ville.
Élodie	1983	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs dont l'une est cohabitante et l'autre habite une autre ville.
Laura	1990	Cultive 2 relations affectives avec 2 autrui significatifs non-cohabitants.
À titre informatif, ajoutons également le cas de l'informatrice suivante :		
I07 Ségolène		Vit seule avec son enfant et cultive des relations affectives avec deux autrui significatifs l'un habitant à 1h de trajet et vivant en couple libre ; l'autre vivant à plus de 5h de trajet, cette dernière relation s'entretient principalement en ligne. Cette situation est postérieure à son texte que nous traitons au point suivant « l'escalator relationnel ».

* production de liens d'attachement entre adultes, mentionnés dans les discours des enquêtés à l'exception des parents et des enfants d'*ego* (sauf pour les parents de Patrick).

En passant en revue ces configurations, on constate que les figures significatives de support émotionnel sont souvent multiples. Certaines sont sexualisées et d'autres non. Certaines sont investies dans la coparentalité, d'autres non. Certaines cohabitent, d'autres sont des voisins d'immeuble, d'autres encore habitent la même rue, le même quartier, la même ville ou une autre ville. Il s'agit occasionnellement de germains. Dans le premier sous-chapitre ci-dessous, nous mobilisons le témoignage d'une informatrice qui met en évidence l'implicite normatif du « cycle de la vie familiale » en l'appelant « escalator relationnel ». Celui-ci veut que, en principe, deux partenaires affectifs préférentiels se destinent à s'engager dans les autres fonctions (procréer, protéger et socialiser les enfants, s'attacher à quelqu'un, vivre une sexualité non reproductive, se loger). Son témoignage exprime une tension entre le désir de s'émanciper du schéma et la force d'attraction qu'il exerce sur la plupart de ses contemporains, dans leur façon de se projeter lorsqu'ils s'aiment. Le sous-chapitre qui suivra se centre sur la relative mise à l'écart des partenaires affectifs dans les autres fonctions. Puis, avant de conclure sur la fonction affective, un dernier sous-chapitre sera consacré à la pluralisation des types de liens relatifs à la fonction affective et aux différents degrés d'implication émotionnelle mis en place par les enquêtés avec leur entourage significatif.

« L'escalator relationnel »

La responsable de l'association d'aide aux parents solos nous avait renseigné Aurélie. Celle-ci a fait un enfant avec un homme dans une relation conflictuelle qui terminera avant la naissance du bébé. Elle préfère élever seule son enfant. Elle souhaite obtenir de l'aide du secteur associatif parce qu'elle est mère et non parce qu'elle est seule, perturbant ainsi la logique traditionnelle. Sur le terrain polyamoureux, on trouve également d'autres manières de remettre en cause cette logique : *homme aimé* \Rightarrow *entrée dans le cycle de la vie familiale*.

Ségolène est une informatrice rencontrée lors d'un rassemblement polyamoureux en 2016. Née en 1981, détentrice d'un diplôme de Master, employée de bureau pour une petite entreprise du secteur tertiaire, elle était mère d'un enfant d'âge préscolaire ; son état civil était célibataire.

Elle vivait seule dans un appartement situé en milieu urbain, à l'époque de ce rassemblement. Elle y est apparue accompagnée d'un homme qu'elle nous a présenté comme un de ses deux amoureux. Celui-ci vivait dans une bourgade voisine, dans une maison qu'il partageait avec une compagne et leur enfant. Lors d'une conversation de terrain, elle nous a informé qu'un témoignage de son parcours de vie était déjà disponible en ligne, sur un blogue¹⁰⁰ sur lequel elle s'était confiée sous un pseudonyme. Voici la quasi-intégralité d'une page de ce blogue consacrée au récit de son passage d'une perception du monde sociale qui était « monogame » et traditionnelle à une perception « polyamoureuse ». Nous commentons au fur et à mesure.

Si vous suivez bien [. . .] j'ai deux amoureux. Ces deux amoureux sont en couple et ont des enfants avec leurs compagnes. Et ils sont aussi en relation avec moi (et d'autres femmes). Ils connaissent l'existence l'un de l'autre dans ma vie (et se connaissent aussi), et leurs compagnes connaissent mon existence dans la leur (et j'en connais une). Je suis donc polyamoureuse.

Être polyamoureux s'oppose classiquement à être monogame. Pour reprendre une définition à peu près admise du polyamour (mais il y a presque autant de définitions que de polyamoureux) : c'est la possibilité d'avoir des relations (plus ou moins affectives, plus ou moins sexuelles) non exclusives, avec le consentement de toutes les personnes concernées (c'est-à-dire que tous les partenaires savent (et acceptent) qu'il y a non-exclusivité, y compris les partenaires des partenaires). Ça peut sembler difficile comme ça, ça ne l'est pas tant que ça en réalité (même si ce n'est pas le chemin le plus facile).

Ainsi, Ségolène se figure que, dans l'esprit des personnes communément socialisées, qu'elle appelle « les monogames », la signification de polyamoureux nécessite une explication. La mention « si vous suivez bien » est répétée plusieurs fois dans le texte (*cf. supra et infra*). Comprendre le polyamour exige quelques ajustements cognitifs pour le non-initié. Sur le terrain, en ligne et lors des rassemblements, plusieurs personnes ont exprimé qu'une différence entre un polyamoureux initié et « un monogame » est que le polyamoureux a le choix. Il a déconstruit le modèle normatif. S'il s'en détourne ou y retourne, c'est parce qu'il a pris conscience des différents régimes de contraintes et non parce qu'il suit un automatisme social.

100 Source <https://parlerdepuislesilence.wordpress.com/2015/12/29/pourquoi-je-suis-poly/> (dernière consultation avril 2019).

L'explication de Ségolène tient essentiellement dans le fait qu'une personne polyamoureuse s'autorise elle-même et les autres à entretenir des relations variablement investies affectivement et sexuellement avec plusieurs personnes. Ségolène resitue cognitivement l'attitude¹⁰¹ polyamoureuse en signifiant, à ceux qui ne disposent que d'une clé habituelle de lecture du monde social, que ce que fait le polyamour, c'est ce que ne fait pas la monogamie ; étant attendu que le lecteur moyen est familier du concept de « monogamie ».

Pourquoi je suis poly ? Parce que j'ai été mono, que j'ai cru être heureuse comme ça, et qu'un jour je me suis réveillée incroyablement malheureuse. Ce n'est pas l'exclusivité sexuelle qui me posait problème, ce qui m'ennuyait, ce qui me faisait me sentir dans une sorte de prison (dorée certes mais prison tout de même), c'est de savoir à l'avance comment mon histoire d'amour allait se dérouler et comment elle allait se finir (avec les deux fins possibles : ils vécurent heureux (ou feignirent de l'être) jusqu'à la fin de leur vie ou ils se séparèrent dans l'amertume).

Ci-dessus, Ségolène relate l'élément déclencheur de son changement d'attitude : passage d'une lecture du monde « mono » à une lecture du monde « poly ». La mention « ils vécurent heureux. . . » rappelle les contes de fées de la socialisation primaire promettant bonheur à celui qui applique les étapes du récit (*cf. infra*). Une fois adulte, elle se réveille avec un sentiment de feinte, un profond mal-être existentiel et le sentiment d'être emprisonnée. Plusieurs phases précèdent donc son passage vers une conception « poly » de la vie affective : la reconnaissance d'un profond sentiment de mal-être, une remise en question introspective, le rappel de la socialisation primaire, l'établissement d'un lien entre le malaise et la mise en œuvre du *leitbild* dominant du parcours conjugal, acquis à travers la socialisation et enfin la pose d'un nouveau regard sur sa propre situation, confirmant le sentiment d'insatisfaction : *Je suis malheureuse parce que je suis le programme socialement attendu* ⇔ *Je suis le programme socialement attendu donc je suis malheureuse*. Le récit d'expériences analogues a été entendu un grand nombre de fois au cours de nos entretiens et conversations, sur les deux terrains (solo et poly). Citons par exemple Sylvie (née en 1964) qui s'est exclamée sur le même sujet en

101 Le terme attitude est à comprendre ici dans le sens psychologique de positionnement idéal et de regard habituel à l'égard des choses et non dans le sens usuel de comportement.

cours d'entretien : « Pourquoi est-ce que ça ne va pas alors que je fais tout comme on m'a appris ? ! ». Un sentiment que l'on retrouve également auprès de Sophie, Virginie et Aurélie qui ont fait un bébé toute seule. Elles ignorent que le polyamour existe et optent parallèlement pour la vie en solo et/ou le *living apart together*, sous conditions. Ségolène précise que l'exclusivité sexuelle imposée par le programme est un aspect du problème, mais la cause principale de son profond malaise existentiel est l'aspect convenu et programmé de la vie affective qu'elle explique avoir acquis au cours de sa socialisation primaire et qui lui donne désormais l'impression d'être emprisonnée.

[. . .] Je me suis séparée de cet homme dans l'amertume. . . et avec une énorme culpabilité. J'avais absolument refusé d'écouter la petite voix en moi qui me disait que ça n'allait pas, que je me sentais emprisonnée. Moralité, nous avons franchi toutes les marches de l'escalator relationnel¹⁰² (premier baiser, première nuit, présentation aux parents, projets de vie commune, premier emménagement, etc.). À terme, j'aurais dû me retrouver (plus ou moins endettée) dans un charmant pavillon avec mari, enfants et chat (je sais que cela constitue le désirable de beaucoup de personnes, c'est juste que ce n'est pas le mien). J'ai arrêté avant qu'il ne soit « trop tard », mais j'aurais pu continuer si ma meilleure amie n'avait entrepris un jour de me poser des questions et de pointer ma différence d'attitude (et de joie de vivre) lorsque j'étais seule et lorsque j'étais avec lui. La vérité m'est apparue d'un coup, ma petite voix intérieure était enfin devenue audible. J'ai quitté cet homme séance tenante ou presque, comme une question de survie. Je n'aurais pas eu la maturité je pense avec le recul pour demander les changements nécessaires dans la relation et tenir le cap. Et je savais que cela ne correspondait pas à ce que lui cherchait dans la relation.

Ainsi, dans la vie de Ségolène, après les phases introspectives et la conceptualisation du *leitbild* dominant comme une prison et un système mécanique, vient la rupture. Celle-ci est associée à un sentiment d'amertume. Elle est aussi associée en opposition aux contes de fées dans le paragraphe précédent ; nous interprétons donc cette amertume comme un sentiment de déception ou de trahison à l'égard de la socialisation primaire dont elle a fait l'objet et/ou à un sentiment d'échec vis-à-vis de sa propre incapacité à parvenir à une situation de bien-être avec son conjoint malgré l'application du programme prévu par sa socialisation. Dans son discours, la rupture est également associée à un sentiment de culpabilité. Nous

102 C'est nous qui attirons davantage l'attention sur ce terme de jargon.

pourrions interpréter l'émergence de ce sentiment comme l'impression de commettre une faute à l'égard du programme (une « bonne épouse » restant en principe « fidèle » à ses engagements et à son conjoint). Mais Ségolène associe ce sentiment au fait de ne pas avoir écouté plus tôt sa « petite voix intérieure ». Nous interprétons donc sa culpabilité comme un sentiment ressenti à l'égard d'elle-même davantage qu'à l'égard de son conjoint ou des attentes de son entourage social ; indice ici aussi que l'individualisme prime sur le familialisme (en particulier que l'épanouissement personnel prime sur l'accomplissement du parcours socialement convenu). Cette voix intérieure, elle ne l'a pas écoutée à mesure que se gravissaient les étapes de l'*escalator relationnel*. Ce terme de jargon polyamoureux est une expression vernaculaire du cycle de la vie familiale : il s'agit de franchir un ensemble d'étapes convenues marquant le passage du nid de ses propres parents à un autre nid composé avec un partenaire et dont le parangon semble être la maison pavillonnaire périurbaine augmentée d'un animal de compagnie. Ségolène précise que ces étapes sont les suivantes : « premier baiser, première nuit, présentation aux parents, projets de vie commune, premier emménagement, etc. ».

Les polyamoureux qui ont conceptualisé et intégré la notion d'*escalator relationnel* conçoivent la notion de couple non comme une relation statique, mais comme un processus évolutif. Ainsi, lorsqu'ils entendent quelqu'un annoncer à leurs parents « je suis en couple avec untel », ils entendent « je prends l'*escalator relationnel* avec untel ». Et lorsqu'une de leurs connaissances a pris par le passé l'*escalator relationnel* avec un premier partenaire pour finalement rompre ce couple pour se remettre en couple à nouveau avec une autre personne, ils entendent « je reprends l'*escalator relationnel* avec une autre personne »¹⁰³. Ségolène pense que ce modèle convient peut-être à d'autres personnes, mais elle sait qu'il ne lui convient pas.

Elle indique se sentir coupable vis-à-vis d'elle-même de ne pas avoir pris ses distances plus tôt à l'égard du modèle, mais elle souligne avoir réagi avant qu'il ne soit « trop tard ». Elle n'indique pas explicitement à quoi est associée cette échéance. Toutefois, dans son discours, le contexte de cette affirmation offre au moins deux hypothèses. La première se fonde

103 Il faut souligner que le programme prévu et conceptualisé sous l'appellation « *escalator relationnel* » perd de sa pertinence à mesure que *la substitution des partenaires de (tranche de) vie s'accélère* (cf. chapitre 13).

sur la phrase qui précède. Dans ce cas, « trop tard » signifierait « une fois installée dans le pavillon et endettée avec son compagnon ». La seconde se fonde sur une phrase plus haut encore. Dans ce cas, « trop tard » se rapporte à l'étape qui suit en principe la séquence « premier baiser, première nuit, présentation aux parents, projets de vie commune, premier emménagement, etc. » : l'enfantement.

S'échapper de l'escalator est une question de survie, dit-elle, insistant sur l'aspect existentiel de son mal-être dans l'application du *leitbild* dominant. Dans son récit, l'autrui significatif qui, par effet de miroir, l'invite avec bienveillance à se comprendre elle-même et à accepter qui elle est n'est pas son conjoint, c'est sa meilleure amie. Cette dernière valide l'idée que l'épanouissement personnel est prioritaire à l'application du *leitbild* dominant de la famille (à notre avis, cette phrase explique presque à elle seule l'individualisation des parcours conjugaux et la diversification des formes familiales). Ségolène poursuit en expliquant que les adaptations nécessaires à la survivance de la relation de couple avec son conjoint auraient demandé une certaine « maturité », dit-elle ; c'est-à-dire une capacité à mener sereinement une communication réflexive avec son conjoint au sujet de leur socialisation à la vie en couple et de l'appropriation ou de la co-construction de *leitbilder* alternatifs de la conjugalité. Mais Ségolène pense que son conjoint n'aurait pas voulu ces « changements nécessaires pour tenir le cap ». Nous interprétons ce changement comme le passage d'un couple effectivement exclusif à une « déliaison amoureuse » (Chaumier, 1999) impliquant par exemple une relation domestique avec un conjoint historique, d'une part, et une relation sentimentale significative, pérenne et éventuellement sexualisable avec un tiers non-cohabitant, d'autre part. Cela correspond à l'illustration de la cinquième case de la Figure 2 intitulée « relation ouverte ». Cette hypothèse est confirmée par la poursuite du discours de Ségolène :

Quelques mois plus tard, toujours aux prises avec cette culpabilité, j'ai rencontré un homme, le père de mon fils. Nous nous sommes plus assez vite, mais les manœuvres d'approche ont été longues. Et l'occasion d'évoquer nos passés respectifs et ce que l'on voulait (ou pas) dans nos relations à venir. Cet homme m'a proposé une relation libre, donc non exclusive, l'idée étant que chacun gardait pour lui ce qu'il pouvait vivre par ailleurs. J'ai accepté, cela me semblait une bonne manière de ne pas retomber dans le piège de la prison dorée.

Quelques mois après la rupture, elle rencontre donc un homme qui remet en question *d'emblée* – c'est-à-dire dès les stades liminaires de l'escalator relationnel – les perspectives traditionnelles du couple et de la famille et qui lui propose une relation qui présente les apparences du couple normal, mais qui autorise des activités à caractère intime non précisées avec un tiers à condition que cela reste secret pour tout le monde. Cela correspond à l'illustration de la quatrième case de la Figure 2, intitulée « pratique du secret » (ou « *don't ask, don't tell* », dans la version originale anglaise de la bande dessinée qui circulait antérieurement sur la Toile). L'adhésion momentanée à ce *leitbild* semi-alternatif correspond pour Ségolène à éviter le piège de « la prison dorée » dans un premier temps. Mais elle se rend rapidement compte que la pratique du secret empêche l'expression de ses émotions aux personnes qui comptent le plus à ses yeux.

Si vous suivez bien [. . .] être en relation libre sur ce mode *don't ask/don't tell* ce n'est pas être polyamoureux. Mais c'est déjà être non exclusif. Et c'est l'occasion de désapprendre beaucoup de schémas culturels inculqués depuis l'enfance, de travailler sur son autonomie, sa jalousie, etc. Avec le recul, je trouve ça très bien d'avoir commencé la non-exclusivité sur ce mode. Je n'aurais pas eu la maturité à l'époque pour gérer en plus la question de savoir ce qui se passait réellement. Globalement on passait la majorité de notre temps libre ensemble, donc ce qu'il faisait ou non le reste du temps m'était sinon égal, du moins pas trop douloureux. Sauf que lorsque je suis tombée amoureuse d'un autre (ce qui a été l'occasion de me rendre compte que je pouvais vraiment être amoureuse de deux hommes très différents, d'être avec l'un sans que la pensée de l'autre interfère), le mode *don't ask/don't tell* a montré ses limites. Parce que ne pas partager ma joie (de l'autre) avec mon compagnon était difficile pour moi.

Le mode relationnel *don't ask / don't tell* ne limite pas l'entretien de relations intimes à une seule personne. L'échange d'affection (pouvant se traduire par de la sexualité) et de temps positivement connoté avec un tiers est autorisé. Mais chacun fait en sorte que l'autre puisse faire comme s'il ne savait pas. Autrement dit, on préserve la construction sociale de la réalité tout en tolérant que des choses secrètes se déroulent derrière un voile tendu par toutes les parties. Cependant, le mode relationnel *don't ask / don't tell* ne correspond pas à sa valeur de transparence ni à son *leitbild* des échanges affectifs. Ce à quoi elle aspire est justement la possibilité de communiquer des émotions au sujet de ce qui est en principe secret sous la conception socialement dominante de l'exercice de l'intimité. Elle a besoin de partager sa joie avec une figure significative, y compris lorsque

cette joie est le fruit de moments passés avec un tiers également investi affectivement. Or il n'était visiblement pas aisé pour le père de l'enfant de Ségolène de recevoir cette joie sereinement. Aux yeux de Ségolène, à partir du moment où on ne peut plus tout se dire, où la personne qu'on a en face de soi n'est plus une personne avec laquelle partager ses émotions les plus intenses, alors la notion de « être en relation » perd de son application. L'idéal relationnel qui guide les choix de Ségolène est celui de relations intimes dans lesquelles les liens de confiance et d'attachement seraient si forts qu'un partenaire intime pourrait entendre le bonheur de l'autre, même lorsque celui-ci se passe sans son intervention ; un peu à l'instar de parents contents de revoir leurs enfants joyeux après une activité que ces derniers ont passée sans leurs parents. C'est ce qu'elle découvre à travers sa relation avec ce deuxième homme qui avait pourtant démarré sur une base explicitement plus ouverte que la *doxa* exclusive.

En principe, chacun connaît les codes et la partition socialement dominante. Mais sortir de l'escalator ne signifie pas nécessairement que l'alternative est connue et maîtrisée de part et d'autre. Au contraire, il faut la construire, la travailler et à défaut d'adhésion commune, la quitter.

Lorsque notre histoire a pris fin (pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la non-exclusivité), je me suis posé à nouveau la question de savoir ce que je voulais comme type de relation dans le futur. Je suis allée à un café poly, et j'y ai rencontré un de mes amoureux d'aujourd'hui. Et on a découvert le polyamour ensemble : en pratique, comme en théorie (partage de lectures).

Autrement dit, on ne sort pas seul de l'escalator, mais à travers un procès de socialisation secondaire. On peut par exemple en être tiré par une amie qui nous rappelle qui nous sommes, ou par des rencontres avec des personnes qui deviennent des partenaires intimes qui valident des alternatives. On en est aussi tiré par une accumulation de lectures, de conversations, d'exposition aux médias. Dans le registre des conversations, Ségolène mentionne la participation à un café-poly (dont elle a probablement eu connaissance par l'intermédiaire de médias puis de réseaux sociaux). Ci-dessous, elle mentionne également des ouvrages qui ont autorisé ou stimulé des réajustements cognitifs. Cela signifie que les idées qui permettent de discuter le *leitbild* dominant circulent dans la société à travers diverses voies de communication et sont accessibles sans trop de difficultés en apparaissant dans la presse, en consultant des ouvrages des présentoirs de librairie ou encore en naviguant sur la Toile. De cette manière, elle construit socialement

une conception polyamoureuse de ses relations (lire : non exclusive par principe, mais pas obligatoirement dans les faits), impliquant un premier homme rencontré en café-poly. Au moment où elle rédige son blogue, elle sous-entend qu'elle entretient, entre-temps, une deuxième relation avec l'homme qui s'est avéré être celui qui l'accompagnait lorsque nous l'avons rencontrée. Elle résidait alors seule avec son enfant et cultivait simultanément des relations affectives plurielles et assumées. Libre mais incertaine, elle applique enfin ce qu'elle souhaite et qui correspond à l'illustration de la dixième case de la Figure 2, intitulée « polyamour solo ».

Ce que permet le poly selon moi ?

Ce que j'ai aimé dans la relation avec le père de mon fils, comme dans mes relations poly depuis, c'est de ne pas savoir à l'avance comment la relation va évoluer. Cela paraît assez insécurisant de prime abord mais c'est une ouverture incroyable aux possibles. Je ne me suis jamais sentie emprisonnée depuis lors. J'ai pu ignorer ma petite voix intime sur d'autres points, mais sur celui-là elle a toujours résonné juste avec mon besoin de liberté et d'ouverture.

Ségolène apprécie ce travail d'exploration. Il présente des risques, mais il correspond à l'aspiration soufflée en son for intérieur par sa « petite voix intime » : se libérer de l'emprisonnement de l'escalier mécanique de la vie conjugale.

Sur un mode poly, on explore plus facilement différents types de liens. Typiquement, je ne pourrais être en couple avec aucun de mes amoureux actuels, la version couple classique et vie commune ne nous conviendrait pas. Et pourtant, j'ai appris et pu grandir beaucoup grâce à eux. Si j'avais été monogame, j'aurais tenté ce type de relation (mono, couple classique) avec eux et probablement échoué. Sur un mode poly, je tente et je réussis. Pas forcément sur des critères communément admis, mais selon mes critères personnels (ceux qui comptent vraiment donc).

Au-delà d'une libération, ce travail d'exploration est aussi une façon de « grandir », de se découvrir soi-même. Ici, ce n'est pas seulement un autrui significatif ou un groupe de figures significatives qui valide l'autre dans sa singularité et offre un canal sécurisé de partage d'émotion (Singly (de), 1996). C'est le processus interpersonnel de co-construction d'un mode relationnel alternatif qui renforce à la fois le lien et l'identité. Cette dernière ajoute que la nature du mode relationnel « poly » se fonde sur des critères personnels, donc ceux qui comptent à ses yeux. Or nous allons

voir que ces idées ne sont que très peu personnelles. Ce sont des notions reçues d'autres personnes et d'autres institutions qui lui permettent de construire un *leitbild* avec lequel elle espère rencontrer davantage d'épanouissement personnel. Premièrement, elle n'est pas l'auteure des notions de polyamour ni d'escalator relationnel (Gahran, 2017) qui lui permettent désormais de penser ses relations intimes et la fonction affective. En outre, nous pouvons tirer quelques indices de ses inspirations dans les extraits suivants.

Sur un mode poly, rien n'est jamais acquis, surtout pas l'amour (et l'attention) de l'autre. L'avantage certain c'est comme que l'autre n'est pas là pour combler tous nos désirs, encore moins pour les deviner, il faut donc développer des compétences de communication. C'est très positif pour chacun en termes d'empowerment et en plus ça rejaillit de manière bénéfique sur les couples ensemble depuis longtemps (*dixit* la compagne d'un de mes amoureux qui a noté qu'ils communiquaient plus et mieux depuis que la non-exclusivité avait été mise sur la table entre eux). Cela ne veut pas dire non plus qu'on vit dans l'insécurité permanente ou que l'on change de partenaires comme de chemise. Cela permet juste de choisir explicitement de continuer, jour après jour une relation affective. De pouvoir en changer les modalités aussi si le besoin s'en fait sentir. La fidélité ne s'exprime pas en termes d'exclusivité sexuelle mais en termes de responsabilité (réponse qu'on apporte à la situation), de s'en tenir à ce que l'on dit (et au difficile).

Sur un mode poly, on marche sur un fil (pour reprendre l'image de Yann Kerninon¹⁰⁴), on rattrape sans cesse les déséquilibres pour avancer. J'aime être surprise par le soudain changement d'un lien (j'aime surtout lorsque ça évolue vers un approfondissement à vrai dire), par l'émergence d'un autre, telle une vague imprévue dans une mer d'huile, bref j'aime que rien ne soit écrit d'avance, prévisible, monotone. Évidemment parfois, parce que je ne suis pas à un paradoxe près, je préférerais que mes amours soient un peu plus prévisibles. Pour reprendre mon souffle un moment. Pour ne pas sortir tout le temps de ma zone de confort. Mais ces moments sont rares et je sais qu'à long terme je préfère l'inconnu et ce qu'il nécessite de vigilance à soi et aux autres.

104 Philosophe essayiste français, auteur de *Vers une libération amoureuse. Propositions romantiques, érotiques et politiques*, 272 p. (Kerninon, 2012). L'ouvrage défend l'idée d'une « libération de l'amour » faisant écho à la « libération sexuelle » des années 1960, donnant à la première une portée plus vaste et non exclusivement charnelle. L'ouvrage, son auteur ou des apparitions de ce dernier dans les médias ont occasionnellement été mentionnés par des polyamoureux en ligne ou lors de réunion de *self-help*, au cours de la période d'immersion.

Le polyamour, un mode relationnel indispensable à la biodiversité affective ?

Dans le film *Demain* de Mélanie Laurent et Cyril Dion, l'accent est mis sur la diversité de la nature qui garantit un système sain, et ce modèle de diversité devrait s'appliquer, selon eux, à tous les domaines de nos vies (alimentation, énergie, économie, politique, éducation sont les domaines où les alternatives sont explorées dans le film) pour que nous vivions tous en harmonie sur Terre. Ils font le constat dans le film que l'agriculture intensive fonctionne moins bien que l'agriculture raisonnée et la permaculture (moins de respect de l'environnement et aussi moins de rendement), que l'économie avec monnaie nationale fonctionne moins bien que l'économie avec monnaie nationale + monnaie locale, que les énergies renouvelables sont plus intéressantes que les énergies fossiles, que proposer aux enfants un panel de méthodes d'apprentissage et de laisser de la vie et de la liberté de mouvement à l'école était une alternative désirable au système scolaire français actuel, que la démocratie représentative n'en est pas une et que la démocratie participative marche mieux (ou plutôt quelque chose s'approchant du municipalisme libertaire de Murray Bookchin¹⁰⁵). Bref, que dès lors qu'on prend modèle sur la nature en termes de diversité des approches, de respect, de coopération, les humains et les êtres vivants sont plus heureux et le milieu naturel nécessaire à la survie humaine mieux respecté. Mais ils ne parlent pas des relations amoureuses. Du couple monogame qui craque de toute part et des alternatives qui existent. Je crois que le poly reproduit cette biodiversité nécessaire à l'harmonie. Et en tout cas, je crois que ce mode relationnel encore peu connu et pratiqué, fait partie de la diversité nécessaire des relations affectivo-sexuelles pour une société humaine harmonieuse, c'est-à-dire qui réponde aux besoins du plus grand nombre.

En résumé, la monogamie pour tous, ça ne fonctionne pas (et on le sait depuis longtemps, c'est le ressort d'ailleurs de nombreux livres et films). Pas plus que le poly pour tous. Ou pour reprendre un grand poncif : « il faut de tout pour faire un monde ».

Je ne sais pas si je vivrai toujours mes relations sur un mode poly à l'avenir, mais cette question de se donner la liberté de faire évoluer une relation affective comme la relation le demande et ses protagonistes le désirent et non comme la société le souhaite est non négociable (la monogamie rend la chose plus difficile mais pas impossible je pense), de même que celle de se donner mutuellement la liberté de faire ce que chacun veut de son corps, d'explorer ses désirs quels qu'ils soient. Et je rêve d'un monde où on pourra dire « je suis

105 Murray Bookchin (1921–2005, EUA) est un écologiste libertaire communaliste. Il est le théoricien de « l'écologie sociale » dont le municipalisme libertaire est la mise en œuvre.

poly (ou bi, homo, trans. . .) » sans que notre interlocuteur ne se sente remis en cause dans son choix affectivo-sexuel à lui et devienne imperméable ou hostile aux choix différents des siens.

Ainsi le texte se compose d'éléments de sens qui sont trop nombreux et trop répandus pour ne venir que d'elle-même. La préoccupation à combler ses désirs personnels, le développement de compétences en communication interpersonnelle¹⁰⁶, le développement de la capacité de l'individu à opérer des choix personnels à travers des outils d'*empowerment*, « sortir de sa zone de confort », rappellent la psychologisation croissante de la vie intime (Illouz, 2006, 2014). Dans cette perspective, le récit de Ségolène semble être une manifestation de plus de l'injonction sociale au développement de soi. L'idée évoquée par Ségolène cinq paragraphes plus hauts (dans son verbatim), à savoir « La fidélité ne s'exprime pas en termes d'exclusivité sexuelle mais en termes de responsabilité (réponse qu'on apporte à la situation), de s'en tenir à ce que l'on dit (et au difficile) », nous semble davantage une réappropriation personnelle des idées communalistes de Bookchin, par exemple, qu'une véritable invention originale. Pris dans leur ensemble, Yann Kerninon, Murray Bookchin, le film documentaire *Demain*, les notions d'*empowerment*, de permaculture, de biodiversité et de « méthodes d'apprentissage scolaire alternatives » sont le signe d'un intérêt documenté pour l'écologie, la pédagogie, la psychologie du développement personnel, l'anarchie politique, le communalisme ainsi que la philosophie de l'amour. Nous retrouvons des traces et indices de ces centres d'intérêt en abondance sur les pages web qui concentrent des informations sur le polyamour¹⁰⁷, ainsi que dans les ouvrages littéraires qui lui sont consacrés (entre autres ceux de Fr. Simpère, évoqués au chapitre 2). Nous interprétons ces signes premièrement comme la marque d'une posture réflexive en réaction à un profond sentiment d'insatisfaction. L'insatisfaction de Ségolène concerne certainement l'amour, les relations sexoaffectives, le couple et la famille. Mais le lien à ces références

106 Les intervenants de groupes de *self-help* polyamoureux font régulièrement référence à « la communication non violente », des cours « d'assertivité », « d'autodéfense verbale », de « coaching relationnel », etc.

107 Nous faisons ici référence en particulier aux sites *polyamour.info* ; *www.polyamour.be* ; *amours.pl*. Aujourd'hui, depuis 2017, nous observons sur le terrain une migration des débats et de l'échange d'informations vers Facebook, au détriment de ces sites.

semble indiquer aussi une insatisfaction diffuse à l'égard de l'organisation politique, économique et sociale de la société et la quête de solutions citoyennes prenant l'individu et l'environnement davantage en considération. Deuxièmement, comme l'indique explicitement Ségolène, nous interprétons ces signes comme le désir d'une société légitimant la *diversité* en lui laissant davantage de place pour s'exprimer, également dans le domaine de l'intimité : « le poly reproduit cette biodiversité nécessaire à l'harmonie ». Cette notion de *droit à la diversité* apporte de la cohérence à l'interprétation que Ségolène a du monde ; la notion articule toutes les sphères de la vie humaine et non humaine. À travers cette perspective, elle comprend que certaines personnes souhaitent le couple monogame pérenne et l'escalator relationnel. Mais, à ses yeux, le modèle « du couple monogame [. . .] craque de toute part », alors que « des alternatives [. . .] existent ». Elle souhaite donc qu'*a minima* on n'empêche pas ceux qui essaient autre chose dans la sphère affective de procéder à leurs expérimentations. Parce qu'à ses yeux, la diversité c'est le mouvement naturel du vivant, c'est la nature et l'harmonie. Empêcher la diversité correspond alors à un modèle mortifère. Ensemble, ces références intègrent l'idée que « l'amour est politique ». Le fait que la fonction affective soit politique lui semble poser davantage de questions et faire l'objet de davantage d'enjeux encore que le fait que la sexualité soit politique ; peut-être parce que la sexualité se traduit en actes éphémères (ayant moins d'impact dans la vie de la personne dans la mesure où la pratique est mutuellement consentie, entre adultes, et où la procréation est sous contrôle) et certainement parce que l'amour d'amitié et d'affection s'envisage sur un temps plus long que l'acte ou le désir sexuel (comme l'a également souligné Jean, plus haut, par exemple). L'amour d'amitié et d'affection engage également la solidarité spontanée, l'attachement, le sentiment de sécurité. . . Cela nous semble constituer en somme ce qu'on attend de « la famille » : un *sentiment de mutualité d'existence*, écrivait Sahlins en tâchant de définir la parenté (Sahlins, 2013). Ce que Ségolène préfère dans le domaine affectif, c'est la profondeur et la durée. « J'aime surtout lorsque ça évolue vers un approfondissement à vrai dire », dit-elle en opposition à la fois à la monotonie du couple socialement convenu (qui associe toutes les fonctions de la famille à un seul partenaire) et à l'imprédictibilité des rencontres et la fluidité des engagements.

Libres ensemble : désolidariser la fonction affective des autres fonctions

En tâchant de mettre en œuvre des relations affectives dans lesquelles Ségolène et ses partenaires sont « libres ensemble », ils s'émancipent de l'escalator relationnel et désolidarisent les partenariats affectifs de la fonction parentale et résidentielle. Ségolène ne compte plus sur un homme pour ces fonctions. Elle compte sur plusieurs hommes pour son épanouissement affectif. Éclairé par cette perspective, peut-on vérifier auprès des autres enquêtés des manières analogues de distinguer les partenaires investis affectivement de ceux investis dans les autres fonctions ? Si oui, quelles logiques sous-tendent ces séparations fonctionnelles ?

Considérons d'abord un ensemble de situations dites de « parents solos ». Parmi les parents de l'échantillon qui ont engendré un enfant avec le sperme d'un homme destiné à ne pas être présent après la naissance, Laetitia, Céline et Isabelle cultivaient chacune une relation sentimentale postérieure à la naissance avec un partenaire privilégié non-cohabitant, au moment de l'entretien. Laetitia, interviewée en 2016, nous a présenté « mon copain » (rencontré pendant sa grossesse en 2015), lorsque celui-ci est passé « dire bonjour », durant notre entretien. Céline, interviewée en 2016, nous a présenté un homme qu'elle a appelé également « mon copain ». Celui-ci a gardé l'enfant pendant l'enregistrement de l'entretien. Tel que nous avons pu le constater en observation directe chez Laetitia et chez Céline, et tel que nous l'a raconté Isabelle (*cf. infra*), ces hommes semblent avoir été progressivement mis en contact avec l'enfant, d'une part, et invités à passer des nuitées chez elles, d'autre part. Cela implique que l'enfant de l'enquêtée voit l'homme rester au côté de sa maman au moment où on le met au lit et constate que l'homme est toujours là à l'heure du petit-déjeuner. En exposant l'homme à l'enfant de manière répétée à des moments domestiques importants tels que l'heure de se mettre au lit ou le partage du petit-déjeuner, les enquêtées sont exposées à la crainte que l'enfant, sous l'emprise de la construction sociale de la réalité normative, associe *homme à la maison + maman sentimentalement attachée = nouveau papa*. Elles ressentent alors une double inquiétude. La première est celle de se protéger elle-même contre la socialisation ordinaire qui incite à reproduire le schéma *partenaire amoureux → partenaire cohabitant*, considérant leurs expériences personnelles passées ou

celles de leurs proches. Cela les expose à des conséquences fâcheuses si la relation, une fois domestique, s'avérait insatisfaisante (d'un point de vue affectif, sexuel, parental ou domestique). L'autre préoccupation concerne la relation entre cet homme et leur enfant qu'elles ont fait « seule », c'est-à-dire avec le sperme d'un homme inconnu ou lointain. Ce géniteur absent existe pourtant symboliquement pour elles, pour leur enfant et pour l'homme qui arrive dans cette configuration. Plus précisément, même si elles ont fait le travail de réajustement cognitif nécessaire pour vivre avec l'idée qu'il ne faut pas nécessairement un père, pour la grande majorité du monde social, en revanche, il a bien un père qui « brille par son absence », comme en témoignent les services pour parents solos (*supra*). Selon certaines informatrices rencontrées en immersion, il arrive qu'elles inventent des stratagèmes pour éviter que l'enfant prenne le visiteur masculin avec lequel elles s'apprêtent à passer la nuit pour un « nouveau papa » ou pour un partenaire amoureux, qui « naturellement » serait destiné à les rejoindre à demeure un jour. Par exemple, l'une de ces informatrices a indiqué à l'enfant que « maman va dormir dans le canapé cette nuit » ; dans les faits, elle a passé la nuit avec l'homme et rejoint le canapé peu de temps avant l'heure du réveil de son enfant¹⁰⁸. Dans le chef des trois enquêtées, bien que ces trois hommes soient des figures affectives significatives, aucun projet de cohabitation ne semble à l'ordre du jour (du moins pas à court ni à moyen terme). Voici d'abord l'explication de Céline. Nous traiterons ensuite celle d'Isabelle.

Le « copain » de Céline, Δb, est un collègue de travail qu'elle connaît depuis 2010, soit environ un an et demi avant la conception de son propre enfant. Δb est divorcé ; il a lui-même deux enfants et habite un appartement dans une autre ville (située à environ 40 minutes de trajet). Céline valorise sa propre autonomie résidentielle et le statut d'unique responsable parental que lui confère sa maternité solo. Elle accorde de l'importance au support moral de Δb et à l'avis de ce dernier lorsqu'elle éprouve des doutes au sujet de son enfant, par exemple. Aujourd'hui, au sujet de sa relation en *living apart together* qui se destine visiblement à rester non-cohabitante avec Δb elle dit :

108 Nous avons demandé s'il n'aurait pas été plus simple de faire dormir l'homme dans le canapé, d'autant que le lit de maman est probablement un lieu privilégié au regard de l'enfant. Dans cette configuration, l'informatrice craignait que l'homme se sente rejeté, ce qui aurait mis en jeu la pérennité de la relation en construction.

- [avec Δb] j’ai une relation de confiance. Une relation qui laisse de l’indépendance, aussi.
- [l’enquêteur demande] C’est important ?
- Pour moi, oui. Pour lui moins, je crois.
- Pourquoi ?
- J’ai vécu 10 ans avec mon ex- [Δa]. À la rupture, j’ai eu vraiment l’impression de m’être égarée pendant 10 ans. Je suis quelqu’un de très indépendante qui se débrouille toute seule. Une relation c’est génial, c’est un plus. Mais ça ne doit pas être un *must* pour moi. Je me sens vraiment beaucoup plus équilibrée dans mon couple comme ça [avec Δb en *LAT*] et beaucoup plus moi-même que quand je vivais non-stop avec Δa. Il n’y avait plus *Céline* ; il y avait *un couple*. Avec le recul, je me dis que je m’étais trop perdue. Je m’étais trop éloignée de moi-même. Aujourd’hui, j’ai ce qui me rend heureuse. [Céline]

Soulignons ici l’importance pour Céline d’exister pour elle-même (et non au nom d’un couple). La « relation de confiance », un lien affectif, est un plus mais pas un prix à payer pour vivre.

Isabelle (née en 1966), interviewée en 2016, nous a parlé de « mon amoureux » Δc. Elle l’avait rencontré en 1994. À l’époque, elle-même était en relation avec un autre homme ; et Δc était marié et père de deux enfants. En 2014, alors que l’enfant d’Isabelle avait environ 8 ans, Δc propose à Isabelle une sortie à deux. Ses enfants à lui étaient désormais adultes ; ils vivaient et travaillaient à l’étranger. Il était toujours marié et vivait toujours avec son épouse, à environ 45 minutes de trajet de chez Isabelle (en automobile). Depuis lors, l’intimité entre Isabelle et Δc s’est approfondie, si bien qu’à l’époque de l’entretien Δc fréquente Isabelle et loge chez elle presque toutes les semaines du mardi au jeudi. Il cache cette relation à son épouse et à ses enfants, prétextant de fausses missions de consultance en entreprise. Lorsqu’il loge chez Isabelle, Δc dépose l’enfant de cette dernière à l’école en matinée. L’enfant et lui ont partagé des activités de loisir, Δc apprenant à nager à l’enfant, par exemple. Ils sont également partis tous les trois en vacances ensemble.

[L’enquêteur demande comment Δc justifie ses absences auprès de son épouse lorsqu’il séjourne chaque semaine du mardi au jeudi chez Isabelle]

- Comment il se justifie ? Parce qu’en plus il ne travaille plus depuis 6 ans environ ! Il dit qu’il fait de la consultance.
- Elle est vraiment dupe ?
- C’est une bonne question. Je ne peux pas y répondre. Je ne sais pas. En tout cas, il n’en parle pas. Elle connaît mon nom, mais d’il y a 20 ans. Elle [...] elle sait que Δc est encore en contact avec moi parce qu’elle a déjà

vu arriver des mails au courant des sept dernières années, elle a déjà vu arriver un truc qui disait : « [Prénom et nom de l'enquêtée] vous a envoyé un message ». Mais après, d'après ce que lui me dit en tout cas, elle ne va pas plus loin et elle le laisse partir sans aucun problème en disant même parfois : « Quand est-ce que tu pars ? » Jusque l'année dernière sa maman âgée vivait encore et donc elle en profitait pour aller voir sa maman et donc elle lui disait : « Quand est-ce que tu pars comme ça je peux aller m'occuper de ma mère ? » Ou alors elle lui disait aussi : « C'est chouette quand tu pars parce que quand tu reviens je vois que tu es de bonne humeur et en forme ! » Et donc c'est surprenant, je pense qu'au fin fond d'elle-même, je me dis que ce n'est pas possible qu'elle ne le sache pas !

On apprend ainsi que (d'après ce que l'enquêtée nous dit que Δc lui dit) l'épouse de Δc trouve un avantage à ce qu'il soit régulièrement absent, ce qui lui donne du temps libre à elle et lui donne l'occasion de le trouver en forme et jovial à son retour. Isabelle raconte ensuite qu'elle apprécie vraiment la présence de Δc à la maison trois jours et deux nuits par semaine, son implication dans la vie quotidienne, l'humour et la légèreté de leur relation affective, les temps passés ensemble à travailler dans la maison ou à partir en vacances. Mais elle souligne un ensemble de différences sur les plans des valeurs, du milieu social, de la vision du monde, des convictions et opinions politiques, le rapport au travail, du fait qu'« il roule en Mercedes et moi en Skoda ». Elle dit :

Et lui il a baigné dans un contexte diamétralement opposé et en plus il était haut placé dans la société dans laquelle il travaillait. C'est vraiment des contextes très différents [Isabelle est employée subalterne du secteur non marchand]. Mais on en parle. . . [de sujets qui opposent, comme par exemple le TTIP]. Pas toujours, parce qu'on n'est pas hyper politisés. Et on en rigole et on parvient à être d'accord de ne pas être d'accord. On parvient à se dire qu'on n'est pas sur les mêmes positionnements et que ce n'est pas grave. Et parfois je me dis : « mais si on vivait ensemble ? ». Je me dis « Est-ce qu'on envisage ? » [non !]. . . Ca veut dire que tout est conditionné par nos opinions. Nos valeurs, elles conditionnent notre vie aussi, le choix d'une maison, de vacances, d'une voiture, choix de vie, enfin il y a plein de choses quoi !

Nous comprenons que partager les mêmes valeurs renforcerait davantage le lien d'attachement. Isabelle considère que dans ce contexte de divergences de valeurs, la cohabitation pourrait potentiellement ruiner la qualité de leur relation. Selon nos termes, elle préfère scinder la fonction affective de la fonction résidentielle, à l'instar de Céline et de Laetitia. En outre, Isabelle s'accommode volontiers de ne pas assumer seule les besoins

affectifs de Δc qu'elle partage avec l'épouse de ce dernier, craignant que l'exclusivité qu'induirait la cohabitation ne soit néfaste à l'entente. On peut être en relation intime et être en désaccord sur beaucoup de choses, mais la cohabitation et l'exclusivité rendrait peut-être les choses insupportables. Tant qu'ils sont en *living apart together*, il lui paraît acceptable qu'ils ne soient pas d'accord sur tout. Cela renforce la pérennité et l'intensité de leur relation affective. Plus tard dans l'entretien, elle ajoute au sujet de « mon amoureux » Δc :

C'est la personne qui me connaît le mieux, mieux que ma famille encore. Je pense qu'il connaît le mieux mon esprit et le mode de fonctionnement de mon esprit et de mon cœur. Je pense qu'il connaît le mieux mon humour, c'est le seul qui connaisse bien ma vie au quotidien, mes habitudes de la maison. . . il sait tout. Et c'est la personne à qui je me dis, chaque jour. [elle inspire] C'est beau ça, hein ? ! [elle sourit]. [. . .] on échange beaucoup beaucoup tous les jours par Whatsapp et un tout petit peu par mail. [. . .] C'est précieux de se dire. Parce que je pense que ça nous fait exister. Parce qu'on existe aux yeux et aux oreilles de quelqu'un. Donc ça veut dire qu'on existe, en fait. . . avec un regard ou un miroir en dehors de nous. Ça veut dire aussi qu'on prend du recul par rapport à soi. C'est presque comme écrire dans un journal. Mais au lieu de l'écrire dans un journal, on l'écrit à quelqu'un d'autre. Et parfois, je pense aux gens qui n'ont pas ça, cet échange avec quelqu'un d'autre, ni en amour ni en amitié, parce que je pense qu'il y a beaucoup de gens esseulés et qui n'ont pas cela avec quelqu'un de privilégié. Et je me dis que c'est vachement dur, en fait. Je me dis que c'est vraiment dur. Ça veut dire qu'on tourne en rond, tout seul dans sa tête. Il n'y a pas de mise à distance, de moyen de relativiser les choses, etc. Il n'y a pas d'échange. Ce n'est pas la même chose que d'échanger avec quelqu'un. Et l'échange, je trouve que ça amène et de l'apaisement, et de la richesse, et de l'humour, et de la stimulation, et de la mise en perspective. . . . enfin, voilà ! Et je me rends compte en vous disant cela que, aussi alternative que soit cette relation [avec Δc], elle me nourrit à plein de niveaux. Et donc, je n'ai pas besoin de passer du quotidien 24 h/24 [avec lui]. Je n'ai pas besoin de ça pour avoir une richesse de relation. Donc, parfois je me dis que j'ai un truc super ! Parce que j'ai une vie bien remplie entre mon boulot qui est quand même très prenant, [prénom de l'enfant] qui est très prenant et très chouette, plus ma mère à gérer. . . donc, je suis bien occupée. Et en même temps, j'ai un truc avec [mon amoureux Δc] où je le vois mais pas tout le temps : donc c'est super quand je le vois. Et en même temps, en plus de le voir physiquement [environ deux fois par semaine], on a cet échange-là qui est riche aussi. Et je trouve que par écrit il y a beaucoup de choses qui ne se disent pas oralement. Par pudeur. . . [et aussi] parce que je pense que quand on écrit, on prend le temps de penser à ce qu'on va dire. Et donc c'est comme si on pouvait mettre de la réflexion et du recul. Donc, je trouve que c'est très intéressant de faire cet échange par écrit. Et de *se dire*. J'aime bien cette expression. C'est aussi *j'existe pour quelqu'un*, il y a ce côté-là, je trouve.

Amour, amitié, échanges, richesse intellectuelle, apaisement, humour, stimulation. . . À travers cet exemple, on comprend que pour Isabelle (et plusieurs autres enquêtés), l'accomplissement de la fonction affective, qui prend ici des accents identitaires (Singly (de), 1996), est envisageable à travers la production d'un binôme significatif à condition de vivre séparément ; quitte à ce que, dans certains cas, ce *living apart together* se conjugue, pour un des partenaires du binôme affectif, à une cohabitation avec une autre personne (avec laquelle le partenaire significatif partage aussi la fonction affective). En s'appuyant sur des technologies de communication numérique et de transport mécanique, la fonction affective du couple peut très bien se réaliser sans partager la fonction résidentielle ni la fonction de protection et socialisation des enfants ; ou elle peut aussi se réaliser en s'engageant à la carte vis-à-vis de ces deux dernières. Valorisant leur autonomie et craignant les mésententes sous le même toit, Céline, Isabelle et Laetitia expriment même que la distance est avantageuse et une condition favorable à la qualité et à la pérennisation de la relation affective et sentimentale.

Toutefois, il n'en va pas exactement de même pour d'autres enquêtés. Aurélie n'a pas de partenaire qu'elle appelle « mon amoureux » ou « mon copain » ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir des partenaires affectifs qui lui apportent un support moral analogue à ce que décrit Isabelle. Comme inscrit sur le site *parentsolo.ch* « se lancer dans une nouvelle histoire d'amour » (qui se traduirait par une cohabitation), ou prendre l'escalator relationnel, dirait Ségolène, c'est ce qu'Aurélie ne souhaite pas lorsqu'elle affirme hors micro qu'au fond, élever un enfant seule est ce qu'elle a toujours désiré. Il y aurait peut-être de la place pour un amant ou un amoureux dans la vie d'Aurélie, mais elle dispose de peu de temps libre, entre son enfant en bas âge et la contrainte du loyer à payer qui impose d'être actif le plus souvent possible (Aurélie complète des contrats à durée déterminée par des prestations artisanales occasionnelles). Le souvenir de son enfance, la relation de discorde pérenne qui a conduit à la séparation de ses parents et son propre parcours affectif composé d'une succession de partenaires éphémères, dont celle avec le père biologique de l'enfant, lui rappellent que la perspective d'une relation conjugale n'est peut-être pas le *leitbild* le plus approprié pour son bien-être affectif (ni celui de l'enfant). En revanche, elle cite un ensemble d'amitiés fortes sur lesquelles elle peut compter. Elle dit :

Ma famille « réelle » (réelle mais bof), c'est un grand vide, des gens narcissiques et absents. C'est une grande déception par rapport à *mes valeurs* personnelles familiales. Il y a eu beaucoup d'essais ratés. Ça a été impossible de construire *quoi que ce soit* [avec eux]. Ma famille de cœur [en revanche], ce sont des gens incroyables que j'ai choisis, qui sont entiers, engagés, loyaux et présents, ils sont bienveillants avec [prénom de son enfant] et moi. C'est ma meilleure amie Oa et Δp, le parrain de mon enfant. Je les adore, ce sont des anges. [Aurélié, en réponse au questionnaire *FNM*]

Elle ajoutera plus tard deux amis d'enfance parmi les personnes qui lui apportent « amour, chaleur et présence », ces trois caractéristiques constituant à ses yeux ce qui fait la famille, qu'elle exprime en réponse à une question de clarification. Auprès de ce groupe d'autrui significatifs, elle trouve non seulement un appoint moral dans les moments de doute, des partenaires de joie avec qui partager les bonnes nouvelles, l'occasion de se dire et de se raconter, mais également un appui logistique : un petit réseau d'hommes et de femmes sur lequel compter pour un service (garder l'enfant pendant une période de travail, reprendre un vêtement, faire des courses. . .). Ces affinités mutuellement électives lui font comprendre qu'elle est une personne spéciale au regard de ses amis, quelqu'un qui a de la valeur aux yeux d'autres personnes : une personne pour laquelle ils sont prêts à sacrifier du temps, de l'énergie, de l'argent, des biens. . . Et réciproquement. Il s'agit de personnes de même génération dont la disparition causerait détresse morale et affective. Ce n'est donc plus une personne mais un groupe qui nous semble ici assurer la fonction de support affectif. Entre amis, considérés comme « des anges » et identifiés comme les membres d'une famille élective plus vraie que la famille « réelle », ils forment un réseau de support moral et nourrissent mutuellement le sentiment d'être des personnes uniques les unes pour les autres. . . au point de figurer parmi les adultes que l'enfant côtoie également régulièrement. Mais ils n'attendent l'un de l'autre ni la cohabitation ni la sexualité. Davantage qu'un couple de la seconde modernité, sans doute, Aurélié et son groupe d'amis sont *libres ensemble* (Singly (de), 2000).

Virginie, autre « maman solo », exprime à son tour sa crainte d'une relation avec un partenaire qui pourrait apporter une charge émotionnelle négative à sa propre vie et à celle de ses enfants. Cette perspective la conduit finalement à renoncer à la recherche d'un partenaire conjugal. Jean, « papa solo », a pour sa part traversé quatre expériences de cohabitation en binôme avec des partenaires sexoaffectives. Une cinquième personne parmi les partenaires intimes qui ont jalonné son parcours a acheté un appartement dans le même immeuble que lui (alors qu'il cultivait

également au moins une autre relation sexoaffective par ailleurs et que sa première fille logeait chez lui à mi-temps). Mais Jean souligne qu'il a toujours cherché à préserver son autonomie, afin de garantir sa liberté.

J'ai toujours eu un appartement à moi. Je me suis toujours arrangé pour garder une possibilité de repli. Ça symbolisait mon indépendance.

Les « ruptures conjugales » qui ont marqué son parcours n'étaient pourtant pas de totales ruptures du lien affectif (ni même sexuel parfois) :

J'ai continué à voir toutes ces femmes [faisant référence à 5 ex-compagnes, dont quatre avec lesquelles il a temporairement cohabité] après [les ruptures ou les mises en ménage]. J'irais même jusqu'à dire que les relations avec les femmes sont mieux depuis que le sexe n'est plus en jeu. J'ai toujours d'excellentes relations d'amitié avec ces femmes. . . Finalement, c'est ce qui perdure avec le temps. Parce que la passion amoureuse, celle-là, elle est plus. . . elle est plus limitée [dans le temps]. [. . .] Toutes les femmes que j'ai rencontrées, c'était leur ambition d'avoir un homme exclusivement dévoué à elles. Chose à laquelle je ne me suis jamais soumis, jamais. [. . .] J'imagine que ce doit être beaucoup plus rassurant pour une femme d'avoir un homme fidèle. Comme il est plus rassurant pour un homme d'avoir une femme fidèle. Je crois que c'est une question de sécurité affective. C'est une question d'être rassuré.

À travers ces deux extraits, Jean exprime d'une part son désir indéfectible d'indépendance. Il souligne également que le *leitbild* dominant de la formation d'un couple pérenne (sur base amoureuse) associe exclusivité et rassurance ; alors que selon son expérience, le désir-passion est éphémère et ce sont les sentiments d'amitié qui perdurent (dès lors, il ne voit pas très bien pourquoi insister sur l'exclusivité sexuelle et la cohabitation ; son sens des responsabilités parentales étant la seule concession qu'il fait à son désir d'indépendance).

À son tour, l'enquêtée Martine, qui au fil de son parcours affectif est tombée amoureuse quelques fois, dit-elle, a toujours gardé une certaine distance géographique avec les hommes qui ont marqué son parcours (même si cette distance n'a correspondu à un certain moment qu'à l'épaisseur d'un mur mitoyen). Martine commente au sujet d'un amour-passion qui a duré deux mois lorsqu'elle avait la trentaine :

Je ne sais pas si j'aurais pu vivre avec lui. Mais quand on est amoureux, on a envie de vivre à deux. [Elle ajoute ensuite] Mais, si on se met en couple, tous les autres possibles disparaissent. Je n'aime pas ça.

Les configurations affectives hétérodoxes mises en œuvre par les parents solos évoqués ci-dessus nous mettent face à un problème terminologique. Comment nommer des relations qui sortent du cadre prévu par la norme ? Lorsqu'Isabelle parle de « mon amoureux », elle ne parle pas d'un plan de cohabitation ou de coparentalité, elle parle davantage d'une sorte de relation pure (Giddens, 1992) qu'elle entretient avec un homme marié dont elle est « la maîtresse ». Pourtant, elle ne parle pas en ces termes qui prennent par ailleurs un caractère désuet. Céline et Laetitia qui emploient « mon copain » ne projettent pas sur ces termes des intentions de coparentalité ou de coresidence. Jean parle d'amies et d'ex avec lesquelles c'est mieux maintenant : plus affectueux et plus attaché peut-être. Aurélie évoque des « anges », « le parrain de mon enfant » ou « ma meilleure amie ». Ils remplissent tous une fonction affective et ont pour point commun d'être tenu à l'écart de l'espace domestique et, pour certains, de la vie sexuelle et/ou de la parentalité. Mais lorsque Martine parle de « se mettre en couple », est-ce la même chose que l'« être en relation » de Ségolène ?

Pluralisation des liens intimes

La pluralité des situations affectives qu'on observe auprès des solos et le problème terminologique corollaire prennent un caractère inflationniste lorsqu'on aborde le terrain polyamoureux. On se rappelle que Sandrine est passée d'une configuration conjugale et hétéro-mono-normée de l'affection mutuelle à une configuration incluant une pluralité de partenaires affectifs significatifs (variablement impliqués dans sa sexualité). Cette transition s'est réalisée en découvrant la notion de polyamour. Cette découverte était rattachée à une émotion intense d'épiphanie libératoire et à un sentiment de légitimation de valeurs, croyances et représentations qu'elle avait refoulées pendant des années de socialisation secondaire. Parallèlement à sa découverte de la sphère polyamoureuse, Sandrine s'est confrontée au refus catégorique dans le chef de Δa d'évoquer l'éventualité d'un pluri-partenariat affectif. Pour ce dernier, avoir des rapports sexuels avec un tiers cadrait passablement avec sa conception du monde ; mais éprouver un sentiment d'attachement à l'égard d'un tiers significatif était incompatible avec le *leitbild* du couple et de la famille qui l'habitait. Sur base des données dont nous disposons (le récit de Sandrine), nous interprétons sociologiquement leur rupture comme la résultante de l'incompatibilité

entre le nouveau *leitbild* de Sandrine et celui de Δa concernant la fonction affective. Sandrine distingue désormais plusieurs ensembles de personnes dont elle se sent proche, qui ont eu une certaine importance ces trois dernières années et qu'elle identifie comme des membres de sa « famille » et de sa « tribu », selon sa réponse au FNM (cf. Tableau 8).

Pour comprendre la réponse de Sandrine, il s'agit de maîtriser quelques termes de jargon polyamoureux. Notre compréhension des termes a été acquise en immersion. Étant donné que Sandrine nous a rencontré sur le terrain, elle s'adresse à nous en ces termes qu'elle sait que nous comprenons. Néanmoins, nous avons recoupé notre compréhension de ces termes avec les définitions proposées par un dictionnaire polyamoureux en construction auquel un informateur nous a donné accès, en 2015. Ce dictionnaire en chantier est co-rédigé par des volontaires de la communauté des polyamoureux d'expression francophone. Une partie de ce lexique est visible sur la page web polyamour.info/lexique/ (dernière consultation, mai 2020).

Sous le tableau, en vis-à-vis des signes *, ** et *** nous mentionnons et commentons les définitions des termes.

Tableau 8 Configuration familiale de Sandrine (selon réponse au FNM)

Ma famille :	« Les gens avec qui j'ai grandi, ceux qui vont grandir avec moi et les pièces rapportées <u>que j'aime</u> (et qui m'apprécient aussi) »	<ul style="list-style-type: none"> • Maman • Prénom du conjoint de sa mère (« parâtre ») • 1 demi-sœur • 3 frères (dont 2 demi-frères) • Compagne d'un des frères • Fils et fille d'un des frères (le seul à avoir des enfants) • Les 2 enfants de Sandrine • Une cousine éloignée
Ma tribu :	« Ceux avec qui j'habite »	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2 enfants de Sandrine • Δb • Amoureuse* de Δb
	« <u>Ceux que j'aime</u> (et qui ne vivent pas loin) »	<ul style="list-style-type: none"> • Δc & Moi • Une autre amoureuse* de Δc
	« Mes <u>amioureux*</u> et <u>métamours**</u> (qui vivent loin) »	<ul style="list-style-type: none"> • Δd et sa compagne « socle »*** • Δe et sa compagne « socle »***
	« <u>Potes</u> polyamoureux »	• Om ainsi que 6 Δ et de 2 autres○
	« Potes non polyamoureux »	• [prénoms d'une Oet de 2 Δ]

* Amoureux (ou amireux) peut prendre deux sens nuancés. Le premier sens correspond à la définition suivante, selon le lexique :

Personne avec laquelle est entretenue une relation amicale non-classique, c'est-à-dire une relation qui, par l'affectivité et les manifestations d'affectivité (câlins, caresses, proximité physique, partage de nudité, baisers à pleine bouche, promenades main dans la main, etc.) qui sont échangées, déborde de ce qui est habituellement entendu par le mot « amitié », sans pour autant que ce soit une relation amoureuse à proprement parler (absence de sentiments romantiques et/ou de désir sexuel).

Le second sens est le suivant :

Personne avec laquelle est entretenue une relation qui est à la fois pleinement amicale et pleinement amoureuse, en ce sens qu'elle conjugue harmonieusement les meilleurs aspects de ces deux types de relations, notamment la non-exclusivité, l'honnêteté, la loyauté (fidélité), l'égalitarisme et la bienveillance de l'amitié, avec le désir et les sentiments de l'« amour ». Il existe d'autres variantes en usages telles que « ami-de-couette » et « sexfriend », quoi que ce dernier mot semble plutôt en usage par les « monos » [lire, les non-poly].

** En jargon polyamoureux, une personne qui entretient une relation amoureuse avec un partenaire amoureux d'*ego* est appelée un métamour d'*ego*. En d'autres termes, il s'agit d'un autrui significatif d'un autrui significatif d'*ego*.

Métamour (ou parfois tiers aimé ou encore co-amoureux-se) indique une personne avec qui un de mes partenaires est en relation [amoureuse].

*** En jargon polyamoureux, « un compagnon [ou une compagne] socle » fait référence à un partenaire perçu comme principal. Un partenaire « socle » est souvent quelqu'un avec qui on se destine à élever des enfants et/ou à cohabiter ou un quelqu'un qui cohabite déjà ou qui est déjà coparent et vis-à-vis duquel on est attaché. Pour caractériser une configuration relationnelle polyamoureuse avec un « partenaire socle », on parle de « couple ouvert » ou de « polyamour hiérarchique » (*cf.* cases 5 et 8 de la Figure 2). Par opposition, il est des polyamoureux qui n'ont pas de « compagnon [ou de compagne] socle ». Ces derniers cultivent zéro, une ou plusieurs relations affectives sans considérer que l'une d'entre elles fait « socle » ou serait plus « principale » que les autres. Chacune est vécue comme singulière et idiosyncrasique dans sa nature, sa qualité ou son

intentionnalité. On parle alors de « polyamour solo » ou d'« anarchie relationnelle » (cf. cases 10 et 11 de la Figure 2).

À travers les mentions de « ceux que j'aime » et des « potes », ainsi que « amioureux », « compagnon socle » et « métamour », on observe au vu de la liste de Sandrine que l'amour d'affection, d'attachement et d'amitié occupe une place majeure dans l'identification des membres de la tribu de Sandrine. Si nous devons recouper cette réponse du *FNM* à son récit de vie et à la description de sa vie quotidienne, nous identifierions Δb et Δc comme des figures significatives d'attachement, étant donné la forte charge émotionnelle associée à leur personne et aux souvenirs partagés, le caractère rassurant de leur présence, les marques de solidarité et l'intimité physique et verbale qui la lie à eux. Nous ajouterions également Om à la liste de ces figures significatives et rassurantes. Sandrine partage avec elle un sentiment d'amitié intense, les convictions et l'appartenance communautaire polyamoureuses, la condition de mère séparée et une entraide significative dans la fonction de protection et de socialisation des enfants (au point d'indiquer à ces derniers qu'elles sont à prendre l'une et l'autre comme des référents parentaux d'autorité équivalente). Nous constatons également une déclinaison de relations plus ou moins investies affectivement et parfois sexuellement qui, se trouvant hors du cadre normatif du couple et de la famille, se pensent à travers l'invention de nouveaux termes.

La situation de Nicolas illustre également l'étendue de la panoplie des liens affectifs entre adultes. Nous avons rencontré Nicolas (né en 1977) durant notre phase exploratoire en immersion. Au moment de l'entretien, il avait déménagé et vivait seul en appartement en milieu urbain. La relation intime entretenue précédemment avec la mère de son enfant (elle aussi polyamoureuse et rencontrée conjointement sur le terrain des réunions de *self-help*) était rompue depuis environ un an. Il avait légalement la garde complète de leur enfant mais a concédé de manière informelle une garde partagée avec la mère qui vivait dans un autre quartier de la ville. Nicolas entretenait alors différentes relations intimes avec plusieurs personnes plus ou moins significatives qui nous semblent correspondre à la onzième et dernière case de la Figure 2, intitulée « anarchie relationnelle ». Il explique ci-dessous un ensemble de nuances possibles dans les relations et interactions intimes.

- En fait, on est (et on naît) tous poly. Mais la société nous contraint à ne pas l'être. . . à ne pas l'exprimer en tout cas, et à ne pas en avoir conscience.

Et quand je dis « poly » je veux dire qu'on a tous le potentiel d'aimer plusieurs personnes *et* en même temps : « aimer » au sens large, mais « aimer d'amour » en particulier. Cela se voit chez les enfants. Lorsqu'ils disent « je suis amoureux de telle personne *et* telle personne *et* telle personne. . . », et dix minutes après, cela change, finalement c'est fluctuant et il y a plusieurs enfants en même temps. [. . .] Voilà, l'amour est multiple. Maintenant, la société nous dit, par les Walt Disney, par les publicités, par les films, etc. nous dit bien « vous devez choisir un partenaire. . . et pour la vie ».

- [L'enquêteur tente de clarifier] Lorsque vous dites « l'amour est multiple », vous voulez dire qu'il peut s'exprimer de plusieurs façons ou à l'égard de plusieurs personnes ?
- Les deux. Pour moi, on peut aimer de plein de manières différentes. Pour moi, on peut, au minimum aimer différemment en fonction du nombre de personnes qu'on aime. Chaque personne que l'on côtoie, on l'aime différemment. C'est un amour différent, voilà. Tout simplement. C'est peut-être un amour d'amour mais différent à chaque fois ; un amour amical mais différent. On n'aime pas tous ses amis de la même manière, hein ? Il y en a, au bout de deux heures tu n'en peux plus, et d'autres, au bout du week-end tu te dis « mais enfin, pourquoi n'est-ce que deux jours ? ». Donc ne fût-ce que sur ce critère de temporalité, on aime différemment. Je pense qu'on peut même aimer *une* personne de *plusieurs* manières différentes. Et c'est comme ça aussi que je conçois la relation. Pour moi, une relation c'est un peu comme une corde dans laquelle il y aurait un ou plusieurs fils : des fils de dimension ou de texture ou de couleur différentes. . . de solidités différentes. Certains fils pourraient être très très solides et durer très longtemps ; d'autres, beaucoup plus minces et casseraient facilement ; d'autres très chaleureux, voire moites, très rouges – et là on partirait sur une relation très charnelle – et d'autres beaucoup plus légers, beaucoup plus jaunes, beaucoup plus doux, aériens. . . – plutôt amica[ux], du coup. Il n'y a pas assez de mots en français pour décrire chaque type de fil. Je crois qu'on aime une personne d'une certaine manière et on ne pourra jamais aimer une autre personne de la même façon. La relation qui lie deux personnes, c'est la corde (composée de plusieurs fils) et l'amour, c'est l'envie de la faire vibrer. À partir du moment où tu fais vibrer la corde, c'est ça que moi j'appellerais l'amour. Et tu vibres différemment. [. . .]

Après avoir expliqué qu'une relation intime peut être faite de multiples composantes (plutôt charnelle, ou plutôt romantique ou plutôt amicale, par exemple) et que l'intensité de ces composantes peut varier distinctement au fil du temps à l'égard d'une même personne, Nicolas ajoute une autre catégorie de relations que nous qualifions d'incertaines et qu'il nomme « Schrödinger » en référence au physicien quantique et à son exercice théorique du chat placé dans une boîte avec une fiole de poison qui

serait brisée par un déclencheur connecté à un capteur validant qu'une particule quantique se trouve dans la position A (brisant la fiole et tuant le chat) ou dans la position B (gardant la fiole intacte) ; étant donné la nature des particules au niveau quantique, cette position est statistiquement indéterminée *ex ante* et ne devient déterminée qu'au moment de la mesure, l'observation influençant systématiquement le résultat, en forçant la particule à se positionner en A ou en B. Selon cette perspective quantique, tant que l'on ne regarde pas dans la boîte, le chat est autant mort que vif ; puis c'est l'observation qui force un des deux statuts¹⁰⁹.

Je n'ai jamais eu trois ou quatre relations en même temps. C'était deux, ou trois parfois éventuellement. Sachant que parfois c'était des relations *Schrödinger*. Là, il va falloir que je définisse. La *relation Schrödinger*, c'est t'imagines que tu mets la relation dans une boîte ; tu ne sais pas si elle est morte ou vivante ; d'ailleurs, elle est morte *et* elle est vivante ; et tu ne sais si elle est morte ou vivante qu'à partir du moment où tu ouvres la boîte : c'est-à-dire que *c'est quand tu revois la personne que tu sais si la relation est toujours là ou pas* ; la relation amoureuse, la vibration que tu ressens [je veux dire]. Parfois, tu revois la personne et bon. . . c'est fini. Parfois tu ne sais pas ; tu revois la personne, hop, ça recommence. Ça arrive souvent avec les relations à distance. . . où tu retrouves la personne et tu ne sais pas ce qu'il va se passer. Il y a toujours un petit temps pour savoir si effectivement, elle est vivante ou morte, cette relation. Et elle peut renaître de manière différente, c'est toujours une relation mais il y a des fils qui se cassent, parce qu'ils sont usés ou qu'ils n'étaient pas entretenus [. . .]. Donc, oui, je distingue les sentiments et les statuts. Il y a des personnes avec lesquelles je me dis que j'ai une relation « en couple » (là pour le moment, il y en a deux). Et puis il y a des *relations Schrödinger* : j'y pense quand je la vois. « Je la vois », c'est aussi quand j'ai un message, ou quand quelque chose dans mon environnement me fait penser à elle.

109 Pour l'anecdote, selon un biographe du physicien Erwin Schrödinger (1887–1961, Autriche–Irlande), ce dernier vivait ouvertement avec deux femmes. Son épouse entretenait également des relations plurielles. La seconde partenaire d'E. Schrödinger était mariée à un des amis et assistant du physicien. E. Schrödinger n'a eu qu'un seul enfant, engendré avec cette dernière, qui n'était donc pas son épouse. Les deux femmes coopéraient dans le soin à l'enfant (Moore, 1994, ch. 7–8). L'intérêt de l'anecdote est aussi de souligner que les bricolages non monogames se jouant de la norme de manière plus ou moins affirmée et négociée entre partenaires ne sont probablement pas l'apanage du 21^e siècle. La spécificité du 21^e siècle est d'y mettre des mots.

Ainsi, selon les principes de Nicolas, il est des personnes vis-à-vis desquelles la nature de la relation comporte un caractère indéterminé. Lorsqu'il se fait affectif, le lien se situe sur un curseur attaché-détaché, dont la position sera validée par l'expérience. La relation n'est jamais forcée, toujours consentie et éprouvée par l'interaction, sujette à variations qualitatives et quantitatives. Dans le cas d'une relation Schrödinger, les expériences passées et présentes fabriquent le lien mais ne constituent pas des statuts prédictifs.

Cette manière de concevoir les liens d'attachement nous paraîtrait sans doute particulièrement incongrue dans le contexte des communautés rurales de l'Europe de l'Ouest antérieures à la révolution industrielle. Parce que le contexte de motilité et d'échange d'information d'alors limitait à la fois le nombre de rencontres et les possibilités d'établir des liens à distance et parce que le contrôle social de ces communautés rurales était beaucoup plus prégnant. Cela nous rappelle que c'est dans le registre du sensible que s'entretient et se vérifie le lien d'attachement. Pour vérifier le lien, il faut l'observer, l'entendre, le sentir, le palper, le ressentir en train d'être à l'œuvre. Ce qui fait la boîte noire du chat de Schrödinger, c'est-à-dire ce qui impose de vérifier la relation, c'est la distance, la motilité des personnes et le caractère discontinu de l'interconnectivité numérique (c'est-à-dire qu'on ne peut à la fois être en contact avec tout notre carnet d'adresse ou liste d'amis en même temps). Pour rappel, Nicolas vit seul dans un appartement dans un grand centre urbain et dispose d'un ordinateur et d'un smartphone. Ainsi, nous pensons non seulement que le contexte technologique de nos sociétés urbaines, mettant en branle des individus motiles et numériquement interconnectés, change non seulement les moyens de produire et de maintenir du lien d'attachement, mais il change aussi les manières de concevoir les liens d'attachement. Du moins cela nous semble être le cas pour Nicolas et ses relations Schrödinger.

À travers le prisme de sa conception de la relation affective, entretenir une relation intime avec une personne n'empêche pas d'être intime avec une autre personne. « En couple » ne signifie plus « indisponible ». « Disponible » ne signifie plus « cœur à prendre » ni « libre pour une prochaine relation exclusive » ou « sérieuse ». Pour illustrer cette attitude, l'informateur Vincent (né en 1988, père de deux enfants, séparé, vivant en zone urbaine, diplômé du supérieur, employé du secteur privé) se met en scène en publiant un portrait sur un forum de discussion polyamoureux (cf. Figure 10 Vincent : « **célibataire & disponible** »).

Figure 10 Vincent : « célibataire & disponible »



Vincent est séparé de son ex-compagne, il vit seul (avec deux enfants en garde alternée). Mais il ne souhaite pas être perçu par son entourage comme un « célibataire ». Il exprime par là son souhait de vivre une relation affective sans que celle-ci l'empêche d'en vivre une autre, d'en sexualiser d'autres ni sans que cela signifie emprunter l'escalator relationnel. Il a déjà deux enfants et souhaite pour ses relations futures s'émanciper de la notion dominante de couple monogame pérenne exclusif. Il envisage de vivre à sa guise ce qui lui a semblé figurer ce qu'il a toujours désiré sans être capable de le verbaliser ni se l'autoriser à l'époque où il était « en couple ». Il nous semble que cela correspond à la onzième case de la Figure 2. On retrouve en ligne quantité d'artefacts (des *partages*, *posts*, commentaires, témoignages, questions, mêmes) qui manifestent une valorisation de l'épanouissement de la personne et/ou expriment la dissociation qu'ils opèrent (ou cherchent à opérer) entre exclusivité, d'une part, et intimité, affection et sexualité, d'autre part, dont celui de l'enquêtee Catherine à la Figure 11.

Figure 11 Artefact numérique partagé par Catherine sur un forum polyamoureux (Facebook, juillet 2019)



Cet autre artefact iconographique résonne de manière particulière, posté dans la période qui a succédé à la vague #MeToo, transposant dans le domaine affectif des revendications qui semblent légitimes (ou dont certaines instances sentent l'urgence d'en rappeler la légitimité, montrant par-là que leur normativité n'est pas une évidence) dans le domaine de la sexualité. Ici, il est question d'éprouver le droit de vivre sa vie dans les limites d'une certaine éthique qui entend se distinguer d'une conjugalité

traditionnelle. La liste de l'artefact énumère des droits qui, sous le paradigme de l'exclusivité conjugale, sont sujets à engager la rupture.

Par ce type de partages en ligne, les polyamoureux nourrissent, discutent et valident entre eux la construction sociale d'une réalité alternative. Nourris du discours polyamoureux, les utilisateurs conceptualisent une multiplicité de relations possibles. Ils identifient et catégorisent une variété de relations situées entre les statuts conventionnels de « couple » et d'« amitié », tel que représenté à la Figure 2 (lire également le paragraphe qui précède la figure). En rencontrant d'autres personnes, impliquées dans une diversité de relations, ils sympathisent et accordent de la légitimité à des configurations qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées pour eux-mêmes. L'épanouissement et le développement personnel, les droits à l'affirmation de soi, à la non-exclusivité, à être pris en compte dans la négociation, à se désengager, à remettre en cause le non-dit, ainsi que la valorisation de la communication interpersonnelle sur des questions intimes valident la relation.

En principe, chacun a été socialisé de manière à saisir les codes de la *doxa*. Tâcher de faire autre chose à plusieurs dans ce contexte implique de co-construire quelque chose d'inédit, d'où la publication de guides de développement personnel (entre autres Easton & Hardy, 2013 [2008] ; Salomon, 2003 ; Simpère, 2009) et la création de groupes de *self-help*. Dans la mesure où ils rencontrent des personnes adhérant aussi à l'éthique polyamoureuse (des personnes qui, à notre avis, restent rares et marginalisées mais dont certains indices nous laissent présager qu'ils augmentent en nombre : tels que le développement des groupes de paroles en ligne ou en présentiel, le nombre d'occurrences dans les médias, les affiliations aux sites dédiés. . .), ils constituent et expérimentent des façons alternatives de produire des liens affectivement investis. Passant d'un régime de contraintes « mono », perçu comme traditionnel, à un régime de contraintes « poly » qu'ils caractérisent d'« éthique » (lire : légitime).

On se souvient de ce qui a fait passer Sandrine de sa famille conjugale avec Δa à sa « tribu ». La découverte et l'adhésion au « polyamour » lui ont permis d'imaginer et de donner du sens à un nouveau *leitbild* relationnel. « Polyamour » faisait alors référence pour elle à la charte de valeurs communes des polyamoureux qu'elle a trouvée sur le site web de l'association, au réseau de soutien polyamoureux, à la littérature et la proto-culture polyamoureuse qui se manifestent en ligne et lors de rassemblements. En prenant connaissance de cette charte, on comprend davantage comment

Sandrine reconstitue du sens qui supporte son nouveau *leitbild*. En voici plusieurs extraits.

Les polyamoureux sont attachés à certaines idées et valeurs qu'ils tentent d'intégrer au mieux dans leur vie quotidienne, et dont les principales sont : [. .]

- La conviction qu'il n'y a pas qu'un seul modèle de relation amoureuse valable, chacun ayant la liberté de créer le modèle qui lui convient.
- Le souhait de maintenir des relations sur la durée, tout en acceptant leur impermanence, c'est-à-dire le fait que la nature et l'intensité de ces relations ne sont pas figées, mais évolueront et se transformeront naturellement avec le temps.
- L'absence d'appropriation de l'autre et d'exclusivité imposée, avec le souhait d'offrir à l'autre un espace de liberté où il/elle peut s'épanouir et se révéler pleinement. Cela implique la capacité à se réjouir du bonheur de l'être aimé, que ce bonheur se réalise avec ou sans nous.
- Le développement de l'autonomie affective afin d'éviter la dépendance amoureuse. Cela suppose de ne pas se sentir responsable et indispensable au bonheur de l'autre, ainsi que l'acceptation de ne pas être tout pour l'autre et qu'il ne soit pas tout pour moi.

Nous avons souligné ci-dessus ce qui nous a semblé constituer des marques de la valorisation de la liberté individuelle et de la plasticité des engagements en fonction de contextes changeant au profit de l'émancipation de l'individu et au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

- Une nouvelle relation peut s'additionner aux relations plus anciennes sans nécessairement les chasser et les remplacer ; les différentes relations pouvant s'additionner sans être concurrentes, se compléter et s'enrichir mutuellement de leurs différences.
- L'importance de la notion de fidélité, dans le sens du respect avec constance et bonne foi des engagements et des accords conclus entre partenaires, en vue de la création d'un lien de confiance durable.
- Un amour libre, mais responsable, veillant à préserver au mieux l'estime et la confiance intérieure de l'autre, avec le souci d'éviter de blesser ses proches.

Nous avons souligné ci-dessus les passages qui valorisent de nouvelles responsabilités résultant de nouvelles libertés, passant par une attitude coopérative et une préoccupation pour le consensus, au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

- L'idée qu'il est possible d'aimer plusieurs personnes en même temps sans qu'il faille retrancher à l'un ce que l'on donne à l'autre, dès lors que notre capacité à aimer se trouve généralement augmentée au fur et à mesure du développement de nos relations.
- La volonté de s'offrir à soi-même, ainsi qu'à ses partenaires, la possibilité de créer et d'entretenir simultanément avec une ou plusieurs personnes des liens et relations durables, qu'ils soient de nature amicale, affective, intellectuelle, amoureuse et/ou sexuelle (ces éléments pouvant se cumuler ou non).
- La conviction que la voie du polyamour n'est pas celle de la permissivité et de la facilité, qu'elle ne pourra être suivie avec bonheur que si elle est accompagnée d'un véritable travail sur soi : meilleure connaissance de soi et de ses désirs, développement et affirmation de toutes les facettes de sa personnalité, apprentissage de la confiance et de l'amour de soi, apprivoisement de l'ego, de la jalousie, de la peur de l'abandon, du besoin de comparaison et de la rivalité... Le polyamour a cette particularité que si sa pratique nécessite un travail sur soi, cette pratique constitue déjà une part de ce travail.

Nous avons souligné ci-dessus la valorisation du développement personnel au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

- Un regard distancié et indépendant face aux règles morales et religieuses dominantes, tout en respectant ceux qui les suivent.
- Un état d'esprit d'ouverture aux rencontres et aux relations, à la découverte d'autres univers, avec le souhait de laisser la porte ouverte aux potentialités, en s'autorisant à aimer si l'envie survient.

Nous avons souligné ci-dessus la valorisation de la réflexivité et du droit et à l'expérimentation, au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

- L'égalité et la réciprocité entre femmes et hommes, entre partenaires indépendamment de l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre.

Nous avons souligné ci-dessus la valorisation de l'égalité de genre, au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

- Le respect mutuel et la bienveillance entre partenaires, cultivant un sentiment d'empathie joyeuse lorsqu'un partenaire vit une expérience heureuse

avec d'autres personnes, sentiment inverse de la jalousie appelé 'compersion¹¹⁰.

Nous avons souligné ci-dessus la valorisation de la compassion et du désir du bonheur de l'autre, au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes. Dans l'éthique polyamoureuse, ressentir de la *compersion* correspond à se réjouir de la joie que ressent un partenaire affectif au contact d'autres partenaires intimes, sans que cela ne marque la fin de la relation d'attachement entre soi et le partenaire joyeux de son expérience avec un tiers. En d'autres termes, comme l'exprime l'extrait, il s'agit de « l'inverse de la jalousie » et de la possessivité. Parvenir à se réjouir de la joie d'un partenaire d'attachement est présenté par certains informateurs comme le signe d'une élévation de l'âme, d'une capacité supérieure ou universelle à aimer. La possessivité est perçue comme l'insécurité d'une personne en manque ou comme un trait de caractère maladif et nuisible aux relations saines. Les enquêtées Françoise, Laurence et Sylvie ont fait mention d'« un chemin parcouru vers une dimension plus généreuse et plus libératrice » de la relation affective. Ces dernières accordent volontiers une dimension spirituelle au polyamour. Notons que cette approche spiritualiste nous semble plus proche de la version états-unienne originale du polyamour [les mots *polyamory* et *compersion* ayant été inventés dans les années 1990 par des personnes rattachées à des communautés *New Age* outre Atlantique (Anapol, 1997 ; Zell-Ravenheart, 1990)]¹¹¹, voyant dans les relations multiples

110 Selon le même dictionnaire polyamoureux en chantier, la *compersion* signifie le « sentiment de joie ressenti lorsqu'un tiers connaît un bonheur dont on n'est pas la cause ». L'illustration la plus communément entendue en immersion est celle de la joie qu'un parent éprouve lorsque son enfant revient heureux d'une bonne journée passée sans ses parents. La justification des polyamoureux est que si tous les humains sont capables de le faire à l'égard des enfants qu'ils aiment, pourquoi en seraient-ils incapables à l'égard des adultes qu'ils aiment ? En observation participante, il nous a semblé banal que des acteurs valorisent la *compersion*. Selon certains, la capacité d'être *compersif* à l'égard de leurs partenaires significatifs se fait comme un déclic (on l'a ou on ne l'a pas). Selon d'autres, il s'agit d'une faculté à acquérir ; dans ce cas, parvenir à cet état constitue un travail psychologique et moral.

111 Voir également le site web de la communauté Kerista qui se proclame à l'origine des mots *compersion* et *polyfidelity* <http://www.kerista.com/index.php>. Concernant l'origine du mot *polyamory*, voir <https://polyinthemedia.blogspot.com/2007/01/polyamory-enters-oxford-english.html> (dernières consultations avril 2019).

une voie de croissance de l'âme. Tandis que les penseurs et auteurs français sur la question des amours plurielles vont davantage puiser dans un référentiel anticlérical et droit-de-l'hommiste, comme l'a fait l'auteure et conférencière Fr. Simpère. Poursuivons la lecture attentive de la charte.

- Le souci d'éviter d'imposer ses vues à l'autre, en recherchant le plus possible le consensus.
- La volonté d'entretenir des relations franches et assumées à l'égard de ses partenaires, dans le refus du mensonge et de la dissimulation, tout en maintenant le droit à un jardin secret et à l'absence d'obligation de transparence totale.
- L'authenticité et l'honnêteté vis-à-vis de soi-même, en veillant à se respecter et à n'accepter que ce qui procure le sentiment d'être juste par rapport à soi-même.

Nous avons souligné ci-dessus la valorisation de la transparence, de la vérité, de l'honnêteté et de la communication sur les questions de l'intimité avec les partenaires intimes, au détriment de l'application du *leitbild* traditionnel du couple et de la famille concernant la fonction affective entre adultes.

Ces éléments de sens, du registre politique et idéologique, constituent un ensemble de valeurs qui s'agrègent pour constituer une nouvelle image-guide de la vie affective idéale. C'est sur ce type d'éléments idéels que Sandrine assoit et justifie sa configuration affective hétérodoxe. Attribuer à l'ensemble de ces éléments idéologiques une valeur supérieure à l'application du *leitbild* traditionnel de la famille induit des confrontations importantes avec l'entourage. Parce qu'en adoptant des comportements et des discours polyamoureux avec leur entourage non polyamoureux, c'est-à-dire avec « les monos » (abréviation de monogames), les informateurs polyamoureux perturbent les fondements du cycle standard de la vie de la famille conjugale, socialement construit comme un pilier référentiel orientant les pratiques quotidiennes et les parcours de vie de leurs parents, de leurs germains, de leurs amis, de leurs collègues ou de leurs voisins. . .

Le discours polyamoureux est perçu comme une menace à mesure qu'il perturbe le sens mono-normé du cycle de la famille et, dès lors, le *leitbild* qui a orienté des parcours de vie, qui leur a donné du sens, menant à des choix, des sacrifices, des accomplissements. . . dans des domaines qui mettent en branle des équilibres conjugaux et résidentiels dont dépendent en partie des logiques transgénérationnelles. En conséquence, la réaction des « monos » est souvent faite d'incompréhension, de manifestations de

rejet, de quolibets. . . et autres mécanismes de gestion de la dissonance cognitive (Festinger, 1957). Cette stigmatisation incite le polyamoureux ou l'aspirant polyamoureux à vivre à bas bruit ses relations plurielles et à réprimer, en contexte mondain, ses gestes d'affections spontanés qui s'orienteraient vers un autre adulte que « le bon ». Cette obligation à vivre caché pour ne pas déranger l'ordre social se trouve en contradiction à leur valeur de transparence. Cela les pousse dans une situation de frustration et un sentiment d'incompréhension alors que leurs intentions leur semblent mues par « des valeurs nobles », en opposition à un modèle exclusif qu'ils jugent hypocrite, inutilement oppressant et inégalitaire.

Ce sentiment d'incompréhension, de rejet et de stigmatisation se manifeste quotidiennement sur les forums de discussion et les groupes de *self-help* polyamoureux¹¹², tantôt sur un mode dramatique, tantôt sur un mode humoristique. Les internautes se confient volontiers entre eux au sujet de pressions morales qu'exerce leur entourage pour qu'ils produisent (ou cherchent à produire) eux aussi un couple monogame pérenne. Ainsi les polyamoureux nous enseignent, en creux, ce que signifie une « relation sérieuse » selon la conception dominante de la famille et du couple, rappelant implicitement que le polyamour n'est pas sérieux. Or, la réaction normative à son sujet porte à croire qu'il l'est. De plus, les données montrent que – à l'instar des couples monogames pérennes et de mères célibataires par choix – des personnes qui s'identifient polyamoureuses s'engagent dans la procréation, s'engagent dans la protection et la socialisation d'enfants, nouent des relations affectives entre adultes et, comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, s'engagent dans des relations sexuelles et dans la corésidence.

Ce faisant, ils révèlent *l'allant de soi* hétéro-mono-normatif de la vie affective, de manière plus lisible encore que les situations de parentalité solo ou de *living apart together*. À titre d'exemple, voici l'artefact présenté à la

112 En écrivant « les forums polyamoureux », nous signifions tous ceux que nous avons fréquentés, dont la liste se trouve au chapitre 2. Notons que, depuis notre période d'immersion exploratoire, les groupes de paroles en ligne au sujet du polyamour se sont multipliés et se sont diversifiés en sous-thématiques (« polyamour pour les néophytes », « solo poly francophones », « groupe de rencontre polyamoureux », « polyfamille et nouveaux modèles parentaux », « Polyamour [+nom d'une région] », « anarchie relationnelle et déconstruction » etc.), indice du développement qualitatif et d'un possible développement quantitatif du phénomène, depuis le début de notre investigation.

Figure 12. Ce même a été partagé sur plusieurs groupes Facebook poly-amoureux, en 2015 et 2016. Il compile de manière ludique un ensemble de réactions que des membres des groupes de *self-help* polyamoureux estiment typiques des non polyamoureux – c'est-à-dire les « monos » – lorsque ces derniers sont confrontés à un discours ou à un comportement polyamoureux. Cette compilation de réactions typiques est présentée sous la forme d'un jeu de bingo. Celui-ci consiste, pour le joueur, à cocher les cases correspondantes à des situations vécues lors d'un événement mondain (conversation entre collègues, fête familiale. . .) et à s'écrier « Bingo ! » lorsqu'un score, de par exemple dix cases cochées, est atteint.

Figure 12 Artefact polyamoureux ludique exprimant une fatigue typiquement ressentie par les polyamoureux à l'égard de la construction sociale monogame et exclusive de la vie sexoaffective

BINGO POLYAMOUR EN FRANCAIS				
Quand tu aimeras vraiment quelqu'un tu ne voudras pas le partager.	Mais quand même, avoir autant de mecs en même temps dans ta vie, ça fait un peu salope, non ?	Tu n'as juste pas encore trouvé la bonne personne...	Ah t'as un côté un peu hippy alors ?	Moi je préfère construire un truc sérieux avec quelqu'un plutôt que de papillonner...
Tu fais tes expériences pour l'instant, mais quand tu auras mûri tu reviendras à la monogamie !	Tu as des gros besoins sexuels, c'est ça ?	Moi je pourrais pas !	Le polyamour n'est qu'une arnaque pour exploiter sexuellement les femmes...	Si t'as pas d'enfant, ça va ; mais si t'as des enfants, c'est malsain de leur imposer ça !
"Polyamour" ? Pfff... ce n'est que de la novlangue politiquement correcte pour dire "polygamie" !	Le polyamour est une façon pour les dominants et les privilégiés de se donner l'air rebelle et opprimé.		Ah mais on a déjà le mot "libertinage" pour dire la même chose !	Fais ce que tu veux mais ne t'approche de mon copain / ma copine...
C'est jamais que de l'adultère, mais dire "polyamour" ça fait chic et branché...	C'est pour le sexe, c'est ça ? Vous faites des partouzes ?!...	Tu ne peux pas aimer plusieurs personnes à la fois car tu vas forcément faire des préférences !	Et ton mec / ta nana est d'accord ?	Tu ne peux pas être heureux/se avec une seule personne ?
Et tu n'éprouves jamais de jalousie ?	Quand on aime vraiment quelqu'un on ne regarde pas ailleurs !	Mais tu ne peux pas te contenter d'une seule personne ?	Ton mec / ta nana ne te satisfait pas au lit ?	Le polyamour c'est bien un truc de mecs, les nanas cherchent de la stabilité.

Copyright by Mikael Mugneret © 2015

Les usagers des groupes de *self-help* polyamoureux conçoivent habituellement aisément que tout le monde ne souhaite pas entretenir des relations sexoaffectives plurielles et inclusives ; en revanche, ils se désolent de l'incompréhension répétée et de réactions parfois vives et intolérantes de leurs congénères « monos » à leur encontre. On se rappelle la réaction de l'ex-conjoint de Sandrine, Δa, qui refusait violemment de s'exprimer sur la question du partage non exclusif d'affection, tandis que l'usage non exclusif de la sexualité semblait poser moins de problèmes.

[Sandrine raconte que Δa lui disait] “si les sentiments rentrent en jeu, il est hors de question qu'on continue ne fût-ce qu'une relation de colocataire [. . .]”. Et je suis partie. . . [dit-elle d'un air dépité]. Δa ne voulait rien entendre. À chaque fois que je voulais lui dire quelque chose et qu'il savait de quoi il s'agissait, il ne voulait pas entamer la conversation, il disait “noon, on ne parle pas de ça, on ne parle pas de ça !”.

Si les polyamoureux sont lassés d'avoir à se justifier, c'est parce qu'ils se sentent confrontés à une incompréhension récurrente alors qu'ils trouvent leurs propres modalités affectives « éthiques », c'est-à-dire non seulement légitimes, sensées et associées à des valeurs qu'ils jugent positives, mais qui s'appuient également sur des valeurs largement répandues et jugées positivement, du moins lorsqu'il s'agit de réguler d'autres secteurs de la vie sociale qui ne sont pas intimes : liberté, égalité, flexibilité, transparence et épanouissement de l'individu¹¹³. À leurs yeux, tout se passe comme si le *leitbild* dominant de la fonction affective était imperméable à ces valeurs. Si bien que les polyamoureux, et dans une moindre mesure les personnes cultivant une seule relation affective qui se destine à rester en *living apart together*, se sentent confrontés à l'impossibilité de pouvoir en parler sereinement avec leurs proches, ou d'être positivement pris en compte par des professionnels du milieu scolaire, médical ou psychologique.

L'enquêtée Catherine est née en 1962. Elle a deux enfants aujourd'hui adultes, issus de pères différents qu'elle a fuis lorsque ses enfants étaient petits. Ouvrière spécialisée au statut d'indépendante, faiblement diplômée (bac-1), elle entretient aujourd'hui deux relations : l'une cohabitante et

113 Soulignons que, sur le principe, peu de citoyens de l'aire géographique concernée s'afficheront fermement contre ces valeurs ; néanmoins, dans les réalités quotidiennes du monde de l'entreprise, des loisirs, de la consommation et de l'organisation sociale et politique de la société, elles peinent à s'imposer en s'accompagnant de faits.

l'autre avec un homme vivant dans une autre ville. En octobre 2019, elle partage sur son mur Facebook le texte ci-dessous qu'elle a trouvé sur le site web *polyamour.info*, faisant écho à sa conviction intime :

Dans le même ordre d'idées, je me permets de penser que l'amour-passion classique, tel que nous les inculquent les idéaux issus de la culture judéo-chrétienne, reste une illusion, une monstrueuse tromperie que l'on se monte à soi-même. En effet, peut-on réellement appeler amour une relation où l'on s'autorise délibérément à piétiner la liberté de l'autre (la liberté est quand même le tout premier des droits mentionnés dans la Déclaration des droits de l'homme !). Encouragé en cela par le soutien absurde de la morale, on nie la personnalité du partenaire pour mieux s'approprier son image idéalisée. . . . Le sentiment se portant ainsi sur une idéalisation personnelle de l'aimée, on en arrive en réalité (là encore !) à une véritable négation de l'autre dans son identité propre. (Je précise bien une fois de plus que la jalousie en elle-même, si atroce soit-elle, pourrait se voir réduite à une simple souffrance mentale, si les principes moralisateurs ne s'en mêlaient point). On ne pardonne rien, on ne cherche pas à comprendre l'autre dans sa différence ; en clair, l'amour semble souvent incompatible avec le simple respect. Est-ce normal ?¹⁴

Combiné au Bingo, à la charte, au blogue de Ségolène, à une multitude de témoignages, nous constatons ici encore la fabrique cognitive d'un *leitbild* alternatif sur base d'éléments de sens et de valeurs préexistantes et socialement répandues. La liberté (le droit à la coexistence de la pluralité, l'ouverture, et le respect des minorités) ainsi que le respect (de soi et d'autrui), l'égalité (interpersonnelle et de genre), le consentement, le consensus et la valorisation de la communication, la transparence, l'honnêteté, le respect des engagements pris, l'authenticité, la paix et l'humilité constituent un ensemble de valeurs annoncées, destinées à guider la personne dans l'accomplissement de la fonction affective, en remplacement de ce qu'ils perçoivent comme le *leitbild* dominant du volet affectif de la relation conjugale. Nous voyons dans l'extrait la confirmation d'un ensemble humaniste de valeurs droit-de-l'hommes largement diffusées dans de nombreuses sphères de la société, au moins depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale, qui frappent par leur banalité. On les retrouve par exemple au cœur du projet de l'Union européenne. L'article 2 de son

114 Source originale du texte cité par Catherine : https://polyamour.info/-hj-/Esquise-de-reflexion-sur-l-amour-Joris-1997/?fbclid=IwAR1y8hENR8Ux_nMasRcPEDeZT8WQRsEgFkMK7nAu3_WMITulmOgn1YmHuU (dernière consultation 27 octobre 2019).

traité fondateur affirme « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités [. . .] ». L'analogie avec l'extrait ci-dessus ou encore avec la « charte du polyamour » évoquée plus haut nous semble frappante. L'originalité, voire l'audace, de nombreux informateurs et enquêtés est qu'ils transposent ces valeurs humanistes dans la sphère intime et familiale, pour justifier des attachements pluriels et dissoudre du même coup le mot d'ordre traditionnel. En d'autres termes, si l'*una caro* chrétien ou l'idéologie « bourgeoise » consacraient l'union conjugale, le mot d'ordre couple monogame pérenne apparaît, à l'aune de l'éthique polyamoureuse, soluble dans l'humanisme d'après-guerre.

Notre propos, ici, n'est pas de mettre en évidence que des relations qui se proclament « polyamoureuses » seraient plus ou moins égalitaires ou émancipatoires que les relations de couple exclusives qui seraient présentées, elles, comme davantage contraignantes. Il est des couples monogames pérennes contemporains sexoaffectivement exclusifs qui se sentent épanouis, libres, égalitaires et transparents. En revanche, notre propos est de mettre en évidence comment s'opère la diversification des manières de faire famille (avec ici une focale sur les formes relationnelles affectives) et comment est contrainte cette diversification. Nous voyons à l'œuvre des contraintes sociales à travers le témoignage de la responsable d'un centre d'aide pour parents solos ou à travers le jeu de Bingo polyamoureux qui montrent qu'essayer autre chose que la norme amène à des tracas divers et à des logiques de stigmatisation ou d'invisibilisation. D'autre part, nous voyons des limitations idéelles à cette diversification à travers le fait que les réajustements cognitifs et l'imagination de nouvelles formes relationnelles ne peuvent se faire qu'avec des éléments de sens et des référents idéels qui sont déjà en circulation dans la société. Cela inscrit forcément tous les systèmes alternatifs à l'intérieur d'un champ des possibles propres à une société.

Conclusions sur la fonction affective

En bref, les enquêtés, ainsi que de nombreux informateurs solo-parents et parents polyamoureux, semblent bien en quête de relations intimes, de

marques mutuelles d'affection, et de figures rassurantes de même génération, les validant comme une personne aimée et aimante. Mais ils refusent, rechignent ou hésitent à associer ce type de relation au parcours prévu par « l'escalator relationnel », à la systématique de la cohabitation en binôme ou à l'exclusivité sexuelle. Un point commun entre les personnes rencontrées via l'entrée de la monoparentalité et celui du polyamour est le sentiment de ne pas parvenir à mettre en œuvre le *leitbild* dominant sans s'y sentir coincé ou existentiellement mal à l'aise. En réaction à ce profond sentiment de mal-être à l'égard du modèle, ils déconjugalisent la fonction affective ; soit en la répartissant sur plusieurs personnes, soit en l'externalisant du foyer domestique, soit en la distinguant de la sexualité reproductive ou récréative, ou une combinaison de ces dissociations. Ils dissocient cette fonction affective des autres fonctions traditionnellement associées aux notions de couple et de la famille. Une fois encore, les conditions matérielles de faisabilité évoquées de manière récurrente par les enquêtés et les informateurs sont (a) une combinaison de la relative autonomisation financière de la personne (et des femmes à l'égard des hommes en particulier) par l'accès au marché du travail rémunéré, avec ou sans aides publiques, associatives ou privées ; (b) la banalisation de l'usage de technologies numériques de communication permettant un contact quotidien sous une variété de formes orales, visuelles ou écrites, appréciées pour les multiples modes d'expression qu'elles permettent et du type de lien jugé parfois plus intime encore que la coprésence physique qu'elles instaurent ; et (c) le développement de l'accès aux réseaux de transports mécaniques, routiers, ferroviaires et aériens, instaurant différentes formes de relations, avec des personnes que l'on sait être des voisins et d'autres que l'on sait distantes, et qualitativement investies en conséquence : la distance pouvant rendre la relation plus incertaine, mais aussi plus intime (à travers l'expression écrite des sentiments). Dans ce contexte, les inégalités sociales se marquent. Il est plus aisé de maintenir une relation affective privilégiée à distance lorsque les partenaires affectifs disposent de leur propre logement. Entre Céline, cadre moyen d'une grande entreprise et Aurélie, ouvrière textile tributaire de contrats saisonniers et de prestations occasionnelles dans le secteur de la création, la capacité à dégager du temps libre consacré à des moments entre adultes est différente et tributaire également de l'âge de l'enfant.

Au niveau idéal, c'est-à-dire sur le plan des logiques permettant aux acteurs de lire le monde social et de motiver leurs comportements, nous

avons observé que les enquêtés prennent une distance réflexive à l'égard de la régulation sociale dominante de l'affection. On ne peut afficher de marque d'affection à l'égard de n'importe qui, n'importe où, n'importe quand. La vision hétéro-mono-normée de la vie affective entre en confrontation avec certaines valeurs. Cette distance réflexive se manifeste auprès de certains informateurs par l'invention du concept vernaculaire de « l'escalator relationnel ». L'application du *leitbild* dominant est rejetée au profit de la construction de liens affectifs significatifs souvent répartis sur plus d'une personne et fondés sur des valeurs qui reviennent de manière récurrente dans les discours, tels que l'autonomie, la liberté individuelle, l'épanouissement de la personne, le droit à exister pour soi, de prendre des moments pour soi, de se découvrir soi à travers une variété d'expériences, le droit à l'impermanence et le droit de refuser l'allant de soi, mais aussi le droit à partager collectiviser et répartir autrement les besoins affectifs. La multiplication ou l'externalisation des partenaires affectifs sont perçues comme plus sécurisantes que l'exclusivité avec un partenaire domestique. À cette liste, ajoutons la valorisation de l'égalité de genre et le féminisme. Ces derniers se manifestent dans le domaine de l'intimité par une prise de parole et par une prise d'initiatives divergeant du *leitbild* dominant, par les femmes au moins autant que par les hommes, sinon davantage. Il s'agit d'éléments de sens qui ont pour la plupart déjà été soulignés par de Singly (2000, 2011, 2017) ou Chaumier (2004), pour expliquer la banalisation des ruptures ou la déliaison amoureuse. Ils ont aussi été identifiés comme éléments explicatifs des nouvelles expérimentations amoureuses (Bergström, 2012 ; Giraud, 2017 ; Kaufmann, 2010 ; Lardelier, 2014). Mais il nous semble que nos informateurs et enquêtés vont sensiblement plus loin dans la réflexivité et la déconstruction des usages dominants hérités sur le plan affectif. Ils envisagent leur situation de « non-couple » dans une perspective pérenne (et non comme une transition en attendant « d'avoir trouvé le bon »), cherchant hors de l'application du *leitbild* dominant un plus grand bonheur ou espérant y trouver davantage de satisfaction et un meilleur confort affectif et existentiel.

Non seulement la réalisation de cette fonction ne se conjugue pas ici nécessairement avec la forme binomiale du couple traditionnel, mais elle ne se vit pas non plus nécessairement avec les partenaires des autres fonctions procréative, éducative, sexorécréative, résidentielle. . . Le fait que les partenaires affectifs puissent ne pas nécessairement être les mêmes que ceux des autres fonctions a également été perçu comme sécurisant. Pour

ne rappeler ici que deux exemples, les partenaires significatifs d'Aurélié dans le domaine affectif ne sont pas des partenaires procréatifs ; ils ne sont impliqués dans la prise en charge de l'enfant que comme des appoints et des soutiens ; ils ne sont pas non plus des partenaires sexorécréatifs ; ils n'habitent pas avec elle et n'en ont pas l'intention ; mais ils sont des partenaires privilégiés et intimes de sa vie affective et de la validation de sa personne et de son mode de vie. Les partenaires affectives significatives de Jean ont pu résider un moment avec lui ou ont pu être conjointement des partenaires résidentielles pendant un temps, voire des partenaires procréatives, mais toutes ces fonctions ont impliqué plusieurs personnes réparties en des lieux et des temps distincts formant des configurations labiles et plastiques, sur le temps long de son parcours de vie et sur le temps court des mois et des années.

Chapitre 9 Déconjugalisation de l'usage non reproductif du sexe

Après avoir exploré nos données aux sujets de la reproduction, de la protection & socialisation des enfants, puis de l'attachement affectif, ce chapitre se consacre à la régulation de la sexualité non reproductive. Nous parlerons ici de la sexualité-plaisir en général, dans le sens de Godelier (2004). Cela inclut la sexualité conjugale banale à destinée non reproductive. Dans les paragraphes qui suivent, nous utiliserons l'adjectif « sexoré-créatif » ou l'expression substantive « sexualité récréative ». Il ne faut pas comprendre ces termes dans le sens plus restreint mobilisé par Welzer-Lang (2004). La publication de Welzer-Lang fait référence à des activités et des pratiques sexuelles spécifiques, commerciales ou festives, souvent implicitement entendues comme dépassant le cadre du couple exclusif, telles que le « libertinage » ou « l'échangisme », par exemple. Ce chapitre fait référence à toute la sexualité non reproductive et pas seulement les usages non conjugaux de la sexualité. Nous nous rappelons la différence radicale entre les temps courts du travail reproductif en comparaison aux temps longs de la socialisation et de la protection des enfants. Ici, il est question également d'une distinction entre le temps long des attachements affectifs et les temps courts de l'acte sexuel. En outre, ce dernier peut être vécu comme une manifestation de l'attachement affectif ou être vécu comme une activité érotique à part entière. Sur le terrain, la sexualité est vécue tantôt avec des partenaires ressentis, espérés ou vécus comme des figures significatives d'attachement, tantôt avec des partenaires qui ne sont pas perçus ni ressentis comme tels. Dans les deux cas, la sexualité peut être vécue comme ludique. Et dans les deux cas, elle présente un potentiel reproductif à l'égard duquel les acteurs peuvent souhaiter se prémunir.

À travers les témoignages des enquêtés, nous pouvons distinguer une variété d'attitudes et de configurations relatives à des partenariats sexuels. Nous entendons *configuration* dans le sens de réseau de personnes impliquées (Widmer & Jallinoja, 2008), comme nous l'avons fait pour les autres fonctions traitées jusqu'ici. Nous avons d'abord cherché à identifier

des catégories de configurations de partenariat sexuel afin de mettre en évidence l'étendue de la variation, dans le nombre et le type de personnes impliquées dans la vie sexuelle des enquêtés. Ensuite, nous avons tâché de comprendre ce qui rend certaines situations possibles, puis ce qui rend cette diversité possible, mettant en évidence les conditions d'émergence visibles dans les discours ou à travers certaines observations.

Une catégorisation des partenariats sexuels

Ainsi, nous nous sommes demandé combien de partenaires sexuels avaient eu les enquêtés au cours de l'année qui a précédé l'entretien et quels éléments sociologiques ont pu infléchir cette portion de trajectoire en direction d'une configuration composée de zéro, un, deux ou davantage de partenaires sexuels. Nous n'avons pas posé cette question en ces termes aux enquêtés. Comme indiqué au chapitre 2, les enquêtés ont été invités à produire un récit menant à leur situation familiale particulière et à la décrire telle qu'elle était à l'époque de l'entretien. Lorsqu'ils ne se sont pas exprimés spontanément au sujet de leur vie sexuelle, nous les avons invités à en parler, à travers des questions de relance. Les informations reçues n'ont en général pas pu être recoupées, sauf dans quelques cas, comme celui de Sandrine, où nous avons pu personnellement nous entretenir avec au moins un partenaire sexoaffectif. Parfois, nous avons également rencontré des partenaires intimes des enquêtés présents en réunion de *self-help* polyamoureux. Là, nous avons pu parler avec eux de sexualité sans surprendre l'interlocuteur (étant donné qu'il est relativement habituel de parler de ce sujet dans une réunion de *self-help* polyamoureux) ou observer des signes extérieurs d'affection et de proximité physique (baisers, accolades ou main posée sur la taille de l'autre, par exemple), impliquant des enquêtés. En effectuant nos entretiens à domicile et en demandant une visite guidée de leur logis, nous avons également pu constater un ensemble de détails comme le nombre d'oreillers chiffonnés dans la ou les chambres à coucher, le nombre de brosses à dents dans le verre de la salle de bain, une boîte de préservatifs posée sur la table de nuit, l'ordinateur laissé allumé sur la page d'un site de rencontre, des livres de tantra dans la bibliothèque, etc. Ces observations ne constituent aucunement des preuves formelles de l'activité sexuelle de l'enquêté ni du nombre de ses

partenaires à l'époque de l'entretien. Mais elles constituent un ensemble d'indices permettant d'estimer la plausibilité de son récit en entretien et mobilisables pour des questions de relance. Nous avons ainsi pu nous faire une représentation de leur vie sexorécréative passée et récente suffisamment précise pour l'intérêt de la recherche. À partir de cette perspective, nous avons établi plusieurs catégories, en fonction du nombre de partenaires sexuels sur la période. Au-delà de deux ou trois partenaires sur l'année écoulée, le nombre exact de partenaires sexuels n'était pas notre préoccupation première. Ce qui nous intéressait davantage était l'articulation entre une configuration mise en œuvre pour répondre à cette fonction et son contexte matériel et idéal ; et ce, en particulier si cette configuration nous paraissait être le signe d'une diversification des parcours et des modalités de la régulation de l'usage récréatif du sexe.

Commençons par aborder la première catégorie, à savoir les enquêtés qui ne semblaient pas avoir eu de partenaire sexorécréatif dans les 12 mois qui ont précédé l'entretien. C'était le cas d'Aurélie et Virginie. Aurélie vivait seule avec son enfant. Celui-ci avait moins de 2 ans au moment de l'entretien. Aurélie bénéficiait d'une allocation temporaire de chômage et d'un accès à un service de garde d'enfant subsidié par des fonds publics et privés. Pour rappel, Aurélie avait rompu la relation sexoaffective qu'elle entretenait avec le père biologique pendant la grossesse. Virginie avait, elle, trois enfants (conçus par IAD) dont le plus jeune avait 8 mois et les aînés jumeaux 5 ans ; au moment de l'entretien, elle avait un emploi dans la fonction publique. D'après leurs témoignages, elles n'ont pas ou très rarement eu un usage récréatif du sexe impliquant un partenaire depuis la naissance de leur(s) enfant(s). Comme expliqué dans la section précédente, Virginie associe la vie de couple à des expériences négatives passées. Travaillant à temps complet, elle a expliqué également avoir un emploi du temps assez intense, faisant appel à des services de crèches pour le plus jeune et des solidarités de voisinage pour garder les aînés pendant les temps non scolaires.

Aurélie dit en décrivant sa situation actuelle :

Je suis célibataire : pas d'amoureux. . . pas de relation. . . pas d'amant. Maman à 140 % ! Du coup, je n'ai plus beaucoup de temps personnel non plus, ni pour créer ou ni pour avancer dans mes projets [Aurélie travaille dans le secteur de la confection textile]. Je traverse une grosse remise en question professionnelle aussi : comment faire pour concilier un quotidien pour qu'il soit agréable pour [prénom de l'enfant], qui ne soit pas trop stressant ni pour [nom

de l'enfant] ni pour moi, qui nous permette de nous accorder du temps tout en ayant assez [de revenus] pour vivre. Parce que je pense que le plus important pour mon enfant, c'est que je lui accorde du temps.

Aurélie associe explicitement le fait de ne pas avoir de relation intime sexualisée avec sa fonction de maman qu'elle exerce à « 140 % ». Les sorties entre adultes exigent un baby-sitter. Un faible revenu et un enfant en bas âge pour l'une et un seul salaire et trois enfants pour l'autre limitent financièrement et temporellement les opportunités de sortie nocturnes. Les contraintes de la parentalité en solo offrent peu d'occasions de se libérer des enfants. Les sorties mondaines se déroulent dans des contextes adaptés aux enfants et nourrissons.

À titre de comparaison explicative, Laura avait également un enfant de moins de trois ans au moment de l'entretien, mais elle a eu plusieurs partenaires sexuels dans les 12 mois qui ont précédé l'entretien. Dans son cas, le père biolégal prenait l'enfant en charge une semaine sur deux. Comme le constate *ex post* Karine, qui était en instance de divorce au moment de l'entretien et avait négocié un partage du temps de garde à 50/50 avec le père biolégal des enfants, cette situation de séparation avec garde partagée permet d'être « une mère la semaine où j'ai les enfants et une femme la semaine où ils sont chez [leur père] ».

Une autre catégorie correspond à celle d'une quasi-absence de rapport sexuel depuis plusieurs mois, accompagnée d'une incertitude sur l'avenir proche. Sylvie vivait seule avec son enfant de 14 ans au moment de l'entretien ; le père se trouvait dans l'incapacité de s'occuper de l'enfant depuis plusieurs années. Elle avait davantage d'occasions de sorties entre adultes que Virginie et Aurélie, son fils pouvant aisément se débrouiller seul pendant une soirée (voire était demandeur d'autonomie). Polyamoureuse et bisexuelle, elle a entretenu ces trois dernières années des relations sexualisées avec deux partenaires. Mais ces partenariats semblaient avoir été rompus récemment et ne pas se destiner à continuer. Au moment de l'entretien, elle n'avait pas de partenaire sexuel en vue. Dans cette catégorie des partenariats rares et incertains, Michel (au parcours caractérisé par la pratique de « l'amour libre » depuis sa vie étudiante à la fin des années 1960, et dont les enfants étaient adultes à l'époque de l'entretien) avait vécu une rupture significative l'année qui précédait l'entretien, mais une amie venait d'emménager chez lui. Nous avons demandé à Michel si cette cohabitante était une partenaire sexuelle. Il nous a expliqué que la nature (non) sexualisée de leur relation n'était pas clairement établie. Le

cas de Karine illustre également cette catégorie. Bien qu'ayant les enfants pris en charge une semaine sur deux par son futur ex-mari (procédure de divorce en cours), elle se remettait doucement du choc moral, familial et financier provoqué par la rupture, nécessitant d'assurer d'abord le bien-être domestique et moral des enfants et de chercher activement une issue à la précarisation financière subséquente à la séparation. Elle a eu des sorties occasionnellement sexualisées durant les semaines où elle n'avait pas les enfants. Désormais méfiante à l'égard de la conjugalité, sa vision de l'usage du sexe était ludique et désengagée de toute projection analogue à un « escalator relationnel ».

La catégorie suivante correspond aux enquêtés qui ont cultivé des rapports sexuels réguliers avec un seul partenaire. Elle est illustrée par le cas d'Isabelle qui vivait seule avec son enfant de 10 ans. Depuis la rupture de la relation avec le père de l'enfant pendant la grossesse, elle n'était plus sortie à deux avec un homme. En 2014, alors que son enfant avait 8 ans, elle est invitée par Δc à une première sortie entre adultes. Il s'agissait de la première invitation à sortir qu'elle avait acceptée depuis lors. C'est en se confiant avec une amie au sujet de cette invitation que celle-ci a validé son désir de sortie « s'il y a bien quelqu'un avec qui tu peux aller boire un verre, c'est Δc », lui a dit cette amie. Cette invitation de Δc a été l'occasion pour Isabelle de dépasser un sentiment de culpabilité, qui l'habitait jusque-là, à l'idée de découcher une nuit, laissant son enfant seul une nuit entière, dans les mains d'une baby-sitter par exemple. Déposer l'enfant chez un parent ou une amie pour une nuit entière aurait nécessité de justifier la demande, impliquant soit de mentir à des proches, soit de leur expliquer l'histoire sexoaffective en train de se tramer¹¹⁵. En cohérence avec cette perspective, afin de limiter le nombre de sorties, Isabelle a accoutumé progressivement l'enfant à la présence de son ami-amant de façon à ce que ce dernier puisse passer des nuits à la maison. Rappelons qu'à l'époque de l'entretien, cet homme passait deux nuits par semaine auprès d'Isabelle et le reste du temps auprès de son épouse. Font également partie de la catégorie des personnes cultivant un partenariat sexuel

115 Ce sentiment de culpabilité, la honte ou la gêne à l'égard d'une éventuelle demande aux proches de garder l'enfant pour un (potentiel) usage récréatif du sexe sont des éléments qui n'ont pas été mentionnés par Aurélie et Virginie, mais ils pourraient à notre avis faire sens également dans leur contexte, ayant des enfants plus jeunes encore que celui d'Isabelle.

avec une seule personne : Céline, Sophie et Laetitia. Elles ont toutes les trois « fait un bébé toutes seules » et cultivaient un partenariat sexoaffectif avec un homme en *living apart together*, dans les trois cas.

Vient ensuite la catégorie des enquêtés qui ont un partenaire sexuel principal et un ou deux autres partenaires occasionnels. Plusieurs cas de figure se présentent si l'on croise cette question avec celle de la cohabitation : Stéphane, David et Sabrina. Envisageons d'abord le cas de Stéphane. Il vivait seul (avec son enfant qui pendulait une semaine sur deux entre l'appartement de son père et celui de sa mère situé deux étages plus bas dans le même immeuble). Stéphane entretenait une relation ouverte avec une femme non cohabitante (qui vivait dans un autre quartier de la même ville) : chacun d'eux était libre d'entretenir d'autres partenariats sexoaffectifs. Elle fréquentait quelqu'un d'autre ; lui a eu au moins une rencontre sexualisée au cours des douze mois précédant l'entretien. David vivait en couple ouvert avec son épouse et leurs enfants dans un appartement en zone urbaine. Ils fréquentaient chacun d'eux une autre personne et se relayaient pour la garde des enfants lorsque l'un des parents souhaitait partir en week-end amoureux avec son partenaire non-cohabitant. Sabrina (née en 1979) avait un enfant d'environ quatre ans au moment de l'entretien. Elle cultivait une relation sexoaffective avec deux hommes : le père biolégal Δa habitait avec elle, le parrain Δb habitait dans le voisinage. Sabrina a expliqué avoir des rapports sexuels chez elle avec Δa et avec Δb ; des rapports sexuels avec Δb chez Δb ; et des rapports sexuels avec des tiers lors de sorties, organisées de façon à ce que Δa , ou Δb , ou la mère de Sabrina garde l'enfant (ce qui implique que la mère de Sabrina soit complice du trio amoureux ouvert à la sexualité avec des tiers). Δa et Δb disposaient de libertés analogues. Tous les trois se laissaient l'occasion de « pécho »¹¹⁶ lorsqu'ils sortaient (ensemble ou chacun de leur côté) pour des activités de loisir. Pour illustrer cette situation, voici une anecdote racontée par Sabrina :

L'autre jour, Δa est sorti à une soirée d'anniversaire chez des amis à lui. Moi, je suis restée à la maison. J'ai gardé [prénom de leur enfant]. Au milieu de la nuit, je voyais que Δa ne rentrait pas. Je commençais à m'inquiéter. Puis il m'a envoyé un texto, il devait être deux ou trois heures, je crois. Il disait « désolé,

116 Verlan pour « choper », c'est-à-dire conclure un processus de séduction par un acte érotique partagé impliquant les parties génitales d'au moins une des deux personnes.

la soirée a dérapé » [signifiant qu'il avait eu un rapport sexuel inattendu lors de cette soirée anniversaire et qu'il s'excusait de ne pas avoir donné signe de vie plus tôt]. Bon, ben voilà, j'étais rassurée. . . [Sabrina sourit à notre attention d'un air fier et complice].

Nous identifions enfin une dernière catégorie que nous illustrons ici à travers le cas de Stéphanie. Pour rappel, elle est maman d'un enfant d'environ 6 ans au moment de l'entretien, engendré par IAD. Elle cultivait trois relations sexoaffectives, avec des hommes vivant dans d'autres villes. Elle les voyait à des fréquences variables selon la distance et les emplois du temps et cultivait le lien en maintenant le contact en ligne. Depuis quelques mois, l'un d'entre eux passait régulièrement des nuitées chez elle. La mère de Stéphanie, qui habitait l'étage du dessus, pouvait avantageusement être mobilisée comme gardienne, lors des escapades d'un week-end de Stéphanie, par exemple. Nicolas correspondait aussi à cette situation : cultivant plusieurs relations affectives sexualisées régulières, l'une avec une femme vivant dans la même ville et une autre avec une femme vivant dans une autre ville. À ces relations régulières, il fallait ajouter les « relations *Schrödinger* » qui étaient des personnes avec lesquelles un lien existait, mais dont l'aspect sexualisable ne pouvait être prouvé et se vérifierait peut-être lors d'une rencontre ultérieure.

Parmi notre échantillon, sur le plan de l'usage récréatif du sexe, aucun enquêté ne correspondait à la situation du binôme exclusif *et* cohabitant, à l'exception de Patrick. Ce dernier nous avait été présenté par un indicateur rencontré sur le terrain polyamoureux. Patrick a été élevé dans un « ménage à trois ». Désormais adulte, il vivait en couple monogame pérenne exclusif et cohabitant sans enfant au moment de l'entretien. Bien qu'ayant témoigné d'un profond respect pour le trio de *caregivers* et leur mode de vie, il ne semble pas éprouver le besoin de leur ressembler sur le plan de leur configuration sexoaffective et domestique¹¹⁷.

117 Les parents ne sont pas les seuls acteurs de la socialisation primaire et secondaire. Le récit que produit Patrick au sujet de la vie de ses parents les présente tous les deux comme des êtres d'exception et témoigne du caractère inhabituel de leur parcours de vie.

Contexte matériel de l'usage déconjugalisé de la sexualité récréative

Ce sous-chapitre met en évidence des aspects matériels macro et microsociaux, historiques, technologiques et corporels impliqués dans la sexualité des enquêtés. Parmi les témoignages, différents éléments semblent favoriser ou contraindre l'absence, l'unicité ou la pluralité de partenaires sexuels récréatifs. Laissant momentanément de côté les représentations idéelles liées à l'usage récréatif du sexe de nos enquêtés (*infra*), nous mettons en évidence ci-dessous quelques éléments matériels ayant contribué à un usage polytrope du sexe. Nous aborderons ensuite la question des éléments matériels qui canalisent l'usage du sexe vers un mode abstinent (ou autosexuel) et vers un mode monogame.

Dans le courant des années 1960, alors que Jean vient de terminer son service militaire et entre aux études, il prend quelques distances du foyer familial, recevant de son père le droit d'utiliser la chambre de bonne située dans la sous-pente de toit de la maison qui donne directement sur la rampe d'escalier qui donne accès à l'extérieur (une sonnette l'avertissait de l'heure du repas qu'il prenait avec ses parents et germains). Ensuite, lorsque son père fait l'acquisition d'une seconde automobile, Jean reçoit le droit d'utiliser sa vieille 2CV. Cette double condition lui permet de « recevoir des filles dans [s]a chambre de bonne, en cachette » (pour éviter de courroucer son père), ou d'aller à leur rencontre dans leur chambre d'étudiante, louée chez l'habitant, dans des colocations ou des logements facultaires (dans sa ville ou d'autres sites universitaires situés à moins d'une heure d'automobile). Au printemps 1968, alors qu'il termine ses études de cinéma, il a vent des émeutes à Paris et se dit « il faut que j'y aille ». Il y est logé dans une chambre de bonne appartenant à son grand-oncle, sous la toiture d'un immeuble du 5^e arrondissement. Il crée des liens avec des situationnistes, occupe la Sorbonne, puis est engagé comme assistant-réalisateur par des cinéastes parisiens. En 1969, le mouvement étudiant se délite. Il accepte une offre d'emploi d'un organe de radiotélévision alors en quête de personnes formées à la réalisation audiovisuelle. De retour dans sa ville d'origine, il passe une partie de ses nuits chez ses parents dans la chambre de bonne et une autre partie auprès de son amie Ob. Il entretient avec Ob une relation sexoaffective informelle dont il est convenu de manière tacite que chacun est libre et « sans entrave » quant au fait d'avoir

d'autres partenaires sexuels. Jean tient un discours sur la sexualité qu'il vivait à cette période de sa vie en ces termes :

Je vagabondais de fille en fille [...] À l'époque, le seul risque que nous encourions c'était les morpions, la chaude-pisse ou la grossesse. Il n'y avait pas de culture du préservatif. Les filles nous demandaient de nous retirer [avant l'éjaculation]. J'étais un chien fou.

Il précise qu'entre sa dernière année d'études secondaires et la fin de ses études supérieures, il a connu au moins trois femmes qui avaient procédé à un avortement (aujourd'hui IVG) dans les conditions clandestines, médicalement risquées et dispendieuses de l'époque. « J'étais inconscient de ce que cela représentait », dit-il, signe de la minceur relative de l'éducation sexuelle à ce sujet, dans ce milieu à la fin des années 1950, en comparaison à ce qu'elle peut être aujourd'hui. Jean s'excuse presque de l'inconscience de l'époque.

Si l'on considère la sexualité comme un rapport de distance entre les corps, partant du regard posé sur un objet érotisé (Laurent, 2010), se continuant par un processus de rapprochement-éloignement et se concluant éventuellement par l'interpénétration des corps impliquant des parties génitales (Espinass, 1935 [1877] ; Picq & Brenot, 2009), on comprend l'importance que prend l'invention de technologies de rapprochement et d'éloignement dans l'accroissement des partenaires potentiels. Et si on considère la sexualité comme quelque chose d'intime, la possibilité de se soustraire au regard des autres ou de certains autres (comme posséder une automobile ou habiter loin du regard des parents, par exemple) revêt également une importance. Dans le récit du parcours de Jean, nous voyons à l'œuvre la transition vers la seconde modernité, à travers les débuts d'une jeunesse équipée d'automobiles, et de logements d'étudiants augmentant les possibilités de rencontres et de rapprochements. Ce mouvement s'est ensuite amplifié, concernant davantage de classes sociales, pour atteindre les proportions que nous connaissons aujourd'hui. À la banalisation des automobiles, il faut adjoindre celle des technologies de communication interpersonnelle qui ont commencé avec la banalisation du téléphone fixe. Considérant l'environnement matériel dans lequel se déroule et se contrôle la sexualité, le contraste avec le contexte rural du 19^e siècle est frappant, en termes de possibilités numériques de rencontre et de possibilités de se dérober au regard de la parentèle ou de la communauté. Célibataires et non célibataires, jeunes et moins jeunes sont davantage mobiles,

interconnectés et individuellement logés que par le passé. On remarque également que parmi la jeunesse de la classe moyenne supérieure des années 1960 que fréquentait Jean, l'usage du *coitus interruptus* était plus commun que celui du préservatif masculin.

À la même époque, quelques années plus tard, on se rappelle le témoignage de Marie qui était également étudiante.

Un jour [alors que j'étais étudiante, au début des années 1970], j'ai connu celui qui allait être mon mari Δa pendant longtemps. J'avais alors deux autres relations [Δb et Δc], mais j'en avais assez de jouer à cache-cache, de courir après le temps pour être présente dans les relations. Je leur ai donc clairement expliqué la situation, séparément ; et Δc a renoncé à maintenir des liens. Mon futur mari Δa m'a demandé si j'étais d'accord pour vivre avec lui et quelques semaines plus tard nous avons emménagé dans un appartement assez petit [. . .]. Mes deux relations [l'une avec Δa et l'autre avec Δb] se portaient plutôt bien même s'il y avait parfois des discussions du genre « tu passes plus de temps avec lui qu'avec moi », en bref des conneries. J'allais deux ou trois jours par semaine chez Δb tout en vivant avec Δa . En disant « deux ou trois jours par semaine chez Δb » je veux dire que j'y passais aussi les nuits *of course*. [Je faisais avec Δb] ce que Δa n'aimait pas faire : aller voir des expos, avoir des discussions d'étudiants dont Δa se foutait complètement. . . Bref, je répartissais les activités en fonction de mes goûts et des leurs tout en ayant des relations sexuelles tant avec l'un qu'avec l'autre. J'étais fort occupée entre mes deux relations et mes études. Au mois de janvier de l'année 197X, j'ai décidé d'avoir un enfant de Δb . Il a fallu informer les deux parties avant d'arrêter la pilule.

On lit dans son discours que Marie cultive elle aussi plusieurs relations sexualisées, rendues possibles par un ensemble d'éléments matériels. Son témoignage indique que l'usage de la pilule contraceptive à faible dose se diffusait au sein des étudiantes urbaines de la classe moyenne. On constate également l'autonomie résidentielle des hommes qu'elle côtoie (Δa travaillait déjà, à l'époque) et implicitement la possibilité de se rendre l'un chez l'autre par des voies de transports urbains. Bien que ne possédant pas de voiture, Marie (et d'autres enquêtés) vivaient en ville. En comparaison à la vie rurale, la ville concentre un grand nombre de personnes au même endroit, elle permet de maximiser les rencontres tout en cultivant un anonymat supérieur.

Les « années SIDA » ont entre-temps marqué les esprits et les pratiques (Bozon, 2014). Les enquêtés qui étaient adolescents ou jeunes adultes à partir du début des années 1990 ont vécu cette période, marquée par une plus grande préoccupation pour l'usage des préservatifs

masculins et un certain discours favorisant davantage l'exclusivité. On se rappelle ici le parcours de Sandrine qui a grandi avec l'idée que cultiver un pluripartenariat sexuel est négativement connoté par l'environnement social, et c'est essentiellement à travers les pairs qu'elle a intégré ce message lorsqu'elle était adolescente et jeune adulte (durant les années 1990). L'usage polytrope du sexe était également négativement connoté à l'époque de la jeunesse de Jean, de Michel, de Martine, de Marie et d'Alain, mais visiblement davantage par les parents que par les pairs ; puisqu'aucun des enquêtés de cette génération ne cachait nécessairement leur usage polytrope du sexe à leurs partenaires. Cela concernait également Catherine qui avait 18 ans en 1980 et vivait alors dans une petite commune rurale du sud de la France. Nous nous rappelons également la préoccupation de Sandrine pour l'épanouissement sexuel de la personne *au sein du couple* avec Δa . Cela contraste avec les parcours des enquêtés nés avant 1970 (c'est-à-dire ceux qui ont eu 20 ans avant que des discours institutionnels informent massivement les jeunes au sujet du SIDA) dont le discours laisse penser qu'ils se sentent concernés par l'épanouissement sexuel de la personne, point. Lorsque Sandrine et Δa formaient un couple monogame de jeunes parents vivants sous le même toit, ils attendaient de leur couple d'y trouver satisfaction sur le plan de la sexualité récréative. N'y parvenant pas (ou plus), ils ont cherché des solutions à travers la consultation d'un sexothérapeute. Faute de résultats satisfaisants, ils ont finalement renoncé à l'exclusivité sexuelle en s'imposant un ensemble négocié de conditions (avec préservatif, pas à la maison, sans attachement sentimental pour le tiers. . .), sous la supervision du sexologue. Ainsi après avoir consulté un expert, ils mobilisent des plates-formes numériques de rencontres à caractère sexorécréatif. Sandrine et Δa se sont donc mis dans un second temps à externaliser la fonction sexorécréative, faisant intervenir des partenaires tiers, en dehors du domicile conjugal, en vue de préserver leur couple domestique, parental, affectif et social. Mais c'est à cette occasion que Sandrine rencontra Δb , dont elle tombera amoureuse et qui, surtout, concevait lui que la sexualité ni les sentiments ne devaient nécessairement se vivre exclusivement avec une seule personne. Cette situation a provoqué la rupture du couple. Sandrine a ensuite emménagé avec Δb . Lorsque Sandrine nous a fait le récit de ces relations sexoaffectives présentes (à l'époque de l'entretien) avec Δb , Δc , Δd et Δy , nous lui avons demandé si elle utilisait un moyen de contraception.

Ha, j'ai un stérilet. Et puis des capotes avec heu. . . ben je ne fais plus l'amour avec Δb, donc ça c'est réglé. . . Je n'utilise pas de capote avec Δa. Parce que c'est la relation la plus principale que j'ai. Parce qu'il met des capotes avec toutes les autres sauf avec moi. Avec Δd, on met des capotes aussi. On aimerait ne pas, mais. . . on négocie avec sa femme, on attend. Avec Δe certainement, oui ; avec les autres aussi.

Par comparaison avec les témoignages des aînés, on observe dans ceux des plus jeunes, une reconjugalisation de la sexualité récréative. Cela est peut-être dû à un ensemble de conjonctions sociales, telles que, à partir des années 1980, l'accumulation des IVG et des naissances parmi ceux qui avaient été de jeunes adultes en 1968, l'émergence du SIDA, les crises pétrolières. . . Mais on observe aussi qu'entre-temps les technologies de rencontre (mobilité individuelle et communication interpersonnelle) se sont développées. À l'usage des pilules contraceptives et des DIU sont venus s'adjoindre la banalisation de l'usage du préservatif masculin¹¹⁸. Les discours se sont aussi développés. Là où Jean parle d'accords tacites et de règles implicites, le monde polyamoureux se caractérise par l'exigence de la conversation intime sur l'établissement de règles négociées et explicitées, nous y reviendrons au point suivant. Outre les moyens de transport mécaniques, les TIC, les moyens contraceptifs, les forums polyamoureux font régulièrement mention de l'usage par certains internautes d'une panoplie d'objets érotiques (*sextoys*), de services en ligne dédiés et de savoir-faire techniques tels que le néo-*tantra*¹¹⁹, le *shibari*¹²⁰, le BDSM¹²¹, la mise en scène de soi par la photographie ou la vidéographie érotique. . . [pour un lexique étendu des nouvelles sexualités hétérosexuelles, voir Welzer-Lang (2018)]. L'ensemble nous donne l'impression d'une évolution vers davantage de sophistication matérielle et linguistique.

118 Entre-temps aussi, à des rythmes différents dans les pays de la zone qui nous concerne, les évolutions du droit – non mentionnées dans les discours des enquêtés – ont été dans le sens de la disparition de notions comme le devoir conjugal et dans le sens de l'application de textes légaux favorisant l'accès à des IVG médicalisées.

119 Pratique corporelle d'inspiration tantrique visant à l'épanouissement personnel à travers la quête, en principe transcendante, de plaisirs physiques mesurés pratiqués seuls, à deux ou en groupe.

120 Art japonais de l'encordage érotique.

121 Bondages, sadomasochismes et jeux érotiques de soumission-dominance.

Outre les effets de cohortes, marquant les parcours des aînés de la révolution culturelle des années 1960, puis ceux des plus jeunes marqués par les conséquences à la fois morales et prophylactiques des années SIDA, nous avons déjà évoqué certaines contraintes synchroniques liées aux cas d'Aurélie et de Virginie. Ci-dessous, Marie explique que bien qu'ayant une conception libertaire de l'usage du sexe, certaines périodes de la vie sont marquées par une forme d'exclusivité *de facto* :

Ayant vécu dans plusieurs pays et avec des préoccupations linguistiques, scolaires, etc. le polyamour (que je ne nommais pas encore ainsi) – entendu comme possibilité de vivre plusieurs relations sexuelles ou non en dehors du cadre fixe du mariage, en toute transparence et sans que l'autre ne se sente lésé ou blessé – est un peu passé à la trappe pendant quelques années (je n'ai jamais compté, mais plus ou moins 10 ans). Qui plus est, nous n'avions parfois pas le temps d'avoir des amis. Les enfants adoraient cette vie à déménager, apprendre une nouvelle langue, une nouvelle école, de nouveaux copains. Les personnes significatives étaient alors réduites à notre simple famille. Économiquement ça n'a pas toujours été simple, voire parfois difficile, mais personne n'a jamais manqué de rien. Nous avons toujours vécu dans des endroits assez grands permettant aux enfants d'avoir chacun leur chambre meublée et décorée selon les crises de croissance. Je repeignais les meubles avec les couleurs les plus improbables que souhaitaient mes enfants pour leur antre.

Ainsi lorsque des contraintes professionnelles et migratoires se conjuaient à des revenus modiques, dans des régions où les parents devaient se constituer ou consolider un réseau social, où il s'avérait nécessaire d'apprendre une nouvelle langue et lorsque ces déménagements successifs se passaient avec des enfants d'âge scolaire qui demandaient une attention importante, entretenir des relations plurielles sexualisées ne semblait pas prioritaire.

Enfin, il faut noter un effet d'âge conditionnant les pratiques. À l'époque de l'entretien, les enquêtés les plus âgés ont témoigné d'un usage récréatif du sexe actuellement moins fréquent et moins intense que par le passé (moins fréquent et moins intense ne signifiant pas nécessairement nul). Jean, né en 1941, témoigne d'une seconde relation sexualisée, complémentaire à une relation sexoaffective présentée comme principale, à l'époque de l'entretien. Martine en revanche n'avait plus eu d'échanges sexuels depuis environ neuf ans. Les causes principalement citées pour expliquer ce déclin de l'usage récréatif du sexe étaient un intérêt moindre pour la sexualité et une difficulté augmentée à trouver des partenaires. Jean et Michel expliquent qu'ils sont « arrivés à un âge où les femmes

cessent de vous regarder » ; tandis que Martine et Marie trouvent les hommes de leur génération trop ennuyeux pour éveiller leur désir. Nous interprétons ces commentaires comme le fait que la condition de l'âge joue sur plusieurs niveaux qui se conjuguent entre eux, à la défaveur de l'usage récréatif du sexe. Les éléments rapportés dans les discours témoignent d'un déclin d'intérêt et de tonus, d'un déclin de l'attrait érotique des corps et d'un déclin de la capacité des partenaires potentiels du même âge à susciter le désir et à surprendre des personnes expérimentées et peut-être un peu blasées. Martine et Marie trouvaient au moment de l'entretien que l'intérêt que les gens attribuent à la sexualité était surestimé.

Contexte idéal favorisant un usage déconjugalisé de la sexualité récréative

Ce sous-chapitre met en évidence des aspects immatériels macro et microsociaux, historiques, qui sous-tendent et justifient les attitudes des enquêtés au sujet de la sexualité. Pour illustrer les enjeux idéels rencontrés sur nos terrains, en général, et parmi les enquêtés, en particulier, nous mobilisons d'abord ci-dessous le récit d'une transition. Celle-ci marquait le passage de l'adhésion à un système de pensée à un autre, relatif à la régulation de l'usage récréatif du sexe. Afin de donner l'épaisseur nécessaire à la compréhension du processus, nous décrivons le parcours d'Alexandre depuis sa naissance en 1982. Alexandre est le deuxième né d'une fratrie de quatre enfants. Il a grandi dans une famille d'agriculteurs aisés et propriétaires, dans un petit village d'une centaine d'habitants situé à environ une heure d'automobile d'un grand centre urbain. Durant une certaine période de son enfance, deux employés vivaient également sur place : un ouvrier agricole et une aide-ménagère. Il décrit ses parents comme des gens « traditionnels », « d'origine très catholique ». Le père s'occupe essentiellement de l'exploitation agricole ; la mère de la gestion du ménage. Les repas se prennent en famille. Il commente :

Il n'y avait pas la télé, mais on parlait beaucoup à table. Alors que chez mes cousins, les enfants n'avaient pas le droit de parler tous à table. Donc, chez nous en fait, c'était plutôt la famille Ricoré. Sauf qu'on se fritait tout le temps ensemble, donc c'était pas du tout Ricoré en fait, mais voilà... Mais c'est important en fait : je me suis aperçu que c'est le fait qu'on se frite en

permanence qui a fait que contrairement à mon grand frère, je n'ai jamais eu dans la tête de refaire comme c'était chez nous à la maison. Enfin, ce n'est pas que je n'ai surtout pas envie que ça ne ressemble pas à comme c'était à la maison. Mais je ne suis pas dans le "tiens, ce qui me plairait c'est de retrouver mon enfance et l'ambiance familiale de mon enfance". Non, parce que c'était chiant, c'était la crise permanente. Ça n'a pas été vécu de la même façon par mon grand frère parce que lui il est aussi traditionnel que mes parents, peut-être même plus traditionnel encore dans sa construction de famille. Ils sont très catholiques ; plus que mes parents, je dirais. Ils ont cinq enfants. Quand ils parlent de leur mariage et de leur amour, c'est hyper-lié à la religion. Eux, ils se marient parce que c'est l'amour divin qui les réunit. . . bon, je ne comprends pas trop, mais ils parlent comme ça.

Alexandre explique que ses parents exprimaient peu de gestes d'affection entre eux et vivaient dans un monde qui lui paraît aujourd'hui « asexué ». « Je pense que mes parents ne sont pas très axés sur le sexe. Pour eux, le corps, c'est un truc qui sert à transporter la tête ». Jusqu'à l'âge de 20 ans, ni ses frères ni lui n'oseront avoir d'expérience sexuelle.

On n'avait pas trop de confiance en nous, dans les choses du corps. Il y avait beaucoup de timidité. . . Et pour moi, à l'époque, il y avait la vision qu'il fallait que je trouve LA bonne personne, pour vieillir avec, faire des enfants, habiter ensemble, élever des enfants. . . Bref, il y avait une sorte de pression absolument incroyable dans la famille. Puisque le sexe pour le sexe c'est hors de question, c'est mal. Ce n'est pas dit, mais c'est mal ! Par exemple, la pornographie dans la famille c'est le mal. Mais ce n'est pas dit, il n'y a pas de discours là-dessus. Je ne sais pas d'où ça vient. Mais en tout cas, c'est comme ça. En fait, si tu t'intéresses au corps et au sexe, et que tu veux juste ça avec l'autre, alors tu prends l'autre comme un objet et c'est moralement le pire que tu puisses faire ; c'est moralement le pire que tu puisses faire parce qu'alors tu considères que l'autre est un objet.

À 17 ans, Alexandre obtient un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Il quitte la maison pour rejoindre l'internat d'une année préparatoire d'ingénieur, dans un grand centre urbain, où il reste étudier deux ans. Il passe son permis de conduire et rentre environ un week-end sur deux chez ses parents (qui habitent à environ une heure de trajet) pour y faire sa lessive et pour passer les vacances. À l'occasion de ses retours, il constate à nouveau ce qui lui semble « la crise permanente dans la famille » et se dit souvent « mais enfin, pourquoi je suis revenu ? ! C'est chiant ici ! ». À partir de ses 19 ans, il poursuit son cursus dans une autre grande ville universitaire (située à environ six heures de trajet de chez ses parents), où

il vit en colocation avec d'autres étudiants. Il porte à l'époque un regard distancié sur les fêtards et sur ses camarades qui ont une vie sexuelle active. Au sujet des relations amoureuses et de la sexualité, il dit :

Je ne dis pas que ça ne m'intéressait pas, mais si je voyais une fille qui me plaît, il y avait tellement d'enjeux qu'il ne pouvait évidemment rien se passer. À l'époque, j'ai quand même des amis qui s'intéressent au sexe, aux relations amoureuses et tout ça. Mais dans ma vision je me dis « ouais, les gens qui s'intéressent au sexe et tout, je les plains. Les pauvres ! Oui, c'est quand même des tocards. Ils n'ont rien de mieux à faire, franchement ? ». Je me souviens m'être dit ça : ce qui me paraît aujourd'hui absurde comme façon de penser. Parce que je ne pense plus que ce soit complètement vain et une perte de temps et d'énergie de s'intéresser au sexe et aux relations amoureuses. Mais à l'époque, je le pensais. D'ailleurs à l'époque je me masturbais un peu et lorsque je le faisais je me disais « ben voilà, tu vois, c'est une petite jouissance et puis c'est fini ». De façon générale, je ne valorisais pas du tout le corporel.

Après ses années préparatoires, en arrivant dans cette nouvelle université, il espérait enfin pouvoir réaliser des *projets* dans le cadre de son programme de cours. Mais il constate qu'il s'agissait à nouveau de cours théoriques. Il s'ennuie aux études. Il s'attriste de voir ses camarades se plier docilement aux pressions de l'institution favorisant la compétition, la performance et la logique de récompenses, explique-t-il. Disposant de plus de temps libre qu'en années préparatoires, il se met à visiter des écoles et à fréquenter des groupes de discussion sur la « non directivité ». Il explique les causes de ce centre d'intérêt procédant à une analepse :

Pourquoi ? Parce qu'entre la 1^{re} et la terminale, je tombe sur un bouquin qui s'intitule « *Libres enfants de Summerhill* » d'Alexander Neill¹²². C'est un bouquin qui a été écrit dans les années 1960 par un gars qui a dit « OK, moi, dans mon école, si les mômes ne veulent pas venir au cours, ils ne viennent pas au cours ». Donc, je lis ça dans mes années de lycée. Ça traînait dans une maison de vacances [résidence secondaire appartenant à ses parents]. Ma mère a fait exprès [de le laisser traîner], je pense. Donc, jusque-là, pour moi, l'école ce n'était pas intéressant. Pas parce que je comprenais tout, mais parce que je trouvais ça chiant. Mais c'était l'école donc c'était normal. Sauf qu'à ce moment-là, ça commence à me vriller un peu le cerveau et je me dis qu'en fait

122 Traduction du récit d'une école autogérée fondée en 1921 dans la région de Londres par le psychanalyste Alexander Sutherland Neill, favorisant la liberté et l'autonomisation des élèves (Neill, 1970).

ça pourrait marcher autrement et je pense que ça marcherait. Les gens arriveraient quand même à avoir les connaissances qu'il faut. . . Mais on pourrait apprendre complètement différemment. Et là, je commence à remettre pas mal en cause l'école et je lis pas mal de bouquins de pédagogie alternative, dès la terminale et en Prépa. Mais je me contentais alors de lire parce que je n'avais pas les moyens d'aller voir à droite à gauche [comment ça pourrait se mettre en pratique]. En première année de Prépa, je lis un bouquin d'un américain qui s'appelle Carl Rogers¹²³, qui a été assez important pour moi. Je le lis parce qu'il a travaillé sur la pédagogie alternative et son idée de base c'est qu'à l'époque il n'existait que trois voies pour traiter les enfants en difficulté : l'électrochoc, l'hypnose et la psychanalyse. Carl Rogers, lui, fait ses recherches de son côté et découvre trois attitudes qui semblent marcher pour aider ces enfants : s'adresser au patient non pas comme si on était un thérapeute, mais comme si on était une personne normale (un pair) ; la non-directivité, c'est-à-dire que pour toutes les décisions, moi Carl Rogers-thérapeute, je te fais confiance réellement pour les choix que tu vas faire concernant ta propre vie, c'est toi patient qui a le dernier mot et si tu choisis de faire ce que tu fais, c'est bien (et je le pense vraiment, sinon ça ne marche pas), c'est ça la non-directivité [. . .] ; le troisième c'est l'empathie, donc j'essaie d'envisager le monde comme toi tu l'envisages, j'essaie le plus possible de sentir ton univers, mais sans perdre de vue qu'en fait je ne suis pas dans tes chaussures, je suis moi [. . .]. Donc, je découvre ce truc. Et pour moi c'est énorme. Ça a un impact considérable. À partir de là, je ne m'intéresse plus seulement aux pédagogies alternatives, mais en plus aussi aux relations interpersonnelles et au développement personnel. Ça me parle et ça parle aux gens qui sont intellectuels et qui ne sont pas dans le corps. C'est-à-dire que ce n'est pas nécessaire alors de m'intéresser au corps ou que ça passe par le corps pour que ça me parle. C'est important parce que sinon, je pense que je ne m'y serais pas intéressé. Donc, c'est une espèce d'entrée dans le monde du développement personnel. Et c'est après être entré dans le monde du développement personnel que je vais finir par remettre en question ma vision sur le corps et sur la sexualité. C'est la porte d'entrée, en fait. S'il n'y avait pas eu ce basculement de école chiante – pédagogie alternative vers développement personnel qui du coup m'amène vers certains groupes [de parole ou d'action dans ces domaines] et à rencontrer des gens [intéressés par ces mêmes choses], il manquerait un truc. Peut-être que je considérerais toujours que le sexe et le corps c'est pour les tocards. Puisque c'était le terme ; je me souviens, je disais ça : *tocard*.

Donc, là je me retrouve après mes années postérieures à mes Prépas. C'est pour moi une période plus soft des études, j'ai le temps et je rencontre des groupes de gens qui font des laboratoires d'empathie.

123 Voir Rogers (1945) en bibliographie, rubrique « littérature de terrain ».

Alexandre s'investit également dans une association d'étudiants étrangers. Chargé d'organiser l'accueil et l'intégration de ces derniers à la vie étudiante, il se retrouve confronté à la programmation d'activités pour des gens qu'il ne connaît pas et dont il ignore les besoins réels, explique-t-il. Ayant lui-même fait l'expérience décevante du manque de flexibilité des structures figées (comme l'école) et des activités programmées qui n'atteignent parfois pas leur but, il se laisse tenter par une semaine résidentielle avec un groupe d'activités « non directives » où le programme n'est pas défini à l'avance, mais décidé en début d'événement par les participants, peu importe leurs envies, à l'aide de modalités de communication et de prise de décision collective.

Moi d'habitude, dans un groupe, je suis très méfiant. Très vite je me dis « pourquoi on ne fait pas les choses plutôt comme-ci ou comme ça ? En fait je suis dans ce groupe, ça me saoule, ce n'est pas efficace, j'ai envie de faire comme ça, c'est chiant on perd notre temps ». Et là [dans ce stage-là, pour une fois], au bout de trois jours, je me dis « ouais, c'est bon, ça marche leur truc ». Enfin, ça me plaît. Je me sens en phase avec leur façon de faire. Notamment parce qu'on peut remettre en question les choses et que c'est vraiment remis en question. [Au cours du stage résidentiel] Il y a des tas d'activités non directives organisées en fonction de ce que les participants souhaitent, genre massage, danse. . . Mais, moi je ne participe qu'aux ateliers intellectuels, débats sur la théorie. . . Et d'ailleurs personne ne m'emmerde et me dit « Tiens ? Pourquoi est-ce que tu ne participes qu'aux activités intellectuelles, viens danser avec nous », non. [. .] Du coup, je trouve ça intéressant et [un peu plus tard] je lis les bouquins du mec qui est un peu à l'origine de tout cela avec ses potes. Il s'appelle Michel Lobrot¹²⁴. Et là, intellectuellement, le mec me convainc que le sexe et les relations amoureuses, c'est un univers aussi riche et passionnant que d'autres. Parce que ce qu'il décrit dans les autres univers interpersonnels, intellectuels, ça me parle : je trouve que c'est juste. Et en gros il décrit un peu la même chose dans cet univers-là. Il ne fait pas de hiérarchie d'ailleurs. Il ne dit pas que certains domaines de la vie sont plus importants que d'autres. Non, tout est important. Il n'y a pas de hiérarchie entre les différents cercles. Et donc je me dis « Il a peut-être raison, ce mec-là ». Et l'année d'après, j'y retourne et je commence à participer à des ateliers hyper-basiques de danse, puis plus tard de massage. . . ça me fait un peu peur [le toucher] parce que je

124 Psychopédagogue français né en 1924 et décédé en 2019, agrégé de philosophie et Professeur au département des sciences de l'éducation de Paris 8, à Vincennes en 1969 ; auteur de « L'animation non-directive des groupes » et de « La libération sexuelle », entre autres ouvrages et travaux (Lobrot, 1974, 1975), voir références complètes sous la rubrique « littérature de terrain » de la bibliographie.

trouve ça assez bizarre de masser des gens que je ne connais pas. . . Bon. On fait des activités très simples comme poser la main sur quelqu'un et on parle de ce que ça nous fait. Ou bien on fait le jeu du guide et de l'aveugle, etc. Je fais tout ça et je trouve ça intéressant. Du coup, je me dis qu'en fait, il y a quelque chose, là. En fait, je me dis que je suis passé longtemps à côté d'un truc. Et ça m'intéresse. Du coup intellectuellement, je switche. Avant, je trouvais ça nase, pour les tocards. Et maintenant, je dis « attends, ouais. . . »¹²⁵

Cela dit, je ne suis pas encore très téméraire. D'ailleurs, je ne le suis toujours pas. Et je ne vais pas tout de suite faire un truc de fou.

Toujours à l'époque de ses études supérieures, au cours d'un stage résidentiel ultérieur avec la même équipe dans un pays méditerranéen, Alexandre serre une fille dans ses bras pour la première fois.

Parce que l'ambiance est cool. [Et parce que] quand on se dit bonjour le matin, on se serre [tous] dans nos bras. Mais ça ne m'était jamais arrivé. C'est une première. C'est fou, quand j'y repense, non ? [Au stage] je rencontre notamment Oa une [participante grecque] dont je tombe amoureux. Et au bout de deux ou trois jours, j'arrive à lui dire – ce qui est balaise ! – qu'elle me plaît vraiment et que je suis amoureux. J'arrive à lui dire parce que je sens que si elle me dit non, ou si elle hésite un peu, la relation pourra rester fluide ensuite : l'amitié pourra continuer. Mais elle me dit qu'il n'y a pas de réciprocité. Du coup la relation reste comme elle est [amicale].

Au cours, d'un stage suivant, il se dit :

Je pense que l'exclusivité [amoureuse], ce n'est pas trop pour moi. Parce que je rencontre Ob [psychopédagogue, née en 1948 qui deviendra une proche de notre enquêté] qui était là avec son ex et leur fille et il y avait aussi Michel Lobrot qui me racontent tous un peu leur vie. Et, en gros, j'entends que l'exclusivité. . . ben, il y a d'autres modèles qui peuvent marcher aussi. Même si c'est un peu le bordel. Donc je commence à m'intéresser au sujet. J'avais lu aussi des livres de Michel Lobrot, sur le sujet un peu avant d'ailleurs. Et du coup, lorsque je participe au stage suivant [en pays méditerranéen] où je revois Oa, dans ma tête je suis polyamoureux. Dans ma tête, ce que j'ai envie de faire c'est un truc où les gens peuvent avoir d'autres relations amoureuses et moi aussi. D'ailleurs, je me souviens à un moment que Oa se met plus ou moins avec un type italien un peu macho. Et, je ne sais plus pourquoi, elle se fait traiter de salope. On lui reprochait de coucher facilement. Et j'ai écrit en réaction à ça un texte qui dit « mais. . . c'est quoi ce délire ? ! », un texte un peu comme

125 Cette époque du récit se situe au début des années 2000.

The Ethical Slut¹²⁶, en beaucoup moins bien et beaucoup moins mature, mais en gros c'était un peu mon *Ethical Slut* à moi. Je l'ai publié ensuite sur mon blogue [que je tenais à l'époque vers la moitié des années 2000]. C'est une des premières fois où je publiais sur le polyamour même si je ne savais pas encore que ça se disait polyamour. D'ailleurs c'est un commentaire d'un internaute qui m'a dit « ton truc ça s'appelle polyamour ». C'est comme ça que j'ai entendu parler du polyamour. Sinon j'[ignorerais ce mot encore aujourd'hui, probablement].

À la fin de ce stage, Oa (la jeune femme à laquelle il avait déclaré son amour lors du stage précédent) l'embrasse la veille de son départ. Ils maintiennent le contact ensuite par *courriel*. Elle lui dit qu'il lui manque. Et il prendra *l'avion* pour la rejoindre. Sur place, elle prend ses distances. Lui se tourne alors vers d'autres activités avec d'autres gens, grâce au réseau local de personnes qu'il a appris à connaître pendant les stages. Finalement, il dit ressortir de cet épisode avec plus de confiance en lui.

De retour en France, il se trouve déçu par la vie en huis clos qu'il partage avec ses camarades étudiants ingénieurs au sein d'un campus excentré par rapport à la ville. Il décide d'emménager au centre-ville et y démarre une colocation. Il y vivra cinq années durant : les deux dernières années de son cursus d'ingénieur interrompues par une année sabbatique, puis deux années d'études complémentaires de Master en psychologie du travail. Dans cette « coloc » habiteront deux étudiantes Erasmus allemandes, recrutées à travers l'association d'étudiants internationaux, qui cherchaient un logement en ville à ce moment-là. Se joindront ensuite à eux une étudiante française et un étudiant anglais (ces deux derniers s'avéreront être homosexuels et cela n'avait pas d'importance particulière à ses yeux).

À cinq dans un appart je trouve ça génial parce qu'on n'avait pas de pression. On se faisait souvent à manger. [l'étudiante française et l'étudiant anglais] invitaient souvent plein de potes. Il y avait souvent du monde dans la cuisine, mais personne ne gueulait si tu n'étais pas là à l'heure [du repas]. [. . .] On s'est assez vite mis d'accord, en bonne intelligence, pour partager les tâches. On

126 *The Ethical Slut* est un ouvrage littéraire écrit par les auteures californiennes Dosie Easton et Janet Hardy, publié en 1997 (seconde éditions revue et augmentée en 2008). Une traduction intitulée « La salope éthique » est parue en France en 2013. Cet ouvrage est depuis lors régulièrement présenté par les informateurs du terrain polyamoureux comme un guide pratique destiné aux débutants dans les relations plurielles libres et assumées.

avait un système de compte commun et une distribution et une spécialisation des tâches ménagères, chacun avait sa tâche selon ses niveaux d'exigence pour chaque tâche. Moi je m'occupais des comptes et des poubelles. [...] À un moment, on s'est rapproché de la colocation du palier d'en face. C'était très sympa. On était dix comme ça à passer de l'un chez l'autre en chausson. [...] Cette période m'a beaucoup marqué.

Durant cette période de vie en colocation, d'études et de stages sur les relations interpersonnelles, il rencontre Oc [née en 1984 et étudiante en soins infirmiers] lors d'une réunion de l'association d'étudiants étrangers. Oc vit dans une autre grande ville de France, située à environ six heures de route de la colocation d'Alexandre.

Avec Oc, je lui parle d'amours plurielles et elle est d'accord. Elle est plutôt intéressée. Cette année-là, je me rends un jour chez elle et c'est la première fois que je fais l'amour.

Ensuite, il rencontrera d'autres jeunes femmes. Fort de ses premières expériences, il les aborde en expliquant d'emblée son intérêt pour les relations plurielles.

En règle générale, j'étais assez surpris. Elles se montraient assez intéressées par le concept et des fois partantes.

À l'heure de l'entretien, Alexandre a environ 33 ans. Il partage un appartement avec la mère de son enfant (nous reviendrons sur les spécificités de ce logement au prochain chapitre). Il cultive conjointement une relation sexoaffective de longue date avec une femme vivant dans une autre ville. En outre, il vit une relation naissante sexualisée avec une troisième personne vivant dans la même ville que lui. Il reçoit occasionnellement ces femmes chez lui, selon des arrangements négociés bilatéralement avec chacune mais tenant compte des situations et requêtes des autres (en particulier concernant l'usage du préservatif masculin et les agendas parentaux et professionnels). Avant qu'il aboutisse à cette configuration, le récit de son parcours nous apprend qu'entre ses 18 ans en 2000 et ses 28 ans en 2010, son rapport à la sexualité est traversé par un long processus réflexif. Il démarre au sein d'un univers familial rural qu'il qualifie de « traditionnel » et de « catholique », au sein duquel la thématique de la sexualité est tue et associée au mal. Il exprime un malaise à l'égard de ce contexte et ne s'y reconnaît pas, contrairement à son frère. Au début de ses études, il vit désintéressé de la chose sexuelle. En découvrant le monde

urbain et la vie universitaire, il mésestime ses camarades qui cherchent à accumuler les conquêtes ou les rapports sexuels. S'ajoute un sentiment de malaise à l'égard des fondements culturels (hiérarchiques) des interactions humaines et des institutions qui affectent sa vie d'étudiant. En particulier, il ressent de la tristesse et de la colère à l'égard de l'organisation du système scolaire de son pays. Grâce à une première lecture (peut-être subrepticement suscitée par sa mère), il s'éveille à des modes alternatifs de pédagogie « non directive ». Il poursuit un travail réflexif de socialisation secondaire à travers des découvertes nourrissant un ensemble de réajustements cognitifs au sujet de la compréhension du monde social et en particulier des interactions interpersonnelles et du développement de la personne. Ce travail est nourri de rencontres avec des pairs et des intellectuels de l'âge de ses parents qui exercent ensemble une influence sur le travail réflexif d'Alexandre, à travers un ensemble d'activités de formations et d'informations, des stages résidentiels et des lectures. Un aspect majeur de cette influence est qu'Alexandre transpose au domaine du corps et de la sexualité les notions rogériennes de rapports égalitaires entre personnes (comme si elles étaient des pairs), de prise en compte des besoins du prochain et d'acceptation non directive de ses propres aspirations. Cet éveil intellectuel et corporel se déroule sur plusieurs années, évoluant doucement d'un désintérêt pour la chose sexuelle à une approche progressive du corps de l'autre, d'abord par le toucher, l'accolade puis les premiers baisers et le premier rapport sexuel. Ainsi, Alexandre passe en quelques années d'une perception de la sexualité récréative comme une chose « inintéressante », fondée sur des éléments acquis lors de sa socialisation primaire dans un univers cognitif traditionnel, la pudeur et l'association corps-mal (*leitbild* « catholique »), à une régulation de l'usage récréatif du sexe composée sur base d'un univers cognitif valorisant l'égalité, l'ouverture, la non-exclusivité et l'écoute attentive sans contrainte et des engagements négociés à la carte (*leitbild* « non directif, polyamoureux »). Ce passage du *leitbild* « catholique » au *leitbild* « non directif, polyamoureux » s'opère à travers une socialisation passant, d'une part, par une exposition puis par une quête des sources intellectuelles (ouvrages, rencontres, stages résidentiels. . .) et, d'autre part, par une confrontation à ce qu'il perçoit comme l'univers social dominant de ses camarades urbains et étudiants associé à des caractéristiques telles que la compétition, le paraître social, un rapport de consommation au corps de l'autre, un rapport de domination du corps des femmes par les

hommes « macho » qui institue que « une femme qui couche facilement est une salope » (attitudes qui lui semblent davantage répandues que le *leitbild* « catholique » ou le *leitbild* « non directif, polyamoureux »). À l'aune de son nouveau *leitbild* « non directif, polyamoureux », il caractérise la perspective machiste de « délirante ». Ce sont ces valeurs qui orientent depuis lors sa sexualité récréative : polyamoureuse. Se donnant et laissant à ses partenaires la liberté de cultiver des relations plurielles sexualisables, sous certaines conditions envisagées ensemble.

Lorsque Sandrine vivait avec Δa, ils ont traversé un conflit au sujet du projet de Sandrine de continuer à vivre avec lui tout en se donnant à chacun le droit d'aimer sexuellement et affectivement des partenaires vivant à l'extérieur de la maison. On se rappelle la réaction de Δa qui trouvait tolérable que la sexualité soit partagée. Mais il était indiscutablement opposé à la non-exclusivité affective. Nous avons demandé à Sandrine pourquoi elle pensait que cette idée le choquait lui, mais pas elle. Elle a répondu :

Je suppose que c'est basé d'abord sur mes envies et mes instincts à moi, très centrés. Moi j'ai besoin de séduire, de plaire, de multiplicité, de découverte, de curiosité. . . Et donc ça [l'inverse] me semble la prison. Mon besoin de liberté est plus grand que mon besoin de sécurité. Une « sécurité » genre « On y croit, hein ? On est ensemble et on ne se trompera jamais ? ». . . je n'y crois pas trop. Moi, de mon expérience et de ce que j'ai vu des autres, tout au plus, c'est de la monogamie successive. Finalement, on construit des trucs qui durent de un à dix ans. . . mais pas plus ! Et, bon, quelque part ça [la monogamie successive] ne me suffisait pas. J'avais envie de construire un truc sur plus longtemps. Parce que je pensais que c'était possible. Mais si on fait ça dans l'optique de ne plus pouvoir partager des choses intimes avec quelqu'un d'autre [autre le partenaire monogame], ça devient impossible. J'ai l'impression que je vais me vider. Au début c'est la découverte [de l'autre], c'est la passion, on partage plus de trucs, on fait plein de choses ensemble. . . et puis à un moment tu as envie d'un autre truc. T'as envie de faire un nouveau sport, tu te trouves une nouvelle passion. Pour les relations, c'est pareil. Si je n'ai plus le droit à ça, c'est vraiment un manque immense dans ma vie. Donc voilà. De ce que j'ai vu, ça ne marche pas la monogamie à vie !

Dans cet extrait, Sandrine associe la monogamie et l'exclusivité sexuelle (et aussi affective) au sentiment d'être en prison. Selon son expérience, la monogamie associée à l'idée « on ne se trompera jamais », est quelque chose qui s'annonce comme étant fait pour durer et apporter de la sécurité. Pourtant, cela lui semble désormais illusoire de croire en cette sécurité-là. À ses yeux, le *leitbild* de la monogamie pérenne sonne faux. La sécurité

du projet familial monogame pérenne tiendrait au fait que l'amour conjugal conduit spontanément à l'exclusivité. Mais elle témoigne de l'échec de l'expérience du modèle par ses pairs qui vivent une succession de monogamies, ce qui en diminue le sentiment de sécurité. Elle souhaite néanmoins préserver la logique de pérennité et de sécurité. Étant donné que « de ce que j'ai vu, ça ne marche pas la monogamie à vie ! », elle cherche des dispositions pour rester ensemble en assouplissant les conditions du *leitbild* dominant pour construire un *leitbild* alternatif avec Δa (Δb étant déjà convaincu). Δa n'adhérant pas à ces dispositions (ce qui revient pour Sandrine au fait que Δa préfère s'accrocher à une illusion qu'à elle), elle tente l'expérience avec ceux qui lui semblent adhérer d'emblée au même *leitbild* que le sien, Δb d'abord, puis Δc et Om . À ces nouvelles dispositions, destinées à produire des relations de long terme, Sandrine associe les idées de la liberté, d'accomplissement de soi à travers la réalisation de ses envies, de ses instincts, de son besoin de séduire, de plaire et de découvrir.

Nous connaissons déjà l'effet qu'a produit la découverte de la notion de polyamour et de sa charte sur Sandrine. Pour les aînés de l'échantillon qui s'exprimaient davantage en termes d'*amour libre*, ou qui tout simplement ne nommaient pas leur façon de faire, la notion et le terme polyamour ont également été une découverte. Fr. Simpère, que nous situons dans cette génération d'aînés qui avaient entre 16 et 30 ans en 1968, parle « d'aimer plusieurs hommes » ou de « lutinage » davantage que de polyamour (Simpère, 2004 [2002], 2009). À ses yeux, ce dernier est un terme récent auquel elle n'adhère que parce qu'il s'est imposé entre-temps dans les médias et sur la Toile. Contrairement aux polyamoureux récents, les enquêtés et informateurs les plus âgés ne semblaient pas faire de leur mode de vie sexoaffectif une question identitaire¹²⁷ mais davantage une expérience sociale. S'ils revendiquaient quelque chose, c'était une nouvelle société plus libertaire, quelque chose qui devrait en principe concerner

127 Sur les forums de discussion polyamoureux, certains jeunes expriment que le caractère polytrope de leur désir est une condition naturelle de leur être et non un choix conscient. Ils semblent calquer leurs discours sur certaines voix de la communauté LGBTIQ en regrettant que la société ne laisse pas de place aux personnes de leur condition et opprime les personnes traversées d'un désir polytrope en les contraignant à le refouler.

et libérer tout le monde (ou du moins tous ceux qui le désiraient). Face à la résistance du *leitbild* dominant, certains se sont repliés et regroupés autour d'expérimentations sociales comme l'AAO¹²⁸ (mentionnée par trois informateurs parmi les aînés) ou ZEGG et Tamera, initiées par des personnes de cette même génération. D'autres individus de ces cohortes ont continué à vivre à bas bruit, selon les modalités qu'ils négociaient avec leurs amis et leurs partenaires. D'autres encore ont tout simplement reproduit le *leitbild* dominant entre-temps, la force et le caractère structurant de la construction sociale de la réalité étant qu'elle se valide quotidiennement par des interactions impliquant des acteurs de toutes générations, et de toutes les institutions mises en branle par le fait familial, en même temps. La naissance d'enfants, impliquant deux parentèles, un ensemble de solidarités et l'intervention de multiples institutions, est sans doute un moment pivot poussant le plus grand nombre des soixante-huitards vers l'application du *leitbild* dominant¹²⁹. Afin de comprendre davantage ce qui motivait Marie dans sa régulation de l'usage récréatif du sexe, nous lui avons demandé ce qu'elle pensait de la charte du polyamour présentée par Sandrine :

La charte est trop idéaliste à mon goût et surtout trop orientée sur « moi », mais les principes qui ont régi toute ma vie et ma vie amoureuse ont toujours été :

128 Acronyme de *Aktionsanalytische Organisation*, l'AAO est une organisation fondée par l'artiste et intellectuel Otto Mühl en 1972 et dissoute en 1990. L'implantation communautaire principale se situait en Autriche et d'autres en Allemagne et en Suisse alémanique. L'ambition de l'AAO était de construire une société émancipée de l'idéologie « bourgeoise », passant entre autres par la déconstruction des notions de couple et de famille. La vie pratique était centrée sur une forme de communisme économique et sexuel et sur des pratiques psychothérapeutiques et artistiques passant essentiellement par des formes ritualisées de mise en scène de soi (source : photocopies de documents et publications d'époque produits par la communauté dans les années 1970, remises en main propre par l'informateur, recoupées auprès de ressources en ligne dont wikipedia.org et les sources des articles en français, en anglais et en allemand pour les entrées *Aktionsanalytische Organisation* et *Otto Mühl*).

129 Selon I04 (informatrice reprise au bas du Tableau 5) qui était à l'origine d'une petite communauté libertaire à la fin des années 1990 en France rurale, la plupart des jeunes femmes qui ont rejoint la communauté depuis sa création l'ont ensuite quittée en couple peu après la naissance de leur premier enfant.

- Toujours dire la vérité et l'entendre
- Accepter l'autre comme il est sans une volonté plus ou moins implicite de vouloir le changer et refuser qu'on veuille le faire avec moi. Donc pas de manipulation.
- Toujours écouter la douleur de l'autre, l'important n'étant pas ce que j'en pense, mais ce qu'il ressent à ce moment précis, et réciproquement.

Les conceptions qui régissent les comportements de Marie prennent, selon elle, davantage l'autre en considération : tempérant l'idéalisme de la charte du polyamour pour centrer les actions sur la question pragmatique de la gestion des émotions de son prochain et la prise en compte du contexte, des besoins et des aspirations de chacun. Cela nécessite à ses yeux de pouvoir à la fois exprimer et entendre la vérité ; par exemple celle du désir que Marie éprouve pour un autre homme ou que son mari éprouve à l'égard d'une autre personne qu'elle.

Au cours de notre observation participante en ligne, nous avons remarqué le discours de Vincent sur un forum de discussion polyamoureux. Son discours nous a paru manifester sous une forme concentrée, presque caricaturale, des idées et des notions que nous avons lues et entendues sur le terrain de manière éparse et récurrente. À l'instar de David, Stéphane et Philippe, Vincent a parcouru une partie significative de sa vie en appliquant les usages du *leitbild* dominant. Suivant les étapes monogames de la formation d'un couple prenant « l'escalator relationnel », il s'est mis en ménage vers la fin de ses études avec sa compagne d'alors. Ils ont ensuite fait ensemble deux enfants. Lorsqu'il avait environ 30 ans, sa conjointe et lui se sont séparés. Ils habitent à présent dans deux logements distincts du même grand centre urbain. Ainsi, contrairement à d'autres enquêtés, comme Alexandre, Élodie, Émilie, Jean, Marie ou Martine, ce n'est qu'*après* avoir engendré des enfants qu'il traverse une phase de remise en question et d'intense introspection. Il est séparé depuis deux mois lorsqu'il se présente et s'exprime pour la première fois dans un groupe de *self-help* polyamoureux en ligne. Pour l'occasion, l'informateur manipule les éléments cognitifs culturels dont il dispose pour donner du sens à sa situation. Ci-dessous, nous reproduisons une partie d'un ensemble de discours qu'il a exprimé sur un même groupe Facebook de *self-help* polyamoureux (fin 2018 et début 2019). Il commence par se présenter.

31 ans, célibataire, père de deux enfants. Séparé depuis quelques mois, j'ai commencé à me reconstruire en profondeur. J'ai par hasard découvert la polyamorie¹³⁰ au passage, et ça a été une incroyable épiphanie. Je me suis trouvé. En fait, la polyamorie est pour moi presque un catalyseur, un prétexte pour aller au fond des choses. J'ai lu More Than Two (le site internet et le livre), et je me retrouve complètement dans la philosophie des auteurs : la polyamorie nécessite un incroyable travail d'honnêteté, d'introspection, de communication, de compassion, pour fonctionner. Elle nécessite de se remettre en cause, d'assumer ses choix, de faire confiance, de s'accepter, y compris dans sa douleur et ses doutes. Et ces valeurs vont bien au-delà de la polyamorie : il s'agit de se trouver soi-même, de trouver la force de construire la vie que l'on souhaite. C'est incroyable pour moi. Ça me donne un courage, un optimisme immenses. [Vincent, en ligne]

En mobilisant l'extrait ci-dessus, nous soulignons le caractère récurrent des expériences rencontrées sur le terrain polyamoureux : des personnes, souvent de jeunes parents, se sentent en détresse dans leur parcours familial et conjugal (c'est-à-dire sur l'escalator) ; ils cherchent des solutions pour se sentir mieux ; dans cette quête, ils sont mis en contact avec la notion de polyamorie (c'est-à-dire l'éthique polyamoureuse) à travers les médias ou le bouche-à-oreille ; ils prennent conscience que ce qui a guidé leur vie sexoaffective jusqu'ici est un construit social et que des alternatives paraissent possibles ; en réaction à cette découverte, ils sont traversés d'un intense sentiment de libération (il faut ici souligner que la découverte de la notion de polyamorie ne produit pas toujours le même effet aux deux partenaires du couple en quête de solutions à leur malaise ; lorsque l'un ressent une sorte d'épiphanie, il n'est pas rare que l'autre ressente une crise de panique, à l'instar du Δ a de Sandrine). En annonçant les éléments idéels qui motivent ou justifient sa nouvelle manière de réguler l'usage du sexe dans sa vie intime, Vincent informe en creux de sa perception de sa situation antérieure. Pour fonctionner, indique-t-il, la polyamorie implique un travail d'honnêteté, d'introspection, de communication et de compassion supplémentaire pour celui qui vivait jusque-là en concordance avec une construction sociale de l'usage du sexe opposée et dominante que nous savons déjà être « la monogamie ».

[. . .] Depuis quelques mois, il n'y a quasiment que deux choses qui m'intéressent : la psychologie et le sexe. Je travaille sur moi presque à temps plein

130 C'est-à-dire, dans le jargon polyamoureux : l'éthique polyamoureuse.

depuis septembre dernier ; et depuis mars, je commence à assumer le fait que j'ai des désirs sexuels, indépendamment de la recherche de relation sentimentale à longue durée. J'ose parler de sexe, chercher du sexe, proposer du sexe, et j'adore ce que je vis. [Vincent, en ligne]

Il souligne ci-dessus que, pour lui, une part du travail sur soi qu'il a dû accomplir a consisté à parvenir à dissocier la sexualité-désir de la relation sentimentale et conjugale de long terme.

[. . .] J'aime le sexe. [. . .] C'est l'une des choses que j'aime le plus sur terre. [. . .] Je commence à peine à arriver à l'assumer. Jusqu'à très récemment, je n'étais pas capable d'assumer mon désir sexuel en tant que tel ; j'avais besoin de l'enrober de sentiments pour le légitimer. J'avais besoin d'être amoureux. C'est encore beaucoup le cas, mais j'y travaille et je progresse. J'ai du désir sexuel pour beaucoup de monde. Pas tout le monde, mais beaucoup de monde. [. . .]

Il associe une période ancienne, celle où il suivait le schéma du *leitbild* dominant du couple, à une période pendant laquelle il n'était pas capable d'assumer son désir et son intérêt pour la sexualité.

Je réfléchis depuis des mois aux logiques qui font qu'on met en place des règles, des tabous, des défenses, des interdits, autour du sexe et en général. Je ne vais tout développer ici, mais je vais résumer une chose très simple : ce n'est PAS à cause du sexe lui-même. Ce. N'est. PAS. A. Cause. Du. Sexe. Lui-même¹³¹. [Vincent, en ligne]

L'après-rupture a été l'occasion d'adopter une posture réflexive. Celle-ci le conduit à interroger ce qu'il percevait comme des tabous et interdits traditionnels. Sa réflexion l'amène à la conclusion que la sexualité elle-même n'est pas en cause. Avant de préciser ce qui est en cause, il énonce ci-dessous ce qui lui semble être les conséquences sociales négatives à craindre pour celui qui n'agit pas selon l'ordre prévu par la construction sociale de la réalité.

Je peux avoir peur de ce que ça réveillerait, déclencherait en moi. Je peux avoir peur de mon passé, de ce que j'ai subi, de ce que j'ai fait, des positions que j'ai prises jusque-là. Je peux avoir peur de blesser ou perdre mon mari, ma femme, mon compagnon, ma compagne, mon amant, mon amante, une de mes relations, ma famille, un.e ami.e. Je peux avoir peur de me retrouver engagé.e dans autre chose dont je n'ai pas envie. Je peux avoir peur de me tromper, de

131 C'est l'informateur qui utilise les lettres capitales.

changer d'avis, de souffrir ou de faire souffrir. Je peux avoir peur de recevoir des sollicitations non désirées et que mon refus soit mal accepté, ou ne pas réussir à refuser. Je peux avoir peur de conséquences néfastes dans ma vie professionnelle. Je peux avoir peur de passer pour un indifférent, un macho, un manipulateur, une pute, une personne instable, malhonnête, égoïste. Je peux avoir peur d'être agressé.e, violé.e, tué.e.

Pour maîtriser tous ces risques, je peux avoir décidé de ne pas faire de sexe du tout. D'en faire avec une seule personne. De ne le faire qu'avec ma.on compagne.on de vie. De ne pas en parler ouvertement. De nier le fait que je le fasse, ou que j'en aie envie. De le faire de manière cachée. De ne pas associer sexe et sentiment. De ne faire du sexe qu'avec des inconnu.e.s. De ne pas faire du sexe avec des collègues de travail, avec des ami.e.s, avec des personnes étant en relation, avec des parents. De prendre des tas de précautions, d'abandonner au moindre accroc. De ne prendre aucune initiative, de laisser l'autre faire et décider. De ne jamais dire ce que je veux.

Vincent précise des comportements qu'il associe à ce qu'il perçoit comme un *leitbild* dominant. Vivre selon ce dernier lui semble correspondre à taire son désir, le cacher, s'abstenir et ne prendre aucune initiative en matière d'usage récréatif du sexe.

Rien de tout ça ne me convient plus. Je veux autre chose, je veux plus, je veux mieux.

Je veux pouvoir dire ce que je ressens, ce dont j'ai envie. Je veux pouvoir accepter ce que je veux, refuser ce que je ne veux pas, en toute circonstance, sans me justifier, sans me sentir mal. Je veux que l'autre soit capable de me dire oui, et de me dire non, à chaque instant, pour chaque chose, sans contrainte, sans pression. Je veux pouvoir décider, avec chaque personne, pour chaque chose, de ce qui nous convient, de ce que l'on accepte de faire et ce que l'on refuse de faire. Directement. Au cas par cas. Sans honte.

À travers l'expression de sa volonté, et en se débarrassant de la honte, il manifeste la valorisation supérieure de l'épanouissement personnel qui devrait désormais dans sa vie surpasser la régulation dominante de l'usage du sexe récréatif (telle que véhiculée par une morale dominante mais pas telle qu'inscrite dans le droit ou dans les recommandations de l'OMS).

Je ne veux plus utiliser de règle externe, parachutée, généralisante et surtout pas sexuée. Je ne veux plus de « ça ne se fait pas », « les hommes font ci, les femmes font ça ». Je ne veux plus que la mauvaise compréhension de nos

besoins nous fasse accepter des règles bancales, qui traitent des cas particuliers, des symptômes, qui culpabilisent et condamnent des choses qui ne sont pas en soi mauvaises, en ratant au passage les vrais actes et comportements problématiques.

Dans la conception du monde de Vincent, le *leitbild* dominant de la sexualité est associé à des règles imposées de l'extérieur, nous indiquant implicitement que les règles internes valent davantage (en cohérence avec la valorisation de l'épanouissement personnel). Ces règles externes et « parachutées » sont « bancales » et manifestent une mauvaise compréhension des besoins humains, tels que Vincent les conçoit.

À la place, j'ai découvert de nouveaux outils, beaucoup plus puissants :

- La communication non violente. Pour accepter ce qu'on ressent en toute circonstance, rester fidèles à nos besoins profonds, les exprimer aux autres sans les contraindre ;
- La communication directe. Pour aller droit au but, ne pas agir de manière détournée, en usant de prétexte, en essayant de persuader l'autre ; pour parler ouvertement des malaises, points de blocages ; pour être au plus près de ce qu'on veut être. C'est ce que je fais ici.
- Le consentement. Dire non pour pouvoir dire oui. Refuser. Recevoir un refus. Ne pas justifier, ne pas argumenter, ne pas tempérer, ne pas modifier sa réponse pour épargner les sentiments de l'autre. Ne pas avoir envie que l'autre se force à quoi que ce soit. Savoir gérer la honte, l'embarras, la douleur, le rejet. Donner tous les éléments de contexte sans rien cacher. Ne pas décider à la place de l'autre.

Les règles qu'il associe aux *leitbilder* dominants de l'usage du sexe doivent, selon son discours, se substituer à de nouveaux outils que sont la communication interpersonnelle et la recherche du consensus, afin que les besoins profonds soient pris en compte, que les intentions soient transparentes et que le refus individuel soit entendu et respecté. Se forcer ou être forcé étant associé à son mode ancien.

Grâce à tout cela, ma vie a incroyablement changé. J'ai plusieurs relations avec lesquelles je partage de l'intimité, de la confiance, de la tendresse, du désir, du sexe. Potentiellement des projets à long terme. Ou pas. J'ai le droit de changer d'avis, de me tromper, de ne pas savoir, et elleux¹³² aussi.

132 Vincent pratique ici une orthographe inclusive (féminin-masculin).

Ces nouveaux préceptes changent la vie de Vincent dans une direction qui lui paraît « incroyable », rappelant le sentiment de libération associé à la reconnaissance de la polyamorie comme ce qui correspond à ses valeurs (ces dernières étant contraintes par une conception monogame davantage répandue). Ce changement, il le lit dans sa nouvelle vie sexuelle et affective, induisant que les mêmes règles s'appliquent à la fois à l'affection et à la sexualité ; soulignant implicitement que « le problème n'est pas le sexe », mais bien un ensemble de conceptions « bancales », impropres à satisfaire des besoins humains profonds, explique-t-il.

[. . .] J'assume les risques que cela pose pour moi de parler de cela ouvertement. Dans mon cas, ils sont très très très faibles. La plupart des gens, d'un autre genre, d'une autre région, d'une autre culture, prendraient des risques énormes à faire de même. Je jouis d'un privilège énorme en me sentant en capacité d'écrire un tel message.

Dans l'univers cognitif de Vincent, l'émancipation de la personne à l'égard du *leitbild* dominant est d'autant plus aisée que la personne est intersectionnellement privilégiée.

Il y a une nuance importante dans ma démarche toutefois : je dis que le sexe est important, mais je ne dis pas qu'il n'y a QUE le sexe qui est important. Le sexe est important, car il TOUCHE à beaucoup d'autres choses, voire à tout le reste. A TRAVERS le sexe, on peut aborder des sujets difficiles, douloureux, voire traumatiques, et on peut guérir, progresser. Je trouve que le sexe, y réfléchir, réfléchir à ce que ça nous fait ressentir, est une incroyable thérapie. Et j'adore inclure cela dans mes expériences sexuelles.

Repenser la sexualité présente des aspects thérapeutiques, aux yeux de Vincent. Cela rappelle d'une part la psychologisation de la vie intime (Illouz, 2006) et, d'autre part, l'idée que la norme « bourgeoise » porterait en elle des éléments potentiellement toxiques faisant écho au témoignage de Karine et à des conceptions relatives à l'anti-psychiatrie (Cooper, 1971 ; Laing & Esterson, 1964).

Pour beaucoup, tout ça est hyper difficile. Hyper douloureux. C'était vrai pour moi avant, ça l'est encore un peu, ça l'est toujours pour beaucoup d'autres.

Mais chaque parole est un progrès. Peut-être pas ici. Peut-être pas maintenant. Mais si ça t'aide à y penser, à avancer, je serai heureux de l'avoir fait.

Nous comprenons ici que le groupe de *self-help* est perçu comme un adjuvant nécessaire au processus d'émancipation de la personne, contre un *leitbild* dominant associé à l'idée d'un système d'oppression contraire au bien-être de la personne. Dans une autre contribution sur le même sujet, Vincent ajoute quelques semaines plus tard :

Je souhaite : diffuser la notion d'auto-détermination non violente, utiliser ce texte comme illustration, et aider un maximum de personnes à améliorer leur vie à travers elle ; améliorer ma propre vie, mes propres relations ; construire ou obtenir des choses que je désire, notamment du sexe consenti, et selon qui tu es pour moi, peut-être avec toi ; combattre le tabou sexuel ; changer mes relations sociales dans mon milieu professionnel. Et j'en passe.

Le thème de ce texte est l'auto-détermination non violente (ADNV). Elle regroupe :

- l'auto-détermination
- Le désir de vivre ma vie comme je le souhaite.
- la culture du consentement
- S'assurer que moi-même et autrui est à chaque instant en accord avec ce qu'il se passe.

Dans sa nouvelle conception du monde, le droit à l'autodétermination associé au consensus constitue le moyen de parvenir à un plus grand bonheur dans le domaine de la sexualité non reproductive.

[. . .] Peu avant ça, j'ai découvert la polyamorie. Cela m'a fait découvrir que la non-exclusivité sentimentale ou sexuelle peut être vécue sainement. Indirectement, cela m'a fait faire un monumental bond en avant dans ma capacité à remettre en cause mon environnement, mes habitudes et mes croyances. Si le sexe te met mal à l'aise notamment par rapport à la notion d'honnêteté, de jalousie, de couple, de famille, de parentalité, de société ou autre, la polyamorie peut t'intéresser. Je recommande en particulier "More than two" ([. . .] – <http://www.morethantwo.com/polyamory.html>).

Nous soulignons la perception de Vincent selon laquelle le *leitbild* dominant de la sexualité associe ce qui ne se fait pas avec un partenaire exclusif conjugal à une connotation négative non saine. En invoquant la polyamorie, il l'associe à une sexualité hétérodoxe qui puisse être saine.

À travers la polyamorie et le sexe, j'ai affiné ma compréhension des problèmes de consentement bien au-delà du domaine du sexuel. En ce qui concerne les relations interpersonnelles, le respect du consentement est un excellent critère pour décider ce qui est "bien" ou pas. Il remet en cause énormément

de valeurs et comportements très répandus. Il concerne quasiment tous les aspects de la vie, y compris ici et maintenant.

Ici encore, dans le discours de Vincent, le fondement de la sexualité est politique. Les références idéologiques qu'il applique à l'usage du sexe sont à ses yeux valides pour le reste du monde social. À travers ces extraits, Vincent mobilise plusieurs concepts qui font partie intégrante de la culture de la société dans laquelle il a grandi et vit aujourd'hui. L'informateur est visiblement mobilisé par une quête identitaire. Il est mû par le désir de découvrir qui il est vraiment et de construire la vie qu'il souhaite, comme s'il s'agissait d'une injonction ou d'un élan naturel qu'il serait inhumain de contraindre. Pour s'aider dans son introspection, et dans la déconstruction de construits sociaux qui l'habitent lui et, selon lui, un bon nombre de ses compatriotes, concernant la sexualité récréative et l'affection, il puise dans la psychologie et des références d'auteurs-penseurs de « la polyamorie ». Dévoiler et déconstruire ce qu'il conçoit comme un tabou sert ici à s'en émanciper. En son for intérieur, cet élan émancipatoire est si impérieux que Vincent semble être prêt à subir la stigmatisation subséquente. Car, au fond de lui, tout se passe comme si l'épanouissement de la personne était davantage légitime que le *leitbild* dominant de la fonction sexuelle, même s'il conçoit que cette légitimité lui soit difficilement accordée par ce qu'il pense être la plupart des gens. Plus qu'un droit, l'émancipation personnelle dans ce texte apparaît presque comme un devoir, une responsabilité individuelle. Ce devoir d'émancipation et d'introspection psychologisante incombe à soi-même au nom de l'amour-propre, de l'incitation sociale au « développement personnel », mais aussi au nom de la convivialité (conjugale). Il s'agit d'être soi et d'être bien avec soi-même afin de vivre des rapports sociaux (en ce compris conjugaux) sereins, libérés de l'obligation. Il mobilise aussi abondamment le concept de communication (interpersonnelle) à plusieurs desseins : à la fois pour construire son identité, pour dévoiler des tabous et « parler vrai » au sujet de choses que des contraintes normatives empêchent de vivre comme elles devraient être vécues à l'aune de *leitbilder* concurrents (c'est-à-dire ceux qui annoncent la perspective émancipatrice d'un plus grand bonheur à travers la valorisation de l'épanouissement personnel sexuel) ; et également comme une panoplie d'outils de développement personnel liés à l'expression de soi (assertivité, écoute et négociation), propre à faire émerger et à faire respecter le désir et les besoins de chacun. C'est donc à la fois un moyen de construction identitaire

et un moyen perçu comme éthique d'entretenir une relation avec autrui, le tout au service de valeurs invoquées comme supérieures qu'est l'épanouissement personnel (vis-à-vis d'une norme macrosociale et vis-à-vis de la dépendance aux autres microsociale). Vincent mobilise aussi explicitement l'honnêteté, la compassion et la reconnaissance de l'autre comme une personne aux besoins et désirs éventuellement distincts de ceux d'*ego* comme valeurs importantes régulatrices des rapports sociaux intimes. Il valorise également l'égalité de genre, souci visible dans l'expression de la conscience de ses privilèges d'homme blanc cisgenre et dans l'usage de l'écriture inclusive, par exemple. Ce qui nous semble à l'œuvre dans son esprit, c'est la confrontation entre, d'une part, ce qu'il a intégré au cours de sa socialisation primaire, qui est toujours vivace dans les interactions de sa socialisation secondaire, mais qu'il ne comprend plus, et, d'autre part, un ensemble de concepts et de valeurs culturelles dont il a également hérité et auxquelles il semble accorder une valeur désormais supérieure. L'épanouissement personnel, l'honnêteté, la transparence, l'affirmation de soi et la liberté, le respect d'autrui, la compassion ne lui paraissent plus compatibles avec le mot d'ordre hétéro-mono-normé de régulation de la sexualité. Les ensembles idéels qui lui permettent de recomposer le sens de l'usage du sexe récréatif sont donc, en résumé :

- ☛ Le cadre de l'éthique humaniste du consentement mutuel ;
- ☛ Le cadre psychologique de l'épanouissement personnel.

Cela s'est lu aussi dans le discours d'Alexandre. Sandrine témoigne à son tour de la confrontation entre ses conceptions et celles qu'une partie de son entourage transporte et reproduit.

Les gens auxquels j'ai annoncé petit à petit [que je voyais d'autres hommes] m'ont dit « Oui, mais c'est pas équivalent [lire : juste, équilibré] parce que Δb, lui, il n'a personne d'autre », « C'est pas normal, tu profites » : « t'es une salope », quoi... Et j'ai essayé de leur expliquer. Parce qu'avec Δb on parlait tous les jours pendant au moins un an, un an et demi, des limites, de l'équilibre, de l'égalité. . .

Les polyamoureuses ressentent qu'une part importante de leur entourage est attachée à la monogamie (c'est-à-dire les gens qu'ils perçoivent comme animés du *leitbild* dominant). L'image de la « salope » est collée sur elle par leurs propres amies, collègues, parents. Sandrine, Laurence, Nathalie,

Catherine, Brigitte et Sabrina ont par ailleurs fait mention de l'ouvrage intitulé « La salope éthique » (Easton & Hardy, 2013 [2008]). Celui-ci nous a été présenté comme une référence majeure de la littérature polyamoureuse, comme guide pratique des relations sexoaffectives ouvertes et assumées. Une des idées piliers sur lequel repose l'ouvrage nous semble être la suivante : *si être une femme qui considère que la sexualité est une chose agréable et si être une femme qui vit en se donnant le droit d'avoir plusieurs partenaires sexuels reviennent à être « une salope », alors oui, nous auteures de l'ouvrage, nous sommes des salopes, mais des salopes éthiques, parce que nous négocions en transparence avec tous nos partenaires, contrairement à la doxa cachottière et pro-patriarcale dominante*¹³³. Aux yeux de plusieurs enquêtées et informatrices, le sexe est explicitement politique. La libération de la femme passe par la réappropriation de son propre corps et la libération de sa sexualité. L'égalité de genre en matière de régulation de l'usage du sexe ne passe pas par contraindre davantage la sexualité des hommes (en limitant ces derniers à un usage monogame du sexe). Elle passe soit par le fait de gagner tou-te-s ensemble (femmes, jeunes et vieilles, riches et pauvres, racisées et non racisées, LGBTIQ ou *straight*) les droits et privilèges accordés aux hommes blancs riches matures et hétérosexuels, soit par le fait de construire ensemble, avec les privilégiés, un nouveau paradigme relationnel. Pour appuyer leur discours, Brigitte et Catherine nous ont présenté un texte qui fait particulièrement écho à leurs convictions et qu'elles ont partagé en ligne plusieurs fois sur les forums de discussion polyamoureux¹³⁴. Ce texte est un exemple parmi d'autres de même teneur féministe, souvent à tendance prosexé, qui circulent sur les forums de discussion polyamoureux :

[...] nous sommes en train de réaliser d'importantes fractures en ce qui concerne le modèle de l'amour romantique avec, clairement, sur le plan émotionnel, des siècles de patriarcat sur le dos. Le polyamour génère, lui aussi, des mythes, des « happy ends », des processus enrichissants, des expériences fascinantes, des déceptions et des frustrations diverses et variées.

133 Cette interprétation synthétique d'une idée maîtresse de l'ouvrage est le résultat succinct des discours que nous avons pu lire à son sujet sur les forums polyamoureux et de notre propre consultation de l'ouvrage.

134 <https://nonmonogamie.com/2016/06/26/traduction-ce-nest-pas-toi-cest-la-structure-deconstruction-de-la-polyamorie-feministe-coral-herrera-gomez/> (dernière consultation : mars 2021).

La polyamorie féministe est une nouvelle utopie collective pour celles qui rêvent d'un monde égalitaire, féministe et multiple. Dans ce monde idéal, nous, les femmes, nous ne serions pas divisées en deux groupes : les gentilles (fidèles, soumises, sans désir sexuel) et les méchantes (nymphomanes, salopes et libres). Nous aurions toutes le droit d'avoir les relations que nous voudrions vivre sans nous sentir coupables, sans avoir à rendre de comptes à quiconque, sans déclencher un scandale social, sans que l'on nous insulte, nous discrimine ou qu'on nous tue pour cela.

En outre, nous aurions bien plus de temps pour aimer, pour profiter de la vie et de l'affection reçue, pour rechercher et construire des relations diverses, avec ou sans sexe, avec ou sans romantisme. Dans un monde polyamoureux féministe idéal, nous n'aurions pas honte de nos corps : le péché et la culpabilité n'existeraient pas. Nous pourrions vivre notre sexualité et nos orgasmes multiples sans traumatismes ni complexes.

Nous construirions une espèce d'éthique amoureuse pour éviter les conflits romantiques et les luttes de pouvoir, et nous apprendrions à nous unir et à nous séparer avec tendresse. Avec ce code, l'objectif général serait de prendre soin des autres et de nous-mêmes, d'apprendre à résoudre les conflits sans violence, d'éviter la souffrance inutile et d'apprendre à savourer l'amour et la vie.

[. . .] Nos sentiments n'évoluent pas aussi rapidement que nos théories et la société n'évolue pas, non plus, au même rythme que nos rêves érotiques et utopiques. [À nos consœurs hétéros] : nous éprouvons chaque jour le fait que nos compagnons ne réfléchissent pas au même rythme que nous. Certes, il y a des hommes égalitaires et féministes qui y travaillent, mais ils sont encore trop peu nombreux.

[. . .] Rompre avec la monogamie implique non seulement de nager à contre-courant au niveau politique et social, mais aussi d'aller à contre-courant de toutes les émotions et les sentiments dont nous avons hérités et qui sont en nous, qui vivent en nous, nous influencent, nous limitent, nous conditionnent. Il s'agit alors d'une double bataille : on lutte contre la monogamie capitaliste hétéro-patriarcale et en même temps, on lutte contre ses propres sentiments monogames, capitalistes et patriarcaux. C'est-à-dire, contre soi-même.

À travers ces extraits, on comprend qu'il s'agit d'opérer une fracture idéelle, destinée à substituer un modèle identifié comme celui de « l'amour romantique » par un autre qui soit, lui, égalitaire, féministe et pluriel. Ce nouveau modèle à construire ne scinde plus les femmes en deux groupes : « les gentilles (fidèles, soumises, sans désir sexuel) et les méchantes (nymphomanes, salopes et libres) ». Il autorise au contraire les femmes à entretenir les relations qu'elles veulent, sans honte, stigmatisation, ni châtement.

Dans ce modèle, elles disposent de leur corps, libérées de la culpabilité du modèle actuellement dominant, afin de vivre « leur sexualité et leurs orgasmes multiples, sans traumatismes ni complexes ». Il s'agit de construire une nouvelle éthique relationnelle qui évite les conflits romantiques, qui favorise unions et désunions dans la tendresse et dont l'objectif général serait de prendre soin de soi et des autres. Une fois encore, la charge émotionnelle attachée au partage et à l'expression de ces idées était élevée, auprès des informatrices et enquêtées concernées¹³⁵.

Enfin, à cet essai de mise en évidence des concepts, valeurs et représentations mobilisées dans la déconjugalisation de l'usage récréatif du sexe, il nous semble également nécessaire d'ajouter des implicites, qui se réfèrent non seulement au discours concernant les aspects matériels de la sexualité récréative mais aussi ceux de la sexualité reproductive. Il s'agit d'éléments explicités ailleurs, dans le discours d'autres informateurs et enquêtés habitués des partenariats sexuels non exclusifs et/ou de la procréation (ou de la contraception) faisant intervenir le corps médical et sanitaire : à savoir que des précautions sont généralement prises et négociées avec les partenaires pour éviter les infections sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées (ou au contraire pour favoriser des grossesses désirées). Marie a exprimé qu'elle avait annoncé la cessation de son usage de la pilule contraceptive auprès de ses partenaires lorsqu'elle a souhaité faire un enfant avec l'un d'entre eux. On se souvient de Sandrine qui a procédé à une FIV et qui plus tard a négocié l'usage de préservatifs avec ses partenaires. On se rappelle aussi du récit d'Émilie qui tentait à chacun de ses cycles de fertilité de concevoir un enfant avec le sperme d'un membre de son couple d'amis gay, tout en cultivant elle-même une relation sexoaffective avec un troisième homme, avec lequel il s'agissait d'éviter à tout prix de tomber enceinte. Il faut ainsi ajouter les éléments cognitifs suivants à la liste de ceux qui participent à construire de la consonance cognitive concernant l'usage récréatif du sexe :

- ☞ L'adhésion au cadre idéal sanitaire de la prophylaxie contre les infections sexuellement transmissibles ;
- ☞ L'adhésion aux représentations biologiques du contrôle de la fécondité.

135 La contribution ci-dessus date de 2016. D'autres contributions analogues ont également été partagées antérieurement et postérieurement à la vague #MeToo.

In fine, ce sont des représentations idéelles des domaines de la psychologie, de la médecine, de la biologie et de l'éthique humaniste, féministe et individualiste (en somme, des éléments idéels issus des sciences et de la philosophie occidentales) qui sont mobilisés ici pour fabriquer de la consonance cognitive au sujet de l'usage récréatif du sexe. Peu importe ce que ces éléments idéels remplacent (*leitbilder* bourgeois, chrétiens ou autres), ils le rendent cognitivement incohérent au regard de plusieurs informateurs et enquêtés. Cela signifie que lorsque l'enquêté se met à déconstruire les usages socialement admis à l'aide des conceptions précitées, son travail cognitif en fait des conceptions absurdes et néfastes. Cependant, les enquêtés restent confrontés à ces usages à travers des gestes quotidiens de socialisation (lors de contacts avec la parentèle, des amis, le personnel scolaire, des partenaires sexuels envisagés, l'administration et le droit, le marché des produits et services, la publicité) dominés par le *leitbild* du couple pérenne hétéro-mono-normé.

Conclusions sur l'usage récréatif du sexe

En conclusion, les données de terrain nous informent en creux que le *leitbild* dominant de la fonction sexuelle correspond à la formation d'un couple sexuellement exclusif et pérenne. Après de Virginie et d'Aurélié qui résident seules et élèvent seules leur(s) enfant(s), on constate que l'accès à un partenaire sexuel est contraint par les nécessités de la maternité et son articulation au travail (en tant que source de revenus permettant de financer l'accomplissement des autres fonctions de la famille). En termes vernaculaires, « elles sont débordées ». Elles parviennent à se passer d'un partenaire masculin pérenne pour les autres fonctions. Puisque le *leitbild* dominant de la sexualité légitime passe par une sexualité régulière avec un même homme impliqué dans les autres fonctions, elles préfèrent l'abstinence (ou l'autosexualité) ou remettre à plus tard la formation d'un couple qui sera d'abord testé en mode *living apart together*, ou uniquement envisageable en mode *living apart together*. Le souvenir de leurs relations anciennes est suffisamment négatif pour éviter d'avoir à s'adjoindre un partenaire sexuel régulier qui deviendrait selon le *leitbild* dominant un partenaire pour les autres fonctions (résidentielle, parentale, affective, et procréative pour Virginie). Une alternative serait un réajustement cognitif

tel que celui effectué par Sandrine. Celui-ci impliquerait que d'autres personnes soient synchroniquement impliquées dans ce réajustement. Une telle occurrence nous paraît peu probable, étant donné la force structurante de la construction sociale de la réalité, représentée par le *leitbild* dominant.

Cependant, le terrain nous informe également que des valeurs et des attitudes associées à

- l'épanouissement personnel ;
- une préoccupation individuelle pour davantage de bien-être sexuel ;
- une préoccupation pour le consentement mutuel et le bien-être sexuel de son prochain ;
- l'égalité de traitement entre les genres et la fin du double standard (« un homme qui couche, c'est un don Juan ; une femme qui couche, c'est une fille de mauvaise vie ») ;
- ainsi que (non mentionné par les enquêtés) un cadre légal, qui dissocie l'union matrimoniale et les contrats de cohabitation de l'exclusivité de la sexualité récréative ;

sont nuancées par

- une perception de la sexualité comme une prise de risque (sanitaire et procréatif) ;

et se conjuguent à un contexte social matériel composé de

- un accès aisé et banalisé à des technologies de contraception et de prévention des maladies liées aux dangers sanitaires perçus comme liés au sexe ;
- un accroissement moyen de la motilité des personnes ;
- une concentration des populations en milieux urbains, autorisant davantage d'anonymat et davantage de possibilités de nouvelles rencontres [notons que les jeunes couples animés par le *leitbild* dominant de la famille affichent une certaine tendance à quitter la ville pour rejoindre une zone périurbaine au moment de faire des enfants (Deboosere, Eggerickx, Van Hecke, & Wayens, 2009), cette condition géographique réduit les possibilités de nouvelles rencontres en ville, et la possibilité d'inviter chez soi un partenaire sexuel, hormis le partenaire de couple cohérent avec le *leitbild* dominant] ;

- pour certains, l'accès à un habitat plus individualisé et la possibilité de se soustraire au regard de certaines personnes telles que les enfants (ce qui passe le plus souvent par une autonomisation financière de la personne, avec ou sans accès à des ressources publiques ou privées) ;
- un développement de technologies de communication numériques permettant de créer ou de maintenir à distance un contact érotisé ;
- un accès accru à une littérature et à une culture sexologique via la prolifération de publications écrites, de productions audiovisuelles destinées à promouvoir l'épanouissement sexuel de la personne (Bajos & Bozon 2008) (et des programmes d'éducation et de sensibilisation systématique des adolescents, non mentionnés dans les données) ;

pour former ensemble un contexte idéal qui perturbe la cohérence cognitive du *leitbild* dominant et un contexte matériel qui favorise un usage davantage social et polytrope de la sexualité récréative.

Il en résulte que certains acteurs se situent dans des situations hybrides à l'égard de la régulation de leur usage du sexe. On rencontre ces situations en particulier sur le terrain polyamoureux, celui-ci regroupant des gens qui nous ont paru tenter de coconstruire une alternative subséquente à la confrontation du *leitbild* dominant de l'usage du sexe aux conditions matérielles et idéelles susmentionnées. Isabelle, qui élève son enfant seule et reçoit chez elle « son amoureux » deux nuits par semaine (ce dernier logeant le reste du temps auprès de son épouse), constitue aussi un cas hybride, mais elle ne semble pas avoir fréquenté les groupes de *self-help* polyamoureux et elle n'a pas fait mention de la notion en entretien.

Chapitre 10 Déconjugalisation de la fonction résidentielle

Ce chapitre est consacré à la fonction résidentielle. Nous aborderons la question sous différents angles : celui de la composition et de la labilité des groupes domestiques, celui du découpage de l'espace résidentiel et celui des conditions idéelles et matérielles de faisabilité de ces situations.

L'analyse de l'espace domestique nourrit l'enquête d'une perspective spatiale concernant la composition des ménages, les interactions familiales de genre et de génération, la circulation des résidents et le rapport qu'ils entretiennent avec l'extérieur (Bourdieu, 1972 ; Segalen, 1980 ; Segaud, 2007). S'intéresser à l'habitat permet de comprendre le rapport entre la forme du bâti et les fonctions qui lui sont socialement attribuées.

L'intérêt pour le bâti constitue une importante tradition en anthropologie et en histoire. Le bâti ancien ou exotique frappe l'œil du visiteur et s'impose au regard. Il constitue tantôt une trace informant du passé, tantôt un élément structurant le présent, souvent les deux à la fois. Le bâti participe à la validation et à la reproduction sociale de la réalité. Les modifications qu'y apportent ses occupants sont la marque de changements sociaux, de nouvelles attitudes, de nouveaux rapports de pouvoir. Une difficulté pour l'historien et l'ethnologue consiste à se départir de son ethnocentrisme lorsqu'il s'agit d'interpréter le sens social de rapports à l'espace anciens ou étrangers. Pour le sociologue, il s'agit de se départir des évidences et de faire apparaître des logiques implicites à travers l'analyse de ce qui peut paraître a priori banal ou peu important parce que trop intégré comme un allant de soi.

On se rappelle le parcours résidentiel de Sandrine marqué par un grand nombre de déménagements : soit, onze changements résidentiels entre ses 18 ans et ses 42 ans, selon notre comptage tenant compte de ses missions professionnelles de plusieurs mois à l'étranger. Entre la naissance de son premier enfant en 2005 et l'interview en 2015, elle a résidé successivement dans 4 logements différents (soit en moyenne un déménagement tous les 2,5 ans au cours d'une période où les enfants n'étaient pas encore adolescents). Son parcours était également marqué de mouvements

de fusions-fissions de son groupe domestique sensiblement plus fréquents que ceux du cycle traditionnel de la vie familiale. Reprenons son parcours plus en détail pour tenter de comprendre cette labilité résidentielle concernant les lieux et les groupes. En regard du cycle traditionnel de la vie familiale, une première spécificité, anecdotique sans doute, du parcours de Sandrine est qu'elle n'a pas quitté son groupe résidentiel lors de son entrée dans l'âge adulte ; ce sont au contraire les autres membres de sa résidence qui sont partis s'installer en zone périurbaine. Après ses études, ce sont dans un premier temps ses aspirations professionnelles combinées aux opportunités d'emplois disponibles qui ont guidé son parcours résidentiel. Il en a résulté d'abord au moins cinq missions à l'étranger, entre ses 23 et ses 27 ans, période pendant laquelle chaque mission est l'occasion de locations durant typiquement un semestre, habituellement en colocation. Elle revient ensuite dans sa ville natale où sa trajectoire professionnelle se stabilise pendant six ans. Elle réside d'abord seule dans un appartement qu'elle loue, jusqu'à ses 31 ans. Puis, elle rejoint Δa qui vit dans un sous-sol aménagé appartenant à un membre de sa parentèle à lui. Sandrine est enceinte de son premier enfant et interrompt sa carrière. L'année suivante, Δa et elle acquièrent ensemble un bien à rénover en zone périurbaine, dans une aire relativement bon marché de la région. Là naît leur deuxième enfant. Après un total d'environ trois ans de pause professionnelle, Sandrine reprend le travail à un autre poste dont elle juge les horaires davantage compatibles avec ses responsabilités parentales. Elle occupera ce poste, puis un second dans une fonction similaire, jusque peu avant notre entretien. L'année de sa reprise de travail, Δa ne parvenant plus à trouver du sens à leur vie commune, Sandrine quitte ce logement pour emménager brièvement chez Δb . Δa reste sur place et les enfants commencent à penduler à un rythme hebdomadaire entre la maison de Δa et celle où vivent Δb et Sandrine. Dès que possible, Sandrine acquiert avec Δb un terrain qui la rapproche de l'école des enfants et de Δa . Le logement que Sandrine & Δb font construire n'est pas tout à fait conçu à l'image du logement familial standard hérité du modèle « bourgeois » des années 1960 (composé typiquement d'une grande chambre pour les parents et de petites chambres pour les enfants, puis d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un séjour, d'une salle de bain et d'un garage). Il s'agit certes d'une villa pavillonnaire. Mais l'intérieur est adapté à un mode de vie qui semble faire plus de place à l'épanouissement personnel, les adultes se réservant des espaces privés, outre leurs chambres à coucher.

Par souci d'économie de temps et d'argent, ils renoncent à la construction d'un sous-sol, s'épargnant de lourds travaux de fondation. Ils renoncent également au garage, profitant de la gratuité du stationnement dans leur bourgade éloignée de la ville. Ils renoncent aussi aux travaux de parachèvement ; réalisés de leurs propres mains et de celle des *workaways*, ces travaux étaient toujours en cours à l'heure de l'entretien. À l'étage du grenier, les parties sous pente sont directement aménagées en espaces isolés et habitables.

Quelques années plus tard, à l'époque de l'entretien, l'implémentation résidentielle de Sandrine se répartit sur ce foyer principal avec Δb et un foyer secondaire avec Δc auprès de qui elle passe typiquement plusieurs nuits par semaine lorsqu'elle n'a pas les enfants. Δc habite un appartement exigu et décentré de la capitale régionale. Dans ce second foyer, qui ne comporte que deux pièces, Sandrine participe aux tâches et à quelques frais domestiques lorsqu'elle est présente ; elle fait des courses et prépare à manger pour le binôme, par exemple, contribuant ainsi à la vie commune. Ce dédoublement du foyer s'opère grâce à des moyens de transport mécaniques et des outils de gestion du temps et de communication en ligne qui lui permettent d'articuler entre elles différentes fonctions du fait familial (la protection et la socialisation des enfants, l'attachement entre adultes, la sexualité récréative, l'acquisition et le partage de ressources et la résidence). Les trajets pour se rendre au travail, à l'école, chez Δa ou vers des lieux d'approvisionnement, de consommation et de loisir, au départ de chez Δb ou Δc , prennent habituellement moins de trente minutes (et moins d'une heure pour certaines destinations au départ de chez Δc). Le mode résidentiel de Sandrine, fait de cloisonnements intrinsèques et de dislocations extrinsèques spécifiques, présente la caractéristique d'être *individualisé*. Nous entendons par là que les implémentations résidentielles des figures significativement impliquées dans les fonctions parentales, sexorécréatives et résidentielles de Sandrine ne sont pas complètement superposables. C'est-à-dire que le mode résidentiel de Δb , des enfants de Sandrine et de Δc sont différents les uns des autres et ne se superposent à celui de Sandrine qu'à certains moments. Il est rare que les gens avec lesquels Sandrine réside (c'est-à-dire ceux avec qui ou chez qui elle mange, dort, participe aux tâches et partage des ressources : ses enfants, Δb et Δc), soient tous réunis en même temps au même endroit.

Une autre caractéristique du parcours résidentiel de Sandrine est que la fréquence de ses déménagements rend inopérante l'analyse des

mouvements de fusions-fissions de son groupe domestique sur la temporalité longue du cycle de la vie familiale, parce que c'est bien souvent elle-même qui est l'élément fissionnel de la résidence (outre le fait que ses enfants ont à présent un parcours résidentiel partiellement distinct du sien). En revanche, c'est sur la temporalité plus courte de sa mobilité hebdomadaire (et celle de ses enfants) et sur la temporalité semi-annuelle de la succession des occupants temporaires *workaways* que l'analyse des mouvements de fusions-fissions de son groupe domestique prend plus de sens. Du point de vue de Δb , qui vit chez lui en permanence, ses corésidents sont présents ou absents à des rythmes différents. Les enfants de Sandrine sont présents une semaine sur deux, Sandrine est absente plusieurs jours par mois et moins de cinq *workaways* se succèdent sur l'année.

La situation et le parcours singuliers de Sandrine nous informent-ils du contexte social et culturel contemporain qui permet la réalisation des fonctions de la famille ? Sont-ils révélateurs de changements culturels tels qu'une analyse des mouvements de fusions et fissions résidentielles aurait aujourd'hui tendance à perdre de sa pertinence concernant le rythme des parcours de vie et en gagnerait sur une échelle de temps plus courte, signe d'une accélération et d'une individualisation moyenne de la mobilité résidentielle ? En d'autres termes, des changements (culturels) récents dans le rapport à l'espace-temps se cristallisent-ils dans le fait familial en favorisant l'émergence des situations de notre échantillon qui invitent à adapter les approches sociologiques classiques afin de fournir une représentation et expliquer l'individualisation du fait familial ?

Approche statique de la composition des groupes résidentiels

Si on pose un regard comparatif sur les parcours résidentiels des autres enquêtés, on constate leur hétérogénéité et, dans la plupart des cas, leur complexité relative. En voici un aperçu (*cf.* Tableau 9). Au moment de l'entretien, certains enquêtés ne résidaient plus avec leurs enfants désormais adultes. Dans le tableau ci-dessous sont donc synthétisées les modalités résidentielles des enquêtés à une période de leur parcours pendant laquelle leurs enfants vivaient avec eux et dépendaient directement d'eux pour se loger. Nous procédons de cette manière afin de pouvoir comparer ces modalités entre elles et de présenter un éventail des implantations résidentielles avec

enfants que nous avons pu observer et entendre (ou seulement entendre, dans le cas des enquêtés dont les enfants adultes avaient déjà tous quitté le foyer). La colonne **Réf** indique le pseudonyme de l'enquêté ou de l'informateur ; la colonne **Nais** indique son année de naissance. L'exposant ^c indique que l'enquêté a vécu une expérience communautaire (colocation entre adultes, par exemple) lorsqu'ils étaient étudiants ou plus tard. L'exposant ^m indique que l'enquêté a vécu une expérience migratoire (étudiante, maritale ou professionnelle).

Tableau 9 Implantation résidentielle des enquêtés (lorsque le ou les enfants dépendent de leurs parents)

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Jean ^m	1941	Loge seul en ville dans un appartement d'un immeuble à 4 étages. Ses 2 filles y partagent une chambre. Ses partenaires sexoaffectives vivent ailleurs. L'une d'entre elle a acheté autre un appartement du même immeuble et y a vécu pendant plusieurs années (sans enfants).
Michel ^c	1945	Loge en zone périurbaine avec son épouse et deux de leurs enfants dans une maison avec une dépendance. Celle-ci est occupée par des amis qui partagent les conceptions de Michel et de son épouse (mère de 2 des enfants de Michel) concernant « l'amour libre ».
Martine ^c	1953	Vit seule en appartement en ville avec son enfant. À l'époque où son enfant est adolescent, elle achète une ferme à rénover en zone périurbaine en association avec son « mari » (ils sont administrativement mariés mais n'ont vécu dans le même foyer que durant quelques mois). Ils scindent directement le bâti en deux habitations disjointes et vivent en voisins.
Alain	1953	Vit avec la mère de son fils (Om) et la compagne de Om « comme trois célibataires » répartis sur deux à trois appartements dont ils disposaient dans la même ville et qu'ils occupaient à leur guise ensemble ou séparément, en fonction des contraintes horaires, professionnelles ou sexoaffectives de chacun. L'enfant d'Alain logeait principalement chez sa mère biologique : Om.
Patrick	1954	Lorsqu'il était enfant, a grandi entouré de son père, de l'épouse de son père et de la compagne de son père. Le trio d'adultes a d'abord vécu dans une maison en milieu rural, puis dans un logement de fonction attribué à la mère de Patrick en zone urbaine.

(à suivre)

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Marie ^m	1956	Migre dans un pays limitrophe avec son futur mari Δb et avec l'enfant conçu avec Δa (avec l'accord de Δb), pour vivre auprès de ses futurs beaux-parents. Marie et Δb migrent à nouveau pour raisons professionnelles. Elle loge alors avec son 1 ^{er} enfant, son mari Δb et un 2 ^d enfant (conçu par elle et Δb) dans une succession de logements au gré de leurs migrations. Marie et Δb cultivent chacun des relations sexoaffectives plurielles consensuelles à certaines périodes de leur parcours.
Françoise ^c	1957	Achète et habite une maison en ville suite à un héritage et y vit avec son enfant (issu d'une première union éphémère) ; Françoise et son enfant sont rejoints pendant une petite dizaine d'années par un second conjoint et ses enfants (d'un autre lit) ; elle se chargera du <i>home schooling</i> de l'un d'eux traversant des difficultés scolaires (pendant un an).
Brigitte ^m	1959	Se marie entre autres pour avoir un accès favorable à un crédit hypothécaire (en zone urbaine). Se sépare de son mari lorsque ses 2 enfants ont 9 et 7 ans et migre avec ces 2 derniers pour suivre une offre d'emploi. Elle vit alors seule, en zone urbaine, avec ses enfants, assistée d'une femme de ménage, de voisins et d'amis : « un tissu social différent de l'Europe qui me permettait de vivre comme mère célibataire sans frais élevés ».
Philippe	1962	Vit en zone périurbaine avec son épouse et leurs deux enfants, jusqu'à leur séparation. Il vit ensuite seul avec ses enfants adolescents (garde alternée), en villa pavillonnaire.
Catherine ^{m,c}	1962	Emménage avec le père de son 1 ^{er} enfant en zone rurale, puis migre pour accompagner le père de son 2 ^d enfant. Revient au pays, se cache dans un couvent. Puis emménage avec ses deux enfants en zone périurbaine avec un 3 ^e homme. Elle travaille un temps avec ce dernier.
Pascal ^m	1963	Vit en zone périurbaine avec son épouse Qa et adopte ses deux enfants.
Sylvie	1964	Vit seule en appartement avec son enfant en zone urbaine. Séparée du père de l'enfant (vivant dans une autre ville) et en <i>Living apart together</i> avec d'autres relations significatives.
Isabelle	1966	Vit seule avec son enfant en zone périurbaine. Elle est rejointe 3 jours et 2 nuits par semaine par un homme marié vivant, lui, avec son épouse à un domicile situé à 40 minutes de trajet.

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Valérie	1969	A 2 enfants (20 et 4 ans). Elle vit en milieu urbain dans une maison à 4 étages. Elle occupe le sous-sol et le rez avec son 1 ^{er} enfant (celui-ci, issu d'un 1 ^{er} lit, rejoint sa mère Valérie quand il ne loge ni sur son campus ni chez son père biolégal Δa). Δb, père biolégal du 2 ^d enfant, occupe l'étage et le grenier. Valérie et Δb disposent chacun d'une cuisine, salle à manger et salle de bain privatives. Leur enfant est pris en charge par Valérie et Δb selon les tournantes de garde prévues entre eux et négociées en fonction des aléas de la vie professionnelle et sociale. Ils partagent régulièrement des repas. Valérie et Δb cultivent chacun des relations sexoaffectives plurielles (en mode <i>living apart together</i>). Ils peuvent chacun recevoir des visiteurs à leur convenance, dans leur section respective de la maison.
Laurence	1969	Se sépare de Δa, père biolégal de sa fille, alors que celle-ci a 3 ans ; Laurence vit seule avec son enfant (en garde partagée, puis en garde exclusive à partir des 14 ans de l'enfant) dans un appartement en ville. Δa vit dans un appartement situé à environ 5 kilomètres. Laurence est rejointe un temps par un de ses amoureux Δb, mais ils finissent par vivre chacun dans 2 appartements distincts du même quartier (à 6 minutes à pied). Laurence et Δb continuent à cultiver leur relation sexoaffective, percevant leur <i>living apart together</i> comme une façon de faciliter la pérennisation du lien. Laurence et Δb cultivent chacun des relations sexoaffectives plurielles, par ailleurs.
Stéphane ^c	1971	Habite en ville avec son épouse et leur enfant dans un appartement situé au rez d'un immeuble composé de trois appartements distincts. Le couple se sépare. Stéphane emménage dans un appartement du même immeuble deux étages plus haut. L'enfant change d'étage selon l'alternance de garde des parents. Stéphane cultive des relations sexoaffectives plurielles en <i>living apart together</i> , son ex-épouse s'est remise en ménage avec un autre homme.
Christelle	1972	Vit seule dans une maison avec son enfant en zone urbaine ; une chambre de la maison est mise en location à destination d'étudiants (au semestre ou à l'année). Elle vit parallèlement des relations sexoaffectives plurielles consensuelles en <i>living apart together</i> .
Karine ^{c m}	1972	Elle vit avec ses deux enfants (en garde alternée avec le père biolégal) dans un habitat groupé rassemblant 5 autres ménages (répartis dans un corps de logis principal et un pavillon situés sur un terrain privé), dont trois autres parents solos, un célibataire sans enfants et un couple de retraités.

(à suivre)

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Stéphanie ^m	1973	Est propriétaire d'une maison en zone urbaine. Un étage est occupé par sa mère. Un autre par elle et son enfant. Le rez est un espace professionnel. Elle cultive par ailleurs 3 relations sexoaffectives plurielles consensuelles en <i>living apart together</i> avec des personnes vivant hors de sa ville et dans trois villes différentes, situées entre une heure et quatre heures de route.
Sandrine ^{c m}	1973	Vit dans un foyer principal et dans un foyer secondaire. Le premier est une maison en zone périurbaine, où vit en permanence Δb, où vivent aussi ses enfants la moitié du temps (en garde alternée avec Δa) ainsi que des locataires périodiques <i>workaways</i> . Sandrine passe environ 7 nuits par mois chez Δc qui vit sinon seul en appartement en milieu urbain.
Virginie ^m	1973	Vit seule en appartement en milieu urbain avec ses 3 enfants. La crèche du cadet se trouve dans la même rue. Des voisins de l'immeuble, dont les enfants fréquentent la même école que les aînés, contribuent à la garde des enfants de Virginie et à l'échange de services parentaux et domestiques.
Sophie ^m	1973	Vit seule dans un appartement d'un immeuble à 4 étages en ville, avec son enfant en garde alternée (à 50 %). Le père biologique, légal et social de l'enfant occupe un autre appartement dans un autre quartier de la même ville où vit l'enfant de Sophie l'autre moitié du temps. Un partenaire sexoaffectif de Sophie vient d'emménager dans un appartement du même immeuble que Sophie. Il partage des repas avec Sophie et l'enfant.
Céline ^c	1975	Vit seule avec son enfant dans un appartement en ville ; elle entretient une relation sexoaffective avec un partenaire <i>living apart together</i> qui vit seul dans un autre quartier de la ville.
Sébastien	1976	Vit seul dans un 40 m ² en ville. Il n'a pas les moyens (logistiques ni financiers) d'accueillir son enfant chez lui. Il loge donc 2 jours et 2 nuits par semaine chez la mère de leur enfant qui vit, elle, dans un 45 m ² annexe à la maison de son père. Une distance correspondant à 2 stations de métro sépare les deux logements.
David	1976	Vit dans un appartement en ville avec son épouse et ses 2 enfants.
Nathalie	1977	Vit avec ses 2 enfants (de deux pères biolégaux distincts), dans un appartement en ville. 3 hommes la rejoignent en alternance : Δb, Δc et Δd. Δb est le père biolégal du 2 ^e enfant de Nathalie (et le père social de ses deux enfants). Δb vit en alternance chez Nathalie et auprès d'une autre compagne sexoaffectif. Δd habite un autre quartier dans la même ville que Nathalie. Δc habite une autre ville.

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Delphine ^m	1977	Migre avec Δa et leurs deux enfants dans une ville d'un pays limitrophe où Δa obtient un appartement de fonction. Polyamoureux, Delphine et Δa sont rejoints par ○b, une compagne de Δa, qui emménage auprès d'eux avec ses deux enfants (d'un autre lit). Une chambre de l'appartement est réservée aux enfants ; les trois adultes alternent à leur guise dans les deux chambres restantes.
Nicolas ^{m c}	1977	Vit avec son enfant (une semaine sur deux), dans un appartement dans un écoquartier urbain. L'enfant passe l'autre semaine chez sa mère biologique qui habite un appartement dans une commune voisine.
Frédéric	1978	Vit avec son épouse et leurs 2 enfants dans une maison en ville. Frédéric et son épouse sont polyamoureux. Ils sont rejoints par une partenaire sexoaffective de Frédéric à demeure.
Laetitia	1978	Vit seule avec son enfant dans un appartement en ville. Elle cultive une relation sexoaffective naissante avec un partenaire en <i>living apart together</i> .
Sabrina ^m	1979	Vit dans un loft en ville avec son enfant et Δa (père socio-bio-légal de l'enfant). Δb, parrain de l'enfant et second partenaire sexoaffectif de Sabrina, loge dans un studio à quelques minutes à pied. Ils cherchent ensemble un logement où vivre tous ensemble et élever un 2 ^d enfant (en projet) qui serait engendré par Δb & Sabrina.
Aurélié ^{c m}	1979	Vit seule avec son enfant en appartement à loyer modéré en zone urbaine.
Émilie ^{c m}	1980	Vit dans une maison en ville avec 2 hommes et leur enfant (« conçu » à trois). Ils partagent la cuisine. La maison est divisée en 2 sections, mais aisément divisible en 3 si nécessaire. Pour l'instant, une section en travaux est destinée à la location.
Alexandre ^{c m}	1982	Vit dans un appartement en ville avec son enfant et la mère de celui-ci. Les adultes font chambre à part, dans 2 zones distinctes de l'appartement, chacune munie d'une entrée privative donnant sur l'extérieur. Les 2 zones privatives sont réunies par une zone commune composée de la cuisine-séjour et de la terrasse.
Élodie ^{c m}	1983	Vit dans un appartement en ville. L'appartement est divisé en 2 sections avec entrées distinctes, réunies par une cuisine commune. Elle vit avec son enfant et le père de l'enfant qui occupe l'autre section.

(à suivre)

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
Laura	1990	Vit seule avec son enfant (en garde partagée) en appartement à loyer modéré en zone périurbaine. L'enfant rejoint son père biologique, social et légal qui vit seul dans un appartement à loyer modéré dans une agglomération voisine. Laura cultive des relations plurielles en <i>living apart together</i> (avec des personnes habitant dans des villes situées à moins d'1 h 30 de temps de parcours).
À titre complémentaire et comparatif, ajoutons également le cas des informateurs suivants :		
I06 Cédric ^m	1981	Architecte, il conçoit un nouveau style de logement et s'intéresse à de nouvelles formes d'habitats collectifs destinés à répondre aux besoins engendrés par les nouvelles tendances familiales (cf. Figure 14 et suivantes).
I04 Geneviève	196x	Fonde en 1991 une petite communauté rurale avec une dizaine d'adultes, dont un homme avec qui elle fera 2 enfants. Le groupe communalisait l'éducation des enfants et pratiquait le <i>home schooling</i> . Chaque sociétaire disposait d'une sorte d'igloo privatif construit en torchis. Les petits enfants partageaient l'igloo de leur mère. À partir de 4 ou 5 ans, un igloo était construit à leur intention ; mais, comme tous les sociétaires, les enfants pouvaient passer la nuit dans l'igloo de leur choix. La communauté pratiquant une forme d'amour libre, un signe placé à l'extérieur de l'igloo indiquait si les visiteurs éventuels étaient importuns. Au bout d'une quinzaine d'années, la communauté originale s'est dissoute, quelques personnes encore attirées par le site restent quelques mois ou quelques années sur place. Au moment de notre visite, I04 vit toujours sur place accompagnée de trois récents sociétaires (sans enfants). I04 partage la garde de ses enfants adolescents à mi-temps avec le père qui a, lui, emménagé en ville ; les enfants de I04 fréquentent désormais une école publique.
I05 Fabrice	197x	Achète un immeuble à rénover en zone rurale avec son épouse. Ils y vivent avec leurs trois enfants. Ils restaurent le bâtiment en concevant 2 appartements destinés à la location. Finalement, ces 2 appartements sont loués à des partenaires sexoaffectifs consensuels dont l'un est accompagné de ses 3 enfants (en garde alternée avec la mère qui vit dans une autre bourgade). Ils vivent donc à 4 adultes et 6 enfants, dans un seul immeuble où ils disposent de sections privatives et prennent régulièrement des repas en commun.

Réf	Nais	Implantation résidentielle (avec enfants)
ZEGG & Tamera		ZEGG & Tamera occupent chacune un territoire relativement important (plusieurs hectares) composé d'un bâti diversifié et épars destiné avant tout à des fonctions d'utilité sociale (agronomie, production d'énergie, couture, menuiserie, politique, spiritualité, éducation et soins aux enfants. . .). Chaque sociétaire loge en principe dans des appartements communautaires situés dans l'immeuble correspondant à la fonction qui l'occupe (les permaculteurs vivent entre eux, les producteurs d'énergie vivent entre eux, etc.). Les visiteurs et usagers de l'offre de service de ZEGG & Tamera logent dans une section séparée dédiée à l'accueil des visiteurs (dortoir). Chaque section dispose également de sa cuisine collective. Des espaces dédiés à la sexualité sont à disposition des sociétaires pour cultiver des activités à caractère sexoaffectif avec les personnes (de plus de 16 ans) de leur choix. Les sociétaires peuvent négocier leur réaffectation à un autre secteur d'activité quand bon leur semble, ce qui engage habituellement l'attribution d'une nouvelle place où loger (négociée entre les personnes concernées selon une logique décisionnaire sociocratique ^a). Les enfants dorment soit auprès d'un de leur parent <i>caregiver</i> , soit dans l'immeuble qui leur est réservé et où vivent les adultes en charge de la puériculture et des activités pour enfants. Depuis les années 1990, les 2 communautés sont en légère croissance démographique. Les permis de bâtir ne suivent pas le rythme de cette croissance. Donc, une portion importante des sociétaires vit en habitat léger (type caravane ou yourte).

a Système de gouvernance en autogestion. Au plus la décision à prendre a des implications systémiques, au plus le nombre d'intervenants dans la décision est élevé (Endenburg, 1998).

Le tableau offre un instantané de la situation résidentielle des enquêtés à un moment donné de leur parcours. La comparaison des cas présentés ainsi fait apparaître que les enquêtés ont mis en œuvre un certain nombre de modalités résidentielles différentes. Apparaissent également des récurrences. En première analyse, nous partons du principe traditionnel que la téléologie de la formation du couple correspondait, et correspond encore dans l'esprit d'un grand nombre de personnes et dans des logiques institutionnelles, à l'emménagement néolocal subséquent à la formation d'un couple, d'une part, et à l'engendrement, la protection et la socialisation d'enfants, d'autre part. Nous nous figurons ces deux associations idéelles (*couple* \Rightarrow *foyer néolocal* ; *couple* \Rightarrow *enfants*) comme des

leitbilder résidentiels dominants, reçus en héritage de la première modernité qui par la mécanique même de la construction sociale de la réalité tend à se perpétuer, puisque c'est par la socialisation que ces *leitbilder* sont acquis et que la famille est un des systèmes principaux de socialisation. En observant les modalités résidentielles à l'aune de ce point de repère culturel, on distingue parmi nos enquêtés trois façons de s'émanciper du modèle *un couple* \rightarrow *un foyer* : (a) en résidant seul, (b) en s'associant à un deuxième adulte pour résider (mais pas pour y remplir les autres fonctions que la *doxa* attribue au binôme exclusif) ou (c) en résidant en association avec plus de deux adultes. Cela signifie que certains enquêtés (a) se distinguent en individualisant la fonction résidentielle ; soit en vivant complètement seul (sans enfant à domicile), comme Sébastien, soit en vivant seul avec des enfants, comme Laura, Aurélie, Virginie, Laetitia ou encore Philippe. Un autre sous-groupe d'enquêtés (b) se distingue en perpétuant la conjugalisation de la fonction résidentielle, vivant à deux adultes avec enfants, sans nécessairement conjugaliser les autres fonctions, comme David qui vit en couple avec deux enfants mais qui externalise une partie de la fonction sexoaffective (à l'instar de son épouse). D'autres encore (c) se distinguent en collectivisant la fonction résidentielle en vivant à plusieurs adultes avec des enfants, comme Émilie, Nathalie, Frédéric ou Sabrina (en projet, pour cette dernière).

Une autre récurrence est qu'il n'y a jamais plus de deux générations présentes dans chaque foyer, à quelques nuances près. Sur le plan de la cohabitation intergénérationnelle, on sait que, sur l'aire géographique qui concerne notre recherche, avant 1860, existaient dans des proportions significatives des groupes domestiques rassemblant trois générations appelés les « groupes domestiques étendus ascendants » et les « groupes domestiques multiples » avec ascendants (selon Laslett & Wall, 1972). Avec l'avènement de la culture résidentielle de la première modernité, les formes résidentielles observables sur cette aire géographique se sont progressivement uniformisées vers un seul modèle hébergeant deux générations à la fois. Le principe tacite qui régule les cohabitations sur le plan générationnel depuis lors en Europe occidentale francophone (et au-delà) est qu'un espace domestique abrite deux générations lorsque le couple a des enfants mineurs, puis une seule génération lorsque ces enfants, une fois adultes, quittent le foyer pour former à leur tour un couple (synonyme de néolocalité et d'une future parentalité en principe). Un point commun de la plupart de nos enquêtés avec ce modèle de la famille conjugale de

la première modernité est que, dans presque tous les cas, ce sont deux générations qui cohabitent et pas plus. Car « se loger est [désormais] un des pieds du diptyque qui permet à un jeune de devenir adulte avec l'accès à un emploi, les deux conditions étant souvent liées » (Segalen & Martial, 2019, p. 207). Donc, nos cas sont certes diversifiés, mais ils suggèrent que la diversification ne s'exprime pas dans toutes les directions possibles, en tout cas pas dans celle de la coprésence de plus de deux générations par entité résidentielle. Un axe de diversification très exploité en revanche est celui de la distinction entre conjugalité et résidence. Sur notre terrain, et dans les usages culturels contemporains des quatre pays qui nous occupent, ce n'est pas la formation du couple mais l'accès à des revenus (issus du marché de l'emploi ou de prestations publiques d'aides sociales) qui correspondent en principe au départ du jeune et à la néolocalité (ainsi qu'implicitement à l'état d'adulte). Le logement prend sur le terrain des formes très diverses pour des raisons que nous analysons ci-dessous et qui montrent que la fonction résidentielle n'est pas systématiquement dissociée mais seulement dissociable de la formation d'un couple, le poids culturel de l'association *couple* → *foyer* restant visiblement important. Soulignons cependant deux exceptions au principe générationnel de cohabitation qui apparaissent dans notre échantillon. La première est celle de Sébastien qui vit seul, sans enfant ni partenaire adulte à domicile, mais qui rejoint son enfant et la mère de son enfant deux jours et deux nuits par semaine (celle-ci habitant une annexe de la demeure de son père à elle). La seconde exception est celle de Stéphanie qui a acquis un petit immeuble à quatre étages dont un est aménagé en appartement privatif où vit sa mère (cette dernière peut sortir de l'immeuble sans passer par chez sa fille). Ainsi, on observe, avec Stéphanie et avec la mère de l'enfant de Sébastien, que filiation et proximité résidentielle sont dissociables mais pas nécessairement dissociées ; et on observe avec Sébastien que l'attachement entre adultes ainsi que le partage de la parentalité sont dissociables de la fonction résidentielle.

Une autre récurrence, particulièrement saillante à l'aune de la situation de I04 et de ses « igloos » de torchis, est que la résidence constitue sans doute le poste le plus important du budget des ménages de notre échantillon (et de leurs concitoyens en général, par ailleurs). Les igloos de torchis mis au point par I04 sont pensés comme une façon de s'émanciper du marché : ils demandent peu de mains-d'œuvre, peu de temps de construction et une matière première aisément accessible en regard

du bâti résidentiel habituel. Lorsque les enquêtés cohabitent avec d'autres adultes, ces derniers participent aux frais d'habitation. Pour parvenir à se loger, des enquêtés sont parfois aidés par des institutions publiques (Laura bénéficie par exemple d'un logement social à loyer modéré) ou par des propriétaires privés (les propriétaires de l'habitat groupé où loge Karine pratiquent des prix inférieurs au marché). Dans plusieurs cas, une partie du logement qu'occupent les enquêtés est mise en location. Ils transforment de cette façon un capital immobilier en revenu d'appoint : sous forme de chambres d'étudiants (comme Christelle) ou d'espaces privatifs loués à des touristes de passage ou des travailleurs en voyage d'affaires (projet d'Émilie en attente de permis de transformation). Dans d'autres cas, ce capital immobilier est mis à profit pour cultiver un réseau d'entraide, comme dans le cas des *workaways* de Sandrine qui sont logés en l'échange de services. C'était aussi le cas d'Alexandre qui, avant d'avoir un enfant, a hébergé chez lui plusieurs *couch-surfers*¹³⁶ et a mis son lieu de vie à disposition d'organisateur de représentations de « théâtre chez l'habitant » (c'est d'ailleurs à cette occasion qu'il a rencontré la mère de son futur enfant).

Bien que l'approche statique présente l'intérêt de mettre en évidence des récurrences parmi la diversité, nous avons vu avec le cas de Sandrine qu'une approche dynamique est nécessaire pour comprendre son mode résidentiel. Car, d'une part, il faut avoir saisi son parcours professionnel, sexoaffectif et parental pour comprendre le sens et les logiques de l'aboutissement actuel de son parcours résidentiel. Mais, d'autre part, il faut aussi tenir compte du fait que son mode résidentiel est un processus fait de mouvements de fusions-fissions engageant des rotations régulières et irrégulières de corésidents, et de mouvements géographiques pendulaires entre des sites parfois distants les uns des autres de plusieurs kilomètres ; et ce, selon des rythmes micro des jours et des semaines et des rythmes méso des mois et des semestres, qui varient d'un corésident de Sandrine à l'autre. Ainsi, au-delà de l'aspect quantitatif du nombre des corésidents adultes lors d'une période donnée de la vie, au moins trois autres analyses sont possibles qui croisent la question du temps à celle

136 Le *couchsurfing* consiste à offrir ou disposer gratuitement d'un logement chez l'habitant pour une courte durée. Les offres et les demandes sont centralisées sur des plateformes numériques en ligne telles que www.couchsurfing.com ou www.bewel-come.org (dernières consultations, février 2022). Alexandre a hébergé des *couch-surfers* chez lui à plusieurs reprises.

de l'espace résidentiel : à savoir, l'analyse du rythme des mouvements de fusion-fission des groupes résidentiels (à quelles fréquences se font et se défont les groupes résidentiels, *cf.* prochain point *infra*), celle de la scission et de la distance entre les résidences (sur quelle superficie s'étend le groupe des personnes impliquées dans le fait familial de l'enquêté, *cf.* point suivant *infra*), et celle de l'articulation entre la fonction résidentielle et d'autres fonctions comme la parentalité, la sexualité ou l'attachement affectif (quelles personnes sont impliquées à la fois dans la fonction résidentielle et d'autres fonctions, ou quelles fonctions se remplissent prioritairement à domicile ou hors domicile). Nous aborderons cette dernière question dans le prochain chapitre récapitulatif (*infra*). Ces approches sont nécessaires pour décrire et comprendre la situation des enquêtés parce que ce sont justement ces dynamiques qui semblent correspondre à ce qu'engage la sortie du modèle traditionnel (papa et maman vivant durablement sous le même toit). Nous n'avons pas procédé à des mesures quantitatives systématiques nous permettant de répondre précisément à ces questions. Nous avons procédé de manière inductive et constatons par comparaison *ex post* que ces questions sont qualitativement saillantes. C'est-à-dire que sur le terrain, ce qui frappe en regard du modèle traditionnel, c'est l'instabilité et la labilité de la fonction résidentielle. Ce que nous voyons à travers la loupe grossissante de notre échantillon, c'est que sur le plan résidentiel, sortir du modèle traditionnel engage potentiellement une labilité accrue des groupes résidentiels (selon des rythmes disjoints entre les corésidents), un éparpillement géographique de la fonction résidentielle, une diversification des manières d'articuler la fonction résidentielle aux autres fonctions traditionnelles assumées par la famille conjugale.

Labilité des groupes résidentiels

Nous distinguons deux temporalités concernant les mouvements de fusion-fission des groupes résidentiels : le temps long des parcours résidentiels et de la succession des déménagements, d'une part, et le temps court de l'occupation régulière ou irrégulière des lieux de vie partagés (comme « la garde alternée » des enfants, par exemple), d'autre part. Sur ce dernier point, on a vu dans le cas de Sandrine que son lieu de vie

principal (à l'époque de l'entretien) se compose d'un résident permanent (Δb), de résidents cycliquement impermanents (les enfants de Sandrine lorsqu'ils vont « chez leur père », et elle-même lorsqu'elle se rend chez Δc), et de résidents impermanents successifs et irréguliers (les *workaways*) vivant sur place pour des périodes s'étalant typiquement de quelques semaines à quelques mois. La situation est radicalement différente pour des cas comme Virginie ou Aurélie, parents solos, qui logent en permanence avec leurs enfants au même endroit, sans alternance résidentielle d'aucun enfant ni partenaire adulte. Il en va de même pour David et pour son épouse. Ils vivent toujours ensemble avec leurs enfants. David reste à la maison pour garder les enfants lorsque son épouse s'absente pour la soirée ou le week-end avec un autre partenaire sexoaffectif (et vice versa). Jean, quant à lui, cesse les épisodes de cohabitation qui avaient ponctué son parcours jusque-là, à partir du moment où il prend en charge deux de ses enfants : « J'avais [alors] l'impression d'appartenir à mes enfants, plus qu'aux filles qui passaient ici », commente-t-il. Mais d'autres cas que celui de Sandrine correspondent à des cohabitations avec des personnes dont les rythmes de coprésence diffèrent (de manière interdépendante) d'un corésident à l'autre.

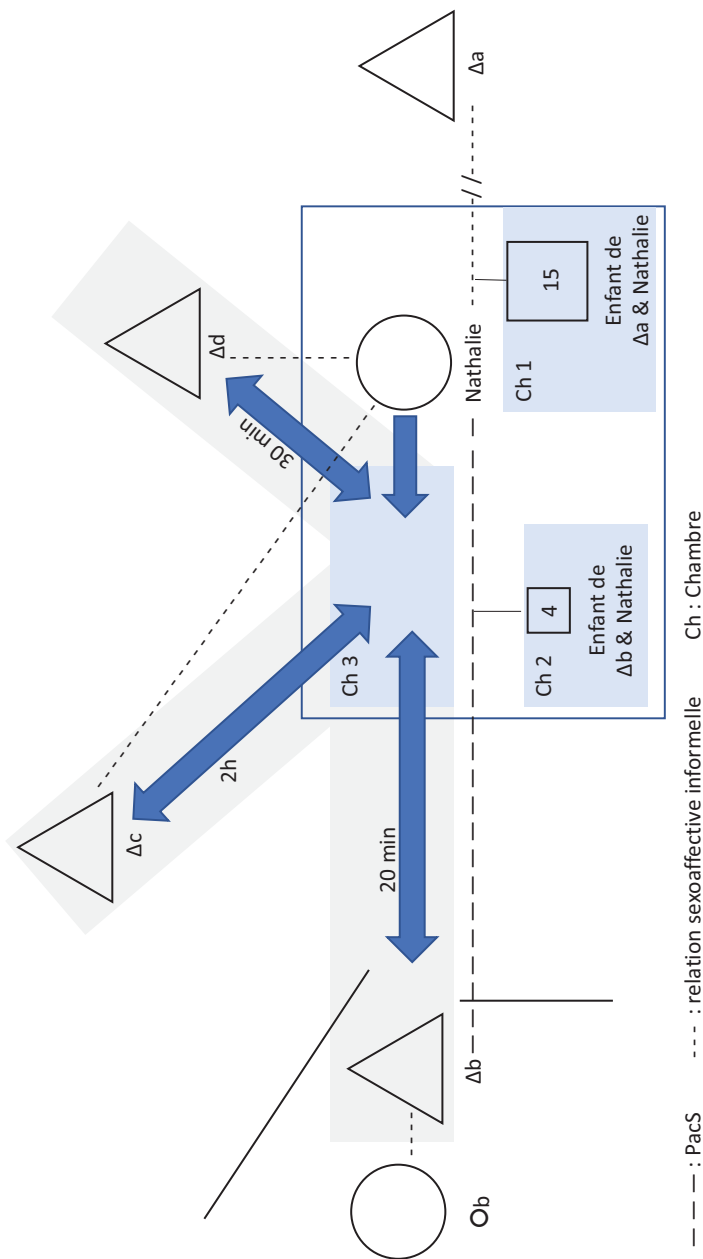
Explicitons par exemple le cas de Nathalie. Elle habite (en 2016) un appartement en milieu urbain. Le logement de Nathalie comporte trois chambres à coucher. Une première (Ch 1 sur la Figure 13) est occupée par son premier enfant alors âgé de 15 ans. Le père biologique et légal de ce dernier, Δa , vit à environ sept heures de route de la résidence de Nathalie ; il est rejoint par son enfant deux ou trois fois par an à l'occasion de vacances ou de fêtes. Une deuxième chambre (Ch 2 sur la Figure 13) est occupée par le second enfant de Nathalie âgé de 4 ans. Nathalie occupe la troisième chambre (Ch 3 sur la Figure 13) qu'elle partage alternativement avec trois autres personnes : Δb (qu'elle présente comme « mon compagnon » ou « le père de mon second ») ou Δc (qu'elle présente comme « mon chéri ») ou Δd (qu'elle présente comme « mon ami »). Δb , Δc et Δd constituent les partenaires principaux de la configuration de Nathalie, sur le plan de l'attachement affectif (entre pairs). Ces trois partenaires affectifs entretiennent tous les trois des relations sexoaffectives avec au moins une autre personne

que Nathalie (non représentées pour Δc et Δd sur la Figure 13) et ils ont en commun d'entretenir une relation sexoaffective avec Nathalie, le tout de manière consensuelle et révélée (non secrète, donc). À l'époque de l'entretien, Δb réside trois jours par semaine avec Nathalie (et ses deux enfants) ; il passe le reste du temps auprès de sa seconde partenaire sexoaffective Ob (sans enfant). Comme l'indique humoristiquement Nathalie, Δb vit « en garde alternée » entre elle et Ob , ce dernier pendulant entre les deux foyers uxori-locaux (séparés par environ vingt minutes de trajet). Pendant que Δb loge chez Ob , Nathalie est rejointe en alternance par Δc , qui vit sinon à environ deux heures de trajet, ou par Δd , qui habite un autre quartier de la ville de Nathalie. Cette dernière se rend aussi parfois chez Δd lorsque Δb est chez Nathalie, de façon à toujours avoir au moins un adulte présent auprès des enfants qui ne soit pas systématiquement Nathalie. Car Nathalie veille à revendiquer auprès de ces partenaires la possibilité de jouir d'autant de temps libre. La figure a été pivotée (très bien). Mais cet espace blanc n'a à mon avis pas lieu d'être. Pour raison esthétique de mise en page, il me semble que le texte (reporté plus loin sous la figure p. 375) devrait se poursuivre ci-dessous (p. 373), de manière à combler le blanc engendré par le déplacement de la figure.

Lorsque Δc séjourne chez Nathalie, il dort avec elle (dans la Ch 3 sur la Figure 13) ; leur relation est sexualisée. Lorsque Δd est là, il dort aussi avec Nathalie, leurs rapports corporels se déclinent davantage sur un mode câlin, affectueux et tendre¹³⁷.

137 Δd était présent chez Nathalie lorsque nous nous sommes rendu chez elle après le petit-déjeuner pour procéder à l'entretien ethnographique. Ils avaient visiblement pris le petit-déjeuner ensemble juste avant mon arrivée.

Figure 13 Implantation résidentielle de Nathalie et ses deux enfants



Pour comprendre ce qui a amené Nathalie à ces rythmes rapides de fusions-fissions résidentiels, tentons une synthèse des mouvements et des logiques de fusion-fission résidentiels sur le temps long des déménagements successifs de Nathalie. Δa est un ami d'enfance de Nathalie, avec qui elle a entretenu une relation sentimentale depuis l'adolescence. Ils ont traversé une brève expérience normative de relations plurielles à cette époque.

J'avais 14 ans [en 1992] quand on est sorti ensemble (enfin, il y a eu un bisou à nos 9 ans). Le lendemain de notre premier baiser, il me présente un de ses potes : Δz. Et le soir d'après, on entame une relation poly en V¹³⁸. Quinze jours après, Δa me demande de choisir ; je choisis l'autre. Ensuite, un an après, on s'est remis ensemble.

Plus tard, vers l'âge de 21 ans (vers 1999), Nathalie met en œuvre une configuration qui reproduit le *leitbild* culturel dominant de la néolocalité : elle quitte le foyer parental où elle vivait jusque-là pour emménager avec Δa qui était alors son partenaire sexoaffectif monogame, en principe exclusif depuis la fin de l'incident qu'elle appelle « poly en V ». Deux ans plus tard naît son premier fils. Le lien sexoaffectif, domestique et parental qui unit alors Nathalie et Δa ne sera jamais formalisé par un mariage ni par un contrat de cohabitation légale. Trois ans après la naissance de leur enfant, Δa s'aperçoit que Nathalie entretient une relation sexoaffective (« une liaison ») avec Δb. Selon elle, Δa et elle s'étaient pourtant entendus pour vivre en couple éventuellement cachottier (*cf.* les cases « adultère » et « secret » de la Figure 2). Elle était d'ailleurs convaincue que Δa avait « des aventures » de son côté.

[À l'époque] notre accord c'est « je ne veux pas le savoir ». . . Enfin, de son côté c'est comme ça. Moi, je m'en fiche. D'ailleurs, il aura plusieurs occasions pendant nos 12 ans. [Trois ans plus tard], je rencontre Δb, mais une erreur fait que Δa le découvre. Il me demande de choisir. Je choisis Δb.

En cohérence avec ce qui fait sens dans une conception dominante de la réalité dans le domaine conjugal, Δa demande spontanément à Nathalie de choisir entre lui ou Δb, alors que Nathalie se serait, elle, satisfaite de relations plurielles et révélées. Confrontée à ce choix, elle annonce

138 En jargon polyamoureux, une « relation poly en V » signifie que *ego* entretient une relation sexoaffective ouverte et assumée avec un partenaire A et un partenaire B, mais que A et B n'entretiennent pas de relation sexoaffective entre eux.

préférer Δb et ils se séparent. Δb emménage un an plus tard avec Nathalie. Trois ans après, ils font à deux l'acquisition d'un appartement. Entre-temps, Δa déménage plusieurs fois, s'éloignant progressivement de la ville où vit encore Nathalie. Δb devient une sorte de père social informel et présentiel du premier enfant de Nathalie. Au bout d'une dizaine d'années de cohabitation avec Nathalie, Δb conçoit avec elle le 2^e enfant de Nathalie, dont il deviendra le père biologique, légal et social. Toutefois, pendant la grossesse, Nathalie constate un changement de comportement de Δb.

J'étais à quatre mois de grossesse et je vois que mon cher et tendre ne va pas bien [Ab]. Il maigrit. Il a des réactions bizarres. La dernière fois que je l'avais vu dans cet état, c'était lorsqu'il était amoureux de moi. Je lui ai demandé « est-ce que tu es amoureux ? ». Il m'a dit « oui, je suis amoureux de Ob. . . mais il ne se passera rien si tu n'es pas d'accord ». Donc, voilà, on en a discuté. Quatre jours après, j'ai vu un reportage à propos du polyamour, « Le grand format » sur France 2, avec un trio amoureux qui avait l'air bien. [Ab & moi], on voit cette émission et on se dit « Bon, ben, c'est possible ! ». Moi, j'y avais toujours cru. Ce n'était pas la première fois que j'en entendais parler. On en avait déjà discuté avant [Δb et moi]. J'avais déjà vu une émission sur le polyamour au Québec. La polygamie c'était mon sujet de prédilection. Mais j'étais entourée de gens qui n'étaient pas du tout dans cette dynamique. Je ne comprenais pas pourquoi les gens s'offusquent de la polygamie. Je trouvais ça génial. Notamment les mormons, c'est un truc qui me fascinait. Voir cette solidarité qui s'organisait entre femmes. . . cette mini-société de femmes qui s'organisaient autour d'un homme ! En fait, ce n'était pas l'homme qui m'intéressait dans cette histoire ; c'était le fait qu'une femme ne vivait pas toute seule avec son homme, elle n'était pas toute seule à supporter toutes les contraintes d'une vie ménagère toute seule. Elles étaient *plusieurs*. Ce qui m'intéressait dans ça, c'était la solidarité qu'il y avait entre elles, la relation qu'elles avaient de sœurs, sous le même toit, juste parce qu'elles partageaient le même homme. Je trouvais ça génial ! Je me disais : si le mec il est horrible, elles ne sont pas obligées d'être toutes seules à le supporter. Elles peuvent se le passer [rire]. Quand je parlais de ça à mes copains et à mon cercle d'amis, ils disaient que c'était horrible. Bon, j'étais passée au-dessus de ça et puis j'avais vu un reportage sur le polyamour au Québec et j'avais vu un mec qui était avec deux filles et je trouvais ça vraiment génial. Ce que je trouvais bien, c'était le *respect* qu'il y avait entre les trois, les relations qu'il pouvait y avoir entre ces deux filles malgré le fait que leur relation entraîne de la jalousie. . . et en fait elles s'aimaient bien quand même, elles s'acceptaient l'une l'autre et elles se partageaient leur homme et je trouvais que c'était vraiment super chouette. Donc j'étais très heureuse que Δb tombe amoureux d'une autre personne. Je me disais « c'est génial, je vais avoir une nouvelle sœur ! ». En fait, ça ne s'est pas du tout passé comme ça. Parce que Ob

n'était absolument pas polyamoureuse¹³⁹. Elle pensait qu'elle allait être la maîtresse d'un homme et qu'elle serait la femme *secrète, cachée*. . . Elle se mettait dans une position où « forcément si Δb venait la voir elle c'est parce qu'il n'avait pas ce qu'il voulait à la maison ». Donc, elle, son monde aussi s'est écroulé. Parce que ce n'était du tout ça ! Il était vraiment amoureux des deux. Ce n'est pas parce qu'il manquait de quelque chose chez nous. C'est justement parce que ça allait très bien entre nous qu'il a pu s'autoriser, se permettre d'aller la voir. Du coup, après, je suis allée dans les cafés-poly. J'ai rencontré des gens [polyamoureux]. Et moi, par contre, ce que ça m'a appris c'est la libération ! [Là-bas aux cafés-poly, ils m'ont dit] : « oui, mais en fait, le polyamour c'est que toi aussi tu peux avoir plusieurs relations ; tu vas voir, tu vas te libérer et ça va être chouette aussi ». C'est ça que m'a appris à moi le polyamour : c'est qu'en fait, non, le coup des femmes qui sont à la maison et qui font toutes le ménage en même temps, ce n'est pas ça qui est *sex* [lire : la petite chose agréable en plus qui fait toute la différence]. Ce qui est *sex*, c'est d'avoir d'autres mecs et d'être libre aussi et c'est que tout le monde, les hommes et les femmes, se partagent toutes les tâches. . . Et notamment l'éducation [des enfants].

- Du coup, vous avez l'intention d'habiter tous ensemble ? [en entendant notre question, Nathalie comprend « ensemble » comme le groupe composé d'elle-même, ses deux enfants, Δb, Ob, Δc, éventuellement les futurs enfants de Ob et ceux de Δc, *cf. infra*]
- Non. . . Enfin, moi, c'est mon truc. Ça me plairait bien. Mais à Δb [« mon compagnon »], pas du tout. Ça ne le branche pas trop de vivre en communauté. Et il n'est pas trop pour mélanger ses mondes : il a une relation avec Ob et une avec moi, mais il n'aime pas trop quand on vient mélanger. Ob aussi, c'est une solitaire. Et puis, de toute façon. . . j'aime beaucoup Δc [« mon chéri »], mais je vois que je ne pourrais pas vivre non plus avec lui, en fait.

139 Pour rappel, aux yeux de la plupart des personnes qui fréquentent les groupes de *self-help* polyamoureux et qui en ont acquis les codes et le jargon, l'expression « être polyamoureux » ne signifie pas entretenir plusieurs relations sexoaffectives à la fois, mais bien adhérer à l'éthique consensuelle du consentement informé des partenaires de relations intimes. Les acteurs des groupes de *self-help* appellent parfois cette « éthique relationnelle » « la polyamorie ». On peut adhérer à l'éthique consensuelle de la polyamorie sans entretenir aucun partenariat intime ; c'est-à-dire qu'on peut vivre sans partenaire intime (pendant une période donnée) et à la fois « être polyamoureux » ou se dire polyamoureux. Voir à ce sujet l'artefact numérique suivant (dernières consultations, septembre 2019) : <https://nonmonogamie.com/category/polyamorie/>.

- Pourquoi pas ?
- Pour moi, vivre ensemble, ça n'a de sens que si on forme une famille. Ça avait un sens de vivre avec Δb [« mon compagnon »] parce qu'on construisait une famille. [Dans le sens de] élever les enfants ensemble. [. . .] Ça aurait du sens de vivre avec Ob, Δb et moi si Ob avait des enfants avec Δb. Et elle veut avoir un enfant avec Δb et Δb voudrait bien un enfant avec elle. Mais Δb voudrait [dans ce cas] vivre une moitié de semaine avec sa famille avec Ob et l'autre moitié avec sa famille avec moi. J'ai dit non. Ça ne va pas. Pour moi, ce n'est pas possible. [Bon, on pourrait se demander] « qu'est-ce que cela changerait puisque de toute façon c'est déjà comme ça ? ». Oui, c'est vrai. Sauf que là [pour le moment] il n'a pas de famille avec Ob. [Ce qui ne va pas pour moi c'est que] là, il a un projet familial avec quelqu'un d'autre et non pas tous ensemble. Pour moi, à partir de ce moment-là, ça rompt le projet qu'il a déjà avec moi. Et, même si ça ne change rien dans les faits, je trouve que faire un enfant avec quelqu'un [d'autre] et ne pas faire en sorte que ces enfants-là vivent ensemble alors qu'ils pourraient [. . .] eh bien vivre en divorcés alors qu'on n'est pas divorcés ça ne me plaît pas du tout ! [. . .] Comme je disais tout à l'heure, je me suis un peu libérée de ma position de femme. En fait, j'étais plutôt soumise avant. Maintenant je suis beaucoup moins soumise. Je pense beaucoup plus à moi en tant qu'individu. [. . .] Je suis un individu. Je suis indépendante. Je peux être autonome. Je peux faire les choses sans forcément vivre avec un homme. J'ai vécu presque toute ma vie avec un homme, sauf pendant une période d'un an avec seulement [prénom de son premier enfant]. En fait, j'aurais plus envie de vivre seule, maintenant. Parce que ça me casse les pieds d'avoir des contraintes. Si les contraintes sont là pour former une famille, pour moi c'est important. Mais si les contraintes c'est pour que tout le monde puisse faire ce qu'il a envie mais qu'il n'y a que moi qui supporte à peu près les contraintes, ça ne va pas. Parce que Δb peut être hyperdur à vivre. [. . .] si la moitié du temps « il se casse et va faire sa famille avec les autres et qu'il prend tous les bons moments avec Ob et dès que ça le fait chier, hop, il revient ici, et puis voilà », eh bien moi je ne suis pas du tout dans ce trip-là. Autant vivre toute seule, alors. . . et qu'on ne vive pas loin l'un de l'autre et qu'on continue d'élever notre fils. Ce qui n'empêche pas qu'on pourrait continuer de former un couple tous les deux, hein ! Je ne veux pas rompre avec lui. Je veux juste qu'à partir du moment où on n'est plus dans un projet-famille commun, dans ce cas, je me désolidarise du projet qu'on avait au départ et je ne suis plus obligée de vivre avec lui. Je peux vivre seule.

On voit dans le discours de Nathalie plusieurs éléments immatériels qui constituent sa logique résidentielle. L'élément le plus important semble être celui d'élever les enfants ensemble : vivre à plusieurs ne prend du sens que si les corésidents adultes partagent les tâches parentales, de préférence de façon équitable. Dans l'hypothèse où les partenaires résidentiels de Nathalie

ne partagent pas la fonction de soin et de socialisation des enfants, alors, la cohabitation n'a pas de raison d'être et on peut dès lors entretenir une relation sentimentale sans vivre dans le même foyer domestique. En revanche si d'autres femmes ont des enfants avec le ou les hommes avec lesquels elle a elle-même des enfants, alors il est souhaitable à ses yeux de vivre tous ensemble. Idéalement, les partenaires sexoaffectifs pourraient avantageusement partager la résidence, mais s'ils ne partagent pas l'éducation des enfants et d'autres tâches domestiques, la résidence commune perd de son sens pour Nathalie. Elle préfère vivre seule que vivre accompagnée de partenaires sexoaffectifs qui protègent et socialisent ailleurs des enfants engendrés avec d'autres femmes. En cas de cohabitation avec plusieurs femmes, il s'agirait d'entretenir un sentiment de sororité. Cette sororité se traduirait par une coopération entre les femmes cohabitantes concernant les tâches parentales et domestiques, d'une part, et la gestion des hommes, d'autre part. Dans son témoignage, l'émancipation des femmes à l'égard des hommes, le droit d'user de son propre corps et la nécessité de dé-générer l'attribution des tâches concernant les enfants occupent aussi une place importante dans sa logique de corésidence. Elle souligne également l'impossibilité de réaliser le rêve d'une corésidence permanente avec plus de deux adultes, en particulier celui de partager la résidence avec plusieurs femmes, parce que cela entre en discordance avec le *leitbild* dominant de la composition des ménages auquel semblent adhérer Δa , Δb et $\bigcirc b$. Soulignons par ailleurs le rôle des médias de masse comme canal de transmission d'idées qui nourrit, voire suscite, une fois encore, une attitude réflexive vis-à-vis des conceptions dominantes de la vie intime. Et soulignons à nouveau le rôle des groupes de *self-help* qui participent à recréer de la consonance cognitive partagée. Ils confortent Nathalie dans son intuition et développent dans son esprit les aspects libertaires et féministes de la polyamorie.

En résumé, Nathalie décrit un parcours qui présente de nombreuses analogies avec celui de Sandrine, mais Nathalie parvient pourtant à une situation résidentielle inverse. Nathalie et ses enfants sont les résidents permanents ; Δb , Δc et Δd les résidents cycliques. Tandis que dans le cas de Sandrine, ce sont les hommes qui sont sédentaires et Sandrine et ses enfants qui pendulent (dans des directions différentes). Si ces configurations résidentielles hétérodoxes sont possibles, c'est dans les deux cas parce que des tabous traditionnels (ou du moins des *allants de soi* culturellement implicites) ont non seulement été levés entre les partenaires résidentiels, d'une part, mais aussi entre les partenaires résidentiels et

des personnes significatives non résidentes avec lesquels ils entretiennent d'autres rapports relatifs au fait familial qui s'articulent néanmoins, en principe ou de fait, à la résidence. On observe aussi à travers ces deux exemples que ni Sandrine ni Nathalie ne parviennent à ce qu'elles souhaiteraient au fond : vivre « en tribu », en « famille » complexe, rassemblant plusieurs hommes et femmes, liés entre eux affectivement voire sexuellement, réunis autour de plusieurs enfants issus de parents différents et solidaires dans les fonctions parentales et domestiques. Leur configuration résidentielle réalise (à l'époque de l'entretien) des compromis entre, d'une part, sur le plan idéal, différents *leitbilder* résidentiels (le leur, ceux qui animent leurs partenaires, ceux qui dominent leur environnement humain et institutionnel. . .), leurs aspirations à plus de liberté individuelle, d'autonomie et d'épanouissement personnel ainsi que l'intégration de la notion de l'intérêt supérieur de l'enfant ; et, d'autre part, sur le plan matériel, la nécessité de se loger soi et de fournir aux enfants un cadre matériel permettant d'en prendre soin adéquatement (biologiquement et socialement).

À travers ces exemples, on voit comment différentes logiques, différentes valeurs, entrent en compétition avec les *leitbilder* dominants du domaine résidentiel, au point d'amener à des compromis qui font intervenir diverses rotations de corésidents sur des rythmes hebdomadaires ou mensuels. Dans d'autres cas que ceux de Sandrine ou Nathalie, la confrontation entre différents *leitbilder* résidentiels amène à d'autres types de compromis. Par exemple, Virginie est amenée à exclure tout partenaire sexoaffectif de sa résidence¹⁴⁰.

J'ai grandi avec un père narcissique. Je savais que ce qu'il faisait avec nous ce n'était pas normal. Et je sais que tous les hommes ne sont pas comme ça. Mais j'avais peur de rencontrer quelqu'un comme ça et qu'on ait à vivre une séparation et que mes enfants aient à vivre avec une personne comme ça, seuls avec lui en garde alternée. Et même si la garde n'est pas alternée, ma préoccupation c'était que mes enfants aient à vivre avec quelqu'un comme ça, qui faisait du chantage émotionnel. [. . .] Il travaillait très tard. Il était parfois absent pendant des jours, lorsqu'il y avait un projet important. Donc, c'était plutôt ma mère qui nous a élevés. Elle était aussi institutrice. Je pense que dans le temps, bon, c'était comme ça : les hommes gagnent de l'argent et les femmes s'occupent des enfants. Mais le nouveau changement, dans ce temps, c'était que ma mère voulait travailler aussi.

140 Une amie de Virginie, tutrice des enfants, passait une nuit par semaine chez Virginie (et le reste du temps chez elle dans une autre ville où elle vivait en couple sans enfant).

Elle était. . . féministe. Enfin, elle ne le disait pas. Mais elle l'était [rire] ! Parce qu'elle voulait travailler. C'était sa fierté. Elle n'avait pas de femme de ménage, mais elle se disait que les enfants ne devaient pas souffrir du fait qu'elle travaille. Donc, en fait, elle avait deux boulots [l'un rémunéré, l'autre domestique]. Mon père ne voulait pas non plus avoir trop à faire avec les enfants. Parfois, il pouvait se mettre en colère pour des choses futiles. Il se disputait souvent avec ma mère. Et lorsque j'étais adolescente, il m'empêchait de découvrir le monde, la vie. Je voyais ce qu'il faisait à ma mère et aussi à ma sœur. [. . .] Moi, je ne voulais pas que cela se reproduise dans ma vie. . . Bon, je crois que ce n'était pas conscient. Mais c'était là, dans mon corps. J'ai vu un jour que j'avais un peu tout mis en œuvre pour que ce soit possible de faire des enfants toute seule. Lorsque j'ai acheté cet appartement, je me souviens m'être dite « OK, si c'est nécessaire, je peux élever des enfants ici, seule » [la crèche se trouve juste en face, il y a un ascenseur dans l'immeuble, des commerces sont accessibles à pied et l'école se trouve à 10 minutes à vélo]. J'avais 30 ans à ce moment-là. Je croyais encore dans les relations de couple. Et j'envisageais encore de trouver quelqu'un pour faire une famille comme tout le monde. Mais je me rappelle que j'étais déjà en train de faire mon nid. J'ai cherché un emploi dans le secteur public, parce que je savais que c'était le plus stable ou le plus sûr, pour avoir une famille. . . des choses comme ça. Mais ce n'était pas des décisions aussi conscientes que celle de faire un bébé ; ce qui est très conscient. [. . .] À un certain moment dans ma vie, j'ai réalisé que les choses qui sont importantes dans ma vie ce sont « trouver un bon travail », « trouver une bonne maison ». . . mais jamais dans la liste ne figurait le thème « trouver un homme ou un partenaire ». C'était bizarre de constater que j'étais déjà en train de mettre tout en place pour faire tout cela seule. Ce n'est pas que je ne veux pas d'homme. Mais j'ai cette crainte d'avoir à partager avec quelqu'un qui n'est pas bon pour mes enfants. Mais j'en ai pris conscience après la naissance des jumeaux.

Avec le témoignage de Virginie, on constate une fois encore, à travers un parcours et une configuration bien différents de ceux de Sandrine et Nathalie, que la mise en œuvre de la fonction résidentielle est entrelacée, d'une part, à son parcours sexoaffectif, procréatif et professionnel et est guidée, d'autre part, par une forme d'intentionnalité qui remet en question les rapports de genre sous-jacents au *leitbild* de la famille dominant et hérité. La connotation négative que Virginie associe au *leitbild* de la famille dominant dont elle a hérité l'amène à un travail cognitif subconscient (conscientisé après la naissance des enfants) qui lui font revoir l'ordre des priorités de sa vie de femme : *travail, maison, enfant* ; la formation d'un couple lui paraissant facultative et soumise à une condition *sine qua non* de bien-être et d'épanouissement personnel. Elle exprime elle-même la rupture avec un modèle traditionnel (présentement véhiculé par un grand nombre de personnes et d'institutions) qui indique aux jeunes femmes l'ordre des priorités suivant : *homme, maison, enfant* ; le travail rémunéré apparaissant alors comme secondaire.

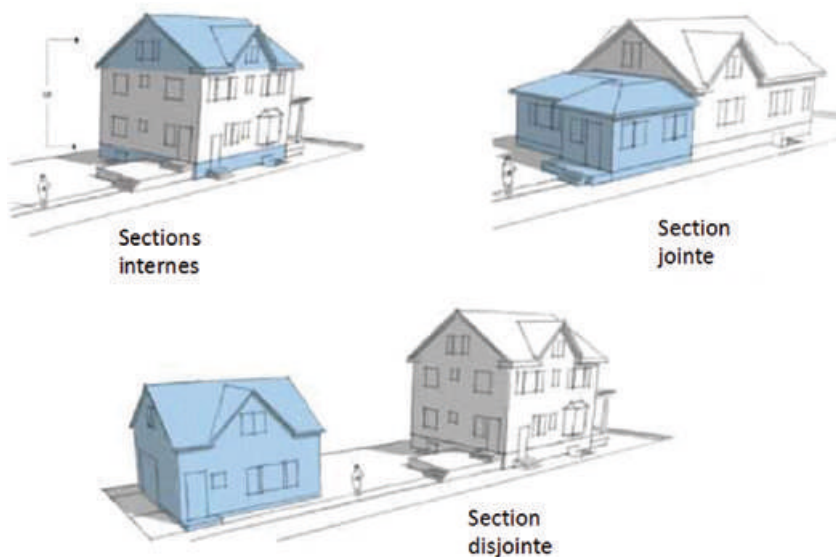
Unité et dislocations du bâti résidentiel

Jusqu'ici, nous avons abordé les questions du nombre de personnes partageant la même résidence et celle des temporalités de rapprochement et distanciation de ces personnes. Mais il faut souligner une tout autre forme de mouvement observable auprès des enquêtés. Il s'agit de la dynamique de fusion-fission des foyers résidentiels (par opposition aux fusions-fissions des groupes de corésidents). C'est-à-dire que, sur le terrain, il n'y a pas que les groupes humains qui se scindent, il s'agit parfois des immeubles. Nous présentons ci-dessous plusieurs formes de cloisonnement et de mises à distance, mettant chacun « à sa juste place » selon son implication avec l'enquêté dans différentes fonctions et selon la résultante des forces matérielles (le bâti et les moyens de le transformer) et idéelles (les conceptions et *leitbilder* socialement dominants ou dominés) à l'œuvre. Cédric est un informateur rencontré par l'intermédiaire d'un indicateur du terrain polyamoureux (I06 sur le Tableau 9). Il est architecte de profession. Il réfléchit le bâti domestique à partir de ce qu'il perçoit des évolutions de la société depuis la perspective de sa pratique d'architecte. Dans le cadre de son travail, il est amené à réaliser des études de projet pour des cas concrets, dont notamment ceux de couples de parents résidant avec leurs enfants adultes. Ces projets « sont exploitables pour les familles non conventionnelles », dit-il en se référant entre autres à sa vision des configurations polyamoureuses. En entretien (lors d'un rendez-vous formel dans un café en 2016), Cédric précise :

De nos jours, on est dans une philosophie divergente. Il existe un besoin [immobilier] pour les familles actuelles : celles qui sont composées d'un ou deux adultes avec des enfants mobiles, les *sleeping apart together* [sic], les gens qui vivent en colocs, etc. Mais quelle forme d'habitat permet d'héberger cette variété ? Je crois qu'on est dans une phase divergente de la société, où chacun essaie un peu son propre modèle. Alors que le bâti conventionnel et beaucoup de constructions récentes sont encore faits pour le modèle *papa, maman et les enfants*. Mais on voit bien que c'est en déclin. Et il y a une demande pour autre chose.

Plus tard dans la conversation, Cédric montre différentes possibilités d'aménagement d'un logement complémentaire dans une villa (cf. Figure 14).

Figure 14 Possibilités d'aménagement d'un logement complémentaire dans une villa



Une première possibilité est de subdiviser un logement existant en différentes sections habitables distinctement (sections internes). Une deuxième est de construire une annexe, jointe au bâtiment existant (section jointe). Une troisième est de construire le logement complémentaire détaché de l'espace original (section disjointe). Cédric ajoute que, dans ces trois cas, instituer des espaces communs pour des usages spécifiques est également envisageable : par exemple un couloir, un jardin, un espace de loisir ou une cuisine-salle à manger. Il présente ensuite un projet dit de « logements en *cluster* » (cf. Figure 15). Il s'agit de petits espaces privatifs (par exemple, des studios ou des deux-pièces), équipés de manière indépendante (avec kitchenette et douche ou bain), rassemblés autour de plus grands espaces collectifs composés par exemple d'une grande cuisine-salle à manger et d'un grand séjour destinés à tous les corésidents du même *cluster* (typiquement 4 à 20 personnes). On peut envisager un immeuble qui soit composé de différents *clusters* répartis sur différents étages.

La téléologie du *cluster* résidentiel est de rassembler des personnes se trouvant dans des situations parentales et conjugales diversifiées (solos avec ou sans enfants, couples avec ou sans enfants, groupes d'étudiants. . .) sur un même plateau et de promouvoir la vie en commun tout en préservant l'intimité de chacun (source : CODAH 2017¹⁴¹).

Mais le concept du *cluster* ne convient pas à Cédric. Au moment de l'entretien, il vit sans enfant dans un appartement qu'il partage avec une colocatrice. Il entretient une relation sexoaffective avec une autre personne qu'il nous présente comme sa partenaire principale. Elle loge dans un autre quartier de la ville. Cet arrangement ne lui convient pas davantage que le *cluster*. Polyamoureux, il voudrait vivre avec elle sans qu'ils aient nécessairement à se dire l'un à l'autre systématiquement où ils vont, quand ils sortent ou pourquoi ils sortent. Or il considère que le concept du *cluster* « cristallise les relations » en faisant passer tous les corésidents par la salle commune pour rejoindre l'extérieur, les forçant davantage à se croiser aux moments d'entrée ou de sortie de l'espace de vie créant une forme de contrôle social accru parmi les occupants partageant le même plateau :

[Le *cluster*], ça peut être bon sur du court terme. Mais la disposition est *fixe*, alors que les relations [interpersonnelles] peuvent *évoluer*. Ce que je recherche moi, c'est un lieu avec un espace pour moi ; question de rythme [de vie, divergent de sa partenaire]. C'est difficile de trouver une paire d'appartements voisins [à vendre ou à louer ensemble]. En plus, je voudrais qu'il y ait un espace commun où on pourrait se retrouver et passer du temps ensemble. Ma vision, c'est un lieu où on pourrait vivre à mi-temps chacun de son côté et à mi-temps ensemble.

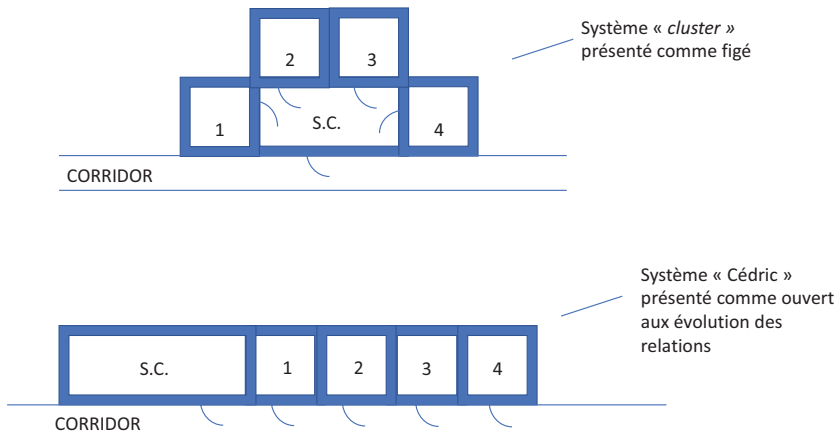
Cédric conçoit donc une implantation résidentielle qui lui semble davantage en adéquation avec sa perception de la labilité des relations contemporaines. Il esquisse devant nous l'opposition entre le système en *cluster* et le système qu'il envisage lui (*cf.* Figure 16).

141 Pour plus d'informations, *cf.* interview de CODHA par la RTS, disponible en ligne au lien https://www.rts.ch/play/radio/on-en-parle/audio/clusters-vivre-chez-soi-et-avec-les-autres?id=8364132&fbclid=IwAR3z4C9Kdz6gGwgsfyGwe8IXZn-TI6vO_mi8Kqhta9TKXgTt_GLg1JqkvT5I (dernière consultation : septembre 2019).

Figure 15 Plan de résidence en « cluster » indiqué par Cédric (2016)



Figure 16 Projet résidentiel en cluster (en haut) versus projet résidentiel imaginé par Cédric (en bas)



Dans son système, tous les logements privatifs ainsi que la ou les salles communes donnent sur le même couloir d'accès à l'extérieur. Ainsi, chacun peut aller et venir sans passer par la salle commune. Sur cette Figure 16, les zones 1, 2, 3 et 4 représentent des lieux de vie équipés de manière indépendante et S.C. signifie « salle commune ». Dans le mode *cluster*, les résidents de chaque cellule 1, 2, 3 et 4 doivent passer par la salle commune pour quitter leur résidence. Dans le mode résidentiel conçu par Cédric, les résidents de chaque cellule peuvent quitter la résidence sans passer par la salle commune.

Cela n'est qu'un projet pour Cédric. Bien qu'employé d'un bureau d'architecte, il ne dispose pas des moyens économiques nécessaires pour devenir propriétaire dans sa région ni investir dans une construction ou la restructuration d'un bâtiment. Sur ce plan, la Suisse romande et Genève, les régions de France et Paris, la Wallonie et Bruxelles ne se situent pas sur un même pied d'égalité. On comprend que, à diplôme et à capitaux égaux, un Parisien ou un Genevois ne disposent pas des mêmes moyens d'agir sur leur environnement résidentiel qu'un Wallon périurbain ou un Breton. Il en va de même selon l'époque correspondant à l'entrée dans l'âge adulte. L'accès à la propriété s'est avéré de plus en plus difficile à mesure que passaient les décennies, en particulier depuis les années 2000 dans les grands centres urbains. Dans ces conditions historiquement et géographiquement disparates, les enquêtes

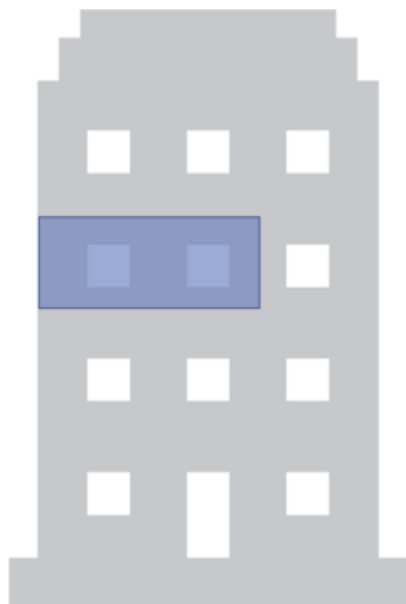
des classes moyennes supérieures et inférieures, se situant dans des positions structurelles diverses (Martucelli, 2006) ont mis en place une variété d'implantations résidentielles, tantôt seuls ou à plusieurs, tantôt propriétaires, locataires ou bénéficiaires de logements de fonction ou de logements prêtés (on se rappelle Sandrine logeant dans la maison de son père et de sa mère lorsqu'elle faisait ses études et on se rappelle qu'elle a rejoint un temps Δ a lorsqu'il bénéficiait du droit d'usage d'un sous-sol appartenant à un membre sa parentèle).

Sur le terrain, chez les enquêtés et à l'écoute de certains informateurs, nous avons constaté différentes implantations résidentielles parmi lesquelles nous avons identifié cinq catégories : de la plus concentrée à la plus éparse. Premièrement (catégorie 1), nous avons observé des implantations résidentielles qui concentrent parents, enfants et les éventuels partenaires sexoaffectifs dans une seule unité résidentielle. Ainsi, certains enquêtés vivent, en solo, en duo ou en trio d'adultes, avec leurs enfants à temps plein, dans une seule maison ou un seul appartement (*cf.* Figure 17). Ce cas de figure s'applique à Aurélie, Céline, Virginie et Jean qui vivent chacun en solo, à David qui vit en duo d'adultes et à Delphine qui vit en trio d'adultes. Dans l'appartement de Delphine, les trois adultes se partagent deux chambres à coucher (avec occupation alternée sans règle formelle) ; la troisième chambre est réservée aux enfants. Tous ces enquêtés vivent dans des appartements originellement conçus pour des familles composées d'un couple accompagné d'un ou deux enfants, dont ils détournent légèrement l'usage, sans en modifier les cloisons ni équiper des sections de manière autonome.

Jean (qui a déménagé quelques fois, emménagé parfois chez une femme pour un temps, qui a vécu une quinzaine d'années seul avec deux de ses enfants et qui a entretenu une pluralité de relations sexoaffectives avec des personnes vivant hors de chez lui), donne de l'importance à son autonomie résidentielle. Il explique :

J'ai toujours eu un appartement à moi. Je me suis toujours arrangé pour avoir une position de repli. Ça symbolisait mon indépendance.

Figure 17 Entité résidentielle à foyer unique, sans section interne



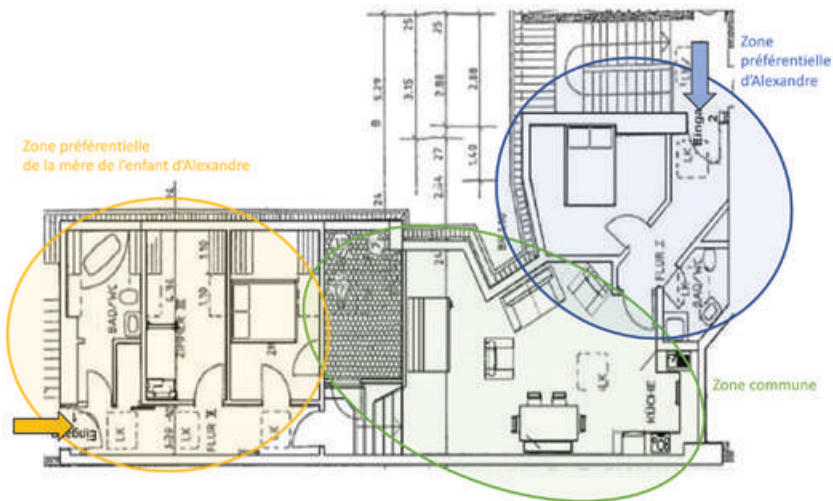
1. Ménage (adulte-s vivant en solo, duo ou trio)
occupant un appartement

Il entend par là que la cohabitation avec une femme était perçue comme une contrainte à sa liberté. C'est également ce que ressentent Virginie, Aurélie et Céline. David a vécu selon les usages résidentiels traditionnels : il a fondé un foyer néolocal en couple au sortir des études et y a élevé des enfants avec son épouse. Puis, lorsque les enfants étaient en âge de scolarisation primaire, David et son épouse ont ressenti une forme de fatigue conjugale mettant leur couple en péril. Elle lui a proposé de s'autoriser mutuellement des relations sexoaffectives avec d'autres personnes afin de préserver leur couple parental, résidentiel et aussi sexoaffectif (l'ouverture à des relations plurielles pouvant avoir comme effet de renforcer le lien conjugal primaire, ce qui s'est vérifié dans le cas de David). L'une des règles établies par David et son épouse est de ne pas recevoir de partenaires dans la maison (et surtout pas d'avoir des rapports sexuels dans le lit conjugal). Une autre est que si ce partenaire est une connaissance commune, la relation doit être soumise à l'approbation du conjoint *avant* de se traduire dans des marques d'affection ou des interactions corporelles à caractère érotique. Une autre

enquêtée, Delphine, vit en ménage à trois avec son mari, la compagne de ce dernier et les enfants de chacune. Delphine profitait volontiers du partage des tâches rendu possible par la présence d'un troisième adulte à la maison. À sa façon, Delphine vivait le rêve de Nathalie.

La deuxième catégorie de bâti résidentiel est réalisée par les enquêtés qui vivent dans une seule unité résidentielle (un appartement ou une maison), avec leurs enfants et d'autres partenaires résidentiels adultes, mais dont certains espaces sont préférentiellement destinés à l'usage de certains adultes. C'est par exemple le cas d'Alexandre. Avec une de ses partenaires sexoaffectives significatives, ils ont acquis deux appartements voisins avant la naissance de leur bébé.

Figure 18 Plan de l'appartement d'Alexandre (double entrée, chambre à part pour les adultes et une seule cuisine)



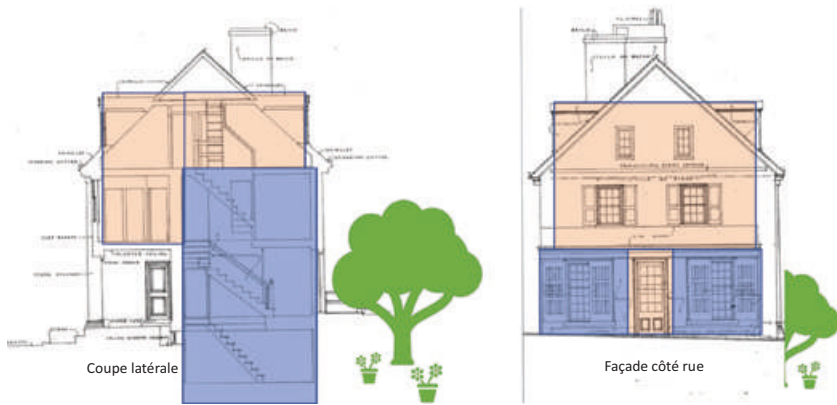
Avant de s'y installer, ils ont abattu la cloison qui séparait les deux appartements, de façon à en faire un seul plateau disposant de deux entrées séparées (donnant accès à la rue par deux voies différentes). Ils ont ensuite recloisonné l'espace de manière à y aménager trois chambres à coucher distinctes (une pour chaque adulte et une pour l'enfant). À chaque chambre d'adulte est attachée une salle de bain. Les deux sous-ensembles *chambre+salle-de-bain* se trouvent de part et d'autre d'un espace central

commun équipé pour en faire une cuisine et une salle de séjour d'usage collectif. Cette implantation résidentielle est illustrée à la Figure 18. L'implantation d'Alexandre occupe ainsi une place intermédiaire, entre la fusion totale de l'unité résidentielle (catégorie 1) et sa fission totale en archipel résidentiel (catégorie 5, *infra*).

Il justifie la conception de l'appartement de la façon suivante :

L'idée de l'appart avec trois zones et deux portes d'entrée distinctes, c'est d'aider à ce que chacun puisse aussi vivre indépendamment du partenaire. Ainsi, chacun a sa vie propre en plus de la vie en commun. . . Bien sûr, ça peut être le cas dans un appart classique (puisque la plupart des gens vont au bureau, et partent parfois quelques jours sans le partenaire), mais ça me semble important d'avoir aussi cette indépendance dans le quotidien à son domicile. D'une part, ça me permet d'être davantage content de passer du temps avec ma partenaire (c'est du temps choisi et jamais subi). D'autre part, ça rend la « vie hors partenaire » plus facile : je peux passer du temps avec des amis que ma partenaire n'apprécie pas particulièrement, par exemple. . . Ou inviter des amoureuses sans que ma partenaire n'ait à les voir (ce qui permet parfois d'éviter une trop grande jalousie) . . .

Figure 19 Entité résidentielle à sections internes (double entrée et deux cuisines)



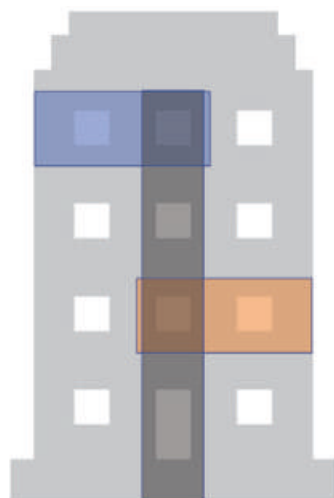
2. Valérie habite en duo d'adultes avec sections équipées de manière autonome ; Valérie occupe principalement le bas et entre par le jardin (au niveau du sous-sol)

L'implantation de l'enquêtée Valérie correspond également à une unité résidentielle divisée en sous-sections et se rapporte donc à cette

seconde catégorie. Dans son cas, la villa qu'elle partage avec un de ces partenaires est non seulement pourvue de deux entrées séparées (l'une côté rue et l'autre côté jardin) mais aussi de deux cuisines, offrant davantage d'autonomie à chacun des deux adultes que la situation d'Alexandre. La section du bas est préférentiellement occupée par Valérie qui dispose d'une entrée privative par le jardin. La section du haut est préférentiellement occupée par le père du second enfant de Valérie, Δb ; ce dernier dispose d'une entrée privative par la façade. Bien que Valérie et Δb disposent chacun d'un accès et de pièces privatifs, ils vont et viennent dans toute la maison et prennent des repas ensemble (cf. Figure 19). Une chambre est toujours disponible pour l'enfant aîné de Valérie qui termine ses études et vit désormais la plupart du temps, hors de la maison, dans un logement étudiant.

La troisième catégorie correspond en revanche à des enquêtés vivant dans le même immeuble, mais dans des appartements séparés de partenaires impliqués dans la protection et la socialisation des enfants ; ces derniers circulant d'un foyer à l'autre sans avoir à sortir de l'immeuble (cf. Figure 20).

Figure 20 Entités résidentielles distinctes dans le même immeuble avec parties communes à tous les résidents de l'immeuble



3. Deux foyers (adulte-s vivant en solo, duo ou trio)
occupant des sections différentes dans un même immeuble avec parties communes aussi à d'autres occupants

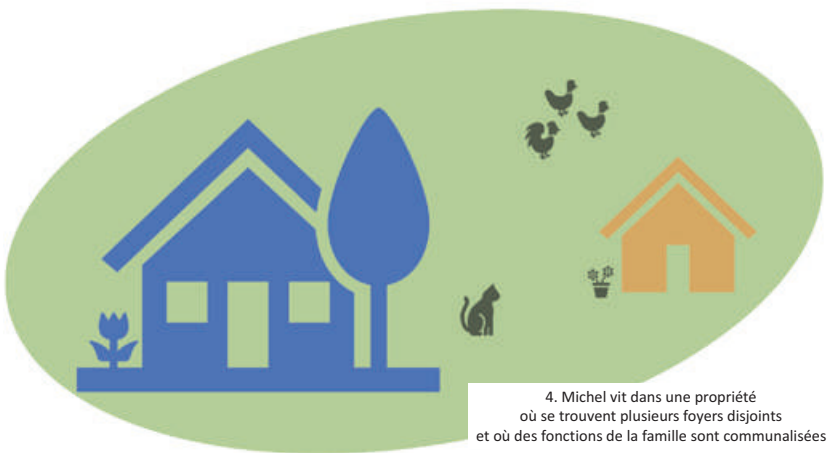
C'est par exemple le cas de Stéphane, à l'époque de l'entretien. Il y a une vingtaine d'années, lorsque Stéphane était étudiant, il logeait avec sa compagne dans une section privative de la maison de ses futurs beaux-parents. Ils y ont vécu jusqu'à ce qu'ils terminent tous les deux leurs études et stabilisent leur situation professionnelle. Ensuite, ils ont emménagé dans un appartement, dans une commune voisine. Trois ans après leur installation dans cet appartement est né leur enfant unique. Dix ans plus tard, ils se sont séparés. Après quelques tâtonnements, il emménage dans un appartement situé deux étages plus haut dans le même immeuble (qui en comporte trois). Depuis lors, leur enfant passe une semaine sur deux dans l'appartement de son père ou de sa mère. Dans la même journée, il peut passer chez l'un ou l'autre pour prendre des affaires scolaires, des jouets ou des vêtements. Mais il dort et prend ses repas en alternance hebdomadaire chez son père ou chez sa mère.

La situation de l'enquêtée Karine correspond également à cette implantation, à l'époque de l'entretien. Lorsqu'elle s'est séparée de son mari, elle a emménagé dans une section privative d'un habitat groupé. Celui-ci se compose d'un corps de logis divisé en sections privatives. Elle y occupe avec ses deux enfants une des sections équipées de manière autonome. Parmi les habitants de l'habitat groupé, Karine sympathise avec une autre mère célibataire : Ov. À l'instar de Karine, c'est à la suite d'une rupture conjugale que Ov a emménagé dans l'appartement du dessus, quelques mois plus tôt. Les sections privatives de Karine et de Ov communiquaient par un couloir et un escalier commun. De cette façon, les enfants de l'une et de l'autre pouvaient se rendre chez l'une et l'autre sans sortir de l'immeuble. Karine et Ov ont sympathisé et ont souvent protégé, nourri et socialisé les enfants de l'une et de l'autre pendant plusieurs années jusqu'à l'époque de l'entretien et au-delà. Cette implantation résidentielle correspond aussi à celle de l'informateur I05 Fabrice. Ce dernier et son épouse ont trois enfants. Ils ont acheté un immeuble à rénover en zone rurale. Ils ont restauré le bâtiment en y aménageant deux appartements supplémentaires destinés à la location. Ils sont tous les deux polyamoureux et cultivent des relations sexoaffectives avec d'autres partenaires. Finalement, une fois achevés, les deux appartements sont loués à des partenaires sexoaffectifs de Fabrice ou de son épouse. Le premier, partenaire sexoaffectif de l'épouse de Fabrice, est père de trois enfants. Ces enfants vivent sur place lorsqu'ils ne sont pas chez leur mère qui vit, elle, dans une autre bourgade (en garde alternée). L'autre espace privatif

est loué à une femme sans enfants, partenaire sexoaffective de Fabrice et de l'épouse de Fabrice. Ils prennent régulièrement des repas en commun. Ensemble, ils vivent à quatre adultes et six enfants, dans un seul immeuble où ils disposent de sections privatives et de parties communes.

La quatrième catégorie (*cf.* Figure 21) correspond à l'implantation mise en œuvre par Michel, où plusieurs pavillons sont localisés sur un même terrain privatif et où les habitants de la dépendance sont des amis et partenaires affectifs sexualisables, dans l'esprit de « l'amour libre ». Cette implantation se distingue de la précédente par le fait que les pavillons sont distants les uns des autres par un espace extérieur (conformément au cas de la section disjointe, *cf.* Figure 14).

Figure 21 Entité résidentielle à sections disjointes



Cette catégorie correspond aussi aux igloos de torchis de l'informatrice I04 (*cf.* Tableau 9).

La cinquième catégorie (*cf.* Figure 22) correspond aux enquêtés qui habitent, avec leurs enfants et d'autres adultes, dans plusieurs espaces distincts et distants les uns des autres par des voies publiques, composant un « archipel résidentiel » (selon l'expression de Bonnin & Villanova, 1999). C'est le cas d'Alain. Ce dernier est le père biologique, légal et social d'un enfant conçu avec Om. Alain et Om cultivent entre eux une relation

sexo affective. Mais ils cultivent chacun d'autres partenariats sexoaffectifs par ailleurs. Parmi ces partenaires, Ocm nous a été présentée comme la compagne sexoaffective principale de Om. Ocm était aussi une partenaire résidentielle d'Om, d'Alain et de leur enfant. C'est-à-dire qu'ils vivaient à quatre (Alain, Om, l'enfant et Ocm), le plus souvent chez Om où l'enfant avait sa résidence principale. Mais ils disposaient ensemble d'un autre appartement, et même d'un troisième à une certaine période, tous situés dans le même quartier, leur permettant de se rendre à pied d'un appartement à l'autre. Si bien qu'ils partageaient les nuits et les repas à leur guise ensemble ou séparément, en fonction des contraintes horaires, professionnelles ou sexoaffectives de chacun.

Figure 22 Entités résidentielles disjointes (archipel résidentiel)



5. Archipel résidentiel d'Alain composé de trois appartements dans le même quartier urbain

Alain commente :

Nous vivions comme trois célibataires. [...] on avait des appartements de fonction qu'on a gardés. Et moi j'avais toujours mon atelier comme point de repli, si j'avais envie. L'idée, c'était de ne pas se sentir coincé.

Lorsqu'Alain dit « qu'on a gardés », en parlant des appartements de fonction, il signifie que si Om et lui avaient voulu vivre maritalement avec leur enfant, ces appartements auraient été superflus et ils auraient pu décliner l'avantage lié à leur fonction professionnelle. Mais chaque membre du trio d'adultes souhaitait garder autant d'autonomie et de liberté que possible. Ces avantages professionnels rendaient leur souhait « de ne pas se sentir coincé » réalisable et ils en ont profité. Lorsqu'un des trois adultes souhaitait se retrouver seul, ou s'il voulait laisser les deux autres entre eux, il pouvait se rendre là où les autres ne se trouvaient pas. Ainsi la fonction résidentielle s'articulait aux fonctions parentales et sexoaffectives en s'étalant sur deux (voire trois) foyers. Dans le cas d'Alain, le groupe de personnes constitué pour remplir la fonction résidentielle et celui pour remplir la fonction parentale se superposent à l'identique et ils se chevauchent en partie sur le plan sexoaffectif, Alain et Ocm cultivant une relation sexoaffective avec Om (et chacun étant libre de cultiver d'autres partenariats sexoaffectifs par ailleurs), mais les espaces domestiques sont épars. Cette situation de type archipel correspond également à la mise en œuvre de Fr. Simpère (auteure du « Guide des amours plurielles ») avec son pied-à-terre acquis dans la même commune que sa résidence principale. La situation de Sandrine correspond aussi à un archipel résidentiel ; rappelons que son archipel n'est pas complètement superposable à celui de ses enfants.

Pour cette catégorisation des implantations résidentielles, nous avons pris comme point d'ancrage le ou les lieu(x) de vie de l'enquêté et de son ou ses enfants. C'est-à-dire que nous avons prioritairement abordé cette analyse en couplant la fonction résidentielle (le lieu du coucher, du repas, du partage des tâches domestiques et de ressources immobilières) à celle de la parentalité. Nous reviendrons au chapitre 11 relatif à la question de la conjugaison de la fonction résidentielle aux fonctions de reproduction, socialisation & protection des enfants, attachement affectif et sexualité non reproductive, où les choses se complexifient davantage. On peut d'emblée avancer que, sur le terrain, le fait qu'une personne soit un partenaire reproductif, un partenaire de socialisation et de protection des enfants, un partenaire sexorécréatif ou un partenaire d'attachement de l'enquêté ne fait pas nécessairement de cette personne un partenaire résidentiel. Inversement, un partenaire résidentiel de l'enquêté peut n'être impliqué dans aucune des autres fonctions précitées.

Un cas emblématique est celui de Sophie (43 ans au moment de l'entretien). Pour rappel, entre ses 22 et ses 39 ans, son parcours professionnel

est marqué par une migration à l'étranger pour une thèse de doctorat, suivie d'un emploi sur place, suivi d'un retour au pays pour un autre emploi. Sur cette même période longue de 17 ans, son parcours sexoaffectif est marqué par deux relations ayant duré plusieurs années chacune, puis une succession de rencontres éphémères ; au fil du temps, le désir d'enfant s'est fait de plus en plus pressant, mais « j'allais de déception en déception », a-t-elle expliqué au sujet de sa vie sentimentale. Faute de parvenir à une relation sexoaffective durable avec un homme qui souhaite aussi des enfants, elle a mobilisé la plateforme *www.co-parents.fr*. Cette dernière permet de mettre en contact des partenaires d'engendrement et/ou de protection et socialisation des enfants sans que ceux-ci soient nécessairement des partenaires résidentiels (ni sexoaffectifs). C'est ainsi que Sophie a rencontré, à 39 ans, son ami gay qui vivait alors en couple avec un autre homme dans un autre quartier de la même ville. Sophie et son ami ont alors conçu ensemble leur enfant qui est né l'année suivante et qu'ils élèvent depuis lors en garde alternée, c'est-à-dire « en coparentalité », selon les termes de Sophie. Elle dit :

Globalement, on fait comme un couple divorcé, sauf qu'on s'entend bien ! [. . .]
Quand on voit le nombre de divorces qu'il y a dans la société, la réalité c'est que [. . .] la plupart des parents élèvent déjà leurs enfants en coparentalité. Sauf qu'ils le font avec une base qui est un peu . . . plus difficile que la nôtre, parce qu'il y a tout ce poids du couple raté. Et au fond, peut-être que demain, ce que j'ai fait, ce sera la norme. Peut-être que demain on vivra avec des parents d'un côté et puis les histoires d'amour de l'autre.

Quelques mois avant l'entretien, Sophie a fait la rencontre d'un partenaire sexoaffectif. Celui-ci a rapidement souhaité se rapprocher d'elle. Au moment de l'entretien, il avait emménagé dans un autre appartement du même immeuble depuis quelques semaines. C'est ainsi que les différentes fonctions de procréation, de parentalité, d'affection et de sexualité récréative se réalisent pour Sophie en impliquant au moins deux autres personnes réparties sur un archipel résidentiel composé de son propre appartement, de celui disjoint externe et distant de son ami gay (où réside leur enfant qui pendule en quasi 50/50) et de l'appartement disjoint interne de son récent partenaire sexoaffectif. Ainsi, la fonction de protection et de socialisation de l'enfant de Sophie se réalise dans une implantation en archipel (correspondant à notre cinquième catégorie) ; la fonction sexorécréative se réalise dans une implantation correspondant à notre troisième

catégorie. Différents types de liens interpersonnels, relatifs à différentes fonctions familiales, rassemblent ou distancient les partenaires qui coopèrent avec l'enquêté dans l'accomplissement de diverses fonctions. Ainsi, les fonctions de soin et protection aux enfants, de reproduction, de sexualité récréative, d'attachement affectif entre adultes peuvent se trouver rassemblées sous un même régime résidentiel (parmi les alternatives plus ou moins éparses catégorisées ci-dessus) ou peuvent s'appliquer distinctement de la fonction résidentielle. Par exemple, Jean, Brigitte, Marie et Aurélie préfèrent garder leur(s) partenaire(s) sexoaffectif(s) à distance de la résidence. Certains considèrent que « les relations amoureuses sont éphémères » et qu'il est préférable de ne pas « impliquer l'enfant dans leurs affaires d'adultes » ; d'autres considèrent qu'on peut aimer quelqu'un pour certaines qualités sans nécessairement considérer comme souhaitable de vivre quotidiennement à ses côtés. Martine et Virginie qui ont « fait des bébés toutes seules » (selon deux méthodes procréatives différentes) préfèrent également tenir les partenaires d'engendrement à distance de leur espace résidentiel ; l'une en brouillant les pistes au sujet de l'identité du géniteur masculin et en partant à l'étranger, l'autre en se fournissant auprès d'une banque de sperme étrangère. Dans d'autres cas, c'est avec le partenaire de socialisation et de protection de l'enfant que l'enquêté ne souhaite pas résider : c'est le cas de Sophie et de l'ami gay avec lequel elle élève son enfant et c'est aussi le cas de Sandrine et du père de ses enfants.

En résumé, en comparaison avec le *leitbild* résidentiel dominant de la villa pavillonnaire périurbaine (ou de l'appartement urbain) accueillant *papa, maman et les enfants*, l'implémentation de la fonction résidentielle des enquêtés peut faire intervenir différents types de personnes (des partenaires de fonctions distinctes), s'étaler plus ou moins largement dans l'espace et se cloisonner dans le temps : pour un temps l'enquêté opère telle fonction dans tel lieu avec telle personne, puis réalise telle autre fonction dans tel autre lieu avec telle autre personne, ou toute autre combinaison intermédiaire. Nous interprétons ces variations comme une manifestation de la remise en cause du *leitbild* dominant relatif à la fonction résidentielle qui fait de cette dernière la téléologie du couple. « Habiter c'est, dans un espace et un temps donné, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui *permettent à chacun de s'y identifier*¹⁴² » (Segaud, 2007, p. 65). En ce sens, il nous semble important

142 C'est nous qui insistons.

de souligner que les configurations et modes résidentiels réalisés sur le terrain sont le produit d'expérimentations et de tâtonnements où chacun tente de trouver ou d'indiquer sa juste place par rapport aux autres. Ces ajustements identitaires, traduits dans l'espace-temps, peuvent être différents vis-à-vis de chacune des personnes impliquées dans les différentes fonctions ; alors que, sous le régime du *leitbild* traditionnel, la résidence réunit (outre les enfants d'*ego*) à la fois le partenaire coparental, la figure significative d'attachement adulte, le partenaire sexorécréatif et le partenaire procréatif, attendu que ces partenaires correspondent à une et une seule personne. Là où la téléologie *couple* → *foyer* est remise en cause, l'implantation et l'articulation spatio-temporelle des autres fonctions est repensée. La remise en cause de la fonction résidentielle se traduit, auprès de nos enquêtés, dans des discours et des pratiques qui démontrent qu'ils valorisent davantage l'autonomisation et la liberté (en choisissant de se loger seul), ou la collectivisation et la solidarité (en optant pour une forme d'habitat partagé), que la mise en œuvre du *leitbild* dominant traditionnel de la résidence (ce dernier allant dans le sens d'une conjugalisation de la famille). Les enquêtés parviennent à déconjugaliser la fonction résidentielle moyennant différentes formes de mise à distance ou l'aménagement d'espaces privatifs. En d'autres termes, au vu des pratiques résidentielles mises en œuvre par notre échantillon, les perceptions varient au sujet de la fonction résidentielle : avec quelles personnes la partager et à quelles autres fonctions l'articuler. En fonction des réponses trouvées et négociées, le découpage de l'espace varie et le mode relationnel ou les fonctions partagées avec les co-résidents varient aussi. Pour Alain, par exemple, il s'agit de préserver la liberté d'action individuelle en optant pour le mode archipel :

Nous nous sommes toujours définis comme un couple de célibataires... Et même si [Om & moi] nous sommes mariés pour une question d'argent, l'argent ne faisait pas partie de nos préoccupations premières. Je pense que c'est la même logique qui a fait que nous n'avons jamais acheté de bien (en dehors de l'incapacité financière à le faire) : ne pas se sentir enfermé dans un choix qui paraît définitif.

Les différentes façons de conjuguer le désir de liberté au désir de communauté se manifestent non seulement dans les discours, mais aussi à travers les modalités résidentielles qui s'écartent du modèle traditionnel de la résidence de la famille conjugale par la mise en œuvre d'éléments

tels que des unités autonomes, des entrées séparées, la multiplication des chambres à coucher ou des cuisines, l'aménagement de parties communes et de couloirs d'accès, ainsi que des séparations internes, des sections annexes, des immeubles disjoints ou des résidences multifocales et distantes les unes des autres par des espaces extérieurs privés ou publics. Ce double désir de liberté-communauté ou d'attachement-détachement peut se conjuguer dans le domaine de l'affection (désir d'être seul ou désir de se sentir aimé en *présentiel* en plus de se sentir aimé en ligne), dans le domaine de la sexualité (désir d'user de son sexe à sa guise et désir de sécurité, de règles, de consensus), dans le domaine de la parentalité (désir d'être seul à décider des choix éducatifs, désir de coopération et d'entraide dans les soins aux enfants), dans le domaine de la reproduction (désir de vivre loin du partenaire reproducteur ou au contraire au côté du partenaire reproducteur). Remarquons que les enquêtés les moins pourvus en revenus et en diplômes (Aurélié, Laura, Sébastien) et les moins pourvus en revenus (Karine et son amie O_v ont des diplômes de Master, mais sont sans emploi) vivent seuls, alors que nous aurions pu nous attendre à ce qu'ils communalisent l'un des postes les plus dispendieux relatifs au fait familial : le logement. Il faut donc distinguer la valorisation de l'autonomie de la valorisation de la liberté. La première se traduit par un désir de parvenir à vivre seul (quitte à faire intervenir des prestations sociales) parce que *l'autre*, le partenaire résidentiel, ou sexuel, ou affectif, ou parental doit être tenu à distance (pour un ensemble de raisons non normatives mais néanmoins socialement construites). Tandis que la valorisation de la liberté peut très bien se traduire dans les faits par la collectivisation de la fonction résidentielle (à deux ou à plus de deux adultes) moyennant des aménagements spatio-temporels, des cloisonnements et des disjonctions (se distinguant du régime résidentiel de la famille conjugale). Cela suggère que, jusqu'à un certain seuil social de faisabilité (celui de l'exclusion sociale et de la grande précarité), les intentions induites par les valeurs et les représentations sociales de la réalité invitent à composer avec l'environnement matériel et à faire preuve de plus ou moins d'astuce et d'opportunisme en fonction des capitaux (au sens étendu) dont dispose l'individu (et ses partenaires) et de leur position structurelle (Martucelli, 2006).

Conditions idéelles de faisabilité

L'approche statique, comparant les différents modes résidentiels des enquêtés, d'une part, et l'examen de la labilité des groupes résidentiels et des dislocations du bâti résidentiel, d'autre part, permettent au moins de mettre en évidence la rémanence et l'actualité des principes suivants.

Premièrement, le principe de la néolocalité, voulant que tous les enfants quittent la maison une fois qu'ils entrent dans l'âge adulte, reste la norme même parmi notre échantillon. L'entrée dans l'âge adulte correspond davantage à l'acquisition par le jeune d'une forme d'autonomie financière (par l'accès au travail ou à des prestations sociales) et à la maîtrise de compétences résidentielles basiques (se faire à manger, faire ses courses, trouver un logement, payer des factures, contracter une assurance, etc.). Si on postule que la téléologie du couple est de fonder un foyer et que cette téléologie était le principe qui dominait les comportements des générations précédant les années 1970, on constate que celui-ci reste d'une actualité visible dans l'échantillon et que la plupart tentent justement de s'en détacher. Former un couple, formel ou informel, reste un principe dominant lié à la néolocalité. Nous avons constaté dans de nombreux extraits que les comportements et *leitbilder* des enquêtés se distinguent des allants de soi de leurs parents ou sont confrontés à la perplexité de leur entourage. Deuxièmement, une autre récurrence visible dans notre échantillon est que le lien sexoaffectif entre adultes n'est pas nécessairement la logique qui fonde le partage de l'espace résidentiel. Certains enquêtés souhaitent réunir sous le même toit la ou les personnes vis-à-vis desquelles ils éprouvent un sentiment d'attachement ou du désir sexuel, mais dans plusieurs autres cas, les partenaires sexuels et/ou affectifs sont tenus à l'écart intentionnellement. Dans d'autres cas encore, l'enquêté se satisfait du fait que le ou les partenaires sexoaffectifs soient et restent distants (voire que le partenaire sexuel n'existe pas ou soit très occasionnel). Troisièmement, l'intérêt supérieur de l'enfant est, sur le terrain, une notion qui engage spontanément la responsabilité résidentielle d'au moins un des parents à l'égard de leur-s enfant-s biologique-s, légal-aux ou social-aux (Marquet, 2010).

Un autre élément marquant les parcours de certains enquêtés est leur rapport téléologique à la résidence. Avec Sandrine, Jean, Sophie, Aurélie, Laura, Virginie et d'autres, nous ne sommes plus dans la logique d'un

nous couple qui conçoit ensemble la résidence comme un nid à préparer pour les enfants. Même Alexandre, qui fait l'acquisition d'un nouvel appartement avec sa compagne enceinte, dit :

L'idée de l'appart avec trois zones et deux portes d'entrée distinctes, c'est d'aider à ce que chacun puisse aussi vivre indépendamment du partenaire.

Il ne s'agissait pas pour eux deux de trouver simplement un lieu de vie où élever un enfant. Il s'agissait davantage de trouver et transformer un nouveau lieu de vie de manière à continuer à vivre libres ensemble, tenant compte du fait qu'un bébé arrive. La résidence nous paraît davantage perçue par les enquêtés comme un lieu à soi dans lequel on se donnera les moyens d'assumer sa responsabilité parentale (à temps partiel dans de nombreux cas), par choix ou par sens des responsabilités. Aurélie, née en 1979, migre à 21 ans dans un pays limitrophe de la région dans laquelle elle a grandi, à la fois pour s'inscrire dans une Haute École et pour fuir ses parents. Sur la période d'environ quinze ans qui sépare cette migration de notre entretien, elle y vit une succession de relations sexoaffectives qui se sont avérées éphémères. Elle y obtient une succession de contrats de travail. Elle y fait un enfant qui a environ deux ans au moment de l'entretien. Au sujet de son logement, elle dit :

Ça fait maintenant presque 10 ans que j'ai l'appartement. . . qui est passé par pas mal d'étapes : colocation, après ça a été un atelier-appart, après ça été l'atelier pour mes clientes *et* l'appart. Puis maintenant c'est. . . « un appartement pour enfant » on va dire. Et je vis dedans [sourire].

Dans de nombreux cas, le choix résidentiel s'est produit après avoir vécu des expériences migratoires, après avoir vécu des expériences communautaires, après avoir travaillé à différents postes (voire exercé plusieurs métiers) et après avoir traversé différentes expériences sexoaffectives. Dix-sept enquêtés ont vécu une expérience migratoire volontaire au cours de leur vie. Le temps des études est l'occasion de s'installer temporairement dans une autre région que son village ou sa ville d'origine et est aussi l'occasion d'expériences résidentielles communautaires, mentionnées dans treize parcours sur trente-cinq. Nous indiquons par-là que, sur le terrain, la mobilité résidentielle régionale et migratoire des jeunes et des adultes est une conséquence de leur mobilité étudiante, professionnelle et sentimentale. Parmi les parcours de notre échantillon, la proximité géographique de la parentèle semble prendre peu d'importance (quoique la

proximité de la grand-mère maternelle de l'enfant, ou celle d'un germain du parent, soit mentionnée quelques fois et habituellement positivement connotée, dans le récit de vie ou dans la description de la vie quotidienne de l'enquête). Certes, Christelle, par exemple, revient dans sa région natale après le décès du père de son enfant ; mais ce n'est pas uniquement pour se rapprocher de sa mère à elle, c'est aussi parce que ce lieu concentre des opportunités professionnelles, un réseau d'amis et de soutien moral et une école qui correspond à ses orientations pédagogiques. Virginie, née en 1973, part huit mois en Asie après le décès de sa mère en 1999. À son retour, elle emménage avec son compagnon dans une autre ville que celle de sa naissance. Après leur séparation, elle emménage seule dans une troisième ville, mue par l'attrait professionnel et culturel de cette capitale. Elle y reprend des études. Elle y sous-loue une chambre de son appartement à une succession de colocataires étudiantes. Ensuite, elle cessera de partager son appartement avec d'autres personnes lorsqu'elle prend la décision de faire un bébé par IAD. Elle sait très bien que là, si elle fait un enfant, elle ne pourra pas compter sur sa sœur qui a emménagé dans leur ville d'origine avec son mari. En revanche, elle s'était déjà assurée de la proximité d'une crèche et d'un emploi stable dans un service public, avant de procéder à l'IAD. Il s'est avéré ensuite qu'elle a pu compter sur des solidarités de voisinage (des voisins de palier et un couple d'amis historiques vivant dans le même quartier), mais ce n'est pas la proximité de la parentèle qui a été décisive dans son choix de résidence au moment de faire des enfants. Sophie et Brigitte migrent pour leur doctorat ; Julien, Delphine, Christelle, Marie quittent leur région ou pays d'origine pour suivre ou rejoindre un partenaire sexoaffectif... Le parcours de Sandrine, quant à lui, présente tous les cas de figure : elle déménage d'abord pour des raisons professionnelles, puis elle emménage pour rejoindre Δa et fonder une famille, ensuite elle déménage à la fois pour quitter Δa et pour rejoindre Δb ; et sa localisation actuelle l'éloigne de sa parentèle au point qu'elle ne peut pas compter sur celle-ci comme source d'aide régulière pour la tâche parentale. En somme, nous distinguons dans les discours deux moteurs récurrents de déménagements, chacun synonyme de la perspective d'un plus grand bonheur durable dans l'esprit des enquêtés : se rapprocher ou s'éloigner d'une personne ; se rapprocher d'une activité perçue comme indispensable ou épanouissante (typiquement une offre d'emploi ou des études). Nous pensons que l'injonction tacite à la néolocalité (c'est-à-dire ici quitter le foyer parental pendant ou peu après

les études) continue de s'appliquer aussi parce qu'elle correspond dans l'esprit du jeune à la perspective d'un plus grand bonheur et non seulement pour une question de pression sociale. Autrement dit, ce sont moins les parents qui poussent les jeunes à quitter le foyer que les jeunes qui sont attirés par la perspective d'un plus grand bonheur à l'extérieur du foyer de leurs parents : faite d'opportunités professionnelles, d'autonomie, de rencontres sexoaffectives, de liberté, de découvertes, etc.

Contraintes structurelles à la déconjugalisation de la fonction résidentielle

Concernant le rapport au temps long, nous voyons à travers les parcours des enquêtés que lorsque des intentions résidentielles sont en jeu, en particulier des intentions qui tendent à s'émanciper d'usages traditionnels et à remettre en question des réalités socialement validées, cela engage des négociations d'autant plus difficiles qu'elles ancrent les relations dans un bâti ; ce qui s'envisage généralement sur le long terme. À l'aune du cycle standard de la vie familiale, les trajectoires résidentielles de nos enquêtés paraissent notablement complexes. Cette complexité se marque à la fois par une fréquence relativement plus élevée des mouvements de fusion-fission résidentiels et par un nombre relativement plus important de déménagements successifs (parfois individuels, parfois en solo avec enfants, parfois en groupes) au cours de la vie.

À travers les entretiens et les observations directes à domicile, nous avons néanmoins pu mettre en évidence un ensemble de contraintes qui canalise la diversité des implantations résidentielles. La plupart des autres enquêtés s'accommodent du bâti résidentiel destiné à des familles conjugales (avec un ou deux enfants) ou de studio pour célibataires sans enfant (cas de Sébastien). Ils doivent composer à partir d'un paysage résidentiel traditionnellement conçu pour des familles conjugales et plus récemment pour des solos. Parmi notre échantillon, Sandrine est la seule qui semble s'être donné les moyens de bâtir sur un terrain vierge d'habitation. Elle l'a fait sur base d'un plan d'habitation standard pour famille conjugale, dont l'aménagement intérieur de départ marque quelques originalités. C'est avec difficulté qu'Alexandre et sa compagne trouvent deux appartements conjoints à vendre simultanément et dont ils doivent abattre des cloisons

pour en faire le logement qui correspond à leur perception de la vie familiale. L'informateur Cédric éprouve lui aussi certaines difficultés et une certaine frustration à l'égard de l'écart entre ce à quoi il aspire et ce à quoi le bâti résidentiel existant et les moyens financiers dont il dispose le contraignent. Les innovations résidentielles les plus importantes que nous avons pu observer pendant l'enquête ont été soumises à l'approbation de l'administration. ZEGG & Tamera éprouvent des difficultés administratives à obtenir des permis de bâtir ; cela contraint les nouveaux arrivants à se loger dans de l'habitat léger. Émilie et son trio familial rencontrent des résistances pour faire accepter leur projet de rénovation de leur immeuble par l'autorité communale. Les igloos de I04 ont été rendus possibles grâce à trois conditions : la première est qu'ils sont réalisés en torchis avec des matériaux de construction bon marché, disponibles sur place qui demandent peu de technologies et de savoir-faire, en comparaison à l'ingénierie et à la logistique habituellement nécessaires au bâti résidentiel contemporain. La deuxième est qu'ils étaient construits sur un terrain vague appartenant à la commune ; celle-ci tolère leur présence sans doute aussi parce que le matériau de construction rend les igloos aisément destructibles et ses habitants faciles à déloger le jour où la commune le souhaite. La troisième est qu'en face de ce terrain vague se trouve une « vraie maison », correctement enregistrée, cadastrée et connectée aux réseaux d'énergie, d'eau et de téléphonie nationaux, appartenant à I04. Autrement dit, du point de vue de l'administration communale, I04 habite une maison et il se fait qu'elle a accessoirement des activités sur un terrain vague. Tandis que du point de vue de I04 (qui passe ses nuits dans son igloo en torchis et ses journées sur le terrain vague), la maison est une base arrière (un point d'eau potable, un lieu où recharger son téléphone ou son ordinateur portable, etc.) et le terrain vague est un lieu de vie qu'elle partage avec d'autres occupants permanents, où ils cultivent un potager, récoltent du bois pour se chauffer, se lavent, partagent des repas, etc. L'exemple des igloos de torchis met en évidence que dans la plupart des implantations de nos enquêtés, produire de la nouveauté architecturale à partir des usages traditionnels engage plusieurs corps de métiers, des matériaux et des technologies issues du monde globalisé sur des projets qui mettent des mois voire des années à se réaliser. Les projets d'Alexandre et de Sandrine ressemblent davantage au bâti traditionnel que le plan de Cédric ; l'originalité de leurs projets se marquant dans des différences de cloisonnement. Les autres enquêtés font à partir de ce qu'offrent déjà le marché résidentiel

et les ressources dont ils disposent. Or le bâti ancien correspond aux perceptions anciennes du fait familial et des activités domestiques. Comme le souligne la sociologue Eleb, le bâti résidentiel étant dispendieux, mais également rémunérateur, le marché se retrouve essentiellement modelé par des investisseurs (Eleb & Simon, 2012). Cela entraîne une absence de prise de risque et la production stéréotypée de petits logements. « En ce qui concerne l'intérieur du logement, ces quinze dernières années donnent l'impression que les dispositifs courants sont le plus souvent reproduits sans remises en cause [. . .]. Le rôle des architectes tend à s'amenuiser en ce qui concerne les usages. [. . .] Dans les cahiers de prescriptions ou les documents programmes, certains maîtres d'ouvrage [investisseurs privés et pouvoir publics, le plus souvent] produisent souvent une suite de restrictions censées élever la qualité. Ces prescriptions s'ajoutent à la stratification des normes du logement qui s'imposent à l'architecte et finissent par produire un logement qui en est directement issu, donc un "logement réglementaire", adapté à on ne sait plus quel mode de vie, ligoté par des injonctions liées le plus souvent à des questions financières et constructives. [. . .] On rencontre moins de projets extrêmes [. . .] qui engagent des choix radicaux qui transforment ou soutiennent les usages ou une expression architecturale. [. . .] L'époque est au consensuel, à la négociation, à la production moyenne, acceptable, réglementaire » (Eleb & Simon, 2012, pp. 8–11). Le bâti ancien et les logiques contemporaines administratives et économiques limitant l'innovation constituent ensemble des contraintes macrosociales, une dépendance de sentier (Pierson, 2004)¹⁴³, qui canalisent la diversification. En bref, les enquêtés composent à partir de ce qu'il y avait déjà, contraints par l'aspect dispendieux de l'immobilier et par les octrois de permis de bâtir (ou de transformation) soumis à des accords administratifs (les règlements d'urbanisme étant eux aussi empreints de traditions et façonnés selon le *leitbild* dominant, de même que peut l'être l'esprit de l'agent chargé de l'agrément). C'est à partir de ce contexte que les enquêtés bricolent des compromis et inventent des

143 En science politique, la notion de *dépendance de sentier* signifie qu'une fois établis, les modèles de mobilisation politique, les règles du jeu institutionnel et même les façons de voir le monde politique vont souvent auto-générer des dynamiques auto-renforçantes, en d'autres termes les décisions et institutions du passé ont tendance à se renforcer et à contraindre les marges de manœuvre actuelles (Pierson, 2004, p. 11).

adaptations mineures, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'agir sur la macrostructure résidentielle. Au plus l'enquêté dispose de ressources relatives à l'immobilier (biens fonciers reçus en héritages, capitaux fiduciaires, réseau de connaissances, conditions donnant accès à des prestations sociales. . .), au plus sera étendue sa marge de manœuvre pour adapter son contexte résidentiel à ses intentions relatives à la fonction résidentielle et ses articulations. Mais les moyens dont disposent les individus pour agir à l'encontre des contraintes macrosociales sont limités. Nous pensons que c'est la raison pour laquelle nos cas sont des cas interstitiels, peu visibles dans le paysage résidentiel. Pourtant, à l'analyse, ce qui motive leurs tentatives de résoudre les fonctions de la famille autrement semble tout à fait en cohérence avec le substrat idéologique humaniste et individualiste qui se développe dans les sociétés d'Europe occidentale depuis les années 1970, mais entre en conflit avec les conceptions traditionnelles de la famille qui ont dominé le bâti et l'institutionnel. Une loi peut être changée en une ou deux années de débats parlementaires. Les mentalités peuvent changer en une ou deux générations. Mais, dans la mesure où certains immeubles durent plus longtemps que les idées et conceptions sociales de l'espace qui étaient à l'origine de leur construction, de larges parts du paysage urbain nécessitent visiblement davantage de temps pour se transformer. Et ici, les logiques de capitalisme sociale ou néolibérale qui régulent la majeure partie du parc résidentiel semblent opposer une résistance macrosociale aux directions que prend l'évolution des principes gouvernant les fonctions du fait familial des enquêtés. Laura bénéficie d'un logement social avec son bébé (prestation publique), elle vit des relations sexoaffectives plurielles, ouvertes et assumées ; si elle devait se mettre en couple avec un homme ayant un emploi rémunéré, elle perdrait son droit au logement social, outre les bénéfices personnels qu'elle trouve dans ses relations plurielles. Aurélie et Sébastien qui vivaient déjà seuls avant de devenir parents, ainsi que Karine appauvrie par la séparation, ont déniché de bonnes affaires par bouche-à-oreille. En cherchant à se loger eux et leurs enfants, ils composent avec ce qu'offre le marché public et privé (des logements pour couple ou des logements pour solo) ou profitent de leur réseau d'amis ou de la parentèle (la fille de Sébastien logeant avec sa mère dans une annexe de son grand-père, par exemple). Lorsque Stéphane emménage deux étages plus haut que le logement de son ex-épouse, c'est à la fois le résultat d'un sentiment de nécessité de séparation, d'un désir de proximité avec l'enfant, une attention à préserver

au mieux le bien-être et l'équilibre psychique de ce dernier, l'envie de pouvoir s'aménager un espace où vivre sa vie privée (une remise en couple, pour l'épouse de Stéphane, et la possibilité de pouvoir quitter le logement sans se justifier, pour lui). Ce n'est que lorsqu'un appartement s'est libéré dans leur immeuble, au bout de près de deux ans de période transitoire durant laquelle Stéphane était resté dans l'appartement d'origine et son épouse était partie vivre ailleurs, que l'occasion s'est présentée pour lui et son ex-épouse de vivre à la fois proches et séparés. Financièrement, cette situation a appauvri Stéphane. Mais cela n'a pas longtemps appauvri son ex-épouse, car elle s'est entre-temps remise en couple avec un autre homme dans le même appartement. Les modalités résidentielles des enquêtés sont donc toujours la résultante d'une conjonction de perceptions de la réalité (socialement construites), d'intentions (fondées sur des valeurs), de contraintes et de possibilités (sociales et matérielles). En outre, il n'existe pas véritablement d'alternative résidentielle socialement établie à laquelle on puisse envisager adhérer, lorsqu'on sait ce dont on ne veut plus (la conception dominante de ce à quoi devrait ressembler un bâti résidentiel) mais que l'alternative n'est pas socialement validée en tant que système concurrent qui soit cohérent, connu et prévu par les instances publiques et privées. Le marché privé et public avance à tâtons. Des projets comme le *cluster* sont rares et perçus comme risqués et audacieux alors que Cédric conçoit, lui, que cela va dans la bonne direction mais reste qualitativement timoré et quantitativement insuffisant. La sociologue Eleb semble lui donner raison. Selon elle, une demande existe bien pour « "être ensemble mais séparément" dans un habitat qui relie les membres d'un même groupe domestique quand ils le souhaitent et leur permet aussi d'être reliés au monde ». L'offre de logement est « en retard sur nos manières de vivre et nos préoccupations du moment » (Eleb & Simon, 2012, p. 22 et 13). Une citation dont on mesure toute la pertinence et la résonance sur notre terrain où on observe comment les enquêtés mettent précisément cela en œuvre.

La remontée en généralités à travers notre échantillon fait apparaître un autre élément récurrent qui structure la mise en œuvre de la fonction résidentielle des enquêtés. Il s'agit des moyens de communication et de déplacement densément réticularisés que la société a développés avant que les enquêtés ne songent à résider autrement. Les possibilités de répartir l'accomplissement des fonctions traditionnelles de la famille dans des espaces épars et dans des temps distincts avec des personnes

différentes se trouvent aujourd'hui renforcées par l'intensification de la téléphonie mobile, des multiples types de messageries électroniques, des réseaux sociaux, des logiciels de gestion partagée du temps et par l'intensification de la connectivité à des réseaux de communication en général. Alors qu'Alain se déplaçait à pied entre les différents sites résidentiels dans les années 1980 et que Jean profitait de la 2CV de son père pour se rendre chez ses compagnes dans les années 1970–1990, c'est aujourd'hui en métro que Sébastien se rend hebdomadairement chez son enfant et la mère de l'enfant, deux jours et deux nuits par semaine ; c'est en automobile, en co-voiturage, en train et en avion à bas prix que Sandrine effectue ses déplacements vers ses partenaires sexoaffectifs, etc. Alors que les vols intraeuropéens, les grandes lignes de réseaux ferroviaires et autoroutiers permettaient d'envisager il y a trente ans des déménagements résidentiels, la banalisation contemporaine de leur usage, la démocratisation de leur prix et la densification de leurs réseaux et de leurs horaires permettent à présent d'envisager des mouvements pendulaires pour certaines fonctions de la famille à des fréquences plus élevées : hebdomadaires ou mensuelles par exemple, favorisant le mode résidentiel de type archipel. Nous pensons qu'à l'instar des moyens de contraceptions chimiques et intra-utérins qui ont renforcé la réalisation du *leitbild* alors dominant de réduction de la fécondité, la motilité et l'interconnectivité numérique augmentées des dernières décennies participent à favoriser la réalisation d'implantations résidentielles multifocales et la réalisation de fonctions de la famille hors de l'espace domestique. Par exemple, l'engendrement de l'enfant de Laetitia se fait en Espagne, grâce à un vol à bas prix qui l'amène à une clinique de fertilité et non grâce à un partenaire domestique. La motilité et l'interconnectivité numérique accrues compensent partiellement les contraintes imposées par le marché du travail et le marché immobilier. Faute de pouvoir vivre en tribu, Sandrine et Nathalie réalisent avec *Google Agenda*, *Vinci* et la *RATP* des fonctions de la famille habituellement réalisées avec des permanents domestiques.

Conclusions sur les fusions-fissions résidentielles

De ces multiples regards sur la réalisation de la fonction résidentielle par nos enquêtés, nous tirons comme enseignement que, sur notre terrain, ne

pas reproduire la *doxa* héritée de la première modernité et basée sur le principe de la formation d'un couple pérenne néolocal revient à :

- ☞ composer des groupes résidentiels de multiples manières ;
- ☞ opérer des mouvements de fusion-fission des groupes résidentiels affichant une labilité accrue, à la fois sur le temps long des parcours de vie et sur le temps court de la vie hebdomadaire ou mensuelle ;
- ☞ mettre en œuvre une variété d'implantations plus ou moins disloquées.

La résultante dépend de la téléologie de l'enquête (son *leitbild* résidentiel, ses valeurs), de son parcours antérieur (résidentiel, affectif, parental, professionnel. . .), de l'état du marché résidentiel au moment de son entrée dans l'âge adulte (ou au moment d'une rupture résidentielle causée par un incident de parcours), de sa capacité à négocier (psychologiquement et économiquement) avec son environnement social et avec les personnes qui collaborent avec lui dans la fonction résidentielle. Environnement social et corésidents (ou partenaires impliqués dans d'autres fonctions) ne sont pas nécessairement animés d'un même *leitbild* résidentiel. Puisque personne ne fait famille seul et que toutes les personnes impliquées dans les différentes fonctions de la famille doivent trouver un lieu de résidence, la diversification des « bricolages résidentiels » nous semble être à la fois contrainte et produite par la spécificité de chaque nœud de parcours individuels (réunis par une ou plusieurs fonctions de la famille). Ces nœuds fonctionnels peuvent aboutir à des mises en œuvre diverses, parfois inverses, malgré des parcours pourtant analogues à plusieurs égards (cf. Sandrine *versus* Nathalie). Avec Sébastien, qui habite seul, sans aucun partenaire d'autres fonctions, on constate que la réalisation de la fonction résidentielle peut se dissocier de la réalisation des autres fonctions. Avec Sandrine et Nathalie, on constate que les personnes avec lesquelles *ego* partage la résidence, en permanence ou en alternance, vont le faire pendant quelques mois, quelques années ou quelques décennies, tout en réalisant éventuellement d'autres fonctions avec d'autres personnes par ailleurs. Les partenaires résidentiels de Nathalie et de Sandrine suivent chacun leur parcours de vie résidentiel et il se fait qu'à un certain moment, ils se croisent selon un certain rythme.

Chapitre 11 Articulations et désarticulations des fonctions

Les cinq chapitres précédents ont abordé les situations et parcours familiaux des enquêtés, fonction par fonction. Dans celui-ci, nous traitons de l'articulation/désarticulation des fonctions entre elles. Nous aborderons cette question sous trois angles différents. Le premier consiste en une approche synchronique des flux de circulation ; en d'autres termes, nous nous pencherons sur les mouvements pendulaires ou circulaires opérés par les acteurs pour accomplir les fonctions de la famille. Le deuxième est celui de l'ancrage des quatre fonctions procréative, parentale, affective et sexorécréative à la cinquième fonction résidentielle, au moment de l'entretien (ou, concernant les aînés, à l'époque où ils avaient des enfants en âge de scolarité). Le troisième consistera en une approche diachronique des mouvements de jonctions ou disjonctions des différentes trajectoires fonctionnelles.

Flux de circulation des personnes

Étudions d'abord la question de la circulation des acteurs pour accomplir les cinq fonctions qui concernent notre propos.

Sandrine loge régulièrement dans plusieurs endroits. Ses enfants logent aussi régulièrement dans plusieurs endroits, partiellement différents des siens. Elle a un groupe de partenaires affectifs significatifs géographiquement épars. Elle a un groupe de partenaires sexorécréatifs géographiquement épars également (partiellement différent des partenaires affectifs). Elle a habité un temps avec son partenaire reproductif ; et ils ont partiellement externalisé la reproduction en mobilisant une clinique de fertilité. Considérant théoriquement l'accomplissement des fonctions de la famille par Sandrine, dans l'espace et dans le temps, nous y voyons d'abord un ensemble de circulations régulières et d'autres occasionnelles (Figure 9). Nous appelons ces déplacements personnels effectués par les enquêtés des

flux fonctionnels : le flux relatif à la fonction de protection et socialisation des enfants, le flux relatif à la fonction résidentielle, le flux relatif à la fonction sexorécréative, le flux relatif à la fonction affective, le flux relatif à la fonction procréative. Chaque personne significativement impliquée dans l'accomplissement du fait familial de Sandrine se déplace et interagit selon ses propres flux. L'ensemble forme un entrelacement complexe de flux individualisés selon les fonctions à remplir. Chaque personne significativement impliquée dans le fait familial de Sandrine fait famille selon ses propres flux impliquant d'autres personnes et d'autres lieux. Certains flux se superposent, d'autres non. Les flux fonctionnels de ces différentes personnes impliquées dans le *faire famille* de Sandrine se croisent et se décroisent formant un tissu réticulaire. Le réseau de flux fonctionnels de Sandrine ne semble pas davantage complexe que celui d'une mère de famille recomposée, à l'exception du fait que Sandrine a un foyer supplémentaire chez Δc et que la procréation était externalisée¹⁴⁴. La plupart de nos enquêtés ne s'avèrent toutefois pas aussi mobiles que Sandrine. Cette complexité apparaît essentiellement auprès des « polyamoureux » en relations ouvertes assumées (non cachées) et réparties sur plusieurs foyers de manière régulière et pérenne, en mode archipel. Comme expliqué plus haut, le fait que Sandrine révèle à ses proches les relations sexoaffectives plurielles et que ces proches l'acceptent facilite la mise en œuvre complexe.

Ce mode archipel concerne concrètement Alain, Sandrine et Sébastien. Il concerne aussi d'autres personnes significativement impliquées dans la vie de certains enquêtés. Dans les cas d'Isabelle, Nathalie, Stéphanie et Sophie, il s'agit de situations matrifocales, dans lesquelles la complexité des flux concerne davantage les partenaires qui les visitent régulièrement (et qui ont eux-mêmes parfois des enfants ailleurs). Citons en exemples (1) le Δb de Nathalie qui pendule entre chez elle et sa seconde compagne $O a$; (2) l'un des trois amoureux de Stéphanie qui loge chez cette dernière environ trois nuits par semaine ; (3) l'enfant de Sophie qui pendule entre chez sa mère et chez son père biolégal, tandis que

144 Nous présumons ici que procéder à une PMA est plus rare dans le cas de familles recomposées qu'auprès des couples qui n'ont pas encore d'enfants. Si tel n'était pas le cas, cela n'enlève rien au fait que le déploiement spatio-temporel et interpersonnel de la fonction reproductive par procréation médicalement assistée complexifie davantage encore le déploiement spatio-temporel et interpersonnel du fait familial de Sandrine, en comparaison à ceux qui procèdent sans assistance médicale.

l'amoureux de Sophie pendule entre son propre étage et celui de Sophie, etc. À l'exception d'Alain qui, dans les années 1970 et 1980, circulait à pied entre les différents foyers de son archipel situés dans le même quartier d'une grande ville, tous les autres cas sont rendus possibles grâce à la banalisation des transports urbains et interurbains, d'une part, et grâce à l'interconnectivité numérique qui permet de garder un contact quasi journalier et de négocier et planifier les visites, les déplacements et les séjours, d'autre part. Autrement dit, grâce à ces technologies, l'accomplissement des différentes fonctions de la famille se *réticularise*. Nous choisissons ce dernier verbe, inspiré par Montulet & V. Kaufmann (2004), parce que se déployer, s'étendre ou se prolonger dans l'espace, laisseraient entendre que les fonctions prennent davantage d'espace pour se réaliser. Or, il nous semble que les interactions interpersonnelles propres à ces activités conjugales et familiales ne nécessitent pas sensiblement plus d'espace aujourd'hui qu'hier. Il nous semble en revanche qu'elles peuvent engager davantage d'intervenants, situés dans des lieux distants reliés entre eux par un réseau de transports mécaniques et un réseau de communication numérique. Ajoutons que lorsque la fonction procréative met en branle un service de reproduction médicalisée, la clinique occupe davantage d'espace et le staff implique davantage de personnes que le travail procréatif sexualisé non médicalisé. Lorsqu'une enquêtrice suisse se rend en Espagne pour y procéder à l'IAD, ou lorsqu'une enquêtrice belge commande du sperme à une banque danoise pour procéder ensuite à une IAD en Belgique, dans les deux cas, cela implique un réseau de transport aérien, destiné aux personnes dans le premier exemple espagnol ou destiné aux marchandises dans l'exemple belge.

En mettant en évidence le lien entre la réticularisation de la société et l'émergence de nos cas, nous ne signifions pas que cette réticularisation est la cause du délitement de la famille (en tant que notion ou en tant que mot d'ordre hétéro-mono-normé). On peut très bien mettre la réticularisation matérielle de la société au service de la famille conjugale. Par exemple, la plupart des automobiles ont deux places adultes à l'avant et des services en ligne comme *parentsolo.ch* se mettent au service de la reformation d'un couple (dans l'acception hétéro-mono-normée du terme). Nous soulignons en revanche le fait que lorsque les valeurs et représentations que nous avons mises en évidence dans les sections précédentes sont mobilisées dans le sens d'une perte de sens du *leitbild* dominant, alors la réticularisation de la locomotion mécanique et de la communication

servent de support, de condition de faisabilité, à la diversification des formes familiales et des parcours conjugaux.

Articulations à la fonction résidentielle

De toutes les fonctions que nous avons abordées, la fonction résidentielle nous a paru celle qui ancre le plus l'accomplissement des autres fonctions dans l'espace. Le *foyer*¹⁴⁵ est par définition le lieu où des humains se réchauffent, partagent un abri et de la nourriture, se répartissent des tâches et créent des liens d'attachement (Godelier, 2004, pp. 497–498). La notion de foyer induit un point de départ spatial à partir duquel la personne qui y est attachée effectue des allers-retours et où elle rejoint habituellement d'autres personnes à l'égard desquelles se développe ou s'est développé un lien d'attachement. Envisageons le cas d'Émilie. Pour rappel, elle vit et conçoit un enfant avec un couple gay, dont l'un est son ex-partenaire amoureux et est toujours un ami cher et intime. Parallèlement, elle entretient une relation amoureuse avec un troisième homme qui vit dans une autre ville. On peut dès lors se représenter la configuration d'Émilie de la façon suivante : elle partage sa résidence avec ses partenaires reproductifs, avec un partenaire affectif et avec ses partenaires coparentaux, mais elle ne la partage pas avec son partenaire sexorécréatif qui est aussi un partenaire affectif des plus significatifs. Envisageons ensuite la situation d'Alexandre : il partage un foyer avec la mère de son enfant et il entretient des relations sexoaffectives avec d'autres personnes vivant à l'extérieur. Rappelons-nous également Brigitte, Karine et Virginie qui partagent la protection et la socialisation de leurs enfants avec un ou plusieurs voisins. On se souvient également d'Aurélié qui n'a pas de partenaire sexorécréatif et de Christelle qui n'a plus de partenaire coparental, le père biologique étant décédé lorsque l'enfant avait trois ans et aucune aide régulière significative n'étant venue suppléer.

Ainsi, nous envisageons cinq valeurs possibles pour la variante résidentielle : *In* si le(s) partenaire(s) coopérant à l'accomplissement de la fonction partage(nt) le même foyer ; *Out* si le(s) partenaire(s) coopérant à l'accomplissement de la fonction vi(ven)t dans un autre foyer ; à la fois *In/Out* si certains partenaires coopèrent à l'accomplissement en pendulant

145 Étymologie de foyer : du latin *focarium*, lieu où se trouve le feu.

entre le foyer de l'enquêté et un autre foyer¹⁴⁶ ; *voisins (V)* si le(s) partenaire(s) coopérant à l'accomplissement de la fonction habite(nt) un autre foyer du même bloc résidentiel ; ou *absent (Ø)* si le(s) partenaire(s) coopérant à l'accomplissement de la fonction n'existe(nt) pas ou sont décédés. Nous avons donc cinq états résidentiels possibles pour quatre fonctions à remplir avec ces personnes présentes ou absentes du foyer. Ce qui donne un éventail de 625 variantes possibles, selon cet angle d'analyse. Il s'agit d'un exercice théorique. Car, premièrement, les situations familiales des enquêtés s'avèrent majoritairement plus labiles que le cycle traditionnel de la vie familiale. Donc les données que nous encodons correspondent habituellement à des périodes plus courtes que le temps de socialisation complète de l'enfant (que nous estimons à 18 ans). Il s'agit seulement d'un mode de fonctionnement qu'ils ont été amenés à mettre en œuvre pendant quelques années. Deuxièmement, si l'enquêté faisait partie d'un couple traditionnel empruntant « l'escalator relationnel », son partenaire afficherait *In* pour chaque fonction (dans la mesure où le partenaire procréatif, le partenaire de soin et de protection des enfants et le partenaire affectif et le partenaire sexorécréatif partagent en principe le même foyer). Or, les situations de Delphine et de Frédéric qui vivent chacun en ménage à trois (configurations en V composées chaque fois de deux femmes partageant le même partenaire masculin sexoaffectif, coparental, corésident¹⁴⁷) correspondent aussi à afficher *In* pour tous les partenaires de toutes les fonctions.

Pour distinguer davantage ce genre de cas de la forme conjugale de la famille, il faudrait prendre en compte dans cette matrice théorique le nombre de partenaires impliqués dans chaque fonction, ce qui multiplierait davantage les possibilités. L'important ici est de mettre en lumière des éléments relatifs au rapport à l'espace et aux partenaires délocalisés (et pas nécessairement le nombre de personnes cohabitantes). Sur le Tableau 10 ci-dessous, voici reprise la situation de chaque enquêté selon que les partenaires significativement impliqués dans chacune des fonctions partagent ou non la résidence.

146 Nous encoderons également comme *In/Out* les situations où, parmi plusieurs coopérants à une même fonction, certains sont cohabitants et d'autres pas.

147 Dans les cas de Frédéric et Delphine, les femmes vivant dans ces configurations en V étaient libres d'entretenir des relations sexualisées avec d'autres personnes si elles le souhaitaient. Cette caractéristique distingue leur cas de celui de S. Regnier qui vivait avec trois femmes réparties sur deux foyers voisins et qui avait engendré avec elles trois 31 enfants.

Tableau 10 Partenaires résidentiels par fonction

Ref	Nais	Repro	Sexo-récréatif	Affectif	Protection & socialisation enfants
Jean	1941	O	V	V	O
Michel	1945	I/O	I/O	I/O	I/O
Martine	1953	O	O	O	O
Alain	1953	I/O	I/O	I/O	I/O
Patrick	1954	I	I	I	I
Marie	1956	I/O	I/O	I/O	I
Françoise	1957	O	I/O	I/O	O
Brigitte	1959	O	O	O	V
Philippe	1962	O	O	O	O
Catherine	1962	O	I	I	I
Pascal	1963	Ø	I	I	I
Sylvie	1964	O	O	O	Ø
Isabelle	1966	O	O	O	Ø
Valérie	1969	V	O	I/O	V
Laurence	1969	O	I/O	I/O	O
Stéphane	1971	V	O	O	V
Christelle	1972	Ø	O	O	Ø
Karine	1972	O	O	V	V
Stéphanie	1973	O	I/O	I/O	O
Sandrine	1973	O	I/O	I/O	O
Virginie	1973	O	Ø	Ø	V
Sophie	1973	O	V	V	O
Céline	1975	O	I/O	I/O	Ø
Sébastien	1976	O	O	O	O
David	1976	I	I/O	I/O	I
Nathalie	1977	I/O	I/O	I/O	I
Delphine	1977	I	I	I	I
Nicolas	1977	O	O	O	O
Frédéric	1978	I	I	I	I
Laetitia	1978	O	O	O	Ø
Sabrina	1979	I	I/O	I/O	I/O
Auréli	1979	O	Ø	Ø	Ø
Émilie	1980	I	O	I/O	I
Alexandre	1982	I	I/O	I/O	I
Élodie	1983	I	I/O	I/O	I
Laura	1990	O	O	O	O

Là où réside *ego*, trouve-t-on des partenaires significativement impliqués dans les fonctions suivantes ? Oui = I ; Non = O ; oui et non = I/O ; non mais sont voisins = V ; n'existe pas ou est décédé = Ø

Étant donné que nous n'avons investigué que 35 cas, ils ne peuvent à eux seuls illustrer les 625 combinaisons possibles de partage de la résidence par les partenaires impliqués dans les autres fonctions. À travers cet exercice théorique, on remarque premièrement que dans de nombreux cas (28/35), les partenaires de plusieurs fonctions ne vivent pas avec l'enquêté, cela correspond à une forme d'externalisation de certaines fonctions (en comparaison avec le modèle de la famille conjugale). Deuxièmement, un grand nombre d'enquêtés (15/35) partagent certaines fonctions à la fois avec des cohabitants et des non-cohabitants ; cela correspond à une forme d'externalisation partielle de la fonction. Troisièmement, nos 35 cas n'affichent pas tous des formules différentes, selon cette perspective-ci. Certaines formules sont récurrentes. Celle dans laquelle toutes les fonctions sont partagées avec des partenaires non-cohabitants (*out-out-out-out*) se retrouve cinq fois. La formule dans laquelle toutes les fonctions sont partagées avec des partenaires cohabitants (*in-in-in-in*) se retrouve trois fois. La formule dans laquelle toutes les fonctions sont partagées avec des partenaires non-cohabitants sauf les fonctions sexoaffectives qui se partagent avec des partenaires cohabitants et non-cohabitants (*out-in/out-in/out-out*), se retrouve trois fois. Cette dernière est typique de reconfigurations de partenariats sexoaffectifs pluriels à distance après la séparation résidentielle d'un premier partenaire coreproducteur et coparental. La formule dans laquelle toutes les fonctions sont partagées avec des partenaires non-cohabitants sauf le partenaire de protection et socialisation absent (*out-out-out-absent*) se retrouve trois fois. Cette formule est typique de la femme qui élève l'enfant seule et entretient une relation sexoaffective *living apart together*. D'autres formules se retrouvent une à deux fois.

Cet angle d'analyse nous permet de mettre une fois encore en évidence à quel point déconjugaliser le fait familial (c'est-à-dire, en termes vernaculaires « sortir de l'escalator relationnel » ou ne pas le prendre, mais trouver d'autres façons de remplir des fonctions de la famille) semble souvent lié à une réticularisation matérielle des rapports sociaux relatifs au fait familial. Pour parvenir à externaliser toutes ces fonctions sans un réseau de transports mécaniques ni un réseau de communication numérique, il faudrait nous semble-t-il que tous les partenaires remplissent deux conditions. La première est qu'ils soient réunis sur une aire géographique qui permette d'effectuer à pied les flux nécessaires aux fonctions de la famille. Typiquement, il faudrait qu'ils habitent le même village, le même bloc résidentiel ou le même quartier. La seconde condition serait,

nous semble-t-il, que ces personnes valident ensemble un *leitbild* qui soit compatible avec ces façons de répartir les fonctions sur plusieurs personnes éparées. Seul Alain y est partiellement parvenu pendant un temps, parce que ses logements se trouvaient tous dans le même quartier et parce que ses partenaires significatifs et coparentaux avaient tous opté pour le même mode de vie. Mais une part de ses partenaires sexoaffectives n'habitaient pas le même quartier ; c'est la ville et son infrastructure de transport qui permettaient les rencontres et les déplacements de l'un vers l'autre. ZEGG et Tamera réunissent les conditions d'externalisation des fonctions de la famille sans transport urbain. Les distances sont courtes entre les unités de travail et de résidence des personnes. Les répartitions spatio-temporelles des fonctions et des personnes correspondent à des règles définies partagées et validées. De plus, ces sortes de villages-communautés dans lesquels nous avons pu témoigner de façons alternatives et pérennes de remplir les fonctions de la famille de manière externalisée, ont changé les usages dans tous les secteurs de la société à la fois (les formes de répartition des tâches, des ressources, des pouvoirs. . .). Parce qu'adopter collectivement des valeurs qui ont un impact sur l'organisation des rapports de pouvoir, sur le spirituel et sur l'économie exige une adaptation des *leitbilder* relatifs aux questions de résidence, de régulation de l'usage du sexe, et de l'attachement significatif (Godelier, 2004). Le fait que la diversification des formes familiales soit liée à la réticularisation matérielle des rapports sociaux met en évidence à quel point l'environnement urbain est favorable aux cas que nous avons rencontrés et à quel point l'interconnectivité numérique contribue davantage encore à la réalisation de leur situation. Ces deux conditions favorisent les rencontres, favorisent la discrétion (et l'anonymat à l'égard du voisinage), favorisent la mobilité et favorisent l'accès à un panier de services étendu (relatifs au fait familial). Elles accroissent, dans certaines directions, la capacité à imaginer et réaliser des manières alternatives de remplir les fonctions de la famille dans un contexte où le *leitbild* dominant est remis en question par un ensemble de valeurs, d'informations et de représentations. Indice supplémentaire de l'influence du milieu urbain, parmi nos enquêtés, deux cas ont traversé des problèmes de voisinage liés à la stigmatisation de leur mode de vie, causant des désagréments sérieux (c'est-à-dire impliquant un appareil policier). Ces deux cas résidaient dans des entités villageoises périurbaines. De tels désagréments n'ont pas été relatés auprès des enquêtés évoluant en ville.

Joindre et disjoindre des trajectoires fonctionnelles

L'analyse par fonction thématique permet également d'envisager diachroniquement des trajectoires de vie que chaque personne dessine pour chaque fonction. Cette perspective permet une analyse plus fine que les notions de trajectoire conjugale ou de trajectoire familiale, en les subdivisant en sous-trajectoires relatives à des fonctions sociales (plutôt qu'à des statuts identifiant des types de relations préétablis dans un ordre social qui semble justement en train de changer, par exemple). Étant donné que des valeurs idéologiques remettent en cause la *leitbild* de la famille conjugale et que des conditions de faisabilité permettent d'en répartir les fonctions dans l'espace-temps sur une diversité de partenariats, il nous semble que cette perspective par trajectoires fonctionnelles correspond davantage à ce qui se passe sur le terrain.

Au cours de leur vie, les enquêtés ont été amenés à changer leurs façons de remplir ces diverses fonctions. Comme expliqué tout au long de cette analyse et comme rappelé dans le sous-chapitre ci-dessus, les différents partenariats impliqués dans chaque fonction mise en œuvre par les enquêtés sont sensiblement plus labiles et diversifiés que dans le cas de leur accomplissement selon les étapes standards du cycle de la vie familiale (qui se conçoit en principe en couple exclusif jusqu'au décès de l'un des deux conjoints). Nous avons vu dans plusieurs cas que certains partenariats relatifs à certaines fonctions pouvaient être plus pérennes que d'autres. Le partenaire principal de Sandrine dans la fonction de protection et socialisation des enfants, Δa , s'avère plus pérenne pour cette fonction que dans la fonction sexorécréative, par exemple. Ainsi, nous devons au moins envisager des parcours procréatifs, des parcours de protection et socialisation des enfants, des parcours affectifs, des parcours sexorécréatifs et des parcours résidentiels, distincts les uns des autres, impliquant chacun, du point de vue d'*ego*, soit une absence de partenaire, soit la présence d'un ou plusieurs partenaires, temporaires ou pérennes, successifs ou parallèles, pour chaque fonction. Si l'implication d'une personne dans une fonction au fil du temps équivaut à une trajectoire, et que différentes personnes dessinent elles aussi leurs propres trajectoires, lorsque deux personnes s'associent pour remplir une fonction, leur trajectoire est momentanément conjointe. Lorsque des personnes différentes s'associent pour remplir différentes fonctions, elles forment un réseau de trajectoires

dont certaines sont jointes et d'autres disjointes. Pour visualiser davantage, voici une analogie textile. Si on considère que chaque trajectoire se représente par un fil, le croisement momentané de deux trajectoires constitue une maille ; l'entrecroisement pérenne de deux trajectoires constitue une tresse ; l'entrecroisement pérenne de différentes trajectoires de différentes personnes impliquées avec *ego* dans les différentes fonctions envisagées constitue un « tissu familial ». Récolter des données auprès de nos 35 enquêtés correspondait à s'enquérir de leur « tissu familial », vu de leur perspective au moins.

Au fil du temps, des mailles et des tresses se font et se défont. Si nous devons interpréter l'expression « prendre l'escalator relationnel » selon notre analogie textile, cela signifierait d'abord former une maille nouant son propre parcours affectif à celui d'une autre personne (un lien d'attachement) ; puis, tresser le fil de son parcours sexorécréatif avec celui de cette même personne ; puis, lorsque les mailles successives de ces quatre fils semblent former un lien suffisamment solide, réunir et entrelacer indéfiniment les fils de leurs deux trajectoires résidentielles, puis ceux de leurs trajectoires procréatives, puis ceux de leurs trajectoires parentales. Sur le terrain, en interrogeant ceux qui n'étaient pas sur « l'escalator relationnel », nous avons identifié, en creux, un ensemble de contraintes qui incitent à prendre cet « escalator » et à y rester. Nous avons également identifié des conditions qui *permettent* d'en sortir ou *invitent* à en sortir, voire à *ne jamais l'emprunter* (ce dernier cas de figure correspondant sur le terrain aux cas de Jean, Alain, Martine, Sébastien, Sabrina, Delphine, Stéphanie, Émilie et Alexandre).

Certains enquêtés et informateurs ont également été *poussés* malgré eux hors de l'escalator, suite à une rupture conjugale subie. C'est le cas de Philippe (né en 1962). Il vécut pendant 23 ans en ménage cohabitant avec son épouse Oa. Leur union vit la naissance de trois enfants. Ils divorcent en 2009. Il vit seul, après le départ de son épouse partie joindre son parcours de vie à celui d'un autre homme. À ce stade, le parcours-corde (formé des deux fois cinq fils) que Philippe & Oa avaient tressé ensemble pendant 23 ans est presque complètement délié. Elle renoue quatre de ces cinq fils à ceux d'un autre homme. Philippe et Oa restent attachés par le fil de leur parcours parental. Tandis que Philippe se retrouve avec quatre fils sans liens, c'est-à-dire quatre fonctions de la famille à assumer seul ou quasi seul (ces enfants le rejoignant pour résider à temps partiel avec lui). Philippe dit souffrir ensuite d'un profond sentiment de solitude qui

l'accable pendant un an. Pour l'aider à retrouver une compagne, un ami lui recommande l'usage d'un site de rencontre en ligne. Par ce biais, Philippe rencontre une première femme Ob avec laquelle il a une relation qui durera cinq mois. Ils habitent à plus d'une heure de trajet l'un de l'autre. Philippe rompt ce lien, trouvant la distance trop importante. Une relation intime aussi lointaine ne lui convient pas. Il souhaite davantage de présentiel dans sa vie affective et davantage de spontanéité dans les rencontres qui, sur cette distance, commencent à exiger une planification. Il revient alors vers le site de rencontre en ligne qui affiche à nouveau nombre de personnes cherchant un partenaire. Il s'inscrit parallèlement à un cours de danse dans une localité voisine. Philippe fait ainsi la rencontre plus ou moins simultanément de deux autres femmes : Oc et Od. Il se sent très attaché à Oc. Elle vit à environ vingt minutes de chez lui (en automobile). Cependant Oc s'avère être mariée et sans intention de se séparer de son mari, malgré son attachement authentique à Philippe. Leurs entrevues sont dépendantes de l'agenda du mari d'Oc. Leurs rencontres sont trop rares au goût de Philippe. Oc et Philippe souhaitent continuer à se voir, mais il est toujours insatisfait sur le plan affectif présentiel.

Le truc [après l'année de solitude] c'était de trouver un système pour ne plus jamais me sentir seul. [Philippe, récit de vie]

Oc et lui ne voyaient pas comment se voir davantage sans briser le mariage de Oc. En cherchant des solutions, Philippe parle de Od à Oc. Cette dernière lui propose qu'il avise Od de sa relation avec Oc et qu'il lui demande si elle serait d'accord de continuer à fréquenter Philippe sachant qu'il a une relation avec une femme mariée (Oc). Philippe en parle à Od et celle-ci accepte la situation. Philippe se met donc à cultiver deux relations sexoaffectives non cohabitantes, ce qui le comble davantage au niveau présentiel. Puis, il rencontre d'autres femmes qui acceptent à leur tour sa situation sexoaffective plurielle. Il commente :

Pour moi c'était très curieux, car ces femmes acceptaient tout ! À un certain moment, j'étais en relation avec cinq femmes ! Je trouvais cela même un peu maso [de leur part] parce qu'elles-mêmes ne voulaient pas la même chose pour elles, mais acceptaient que je voie les autres en échange de mon amour.

L'une de ces relations, Oe, avec laquelle il a eu une relation de deux ans, avait séjourné trois semaines par an pendant quatre ans dans la communauté Tamera, lors de stages résidentiels. Philippe, déjà ouvert aux

philosophies orientales et aux médecines alternatives est réceptif au discours de sa nouvelle amie Oe qui voit dans l'amour libre une voie pour élever son âme, grandir et apprendre à mieux (s')aimer. Elle lui présente la notion de polyamour. Ainsi, la fibre spirituelle de Philippe trouve de quoi vibrer dans son nouveau mode de vie. On peut aimer au pluriel sans jalousie lorsqu'on est suffisamment ouvert de cœur et d'esprit, se dit-il. Et les rencontres sont l'occasion de grandir et de se connaître davantage. Il s'exprime en mode figuré :

Ce qui nourrit, c'est que l'autre ouvre ta porte et que tu ouvres la porte de l'autre ; pour comprendre qui on est, pour se découvrir. Le fait d'échanger nourrit plus que ce qui est échangé. C'est la découverte qui est importante. C'est ça qui est excitant. L'échange, en soi, tu as ça entre amis. Mais ici [avec les femmes qu'il rencontre avec lesquelles il entretient des relations intimes et inclusives], c'est plus large que ça, tu peux découvrir quelque chose d'inconnu.

Aujourd'hui (en 2016), Philippe vit seul dans une villa pavillonnaire en zone périurbaine, où il a un cabinet professionnel. Ses enfants sont de jeunes adultes (17, 20 et 23 ans). Les deux plus jeunes sont aux études et le rejoignent une semaine sur deux. L'aîné travaille et s'est désormais installé en couple, dans une agglomération voisine. Philippe cultive deux relations ouvertes qui semblent se pérenniser. Il envisage d'emménager peut-être avec l'une d'entre elles, un jour. Il apprécie les deux relations, mais il les distingue en disant qu'avec l'une « on a des projets » (de vacances à deux, de vie à deux. . .), l'autre semblant davantage être une partenaire de sorties, de conversations et de courtes escapades. Il reste ouvert à de nouvelles rencontres. Il conçoit que ses partenaires fassent de même. Il chérit la découverte ainsi que les échanges profonds et intimes avec des personnes désireuses de se connaître autrement qu'à travers la formation d'un couple monogame.

Sept ans avant notre rencontre, Philippe, poussé hors de l'escalator par son épouse qui le quitte n'envisageait pas d'emprunter une voie différente de celle de la formation d'un nouveau couple se destinant à résider ensemble. Le mot d'ordre téléologique du couple était tout ce qu'il avait toujours connu dans le domaine de l'intimité. En le quittant, son ex-femme a également reproduit un couple se manifestant par « une remise en ménage ». Il ne connaissait rien aux sites de rencontre en ligne ni au polyamour. Il commente son état d'esprit d'alors :

J'étais comme un oiseau tombé du nid !

Pendant ces 23 ans, Philippe a exercé (et exerce encore au moment de l'entretien) une profession libérale à domicile. Il recevait sa clientèle chez lui. Il avait peu d'occasions de sortir seul et de rencontrer des gens sans la compagnie de sa femme ou de ses enfants. Par contraste avec sa vie actuelle, sa vie mondaine s'exerçait principalement en famille (ou en couple). Entre-temps, il s'est retrouvé sur un « marché de la séduction » à (devoir) séduire des femmes en ligne alors qu'il n'avait jamais vraiment courtisé qui que ce soit, sinon un peu sa femme et quelques filles, 24 ans plus tôt, explique-t-il.

Puis, une rencontre menant à une autre, il croise sur sa route une première personne qui habite un peu loin, une deuxième qu'il aime beaucoup mais qui n'est disponible qu'à certains moments et ne souhaite pas s'engager dans une relation exclusive, une troisième qui accepte de le « partager » avec une autre femme. Puis, il rencontre Oe avec laquelle il conceptualise les relations sexoaffectives plurielles comme voie possible d'épanouissement personnel. Tout cela amène Philippe à reconsidérer la réalité de sa condition et à envisager d'autres façons, inattendues, non monogames (qui n'empruntent pas « l'escalator »), de résoudre son problème existentiel : ne plus se sentir seul. Ainsi, aujourd'hui Philippe assure la protection et la socialisation de ses enfants en garde alternée. Il loge seul. Il a des amis avec lesquels il échange ce que nous interprétons ici comme une sorte de validation mutuelle (une reconnaissance) et une assurance stable ; la relation qu'il a avec son ami confident et conseiller est en tout cas quelque chose qui n'est pas de la découverte ni de l'inconnu et qui semble importante. Puis, il a des relations intimes avec des partenaires sexoaffectives récentes. La fonction affective des relations d'amitié et des relations sexoaffectives plurielles trouvent ici deux modes de conjugaison : l'amitié qui valide & rassure et la découverte sexoaffective qui épanouit & rassure. Il a retrouvé le sentiment d'exister à travers des relations sexoaffectives (qui ne se projettent pas dans un escalator). Il découvre des parties de lui qu'il ne connaissait pas. Pour Philippe, il s'est agi d'opérer une démarche de résilience, après une épreuve difficile. En cherchant une façon de se redresser, il ignorait ce qui l'attendait. Il est passé d'une corde à mailles serrées avec son ex-épouse à une toile entre-lassant les parcours fonctionnels de diverses personnes. Et il ne savait pas, sept ans plus tôt, que cela était possible.

Dans la mesure où notre échantillon affiche une certaine représentativité des parcours conduisant hors de l'escalator, nous pensons que la

plupart des (anciens) jeunes adultes qui étaient contemporains des enquêtés se projetaient quelque part sur l'escalator lorsqu'ils envisageaient mentalement leur avenir familial. En effet, des cas comme ceux des enquêtés semblent plus difficiles à rencontrer que les personnes qui ont fait, sont en train de faire ou se destinent à reproduire le cycle standard de la vie familiale. Les enquêtés ont dû passer par une phase de réajustement cognitif pour concevoir leur mode de vie, en parler avec d'autres et le valider réciproquement. Indice supplémentaire de la rémanence du mot d'ordre couple aujourd'hui, les jeunes étudiantes urbaines interrogées par Giraud (2017) semblent toujours se projeter vers une configuration qui ressemble à l'escalator¹⁴⁸, alors qu'elles ont fait antérieurement l'expérience de la rupture sentimentale. Elles s'y projettent avec davantage de prudence et de réalisme que leurs aînés, semble-t-il, l'expérience de la rupture significative au jeune âge invitant à tester et négocier la relation avant de s'engager dans une cohabitation. L'avenir nous montrera quels types de configurations familiales et conjugales se cristalliseront lorsque ces jeunes auront des enfants et comment évoluera la configuration mise en œuvre au fil de l'âge des enfants. Parmi les enquêtés de notre investigation, nous n'avons pas trouvé trace d'un modèle alternatif aussi défini et socialement validé que celui dit de l'escalator. Ce que nous avons rencontré sur le terrain, ce sont davantage des personnes qui, prises dans certains parcours, animées de certaines valeurs et représentations et pourvues de certaines ressources, croisent d'autres parcours et engendrent dans cet entrelacs une diversité de possibles. Au plus (a) les trajectoires familiales se divisent en sub-trajectoires fonctionnelles qui prennent des directions divergentes, et au plus (b) s'accélère la rotation moyenne des partenaires impliqués dans ces trajectoires avec des personnes qui suivent aussi leurs propres trajectoires, au plus se marque, à l'échelle de la société, une tendance à l'individualisation des parcours de vie (dans les domaines liés à ces fonctions de la famille).

148 Notons que le procès de sélection des informatrices impliquait que celles-ci « sortent avec quelqu'un » depuis plus d'un mois et moins de six mois, ce qui exclut d'emblée toutes les jeunes étudiantes urbaines non intéressées par la forme couple et qui verraient dans l'expression « sortir avec » la manifestation d'une réponse au mot d'ordre couple.

Chapitre 12 Propositions pour un modèle de la déconjugalisation du fait familial

À travers la petite histoire des parcours des enquêtés, nous sommes informé de la grande histoire des changements sociaux qu'ils ont traversés avec leurs proches.

En vue de tirer davantage d'enseignements de l'enquête, nous reformulons dans ce chapitre une synthèse des transformations récentes du fait familial à travers les regards croisés de théories sociologiques et de nos terrains. Sur cette base, nous discuterons des éléments théoriques des transformations du fait familial. Premièrement, nous interrogerons la notion de Famille moderne 3, dans la continuité de la sociologie de de Singly qui proposait la mutation de la Famille moderne vers une Famille moderne 2 à partir du milieu du 20^e siècle. Deuxièmement, nous rappellerons la rémanence actuelle du *leitbild* traditionnel de la famille fondée sur un couple monogame pérenne. Celui-ci reste un référentiel idéal structurant, y compris auprès de personnes qui s'inscrivent en faux dans leurs pratiques ou dans leurs intentions. Troisièmement, tenant compte de la circulation de plusieurs images-guides orientant les personnes vers des réalisations (conjugales et non conjugales) des fonctions de la famille dans la société, nous distinguerons trois régimes de réalisation de ces fonctions, du plus conjugalisé au plus déconjugalisé. Enfin, quatrièmement, nous suggérerons une hypothèse macrosociale, socio-anthropologico-historique, explicative de la diversification récente des réalisations « familiales » et de l'individualisation des parcours fonctionnels.

La famille moderne 3 ?

À travers la littérature, nous étions informé que, dans notre zone géographique d'intérêt dans les années qui précédaient le début de notre enquête, coexistaient des situations familiales unifocales correspondant au cycle traditionnel de la vie familiale au couple pérenne et d'autres,

multifocales, correspondant à des divorces, des séparations et diverses formes de recompositions familiales (Burguière, 2015 ; Déchaux, 2009 ; Eurostat, 2014, 2017, 2018 ; Lesthaeghe, 2010 ; Morgan, 2011 ; Segalen & Martial, 2019 ; Servais, 2014 ; Singly (de), 2017 ; van de Kaa, 1999). De ces manifestations, nous distinguons deux grands types de parcours familiaux : ceux fondés sur un couple pérenne et ceux d'individus-parents empruntant des trajectoires divergentes. Parmi cette seconde catégorie, nous savons grâce à notre échantillon que certains parents ont initié leur parcours parental en se distanciant d'emblée de la configuration conjugale (nucléaire) traditionnelle. Tandis qu'un autre sous-groupe a entamé sa carrière parentale en binôme et a emprunté une voie divergente, ensuite. Or il est un phénomène concomitant à ces parcours qui est frappant à nos yeux. Il s'agit de celui de la banalisation de la rupture. Des unions significatives, qui se destinaient à être des relations « sérieuses », à perdurer et à suivre le cycle traditionnel de la vie familiale, se rompent pourtant.

Depuis les années 1970, le phénomène affecte de plus en plus de parcours, de plus en plus souvent. Ces ruptures interviennent tantôt avant la conception du premier enfant (même lorsque le couple s'est formé des années plus tôt), tantôt pendant la gestation, après la naissance ou encore après l'âge de la majorité de l'enfant, dans un contexte de démariage¹⁴⁹. Nous avons appelé le fait que ces ruptures deviennent ordinaires l'*accélération du rythme de substitution des partenaires conjugaux au fil des cohortes*. Pour certains parcours, cela engage une attitude réflexive qui se traduit de diverses manières et se manifeste de façon synthétique par l'expression de terrain « le couple ? ! J'ai essayé, ça ne marche pas. . . ». On saisit le caractère culturellement situé de cette phrase. L'expression ne peut prendre sens dans un contexte *na*, ni même dans le contexte de la France rurale du 19^e siècle. Sa congruence tient au fait que le fait familial est d'abord passé par une phase bourgeoise et prolétaire, puis par une évolution de la société qui fait désormais perdre du sens à l'application du modèle « moyennisé » des années 1960.

149 Des phénomènes analogues ont également pu concerner des prolétaires qui se désengageaient plus ou moins aisément d'unions informelles, avant les années 1930 ; on l'a vu au point dédié aux éléments historiques d'interprétation. En revanche, cela se passait dans un contexte de nuptialité croissante et de montée en puissance du modèle bourgeois de la famille.

Nous avons constaté sur le terrain et au fil des entretiens que cette posture réflexive intervient à des moments clés de la vie tels que le passage à l'âge adulte ou lors d'expériences de séparations plus tardives. Pour l'individu concerné, cette démarche réflexive n'était pas la résultante d'une production intrapsychique autonome. Elle était nourrie d'interactions interpersonnelles et de rapports à des institutions ou à des productions culturelles. L'individu se confrontait à d'autres témoignages (issus de proches, de parents, d'amis ou à travers les médias) qui manifestaient à leur tour la banalisation de la rupture, pour les plus jeunes de notre échantillon, ou par l'idée que le couple traditionnel ne correspondait pas au projet auquel ils aspiraient, pour les aînés de notre échantillon. Depuis les années 2000, des plateformes telles que *www.co-parents.fr*, des services d'aide aux parents solos ou encore des « cafés-poly » concentrent ce type de parcours. Ces situations nous semblent corollaires des deux autres phénomènes. Premièrement, faute de trouver le partenaire idoine pour continuer la vie à deux après une variété de candidats éprouvés, certaines femmes souhaitent finalement ne pas sacrifier leur accès à l'expérience de la maternité sous prétexte qu'elles ne parviennent pas à établir une vie de couple pérenne. Deuxièmement, d'autres parents, qui ont déjà un enfant mais ont rompu le lien avec leur partenaire conjugal-parental, envisagent leur vie sexoaffective post-rupture avec un ou plusieurs partenaires non impliqués dans l'espace résidentiel (*living apart together*), parce qu'ils craignent l'impermanence du lien ou considèrent que le lien sexoaffectif a davantage de probabilité de perdurer ou de se vivre agréablement s'il ne s'associe pas à des questions résidentielles ou parentales, par exemple (Favez et al., 2015 ; Giraud, 2020). Ces deux cas de figure sont des manières de remplir plusieurs fonctions sociales fondamentales sans faire couple (dans le sens entendu par la notion de « cycle de la vie familiale » ou par celle d'« escalator relationnel »). Ils sont des manifestations que le sens attribué à la formation d'un couple est interrogé dans la société, à plus ou moins bas bruit. À « plus ou moins bas bruit » parce que, d'une part, les acteurs les plus saillants de cette interrogation sont stigmatisés et préfèrent rester discrets, mais, d'autre part, ils font l'objet d'apparitions relativement sensationnalisées dans les médias (ce qui augmente l'effet de remise en question sociale du couple à un niveau de large audience). En outre, ils s'inscrivent dans une tradition de remise en cause de la famille qui s'est bruyamment, mais fugacement, manifestée à la fin des années 1960.

De Singly (1999, 2007) voyait la substitution de la logique *amour* \Leftrightarrow *mariage* de la Famille moderne par celle de la logique *couple* \Leftrightarrow *expression de soi et vie commune* de la Famille moderne 2 à partir des années 1970. Dans la continuité de Durkheim (1975 [1892]), les deux logiques traduisent une individualisation croissante de la vie sociale, à mesure que la vie des individus s'inscrit dans un monde « plus vaste » et se trouve davantage dépendante de l'État qu'intriquée dans la parentèle (ou une communauté rurale). De Singly présente cette deuxième phase de la Famille moderne comme corollaire de la société du salariat, de l'amplification des mouvements féministes et de la distinction croissante opérée entre l'amour et le mariage, ce dernier étant davantage vu comme un outil administratif que comme une traduction de l'amour. Fort de sa perspective de la fonction identitaire des interactions conjugales et familiales (Singly (de), 1996), le sociologue argue, à l'analyse de témoignages de femmes séparées (2011), qu'une cause de la rupture est l'incapacité des conjoints à trouver du sens à la relation lorsque les interactions conjugales se limitent à des interactions instrumentales (domestiques, nécessaires, parentales. . .) au détriment d'interactions plus « ontologiques », construisant à la fois une identité commune (de couple) et une identité individuelle, chaque partenaire offrant à l'autre l'occasion de se connaître par un effet pygmalion que l'un exerce sur l'autre (en particulier le mari sur l'épouse), à travers des interactions validant et encourageant le caractère spécifique du partenaire, aimé pour ce qu'il est (l'amour justifiant la pérennité du couple). Cette hypothèse constitue probablement une part de l'explication des séparations-pérennisations des couples. Toutefois, à notre avis, elle doit être complétée et nuancée en tenant compte désormais des conséquences de la rupture sur le sens donné aux unions suivantes pour la personne séparée.

Ce que nous avons observé à travers les témoignages des enquêtés et informateurs nés après 1965, c'est-à-dire ceux qui sont entrés dans l'âge adulte après 1990, c'est une société que nous serions tenté d'appeler « post-divorces » (ou post-séparations). Il s'agit d'une société dans laquelle la rupture est devenue ordinaire au point de questionner le sens socialement attribué à la famille ainsi que la téléologie de la formation d'un couple ; et ce, pour de plus en plus de parcours-personnes et les parcours-personnes qu'ils croisent. Ce questionnement intervient dans un contexte où l'individu évolue dans un monde bien plus vaste, étatisé, institutionnalisé, individualisé, interconnecté et mobile que le village rural de la société agraire

du 19^e siècle (à noter que la Belgique avait un peu d'avance sur les autres pays du continent en ce qui concerne la prolétarisation des modes de vie) et que les villes et villages des années 1960. C'est dans un contexte contemporain bien différent que la vie après la rupture doit continuer, avec ou sans relation conjugale pour se construire une identité. Les jeunes adultes aux prises avec les marchés du travail et de l'immobilier, ainsi que toute personne qui se sépare aujourd'hui, doivent se loger, se nourrir, protéger et socialiser leurs enfants, éventuellement procréer lorsqu'ils le souhaitent (pour un grand nombre de personnes, l'urgence de se reproduire se faisant sentir davantage lorsqu'approche la fin de leur vie féconde), ils doivent produire du lien affectif rassurant auprès de personnes significatives de même génération et enfin, il leur apparaît souvent souhaitable de vivre l'expérience corporelle de soi à travers l'expérience du corps de l'autre.

À mesure que le sens accordé à la pérennisation d'un couple se limite à l'établissement d'une « relation pure » (Giddens, 1992) ou à la fabrique d'une identité individuelle spécifiquement conjugale (la fabrique de l'identité personnelle s'étend de toute façon au-delà de l'interaction émotionnelle en binôme), l'idée de faire couple devient facultative, face à l'importance et l'urgence d'accomplir les fonctions abordées dans ce travail. Faire couple, « c'est un plus », dit Céline en parlant de la relation avec « mon copain », voire un phénomène potentiellement « nocif », nous fait comprendre Karine. L'expérience du caractère facultatif de la formation d'un couple se vit le plus souvent après la rupture. Reste alors à comprendre ce qu'il reste de l'axe de l'alliance dans la (les) définition(s) contemporaine(s) locale(s) du fait familial et ce qu'il reste de l'idée de famille lorsque, faute de couple, le cycle de standard de la vie familiale ou l'« escalator relationnel » perdent de leur congruence.

De notre terrain, citons en exemple huit conceptions de la famille. Celles-ci sont tirées des réponses de nos enquêtés obtenues à la seconde question du *FNM* « Pourriez-vous décrire brièvement votre famille ? ». Celles-ci illustrent la diversité des perceptions et dès lors le trouble qui existent présentement. Ces exemples sont choisis de manière à représenter une diversité d'âge, de sexe et de configurations solo ou poly, au sein de notre échantillon.

Laura [née en 1990 ; vit seule ; a conçu un enfant avec un partenaire sexuel ponctuel ; élève l'enfant en garde alternée avec le père biolégal ; entretient depuis lors des relations sexoaffectives plurielles] :

Ma famille ne se compose pas uniquement de mes frères, sœurs, parents, mais de personnes en qui j'ai une entière confiance et qui jouent un rôle important dans ma vie. Certains de mes frères et sœurs de sang ne font pas partie de ma famille.

Pour Laura, la famille se définit ici par un rapport de confiance et par le fait d'être présent dans les moments importants. La parentèle historique compte comme la famille sauf lorsque la confiance est brisée.

Émilie [née en 1980 ; son amoureux en couple ouvert vit dans une autre ville et a déjà des enfants avec une autre femme ; elle cohabite et conçoit un enfant « en trio familial » avec deux hommes en couple gay dont l'un d'eux est son ex-compagnon à elle] :

Ma famille, c'est l'ensemble des personnes qui sont là, avec lesquelles je suis obligée de négocier, qui me connaissent et qui m'acceptent, qui me servent de guide et de miroir dans les décisions importantes. Enfant, j'ai souffert de ne pas faire partie d'une famille unie. Je pense que je l'ai recréée à ma façon, de manière choisie et précise.

Émilie définit ici sa famille comme le groupe de gens qui sont présents, avec lesquels il faut négocier, ceux qui l'acceptent, la guident dans les moments importants. Elle oppose cette famille *faisant fonction* au souvenir pénible d'une famille désunie. Nous interprétons que la notion de liens d'attachements sécurisés et rassurants, apportant du support moral prend une importance particulière dans sa définition de ce qu'est ou devrait être sa famille.

Aurélien [née en 1979 ; vit seule et élève seule son enfant conçu avec un partenaire sexoaffectif éphémère] :

Ma famille, c'est un grand vide ; des gens narcissiques et absents ; une grande déception par rapport à mes valeurs personnelles familiales ; c'est beaucoup d'essais ratés ; impossible de construire quoi que ce soit. Ma famille de cœur, ce sont des gens incroyables, que j'ai choisis, qui sont entiers, engagés, loyaux et présents. Ils sont bienveillants avec [mon enfant] et moi.

Aurélien oppose deux conceptions-acceptations de la famille, l'une est historique, négativement connotée et vécue comme une épreuve. L'autre est celle qu'elle a mise en place depuis qu'elle est adulte et mère. Cette autre famille est positivement connotée et associée à l'idée de pairs adultes, partenaires « incroyables » par leur intégrité, leur engagement, leur loyauté et leur présence bienveillante. Nous interprétons cette nouvelle famille

comme définie par des liens affectifs pérennes, constituants et rassurants, mais non traditionnels.

Laetitia [née en 1978 ; vit seule ; élève seule un enfant engendré par IAD ; entretient une relation sexoaffective avec un homme non-cohabitant] :

Ma famille est grande, élargie, à [nom de la ville où elle vit], soutenante. La notion de famille est importante dans le sens où si l'un des membres à un problème, il fait appel aux autres et même si nous ne nous voyons pas souvent, tout le monde se regroupe. C'est le cas pour la famille paternelle à laquelle je me sens beaucoup plus appartenir qu'à la famille maternelle.

Laetitia se réfère ici à sa parentèle historique en particulier lorsque celle-ci est localement présente et lorsqu'elle se manifeste en cas de problèmes. Elle joue ici encore un rôle rassurant et elle peut se vivre à la carte selon les affinités à l'intérieur du groupe. Ni son enfant ni l'homme appelé « mon copain », avec lequel elle entretient une relation en *living apart together* depuis quelques mois, ne sont évoqués.

Nicolas [né en 1977 ; s'identifie « anarchiste relationnel » (cf. dernière case de la Figure 2) ; a conçu un enfant avec une femme avec laquelle il était en relation ouverte et de laquelle il est actuellement séparé, résidentiellement et sexoaffectivement ; il a légalement la garde complète de l'enfant, mais l'enfant vit en garde alternée] :

[Nicolas refuse de répondre à la première question du FNM et répond indirectement à la seconde] Non. . . Ce n'est pas que je ne veux pas, hein [faire la liste des personnes significatives de ma famille]. C'est que je pense que je ne *peux* pas. Parce que, déjà, il faudrait que j'essaie de définir ce qu'est une famille. Pour moi, c'est quelque chose de très flou. Je pourrais éventuellement te dire les personnes que je pourrais appeler en cas de souci : . . . et ça dépend du souci. [Nicolas donne des exemples de situations de gravités diverses et explique qui serait là ou pas pour le soutenir « à juste proportion », ou pour qui il serait là ou pas s'ils traversaient eux une épreuve] Peut-être que la famille c'est. . . lorsque tu as un souci ou un événement qui se passe, eh bien, tu as des gens autour ; et c'est la famille. Là, à ce moment-là eh bien c'est ça ta famille. Ça ne veut pas dire que les autres [personnes que tu aimes bien qu'elles soient absentes] ne sont pas dans ta famille. Mais pour cet événement-là, dans ce contexte-là, c'est ça ta famille. Hier soir par exemple, d'une certaine manière on était en famille. On a bu un verre avec [liste de quatre femmes et un homme]. Et j'avais effectivement envoyé un message [sur Facebook] ou je disais « Tu es là ? Faisons un accueil chaleureux à quelqu'un d'extérieur » [un visiteur étranger de Nicolas que les autres ne connaissent pas]. « Chaleureux », ça veut bien dire familial,

presque. Donc « ... un accueil familial pour une personne extérieure ». Et donc, il a des gens qui ont répondu. Ça ne veut pas dire que ceux qui n'ont pas répondu ne sont pas de la famille. Mais ceux qui ont répondu... bon, ils étaient peut-être attirés par la bière, mais je pense surtout qu'ils étaient là parce qu'ils avaient envie, pour un événement particulier, d'être présents.

Pour Nicolas, la famille est un phénomène plastique et contextuel. Il s'agit d'être présent dans des moments particuliers, ou d'être disponible en cas de souci, ou du moins appellable sans nécessairement exiger leur présence. La notion de famille est associée à la production de mémoires positives et à du support moral et logistique en cas de difficultés.

Sophie [née en 1973 ; a conçu un enfant et partage la parentalité avec un ami gay non cohabitant rencontré sur *www.co-parents.fr* ; entretient récemment une relation sexoaffective avec un homme qui est depuis peu son voisin d'immeuble] :

La famille, c'est l'amour. C'est des moments où [mon fils] nous saute au cou à ma mère et moi. Pendant longtemps, j'ai été tellement focalisée sur mon couple. Quand mes grands-parents ont pris de l'âge, je me suis plus raccrochée à l'idée que ma famille c'est ma tribu, mes racines, les gens que j'aime et qui m'aiment. Ce n'est pas que le sang ; on est une famille très inclusive. [Nom d'une réfugiée, hébergée quelques mois par Sophie] était un membre de la famille. Ma famille ce sont ceux pour qui on est là, ceux pour qui on crée le temps (même si on n'en a pas envie). C'est aussi ceux avec qui il y a une intimité qui fait qu'on peut être soi-même. C'est les gens avec qui on peut traîner en pyjama. Ce sont ceux avec qui on fait des câlins.

Pour Sophie, l'idée de famille est associée à la notion d'ancrage (racines) d'affects intenses et positifs, de présence, de support moral, d'intimité et de sécurité dans la vulnérabilité (sénescence, tenues intimes...).

Karine [née en 1972 ; séparée, en cours de divorce ; a négocié une garde partagée à 50 % en attendant une décision plus favorable du juge ; ouverte aux amours plurielles ; communalise la protection et la socialisation des enfants avec sa voisine] :

Il y a la famille telle que je l'imagine : telle que j'aimerais que ce soit mais qui n'est pas là, qui n'existe pas en tant que telle ici. [Puis], il y a la famille telle qu'elle est : c'est la fameuse famille nucléaire « papa, maman et les enfants », qui est très biologique : « j'ai mis un spermatozoïde dans ton ovule et nous avons procréé un petit être ensemble qui nous appartient puisque c'est *ton* ovule et c'est *mon* spermatozoïde ». Alors que pour moi, la famille dans l'idéal, ça n'a rien avoir avec de la biologie. Ça devrait être plus un... réseau.

C'est difficile de trouver les mots exacts. Par exemple, [noms d'une amie et voisine et de ses deux enfants] pour moi c'est la famille, alors qu'au niveau biologique, on n'a rien en commun. Mais la proximité qu'on a établie dans la manière d'élever les enfants, etc. fait que pour moi, ça, c'est une vraie famille. C'est [d'une part] les adultes responsables, référents, qui donnent les règles (aux enfants) mais aussi à qui tu peux t'adresser, en cas de souci, quand tu te poses des questions, vers qui tu peux te tourner ; [d'autre part] pour les adultes par rapport aux enfants c'est la même chose, ce sont ceux par rapport auxquels tu t'investis dans la relation, tu t'ouvres à eux, etc. Pour moi ça devrait être ça la famille. Quand je vivais dans le nord du [pays d'Afrique de l'Ouest], les familles là-bas c'est énorme parce que la famille, ça peut être le voisin, etc. Ils ont une notion plus collective. Lorsque les femmes travaillent ensemble, se retrouvent ensemble, c'est deux femmes qui s'occupent des enfants, elles se relayent régulièrement. Alors, il y a des affinités qui se créent. Mais tous les adultes sont référents (vis-à-vis de tous les enfants) et la famille finalement c'est vers qui l'enfant va se tourner et les adultes avec lesquels ils créent des liens d'attachement sécurés et constructifs. . . Et pas imposé par la sublime loi de la biologie. Pour moi, ça n'a aucun sens de limiter une famille à la biologie. C'est un conditionnement [de penser comme ça]. Je vois des gens qui souffrent à cause de ça. Mais ça va très loin, en justice, le droit civil est axé là-dessus. Si un des deux parents s'est barré pendant 15 ans, s'il veut récupérer (une part) de la garde de son enfant, on va le lui permettre, même si l'enfant ne veut pas. Parce que le biologique prévaut sur tout. . . C'est hallucinant ! [. . .] Ce n'est pas que le biologique n'a pas d'importance, mais c'est que ça ne doit pas tout conditionner. [Lorsque la famille ne se limite pas qu'à ça, comme au pays d'Afrique de l'Ouest précité], s'il y a une toxicité quelconque dans le noyau nucléaire, c'est moins destructeur parce que la famille c'est beaucoup plus large que ça, c'est beaucoup plus. Pour moi le souci ce n'est pas que le père ou la mère ne fassent pas partie de la famille, mais c'est que ça se limite à ça. C'est ça le problème. Je suis pour une vision beaucoup plus large de la famille.

Karine distingue la famille traditionnelle, potentiellement toxique et refermée sur un noyau, d'une famille plus ouverte composée d'un réseau de pairs vers lequel on peut se tourner en cas d'adversité ou de besoins quotidiens et avec lesquels les enfants vont construire des liens d'attachement sécurés.

Brigitte [née en 1959 ; se dit polyamoureuse ; mariée mais séparée ; a élevé deux enfants, probablement issus de deux pères biologiques différents] :

Je ne parviens pas à répondre à ta question. Ça m'angoisse. . . La famille, c'est les ascendants. Du côté maternel, c'est dysfonctionnel, destructif, malade. . . Du côté paternel, c'est aimant.

Le dispositif cognitif de Brigitte échoue à répondre sereinement à la question. Elle reconnaît des éléments destructeurs et aimants dans sa parentèle.

Jean [né en 1941 ; au parcours sexoaffectif composé de relations plurielles non exclusives, tantôt synchroniques, tantôt successives ; a engendré trois enfants avec trois femmes différentes, a vécu seul et a toujours revendiqué son indépendance ; a élevé deux de ses enfants] :

C'est la cellule familiale traditionnelle, composée du père, de la mère et de trois enfants : le couple parental marié, qui n'a jamais envisagé de divorcer. À cette époque, dans l'immédiat après-guerre, le divorce était très mal considéré. Mon père était d'origine belge et française par sa mère (ma grand-mère). Cette grand-mère a épousé un écrivain-poète qui a connu son heure de gloire en Belgique. Ce grand-père a alimenté via sa femme un certain orgueil familial [c'est-à-dire que Jean ressent que la représentation positive qu'il a de son grand-père a été diffusée, par sa grand-mère, au sein de la famille conjugale dans laquelle il a lui-même grandi]. Le mariage de mon père avec ma mère d'origine flamande et ouvrière a été considéré par ma famille paternelle comme une forme de mésalliance. Cette mésalliance a contribué à inférioriser ma mère par rapport à sa belle-famille¹⁵⁰.

Dans cette réponse, pour Jean, la famille est un référent cognitif de l'ordre des traditions et de l'héritage qui se fonde sur le triangle père-mère-enfant. Le terme s'associe à l'idée de lignage dont on est issu. En réponse à cette question sur la famille, il ne mentionne ni les femmes qui ont traversé sa vie ni les enfants qu'il a engendrés et élevés.

Nous distinguons parmi ces réponses deux perceptions concurrentes de la famille. L'une est héritée, traditionnelle, fondée sur une conception culturelle de l'alliance et de la consanguinité. Elle est aisément identifiée par l'enquête et est souvent décrite comme problématique, soit parce qu'il ne souhaite pas reproduire la relation qui existait entre ses parents, soit parce qu'il éprouvait personnellement une difficulté relationnelle avec l'un de ses parents, un germain ou un ex-conjoint, ou plusieurs personnes parmi la parentèle de sang ou le conjoint. L'autre est contingente. Elle ne se fonde plus nécessairement sur l'alliance et la filiation traditionnelles mais sur un ensemble de mémoires positives constitué au fil du parcours de

150 Remarquons que Jean fait référence à son passé pour décrire sa famille. Il ne fait pas mention de ses trois enfants alors qu'il en a élevé deux et qu'il parle du troisième comme « mon fils ».

vie, lors d'événements traversés en coprésence, à travers des interactions décrites comme « chaleureuses », « aimantes », apportant de la joie ou du réconfort, contribuant à faire d'*ego* une personne qui compte aux yeux de quelqu'un d'autre. En d'autres termes, ce sont « ceux qui m'aiment et que j'aime » ou « ceux qui aiment mes enfants et que mes enfants aiment ». C'est la *présence*, sympathique ou empathique, dans des moments qui font épreuve ou qui émeuvent *ego* dans différents secteurs de la vie intime, personnelle, voire publique, qui semble fonder l'appartenance à la famille au regard de ces témoignages. En bref, lorsque des personnes sont identifiées comme des membres de la famille alors qu'ils ne sont ni des époux ni des consanguins dans le sens traditionnel de ces termes, c'est parce qu'ils sont ou ont été présents (souvent de façon répétée) dans les fonctions traditionnellement attribuées à la famille. Nous voyons dans cette « non-famille » des attributs récurrents qui évoquent fortement la notion d'attachement : des figures significatives vers lesquelles on se tourne en cas de détresse ou dont l'absence ou la disparition provoquerait un sentiment de détresse et qui sont des points de départ, des points d'ancrage humains à partir desquels explorer le monde ou emprunter de nouvelles voies (Bourguignon, 2000 ; Bowlby, 2011 [1969] ; Mintz et al., 2015).

En réaction à l'ouvrage de synthèse de de Singly sur la famille contemporaine (2007), Rault (2010) avait le sentiment que nous pourrions être sur le point de voir émerger une nouvelle déclinaison du fait familial qui serait propre à une période postérieure à la famille de la seconde modernité. « À l'issue de l'ouvrage, stimulé par le raisonnement, le lecteur ne peut s'empêcher d'imaginer ce que serait une “famille moderne 3” au risque peut-être de tomber dans une prospective hasardeuse. L'accent sur la dimension relationnelle de la famille fait naître inévitablement une réflexion sur les autres liens. De Singly entrouvre une porte en citant Judith Butler : “ce serait une erreur que de réduire la parenté [le fait d'être parent]¹⁵¹ à la famille ou de réduire l'ensemble des liens communautaires et amicaux durables à des extrapolations des relations de parenté (Butler, 2005)” ». C'est une erreur que nous avons tenté d'éviter dans ce travail-ci en abordant la question non pas à travers les notions de famille ou de parenté, mais davantage à travers des façons socialement et culturellement ancrées de remplir certaines fonctions sociales. Rault poursuit la réflexion : « si la famille moderne 3 était celle d'un approfondissement

151 C'est W. Rault qui met les crochets.

continu de la logique relationnelle au détriment des appartenances héritées, alors elle pourrait être davantage un ensemble réticulaire, composé de relations électives, la distinction entre liens hérités et liens non hérités s’effaçant progressivement. Dans une telle perspective, les liens amicaux occuperaient une nouvelle place¹⁵². La famille contemporaine deviendrait alors moins “famille” pour ressembler à l’invention relationnelle imaginée par Foucault (Foucault, 2001 [1981]) » (Rault, 2010).

Tel que nous le comprenons, cet « approfondissement continu de la logique relationnelle au détriment des appartenances héritées » fait référence à l’idée que l’unité de la vie familiale tient davantage par l’interaction de ses membres que par l’existence d’une conception légale ou d’un contrat formel. Sur notre terrain, nous avons distingué deux types de rapports à la parentèle. D’un côté, les enquêtés conçoivent la notion de famille comme une notion qui porte un sens « convenu » au niveau macro. Ils ne remettent pas en question le fait que « famille », dans son sens culturel, institué et traditionnel correspond à la partie « nucléaire » de la parentèle et à l’enchaînement transgénérationnel d’une succession de noyaux conjugaux (conformément à la logique du cycle standard de la vie familiale). De l’autre, au niveau micro de leur façon de remplir les fonctions attribuées à cette famille traditionnelle, les enquêtés savent qu’ils ne reproduisent pas le modèle attendu du *leitbild* macro. Lorsqu’on leur pose la question « Pourriez-vous me décrire brièvement votre famille ? » ou encore « Pourriez-vous écrire la liste des noms des personnes de votre famille [...] ? », ils sont perplexes. Le sociologue les confronte à un concept dont ils comprennent le sens au niveau macro et culturel, mais dont ils doivent remanier le sens au niveau micro de leur propre parcours. Ils se trouvent dans l’incapacité de mobiliser la notion telle qu’entendue au niveau macro pour interpréter leur vie personnelle. Par conséquent, ils répondent à notre question soit en référence à une tradition (précisant que c’est ce qu’ils ne font pas ou ne souhaitent pas faire), soit en référence à un bricolage fonctionnel qui se fonde le plus souvent sur la présence effective, le support moral, la rassurance, l’attachement, l’assistance mutuelle, la coopération dans des tâches parentales. Ce faisant, ils produisent des définitions qu’ils pensent subjectives et individuelles, mais qui pourtant se ressemblent entre elles. Puisqu’elles se ressemblent entre elles avec une récurrence remarquable, nous postulons qu’elles sont socialement

152 C’est nous qui soulignons.

construites. Nous y voyons la marque d'un conflit qui se joue au niveau macro entre une interprétation dominante de la famille et « autre chose », une « non-famille », qui comporte des caractéristiques attendues de la famille mais qui n'est pas *la* famille.

En d'autres termes, des enquêtés ont exprimé un conflit avec des membres de leur parentèle ; d'autres enquêtés ont exprimé être en conflit avec la notion de famille correspondant au *leitbild* traditionnel et dominant de la famille, ce qui ne revient pas au même. Les enquêtés nous ont paru faire la distinction entre un lien hérité et un lien non hérité. Ils ne remettent pas nécessairement cette lecture traditionnelle des liens de parenté en question. En revanche, c'est « à la carte » qu'ils impliquent des membres de la parentèle dans les fonctions que nous avons abordées. Nous l'avons vu, cette implication semble dépendante de mémoires positives conjointes à un sentiment d'appartenance à un même groupe (perçu comme mobilisable pour la fonction). Par exemple, être parents d'enfants partageant la même école, ou être « polyamoureux » ou encore être « parent solo » crée des solidarités contingentes et parfois des sympathies ou collaborations durables. Nous avons également observé parmi les enquêtés que l'idée du couple de parents n'est pas nécessairement remplacée par celle d'un réseau étendu de personnes pour remplir les fonctions. Le réseau mis en œuvre dépend de la fonction à pourvoir. La fonction procréative, sexorécréative, affective ou résidentielle peut être mise en œuvre en couple ou non.

Revenons au texte de Rault et à sa proposition de définition de la Famille moderne 3 ; définition pour laquelle il mobilise une contribution de Foucault. Le texte est une reproduction d'une interview du philosophe, datant de 1981, publiée en 2001. En voici les extraits qui nous semblent essentiels pour comprendre les propos de Rault. Foucault y traite de l'homosexualité et de la question qu'elle pose à la notion d'amitié.

- [Foucault] « Quelles relations peuvent être, à travers l'homosexualité, établies, inventées, multipliées, modulées ? » Le problème n'est pas de découvrir en soi la vérité de son sexe, mais c'est plutôt d'user désormais de sa sexualité pour arriver à des multiplicités de relations. Et c'est sans doute là la vraie raison pour laquelle l'homosexualité n'est pas une forme de désir mais quelque chose de désirable. Nous avons donc à nous acharner à devenir homosexuels et non pas à nous obstiner à reconnaître que nous le sommes. Ce vers quoi vont les développements du problème de l'homosexualité, c'est le problème de l'amitié.

- [collectif d'interviewers] Le pensiez-vous à vingt ans, ou l'avez-vous découvert au fil des années ?
- Aussi loin que je me souviens, avoir envie de garçons, c'était avoir envie de relations avec des garçons. Ça a été pour moi toujours quelque chose d'important. Non pas forcément sous la forme du couple, mais comme une question d'existence : comment est-il possible pour des hommes d'être ensemble ? de vivre ensemble, de partager leur temps, leurs repas, leur chambre, leurs loisirs, leurs chagrins, leur savoir, leurs confidences ? Qu'est-ce que c'est que ça, être entre hommes, « à nu » hors de relations institutionnelles, de famille, de profession, de camaraderie obligée ? C'est un désir, une inquiétude, un désir-inquiétude qui existe chez beaucoup de gens.
- Est-ce qu'on peut dire que le rapport au désir et au plaisir, et à la relation qu'on peut avoir, soit dépendant de son âge ?
- Oui, très profondément. Entre un homme et une femme plus jeune, l'institution facilite les différences d'âge ; elle l'accepte et la fait fonctionner. Deux hommes d'âge notablement différent, quel code auront-ils pour communiquer ? Ils sont l'un en face de l'autre sans arme, sans mots convenus, sans rien qui les rassure sur le sens du mouvement qui les porte l'un vers l'autre. Ils ont à inventer de A à Z une relation encore sans forme, et qui est l'amitié : c'est-à-dire la somme de toutes les choses à travers lesquelles, l'un à l'autre, on peut se faire plaisir.

C'est l'une des concessions que l'on fait aux autres que de ne présenter l'homosexualité que sous la forme d'un plaisir immédiat, de deux jeunes garçons se rencontrant dans la rue, se séduisant d'un regard, se mettant la main aux fesses et s'envoyant en l'air dans le quart d'heure. On a là une espèce d'image proprette de l'homosexualité, qui perd toute virtualité d'inquiétude pour deux raisons : elle répond à un canon rassurant de la beauté, et elle annule tout ce qu'il peut y avoir d'inquiétant dans l'affection, la tendresse, l'amitié, la fidélité, la camaraderie, le compagnonnage, auxquels une société un peu ratissée ne peut pas donner de place sans craindre que ne se forment des alliances, que ne se nouent des lignes de force imprévues. Je pense que c'est cela qui rend « troublante » l'homosexualité : le mode de vie homosexuel beaucoup plus que l'acte sexuel lui-même. Imaginer un acte sexuel qui n'est pas conforme à la loi ou à la nature, ce n'est pas ça qui inquiète les gens. Mais que des individus commencent à s'aimer, voilà le problème. L'institution est prise à contre-pied ; des intensités affectives la traversent, à la fois elles la font tenir et la perturbent : regardez l'armée, l'amour entre hommes y est sans cesse appelé et honni. Les codes institutionnels ne peuvent valider ces relations aux intensités multiples, aux couleurs variables, aux mouvements imperceptibles, aux formes qui changent. Ces relations qui font court-circuit et qui introduisent l'amour là où il devrait y avoir la loi, la règle ou l'habitude.

Dans l'interview, Foucault nous semble faire référence à des amitiés sexualisables, troublant précisément la distinction vernaculaire contemporaine entre ami et amant. Sur notre terrain, les enquêtés ne valident pas nécessairement le lien hérité pour remplir les fonctions abordées dans ce travail. Pour rappel, ils valident des relations électives, tantôt héritées tantôt non, selon que le lien est associé à des mémoires positives, des projets communs, des épreuves traversées ensemble et un substrat idéologique partagé. Sauf à redéfinir l'amitié, nous ne pensons pas tout à fait que ce sont les liens amicaux qui occupent une nouvelle place dans le fait familial. Sur base de nos observations de terrain, nous pensons plutôt que ce sont les liens conjugaux ou la notion de couple qui occupent moins de place ou une place différente dans l'accomplissement des fonctions de la famille ; ce qui, dès lors, laisse davantage de place aux liens d'amitié et aux affinités électives pour contribuer à l'accomplissement de ce qu'accomplit en principe la famille conjugale, ce qui fait d'eux davantage ou autre chose que des amis.

La question posée par Foucault au sujet des rapports liant les hommes ensemble nous paraît ainsi transposable aux relations de non-couple liant les enquêtés à d'autres personnes. Une fois transposée, la proposition de Foucault deviendrait alors la suivante. « Comment est-il possible pour des [personnes qui n'empruntent pas l'escalator relationnel] d'être ensemble ? de vivre ensemble, de partager leur temps, leurs repas, leur chambre, leurs loisirs, leurs chagrins, leur savoir, leurs confidences ? Qu'est-ce que c'est que ça, être entre [personnes qui n'empruntent pas l'escalator relationnel], "à nu" hors de relations institutionnelles, de famille, de profession, de camaraderie obligée ? [. . .] [Présenter le polyamour comme quelque chose de frivole ou présenter le parent solo comme une personne à laquelle il manque quelqu'un] annule tout ce qu'il peut y avoir d'inquiétant dans l'affection, la tendresse, l'amitié, la fidélité, la camaraderie, le compagnonnage, auxquels une société un peu ratissée ne peut pas donner de place sans craindre que ne se forment des alliances, que ne se nouent des lignes de force imprévues. Je pense que c'est cela qui rend "troublant" ce qui ne répond pas [au mot d'ordre couple] : le mode de vie [non mono-normé]. [. . .] Imaginer un acte sexuel qui n'est pas conforme à la loi ou à la nature, ce n'est pas ça qui inquiète les gens. Mais que des individus commencent à [résider, se reproduire, s'attacher, protéger et socialiser des enfants sans faire couple], voilà le problème. L'institution est prise à contre-pied [. . .] ».

Les situations de nos enquêtés constituent-elles dès lors des manifestations de *la famille moderne 3* ? Si cette dernière consiste à remplir les cinq fonctions abordées dans ce travail sans fonder cet accomplissement sur la formation d'un couple, mais en mobilisant différents liens d'amitiés et de parentés électifs ainsi qu'un ensemble de technologies (en particulier de communication, de transport et de procréation/contraception/prophylaxie), de biens et de services communément rencontrés aujourd'hui (services en lignes destinés à la procréation, la cohabitation, à la production de liens d'attachement et à l'expression-validation identitaire, à l'usage récréatif du sexe, au secteur public et privé du logement, des soins à l'enfance), tout en fondant ces pratiques sur des valeurs individualistes, humanistes, collectivistes et/ou féministes, alors, oui, notre échantillon correspond à la famille moderne 3. Néanmoins, nous pensons que ce n'est pas une appellation idoine. De Singly définit la Famille moderne 2 comme une continuité de la Famille moderne. Les deux sont conjuguales. Elles démarrent sur la formation d'un couple qui se destine à parcourir ensemble les étapes du cycle standard de la vie familiale. En d'autres termes, le *leitbild* dominant de la composition d'une famille et de son évolution spatio-temporelle est quasi-identique sous le paradigme de la Famille moderne et celui de la Famille moderne 2. Il nous semble, informé par notre enquête empirique et théorique, que nous sommes aujourd'hui en présence d'un changement plus profond où il ne s'agit pas d'apposer un sens différent sur une forme quasi identique. Utiliser le terme « famille » pour décrire ce changement nous paraît biaisé et biaisant. Dans une perspective historique, les termes de ménages et de parentèle nous semblaient avantagement mobilisables pour décrire les situations correspondant à la France rurale du 19^e siècle (Segalen, 1980). Les termes famille et couple nous semblaient congruents pour décrire les situations correspondant à la classe moyenne des années 1950 (Goode, 1963 ; Parsons & Bales, 1956). Mais le terme famille nous laisse perplexe quant à sa capacité à décrire valablement ce qui se passe sur notre terrain, que nous envisageons ici comme une manifestation saillante d'une lame de fond « post-divorce » traversant une société tertiarisée, mobile et numérisée, caractérisée par la banalisation de la rupture et par des arrangements spatio-temporels labiles.

Rémanence du *leitbild* conjugal

Comme vu aux points intitulés « L'escalator relationnel » et « Contexte idéal favorisant un usage déconjugalisé de la sexualité récréative », former un couple pérenne correspond au *leitbild* culturellement dominant de l'accomplissement de chacune de ces fonctions. Comme vu au « Chapitre 6 Déconjugalisation de la fonction reproductive » ainsi qu'au « Chapitre 7 Déconjugalisation de la protection et de la socialisation des enfants », le *leitbild* dominant qui oriente et institue la façon de faire des enfants ainsi que le *leitbild* dominant qui oriente et institue la façon de les élever indiquent qu'*en principe* la formation d'un couple précède l'accomplissement de la fonction procréative ou parentale. Ces *leitbilder* culturellement dominants indiquent également qu'en principe le couple formé pour accomplir ces fonctions se pérennise pendant le processus de réalisation des fonctions. Bien que les enquêtés prennent certaines distances à l'égard de ces *leitbilder*, leur témoignage et nos observations de terrain nous indiquent que ceux-ci continuent d'animer les comportements de la plupart des gens qu'ils côtoient au niveau micro : des membres de leur parentèle, des amis ainsi que, au niveau macro, les institutions publiques ou commerciales s'adressant aux personnes, aux parents ou aux résidents d'un ménage.

Sur le terrain, la diversité des façons de remplir les fonctions de la famille constitue donc davantage des manières de détourner ou de composer avec le mot d'ordre hétéro-mono-normatif que de façonner de nouveaux modèles. Ou, du moins, notre approche par *Maximum Variation Sampling* ne nous permet pas d'identifier des images-guides qui se dessineraient et se répandraient dans la société en concurrence de celle correspondant aux parcours typiques du cycle traditionnel de la vie familiale ; car en cherchant de la variété, nous avons bien trouvé de la diversité, mais nous nous trouvons dans l'incapacité de mettre en évidence des configurations familiales ou des formes d'interactions conjugales qui feraient tendances (contrairement à Widmer, 2010 ; Widmer et al., 2004). En revanche, notre échantillon nous permet d'identifier, d'une part, des *leitbilder* individuels composés à partir de référentiels idéologiques récurrents (qui font partie du paysage idéal culturel de la société) et, d'autre part, des pratiques réalisées avec des supports matériels et technologiques récurrents (qui font partie intégrante du paysage matériel qui structure les interactions

sociales intrinsèques et extrinsèques du fait familial) qui, ensemble, ont permis aux enquêtés de composer. Mais cette composition se réalise à partir du *leitbild* dominant hérité ou en réaction à celui-ci.

Sur le plan idéal, la confrontation entre les comportements des enquêtés et leur environnement social manifeste la coexistence de la norme *former un couple* \Leftrightarrow *remplir les cinq fonctions* et de valeurs individualistes, collectivistes, féministes et humanistes qui lui sont potentiellement opposables. Cela se marque a fortiori lorsque les enquêtés associent l'application du *leitbild* dominant à des mémoires négatives, à la sensation de se sentir coincé, et associent des façons de remplir les fonctions inspirées de leurs valeurs à la perspective d'un plus grand bonheur, se sentir libre et en sécurité à la fois. Cette confrontation entre valeurs, d'une part, et les *leitbilder* traditionnels des fonctions de la famille, d'autre part, engendre un travail de consonance cognitive dans le domaine du fait familial, dont les conséquences expliquent, en partie, la diversification des formes familiales. Dans la mesure où les enquêtés disposent (ou rencontrent) des moyens pratiques de mettre en œuvre leur *leitbild* micro, ils le font. Le cadre idéal et matériel de cette confrontation canalise la diversification. Nous avons vu qu'il y a des voies théoriquement possibles que la diversification actuelle ne semble pas emprunter, justement parce que les enjeux se situent entre la force du *leitbild* dominant, la marge de manœuvre dont l'acteur dispose par son accès à des ressources et les valeurs et représentations validées par ceux qui coopèrent avec lui dans l'accomplissement des fonctions.

Comme indiqué dans notre premier chapitre au sujet de la construction sociale de la réalité et de la mono-normativité des rapports sociaux qui concernent la famille, le *leitbild* dominant est rappelé et validé à travers une diversité d'interactions quotidiennes et extraquotidiennes. Le fait que la notion *faire couple* soit un principe culturellement dominant du fait familial se manifeste dans une multitude de phénomènes sociaux qui s'étendent bien au-delà du strict cadre des interactions interpersonnelles. Ces manifestations se déploient dans un large spectre de manifestations propres à la culture. Citons par exemple la conception des automobiles (avec, typiquement, deux places adultes à l'avant et une banquette pour accueillir des personnes de plus petite taille à l'arrière) ; les cadres juridiques et administratifs qui prévoient le plus souvent les choses pour deux parents (ou pour deux moins un) en ce qui concerne les questions de famille et de patrimoine (par exemple, le Pacs peut s'appliquer entre germains

mais ne peut associer plus de deux personnes) ; des enquêtes scientifiques sur par exemple « la formation du couple » (c'est nous qui soulignons) ; les régies de location de biens immobiliers davantage enclines à octroyer des baux à des requérants présentant les signes extérieurs d'un couple qu'à des personnes seules (perçues comme plus susceptibles de s'avérer incapables de payer le loyer) ou à des groupes de colocataires (perçus comme davantage instables ou moins responsables) ; les offres promotionnelles d'agences commerciales (voyages pour deux, entrées pour deux. . .) ; ou encore la production fictionnelle à caractère romantique (dans l'immense majorité des récits, lorsque la réalisation des cinq fonctions envisagées dans ce travail-ci est au cœur de l'intrigue, la résolution de l'intrigue correspond à la formation d'un couple, ou l'enjeu de l'intrigue est l'impossibilité de faire couple, ou la mise en scène de non-couples pour ces fonctions est associée à des conséquences négatives pour les personnages qui ne font pas couple ; l'ensemble résultant en une quasi-absence dans le paysage fictionnel de leur société d'exemples positifs auxquels les enquêtés peuvent s'identifier, à partir desquels ils pourraient se raconter ou qu'ils pourraient transmettre à leurs enfants),¹⁵³ etc. Autrement dit, au niveau macro, il n'y a qu'un seul référent : *former un couple* \Leftrightarrow *remplir les cinq fonctions*. Tant que ce référent est validé au niveau macro des institutions et des médias ainsi qu'au niveau micro des interactions interpersonnelles quotidiennes, il ne peut exister que des résistances et des bricolages. À partir de ces derniers, on peut établir des catégories réalisées, mais pas un *leitbild* macro concurrent. Nous proposons donc une autre perspective.

Trois régimes de réalisation des cinq fonctions

Au terme de notre analyse, sur base des éléments empiriques que nous avons récoltés et des éléments théoriques présentés en introduction, nous

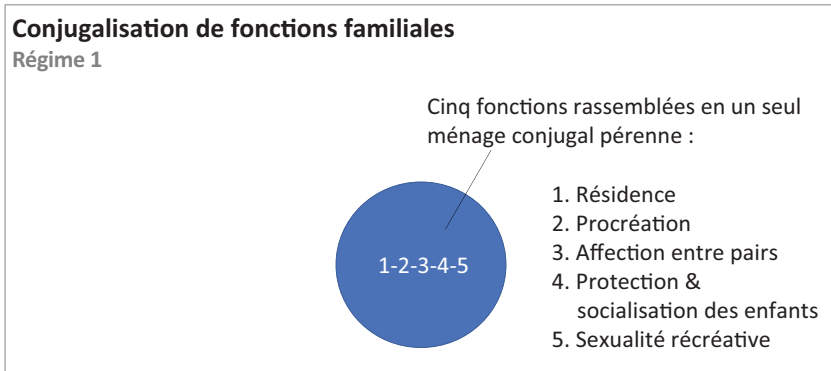
153 Selon l'intervention de la chercheuse Maria Pallotta-Chiarolli, Key-Note Speaker lors de la *1st Non-Monogamies and Contemporary Intimacies Conference* (Lisbonne, 2015), lorsque des situations non monogames sont mises en scènes dans des films populaires, la situation termine le plus souvent mal pour les personnages non monogames. Intervention disponible sur <https://nmciconference.wordpress.com/category/2015-lisbon/> (dernière consultation : avril 2019).

distinguons désormais au moins trois régimes de mise en œuvre des cinq fonctions étudiées¹⁵⁴. Nous entendons ici « régime » dans le sens de manière dont se déroule un phénomène. Les trois régimes que nous décrivons ci-dessous sont mus par trois attitudes (dans le sens de postures intellectuelles) différentes à l'égard de la formation du couple. Ces trois attitudes sont téléologiques (d'où notre usage de la notion de *leitbild*). Dans le premier régime, la finalité normative de la formation du couple n'est pas remise en cause : elle est vécue comme un *allant de soi* implicite. Il s'agit d'accomplir le cycle standard de la vie de familiale. Dans le deuxième régime, la téléologie de la formation du couple est chargée de doutes et d'incertitudes. Cela se marque par le remplacement du partenaire. Les monogamies successives dessinent des accidents de parcours dans l'accomplissement du cycle de la vie familiale. Dans le troisième régime, l'individu s'émancipe de la finalité normative du couple. Faute de modèle concurrençant la norme, il compose quelque chose en cohérence ou en compatibilité avec son environnement social humain, idéal et matériel pour accomplir les cinq fonctions sociales abordées dans ce travail.

Le premier régime se caractérise par le *mariage* et la *néolocalité*. Il revient à *conjugaliser* les fonctions de procréation, de protection et socialisation des enfants, de production de liens d'attachement significatif entre adultes, d'usage récréatif du sexe et de résidence (cf. Figure 23, *infra*). Conjugaliser signifie ici produire un couple pérenne pour réaliser ces fonctions en binôme. Ce régime se concrétise typiquement par le mariage des conjoints entre 20 et 25 ans, rapidement suivi ou brièvement précédé d'une mise en ménage, puis de l'engendrement de deux enfants, une stabilité conjugale et résidentielle pérenne, une exclusivité sentimentale et sexuelle de principe et une pérennisation du couple dans la résidence après départ des enfants adultes.

154 Cette division en trois régimes s'inspire, par analogie, de l'analyse de Marquet (2010) concernant la multiparentalité.

Figure 23 Mise en œuvre des fonctions suivant le régime du mariage et de la néolocalité

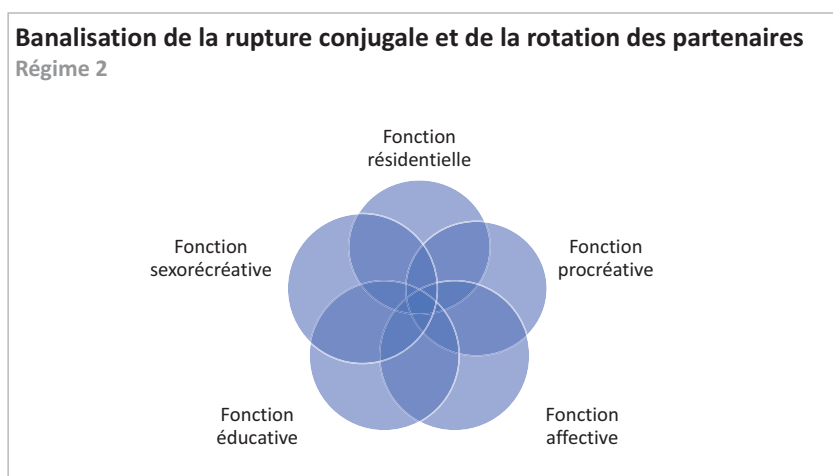


Au cas où survient précocement un décès ou un divorce (pour faute), la personne se remarie rapidement. Sous ce régime, la garde des enfants n'est typiquement pas partagée. Elle est au contraire assumée par l'un des deux conjoints remis en couple. Les sorties mondaines s'effectuent en couple ou, si l'un des deux membres du couple sort seul, ce sera pour des socialités non mixtes, entre hommes ou entre femmes, ou encore dans des lieux où des pairs peuvent exercer un contrôle social pouvant préserver l'honneur du couple. Ce régime est compatible avec le modèle du couple *male breadwinner* et avec le modèle du couple biactif, selon la capacité du conjoint masculin à pourvoir complètement ou partiellement. Sur notre terrain, ce premier régime est réalisé entre autres par les parents d'Alexandre, de Jean, de Laura, de Sébastien, de Sophie ou encore de Virginie (pour ne mentionner que les cas dont les parents sont évoqués dans ce document).

Le deuxième régime entame une phase d'individualisation partielle de la réalisation des fonctions. Il se caractérise par le *démariage* et la *recomposition familiale*. Dans ce deuxième régime, on ne se marie pas nécessairement, mais on est néanmoins préoccupé par la formation d'un couple : « la bonne personne, celle qui va rester cette fois ». Avant d'emménager à deux et de faire des enfants, la relation est testée plus longuement de manière à s'assurer autant que possible qu'il s'agit d'une « relation sérieuse » (Giraud, 2017). Après la fin des études et une relative stabilisation professionnelle sur le marché du travail, on engendre un ou deux enfants vers la fin de la vingtaine avec un partenaire qui n'est

pas forcément le premier partenaire sexoaffectif significatif de « longue durée ». Si non marié, le couple est éventuellement formalisé par un contrat légal de cohabitation ou à travers une célébration informelle rassemblant les proches des deux membres du couple. Une autre caractéristique de ce deuxième régime est la tendance à divorcer ou à se séparer. Dans ce régime, typiquement, les séparés ne se remarient pas, mais ils se remettent volontiers en couple informel. Ce régime va de pair avec un début de multiplication et de distanciation d'intervenants impliqués dans une ou plusieurs fonctions (*cf.* Figure 24).

Figure 24 Mise en œuvre des fonctions selon le régime du démariage et de la recomposition familiale



Ce deuxième régime, sous lequel on cherche à faire couple pérenne sans toutefois y parvenir complètement, est davantage aux prises avec des enjeux de cohésion (Favez et al., 2015). La séparation, suivie ou non d'une recomposition, s'accompagne d'une garde partagée des enfants engageant des mouvements pendulaires entre foyers. Cela induit également des parentalités sociales exercées par des adultes *caregivers* non biolégaux, mais conjoints du parent biolégal séparé remis en couple. Dans ce régime, le couple recomposé fait parfois un enfant (en particulier si l'un des deux membres du couple recomposé n'en a pas encore et que le couple est fertile). Le cas échéant, ils tendent davantage vers le premier régime. Si au

contraire ils restent en *living apart together*, ils se rapprochent davantage du troisième régime. Ce deuxième régime est difficilement compatible avec une distribution des tâches selon le modèle inégalitaire du *male breadwinner*. Ce régime est facilité lorsque homme et femme (ou les partenaires de même sexe) disposent de revenus propres et distincts. Sur notre terrain, ce régime est réalisé par l'ex-épouse de Philippe et l'ex-épouse de Stéphane. Les parents de Sandrine constituent davantage un cas représentatif du premier que du deuxième régime : il y a une séparation précoce du couple avec reformation d'un couple pérenne. Les enfants du premier lit ont été pris en charge à 100 % par la mère.

Ce deuxième régime correspond à un stéréotype, mais pas un à *leitbild*. C'est un stéréotype parce qu'on s'attend statistiquement à le rencontrer fréquemment à la fin du 20^e et au début de 21^e siècle. Mais ce n'est pas un *leitbild* parce qu'il ne correspond pas à une aspiration ou un projet de jeunes. Au contraire, il semblerait que les jeunes contemporains prennent des précautions pour s'assurer que la relation « tienne » et présente tous les caractères socialement validés de la « relation sérieuse » (Giraud, 2017). Comme le soulignait Sophie¹⁵⁵, le divorce est typiquement vécu comme un échec, accompagné d'une charge émotionnelle négative et est fréquemment marqué par des conflits interpersonnels avant, pendant et après la séparation. Le divorce intervient toujours dans une phase du cycle de la vie familiale et il a très souvent un coût économique supérieur au fait de rester unis. Néanmoins, dans ce deuxième régime, il peut être subjectivement vécu comme un projet positif. Le divorce est alors perçu comme un moindre mal, une issue souhaitable à l'application du premier régime ressentie comme problématique. Le divorce (ou la séparation) peut être perçu(e) comme un projet qui concerne le couple, mais pas comme un *leitbild* familial ni comme un *leitbild* conjugal.

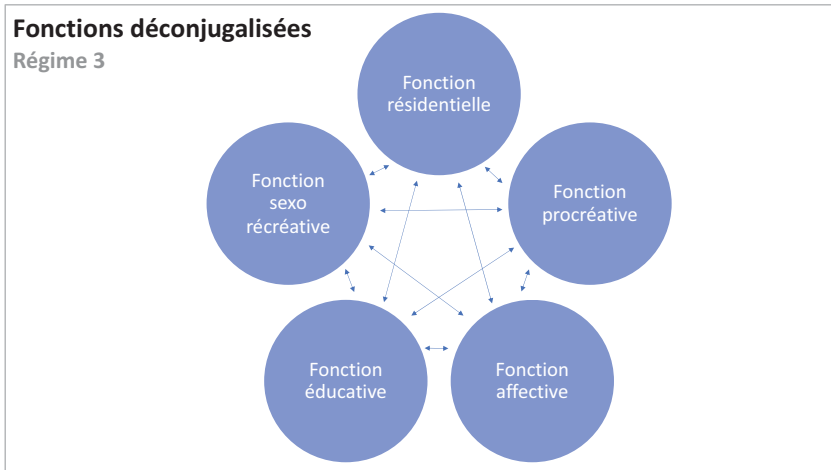
Sous ce deuxième régime familial, dans l'optique d'éviter la séparation, le couple peut se faire « fissionnel » (Chaumier, 2004) et s'engager ensemble dans des activités sexuelles non exclusives et soigneusement encadrées de règles strictes. Si les partenaires du couple pratiquent une sexualité non conjugale négociée à deux, cela se fait de manière coordonnée en des temps et des lieux spécifiques (le plus souvent non-domestiques)

155 Elle dit en expliquant sa situation de coparentalité avec un homme vivant dans un autre quartier : « Globalement, on fait comme un couple divorcé, sauf qu'on s'entend bien ! ».

sans attachement sentimental avec le tiers. Ou, à l'inverse, les membres du couple s'accordent des licences affectives, autorisant le conjoint à cultiver des amitiés « platoniques », faites de sorties, de conversations et d'activités, à condition que celles-ci soient toujours non sexualisées. Si le couple se fait « fissionnel », ce ne peut être à la fois sur le volet sentimental et le volet sexuel avec le même tiers. Ce n'est qu'à ces dernières conditions que les sorties mondaines en solo dans des milieux mixtes sont autorisées par le conjoint. C'est cette variante du deuxième régime que Sandrine et Δa , ou encore Ségolène et son Δb ont tenté de mettre en œuvre avant leur séparation.

Le troisième régime, quant à lui, se caractérise par la *déconjugalisation* des fonctions de la famille. Dans ce régime, on se détache de la préoccupation pour la formation d'un couple dans sa téléologie traditionnelle (visant à regrouper les fonctions sur une seule personne en un seul lieu). Typiquement, on réside, on procréé, on protège et socialise des enfants, on s'attache à d'autres adultes, on exerce les usages récréatifs du sexe en des temps et des lieux potentiellement distincts avec des personnes qui, impliquées dans une fonction, ne s'envisagent pas nécessairement comme impliquées dans les autres (*cf.* Figure 25). Ce régime se concrétise typiquement par l'absence de mariage ou par l'usage du mariage à des fins fiscales, migratoires ou parentales (ingénierie légale destinée à régulariser des situations autrement non protégées) ; par un logement en solo, en binôme ou à plus de deux, sur un ou plusieurs sites ; par l'enfantement envisagé comme un projet individuel ou partagé avec deux ou plus de deux personnes, fondé sur une conception biologique de l'engendrement ; par une labilité des partenariats fonctionnels qui s'articulent à des fidélités à la carte à l'égard d'engagements pris (c'est-à-dire plutôt à l'égard de l'accomplissement de fonctions qu'à l'égard du statut d'une personne) ; par une vie affective et sexuelle perçue comme séparable de la vie résidentielle et parentale ; par la pérennisation de liens d'attachement construits au fil de la vie, après le départ des enfants.

Figure 25 Mise en œuvre déconjugalisée des fonctions



Parmi les enquêtés et les informateurs, nous avons rencontré des personnes qui ont démarré leur vie d'adulte en s'orientant précocement vers le troisième régime et d'autres qui ont bifurqué vers ce régime alors qu'ils se destinaient ou se projetaient initialement dans le premier régime. Tous n'ont pas déconjugalisé toutes les fonctions. Mais ils en ont déconjugalisé plusieurs pendant toute ou partie de leur vie. Jean, Martine, Alain, Sabrina, Émilie, Alexandre, Laura ont amorcé leur parcours de vie adulte en appliquant d'emblée le troisième régime. Tandis que Stéphane et Philippe sont entrés dans l'âge adulte en appliquant les étapes correspondant au premier régime. Puis, lorsque la relation avec leur conjointe s'est rompue, Stéphane et Philippe ont chacun opéré un réajustement cognitif les faisant basculer tardivement vers le troisième régime. Enfin, nous identifions quelques parcours pour lesquels le passage vers le troisième régime s'est effectué de manière progressive. Parmi eux, un premier sous-groupe correspond à ceux qui, étant jeunes, aspiraient au troisième régime mais dont le parcours a conduit à rencontrer essentiellement des partenaires intimes qui validaient le *leitbild* dominant. Ils ont emprunté « l'escalator relationnel » avec l'un d'entre eux, se destinant *ab initio* à appliquer le premier régime. Une fois confrontés à la rupture conjugale, ils se sont engagés dans le troisième régime. Il en était ainsi pour Sandrine, Nathalie et Karine. C'était également le cas de Virginie : elle avait l'intuition

depuis sa jeunesse que le couple ne lui convenait pas ; elle a néanmoins tenté la vie de couple, sans succès ; puis elle a fait trois enfants seule et reste depuis lors peu intéressée par la formation d'un couple. Un autre sous-groupe parmi les évolutions progressives réunit les cas de David et Frédéric qui se sont mis en couple, puis ont fait des enfants avec leur partenaire de couple, puis ont été amenés à négocier avec leur partenaire une ouverture progressive, déconjugalisant peu à peu la fonction affective, sexorécréative, résidentielle. . .

Alors que la préoccupation type des personnes vivant sous le deuxième régime est de « trouver la bonne personne, celle qui va rester ou avec qui je vais rester, cette fois », celle des personnes vivant sous le troisième régime est la suivante : « Le couple ? J'ai essayé, ça ne marche pas ». En s'émancipant de la norme, ou faute de parvenir à la mettre en œuvre, les enquêtés et de nombreux informateurs ont imaginé différentes manières de réaliser ces fonctions (selon des *leitbilder* personnels ou interpersonnels). Ils ont pu y parvenir avec plus ou moins de succès. Jean, Martine et Virginie sont restés relativement fidèles à leur désir d'autonomie. Céline et Sophie ont trouvé le moyen de faire un enfant (l'une par IAD, l'autre avec un homme gay investi dans la parentalité), quitte à vivre une relation en *living apart together* avec un autre homme ensuite. Émilie, Sabrina, Delphine et Frédéric ont mis en œuvre différentes formes de trio. D'autres visualisent un *leitbild* individuel sans nécessairement parvenir à le mettre en œuvre. C'est le cas de Sandrine et de Nathalie qui se rêvaient « en tribu » mais vivent un compromis entre le mode de vie auquel elles aspirent et leur environnement social immédiat (contexte professionnel, contexte institutionnel et administratif, bâti résidentiel, contraintes et dépendances de sentiers liées aux parcours effectués par leurs partenaires significatifs, *leitbilder* divergents de leurs partenaires. . .). C'est également le cas d'Alexandre qui s'imaginerait volontiers dans une « colocation démocratique non directive ». C'est aussi celui de l'informateur Cédric qui souhaiterait vivre en « *cluster* de voisins autonomes ». Tous ces *leitbilder* individuels ou interpersonnels ont, à notre avis, peu de chances de s'imposer comme des tendances. Car la mise en œuvre des fonctions nécessite habituellement d'être validée à plusieurs et le *leitbild* dominant exerce une force structurante sur l'environnement social humain, institutionnel et matériel au niveau macro. Chaque parcours s'est composé dans les interstices de la norme. Ensemble, ils mettent en évidence la possibilité d'émergence du troisième régime.

Le premier et le troisième régime font appel à des substrats idéologiques partiellement distincts. Ils reposent également sur un contexte économique, urbain, communicationnel, reproductif et légal différent. Notre hypothèse est que si la norme correspondait à l'application du premier régime des années 1930 aux années 1970, l'application de cette norme a été de moins en moins en adéquation avec la structure sociale (idéelle et matérielle), à mesure que se sont répandues les idées et les technologies mises en évidence dans l'analyse ; ce qui conduit au développement du deuxième puis du troisième régime.

Les valeurs et principes mobilisés par les enquêtés font passer l'émancipation personnelle avant l'obéissance ou l'adhésion au mot d'ordre hétéro-mono-normatif de la famille conjugale. Mais les valeurs et moyens mobilisés par nos enquêtés sont tout autant reçus en héritage culturel que le *leitbild* moderne et conjugal de la famille. C'est pourquoi nous pensons que la diversification des formes familiales et l'individualisation des parcours familiaux sont des manifestations au niveau micro d'un débat culturel encore non résolu¹⁵⁶ qui se joue au niveau macro et qui s'étale sur plusieurs générations. Tel que nous le comprenons, instruits par la démographie et l'histoire, les Trente Glorieuses en général et les années 1960 en particulier ont joué un rôle pivot dans la priorisation culturelle de certaines valeurs par rapport à d'autres, en particulier celle de l'égalité de genre et l'épanouissement personnel.

Il en résulte aujourd'hui que lorsque l'accès d'une personne à des ressources (revenus, allocations. . .) est suffisant pour assumer sa propre subsistance et celle de son ou ses enfants¹⁵⁷, lorsque la répartition des tâches

156 À titre personnel, nous ne pensons pas que ce débat doive nécessairement être résolu ni que les façons d'accomplir les cinq fonctions abordées doivent nécessairement être univoques. En revanche, si ce travail devait inspirer l'appareil législatif, alors nous pensons qu'il s'agit de veiller à ce que des personnes impliquées dans différentes façons de faire famille puissent coexister paisiblement sur un même territoire, alors que ces façons de faire sont inspirées par des valeurs différentes ou des valeurs semblables dont l'ordre de primauté varie.

157 Si la logique du *leitbild* dominant est que le salaire d'un père de famille devrait en principe suffire pour subvenir aux besoins d'une famille (*male breadwinner*) et si les femmes revendiquaient les mêmes salaires que ceux des hommes dans une telle société, alors le salaire d'une femme y serait suffisant pour pourvoir aux besoins d'une famille, ce qui interroge la congruence de la formation d'un couple cohabitant et économiquement solidaire. Si pour se loger et élever des enfants, deux salaires sont indispensables, alors la forme couple (cohabitant et économiquement solidaire)

domestiques se fait de manière égalitaire peu importe le genre (ce qui peut se produire à travers la séparation du couple de parents qui, une fois seuls, doivent chacun s'acquitter de toutes les tâches relatives à leur propre espace domestique), lorsque les enfants peuvent être élevés en solo ou en regroupement de divers adultes ou entre adultes non-résidents, lorsque l'accès au logement peut s'assumer seul ou en regroupements de divers adultes, lorsque l'usage récréatif du sexe et l'expression des sentiments peuvent se réaliser avec des non-cohabitants (ou seul(e), ou avec un partenaire exclusif ou avec une variété de partenaires impliqués à des degrés divers), lorsque l'engendrement des humains peut se réaliser par l'intermédiaire de personnes qui ne font pas couple, alors, la conjugalité, la forme couple et l'escalator relationnel perdent de leur sens. Notre thèse est que c'est pour ces raisons que les couples sont moins pérennes aujourd'hui qu'hier et que c'est à cela que pourraient correspondre les évolutions du fait familial postérieures à la seconde transition démographique et à l'émergence du troisième régime. Les individus-parents composent avec leur héritage culturel immatériel (images-guides de la famille et valeurs) et matériel (prestations d'institutions, moyens de contrôle de la fécondité, réticularisation des moyens de transport et de communication. . .).

Les données nous informent désormais des directions spécifiques que pourrait prendre ce troisième régime. Une série d'éléments de contexte matériel et immatériel de la société contemporaine permet la dislocation et la dissociation des différentes fonctions. Ce contexte rend le mode de réalisation des fonctions plus labile. Ces conditions n'empêchent pas le premier régime. Les individus ne se situent pas dans un vide social qui laisserait hypothétiquement cours à l'expression individualiste. Ils évoluent nécessairement en lien avec d'autres parcours individuels significatifs dans des interrelations complexes et fluides (Widmer & Jallinoja, 2008). Étant donné que les familles sont composées par l'entrecroisement de parcours de gens (consanguins ou non) impliqués dans des régimes différents, nous pensons que cette cohabitation amènera à davantage de diversification des formes familiales et d'individualisation des parcours conjugaux. C'est-à-dire, comme mentionné plus haut, (a) au plus les trajectoires familiales se divisent en subtrajectoires fonctionnelles qui prennent

rencontre davantage de congruence. Au plus les revenus sont bas ou le coût de l'immobilier élevé, au plus les parents seront enclins à se regrouper (en couples ou en colocations).

des directions divergentes, et (b) au plus s'accélère le rythme moyen de la substitution des partenaires impliqués dans ces trajectoires avec des personnes qui suivent aussi leurs propres trajectoires, au plus se marque, à l'échelle de la société, une tendance à l'individualisation des parcours de vie (dans les domaines liés à ces fonctions).

En résumé, la famille contemporaine ne constitue plus une cellule économique de même nature qu'ont pu l'être les familles des sociétés agraires de l'Ancien Régime ou celles qui ont succédé à la Révolution industrielle. Non seulement parce que l'idée que se font les personnes de ce qu'est ou devrait être une famille a changé, mais aussi parce que les façons de produire et de consommer des biens dans la famille ont changé (Barrère-Maurisson, 2003). Ainsi, en nous plaçant sur une échelle de temps long, nous suggérons que la réalisation des cinq fonctions avant 1860 environ se basait sur des logiques de parentèle et de communauté villageoise (régimes préindustriels), celles-ci se sont vues supplantées par un phénomène de *conjugalisation* du fait familial (1^{er} régime), qui se voit lui-même à présent concurrencé par un phénomène de *déconjugalisation* du fait familial (2^e et 3^e régimes), amorcé à partir des années 1970. À mesure que la société se défamilialise, elle se conjugalise ; et à mesure que la pérennité du couple devient de moins en moins nécessaire (mais seulement facultative) elle se déconjugalise dans ses moyens de remplir ces fonctions. Ce que nous appelons ici *déconjugalisation* du fait familial correspond à une société dans laquelle, pour les fonctions de procréation, de protection et socialisation des enfants, de production de liens affectifs, d'usage récréatif du sexe et de résidence, les individus s'unissent de moins en moins en couple pérenne vivant durablement sous le même toit et mobilisent davantage un entrelacs de personnes et d'institutions en des temps davantage distincts et des lieux davantage éparés, tendant vers le troisième régime, Figure 25.

Chapitre 13 Court-circuit dans la transmission du mot d'ordre famille

Nous avons situé jusqu'ici des formes de déconjugalisation des fonctions de la famille dans le panorama de l'individualisation des parcours conjugaux et de l'hétérogénéisation des manières de faire famille. Sur cette base, nous proposons ci-dessous, une hypothèse explicative de la diversification. La démonstration de cette hypothèse est incomplète et demanderait des investigations complémentaires. Elle constitue donc une piste de réflexions ultérieures. L'hypothèse s'appuie sur l'intégration d'éléments théoriques et empiriques de notre investigation, en particulier concernant l'histoire récente de la famille, les récits des enquêtés au sujet du mode de vie de leurs parents et grands-parents ainsi que la comparaison des parcours de vie des enquêtés issus de cohortes différentes. Elle croise d'une part les rythmes du cycle de la vie familiale aux rythmes des changements historiques de la société. Nous proposons ainsi qu'une part de l'explication de l'hétérogénéisation du paysage familial tient dans le fait que les changements sociétaux qui concernent extrinsèquement l'accomplissement des fonctions de la famille vont désormais plus vite que le temps de la succession des générations.

Inspiré par Durkheim (1975 [1892]), ce que nous signifions ici c'est qu'au fil des dix dernières décennies, les évolutions des institutions sociales et des techniques extrinsèques de la famille offrent davantage de moyens à la personne de s'autonomiser de la communauté et de la parentèle traditionnelle et désormais du couple, lorsqu'il s'agit de réaliser les fonctions dites « de la famille ». Le monde auquel les individus sont désormais connectés pour réaliser ces fonctions se fait de plus en plus vaste, géographiquement étendu, interconnecté, institutionnalisé, globalisé... Or les institutions et techniques évoluent à un rythme qui semble s'accélérer (Rosa, 2010). Pour reprendre notre analogie textile, nous pensons que le rythme auquel les parcours individuels font et défont des mailles et des tresses a tendance à s'accélérer lui aussi, ces dernières décennies parce que les familles et les parcours de vie qui les font sont extrinsèquement liés à ce contexte sociétal en mutation accélérée.

Les parcours des enquêtés ont mis en évidence l'importance des évolutions culturelles opérées dans le domaine de la famille. Les récits des parcours ont habituellement fait intervenir trois générations : celle de l'enquêté, celle de leurs parents et celle de leurs enfants. Les enquêtés les plus âgés ont l'âge d'être les parents des enquêtés les plus jeunes. L'étude de leur récit invite à penser les évolutions du fait familial au-delà de l'échelle de temps d'un parcours ou du cycle complet d'une vie familiale. Dans ce dernier chapitre, nous envisageons de manière théorique la question de la continuation du modèle familial, d'une génération (en tant que groupe de cohortes) à l'autre (en tant que cohortes entrant dans l'âge adulte 20 à 30 ans plus tard). Pour comprendre les évolutions du fait familial, nous nous plaçons cette fois à une échelle de temps macro. Nous n'interrogeons donc pas ici les stratégies micro des familles ; à l'évidence, l'accumulation des stratégies des familles au niveau micro finit par changer le paysage familial de la société dans son ensemble au fil des générations. En revanche, nous prenons comme position théorique ici que si un nombre important de stratégies familiales vont dans le même sens à un moment donné, c'est qu'elles sont mues par des forces sociales macro. Ce sont ces changements macro et leur articulation à la mise en œuvre de fonctions familiales qui nous intéressent. En concevant (a) qu'une société est une chose qui se reproduit par l'engendrement de nouveaux humains que l'on dote ensuite, à travers un travail de socialisation, des codes culturels institués nécessaires pour vivre en société et remplir des fonctions essentielles à l'existence des individus et des groupes (Godelier, 2007) ; et (b) que les pratiques de parenté d'une société donnée constituent le lieu privilégié de sa reproduction à la fois biologique et sociale (Godelier, 2004) ; alors, si l'on porte un regard sociohistorique sur notre aire géographique d'intérêt au fil des cent dernières années, nous observons un double mouvement. L'un va dans le sens d'une accélération des changements macrosociaux affectant le fait familial et l'autre va dans le sens d'un allongement du temps nécessaire aux individus pour se reproduire et socialiser leur(s) enfant(s).

Nous traitons ici des aspects de la socialisation qui concernent les cinq fonctions abordées dans ce travail et la reproduction des systèmes institués qui permettent, en principe, de les remplir. Autrement dit, nous interrogeons la manière par laquelle les enfants apprennent à devenir des parents. Ils grandissent en principe entourés d'un couple parental qui fait famille et ils apprennent à faire famille à leur tour en y grandissant.

Nous envisageons deux canaux privilégiés de socialisation à la parentalité : le premier est l'exposition de l'enfant à son cadre familial ; le second est son exposition aux messages issus de l'extérieur de la famille et qui concernent la ou les façons de faire famille. Il s'agit, pour cette seconde catégorie, des interactions avec les pairs, des messages de l'Église (ou d'autres groupes spirituels), de l'exposition aux médias, aux institutions scolaires et d'autres piliers de transmission de valeurs que sont les partis politiques, les syndicats, et des associations diverses qui transmettent leurs messages à travers un ensemble de publications, d'activités et de rassemblements. Depuis la fin du 19^e siècle, la famille se conçoit comme un fait de plus en plus privé (Ariès et al., 1987). L'époque voit le désengagement progressif de la communauté villageoise et de la parentèle dans les interactions conjugales, domestiques et parentales. Concomitamment, l'État se substitue progressivement à l'implication de la communauté et de l'Église dans les familles. L'intervention de l'État n'a cessé de prendre de l'ampleur, en particulier à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les politiques destinées à aider les parents ayant charge d'enfants, ou celles ayant un impact sur la condition de parent, ont subi de nombreux réajustements. L'État *produit* en quelque sorte des formes familiales (Heady & Kohli, 2010), par exemple à travers des politiques natalistes, l'invention de la scolarisation obligatoire et des allocations familiales, l'instauration de programmes de retraites, des congés de maternité et parfois de paternité, la multiplication de crèches publiques ou subsidiées, un contrôle psycho-médico-social des enfants (et de leurs parents), des politiques de logement social ou des formes d'aide ciblées aux familles dites « modestes », « nombreuses » ou « monoparentales », s'ajustant aux défis des différentes périodes de guerres, de crises ou de prospérité économiques (Segalen & Martial, 2019, p. chapitre 11). Selon les nuances culturelles à l'œuvre, chaque État fait intervenir des acteurs privés ou publics dans le fait familial, considérant ce dernier comme une cellule économique solidaire entre conjoints (et dans une certaine mesure entre parents, grands-parents et enfants) dans laquelle la répartition des tâches correspond à des rôles genrés.

Constatant l'impact de l'intervention de l'État-providence relativement importante selon les pays d'Europe, Esping-Andersen (1990) a proposé un modèle comparatif fondé sur la *decommodification* (démarchandisation) des besoins des familles, à travers l'intervention d'aides d'État dans les affaires « familiales ». Il articule le concept de démarchandisation à

celui de défamilialisation, ce dernier nommant l'intervention croissante de l'État dans des fonctions qui sont ou étaient traditionnellement dévolues à la famille (dans un sens nucléaire et/ou dans le sens incluant les parents et les germains de l'adulte). C'est-à-dire que les politiques sociales collectivisent en quelque sorte les tâches et les responsabilités « familiales » concernant la prise en charge d'enfants ou des personnes âgées et elles interviennent plus ou moins directement dans la répartition des rôles de genre et l'accès des mères au travail rémunéré. Dans cette perspective analytique, des pays comme la Belgique, la France et le Luxembourg conduisent des politiques familiales généreuses en comparaison à d'autres pays européens. Les services publics destinés à la famille qui s'y développent visent à aider les femmes à concilier vie familiale et vie professionnelle, notamment grâce à l'organisation de crèches et de prestations sociales destinées aux parents ou à certains groupes de parents. Les politiques suisses, en revanche, semblent plus proches de celles mises en œuvre dans des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche, qui s'orientent plutôt vers le soutien aux familles « traditionnelles » (M. Gagnepain & M^{me} Àlamaison) ; les structures d'aides publiques permettant aux mères de s'engager durablement sur le marché du travail rémunéré y étant plus rares qu'en Belgique, en France ou au Luxembourg. Ainsi, entre les manières dont se réalisent les cinq fonctions étudiées dans les villages ruraux avant 1860 et les façons dont elles se réalisent en milieu urbain après 1960, le contraste est frappant : ces fonctions engagent un système bien plus complexe. Il est davantage étatisé, institutionnalisé, mécanisé, numérisé, tertiarisé, globalisé et il est davantage plastique. Nous pensons que cela est directement lié au développement du troisième régime et à la remise en cause du premier, à travers une série de parcours balisés d'épreuves menant à une attitude réflexive.

Cela étant posé, nous soumettons ci-dessous une piste qui nous semble féconde pour saisir davantage les causes et les enjeux de la diversification des manières de faire famille. Dans le sous-chapitre qui suit, nous préciserons ce que nous entendons par l'accélération des transformations sociales extrinsèques au fait familial. Ensuite, nous préciserons ce que nous entendons par le ralentissement de la succession des générations.

Accélération des transformations sociales

Les modifications légales et institutionnelles apportées par les politiques nationales expriment des visions culturelles de ce qu'est *la* famille ou de ce que devraient faire *les* familles. Ce faisant, elles exacerbent des tensions latentes entre différents groupes idéologiques qui sont rendues saillantes à travers des manifestations d'opinions dans l'espace public, en réaction à ces changements de politiques. Cela se voit lors de changements juridiques sur des questions de mariage homosexuel ou d'avortement, par exemple. Ces manifestations peuvent être tantôt individualistes ou progressistes, tantôt familialistes ou conservatrices. Elles démontrent qu'une pluralité de conceptions de la famille existe au sein de chaque pays et que la société dans son ensemble ne véhicule pas une image unanime de ce qu'est ou devrait être la famille ou les familles. Sur ce point, il pourrait être opportun de s'interroger sur la signification des réponses produites par les répondants des *European Values Survey*. En effet, à quelle notion de « famille » font référence les répondants lorsqu'ils plébiscitent la famille comme une valeur primordiale ? Valorisent-ils les liens de sang et d'alliance traditionnels ou valorisent-ils au contraire la production de liens d'attachement éprouvés pour remplir des fonctions essentielles à la vie ?

L'État, en soumettant certaines questions au débat public (dans sa préoccupation de structurer les rapports sociaux et de protéger les personnes), contribue à l'amplification de l'attitude réflexive des citoyens sur le sens de la famille. Ces derniers sont alors amenés parfois malgré eux à prendre position à l'égard de questions qui ne les préoccupaient guère antérieurement. En outre, les politiques nationales manifestent une certaine versatilité. Elles tentent de réajuster les politiques selon les fluctuations du contexte économique et démographique. Ce faisant, chaque génération, qui en principe transmet au niveau micro un schéma de parenté ou une mode familiale à la suivante à travers les pratiques de parenté (même si c'est pour s'inscrire en faux vis-à-vis de l'ordre social), est soumise au niveau macro à des contextes structurant le fait familial qui s'avèrent différents, d'une génération à l'autre. Un exemple est celui du changement concernant la régulation des divorces qui instituent la garde alternée de principe. Non seulement cette garde alternée de principe est le signe d'un changement des mentalités concernant les rôles des pères et des mères ; il s'agit de changements de mentalité que toutes les mères ou

tous les pères n'ont pas nécessairement encore intégrés ou validés. Mais, en outre, cette garde alternée induit la mobilité des enfants, pris alors dans des mouvements pendulaires typiquement hebdomadaires¹⁵⁸. Cette idée de réglementation ne pouvait à notre avis s'envisager que dans un cadre culturel dans lequel des technologies de transport mécanique réticularisées et communément accessibles au plus grand nombre vont de soi et font partie du paysage sociotechnique habituel, permettant la prise en charge des enfants sur un territoire plus étendu qu'un ménage. À travers les exemples de la garde alternée et celui de l'accès à la parentalité des couples LGBT (conséquence des avancées biomédicales et d'évolutions idéologiques), on voit que le droit familial évolue rapidement, qu'il est relié à un contexte technologique et économique dont les évolutions s'accroissent elles aussi, selon certains observateurs, et que l'opinion publique est mitigée sur de nombreuses questions.

Le philosophe et sociologue allemand Rosa (2010, 2012) envisage l'accélération de la vie sociale sous trois angles. Le premier est celui de l'accélération technique. Celle-ci se marque selon lui par le développement de technologies destinées à développer des technologies. Une résultante sociale caractéristique de cette boucle d'auto-alimentation lui paraît être celle de l'augmentation des vitesses de déplacement et de communication. Il observe deuxièmement une transformation de plus en plus rapide de nos habitudes de vie et de nos schémas relationnels qui affecte aussi le fait familial. Par exemple, les lieux de résidence, les partenaires de (tranche de) vie, les emplois des personnes lui semblent se succéder à un rythme croissant ; il argue qu'il en est de même concernant les modes vestimentaires, les styles musicaux, les modèles de voiture, etc. Il observe troisièmement que dans ce contexte d'accélération technique et sociale, l'individu cherche à « gagner du temps » et à « optimiser son temps ». Pour Rosa, la cause de l'accélération n'est pas que technique. Elle est également idéologique. Elle correspond au « projet de la Modernité » qu'il

158 En principe, la garde alternée implique que les deux parents habitent à une distance permettant d'envisager raisonnablement de tels mouvements pendulaires. Ainsi, bien que la séparation des parents marque leur souhait de ne plus vivre ensemble, la garde alternée impose souvent que les deux parents poursuivent leur carrière professionnelle et leur parcours conjugal à proximité de leur ex-conjoint, tant que les enfants dépendent de leurs parents.

identifie comme « le désir d'autonomie » de la personne et du contrôle de son temps.

L'historien Koselleck envisage lui aussi l'accélération des évolutions culturelles comme une caractéristique de la modernité : « Par rapport à l'expérience de l'apprentissage d'autrefois [antérieurement aux Temps modernes], les rythmes temporels du ré-apprentissage se font de plus en plus brefs, ce qui engendre l'expérience d'un changement accéléré. [...] Autrefois les changements d'expérience nécessitaient des siècles, aujourd'hui [dans les années 2000] les événements consécutifs se trouvent comprimés et les conflits ne font qu'augmenter en conséquence¹⁵⁹. [...] C'est donc la contemporanéité chronologique de la non-contemporanéité politique et sociale qui provoque des situations de conflit, conflits dont les tentatives de règlement controversées sont, contrairement aux époques antérieures, vécues comme accélération » (Koselleck, 2011). Les transformations des relations entre mari et femme dans le monde paysan français de 1860 à 1980 (Segalen, 1980) exemplifient à notre avis ce phénomène d'accélération sociale et technique accompagné d'une préoccupation accrue pour le contrôle du temps au niveau micro des ménages.

Plus généralement, depuis la Révolution industrielle, l'apport et la consommation d'énergie des sociétés d'Europe de l'Ouest ont augmenté, dans des proportions encore jamais rencontrées dans l'histoire des sociétés humaines. L'accès à davantage d'énergie donne aux sociétés des moyens de se transformer plus rapidement. Dans ces sociétés, la circulation des personnes, des biens et des informations peut s'intensifier et s'accélérer. Or, selon une perspective anthropologique, la circulation des personnes, des biens et des idées définit en quelques sortes la culture (Malinowski, 1963 [1922] ; Mauss, 1923–1924). La culture fait la société ; et celle-ci est un facteur déterminant des usages de parenté et de transmission de la culture (Godelier, 2004, 2007) ; la parenté correspondant à faire circuler certaines catégories de personnes, de biens et d'informations. En conséquence à un apport énergétique accru, la culture peut évoluer plus

159 Koselleck (2011) cite en exemple cet extrait de Perthes (1872 [1848], p. 146 Vol. 2) : « Notre époque a réuni ce qui est totalement inconciliable dans les trois générations aujourd'hui contemporaines. Les énormes contrastes entre les années 1750, 1789 et 1815 ne connaissent aucune transition et n'apparaissent pas aux yeux des contemporains, selon qu'ils sont grands-pères, pères ou petits-enfants, comme se suivant les uns après les autres, mais comme situés les uns à côté des autres ».

rapidement et se complexifier davantage qu'à énergie continue (Tainter, 2011 ; Taylor & Tainter, 2016 ; White, 1943). Dans ce contexte, il nous paraît plausible que les évolutions culturelles qui permettent de penser et de réaliser les rapports de génération, les rapports de genre, les rapports domestiques s'accélèrent elles aussi, au point de se lire au présent d'un cycle de la vie familiale (et non plus au rythme de la succession de générations distantes).

Ralentissement de la succession des générations

Si la période postmoderne correspond à une accélération du rythme des changements sociétaux, entre-temps, l'âge moyen au premier enfant a augmenté. En Suisse et au Luxembourg, l'âge moyen des femmes au premier enfant atteint désormais (en 2017) environ 30 ans et, en France et Belgique, environ 29 ans. L'âge moyen des femmes au premier enfant dans ces mêmes pays dans les années 1960 oscillait entre 22 et 24 ans (Beets, 2006 ; Davie, 2012 ; Eurostat, 2019). Cette augmentation s'explique, non seulement par le contrôle accru de la fécondité par les individus, mais aussi par l'allongement de la durée des études, par l'augmentation du coût du logement, par des incertitudes liées au marché du travail et à sa fluidité affectant davantage les jeunes (Mills & Blossfeld, 2003), par le sentiment qu'un couple biactif constitue une plus grande sécurité avant de s'engager dans la parentalité, par l'incertitude concernant le choix du conjoint et l'accélération de la substitution des partenaires de couple. Autrement dit, entre le moment où les parents d'aujourd'hui ont intégré une notion de la famille au cours de leur socialisation primaire et le temps où ils commencent à transmettre à leur tour une notion de la famille à travers la socialisation primaire de leurs enfants, se sont écoulées une trentaine d'années. Les trentenaires qui élèvent aujourd'hui de jeunes enfants ont eux-mêmes été élevés par des parents qui ont grandi dans des familles conjugales des années 1950–1970. Comme le soulignait Goode en 1963, la « famille conjugale » est à la fois une catégorie, un idéal type, quantitativement réalisé par une majorité de famille dans les sociétés industrielles et, pour les acteurs, une sorte de norme, un modèle de comportement (Goode, 1963). Ce modèle faisait pleinement sens en 1963. C'est-à-dire qu'il était validé par le processus de construction sociale de la réalité de l'époque et qu'il présentait une certaine compatibilité avec

l'environnement sociotechnique et idéologique de son époque. De nombreuses personnes et institutions qui existaient en 1963 contribuent et participent toujours à la vie de la société et à la vie des familles aujourd'hui ; et la plupart des parents d'enfants âgés entre 0 et 20 ans ont très probablement été socialisés par des parents transportant l'image socialement convenue et validée du cycle traditionnel de la vie familiale modélisé par Duvall. Cette perception de la vie de famille leur paraissait normale et construisait leur réalité sociale. Les questions sont donc combien de changements culturels relatifs au fait familial se sont déroulés ces trente dernières années (le temps d'une génération) et ces 55 dernières années (le temps de deux générations qui coexistent et interagissent en principe de façon à valider une certaine construction sociale de la réalité) ? Ces changements culturels exigent-ils des efforts de réajustements cognitifs entre les personnes (consanguines ou non) qui tentent de faire famille ensemble, concernant l'axe de la conjugalité et celui de la filiation ? Faut-il un certain degré de consonance cognitive pour faire famille ?

Court-circuit

Théoriquement, chaque génération transmet à la suivante les principes de parenté. Les pratiques familiales constituent, au niveau micro, un lieu privilégié de reproduction des êtres et de reproduction des principes régulant les rapports sociaux de parenté (Godelier, 2004). Ces rapports de parenté sont institués par des évolutions culturelles qui concernent directement ou affectent indirectement les rapports de genre, le rapport à la procréation, les rapports de sexe, les rapports de génération, les rapports économiques (l'accès aux biens de consommation courante et les modalités de production de revenus ou de biens consommables directement) ainsi que les rapports que les individus et les groupes entretiennent vis-à-vis du temps et de l'espace (ce qui inclut donc les aspects intrinsèques et extrinsèques de la résidence). Le rythme de ces adaptations est imposé par celui de l'accélération (ou de la décélération) de la circulation des idées, des personnes et des biens. Cela s'est vu par exemple dans les évolutions des relations entre mari et femme dans la France rurale des années 1860 aux années 1970 (Segalen, 1980). Cela se lit également à travers les parcours investigués dans notre enquête. Nous pensons que, concernant ces cinquante

dernières années au moins, l'accélération des évolutions culturelles a concerné des éléments sensibles au niveau micro des familles, si bien que cela nécessite un réapprentissage pour l'individu et des mises à jour pour les institutions. Ces changements se sont opérés sur le plan matériel des évolutions sociotechniques et sur le plan des idéels des valeurs, des représentations, des attitudes, de la morale, du droit, des projets de vie et des imaginaires familiaux.

Plus précisément, nous arguons que les savoirs, les références socialement partagées et les *leitbilder* propres à ordonner le fait familial ont été amenés à être remis en question par un nombre massif et croissant d'individus *au cours de leur parcours de vie*, en ce inclus l'intervalle de temps correspondant à leur expérience de la parentalité ; peu importe que les institutions publiques concernées (prestations publiques, législations familiales. . .) soient parvenues à suivre ce rythme ou non (ce sont d'ailleurs parfois elles qui contribuent à accélérer le changement). Les enquêtés disposaient d'une panoplie technologique, de sources d'informations et de moyens d'action et de mobilisation d'institutions dont ne disposaient pas (ou beaucoup plus rarement ou sous d'autres formes) leurs parents et grands-parents. Nous pensons que les générations récentes ont hérité de leurs schémas familiaux à la fois à travers le procès micro de la succession des cycles de la vie familiale ainsi que par l'exposition à des messages macro transportés par des institutions et des médias à large audience. Les *leitbilder* de la génération qui précède sont le point de départ idéal à partir duquel ils pensent et envisagent leur parcours puis le mettent en pratique. Les enquêtés, à l'instar de la majorité des personnes appartenant à leur cohorte, disposaient de davantage de moyens, ils ont eu accès à davantage d'idées que leurs parents. En moyenne, les jeunes adultes des dernières décennies sont entrés dans la parentalité de plus en plus tardivement, ce qui leur a en principe donné davantage de temps pour réfléchir (à la parentalité), découvrir, voyager, vivre seul ou dans des logements communautaires, expérimenter d'autres façons de faire, accumuler davantage de ressources, changer de partenaire significatif, etc. Cette situation explique à notre avis que les trois régimes identifiés plus haut coexistent et que, d'un parcours à l'autre, l'hystérésis (Bourdieu, 2002 ; Bourdieu & Sayad, 1964 ; Widmer & Spini, 2017), c'est-à-dire l'incapacité à produire du sens nouveau face à de nouvelles conditions, se marque plus ou moins, à travers la persistance de *leitbilder* anciens, engageant non seulement des conflits intergénérationnels, mais

également des malentendus au sein de cohortes proches, selon leur adhésion aux *leitbilder* en circulation.

En cinquante ans, soit moins que le temps désormais nécessaire pour qu'un enfant soit socialisé puis engendre un enfant socialisé à son tour, les pays de notre aire géographique ont été traversés de bouleversements sociaux impliquant indirectement la mise en œuvre des fonctions de la famille et affectant variablement les cohortes entrant dans la parentalité dans les années 1970, 1980, 1990, 2000 et 2010. Sans être exhaustif, citons une croissance économique importante et une croissance quasi ininterrompue des PIB, ponctuées de crises économiques compliquant le passage à la condition d'adulte, l'installation en binôme résidentiel et l'entrée dans la parentalité (Mills & Blossfeld, 2003). Citons également, une urbanisation croissante ; une augmentation et réticularisation de la motilité et de la mobilité ; le développement de réseaux ferroviaires à grande vitesse et de compagnies aériennes à bas prix. Le développement économique du secteur tertiaire a vu une augmentation de la présence des femmes sur le marché du travail rémunéré (en contradiction avec l'idéologie bourgeoise dominante antérieurement) ; une augmentation du niveau de formation de la population ; un développement de la sécurité sociale ; une valorisation croissante de l'autonomie de la personne et une affirmation de l'individu. À ces éléments, il faut ajouter une laïcisation et sécularisation croissante des institutions et des comportements, sur le plan des idées, et le développement de la radiophonie, de la téléphonie fixe, de la télévision, de l'internet fixe puis de la téléphonie et de l'internet mobiles, sur le plan des technologies de communication.

Ce sont là autant de phénomènes extrinsèques au fait familial qui l'affectent au moins indirectement, sur le plan des pratiques et sur le plan du sens. Sur la même période, les mêmes pays ont connu des bouleversements sociétaux impliquant directement la mise en œuvre des fonctions de la famille, par exemple et sans prétendre être exhaustif, la banalisation de la contraception hormonale et des DIU, ladite « révolution sexuelle » et les années SIDA, la mise au point de technologies de fécondation *in vitro* et d'identification génétique des géniteurs, des lois facilitant le divorce et l'avortement, un développement de la pensée féministe valorisant l'égalité de genre sur le marché du travail et dans l'espace domestique ; une médiatisation de questions liées à la sexualité, à l'homosexualité et au bien-être et à la santé sexuelle. « Cette accélération exceptionnelle de l'histoire occidentale après la Deuxième Guerre mondiale n'est pas sans impact sur

la vie du couple, la structure familiale et la sexualité » (Servais, 2014, p. 19).

Il nous paraît dès lors opportun d'envisager l'idée que des évolutions récentes d'aspects idéels et matériels de la société intrinsèquement ou extrinsèquement liées aux fonctions attribuées à la famille fassent du modèle familial traditionnel une *misleading norm* : c'est-à-dire une norme sociale qui, par certains aspects et dans certains contextes, est en inadéquation avec les structures sociales et dont l'application mènerait l'acteur en situation de vulnérabilité accrue (Widmer & Spini, 2017). En réaction à Cherlin (2016), Esping-Andersen & Billari (2015) et Goldscheider et al. (2015), on peut également envisager l'hypothèse que la norme du couple biactif, égalitaire (à la fois dans la sphère publique et privée) exige certaines ressources pour se réaliser et se pérenniser dont nos enquêtés ou ceux qui se séparent ne disposent pas.

C'est-à-dire que ce qui permet de construire la réalité sociale de la famille sur les plans suivants :

- Engendrer (procréer) ;
- Protéger la progéniture ;
- Socialiser, transmettre et reproduire l'ordre social ;
- Se loger, s'abriter et se réunir en foyers ;
- S'attacher à des figures significatives et vivre des liens d'affection et de *care* entre pairs (et non seulement à l'égard d'un ou plusieurs enfants) ;
- Partager des ressources ;
- Distribuer des tâches ;
- Réguler l'usage du sexe ;
- Produire un système d'identification permettant de savoir qui est qui en relation aux autres ;
- Produire une explication collectivement admise concernant la fabrique des êtres humains ;

a été et est traversé de changements soit matériels, soit idéels, soit les deux à la fois. Ces changements se déroulent « simultanément » (à l'échelle du temps d'une vie humaine, voire d'une génération) sur chacun des plans ; et ce, en compatibilité avec d'autres changements macrosociaux advenant eux aussi sur le plan matériel et sur le plan idéal. Ainsi, à notre avis, les notions et les normes (*leitbilder* dominants de la génération précédente) relatives au fait familial intégrées au cours de la socialisation primaire

se révèlent inopérantes ou soumises à un travail réflexif lorsqu'arrive le temps pour le jeune adulte d'engendrer et d'élever un ou plusieurs enfants à son tour. C'est-à-dire qu'il y aurait un écart, une désynchronisation, entre (a) le rythme de transmission des *leitbilder* à travers la socialisation intrafamiliale qui s'effectue au rythme de la succession des générations au sein d'une lignée et (b) le rythme de la transmission des *leitbilder* qui concernent les mêmes questions, à travers l'exposition aux médias et à tout ce qui participe à la construction sociale de la réalité familiale hors des interactions avec la parentèle. Les *leitbilder* qui permettent aux générations actuelles d'envisager leur présent et leur avenir dans le domaine des composantes précitées se diversifient et divergent des *leitbilder* qui permettraient aux générations précédentes et aux institutions dont ils ont hérité ou qu'ils ont constituées (pour eux-mêmes et à l'intention des générations suivantes) de comprendre la réalité du fait familial et d'interagir en conséquence. La compression du temps historique favoriserait la cohabitation de systèmes traditionnels et de systèmes mutants au sein des mêmes catégories socioprofessionnelles de la classe moyenne supérieure et inférieure.

Plusieurs phénomènes identifiés dans la littérature sociologique nous semblent constituer ensemble un faisceau d'indices qui renforce notre interprétation. Citons par exemple, la pluralisation des configurations familiales et représentations de la famille (Kellerhals et al., 1985 ; Kellerhals et al., 1993 [1984] ; Kellerhals & Widmer, 2005 ; Widmer, 2010 ; Widmer et al., 2004) ; les mutations récentes des représentations et du sens de la conjugalité auprès des jeunes étudiants urbains (Bergström, 2012 ; Giraud, 2017) ; la confrontation saillante entre les *leitbilder* hérités et dominants de la famille et les *leitbilder* largement répandus parmi la génération des jeunes parents en Allemagne contemporaine (Lück et al., 2016) ; le fait que plusieurs cohortes et plusieurs générations se retrouvent confrontées en même temps à la numérisation des interactions sociales, cette dernière affectant les interactions familiales (Marquet & Janssen, 2012) et la conjugalité (Kaufmann, 2010 ; Lardelier, 2014 ; Marquet & Janssen, 2010) ; la dissociation progressive des composantes généalogiques, biologiques et domestiques de la parentalité (Marquet, 2010) ; le contrôle accru de la fécondité contribuant à faire de la procréation un travail (Mathieu & Ruault, 2017) ; la diffusion médiatique d'une pléthore de conseils et de normes diverses suggérant à chacun de (re)définir sa propre sexualité (Bajos & Bozon 2008) et d'explorer une variété

de pratiques (Bozon, 2014) ; l'individualisation des lignes de conduite, soumise à de grands principes comme la recherche du bien-être, l'exigence sociale du souci de soi et des autres, et l'idéal de négociation inter-individuel (Déchaux, 2017 ; Fassin, 2005 ; Giami, 2002) ; et, finalement, la multiplication nécessaire des approches de la sociologie de la famille face à une complexité croissante du phénomène (Morgan, 2011 ; Segalen & Martial, 2019). À ces phénomènes se conjuguent ceux de dimensions démographiques que sont l'augmentation des taux de divortialité, l'augmentation des ménages composés d'une seule personne (avec et sans enfant de moins de 18 ans), les taux de naissances hors mariage et, *in fine*, la conception par les démographes de nouvelles catégories afin de saisir le réel en mutation.

De nombreux aspects du contexte matériel et immatériel qui permet aux individus de penser et de mettre en pratique les fonctions de la famille dans les pays de notre aire géographique d'intérêt ont changé plus rapidement que le temps nécessaire à leur socialisation primaire et à l'engendrement de leur premier enfant ; soit environ 30 ans en moyenne pour les femmes de l'aire géographique concernée (Eurostat, 2018). C'est-à-dire que sur les cinquante dernières années, non seulement les changements matériels et immatériels du contexte social se sont accélérés, mais en outre l'âge au premier enfant s'est élevé. Nous proposons d'appeler ce phénomène « un court-circuit sociologique » : il décrit ce moment dans l'histoire d'une société où les évolutions du contexte matériel et immatériel macro se déroulent plus rapidement que le temps nécessaire à la socialisation primaire d'un jeune adulte combiné au temps nécessaire pour qu'il socialise un enfant à son tour¹⁶⁰. Cette situation favoriserait ainsi une période de créativité et de mutations accrues, jusqu'à une nouvelle hypothétique stabilisation ultérieure du cadre idéal et matériel de la société sur plusieurs générations.

Si ce phénomène s'avérait s'appliquer ces dernières décennies dans les pays d'Europe occidentale, il expliquerait sans doute en partie la diversification des parcours et configurations familiales observable aujourd'hui. Cette construction théorique qu'est le « court-circuit sociologique » tente d'embrasser différents éléments des théories historiques, anthropologiques et sociologiques. Elle ne peut contenir toute la science du fait

160 Ainsi, nous appellerions « court-circuit sociologique » ce qui arrive présentement aux *Na* et aux *Baruya*, par exemple.

social. Il est certainement des éléments que nous aurions dû prendre en compte, que nous avons omis ou dont nous n'avons pas encore la connaissance. En outre, c'est aussi notre ancrage empirique particulier qui nous inspire cette réflexion. Certes, nos données ont été récoltées auprès de personnes qui, prises dans leur ensemble, semblaient manifester un changement social à l'œuvre. Il nous faut toutefois demeurer sur le qui-vive interprétatif. L'effet grossissant de la centration sur notre échantillon qualitatif ne peut occulter la normalité du couple (Roseneil et al., 2020), la représentativité statistique de la famille conjugale et la force structurante du *leitbild* hétéro-mono-normé et du cycle familial corollaire dans la perpétuation des modes d'accomplissement des fonctions de la famille. Nous ignorons si la déconjugalisation du fait familial constitue l'horizon de la réalisation des cinq fonctions abordées. Toutes choses étant égales par ailleurs, il existe bien à notre avis un contexte propice à la multiplication de tentatives mutantes et innovantes. Toutefois, étant donné la conjugaison d'instabilités conjointes dans les domaines politiques, économiques, religieux, technologiques, énergétiques, sanitaires, agronomiques, industriels, biologiques, climatiques et migratoires à laquelle les sociétés d'Europe occidentale doivent faire face aujourd'hui, et à laquelle les fonctions de la famille sont extrinsèquement liées, il nous paraît audacieux de prédire l'avènement d'un modèle ou d'un autre sur un horizon de deux ou trois générations.

Conclusions générales

Quels éléments macrosociaux à la fois limitent et contribuent à l'hétérogénéisation des manières de faire famille ?

Pour répondre à cette question, nous avons mobilisé un groupe stratégique d'enquêtés qui présentaient des manières hétérogènes d'accomplir cinq fonctions traditionnellement attachées à la famille conjugale : la procréation, la protection et la socialisation des enfants, la production d'un lien d'attachement significatif entre adultes, l'usage récréatif du sexe et la résidence. Pour mettre en évidence des éléments de contexte qui contribuent à la diversification des formes familiales, nous avons mobilisé le concept de parcours de vie familiale (*family life course*). Cette perspective rend saillante l'articulation entre des changements sociaux historiques et les trajectoires individuelles (en particulier concernant les phases transitionnelles des parcours de vie) et permet de porter un regard analytique sur les questions de transmission des modes de vie d'une génération à l'autre (Bengtson & Allen, 1993 ; Elder, 1994 ; T. H. e. Hareven, 1978 ; Sapin et al., 2007). Sans souhaiter ni pouvoir présumer *ex ante* des variables matérielles et immatérielles en jeu dans des situations peu explorées en sociologie, nous avons opté pour une démarche qualitative, ethnosociologique (Bertaux, 2010 ; Gilgun, 2014). La remontée en généralité par comparaison de cas présentant des modalités et configurations diverses a permis de mettre en évidence des récurrences et la construction d'hypothèses nouvelles.

Premièrement, malgré l'actuel panel diversifié des manières de faire famille, l'enquête a montré, en creux, qu'aux yeux des 35 enquêtés au moins, faire famille correspond normativement à accomplir une série d'étapes de manière stéréotypée, répondant à un *leitbild* dominant de la famille. La première étape est celle de former un couple, puis il s'agit d'emménager à deux, puis d'engendrer (ou adopter) des enfants, puis de les élever jusqu'à leur départ du nid familial, puis de vieillir ensemble. Ne pas correspondre à ce *leitbild* dominant de la famille, c'est à vivre une série de tracasseries diverses (stigmatisations, moqueries, absence d'aides. . .) qui mettent en évidence les privilèges sociaux dont bénéficient ceux qui suivent ce *leitbild* dominant. Bien que les enquêtés prennent certaines

distances réflexive ou pratique à l'égard de ce *leitbild* dominant, une conception « monogame » et « conjugale » de la famille continue d'animer les comportements de la plupart des gens qu'ils côtoient : membres de leur parentèle, amis, collègues, voisins ainsi que les institutions publiques ou commerciales s'adressant aux personnes, aux parents ou aux résidents d'un ménage. Les interactions avec l'environnement valident la plupart du temps une conception conjugale pérenne et hétéro-mono-normée de la famille.

Parallèlement à cette conception dominante de la famille, l'échantillon d'enquêtés a permis d'identifier, d'une part, des *leitbilder* individuels composés à partir de référentiels idéologiques récurrents qui font partie du paysage idéal culturel de la société et, d'autre part, des pratiques alternatives réalisées avec des supports matériels et technologiques récurrents qui font eux aussi partie intégrante du paysage matériel qui structurent les interactions sociales intrinsèques et extrinsèques au fait familial. Ensemble, ces conditions matérielles ont permis aux enquêtés de *composer* à partir du *leitbild* dominant hérité ou en réaction à celui-ci. Les paragraphes qui suivent rappellent de manière synthétique les éléments matériels et idéels que nous avons pu identifier qui ont contribué à orienter ou à façonner les manières alternatives de remplir chaque fonction sociale abordée et qui, in fine, contribuent à l'hétérogénéisation du fait familial contemporain.

L'analyse du contexte matériel d'accomplissement de la fonction procréative des enquêtés a mis en évidence les éléments suivants. Sur le terrain, un ensemble de technologies et d'institutions a été mobilisé pour la fonction reproductive. Certains de ces éléments ont été conçus par la société pour agir directement sur le domaine de la fécondité (préservatif masculin, contraceptifs féminins hormonaux et dispositifs intra-utérins, cliniques de fertilité, procréation médicalement assistée, insémination avec donneur connu ou anonyme, interruption volontaire de grossesse médicalisée, des dispositifs législatifs, des aides publiques à la parentalité. . .). Les enquêtés ont également mobilisé pour cette fonction un ensemble de technologies pensées pour autre chose que la procréation (TIC, vols à bas prix. . .). D'autres éléments de contexte matériel, tel que l'instabilité du marché de l'emploi, ont également joué un rôle dans la temporalité ou la faisabilité du processus reproductif. L'analyse des discours au sujet de la fonction reproductive a révélé un ensemble de représentations socialement construites, répandues et parfois concurrentes, positivement

ou négativement connotées par les enquêtés : une vision et une compréhension biologique de l'engendrement des humains ; des représentations traditionnelles de la famille, l'adhésion à des conceptions religieuses ou spirituelles, le sens du devoir, le sens des responsabilités parentales, une conception affective du rôle du père, l'autonomie financière de la mère, la perception de l'homme présent au quotidien comme un élément superfétatoire (voire négatif) au projet d'enfantement, le féminisme comme mouvement vers davantage d'égalité de genre, d'autonomisation de la femme au sujet de son propre corps ou comme mouvement d'émancipation à l'égard des hommes, la valorisation de l'épanouissement personnel, la quête de « l'homme idéal » et du contexte « idéal » pour élever l'enfant, une pulsion inexplicable et persistante menant à se reproduire. Ce contexte matériel et idéal a favorisé des parcours de vie où la fonction procréative se trouve déconjugalisée, le plus souvent volontairement, consciemment, de gré ou de manière assumée par soi-même et un ensemble de personnes significatives.

Concernant la protection et la socialisation des enfants, des discours ont révélé que le concept de la formation du couple sur base amoureuse était parfois perçu comme une chimère, ou quelque chose d'instable, dont il fallait se méfier, et d'éventuellement impropre à la protection et à la socialisation sereine d'un enfant. Certains témoignages font apparaître un travail cognitif effectué par l'enquêté dissociant la fonction reproductive de la fonction de socialisation et protection des enfants. D'autres éléments de discours ont mis en évidence que la réciprocité entre adultes, nécessaire à l'exercice de la protection et de la socialisation des enfants, ne se constituait pas sur base de notions comme le sang (l'hérédité), l'alliance, le sens du devoir, ou la sacralité d'un lien amoureux. Elle se fondait davantage sur des mémoires positives partagées, l'adhésion à des valeurs communes et une dissociation envisageable entre le domaine de la vie conjugale, celui de la vie domestique et la fonction de socialisation et de protection des enfants. La coopération non marchande entre adultes, destinée à accomplir les tâches de socialisation et de protection des enfants, a pu se réaliser avec ou sans le/s partenaire/s procréatifs, en impliquant des liens de voisinages, d'amitiés ou des formes de « sororités de circonstance ». Des personnes se trouvant dans des situations comparables, traversant le même type d'épreuves, ou partageant une condition ou une caractéristique commune ont été enclines à se porter mutuellement assistance dans ce domaine, d'autant plus si leurs valeurs éducatives leur paraissaient

compatibles et qu'elles se trouvaient géographiquement proches. Ainsi, lorsqu'il s'agissait de protéger et de socialiser leurs enfants, le parcours des enquêtés était fait d'une tension entre des injonctions normatives invitant à faire couple et à réaliser le modèle hétéro-mono-normé de la famille, d'une part, et l'aspiration à répondre positivement à des valeurs et représentations concurrentes à ce modèle, d'autre part.

Sur le plan de la production de liens d'attachement significatif, les enquêtés ainsi que de nombreux informateurs solo-parents et parents poly-amoureux ont cultivé (ou ont cherché à cultiver) des relations intimes et des marques d'affection mutuelles auprès de figures significatives d'attachement. Ils ont apprécié la présence de personnes rassurantes et intimes validant leurs choix et leur perception du monde social ; mais ils ont refusé ou hésité à associer ce type de relation au parcours prévu par ce que certains acteurs du terrain appellent « l'escalator relationnel ». Celui-ci est une conception vernaculaire proche du *cycle de la vie familiale* formalisé par Duvall (1977 [1957]) et désigne la séquence socialement attendue allant de la rencontre d'une personne à la composition d'un ménage pérenne mono-normé. Un point commun entre les personnes rencontrées via l'entrée de la monoparentalité et celle du polyamour est le sentiment d'insatisfaction et le mal-être affectif qu'a causé l'application du *leitbild* dominant : la formation d'un couple sexoaffectif exclusif et pérenne vivant durablement sous le même toit pour y élever des enfants. En réaction à ce sentiment de mal-être qu'ils associent au modèle normatif, ils ont déconjugalisé la fonction affective (durablement ou temporairement) : soit en la répartissant sur plusieurs personnes, soit en l'externalisant du foyer domestique, soit en la distinguant de la sexualité reproductive ou récréative, ou encore à travers une combinaison de ces dissociations. Outre notre échantillon, le phénomène se marque auprès de parents séparés de plus de 50 ans qui vivent en *living apart together* avec un nouveau partenaire destiné à ne jamais emménager ni prendre en charge les enfants (Giraud, 2020) ; la vie affective devient un compartiment parmi d'autres de la vie personnelle (Smart, 2007). Au niveau idéal, l'analyse a mis en évidence des valeurs qui reviennent de manière récurrente dans les discours, tels que l'autonomie de la personne, la liberté individuelle, l'épanouissement personnel, le droit à exister pour soi, de prendre des moments pour soi, de se découvrir soi à travers une variété d'expériences et de relations, le droit à l'impermanence et le droit de prendre des distances à l'égard des *allant de soi*. À cette liste, ajoutons la valorisation de l'égalité de genre et le féminisme

(qui se manifestent dans le domaine de l'intimité par une prise de parole et par une prise d'initiatives remettant en cause le *leitbild* dominant, par les femmes au moins autant sinon plus que par les hommes). Il s'agit d'éléments de sens qui ont pour la plupart déjà été soulignés par de Singly (2000, 2011, 2017) ou Chaumier (2004), pour expliquer la banalisation des ruptures ou la déliaison amoureuse. Ils ont aussi été identifiés comme éléments explicatifs des nouvelles expérimentations amoureuses (Bergström, 2012 ; Giraud, 2017 ; Kaufmann, 2010 ; Lardelier, 2014). Mais il nous semble que nos informateurs et enquêtés ont été sensiblement plus loin dans la réflexivité et la déconstruction des usages dominants hérités sur le plan affectif. Ils envisagent leur situation de « non-couple » dans une perspective pérenne (et non comme une transition en attendant « d'avoir trouvé le bon »), cherchant hors de l'application du *leitbild* dominant un plus grand bonheur ou espérant y trouver davantage de satisfaction et un meilleur confort affectif et existentiel. La réalisation de cette fonction ne s'est pas conjuguée nécessairement avec la forme binomiale du couple traditionnel ; elle n'a pas non plus nécessairement été vécue avec les partenaires des autres fonctions procréative, éducative, sexorécréative, résidentielle. Les conditions matérielles de faisabilité évoquées de manières récurrentes par les enquêtés et les informateurs dans l'accomplissement de cette fonction sont (a) une combinaison de l'autonomisation financière de la personne et des femmes en particulier par l'accès au marché du travail rémunéré (avec ou sans aides publiques, associatives, ou privées) ; (b) la banalisation de l'usage de technologies numériques de communication permettant un contact quotidien oral, visuel ou écrit qui sont appréciées pour les multiples formes d'expression qu'elles permettent et pour le type de lien jugé parfois plus intime encore que la coprésence physique qu'elles instaurent ; et (c) le développement de l'accès aux réseaux de transports mécaniques, routiers, ferroviaires et aériens, instaurant différentes formes de relations, avec des personnes que l'on sait être des voisins et d'autres que l'on sait distantes, et qualitativement investies en conséquence : la distance pouvant rendre la relation plus incertaine, mais aussi plus intime (à travers l'expression écrite et numérique des sentiments). Les technologies de déplacement et de communication ont permis le partage d'émotions et la constitution ou l'entretien de liens d'attachement significatifs avec des personnes habituellement géographiquement distantes.

Concernant la sexualité non reproductive (récréative), les données de terrain indiquent, en creux, que le *leitbild* dominant de la fonction

sexuelle correspond à la formation d'un couple sexuellement exclusif et pérenne. Dans certains cas de « mamans solos », l'accès à un partenaire sexuel a été contraint par les nécessités de la maternité et son articulation au marché du travail (en tant que source de revenus permettant de financer l'accomplissement des autres fonctions de la famille). Ces enquêtées se sont passées de l'association à un partenaire sexualisé régulier pérenne et exclusif pour accomplir les autres fonctions. Puisque le *leitbild* dominant de la sexualité légitime passe par une sexualité régulière avec un même homme, en principe cohabitant, elles ont préféré l'abstinence ou l'autosexualité, ou elles ont reporté à plus tard la formation du couple sexoaffectif. Le cas échéant, la relation avec ce dernier a alors été testée en mode *living apart together*, ou n'a été envisagée que sur un mode *living apart*. Le souvenir de leurs relations anciennes était suffisamment négativement connoté pour éviter de s'adjoindre un partenaire sexuel régulier qui deviendrait selon le *leitbild* dominant un partenaire pour les autres fonctions (résidentielle, parentale, affective, et procréative). Un rapport non mono-normé à l'usage récréatif du sexe demande un réajustement cognitif et la validation d'autres personnes. Les discours nous ont informé que l'usage récréatif du sexe était associé aux valeurs et attitudes suivantes : l'épanouissement personnel ; une préoccupation individuelle pour davantage de bien-être sexuel ; une préoccupation pour le consentement mutuel et le bien-être sexuel de son prochain ; l'égalité de traitement selon le genre et la fin du double standard « un homme qui couche est un don Juan ; une femme qui couche est une femme de mauvaise vie ». Ces associations ont été nuancées dans les discours par une perception de la sexualité comme une prise de risque sanitaire et procréatif, en particulier auprès des enquêtés qui sont entrés dans l'âge adulte à partir des années 1990. Ces éléments de sens se sont conjugués à un contexte matériel composé des éléments suivants : un accès aisé et banalisé à des technologies de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles ; un accroissement moyen de la motilité des personnes, permettant aisément de rejoindre des non-cohabitants ; une concentration des populations en milieux urbains, autorisant davantage d'anonymat, et davantage de possibilités de nouvelles rencontres ; pour certains enquêtés, l'accès à un habitat plus individualisé et la possibilité de se soustraire au regard de certaines personnes (telles que les enfants), ce qui passe le plus souvent par une autonomisation financière de la personne avec ou sans accès à des ressources publiques ou privées ; un développement de technologies

de communication numériques permettant de créer ou de maintenir à distance un contact érotisé ; un accès accru à une littérature et à une culture sexologiques via la prolifération de publications écrites, de productions audiovisuelles destinées à promouvoir l'épanouissement sexuel de la personne (Bajos & Bozon 2008) (et des programmes d'éducation et de sensibilisation systématique des adolescents, non mentionnés dans les données, mais qui ont marqué les cohortes scolarisées à partir des années SIDA). Ces éléments forment ensemble un contexte idéal qui perturbe la cohérence cognitive du *leitbild* dominant et un contexte matériel qui favorise, dans certaines limites, un usage davantage social et polytrophe de la sexualité.

La question résidentielle a été abordée selon plusieurs angles d'analyse qui ont mis en évidence différents phénomènes. Premièrement, la confrontation de plusieurs enquêtés au bâti résidentiel traditionnel a mis en évidence la quasi-permanence de la mono-normativité de l'organisation des logements préexistants. Alors que sous le régime du *leitbild* traditionnel, la résidence réunit (outre les enfants d'*ego*) à la fois le partenaire coparental, la figure significative d'attachement adulte, le partenaire sexo-récréatif et le partenaire procréatif (attendu que ces partenaires correspondent à une et une seule personne), sur le terrain, en revanche, plusieurs enquêtés et informateurs ont procédé à un ensemble de contournements porteurs de sens. Les modes résidentiels hétérodoxes réalisés ont été le produit d'expérimentations et de tâtonnements où chacun a tenté de trouver ou d'indiquer sa juste place par rapport aux autres. Ces ajustements identitaires, traduits dans l'espace-temps, peuvent être différents vis-à-vis de chacune des personnes impliquées dans les différentes fonctions. Ainsi, là où la téléologie *couple* → *foyer* a été remise en cause, l'implantation et l'articulation spatio-temporelle des autres fonctions a été repensée. Cette remise en cause de la fonction résidentielle s'est traduite dans des discours et des pratiques qui démontrent que les enquêtés ont valorisé davantage l'autonomisation de la personne et la liberté (en choisissant de se loger seul), ou la collectivisation et la solidarité (en optant pour une forme d'habitat partagé), que la mise en œuvre du *leitbild* dominant conjugal de la résidence. Les enquêtés sont parvenus à déconjugaliser la fonction résidentielle moyennant différentes formes de mise à distance ou d'aménagements d'espaces privatifs. Outre les questions de cloisonnement de l'espace intérieur, certains enquêtés ont mis en œuvre des implantations résidentielles plus ou moins disloquées, allant d'un mode unirésidentiel,

pouvant accueillir plusieurs adultes et plusieurs enfants, à un mode de type archipel résidentiel (selon l'expression de Bonnin & Villanova, 1999). Ce dernier type demande une motilité accrue. Au vu des pratiques résidentielles mises en œuvre par notre échantillon, les perceptions varient au sujet de la fonction résidentielle. Avec quelles personnes la partager et à quelles autres fonctions l'articuler ? En fonction des réponses trouvées et négociées, le découpage de l'espace a varié et le mode relationnel ou les fonctions partagées avec les corésidents ont varié également. Enfin, la déconjugalisation du logement s'est traduite par des mouvements de fusion-fission des groupes résidentiels affichant une labilité accrue, à la fois sur le temps long des parcours de vie et sur le temps court de la vie hebdomadaire ou mensuelle.

Faire famille ne correspond pas seulement à remplir chacune de ces fonctions. Il s'est agi aussi de les articuler entre elles de manière suffisamment sensée et coordonnée. Sur le plan idéal, des valeurs liées à l'humanisme, au féminisme, à l'individualisme, à un certain collectivisme sont revenues de manière récurrente dans les discours servant de support à la pensée et aux représentations qui permettent de donner du sens à la remise en question de la mono-normativité. C'était en composant avec de telles valeurs que les enquêtés ont déconstruit le *leitbild* dominant et sont parfois parvenus à reconstruire des *leitbilder* alternatifs avec d'autres personnes. Cette reconstruction a demandé le plus souvent un travail réflexif important qui a exigé des ajustements cognitifs intrapsychiques, mais surtout interpersonnels. Sur le plan des conditions matérielles de faisabilité, nous avons observé que la fonction résidentielle ancre les personnes et l'articulation des fonctions dans l'espace. Cette articulation s'est située dans un contexte de banalisation des transports urbains et interurbains. L'interconnectivité numérique a permis de garder un contact quasi journalier et de négocier et planifier les visites, les déplacements et les séjours. Ces deux aspects reviennent de manière quasi systématique dans la déconjugalisation contemporaine du fait familial. Grâce à ces technologies, l'accomplissement des différentes fonctions de la famille se *réticulaire*. En mettant en évidence le lien entre la réticularisation de la société et l'émergence des situations des enquêtés, nous ne signifions pas que cette réticularisation matérielle est la cause du délitement de la famille (en tant que notion ou en tant que mot d'ordre mono-normé). La réticularisation matérielle de la société est très souvent aussi mise au service de la famille conjugale ou exploitée par celle-ci. Mais, lorsque des valeurs et des

représentations sont mobilisées dans le sens d'une perte de sens du *leitbild* dominant, alors la réticularisation de la locomotion mécanique et de la communication servent de support, de condition de faisabilité, à la diversification des formes familiales et des parcours conjugaux. Le fait que la diversification des formes familiales soit liée à la réticularisation matérielle des rapports sociaux met en évidence à quel point l'environnement urbain est favorable aux cas que nous avons rencontrés et à quel point l'interconnectivité numérique favorise davantage encore leur situation. Pour les enquêtés, ces deux conditions ont favorisé les rencontres nouvelles, les mises en réseaux de personnes impliquées dans les fonctions, la discrétion (et l'anonymat à l'égard du voisinage), la mobilité et l'accès à un panier de services étendu, publics et privés, relatifs au fait familial.

Au terme de notre investigation, nous avons proposé de distinguer trois régimes types d'accomplissement des cinq fonctions. Le premier régime, traditionnel, apparaît en creux des discours. Il s'agit de ce vis-à-vis de quoi les enquêtés prennent davantage le contre-pied. Ce régime correspond aux parcours de vie qui conjugalisent l'accomplissement des fonctions. Ce régime est entre autres caractérisé par le mariage et la néo-localité. Il pourrait se rattacher à la conception de la Famille moderne. Le deuxième régime correspond à l'accomplissement de ces fonctions dans un parcours de démariage, de banalisation de la rupture et de davantage de rotation des partenaires conjugaux. Le troisième correspond à la déconjugalisation de l'accomplissement des fonctions. Toutes ces fonctions impliquent potentiellement plusieurs personnes réparties en des lieux et des temps distincts, formant des partenariats potentiellement distincts pour chaque fonction et formant un réseau souvent labiles et plastiques, à la fois sur le temps long de parcours de vie et sur le temps court des mois et des années. Il s'agit de fonder l'accomplissement des fonctions normativement attribuées à la famille conjugale, en mobilisant différents liens de collaborations, d'amitiés et de parentés électifs, en mobilisant un ensemble de technologies (en particulier celles de communication, de transport et de procréation/contraception/prophylaxie), de biens et de services communément rencontrés aujourd'hui (services en ligne destinés à la procréation, à la production de liens d'attachement et à l'expression-validation identitaire, à l'usage récréatif du sexe, au secteur public et privé du logement et des soins à l'enfance) en fondant ses propres pratiques sur des valeurs humanistes, collectivistes et/ou féministes.

Les régimes décrits ci-dessus se réfèrent tous les trois à une image-guide de la famille héritée d'un passé récent. Selon les données dont nous disposons, le premier et le troisième régime font appel à des substrats idéologiques partiellement distincts de ceux qui constituent les traditions familiales d'il y a une, deux ou trois générations. Ils reposent également sur des contextes légaux, économiques, urbains, communicationnels, reproductifs différents. Notre hypothèse est que si la norme a été l'application du premier régime au cours de la période appelée première modernité, l'application de cette norme a été de moins en moins en adéquation avec la structure sociale (idéelle et matérielle) à mesure que se sont répandues les idées et les technologies mises en évidence dans l'analyse ; ce qui conduit à l'amplitude du développement des deuxième et troisième régimes et à la remise en cause de la finalité de la formation d'un couple. Les valeurs et principes mobilisés par les enquêtés nous semblent faire passer l'émancipation personnelle avant le mot d'ordre hétéro-mono-normatif de la famille conjugale, dont la tradition est historiquement ancrée dans le modèle bourgeois de la première modernité. Mais les valeurs et moyens mobilisés par nos enquêtés sont tout autant reçus en héritage culturel que le *leitbild* conjugal « moderne » de la famille. C'est pourquoi nous pensons que la diversification des formes familiales et l'individualisation des parcours familiaux sont des manifestations au niveau micro d'un débat culturel non résolu qui se joue au niveau macro et qui s'étale sur plusieurs générations. À nos yeux, instruits par la démographie et l'histoire (*cf.* chapitre 1), les Trente Glorieuses en général et les années 1960 en particulier ont joué un rôle pivot dans la priorisation culturelle de certaines valeurs par rapport à d'autres. Il en résulte aujourd'hui que lorsque l'accès d'une personne à des ressources (revenus, allocations. . .) s'avère suffisant pour assumer sa propre subsistance et celle de son ou ses enfants, lorsque la répartition des tâches domestiques se fait de manière égalitaire (ce qui peut se produire à travers la séparation du couple de parents qui, une fois seuls, doivent chacun s'acquitter de toutes les tâches relatives à leur propre espace domestique), lorsque les enfants peuvent être élevés en solo ou en regroupement de divers adultes ou entre adultes non-résidents, lorsque le logement peut s'assumer seul ou en regroupements de divers adultes, lorsque l'usage récréatif du sexe et l'expression des sentiments peuvent se réaliser avec des non-cohabitants, ou seul(e), ou avec un partenaire exclusif ou avec une variété de partenaires impliqués à des degrés divers, lorsque l'engendrement des humains peut se réaliser par l'intermédiaire

de personnes qui ne font pas couple, alors, la conjugalité, la forme couple, le *leitbild* dominant du *cycle de la vie familiale* et « l'escalator relationnel » perdent en consonance cognitive. Notre thèse est que c'est pour ces raisons que les couples sont moins pérennes aujourd'hui qu'hier et que c'est à cela que pourrait correspondre le fait familial « postmoderne » ou la montée en représentativité des deuxième et troisième régimes.

Plutôt que de considérer cette dernière façon de remplir et de conjuguer les fonctions de la famille comme une *famille moderne* 3, dans le prolongement des familles modernes 1 et 2 (Singly (de), 2017), nous avons préféré une perspective quelque peu différente. En référence à nos données et à un ensemble de travaux anthropologiques, historiques, démographiques et sociologiques, et en nous plaçant sur une échelle de temps long, nous suggérons que nous sommes aujourd'hui face à un phénomène de *déconjugalisation* du fait familial, amorcé à partir des années 1960, qui fait suite à un phénomène de *conjugalisation* du fait familial, amorcé à partir des années 1860, qui était lui-même précédé d'un mode de réalisation des cinq fonctions basé sur des logiques de parentèle et de communauté villageoise. Ce que nous appelons ici *déconjugalisation* du fait familial correspond à une société dans laquelle, pour les fonctions de procréation, de protection et socialisation des enfants, de production de liens affectifs, d'usage récréatif du sexe et de résidence, les individus s'unissent de moins en moins en couple pérenne vivant durablement sous le même toit et mobilisent davantage d'autres personnes qu'un partenaire de binôme pérenne en des temps davantage distincts et des lieux davantage éparés. Les individus ne se situent pas dans un vide social qui laisserait hypothétiquement cours à l'expression individualiste. Ils évoluent nécessairement en lien avec d'autres parcours individuels significatifs dans des interrelations complexes et fluides (Widmer & Jallinoja, 2008). Étant donné que les familles sont composées de parcours qui s'entrecroisent, entre des membres de familles des trois régimes nous pensons que cette cohabitation amènera à davantage de diversification des formes familiales et d'individualisation des parcours conjugaux. C'est-à-dire, que (a) au plus les trajectoires familiales se divisent en sub-trajectoires fonctionnelles qui prennent des directions divergentes, et que (b) au plus s'accélère le rythme moyen de la rotation des partenariats impliqués dans ces trajectoires avec des personnes qui suivent aussi leurs propres trajectoires, au plus se marque, à l'échelle de la société, une tendance à l'individualisation des parcours de vie (dans les domaines liés à ces fonctions de la famille).

Concernant les parcours des enquêtés, plusieurs points doivent être soulignés. Premièrement, les récits des enquêtés et les observations de terrain témoignent qu'il n'a pas toujours été aisé de s'inscrire en faux à l'égard de la norme, en particulier pour les fonctions que nous avons abordées. Car elles exigent des formes de collaborations et de coopérations impliquant d'autres personnes et des institutions. Il est des positions structurelles (Martucelli, 2006) au départ desquelles il est moins ardu de réaliser et pérenniser une configuration familiale hors norme. Ce n'est pas nécessairement qu'une question de capitaux financiers. L'abondance de ce type de capitaux peut faire entrer son détenteur dans des logiques sociales et familiales qui sont, à leur mesure, contraignantes et exigent la mise en œuvre du modèle familial bourgeois. A contrario, le manque peut jusqu'à un certain point être l'occasion de créativité et de bricolages novateurs accordant finalement davantage de liberté. En outre, il n'est pas improbable que l'application du mot d'ordre conjugal exige des moyens qui ne sont pas nécessairement accessibles à tous (Dronkers & Harkonen, 2006 ; Kalmijn, Graaf (de), & Poortman, 2004 ; Kalmijn & Poortman, 2006 ; Lyngstad, 2006). Sur ce point, il nous paraît souhaitable de poursuivre les investigations permettant de déterminer un lien entre position structurelle et « créativité familiale ».

Deuxièmement, nous avons observé que pour réaliser leur parcours et tenir leur position malgré la force structurante de la norme, les enquêtés manifestaient certaines caractéristiques psychosociales. Une des plus manifestes à travers nos témoignages est la capacité à produire des ajustements cognitifs sur des choses aussi essentielles que les thématiques abordées dans ce travail. Y parvenir correspond souvent, mais pas systématiquement, à des niveaux d'instruction élevés. C'est du moins ce qui transparaît dans notre échantillon. Il faut également tenir compte du fait que l'accès aux diplômes supérieurs s'est largement démocratisé au fil des quarante dernières années et les jeunes parents d'aujourd'hui sont sensiblement plus dotés en diplômes que la génération de leurs parents. Cet investissement en capitaux culturels a probablement un impact sur la capacité de cette génération plus instruite à prendre ses distances à l'égard du modèle parental, au niveau micro. Avec ou sans diplôme du supérieur, une autre caractéristique psychosociale des enquêtés correspondait aussi à une capacité à s'informer et à mobiliser des services d'aides ou un réseau. Il s'agissait aussi de se trouver en capacité de rompre des liens anciens ou normatifs et d'en créer d'autres, sur des fonctions vitales. Il nous a

semblé que les positions tenues par la plupart des enquêtés et des informateurs manifestaient en outre une capacité à négocier, à exprimer et à gérer ses émotions (ou celle de l'entourage). Dans certains cas, cela s'est traduit par un isolement ou une réduction du réseau social. Dans d'autres, au contraire, cela a été l'occasion d'augmenter le réseau d'entraide. Ainsi, outre les effets de positions socioéconomiques structurelles, nous ne sommes pas tous égaux sur ces plans psychosociaux et certaines dispositions facilitent certainement des mises en œuvre hétérodoxes, a fortiori lorsque ces dispositions sont partagées par ceux qui se destinent à coopérer dans certaines fonctions. Des recherches plus approfondies sur les liens éventuels entre ces capitaux et les parcours hétérodoxes pourraient également éclairer la question de la diversification des formes familiales.

De ces deux derniers paragraphes, nous distinguons donc deux questions importantes. (a) Y a-t-il des positions socioéconomiques qui sont liées à la remise en cause individuelle de la finalité du couple ? (b) Au près des individus qui ont remis en cause la finalité du couple, peut-on identifier différents modèles de réalisation des fonctions qui seraient liées à des positions socioéconomiques ?

Après la montée en popularité du mariage et de la relation de type *companionship* au détriment des relations de parentèle de type *institution*, au cours de la première moitié du 20^e siècle (Burgess, 1926), au moins trois grands facteurs affectant progressivement la cohésion et la pérennité du couple ont été identifiés. Le premier est le désir individualiste d'autonomisation de la personne. L'idée du devoir et des obligations cède le pas à une communication honnête et ouverte de sentiments et de désirs qui évoluent au fil du temps, dans une quête d'authenticité et de liberté d'action potentiellement individualisée (Giddens, 1992 ; Roussel, 1989 ; Singly (de), 1996, 2000). Cette attitude caractérise le couple *association* ; celui-ci est composé de deux personnes ouvertes au monde, égalitaires sur le plan du genre et dont les objectifs sont divergents (Widmer et al., 2006 ; Widmer et al., 2003). Ce modèle d'interaction conjugal nous semble ouvrir la voie vers ce que nous avons appelé 2^e et 3^e régimes.

Un deuxième facteur propice au conflit conjugal et à la possible dissolution du couple est l'adhésion à un idéal égalitaire (en termes de rapports de genre dans la sphère domestique) et la difficulté à traduire cet idéal en comportements quotidiens. Ces difficultés sont dues premièrement aux nécessités d'un déconditionnement mutuel (hommes et femmes ayant souvent une perception différente de ce à quoi ressemble une relation plus

égalitaire). Ensuite, elles sont dues au différentiel de capacité de négociation dans le couple et d'insertion sur le marché du travail. Ce différentiel se marque davantage dans les pays dont les politiques sociales ne favorisent pas la permanence de la mère sur le marché du travail. Nous y voyons une des raisons pour lesquelles les tendances au divorce et aux naissances hors mariage, ainsi que la vie en solo sont moins marquées en Suisse que dans les autres pays de notre aire géographique. C'est aussi peut-être une des raisons pour lesquelles le polyamour nous a paru moins développé en Suisse qu'en Belgique ou en France. Sur le plan de l'aspiration à des rapports plus égalitaires, nous avons constaté sur le terrain qu'il existe une diversité de manières de résoudre cette question, à travers l'application du 2^e puis surtout du 3^e régime, en se passant du rapport de dépendance à une seule personne pour toute une série de fonctions réalisables distinctement. Sur ce plan, ce sont essentiellement les femmes qui sont victimes des inégalités de genre de type conjugal et du mal-être psychologique que peut engager certains styles d'interactions conjugales ; nous pensons par exemple aux types *bastion* et *parallèle*, selon la typologie de Widmer et al. (2006 ; 2003). Sur nos terrains, ce sont les femmes qui se sont montrées davantage moteur d'innovations.

Un troisième facteur participant à la fragilisation du couple moderne est l'isolement de la famille nucléaire et l'érosion des sociabilités publiques. Le couple se centre davantage sur lui-même et sur les enfants dans des logements plus clos et une ségrégation du lieu de travail. Cela engage une augmentation des attentes à l'égard du couple par rapport à une vie conjugale et familiale qui reposait davantage sur la parentèle et les interactions communautaires par le passé (Kellerhals et al., 1993 [1984]). À nouveau, le 3^e régime constitue à notre avis une manière de recréer du collectif, au détriment du couple exclusif et multifonctionnel du 1^{er} régime. Ces commentaires pourraient à leur tour faire l'objet d'investigations plus approfondies dans la continuité des travaux de Widmer et al. (2006 ; 2003).

En outre, la planche de la Figure 2 représente un ensemble de catégories sexoaffectives vernaculaires. Sur base de notre investigation, nous pouvons affiner et formaliser davantage des catégories fonctionnelles, tenant compte aussi des « femmes qui font un bébé toutes seules ». À partir de ce découpage, nous pourrions envisager une *Functional Network Method*. En référence au *Family Network Method* (Widmer, 2010 ; Widmer & Jallinoja, 2008), nous interrogerions des répondants sur les configurations (réseaux de personnes) significativement impliquées dans chaque

fonction. Cette *Functional Network Method* mesurerait longitudinalement l'évolution des configurations mobilisées, pour chaque fonction, la force des liens (Granovetter, 1973), le type de réseaux (Coleman, 1988), la densité de ceux-ci, l'implication de chaque personne à différents réseaux ainsi qu'une mesure diachronique de la cohésion et de la labilité de ces derniers. Sur base d'un échantillon représentatif, nous pourrions avoir un aperçu de la diversité des trajectoires fonctionnelles, de la proportion de trajectoires simples (Régime 1) ou complexes (Régime 2 et 3), et nous pourrions alors saisir quantitativement dans quelle mesure le 3^e régime représente un horizon de la famille. Un tel travail mettrait probablement en évidence des sous-régimes ; c'est-à-dire des motifs configurationnels récurrents permettant de coordonner la réalisation des fonctions. Nous pourrions ensuite établir plus fermement des liens entre différentes variables socio-démographiques et la fréquence de l'application des différents régimes ou motifs configurationnels. De même pourrions-nous mettre en regard différents types de mise en œuvre fonctionnelle et la vulnérabilité des personnes face au changement, déterminant par exemple le type de configuration offrant davantage de résilience (Oris, 2017 ; Widmer & Spini, 2017).

Sur ce point, avec moins d'ambition, nous pourrions commencer par mesurer avec plus de précision quelle part de la population est actuellement concernée par une forme ou une autre de déconjugalisation des fonctions de la famille et, dans la mesure du possible, établir des liens entre différentes configurations fonctionnelles et les caractéristiques sociodémographiques de ses acteurs.

Il est enfin une hypothèse macrosociologique du changement familial révélée par notre investigation qui pourrait être investiguée davantage et dont les enjeux théoriques et sociaux nous paraissent importants. À travers les récits de vie des enquêtés issus de différentes cohortes se dessine un double mouvement. Il s'agit d'une part d'une accélération des changements macrosociaux et d'autre part d'un ralentissement du rythme des générations. Il résulte de ces mouvements contraires que sur 30 ans (soit, l'âge moyen au premier enfant), la réalité des modes d'accomplissement de chaque fonction de la famille a été traversée de changements macrosociaux soit matériels, soit idéels, soit les deux à la fois. Le rythme des changements idéologiques, juridiques, administratifs, économiques ou technologiques s'accélère au point qu'ils se déroulent « simultanément », c'est-à-dire sur le temps d'une vie humaine ou d'une génération. Ils affectent parfois la réalisation de plusieurs fonctions de la famille à

la fois. Ainsi, ne pourrions-nous pas imaginer que les mots d'ordre et les *leitbilder* relatifs au fait familial intégrés au cours de la socialisation primaire se révèlent inadaptés ou sujets à un travail réflexif obligatoire lorsqu'arrive le temps pour le jeune adulte d'engendrer et d'élever un ou plusieurs enfants à son tour ? C'est-à-dire que si (a) le rythme de transmission des *leitbilder* à travers la socialisation intrafamiliale s'effectuant au rythme de la succession des générations au sein d'une lignée se désynchronise de (b) le rythme de la transmission des *leitbilder* qui concernent les mêmes questions, à travers l'exposition aux médias et à tout ce qui participe à la construction sociale de la réalité familiale hors des interactions avec la parentèle, alors, ne serions-nous pas confrontés à une sorte de court-circuit sociologique ? Les générations successives se retrouvant dans l'incapacité de reproduire le *leitbild* familial dont ils ont hérité de la génération de leurs parents et grands-parents. Dans ce cas, les conceptions du fait familial qui permettent aux générations actuelles d'envisager leur présent et leur avenir dans le domaine des fonctions précitées se diversifieraient et divergeraient des conceptions qui permettaient aux générations précédentes (et aux institutions qu'ils ont constituées pour eux-mêmes et à l'intention des générations suivantes) de comprendre la réalité du fait familial contemporain et d'interagir en conséquence. Sur ce point, les évolutions sociotechniques, économiques et juridiques méritent toute notre attention.

Table des figures

Figure 1	Modèle de la première et seconde transitions démographiques (van de Kaa, 1999)	47
Figure 2	Artefact de terrain polyamoureux représentant une de leurs perceptions de la diversité des configurations intimes possibles	113
Figure 3	Appel à témoignage de « femmes ayant fait un bébé toutes seules »	130
Figure 4	Structuration générale de la recherche	163
Figure 5	Premier ménage dans lequel a grandi Sandrine de 0 à 6 ans	180
Figure 6	Ménage dans lequel a grandi Sandrine de ses 12 à ses 17 ans.	181
Figure 7	Ménage formé par Sandrine et Δa, lorsqu'elle a entre 31 et 35 ans.	186
Figure 8	Une représentation du ménage de Sandrine entre 2013 et 2015. Les enfants alternent entre le logement de Δa et celui de Sandrine. Sandrine se rend habituellement chez Δc lorsqu'elle n'a pas les enfants. Δb entretient une relation à distance.	194
Figure 9	Trajets réguliers de Sandrine vers des personnes et institutions significativement impliquées dans les fonctions de la famille.	196
Figure 10	Vincent : « célibataire & disponible »	302
Figure 11	Artefact numérique partagé par Catherine sur un forum polyamoureux (Facebook, juillet 2019)	303
Figure 12	Artefact polyamoureux ludique exprimant une fatigue typiquement ressentie par les polyamoureux à l'égard de la construction sociale monogame et exclusive de la vie sexoaffective	310
Figure 13	Implantation résidentielle de Nathalie et ses deux enfants	374
Figure 14	Possibilités d'aménagement d'un logement complémentaire dans une villa	383

Figure 15	Plan de résidence en « cluster » présenté par Cédric (2016)	385
Figure 16	Projet résidentiel en cluster (en haut) versus projet résidentiel imaginé par Cédric (en bas)	386
Figure 17	Entité résidentielle à foyer unique, sans section interne ...	388
Figure 18	Plan de l'appartement d'Alexandre (double entrée, chambre à part pour les adultes et une seule cuisine)	389
Figure 19	Entité résidentielle à sections internes (double entrée et deux cuisines)	390
Figure 20	Entités résidentielles distinctes dans le même immeuble avec parties communes à tous les résidents de l'immeuble	391
Figure 21	Entité résidentielle à sections disjointes	393
Figure 22	Entités résidentielles disjointes (archipel résidentiel)	394
Figure 23	Mise en œuvre des fonctions suivant le régime du mariage et de la néolocalité	445
Figure 24	Mise en œuvre des fonctions selon le régime du démariage et de la recomposition familiale	446
Figure 25	Mise en œuvre déconjugalisée des fonctions	449

Table des tableaux

Tableau 1	Occurrences du terme “polyamour” dans Libération et dans Le Monde (1999–2019)	137
Tableau 2	Outil de récolte de données sociodémographiques en entretien approfondi	153
Tableau 3	Liste anonymisée des enquêtés	172
Tableau 4	Modes procréatifs mentionnés par les enquêtés et quatre informateurs	202
Tableau 5	Spécificités de la prise en charge des enfants rencontrés sur le terrain	247
Tableau 6	Une variété de configurations d’acteurs (gratuits et/ou cohabitants) de la protection et socialisation des enfants	255
Tableau 7	Éléments saillants des configurations affectives des enquêtés	271
Tableau 8	Configuration familiale de Sandrine (selon réponse au FNM)	296
Tableau 9	Implantation résidentielle des enquêtés (lorsque le ou les enfants dépendent de leurs parents)	361
Tableau 10	Partenaires résidentiels par fonction	416

Bibliographie

Références scientifiques

- Ainsworth, M. D. S. (1991 [1985]). Attachments and other affectional bonds across the life cycle. In C. M. Parkes, J. Stevenson-Hinde, & P. Marris (Eds.), *Attachment across the lifecycle* (pp. 33–51). New York : Routledge.
- Alberoni, F. (1993 [1979]). *Le choc amoureux [Innamoramento]*. Paris : Pocket.
- Anderson, M. (1980). *Approaches to the History of the Western Family, 1500–1914*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Andersson, C. (2007). *Non-coupled cohabitation. The case of polyamory*. Paper presented at the Sustainable Urban Areas, Rotterdam.
- Ariès, P. (1973 [1960]). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris : Plon.
- Ariès, P., Duby, G., Corbin, A., Guerrand, R.-H., Hall, C., & Perrot, M. (dir.) (1987). *Histoire de la vie privée. 4 : De la révolution à la grande guerre*. Paris : Seuil.
- Bajos, N., & Bozon, M. (2008). *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. Paris : La Découverte.
- Baldassar, L., & Merla, L. (Eds.) (2014). *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care. Understanding Mobility and Absence in Family Life*. London : Routledge.
- Barker, M., & Langdridge, D. (2010). Whatever happened to non-monogamies? Critical reflections on recent research and theory. *Sexualities*, 13 (6), 748–772.
- Barker, M., & Langdridge, D. (Eds.) (2010). *Understanding non-monogamies*. London : Routledge.
- Barrère-Maurisson, M.-A. (2003). *Travail, famille : le nouveau contrat*. Paris : Gallimard.
- Barrett, M., & McIntosh, M. (1982). *Anti-Social Family*: Verso.
- Battagliola, F. (1988). *La fin du mariage ?* Paris : Syros Alternatives.
- Bauman, Z. (2003). *Liquid Love*. Oxford : Blackwell Publishing Ltd.

- Bauman, Z. (2006 [2005]). *La vie liquide*. Rodez : Le Rouergue/Chambon.
- Beauchemin, C., Hamel, C., & Simon, P. (dir.) (2010). *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : INED.
- Beaujouan, E. (2015). Stability of Successive Unions: Do People Learn from Their Past Partnership? In A. Régnier-Loilier (Ed.), *The Contemporary Family in France* (Vol. 5, pp. 113–138). Switzerland : INED Population Studies, Springer.
- Beck, U. (2001 [1986]). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (L. Bernardi, Trad.). Paris : Aubier.
- Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (1994). *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*. Cambridge, UK : Blackwell.
- Beck-Gernsheim, E. (2002a). *Reinventing the Family. In Search for New Lifestyles*. West Sussex : Wiley.
- Beck-Gernsheim, E. (2002b). When Divorce Becomes Normal. In E. Beck-Gernsheim (Ed.), *Reinventing the Family* (pp. 16–41). London : Polity Press.
- Beck-Gernsheim, E., & Beck, U. (1995). *The Normal Chaos of Love*. Cambridge : Polity Press.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders*. New York : The Free Press of Glencoe, Macmillan Publishing Co., Inc.
- Becker, H. S. (1998, trad. fr. 2002). *Les Ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- Beets, G. (2006). Âge à la maternité et politiques sociales. Limiter le vieillissement des populations. *Informations sociales*, 132 (4), 126–137.
- Bengtson, V. L., & Allen, K. R. (1993). The Life Course Perspective Applied to Families Over Time. In P. G. Boss, W. J. Doherty, R. LaRossa, W. R. Schumm, & S.K. Steinmetz (Eds.), *Sourcebook of Family Theories and Methods: A Contextual Approach* (pp. 469–504). New York : Plenum Press.
- Berger, P., & Kellner, H. (1964). Marriage and the Construction of Reality. *Diogenes* (46), 1–23.
- Berger, P., & Luckmann, T. (1986 [1966]). *La Construction sociale de la réalité* (P. Taminiaux, Trans.). Paris : Méridiens-Klincksieck.
- Bergström, M. (2012). Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres. *Agora débats/jeunesses*, 60 (1), 107–119. Doi : 10.3917/agora.060.0107

- Bergström, M. (2016). Sites de rencontres : qui les utilise en France ? Qui y trouve son conjoint ?. *Population & Sociétés*, 530(2), 1-4. Doi : 10.3917/popsoc.530.0001
- Bergström, M. (2019). *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*. Paris : La découverte.
- Berlant, L., & Warner, M. (1998). Sex in public. *Critical Inquiry*, 24 (2), 547–566.
- Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Billari, F. C., & Kohler, H.-P. (2004). Patterns of low and lowest-low fertility in Europe. *Population Studies*, 58 (2), 161–176. Doi : 10.1080/0032472042000213695.
- Black, D. M. (2006). Beyond Child Bride Polygamy: Polyamory, Unique Familial Constructions and Law. *Journal of Law & Family Studies*, 8, 497–508.
- Blossfeld, H. P., Klijzing, E., Mills, M. C., & Kurz, K. (Eds). (2005). *Globalization, uncertainty and youth in society*. London, New York : Routledge.
- Bonnin, P., & Villanova, R. d. (dir.) (1999). *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*. Paris : Créaphis.
- Bonvalet, C. (2003). La famille-entourage locale. *Population*, 58 (1), 9–43. Doi : 10.2307/3271293
- Boudjaaba, F., & Arrizabalaga, M.-P. (2015). Les systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale. *Annales de démographie historique*, 129 (1), 165–199. Doi : 10.3917/adh.129.0165.
- Bourdieu, P. (1962). Célibat et condition paysanne. *Études rurales*, 5–6, 32–135. Doi : 10.3406/rural.1962.1011.
- Bourdieu, P. (1972). La maison ou le monde renversé. In P. Bourdieu (Ed.), *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »* (pp. 45–59). Genève : Droz.
- Bourdieu, P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, 32–36.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (2002). *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P., & Sayad, A. (1964). *Le déracinement : La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie [The Crisis of Traditional Agriculture in Algeria]*. Paris : Editions de Minuit.

- Bourreau-Dubois, C., & Doriat-Duban, M. (2016). La couverture des coûts du divorce : le rôle de la famille, de l'Etat et du marché. *Population*, 71 (3), 489–512.
- Boutier, J., Dyonet, N., & Cailly, C. (et al.) (1992). *Documents d'histoire moderne : du milieu du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Bowlby, J. (2011 [1969]). *Attachement et perte. L'attachement T.1*. Paris : PUF.
- Bozon, M. (1993). L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. *Population*, 48 (5 [Sexualité et sciences sociales : les apports d'une enquête]), 1317–1352.
- Bozon, M. (2005). Fourier, le Nouveau Monde Amoureux et mai 1968. Politique des passions, égalité des sexes et science sociale. *Clio. Histoire, femmes et sociétés* (22), 123–149.
- Bozon, M. (2014). Cinquante ans de sociologie de la sexualité. Evolution du regard et transformation du comportement depuis les années 1960. In P. d. Servais (Ed.), *Regards sur la famille, le couple et la sexualité* (pp. 231). Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan.
- Bozon, M., & Héran, F. (2006). *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*. France : La Découverte.
- Bradley, M.-F., & Pautz, R. (2008). Cycle de vie familiale, échec dans la résolution des tâches développementales et apparition de l'anorexie à l'adolescence. *Thérapie Familiale*, 29 (3), 335–353. Doi : 10.3917/tf.083.0335.
- Bréchon, P. (2009). Focus – Les valeurs des Français et des Européens : des temps hiérarchisés. *Informations sociales*, 153 (3), 126–128.
- Buisson, G., & Lapinte, A. (2013). Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... *INSEE Première. Enquêtes et études démographiques*, 1435.
- Burgess, E. W. (1926). The Family as a Unity of Interacting Personalities. *The Family*, 7 (1), 3–9. Doi : 10.1177/104438942600700101.
- Burgess, E. W., & Locke, H. J. (1960). *The Family: From Institution to Companionship*. New York : American Book.
- Burguière, A. (2015). La famille sous l'éclairage de l'histoire. *Figures de la psychanalyse*, 30 (2), 45–57. Doi : 10.3917/fp.030.0045.
- Burguière, A., Klapisch-Zuber, C., Segalen, M., & Zonabend, F. (dir.) (1994 [1986]). *Histoire de la Famille*. Paris : Le Livre de Poche.

- Butler, J. (2005). Hors de soi. Ou les limites de l'autonomie sexuelle. In R. Ogien & J.-C. Billier (Eds.), *Comprendre la sexualité* (pp. 277–304). Paris : PUF.
- Cai, H. (1997). *Une société sans père ni mari. Les Na de Chine*. Paris : PUF.
- Cai, H. (2008). *L'homme pensé par l'homme. Du statut scientifique des sciences sociales*. Paris : PUF.
- Cefaï, D. (dir.) (2003). *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte-MAUSS.
- Chalvon-Demersay, S. (1983). *Concubin, concubine*. France : Seuil.
- Chaumier, S. (1999). *La déliaison amoureuse*. Paris : Armand Colin.
- Chaumier, S. (2004). *L'amour fissionnel. Le nouvel art d'aimer*. Paris : Fayard.
- Cherlin, A. (2012). Goode's World Revolution and Family Patterns: A Reconsideration at Fifty Years. *Population and Development Review*, 38 (4), 577–607. Doi : 10.1111/j.1728-4457.2012.00528.x.
- Cherlin, A., & Furstenberg, F. F., Jr. (1983). The American Family in the Year 2000. *Futurist*, 17 (3), 7–14.
- Cherlin, A. J. (2016). A Happy Ending to a Half-Century of Family Change? *Population and Development Review*, 42 (1), 121–129. Doi : 10.1111/j.1728-4457.2016.00111.x.
- Chiva, I., & Goy, J. (dir.) (1981). *Les Baronnies des Pyrénées. Maisons, mode de vie, société, T. I*. Paris : EHESS.
- Chiva, I., & Goy, J. (dir.) (1986). *Les Baronnies des Pyrénées. Maison, espace, famille, T. II*. Paris : EHESS.
- Cohen, D., & Crabtree, B. (Producer). (2006). Qualitative Research Guidelines Project. Retrieved from <http://www.qualres.org/HomeMaxi-3803.html>. Last access date : Feb. 21st, 2022.
- Cohen, P. (2014). Family Diversity Is The New Normal For America's Children. Retrieved from <https://contemporaryfamilies.org/the-new-normal/>. Last access date : Feb. 21st, 2022.
- Coleman, J. S. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital. *The American Journal of Sociology*, 94, S95–S120.
- Combessie, P. (2008). Le partage de l'intimité sexuelle. Pistes pour une analyse du pluripartenariat au féminin. In D. Le Gall (dir.), *Identités et genres de vie. Chroniques d'une autre France* (pp. 261–290). France : L'Harmattan.
- Combessie, P. (2010). Le pluripartenariat sexuel : une communauté interstitielle ? In L. Sainsaulieu, M. Salzbrunn, & L. Amiotte-Suchet

- (Eds.), *Faire communauté en société. Dynamique des appartenances collectives* (pp. 89–101). France : Presses universitaires de Rennes.
- Combessie, P. (2013). Quand une femme aime plusieurs hommes : le taire ou le dire ? *Ethnologie française*, 43 (3), 399. Doi : 10.3917/ethn.133.0399.
- Commaille, J. (1982). *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*. Paris : Le Centurion.
- Cooper, D. (1971). *The Death of the Family*. London : Penguin Books.
- Coser, R. L. (1964). *The Family. Its Structure & Functions*. New York, USA : St Martin's Press.
- Costemalle, V. (2015). Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux. In INSEE (collectif, dir.), *Couples et familles* (pp. 63–76). Paris : Insee.
- Daguët, F. (2017). Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits. *INSEE PREMIÈRE*, 1663.
- Davie, E. (2012). Un premier enfant à 28 ans. *INSEE PREMIÈRE*, 1419.
- Debest, C. (2012). *Le choix d'une vie sans enfant : des individus confrontés aux normes sociales et de genre*. (PhD Thèse de doctorat), Paris Diderot – CSDRP, Paris.
- Debest, C. (2015). Carrières déviantes. Stratégies et conséquences du choix d'une vie sans enfant. *Mouvements*, 82 (2). Doi : 10.3917/mouv.082.0116.
- Deboosere, P., Eggerickx, T., Van Hecke, E., & Wayens, B. (2009). The Population of Brussels: a Demographic Overview. *Brussels Studies, Synopsis nr. 3*.
- Déchaux, J.-H. (2001). La famille et ses proches. L'aménagement des territoires. *Revue française de sociologie*, 42 (1), 186–190.
- Déchaux, J.-H. (2003). La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural. *Revue des politiques sociales et familiales*, 72 (1), 53–63. Doi : 10.3406/caf.2003.1989.
- Déchaux, J.-H. (2009). *Sociologie de la famille*. Paris : La Découverte.
- Déchaux, J.-H. (2017). Laïcisation de la parenté. Ce que la démocratie fait à la famille. In V. Aubourg & G. Eid (Eds.), *Familles et temps. Modification des liens conjugaux et parentaux* (pp. 101–120). Paris : L'Harmattan.
- Dekeuwer-Défossez, F. (2004). *Codifier le droit de la famille ?* France : Litec et Dalloz.

- Delage, M. (2013). *La vie des émotions et l'attachement dans la famille*. Paris : Odile Jacob.
- Delaisi de Parseval, G., & Collard, C. (2007). La gestation pour autrui. Un bricolage des représentations de la paternité et de la maternité euro-américaines. *L'Homme*, 183, 29–53.
- Delière, R. (2018). *Golden sixties. La révolution culturelle du XXe siècle*. Paris : Bréal.
- Delphy, C. (1981). Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles. *Nouvelles Questions Féministes* (2, Féminisme : quelles politiques ?), 58–74.
- Delphy, C. (2009 [1998]). *L'ennemi principal. Économie politique du Patriarcat* (Vol. I). Paris : Syllepse.
- Desrosières, A. (1978). Marché matrimonial et classes sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20–21, 109–114.
- Dronkers, J., & Harkonen, J. (2006). Stability and change in the educational gradient of divorce. A comparison of seventeen countries. *European Sociological Review*, 22 (5), 501–517.
- Dupont, S. (2018). Le cycle de vie familiale : un concept essentiel pour appréhender les familles contemporaines. *Thérapie Familiale*, 39 (2), 169–181. Doi : 10.3917/tf.182.0169.
- Durkheim, E. (1897). *Le suicide*. Paris : Félix Alcan.
- Durkheim, E. (1975 [1888]). Introduction à la sociologie de la famille. In *Introduction à la sociologie de la famille* (pp. 9–34). Paris : Éditions de Minuit.
- Durkheim, E. (1975 [1892]). La famille conjugale. In E. Durkheim, *Introduction à la sociologie de la Famille* (pp. 35–49). Paris : Editions de Minuit.
- Duvall, E. M. (1977 [1957]). *Marriage and Family Development* (5th ed.). Philadelphia : J.B. Lippincott.
- Elder, G. H. (1974). *Children of the Great Depression: Social Change in Life Experience*. Chicago : Chicago University Press.
- Elder, G. H. (1994). Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course. *Social Psychology Quarterly*, 57 (1). Doi : 10.2307/2786971.
- Eleb, M., & Simon, P. (2012). *Entre confort, désir et normes : le logement contemporain (1995–2010)*. Paris : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

- Engelen, T., & Kok, J. (2003). Célibat définitif et mariage tardif aux Pays-Bas, 1890–1960. *Population*, 58 (1), 69–102. Doi : 10.3917/popu.301.0069.
- Espinas, A. (1935 [1877]). *Des sociétés animales*. Paris : Felix Alcan.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Esping-Andersen, G., & Billari, F. C. (2015). Re-theorizing Family Demographics. *Population and Development Review*, 41 (1), 1–31. Doi : 10.1111/j.1728-4457.2015.00024.x.
- Eurostat. (2014). *Marriage and Divorce Statistics*. Retrieved from http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Marriage_and_divorce_statistics . Last access date : Fed. 21st, 2022.
- Eurostat. (2017). People in the EU—statistics on household and family structures. *Eurostat Statistics Explained*. Retrieved from https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:People_in_the_EU_-_statistics_on_household_and_family_structures. Last access date : Fed. 21st, 2022.
- Eurostat. (2018). *Births and fertility in 2016. Women in EU have first child on average at 29 over 5 million births in EU in 2016*. Retrieved online : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8774296/3-28032018-AP-EN.pdf/dfd8ebdf-a6a4-4153-9ee9-2f05652d8ee0>. Last access date : Fed. 21st, 2022.
- Eurostat. (2019). Age moyen à la maternité et à la naissance du premier enfant (TPS00017). Tiré de <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00017/default/table?lang=fr>. (dernière consultation 1^{er} novembre 2019).
- Fassin, E. (2005). Démocratie sexuelle. *Comprendre*, 6, 263–276.
- Favez, N., Widmer, E. D., Doan, M.-T., & Tissot, H. (2015). Coparenting in Stepfamilies: Maternal Promotion of Family Cohesiveness with Partner and with Father. *Journal of Child and Family Studies*, 24 (11), 3268–3278. Doi : 10.1007/s10826-015-0130-x.
- Festinger, L. (1957). *A Theory of Cognitive Dissonance*. Redwood City, California : Stanford University Press.
- Finch, J. (2007). Displaying Families. *Sociology*, 41 (1), 65–81. Doi : 10.1177/0038038507072284.
- Foucault, M. (2001 [1981]). De l'amitié comme mode de vie. In *Dits et écrits 1954–1988 Tome 2 : 1976–1984* (Vol. 2). Paris : Gallimard.

- Fusulier, B., & Marquet, J. d. (Eds.). (2007). *Articuler vie familiale et vie professionnelle : une entrée par les pères* (Vol. 38–2). Louvain-la-neuve : PUL.
- Garden, M., & Le Bras, H. (1998 [1955]). La dynamique de la population Française (1801–1914). In J. Dupâquier (Ed.), *Histoire de la population française, Tome 3, de 1789 à 1914* (pp. 130). Paris : PUF.
- Giami, A. (2002). Sexual Health: The Emergence, Development and Diversity of a concept. *Annual Review of Sex Research, XIII*, 1–35.
- Giddens, A. (1992). *The Transformation of Intimacy. Sexuality, Love, and Eroticism in Modern Societies*. Stanford : Stanford university press.
- Gilgun, J. (2014). Introduction to The Chicago School: Deductive Qualitative Analysis and Grounded Theory. In *The Chicago Traditions: Deductive Qualitative Analysis and Grounded Theory* (pp. 358). USA : CreateSpace Independent Publishing Platform.
- Girard, A. (2012 [1964]). *Le Choix du conjoint. Une enquête psychosociologique en France* : Armand Colin.
- Giraud, C. (2017). *L'amour réaliste. La nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes*. Paris : Armand Colin.
- Giraud, C. (2020). Relations non-cohabitantes après 50 ans et conjugnalité. In Oris, M. et al. (dir.), *Relations sociales dans la vieillesse*. En ligne : AIDELF. Tiré de <https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-lassociation-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/rerelations-sociales-dans-la-vieillesse/000516li/> (dernière consultation : 21 février 2022).
- Glass, R. (1964). *London: Aspects of Change* (Vol. 3). London : McGibbon & Kee.
- Glucksmann, M. A. (1995). Why ‘Work’? Gender and the ‘Total Social Organization of Labour’. *Gender, Work & Organization, 2* (2), 63–75. Doi : 10.1111/j.1468-0432.1995.tb00028.x.
- Glucksmann, M. A. (2005). Shifting boundaries: the “total social organization of labour”. In L. Pettinger, J. Parry, R. Taylor, & M. Glucksmann (Eds.), *The New Sociology of Work*. Blackwell : Sociological Review Monograph.
- Godelier, M. (2004). *Métamorphoses de la parenté*. Paris : Fayard.
- Godelier, M. (2007). *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l’anthropologie*. Paris : Albin Michel.
- Godelier, M. (2015). *L’imaginé, l’imaginaire & le symbolique*. Paris : CNRS éditions.

- Gojard, S., Gramain, A., & Weber, F. (2003). *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*. Paris : La Découverte.
- Goldscheider, F., Bernhardt, E., & Lappegard, T. (2015). The Gender Revolution: A Framework for Understanding Changing Family and Demographic Behavior. *Population and Development Review*, 41 (2), 207–239. Doi : 10.1111/j.1728-4457.2015.00045.x.
- Golombok, S. (2000). *Parenting: What Really Matters*. London : Routledge.
- Gomez, V. R. (2013). Elles font des bébés toutes seules. *Terrain* (61), 134–149. Doi : 10.4000/terrain.15219.
- Goode, W. J. (1963). *World Revolution and Family Patterns*. New York : The Free Press.
- Goody, J. (2001 [2000]). *La famille en Europe*. Paris : Seuil.
- Goss, R. E. (2004). Proleptic Sexual Love: God's Promiscuity Reflected in Christian Polyamory. *Theology & Sexuality*, 11 (1), 52–63.
- Gotman, A. (2017a). Le choix de ne pas avoir d'enfant, ultime libération ? *Travail, genre et sociétés*, n° 37 (1), 37–52. Doi : 10.3917/tgs.037.0037.
- Gotman, A. (2017b). Le choix de ne pas avoir d'enfant, ultime libération ? *Travail, genre et sociétés*, 37 (1), 37–52.
- Gotman, A., & Lemarchant, C. (2017). Sans enfant. *Travail, genre et sociétés*, 37 (1), 33–36. Doi : 10.3917/tgs.037.0033.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78 (6), 1360–1380.
- Gubrium, J. F., & Holstein, J. A. (1990). *What is Family? Further Thoughts on a Social Constructionist Approach*. California : Mayfield Publishing Company
- Guédeney, A., & Darnaudéry, M. (2015). Evolution, éthologie, *care-giving* et attachement. In N. Guédeney & A. Guédeney (Eds.), *L'attachement : approche théorique* (4e ed., pp. 97–104). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Guédeney, N. (2015). Attachement et société : travail, organisations sociétales et religion. In N. Guédeney & A. Guédeney (Eds.), *L'attachement : approche théorique* (4e ed., pp. 201–214). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Guédeney, N., & Guédeney, A. (dir.) (2015). *L'attachement : approche théorique*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

- Guédénéy, N., & Tereno, S. (2015). Attachement chez l'adulte : le phénomène de base de sécurité et modèles internes opérants. In N. Guédénéy & A. Guédénéy (Eds.), *L'attachement : approche théorique* (4^e ed., pp. 169–180). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Haan, G. d. (2002). Leitbild Analysis. A New Method for Future Science. In *Paper 02-168 der Forschungsgruppe Umweltbildung* (pp. 17). Berlin : Verein zur Förderung der Ökologie im Bildungsbereich.
- Hajnal, J. (1965). European Marriage Patterns in Perspective. In D. V. Glass & D. E. C. Eversley (Eds.), *Population in History. Essays in Historical Demography* (Vol. Volume I: General and Great Britain, pp. 101–143). New Brunswick, U.S.A. : Aldine Transaction.
- Hareven, T. H. (1987). Historical Analysis of the Family. In M. B. Sussman & S. K. Steinmetz (Eds.), *Handbook of Marriage and the Family* (pp. 37–57). New York : Plenum.
- Hareven, T. H. (Ed.) (1978). *Transition: The Family and the Life Course in Historical Perspective* (T. H. Hareven Ed.). New York : Academic Press.
- Haritaworn, J., Lin, C.-J., & Klesse, C. (2006). Poly/logue: A Critical Introduction to Polyamory. *Sexualities*, 9 (5), 515–529. Doi : 10.1177/1363460706069963.
- Haritaworn, J., Lin, C.-J., & Klesse, C. (Eds.) (2006). Special issue: Polyamory. *Sexualities*, 9 (5).
- Hazan, C., & Shaver, P. (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52 (3), 511–524.
- Heady, P., & Kohli, M. (Eds) (2010). *Family, kinship and state in contemporary Europe, Vol. 3: Perspectives on theory and policy*. Frankfurt/ M : Campus.
- Heckert, J. (2010). Relating Differently. *Sexualities*, 13 (4), 403–411.
- Helvétius, A.-M. (1993). Les Béguines. Des femmes dans la ville aux XIII^e et XIV^e siècles. In E. e. N. Gubin, J.-P. (dir.), *La ville et les femmes en Belgique*. (pp. 17–40). Bruxelles : Histoire et sociologie.
- Henchoz, C. (2008). *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*. Paris : L'Harmattan.
- Héritier, F. (2005). Quel sens donner aux notions de couple et de mariage à la lumière de l'anthropologie ? *Informations sociales*, 122 (2), 6–15.
- Héritier, F. (2019 [1981]). *L'Exercice de la parenté*. Paris : Seuil.

- Hertz, R. (2006). *Single by Chance Mothers by Choice. How Women are Choosing Parenthood without Marriage and Creating the New American Family*. USA : Oxford University Press.
- Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris : Seuil.
- Illouz, E. (2014). *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*. Paris : Points.
- Inglehart, R. (1997). *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- INSEE (Producer) (2015). Mariages – Pacs – Divorces. *Tableaux de l'Économie Française*. Tiré de <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288597?sommaire=1288637#graphique-T15F033G2> (dernière consultation : 21 février 2022).
- INSEE (Producer). (2017). Niveaux de formation. Tiré de <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676725?sommaire=3696937#titre-bloc-3> (dernière consultation : 21 février 2022).
- Iverson, H., Lindsay, B., & MacInnis, C. C. (2020). You don't want kids?!: Exploring evaluations of those without children. *J Soc Psychol*, 160 (5), 719–733. Doi : 10.1080/00224545.2020.1742080.
- Jamieson, L. (1998). *Intimacy: Personal Relationships in Modern Societies*. Cambridge : Polity.
- Jégouzo, G. (1972). L'ampleur du célibat chez les agriculteurs. *Economie et statistique*, 34 (1), 13–22. Doi : 10.3406/estat.1972.1195.
- Kalmijn, M., Graaf (de), P., & Poortman, A. R. (2004). Interactions between cultural and economic determinants of divorce in the Netherlands. *Journal of Marriage and The Family*, 66, 75–89.
- Kalmijn, M., & Poortman, A. R. (2006). His or her divorce? The gendered nature of divorce and its determinants. *European Sociological Review*, 22 (2), 201–214.
- Kapinus, C. A., & Johnson, M. P. (2003). The utility of family life cycle as a theoretical and empirical tool. *Journal of Family Issues*, 24 (2), 155–184. Doi : 10.1177/0192513X02250135.
- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (1993). *Sociologie du couple*. Paris : PUF.
- Kaufmann, J.-C. (1999). *La femme seule et le prince charmant : enquête sur la vie en solo*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2010). *Sex@mour*. Paris : Armand Colin.

- Kean, J. (2015). A stunning plurality: Unravelling hetero- and mononormativities through HBO's Big Love. *Sexualities*, 18 (5/6), 698–713. Doi : 10.1177/1363460714561718.
- Kellerhals, J., Languin, N., Perrin, J.-F., & Wirth, G. (1985). Statut social, projet familial et divorce : une analyse longitudinale des ruptures d'union dans une promotion de mariages. *Population*, 811–825.
- Kellerhals, J., Troutot, P.-Y., & Lazega, E. (1993 [1984]). *Micorsociologie de la famille*. Paris : PUF.
- Kellerhals, J., & Widmer, E. (2005). *Familles en Suisse. Nouveaux liens*. Lausanne : PPUR.
- Klesse, C. (2006). Polyamory and its 'Others': Contesting the Terms of Non-Monogamy. *Sexualities*, 9 (5), 565–583. Doi : 10.1177/1363460706069986.
- Klesse, C. (2018). Theorising multi-partner relationships and sexualities—Recent work on nonmonogamy and polyamory. *Sexualities*, 21 (7), 1109–1124. Doi : 10.1177/1363460717701691.
- Knight, K. W., Stephenson, S. E. M., West, S., Delatycki, M. B., Jones, C. A., Little, M. H., . . . Oberklaid, F. (2017). The kids are OK: it is discrimination not same-sex parents that harms children. *The Medical Journal of Australia*, 207 (9), 374–375. Doi : 10.5694/mja17.00943.
- Kohli, M. (2007). The Institutionalization of the Life Course: Looking Back to Look Ahead. *Research in Human Development*, 4 (3–4), 253–271. Doi : 10.1080/15427600701663122.
- Kohli, M. (2009 [1986]). The world we forgot: A historical review of the life course. In W. R. Heinz, J. Huinink, & A. Weymann (Eds.), *The life course reader: Individuals and societies across time* (pp. 64–90). Frankfurt : Campus.
- Kohli, M., & Meyer, J. W. (1986). Social Structure and Social Construction of Life Stages. *Human Development*, 29 (3), 145–180. Doi : 10.1159/000273038.
- Koselleck, R. (2011). Y-a-t-il une accélération de l'histoire ? *Trivium*, (9). <http://journals.openedition.org/trivium/4079> (dernière consultation : 21 février 2022). Doi : 10.4000/trivium.4079.
- Laing, R. D. (1971). *The Politics of the Family and Other Essays*. London : Tavistock Publications.
- Laing, R. D., & Esterson, A. (1964). *Sanity, Madness and the Family*. London : Penguin Books.

- Lardelier, P. (2014). De la monogamie au « polygaming ». . . : Le « papillonage » numériquement assisté, nouveau paradigme sentimentalo-sexuel. *Sociologie et sociétés*, 46 (1), 103–124. Doi : 10.7202/1024680ar.
- Laslett, P., & Wall, R. (1972). *Household and Family in Past Time*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laurent, P.-J. (2010). *Beautés imaginaires. Anthropologie du corps et de la parenté* (Vol. 7). Belgique : Academia.
- Laurent, P.-J. (2018). *Amours pragmatiques. Famille, migration et sexualité au Cap-Vert aujourd'hui*. Paris : Karthala.
- Le Roy Ladurie, E. (1972). Système de la coutume. Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVIe siècle. *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 27 (4–5), 825–846. Doi : 10.3406/ahess.1972.422569.
- Le Roy Ladurie, E. (1974). L'histoire immobile. *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*, 29 (3), 673–692.
- Lesthaeghe, R. (2010). The Unfolding Story of the Second Demographic Transition. *Population and Development Review*, 36 (2), 211–251.
- Lesthaeghe, R. (2011). The “second demographic transition”: a conceptual map for the understanding of late modern demographic developments in fertility and family formation. *Historical Social Research*, 36 (2), 179–218. Doi : doi.org/10.12759/hsr.36.2011.2.179-218.
- Lesthaeghe, R., & van de Kaa, D. J. (1986). Twee Demografische Transitie's. In R. Lesthaeghe & D. J. van de Kaa (Eds.), *Bevolking: Groei en Krimp. Mens en Maatschappij* (pp. 9–24). Deventer : Van Loghum-Slaterus.
- Loriol, M. (dir.) (2012). *La construction du social*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lück, D., Diabaté, S., & Ruckdeschel, K. (2016). Cultural Conceptions of Family as Inhibitors of Change in Family Lives: The ‘Leitbild’ Approach. In V. Česnuitytė, D. Lück, & E. D. Widmer (Eds.), *Family Continuity and Change. Contemporary European Perspectives* (pp. 61). London : Palgrave Macmillan
- Luhmann, N. (1992 [1982]). *Amour comme passion : De la codification de l'intimité [Liebe als Passion]*. Paris : Aubier.
- Lyngstad, T., H. (2006). Why do couples with highly educated parents have higher divorce rates? *European Sociological Review*, 22 (1), 49–60.

- MacIver, R. M. (1937). *Society: A Textbook of Sociology*. New York : Farrar and Rinehart.
- Malinowski, B. (1963 [1922]). *Les argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.
- Mannis, V. S. (1999). Single Mothers by Choice. *Family Relations*, 48 (2), 121–128. Doi : 10.2307/585075.
- Marquet, J. (2010). Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41 (2), 51–74. Doi : 10.4000/rsa.244.
- Marquet, J. (2014). Introduction. Quelle place pour la sexualité dans la sociologie de la famille ? Quelle place pour la famille dans la sociologie de la sexualité ? In P. Servais (Ed.), *Regards sur la famille, le couple et la sexualité ? Un demi-siècle de mutations*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Marquet, J., & Janssen, C. (dir.) (2010). *Amours virtuelles : Conjugalité et internet* : Academia Bruylant.
- Marquet, J., & Janssen, C. (dir.) (2012). *Lien social et internet dans l'espace privé*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Martial, A. (2003). *S'apparenter. Ethnologie des liens de familles recomposées*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Martin, C., Cherlin, A., & Cross-Barnet, C. (2011). Living Together Apart: Vivre ensemble séparés. Une comparaison France–États-Unis. *Population*, 66 (3), 647–669. Doi : 10.3917/popu.1103.0647.
- Martucelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Mathieu, M., & Ruault, R. (dir.). (2017). *Le travail procréatif. Contrôle de la fécondité, engendrement et parentalité* (Vol. 48). Louvain-la-Neuve : Recherches sociologiques et anthropologiques.
- Mauss, M. (1923–1924). Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année Sociologique, seconde série*.
- Mazzocchetti, J. (2010). À la recherche de l'homme capable. . . *Civilisations*, 59 (1), 21–36.
- McLaren, A. (1983). *Sexuality and Social Order: The Debate Over the Fertility of Women and Workers in France, 1770–1920*. New York Holmes & Meier Publishers.
- Michel, A. (1978). *Les femmes dans la société marchande*. France : PUF.

- Mills, M., & Blossfeld, H.-P. (2003). Globalization, uncertainty and changes in early life courses. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, 6 (2), 188–218. Doi : 10.1007/s11618-003-0023-4.
- Mintz, A.-S., Tereno, S., & Guédeney, N. (2015). Relations d'attachement chez l'adulte. In N. Guédeney & A. Guédeney (Eds.), *L'attachement : approche théorique* (4^e ed., pp. 191–200). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Molinier, J. (1977). L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours. *Economie et statistique*, 91 (1), 79–84. Doi : 10.3406/estat.1977.3127.
- Montulet, B., & Kaufmann, V. (2004). *Mobilités, fluidités... Libertés ? Belgique* : Presses de l'Université Saint-Louis.
- Morgan, D. (2011). *Rethinking family practices*. Hampshire : Palgrave MacMillan.
- Morin, E. (1984). *Sociologie*. Paris : Fayard (1^{re} édition).
- Morin, E. (2005 [1990]). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.
- Moureau, F. (2007). *Le Nouveau Prolétariat intellectuel : La précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*. Paris : Bourin.
- Needham, R. (1971). *Rethinking Kinship and Marriage*. UK : Tavistock.
- Noël, M. J. (2006). Progressive Polyamory: Considering Issues of Diversity. *Sexualities*, 9 (5), 602–620. Doi : 10.1177/1363460706070003.
- Oakley, A. (1974). *The Sociology of Housework*. London : Martin Robertson.
- OFS. (2019). Niveau de formation de la population – Données de l'indicateur. Retrieved 26 avril 2020, from Office Fédéral de la Statistique <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/niveau-formation.assetdetail.12527179.html>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (Vol. 3). Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Oris, M. (2003). The history of migration as a chapter in the history of the European rural family: An overview. *The History of the Family*, 8 (2), 187–215. Doi : 10.1016/s1081-602x(03)00026-5.
- Oris, M. (2017). La vulnérabilité. Une approche par le parcours de vie. *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, 1, 36–45.

- Oris, M., & Alter, G. (2008). Effets de fratrie et mobilité sociale intergénérationnelle dans la Belgique urbaine et rurale au XIXe siècle. *Annales de démographie historique*, 115 (1). Doi : 10.3917/adh.115.0115.
- Pallotta-Chiarolli, M. (2006). Polyparents having children, raising children, schooling children. *Lesbian and Gay Psychology Review*, 7 (1), 48–53.
- Parsons, T., & Bales, R. (1956). *Family, Socialization and Interaction Process*. UK : Routledge.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods (3rd ed.)*. CA, USA : Sage, Thousand Oaks.
- Perrenoud, A. (1979). *La population de Genève du XVIe au début du XIXe siècle*. Genève : Droz.
- Perthes, C. T. (1872 [1848]). *Friedrich Perthes' Leben nach dessen schriftlichen und mündlichen Mittheilungen aufgezeichnet von Clemens Theodor Perthes* (6e ed.). Germany : Gotha.
- Peterson, H. (2017). « Je ne serai jamais femme au foyer ». Le refus d'avoir des enfants en Suède. *Travail, genre et sociétés*, n° 37 (1), 71–89. Doi : 10.3917/tgs.037.0071.
- Pfau-Effinger, B. (2004). Socio-Historical Paths of the Male Breadwinner Model : An Explanation of Cross-national Differences. *The British Journal of Sociology*, 55 (3), 377–399. Doi : 10.1111/j.1468-4446.2004.00025.x.
- Picq, P., & Brenot, P. (2009). *Le sexe, l'homme & l'évolution*. Paris : Odile Jacob.
- Pieper, M., & Bauer, R. (2014). Polyamorie: Mono-Normativität – Dissidente Mikropolitik – Begehren als transformative Kraft? *Journal Für Psychologie*, 22 (1).
- Pierson, P. (2004). *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton, USA : Princeton University Press.
- Plummer, K. (2003). *Intimate Citizenship: Private Decisions and Public Dialogues*. Washington : University of Washington Press.
- Poittevin, A. (2006). *Enfants de familles recomposées. Sociologie des nouveaux liens fraternels*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Praz, A.-F. (2005). *De l'enfant utile à l'enfant précieux – Filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg*. Lausanne : Antipodes.
- Prioux, F. (2005). Mariage, vie en couple et rupture d'union. Sous l'angle de la démographie. *Informations sociales*, 122 (2), 38–50.

- Rault, W. (2010). Compte-rendu « François de Singly. Sociologie de la famille contemporaine. Armand Colin, Paris, 2007, 128 pages ». *Travail, genre et sociétés*, 23 (1), 240–243. Doi : 10.3917/tgs.023.0240.
- Rault, W., & Régnier-Loilier, A. (2015). *La première vie en couple : évolutions récentes*. *Population & Sociétés*, 521 (4), 1–4 . Doi : 10.3917/popsoc.521.0001
- Régnier-Loilier, A. (2019a). Être en couple chacun chez soi, une situation plus fréquente après une séparation. *Population & Sociétés*, 566 (5), 1–4. Doi : 10.3917/popsoc.566.0001.
- Régnier-Loilier, A. (2019b). Nouvelle vie de couple, nouvelle vie commune ? Processus de remise en couple après une séparation. *Population*, 74 (1), 73–102. Doi : 10.3917/popu.1901.0073.
- Régnier-Loilier, A., Beaujouan, É., & Villeneuve-Gokalp, C. (2009). Neither single, nor in a couple. A study of living apart together in France. *Demographic Research*, 21, 75–108. Doi : 10.4054/DemRes.2009.21.4.
- Rimé, B. (2009). La matrice sociale des expériences émotionnelles. In *Le partage social des émotions*. Paris : PUF.
- Ritchie, A., & Barker, M. (2006). ‘There Aren’t Words for What We Do or How We Feel So We Have To Make Them Up’: Constructing Polymorous Languages in a Culture of Compulsory Monogamy. *Sexualities*, 9 (5), 584–601.
- Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps* (D. Renault, Trans.). Paris : La Découverte.
- Rosa, H. (2012). Accélération et dépression. Réflexions sur le rapport au temps de notre époque. *Rhizome*, 43, 4–13.
- Roseneil, S. (2005). Living and Loving beyond the Boundaries of the Heteronorm: personal relationships in the 21st Century. In L. Mackie, S. Cunningham-Burley, & J. McKendrick (Eds.), *Families in Society: Boundaries and Relationships* (pp. 241–258). Bristol : Policy Press.
- Roseneil, S. (2006). On Not Living with a Partner: Unpicking Coupledness and Cohabitation. *Sociological Research Online*, 11 (3), 111–124. Doi : 10.5153/sro.1413.
- Roseneil, S., Crowhurst, I., Hellesund, T., Santos, A. C., & Stoilova, M. (2020). *The Tenacity of the Couple-Norm: Intimate citizenship regimes in a changing Europe*. London : UCL Press.

- Roussel, L. (1975). *Le mariage dans la société française contemporaine* (Vol. 73). Paris : PUF.
- Roussel, L. (1989). *La famille incertaine*. Paris : Odile Jacob.
- Rusterholz, C. (2017). « Deux enfants, c'est déjà pas mal ». *Famille et fécondité en Suisse (1955–1970)*. Lausanne : Antipodes.
- Sahlins, M. (2013). *What Kinship Is—And Is Not*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Sapin, M., Spini, D., & Widmer, E. (2007). *Les parcours de vie de l'adolescence au grand âge* (R. Levy Ed. Vol. 39). Lausanne : PPUR.
- Sarcinelli, A. S., Duysens, F., & Razy, E. (2020). *Plural kinship spaces: qualitative approaches of contemporary public and intimate (re)configurations*. Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan.
- Schippers, M. (2016). *Beyond monogamy: Polyamory and the future of polyqueer sexualities*. New York : New York University Press.
- Schneider, D. M. (1984). *A Critique of the Study of Kinship*. Michigan : The University of Michigan Press.
- Secombe, W. (1993). *Weathering the Storm: Working-Class Families from the Industrial Revolution to the Fertility Decline*. London : Verso.
- Segalen, M. (1977). The Family Cycle and Household Structure: Five Generations in a French Village. *Journal of Family History*, 2 (3), 223–236.
- Segalen, M. (1980). *Mari et femme dans la société paysanne*. Paris : Flammarion.
- Segalen, M. (1984). L'usage de la généalogie dans une recherche sur les structures de l'alliance dans le Pays bigouden sud. *Annales de démographie historique*, 71–78.
- Segalen, M. (1985). *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud, 1720–1980*. Paris : PUF.
- Segalen, M. (2017). Pourquoi la gestation pour autrui dite « éthique » ne peut être *Travail, genre et sociétés*, 38 (2), 53–73. Doi : 0.3917/tgs.038.0053.
- Segalen, M., & Martial, A. (2008). *Sociologie de la famille*. Paris : Armand Colin.
- Segalen, M., & Martial, A. (2013). *Sociologie de la famille*. Paris : Armand Colin.
- Segalen, M., & Martial, A. (2019). *Sociologie de la famille*. Paris : Armand Colin.

- Segaud, M. (2007). *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin.
- Servais, P. (2000). *Histoire de la famille et de la sexualité occidentales*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- Servais, P. (Ed.) (2014). *Regards sur la famille, le couple et la sexualité*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Sheff, E. (2005). Polyamorous Women, Sexual Subjectivity and Power. *Journal of Contemporary Ethnography*, 34 (3), 251–283.
- Sheff, E. (2006). Poly-Hegemonic Masculinities. *Sexualities*, 9 (5), 621–642.
- Sheff, E. (2014). *The Polyamorists Next Door. Inside multiple-partner relationships and families*. Maryland : Rowman & Littlefield.
- Shorter, E. (1975). *The Making of the Modern Family*. New-York : Basic Books.
- Simmel, G. (1991 [1894]). Sur la sociologie de la famille. In *Philosophie de l'amour* (pp. 33–58). Paris : Rivages.
- Simons, W. (2003). *Cities of Ladies: Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200–1565*. Pennsylvania : University of Pennsylvania Press.
- Simpson, B. (1994). Bringing the “unclear” family into focus: divorce and re-marriage in contemporary Britain. *Man n.s.*, 29 (4), 831–851. Doi : 10.2307/3033971.
- Singleton, M. (2004). *Critique de l'ethnocentrisme. Du missionnaire anthropophage à l'anthropologue post-développementaliste*. Lyon : Parangon/Vs.
- Singly (de), F. (1996). *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Armand Colin.
- Singly (de), F. (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune* : Nathan.
- Singly (de), F. (2007). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Singly (de), F. (2011). *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*. Paris : Armand Colin.
- Singly (de), F. (2017). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Smart, C. (2007). *Personal Life*. Cambridge : Polity.
- Statbel. (2016). 29,9% de la population a un diplôme de l'enseignement supérieur. Tiré de <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/299-de-la-population-un-diplome-de-lenseignement-superieur> (dernière consultation : 21 février 2022).

- Surkyn, J., & Lesthaeghe, R. (2004). Value orientations and the second demographic transition (SDT) in Northern and Southern Europe: An Update. *Demographic Research, Special Collection 3*, 45–86. Doi : 10.4054/DemRes.2004.S3.3.
- Tabet, P. (2004). *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économique-sexuel* (J. Contréras, Trans.). Paris : L'Harmattan.
- Tainter, J. A. (2011). Energy, Complexity, and Sustainability: A Historical Perspective. *Environmental Innovation and Societal Transitions, 1*, 89–95.
- Tancredy, C. M., & Fraley, R. C. (2006). The nature of adult twin relationships: an attachment-theoretical perspective. *Journal of Personality and Social Psychology, 90* (1), 78–93. Doi : 10.1037/0022-3514.90.1.78.
- Taylor, T. G., & Tainter, J. A. (2016). The Nexus of Population, Energy, Innovation, and Complexity. *American Journal of Economics and Sociology, 75* (4), 1005–1043. Doi : 10.1111/ajes.12162.
- Théry, I. (1998). *Couple filiation et parenté aujourd'hui : Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée. Rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux ministre de la Justice*. Paris : Odile Jacob.
- Tort, P. (2000). L'anthropologie inattendue de Charles Darwin. In P. Tort (Ed.), *La filiation de l'homme et la sélection liée au sexe* (pp. 17–69). Paris : Syllepse.
- Trauden, S. (2015). *Devenir mère célibataire par choix : un choix légitime ? Le point de vue des mères qui ont opéré ce choix*. (Master 2 Monography), University of Louvain, Louvain-la-Neuve.
- van de Kaa, D. J. (1987). *Europe's Second Demographic Transition*. Washington : The Population Reference Bureau.
- van de Kaa, D. J. (1999). Europe and its population: the long view. In D. J. van de Kaa, H. Leridon, G. Gesano, & M. Okolski (Eds.), *European Populations: Unity in Diversity* (pp. 1–194). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- van de Kaa, D. J. (2002). *The Idea of a Second Demographic Transition in Industrialized Countries*. Paper presented at the Sixth Welfare Policy Seminar, Tokyo, Japan.
- Vanderschelden, M. (2006). Les ruptures d'unions : plus fréquentes mais pas plus précoces *INSEE PREMIÈRE, 1107*.

- Voyé, L. (2014). Les Belges et leurs valeurs *Outre-Terre*, 40 (3), 191–205. Doi : 10.3917/oute1.040.0191.
- Vranken, A. (2018). *Des béguinages à l'architecture féministe. Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?* Bruxelles : Université des Femmes.
- Warner, M. (1991). Introduction: Fear of a Queer Planet. *Social Text*, 4 [29] (9), 3–17.
- Wauthier, P.-Y. (2014). Speed-dating à Bruxelles. Ouvrir le choix du conjoint à l'aléatoire et à l'inconnu ? *Anthropologie et Sociétés*, 38 (3), 325–347.
- Wauthier, P.-Y. (2015). *Mon partenaire en un éclair. Un anthropologue en speed dating*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Hamattan.
- Wauthier, P.-Y. (2020). Ecrire (sur) la vie intime des informateurs : du statut interprétatif de données orales au sujet de ce qui ne se dit pas. In B. Charlier, C. Grard, F. Laugrand, P.-J. Laurent, & S. Simon (Eds.), *Écritures anthropologiques* (Vol. 20, pp. 203–215). Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Weber, M. (1971 [1921]). *Économie et société*. Paris : Plon.
- Welzer-Lang, D. (2004). Commerce du sexe et sexualités récréatives. In J. Marquet (Ed.), *Normes et conduites sexuelles, approches sociologiques et ouvertures pluridisciplinaires* (pp. 139–143). Louvain-La-Neuve : Bruylant-Academia.
- Welzer-Lang, D. (2018). *Les nouvelles hétérosexualités*. Toulouse : Erès.
- White, L. A. (1943). Energy and the Evolution of Culture. *American Anthropologist*, 45, 335–356.
- Widmer, E. (2004). Couples and Their Networks. In J. Scott, J. Treas, & M. Richards (Eds.), *The Blackwell companion to the sociology of families* (pp. 356–373). Malden : Blackwell Publishing.
- Widmer, E. (2008). Les relations entre demi-frères et demi-sœurs à l'adolescence. Entre proximité et distanciation. *Informations sociales*, 149 (5), 94–105.
- Widmer, E. (2010). *Family Configurations. A structural Approach of Family Diversity*. London : Ashgate Publishing.
- Widmer, E., & Jallinoja, R. (2008). *Beyond the nuclear family: Families in a configurational perspective*. Bern : Peter Lang.
- Widmer, E., Kellerhals, J., & Levy, R. (2006). Types of Conjugal Interactions and Conjugal Conflict: A Longitudinal Assessment. *European Sociological Review*, 22 (1), 79–89. Doi : 10.1093/esr/jci044.

- Widmer, E., Kellerhals, J., & Lévy, R. (2004). Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social. *Revue française de sociologie*, 45 (1), 3767. Doi : 10.3917/rfs.451.0037.
- Widmer, E., Kellerhals, J., Levy, R., Ernst Stähli, M., & Hammer, R. (2003). *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*. Zürich : Seismo.
- Widmer, E., & Spini, D. (2017). Misleading Norms and Vulnerability in the Life Course: Definition and Illustrations. *Research in Human Development*, 14 (1), 52–67. Doi : 10.1080/15427609.2016.1268894.
- Wise, S. (2003). *Family structure, child outcomes and environmental mediators: An overview of the Development in Diverse Families Study*. Melbourne, Australia : Australian Institute of Family Studies.
- Wu, Z., & Schimmele, C. M. (2005). Repartnering after first union disruption. *Journal of Marriage and Family*, 67 (1), 27–36.

Dictionnaires disciplinaires (entrées de)

- Bourguignon, O. (2000). Attachement et détachement. In M. Emmanuelli, D. Houzel, & F. Moggio (Eds.), *Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 70–71). Paris : PUF.
- Given, L. M. (2008). Maximum Variation Sampling. In L. M. Given (Ed.), *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*, Vol. 1 (pp. 499–500). SAGE Publications, Inc..
- Hammarlund, M., Forslund, T., & Granqvist, P. (2019). Attachment in Adulthood. In T. K. Shackelford & V. A. Weekes-Shackelford (Eds.), *Encyclopedia of Evolutionary Psychological Science*. Switzerland : Springer.
- Héritier, F. (2007). Famille. In P. Bonte & M. Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (pp. 273–275). Quadrige. France : PUF.
- Katz, E. (2001). Margaret Sanger. In V. L. Bullough (Ed.), *Encyclopedia of birth control* (pp. 233–240). Santa Barbara, USA : Associate Editors.
- Singly (de), F. (1999). Sociologie de la famille. In A. Akoun & P. Ansart (dir.), *Dictionnaire de sociologie* (pp. 217-221). Paris : Le Robert, Seuil.

- Smart, C. (2006). Family. In B. S. Turner (Ed.), *The Cambridge Dictionary of Sociology* (pp. 189–195). UK : Cambridge University Press.
- Turner, B. S. (2005). The Sociology of the Family. In C. Calhoun, C. Rojek, & B. S. Turner (Eds.), *The SAGE Handbook of Sociology* (pp. 135–153). London : Sage.

Littérature de terrain

- Anapol, D. M. (1997). *Polyamory: The New Love Without Limits. Secrets of Sustainable Intimate Relationships*. USA : Intinet Resource Center.
- Attali, J. (2007). *Amours. Histoire des relations entre les hommes et les femmes*. Paris : Fayard.
- Brady, J. (1971). I Want a Wife. *New York magazine*.
- Camille, C. (2008, 18 novembre 2008). Ni libertin ni infidèle, le polyamour fait des ravages. *L'Obs – Rue 89 – Rue 69*.
- Deyo, Y., & Deyo, S. (2002). *Speed Dating: The Smarter, Faster Way to Lasting Love*. New York, New York : HarperCollins.
- Easton, D., & Hardy, J. W. (2013 [2008]). *La salope éthique. Guide pratique pour des relations libres sereines*. France : Tabou Éditions.
- Endenburg, G. (1998). *Sociocracy. The Organization of Decision Making*. Utrecht : Eburon Academic Publisher.
- Fourier, C. (1967 [1816]). *Le nouveau monde amoureux*. Paris : Anthropos.
- Gahran, A. (2017). *Stepping Off the Relationship Escalator: Uncommon Love and Life*. USA : Off the Escalator Enterprises.
- Keranflech-Kernezne, C. d. (1933). *La femme de la campagne*. Paris : Spes.
- Kerninon, Y. (2012). *Vers une libération amoureuse. Propositions romantiques, érotiques et politiques*. Paris : Libella-Maren Sell.
- Lescure, L. A. (2011, 08 novembre 2011). Polyamour : j'ai deux amours et nous faisons des enfants. *L'Obs – Rue 89 – Rue 69*.
- Lobrot, M. (1974). *L'Animation non-directive des groupes*. Paris : Payot.
- Lobrot, M. (1975). *La libération sexuelle*. Paris : Payot.
- Moore, W. J. (1994). *A life of Erwin Schrödinger*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Neill, A. S. (1970). *Libres enfants de Summerhill*. Paris : François Maspero.

- Ricket, E., & Veaux, F. (2014). *More Than Two. A Practical Guide to Ethical Polyamory*. BC, Canada : Thorntree Press.
- Rogers, C. (1945). The Nondirective Method as a Technique for Social Research. *American Journal of Sociology* (50), 279–283.
- Salomon, P. (2003). *Bienheureuse infidélité*. Paris : Albin Michel.
- Simpère, F. (2004 [2002]). *Aimer plusieurs hommes*. France : Pocket.
- Simpère, F. (2009). *Guide des amours plurielles : Pour une écologie amoureuse*. France : Pocket.
- Thalman, Y.-A. (2006). *Vertus du polyamour : La magie des amours multiples*. Suisse : Jouvence.
- Zell-Ravenheart, M. G. (1990). A Bouquet of Lovers. USA : *Green Egg Magazine*.

Population, Family, and Society

Population, Famille et Société

Edited by / Edité par
Michel Oris

Cette collection a pour ambition d'accueillir et de promouvoir le dialogue entre les démographes et les spécialistes de la famille, dialogue qui renouvelle profondément tant l'histoire sociale que la sociologie contemporaine. Animée par un réseau international qui s'appuie sur le *Laboratoire de Démographie et d'Etudes Familiales* de l'Université de Genève, la collection est largement ouverte et veut refléter les dynamiques de recherche les plus récentes. Elle privilégie les perspectives comparatives, internationales, ainsi que les approches interdisciplinaires, celles qui mêlent les apports de l'histoire, de l'économie, de la statistique, de la sociologie, de la géographie, de la démographie, de l'anthropologie culturelle, etc. L'innovation méthodologique, dans les domaines du qualitatif aussi bien que du quantitatif, qui permet de refonder les problématiques et d'articuler de nouvelles questions, est particulièrement saluée. La collection accueille aussi bien des contributions individuelles que collectives. Dans le premier groupe se rangent les monographies ou travaux de synthèse issus du milieu scientifique suisse et international, en ce compris les meilleures thèses de doctorat. Le second groupe réunit des recueils d'articles organisés autour d'un thème qui émerge dans le débat scientifique, et qui requiert le croisement de regards venus de multiples horizons disciplinaires et/ou géographiques.

La collection accueille des ouvrages en langue française, anglaise et allemande.

- Vol. 1 Frans van Poppel, Michel Oris & James Lee (eds). *The Road to Independence. Leaving Home in Western and Eastern Societies, 16th–20th centuries*. 2004. ISBN 3-906770-61-3 / US-ISBN 0-8204-5949-6
- Vol. 2 Guy Brunet, Michel Oris & Alain Bideau (éds). *Les minorités. Une démographie culturelle et politique, XVIII^e-XX^e siècles / Minorities. A Cultural and Political Demography, 18th–20th centuries*. 2004. ISBN 3-03910-220-6 / US-ISBN 0-8204-6874-6
- Vol. 3 Erwin Zimmermann & Robin Tillmann (éds/Hrsg.). *Vivre en Suisse 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse / Leben in der Schweiz 1999–2000. Ein Jahr im Leben der Schweizer Familien und Haushalte*. 2004. ISBN 3-03910-370-9
- Vol. 4 Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier & Josette Coenen-Huther. *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* 2005. ISBN 3-03910-666-X

- Vol. 5 Claudine Sauvain-Dugerdil, Henri Leridon & Nicholas Mascie-Taylor (eds). *Human Clocks. The Bio-Cultural Meanings of Age.*
2006. ISBN 3-03910-785-2 / US-ISBN 0-8204-7570-X
- Vol. 6 Michel Oris, Guy Brunet, Eric Widmer & Alain Bideau (éds). *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité.*
2007. ISBN 978-3-03911-255-5
- Vol. 7 Angélique Janssens (ed.). *Gendering the Fertility Decline in the Western World.*
2007. ISBN 978-3-03911-311-8
- Vol. 8 Laurence Leitenberg. *La population juive des villes d'Europe. Croissance et répartition, 1750-1930.*
2008. ISBN 978-3-03911-478-8
- Vol. 9 Eric D. Widmer & Riitta Jallinoja (eds). *Beyond the Nuclear Family: Families in a Configurational Perspective.*
2008. ISBN 978-3-03911-704-8
- Vol. 10 Antoinette Fauve-Chamoux and Emiko Ochiai (eds).
The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th–20th centuries.
2009. ISBN 978-3-03911-739-0
- Vol. 11 Michel Oris, Guy Brunet, Virginie De Luca Barrusse & Danielle Gauvreau (éds.).
Une démographie au féminin — A Female Demography. Risques et opportunités dans le parcours de vie — Risks and Chances in the Life Course.
2009. ISBN 978-3-03911-738-3
- Vol. 12 Reto Schumacher
Structures et comportements en transition. La reproduction démographique à Genève au 19^e siècle.
2010. ISBN 978-3-0343-0302-6
- Vol. 13 Laurent Heyberger
L'histoire anthropométrique.
2011. ISBN 978-3-0343-0586-0
- Vol. 14 Irenka Krone-Germann
Part-Time Employment in Switzerland. Relevance, Impact and Challenges.
2011. ISBN 978-3-0343-0614-0
- Vol. 15 Guy Brunet
Vie et mort dans la Dombes des étangs aux XVIII^e et XIX^e siècles.
2011. ISBN 978-3-0343-0669-0
- Vol. 16 Marjorie Bourdelais
La Nouvelle-Orléans: croissance démographique, intégrations urbaine et sociale (1803-1860).
2012. ISBN 978-3-0343-1200-4

- Vol. 17 Virginie De Luca Barrusse
Population en danger ! La lutte contre les fléaux sociaux sous la Troisième République.
2013. ISBN 978-3-0343-1430-5
- Vol. 18 Angélique Janssens
Labouring Lives. Women, work and the demographic transition in the Netherlands, 1880–1960.
2014. ISBN 978-3-0343-1571-5
- Vol. 19 Guy Brunet (éd.)
Mariage et métissage dans les sociétés coloniales. Amériques, Afrique et Iles de l’Océan Indien (XVI^e–XX^e siècles).
Marriage and misgeneration in colonial societies. Americas, Africa and islands of the Indian ocean (XVIth–XXth centuries).
2015. ISBN 978-3-0343-1605-7
- Vol. 20 Sylvie Burgnard
Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970.
2015. ISBN 978-3-0343-1537-1
- Vol. 21 Mikotaj Szoltysek
Rethinking East-Central Europe: family systems and co-residence in the Polish-Lithuanian Commonwealth
Vol. 1: Contexts and analyses
Vol. 2: Data quality assessments, documentation, and bibliography.
2015. ISBN 978-3-03911-781-9
- Vol. 22 Fabrice Boudjaaba, Christine Dousset & Sylvie Mouysset (éd.)
Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours.
2016. ISBN 978-3-03431468-8
- Vol. 23 Marc Debuissou
Régimes démographiques et structures socio-économiques. Les communautés villageoises de la province de Namur durant la première moitié du 19^e siècle.
2015. ISBN 978-3-0343-1671-2
- Vol. 24 Jonathan Zufferey
Pourquoi les migrants vivent-ils plus longtemps ? Les inégalités face à la mort en Suisse (1990–2008).
2017. 978-3-0343-2106-8
- Vol. 25 Dionigi Albera, Luigi Lorenzetti, Jon Mathieu (eds.)
Reframing the History of Family and Kinship: From the Alps towards Europe.
2016. 978-3-0343-2127-3

- Vol. 26 Walter Letsch
Demographic Aspects of the Early Modern Times. The Example of the Zurich Countryside in a European Perspective.
2017. 978-3-0343-2973-6
- Vol. 27 Nathalie Burnay et Cornelia Hummel (éds.)
Vieillesse et classes sociales.
2017. 978-3-0343-3022-0
- Vol. 28 Oreste Foppiani & Oana Scarlatescu (eds.)
Family, Separation and Migration: An Evolution-Involution of the Global Refugee Crisis.
2017. 978-3-0343-3026-8
- Vol. 29 Myriam Girardin
Les configurations familiales aux dernières étapes de la vie.
2022. 978-3-0343-3200-2
- Vol. 30 Guy Brunet & Kamel Kateb
L'Algérie des Européens au XIXe siècle. Naissance d'une population et transformation d'une société
2018. 978-3-0343-3629-1
- Vol. 31 Paul-André Rosental
Population, the state, and national grandeur. Demography as political science in modern France
2018. 978-3-0343-3081-7
- Vol. 32 Paulo de Teodoro Matos, Helena Da Silva, José Miguel Sardica (eds)
War Hecatombe. International Effects on Public Health, Demography and Mentalities in the 20th Century
2018. 978-3-0343-3736-6
- Vol. 33 Aude Martenot
Parcours de vie et mémoires de pauvres. Changements personnels et sociohistoriques dans les bidonvilles de Mumbai
2019. 978-3-0343-3828-8
- Vol. 34 Isabelle Lévêque Lamotte
Transmission et sentiments : les relations familiales en Dordogne, 1780-1839
2019. 978-3-0343-3799-1
- Vol. 35 Aline Duvoisin
Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins
2020. 978-3-0343-3771-7
- Vol. 36 Pierre-Yves Wauthier
Faire famille sans faire couple. Comprendre l'hétérogénéisation des parcours familiaux
2022. 978-3-0343-4491-3